



Produire  
des résultats



Préparer  
l'avenir

*John Hancock*



# Produire des résultats

# Préparer l'avenir

Notre vision : Être la société de services financiers la plus professionnelle du monde en offrant des solutions solides, fiables, sûres et avant-gardistes qui aideront nos clients à prendre leurs décisions financières les plus importantes.

## Table des matières

<b>4</b>	Message du président du conseil d'administration
<b>6</b>	Message du président et chef de la direction
<b>14</b>	Rapport de gestion
<b>100</b>	États financiers consolidés
<b>105</b>	Notes des états financiers consolidés
<b>185</b>	Conseil d'administration
<b>185</b>	Membres de la haute direction
<b>186</b>	Coordonnées
<b>187</b>	Glossaire
<b>189</b>	Information aux actionnaires

## Résultats financiers solides

Précisions >  
à la page 16

Résultat tiré des  
activités de base de

**2,9**  
milliards \$ CA

En hausse de 10 %  
par rapport à 2013

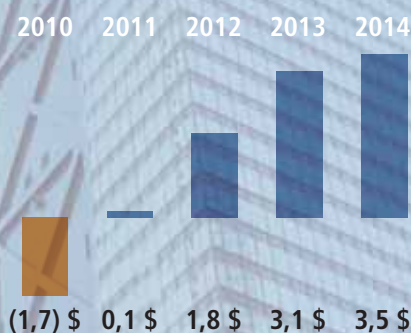
Actifs gérés  
record pour un  
**25<sup>e</sup>**  
trimestre  
d'affilée

**691**  
milliards \$ CA  
au 31 décembre 2014

∨ Précisions  
à la page 16

∧ Précisions  
à la page 19

Résultat net  
attribué aux  
actionnaires  
en milliards \$ CA



Résultat net de

**3,5**  
milliards \$ CA

en hausse de 12 %  
par rapport à 2013

Augmentation  
du dividende  
trimestriel sur les  
actions ordinaires

**19 %**

< Précisions  
à la page 14

Résultat tiré des activités de base bien équilibré par secteur géographique

^ Précisions à la page 17

Asie  
30%

États-Unis  
42%

Canada  
28%

Souscriptions de produits d'assurance de

2,5  
milliards \$ CA

Précisions > à la page 14

Souscriptions record de produits de gestion de patrimoine de

52,6  
milliards \$ CA

^ Précisions à la page 14

21  
milliards \$ CA

Plus de 21 milliards de dollars CA en règlements, valeur de rachat, paiements de rentes et autres prestations versés aux clients.

Nos divers produits et services

#### Asie

- Assurance vie individuelle
- Assurance prestations du vivant individuelle
- Assurance crédit hypothécaire
- Assurance vie et maladie collective
- Fonds communs de placement
- Rentes
- Produits liés aux placements
- Régimes d'épargne-retraite individuels
- Régimes d'épargne-études
- Régimes d'épargne-retraite collectifs



✓ Précisions  
à la page 11

N°1

dans le marché des fonds  
de prévoyance obligatoires  
à Hong Kong selon les flux  
de trésorerie nets.



Profil complet  
du client

Nous aurons une  
vue globale de  
nos relations avec  
les clients.



✓ Précisions  
à la page 25

Manuie en  
Asie aujourd'hui

12 marchés

Plus de 100 banques  
partenaires

Plus de 12 800 employés

Plus de 57 800 agents



**Canada**

- Assurance vie individuelle
- Assurance prestations du vivant individuelle
- Assurance crédit hypothécaire
- Assurance voyage
- Solutions d'assurance vie, maladie et invalidité collective

- Fonds communs de placement
- Rentes
- Gestion privée de patrimoine
- Régimes d'épargne-retraite collectifs
- Prêts hypothécaires et prêts placement
- Comptes d'épargne à taux d'intérêt élevé et certificats de placement garanti

**États-Unis**

- Assurance vie individuelle
- Assurance soins de longue durée
- Fonds communs de placement
- Rentes
- Régime d'épargne-études
- Régimes d'épargne-retraite collectifs

**Capacités de placement**

- Obligations d'État et de société
- Titres de sociétés ouvertes et fermées
- Créances hypothécaires commerciales
- Immobilier
- Pétrole et gaz
- Électricité et infrastructures
- Énergie renouvelable
- Terrains forestiers et terres agricoles
- Solutions de répartition de l'actif

À tous les actionnaires,

À la lecture du présent rapport annuel, vous constaterez que votre investissement dans Manuvie/John Hancock continue de porter ses fruits avec un rendement total annuel pour les actionnaires de 8,7 %, et un rendement sur deux ans de 73,9 %.

Nous avons augmenté de 19 % le dividende sur les actions ordinaires; il s'agit de la première augmentation depuis presque sept ans, signe de résultats financiers solides, d'un ratio de fonds propres robustes et d'un ratio d'endettement en baisse.

Je suis heureux de vous annoncer que la transformation de la Société s'est poursuivie avec l'adoption d'une solide stratégie tournée vers l'avenir et la réalisation de deux grandes acquisitions : les activités canadiennes de Standard Life et les activités relatives aux régimes de retraite de la New York Life. En outre, notre Division Asie a conclu neuf nouvelles ententes de bancassurance, a formé de nouvelles équipes de direction et a nommé un nouveau chef de la direction talentueux. Nos divisions en Asie, au Canada et aux États-Unis, et nos activités de gestion mondiale d'actifs sont dotées de dirigeants solides, jouissent d'une situation favorable et profitent de nouvelles possibilités créées par nos initiatives.

Donald Guloiën, notre chef de la direction, a continué de démontrer un leadership cohérent digne d'un homme d'État, avec vision, énergie et détermination. Son équipe de direction a produit des résultats financiers remarquables tout en poursuivant son projet d'amener nos unités administratives du monde entier à exercer des activités plus rentables et moins exigeantes en capitaux. À cet égard, nous prévoyons présenter les résultats de nos activités de gestion de patrimoine et de gestion d'actifs dans un format qui mettra en évidence la valeur qu'elles ajoutent à notre entreprise par leur croissance record.

Votre conseil d'administration demeure très engagé dans la surveillance de notre Société et a joué un rôle très actif dans le processus de planification stratégique. En plus des huit réunions habituelles du conseil, d'une durée

de trois jours chacune, les administrateurs ont consacré temps et énergie afin de mieux comprendre les activités de la Société à l'échelle mondiale et d'en assurer le suivi. En 2014, tous les administrateurs ont participé à notre séance de planification stratégique à Hong Kong où, pendant trois jours, ils ont rencontré des employés, des gestionnaires, des représentants du gouvernement, des chefs d'entreprise, des clients et des investisseurs afin de constater de visu comment notre entreprise est perçue dans ce vaste marché.

Au cours de 2014, des membres du conseil d'administration, seuls ou en équipe, ont rencontré des équipes de direction et des employés travaillant au Japon, en Chine, aux Philippines, en Indonésie, au Vietnam, en Thaïlande et à Singapour. Deux de nos administrateurs se sont engagés auprès du conseil d'administration de la Banque Manuvie afin d'assurer l'uniformité des pratiques de gouvernance, tandis que d'autres se sont joints à moi pour une visite de nos bureaux de Waterloo, au Canada, et de John Hancock à Boston, aux États-Unis. Fait à noter, des membres du conseil d'administration ont visité notre « RED Lab » où nous mettons au point de nouvelles initiatives et solutions technologiques pour nos activités d'assurance et de gestion de patrimoine.

Comme vous pouvez l'imaginer, lors des réunions et des visites, les membres du conseil portent une attention particulière à la gestion des risques, à la cybersécurité, à la gestion des dépenses et aux ressources humaines, et exercent une surveillance active de ces aspects.

Pour bâtir une culture axée sur le client, il faut recruter et fidéliser des employés du plus haut calibre qui soit à tous les échelons. Nous appuyons tous les efforts que déploie



**Richard B. DeWolfe**  
Président du conseil  
d'administration

la Société dans chacun de nos marchés pour être un employeur de choix qui offre des chances égales à tous. Nous cherchons à créer un milieu de travail dynamique par la formation, l'éducation, la mobilité et la reconnaissance des employés. Nous leur offrons une rémunération et des avantages sociaux concurrentiels, et nous accordons une importance particulière à l'égalité des sexes et à la diversité.

Les administrateurs convient régulièrement les employés à des rencontres afin de les écouter et de les encourager à réaliser leurs aspirations et à poursuivre une carrière à long terme. Toujours dans le cadre de ses efforts, et pour bien donner le ton aux plus hauts échelons, le conseil d'administration a adopté une politique officielle sur la diversité, reflet de sa mise en œuvre des meilleures pratiques de gouvernance.

Cette année, la Société s'est à nouveau hissée au rang des meilleures entreprises canadiennes en matière de gouvernance, nous avons poursuivi nos programmes de communication et d'engagement auprès des actionnaires et nous avons pris le temps de rencontrer des représentants d'ISS Risk Metrics et de Glass, Lewis & Co. afin de mieux comprendre les préoccupations qui ressortent des recommandations annuelles des actionnaires. Toutes ces activités ont conduit à un changement notable, soit la proposition de la direction de limiter le droit d'exercer de nouvelles attributions d'options avant cinq ans à compter de la date d'attribution, sauf en cas de difficultés financières, même pour les dirigeants qui prennent leur retraite, afin de stimuler la croissance et de créer de la valeur pour l'actionnaire à long terme.

Quand je pense à 2014, je suis ravi de nos réalisations et de la dynamique que nous avons créée ensemble. Je suis vraiment honoré d'avoir l'appui d'un groupe de collègues engagés, passionnés, énergiques et généreux qui ont

confiance en mon leadership. Je suis particulièrement reconnaissant de la chance que j'ai eue de siéger aux côtés de M. Scott Hand qui prend sa retraite cette année après huit ans de service. Par son sens pratique et son regard inspiré, M. Hand a eu beaucoup d'influence; en outre, il cherchait toujours à créer de la valeur pour les actionnaires et les titulaires de contrats. Nous nous réjouissons de l'arrivée de Tom Jenkins au sein du conseil d'administration. M. Jenkins possède de longues années d'expérience en tant que chef de la direction et administrateur de sociétés. Il a travaillé pendant plus de 30 ans dans les domaines de l'innovation technologique et du développement économique, tant dans le secteur public que privé. Ses compétences seront inestimables pour le conseil d'administration et très profitables pour les actionnaires.

Au moment où je vous écris, nous sommes en 2015, les prix du pétrole sont à leur plus bas niveau en neuf ans, l'Europe lutte pour maintenir son équilibre budgétaire, les marchés des actions ont chuté, les taux d'intérêt demeurent bas, les marchés de change fluctuent constamment et le terrorisme préoccupe la planète entière. En dépit de cette conjoncture difficile, nous sommes tous à l'œuvre pour vous, agissant toujours avec prudence et vigilance et travaillant avec optimisme pour maximiser la réussite de Manuvie, une société résolue à promouvoir le mieux-être et à offrir davantage de stabilité financière dans un monde souvent incertain.

**Richard B. DeWolfe**  
Président du conseil  
d'administration

En 2014, nous avons fourni d'excellents conseils, des produits novateurs et de solides résultats financiers à nos clients partout dans le monde. Nous sommes demeurés centrés sur notre vision qui est d'aider les gens à prendre leurs grandes décisions financières.

Nous avons versé à nos clients plus de 21 milliards de dollars en règlements, valeur de rachat, paiements de rentes et autres prestations, et grâce à la confiance qu'ils nous ont témoignée, nous gérons maintenant des actifs de 691 milliards de dollars.

Les clients de Manuvie et John Hancock partout dans le monde ont l'esprit tranquille, se sachant protégés par la grande solidité financière de notre Société.

Dans chaque aspect de nos activités, nous nous efforçons d'offrir un excellent service à nos clients, et là où nous avons failli, nous travaillons activement à nous améliorer.

#### APERÇU DES RÉSULTATS

Par ces activités, et d'autres efforts remarquables déployés par nos gens, nous avons encore progressé dans l'atteinte de nos objectifs financiers. En 2014, nous avons enregistré une croissance robuste des souscriptions ainsi que du résultat net et du résultat tiré des activités de base.

Nos souscriptions de produits d'assurance ont été très vigoureuses, nous avons battu un autre record en 2014 au chapitre des souscriptions de produits de gestion de patrimoine et les fonds gérés ont atteint un niveau record pour un 25<sup>e</sup> trimestre d'affilée.

Au cours des cinq derniers exercices, nous avons bénéficié d'une tendance très favorable du résultat net. En 2010, nous avons enregistré une perte de 1,7 milliard de dollars, et en 2011, un léger profit. En 2012, le résultat a augmenté pour se fixer à 1,8 milliard de dollars, puis en 2013, il a de nouveau grimpé pour s'établir à 3,1 milliards de dollars. En 2014, nous avons clôturé l'exercice avec un résultat net de 3,5 milliards de dollars, une hausse de 12 % par rapport à 2013, ou une hausse de 26 %, compte non tenu du profit extraordinaire lié à la vente de nos activités d'assurance à Taïwan en 2013.

Quoi qu'il en soit, il serait trop optimiste d'extrapoler ce taux de croissance sur les cinq prochains exercices. À cet égard, j'ai deux mises en garde à faire :

1. En 2014, notre résultat net tenait compte des profits liés aux placements et des incidences favorables du marché.
2. Le contexte macroéconomique actuel, et en particulier la faiblesse des taux d'intérêt et des prix du pétrole, pose des difficultés particulières pour 2015; elles ne sont pas insurmontables, mais elles demeurent présentes.

Pour ce qui est du résultat tiré des activités de base, nous avons clôturé l'exercice à seulement 12 millions de dollars près de notre objectif de 2,9 milliards de dollars, que nous considérons comme très ambitieux.

Notre ratio de fonds propres est aussi demeuré solide à 248 %, et notre ratio d'endettement a reculé de 31 % à 27,8 %.

L'une de nos réalisations les plus remarquables de l'exercice est ce qui ne s'est pas produit. En 2014, les taux américains ont chuté de plus de 100 points de base, et les taux japonais ont reculé d'environ 50 points de base. À bien des égards, l'exercice a été semblable à 2011, mais contrairement à ce qui s'est passé cette année-là, l'incidence sur le résultat de Manuvie en 2014 s'est à peine fait sentir, ce qui témoigne indéniablement de la qualité des programmes de couverture et des autres mécanismes d'atténuation maintenant en place.

Nous aimerions également mettre en garde ceux qui croient qu'une hausse prochaine des taux d'intérêt pourrait nous être très profitable. C'est peut-être un peu exagéré. Oui, nous profiterions d'une hausse des taux d'intérêt, mais peut-être pas autant que certains le prétendent.





**Donald A. Guloien**  
Président et  
chef de la direction

La mise en œuvre de notre stratégie progresse très bien et je suis convaincu qu'elle continuera à produire d'excellents résultats pour nos actionnaires.

Comme l'a indiqué le président du conseil d'administration, Manuvie a produit en 2014 un rendement total pour les actionnaires de 8,7 %, et un rendement sur deux ans de 73,9 %. Nous avons augmenté de 19 % le dividende sur les actions ordinaires; il s'agit de la première augmentation depuis presque sept ans, signe de résultats financiers solides, d'un ratio de fonds propres robuste et d'un ratio d'endettement en baisse.

Nous avons annoncé en septembre l'acquisition des activités canadiennes de Standard Life plc, qui nous procure environ 1,4 million de nouveaux clients et 27 milliards de dollars d'actifs en fonds communs de placement et régimes de retraite. Cette transaction accélère la mise en œuvre de notre stratégie mondiale dans les secteurs de la gestion de patrimoine et de la gestion d'actifs, par l'ajout de diverses solutions comme les régimes de retraite à cotisations définies et les portefeuilles d'investissement guidé par le passif.

Quelques mois plus tard, nous avons annoncé l'acquisition des activités relatives aux régimes de retraite de la New York Life, ce qui signifie l'ajout d'actifs de régimes de retraite d'une valeur de 50 milliards de dollars américains, ainsi que d'activités et de nouvelles capacités considérables. John Hancock Retirement Plan Services se positionne ainsi comme un fournisseur de régimes de retraite de premier plan dans la plus importante économie du monde.

Ces deux transactions, qui s'inscrivent dans notre stratégie de développement de nos activités mondiales de gestion de patrimoine et de gestion d'actifs, nous doteront de nouvelles capacités importantes et augmenteront nos actifs mondiaux de régimes de retraite d'environ 80 milliards de dollars.

Nous avons continué de faire des progrès considérables au chapitre de notre Programme d'amélioration de l'efficacité et de l'efficacité, en réalisant des projets plus rapidement que prévu initialement. En 2014, nous avons réalisé des économies nettes avant impôt d'environ 200 millions de dollars, qui nous ont permis de financer de nouvelles initiatives stratégiques afin d'accélérer la croissance à long terme de notre résultat. Nous hausserons le niveau de financement des technologies, notamment les technologies orientées vers les clients dans le but d'améliorer leur expérience avec nous.

#### **STRATÉGIE DE CROISSANCE ET RENDEMENT**

Nous avons réalisé des progrès considérables dans la mise en œuvre de nos stratégies de croissance en 2014.

##### **Optimisation des possibilités que nous offre le marché asiatique**

Nous avons enregistré des souscriptions de produits d'assurance record, en devises constantes, grâce au lancement de nouveaux produits et à l'expansion des canaux de distribution, qui ont permis d'accélérer notre croissance, notamment au Japon (60 %), en Chine (28 %) et à Hong Kong (15 %). Bien que les souscriptions

de produits d'assurance en Asie aient été très élevées en 2014, nous devons poursuivre sur notre lancée afin d'atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés pour 2016 en ce qui concerne les activités de base. Nous avons enregistré des souscriptions record de produits de gestion de patrimoine, en devises constantes, semblables à celles de 2013, et avons renforcé notre présence dans le créneau de la bancassurance en concluant neuf nouvelles ententes de distribution, dont deux sont exclusives.

#### Développement de nos activités équilibrées au Canada

Bien que le résultat tiré des activités de base ait été inférieur à nos attentes en 2014, nous avons continué à miser sur nos activités équilibrées. Nos souscriptions de fonds communs de placement et de régimes de retraite collectifs sont demeurées solides. Nous avons enregistré une baisse des souscriptions du secteur Assurance collective et du volume de prêts de la Banque Manuvie, où nous avons décidé de conserver une discipline tarifaire malgré les fortes pressions concurrentielles. Une fois de plus, les marges ont primé sur la part de marché. L'acquisition de la Standard Life étant maintenant conclue, la Division canadienne intégrera ses activités en 2015.

#### Poursuite de nos activités générant des résultats durables et des occasions de croissance aux États-Unis

Outre l'acquisition annoncée des activités relatives aux régimes de retraite de la New York Life, nous avons enregistré des souscriptions de produits de gestion de patrimoine record. Les souscriptions dans le secteur

John Hancock Retirement Plan Services ont reculé de 8 % en 2014. Des projets de remaniement de la tarification sont toujours en cours afin de regagner des parts du marché hautement concurrentiel des régimes de retraite. Les souscriptions de produits d'assurance ont progressé à chacun des trimestres de l'exercice, du fait des améliorations apportées aux produits.

#### Croissance de nos activités de gestion de patrimoine et d'actifs partout dans le monde

En plus d'avoir enregistré des actifs gérés record pour un 25<sup>e</sup> trimestre d'affilée, nous avons réalisé des ventes institutionnelles record à Gestion d'actifs Manuvie dans une grande variété de mandats, dont 1,1 milliard de dollars dans des mandats de notre secteur Marchés privés, dès sa première année d'activité, et nous avons généré des flux nets de plus de 18 milliards de dollars dans nos activités de gestion d'actifs et de régimes de retraite. Et de bonnes occasions sont en voie de se concrétiser dans ce secteur.

#### AU-DELÀ DES MESURES FINANCIÈRES

Comme vous le savez, il y a plus d'une façon de mesurer le progrès. Au-delà des résultats quantitatifs comme les souscriptions, le résultat ou le ratio de fonds propres, l'excellence dans notre mode de gestion des activités, la prestation de produits et services axés sur les clients et notre apport à la collectivité sont tout aussi importants.

Par exemple, en 2014, Manuvie s'est classée parmi les meilleurs employeurs de jeunes Canadiens pour une

L'action de Manuvie parmi les coups de cœur de Barclays à l'échelle internationale.

Barclays, décembre 2014

« On a diagnostiqué récemment chez mon père les premiers symptômes de la maladie d'Alzheimer. Comme il a toujours prêché par l'exemple, il a une assurance invalidité, une assurance soins de longue durée et, bien sûr, une assurance vie. Quand il ne sera plus là, ma mère n'aura pas de souci financier. Cela m'a vraiment convaincu, si je ne l'étais pas déjà, de la pertinence de ces produits. »

troisième année d'affilée. Aux États-Unis, la Foreign Policy Association a décerné à John Hancock un prix récompensant les entreprises socialement responsables en 2014. À Hong Kong, Manuvie a de nouveau remporté le Reader's Digest Trusted Brands Award. La Société a reçu la médaille d'or dans la catégorie Assurance pour la onzième fois et dans la catégorie Fonds de prévoyance pour la troisième fois.

Manuvie et John Hancock continuent d'investir dans les nombreuses collectivités où nous vivons et exerçons nos activités en appuyant la pérennité et le bénévolat.

#### PRÉPARER L'AVENIR

Lors de notre séance de planification annuelle qui se tenait à Hong Kong, notre conseil d'administration a approuvé la stratégie la plus audacieuse et avant-gardiste que nous ayons jamais élaborée. Cette nouvelle stratégie ouvrira la voie à la réalisation de notre vision qui est d'aider les gens à prendre leurs grandes décisions financières.

Le monde change rapidement. Des tendances et sources de perturbation importantes, comme la technologie, risquent d'entraîner le déclin de notre secteur et de notre Société, à moins d'une réelle volonté de notre part de changer les choses.

Au cours des quatre prochaines années, nous comptons investir des sommes importantes dans notre stratégie afin de concrétiser notre vision et de nous placer en situation extrêmement concurrentielle dès 2018.

#### Nos clients sont mieux renseignés et ont davantage de contrôle.

Nous constatons de profonds changements dans la manière dont les clients, qui sont de plus en plus avertis, font des recherches sur les produits et les achètent. Quiconque a accès à Internet peut obtenir une foule de renseignements pointus dans pratiquement tous les domaines. Nous devons nous préparer à œuvrer dans un environnement où nous pourrions répondre aux besoins des consommateurs avisés qui peuvent s'informer en

ligne des produits et services dont ils ont besoin et du prix qu'ils devraient payer. De plus, des sociétés en ligne bien établies et des entreprises en démarrage créent des attentes quant à ce que pourrait être l'expérience client en ligne.

#### Le profil de nos clients change et les « mouvements de capitaux » ouvrent des portes.

Dans certaines régions de l'Asie, la classe moyenne connaît une croissance spectaculaire de ses niveaux de richesse et de consommation. Parallèlement, au Japon, la classe des 65 ans et plus continue de croître à un rythme sans précédent. Certains pays comme la Malaisie et le Vietnam ont une population jeune en plein essor, et en Amérique du Nord, les baby-boomers prennent leur retraite. Nous pouvons aider ces différents segments de clients confrontés à des réalités bien différentes.

En même temps, nous ne pouvons faire fi de la croissance, à l'échelle mondiale, des enfants du millénaire, ces doués de la technologie avec leurs propres besoins et préférences. Nous devons acquérir une meilleure compréhension des préférences de cette population.

Tous ces groupes sont différents sur les plans démographique et socioéconomique, mais les changements dans leur vie, comme le transfert intergénérationnel de richesse, ont pour effet de « mettre les capitaux en mouvement » et de créer de nouvelles occasions de différencier nos offres pour chacun de ces segments de clientèle.

#### Les médias et la technologie accélèrent la communication des idées et des tendances partout dans le monde.

Les médias sociaux et d'autres formes de technologies ont redéfini le rythme de communication des nouvelles et des tendances à nos clients partout dans le monde. Ces plateformes créent de nouvelles façons d'intervenir directement auprès de nos clients.

### Les technologies rendent service et bousculent l'ordre établi.

Comme ces plateformes ont une influence grandissante, les technologies perturbatrices créent de nouvelles occasions d'offrir à nos clients une expérience de bout en bout plus intégrée. Les applications, les avancées en technologie mobile et les outils numériques nous permettent de répondre plus simplement et efficacement aux besoins de nos clients. En même temps, la technologie peut perturber notre secteur. Nous assistons à l'émergence de plateformes en ligne capables de changer le mode de prestation de conseils. Nous devons donc tirer parti de l'évolution technologique et investir dans des secteurs précis qui amélioreront l'expérience client.

### Les organismes de réglementation deviennent d'ardents défenseurs des consommateurs.

Parallèlement à ce qui précède, nous assistons aujourd'hui à la convergence des organismes de réglementation vers un même objectif : fournir le bon produit au bon client à un prix juste et transparent. Cet objectif correspond à nos valeurs et fait en sorte que nos clients continueront de faire affaire avec nous pour leurs décisions financières importantes, en raison de la qualité des conseils et des produits que nous offrons.

### Notre paysage concurrentiel est redéfini.

De plus, nos concurrents traditionnels ciblent mieux le client. Il leur arrive parfois de se livrer concurrence non plus sur les prix, mais sur l'expérience client. Les joueurs non traditionnels qui désirent se tailler une place dans notre secteur ont le potentiel de redéfinir l'environnement concurrentiel.

### Les consommateurs aspirent à la simplicité.

Paradoxalement, alors que nos clients sont plus instruits et plus en contrôle, et ont accès à des sources d'information illimitées, ils recherchent la simplicité. En revanche, les produits financiers peuvent être complexes et rébarbatifs. Nous avons la possibilité de simplifier nos offres et de les aligner davantage sur les aspirations et les objectifs de nos clients.

Tous ces changements créent des possibilités considérables pour nous. La différenciation compte maintenant plus que jamais dans notre secteur. Pour toutes ces raisons, il est impératif de s'adapter au changement et de le faire mieux et plus vite que nos concurrents.

Le statu quo n'est plus une option.

Cliente

« Je tiens à vous dire combien j'ai apprécié le merveilleux service que m'a offert M<sup>me</sup> Clara Wat quand j'ai eu besoin d'information sur mon portefeuille d'assurance. Elle a été très attentionnée et professionnelle. La bienveillance dont elle a fait preuve à mon égard et sa bonne écoute m'ont profondément touchée. Vous avez de bonnes raisons d'être fiers de vos employés, car mon expérience a largement dépassé mes attentes. »

« MFC est notre premier choix dans le segment des institutions financières canadiennes de grande capitalisation, parce qu'elle nous semble mieux positionnée que toute autre banque ou société d'assurance vie canadienne pour profiter d'une reprise accélérée de l'économie américaine. »

**Le premier axe de notre stratégie consiste à établir de relations globales et durables avec nos clients.**

- Nous élaborerons un profil complet du client et l'encouragerons à prendre part à des entretiens plus personnalisés et sérieux.
- Nous offrirons une expérience client simplifiée et davantage centrée sur leurs besoins.
- Nous fournirons à nos distributeurs les outils qui leur permettront de répondre efficacement à un éventail élargi de besoins.
- Et, le cas échéant, nous élargirons les réseaux dans lesquels nous contrôlons mieux l'expérience client de bout en bout et dans lesquels nous pouvons répondre à des besoins davantage variés. Pour ce faire, nous devons accroître le nombre de canaux directs et de canaux de services-conseils qui sont accessibles partout, en tout temps.

**Le deuxième axe consiste à poursuivre le renforcement et l'intégration de nos activités mondiales de gestion de patrimoine et de gestion d'actifs, ainsi que l'expansion de nos bureaux de placement dans des marchés clés, sans nous limiter aux régions dans lesquelles nous exerçons déjà des activités d'assurance ou prévoyons le faire.**

La demande de services de gestion de patrimoine et de gestion d'actifs ne cesse de croître dans le monde. Il existe des possibilités d'accroître la valeur de la Société dans des régions où nous sommes actuellement absents en répondant aux besoins de nos clients à l'échelle mondiale, qu'il s'agisse d'investisseurs privés ou d'institutions, comme les caisses de retraite et les fonds souverains.

**Le troisième axe consiste à tirer parti des compétences et de l'expérience des membres du personnel à l'échelle internationale.**

Pour tirer pleinement parti de nos investissements, nous devons les faire fructifier dans l'ensemble de notre organisation mondiale.

Si nous mettons en œuvre les trois axes de notre stratégie, je suis convaincu que Manuvie saura enchanter les clients et les actionnaires en 2018 et au-delà.

**REMERCIEMENTS POUR CONTRIBUTION EXCEPTIONNELLE À NOTRE SOCIÉTÉ**

À titre personnel, je tiens d'abord à témoigner ma reconnaissance aux membres du conseil d'administration de Manuvie, ainsi qu'à son président, Dick DeWolfe, pour leurs précieux conseils et leur appui inestimable.

J'aimerais remercier Scott Hand, qui quitte le conseil, pour ses judicieux conseils et son appui au cours des huit dernières années.

J'aimerais également remercier Bob Cook, encore tout récemment chef de notre Division Asie, qui a pris sa retraite après 36 années de service auprès de la Société.

Notre succès n'aurait pas été possible sans les efforts et le dévouement de nos quelque 28 000 employés et 58 000 agents, et de nos milliers de partenaires de distribution partout dans le monde.

Enfin, je remercie nos actionnaires pour leur confiance renouvelée dans notre organisation et notre capacité de produire des résultats. Je crois que la Société est bien positionnée pour continuer à générer la croissance disciplinée et durable qu'il nous faut pour atteindre nos objectifs à long terme.



**Donald A. Guloien**  
Président et  
chef de la direction

## MISE EN GARDE AU SUJET DES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent document contient des déclarations prospectives au sens des règles d'exonération des lois provinciales canadiennes sur les valeurs mobilières et de la *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* des États-Unis. Les déclarations prospectives du présent document portent notamment sur les objectifs de gestion pour 2016 relatifs au résultat tiré des activités de base et au rendement des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires tiré des activités de base, nos objectifs de 2016 en matière d'économies annuelles avant impôt liées à notre programme d'efficacité et d'efficacité, des déclarations relatives aux avantages prévus de l'acquisition des activités relatives aux régimes de retraite de la New York Life, à sa conclusion et à la date à laquelle l'acquisition sera réalisée, et aux avantages et aux coûts de l'acquisition des activités canadiennes de Standard Life plc, à l'incidence prévue de l'acquisition sur la stratégie, les activités et le rendement financier de Manuvie, ce qui touche son résultat par action, sa capacité à dégager des résultats, son capital et son ratio du montant minimal permanent requis pour le capital et l'excédent (« MMPRCE »), ses dividendes, son levier financier, les objectifs de gestion pour 2016 relatifs au résultat tiré des activités de base et au rendement des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires tiré des activités de base, les produits, les services et les capacités de Manuvie, l'apport aux résultats, les économies et les coûts de transition et d'intégration et les revenus issus de synergies. Ces déclarations prospectives portent aussi notamment sur nos objectifs, nos buts, nos stratégies, nos intentions, nos projets, nos convictions, nos attentes et nos estimations. Elles se caractérisent habituellement par l'emploi de termes tels « pouvoir », « devoir », « probable », « soupçonner », « perspectives », « s'attendre à », « entendre », « estimer », « prévoir », « croire », « projeter », « objectif », « chercher à », « viser », « continuer », « but », « restituer », « entreprendre » ou « s'efforcer » (ou de leur forme négative) et par l'emploi du conditionnel, ainsi que de mots et expressions semblables, et elles peuvent inclure des énoncés relatifs aux résultats futurs possibles ou présumés de la Société. Bien que, selon nous, les attentes ainsi exprimées soient raisonnables, le lecteur ne devrait pas s'appuyer indûment sur les déclarations prospectives en raison des incertitudes et des risques inhérents qu'elles supposent, ni les interpréter comme une quelconque confirmation des attentes des marchés ou des analystes. Les déclarations prospectives sont fondées sur des hypothèses ou des facteurs importants, comme l'acquisition des activités relatives aux régimes de retraite de la New York Life qui sera conclue au premier semestre de 2015, les hypothèses relatives à l'acquisition des activités canadiennes de Standard Life plc, les estimations du résultat par action pour 2015 et 2016, les économies estimatives après impôt, y compris celles qui découlent de synergies sur le plan des technologies de l'information, de l'immobilier et du personnel; les coûts d'intégration estimés; l'augmentation des revenus issus de synergies au fil du temps; et dans le cas de nos objectifs de gestion pour 2016 relativement au résultat tiré des activités de base et au rendement des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires tiré des activités de base, les hypothèses décrites à la rubrique « Principales hypothèses et incertitudes liées à la planification » du présent document. Les résultats réels peuvent être très différents des résultats qu'elles expriment explicitement ou implicitement. Parmi les principaux facteurs susceptibles d'entraîner un écart important entre les résultats réels et les attentes, notons les facteurs figurant à la rubrique « Principales hypothèses et incertitudes liées à la planification » du présent document; la conjoncture commerciale et économique (notamment le rendement et la volatilité des marchés des actions ainsi que les corrélations entre ces derniers; les écarts de taux d'intérêt, de titres de créance et de swaps; les taux de change; les pertes sur placements et les défaillances; la liquidité du marché et

la solvabilité des garants, des réassureurs et des contreparties); les changements apportés aux lois et à la réglementation; les modifications apportées aux normes comptables; la capacité à mettre en œuvre et à modifier des plans stratégiques; la baisse de nos notes de solidité financière ou de crédit; notre capacité à préserver notre réputation; la dépréciation du goodwill ou d'immobilisations incorporelles ou la constitution de provisions à l'égard d'actifs d'impôt différé; l'exactitude des estimations relatives à la morbidité, à la mortalité et aux comportements des titulaires de contrats; l'exactitude des autres estimations utilisées dans l'application des méthodes comptables et actuarielles; notre capacité à mettre à exécution des stratégies de couverture efficaces et à faire face aux conséquences imprévues découlant de ces stratégies; notre capacité d'obtenir des actifs appropriés au soutien de nos passifs à long terme; le niveau de concurrence et les regroupements; notre capacité de mettre en marché et de distribuer des produits par l'intermédiaire de réseaux de distribution existants et futurs; y compris ceux découlant des ententes de collaboration dont la conclusion est prévue avec Standard Life plc; les passifs imprévus ou les dépréciations d'actifs découlant d'acquisitions et de cessions d'activités; y compris ceux découlant de l'acquisition des activités relatives aux régimes de retraite de la New York Life et des activités canadiennes de Standard Life plc; la réalisation de pertes découlant de la vente de placements classés comme disponibles à la vente; notre liquidité, y compris la disponibilité du financement nécessaire pour satisfaire aux obligations financières existantes aux dates d'échéance prévues, le cas échéant; les obligations de nantissement de garanties additionnelles; la disponibilité de lettres de crédit afin d'assurer une gestion souple des fonds propres; l'exactitude de l'information reçue de contreparties et la capacité des contreparties à respecter leurs engagements; la disponibilité et le caractère abordable et approprié de la réassurance; les instances judiciaires et réglementaires, y compris les audits fiscaux, les litiges fiscaux ou d'autres instances semblables; la capacité à adapter les produits et services pour suivre l'évolution du marché; notre capacité à attirer et à maintenir en poste les principaux membres de la direction, employés et agents; l'utilisation et l'interprétation appropriées de modèles complexes ou les défaillances des modèles utilisés; les risques politiques, juridiques, opérationnels et autres liés aux activités de la Société à l'extérieur de l'Amérique du Nord; les acquisitions et notre capacité à les mener à terme, y compris à obtenir le financement par emprunt ou par actions nécessaire; l'incapacité à obtenir les avantages prévus relatifs à l'acquisition des activités relatives aux régimes de retraite de la New York Life et aux activités canadiennes de Standard Life plc, en tout ou en partie; les perturbations et les changements touchant des éléments essentiels des systèmes de la Société ou les infrastructures publiques; les préoccupations environnementales; ainsi que notre capacité à protéger notre propriété intellectuelle et l'exposition aux recours pour violation. Des renseignements supplémentaires à l'égard des facteurs de risque importants susceptibles d'entraîner un écart notable entre les résultats réels et les attentes exprimées ainsi qu'à l'égard des facteurs et hypothèses importants sur lesquels sont fondées les déclarations prospectives sont présentés dans le présent document ainsi que dans les rubriques « Gestion du risque et facteurs de risque » et « Principales méthodes comptables et actuarielles » du rapport de gestion et à la note des états financiers consolidés intitulée « Gestion du risque » et à la rubrique « Facteurs de risque » de notre plus récente notice annuelle et dans d'autres documents que nous avons déposés auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières au Canada et aux États-Unis. Nous ne nous engageons pas à réviser nos déclarations prospectives, sauf si la loi l'exige.

# 2014

## Société Financière Manuvie

### Rapport annuel

<b>14</b>	Rapport de gestion
14	Aperçu
16	Résultats financiers
25	Résultats par division
48	Gestion du risque et facteurs de risque
76	Cadre de gestion des fonds propres
79	Principales méthodes comptables et actuarielles
90	Contrôles et procédures
90	Rendement et mesures non conformes aux PCGR
94	Autres informations
<b>100</b>	États financiers consolidés
<b>105</b>	Notes des états financiers consolidés
<b>182</b>	Informations actuarielles supplémentaires
<b>185</b>	Conseil d'administration
<b>185</b>	Membres de la haute direction
<b>186</b>	Coordonnées
<b>187</b>	Glossaire
<b>189</b>	Information aux actionnaires

# Rapport de gestion

Le présent rapport de gestion est daté du 19 février 2015.

## Aperçu

**Manuvie, société canadienne et chef de file du secteur des services financiers, exerce ses activités principalement en Asie, au Canada et aux États-Unis. La vision de Manuvie consiste à être l'entreprise de services financiers la plus professionnelle du monde, en proposant à ses clients des solutions solides, fiables, sûres et avant-gardistes pour les aider dans leurs décisions financières les plus importantes. Notre réseau international de plus de 87 000 employés et agents offre à nos clients une vaste gamme de produits et de services de protection financière et de gestion de patrimoine. Nous offrons des produits destinés aux particuliers et aux entreprises à des millions de clients depuis nos trois divisions d'exploitation, soit l'Asie, le Canada et les États-Unis.**

**Les actifs gérés<sup>1</sup> par Manuvie et ses filiales s'établissaient à 691 milliards de dollars au 31 décembre 2014.**

Le **résultat net attribué aux actionnaires de Manuvie s'est élevé à 3,5 milliards de dollars en 2014, contre 3,1 milliards de dollars en 2013.** Le résultat net attribué aux actionnaires comprend le résultat tiré des activités de base<sup>1</sup> (qui englobe des éléments qui, selon nous, reflètent la capacité de résultat sous-jacente de l'entreprise) qui a totalisé 2,9 milliards de dollars en 2014, en comparaison de 2,6 milliards de dollars en 2013, et des éléments exclus du résultat tiré des activités de base de 0,6 milliard de dollars en 2014, en regard de 0,5 milliard de dollars en 2013. Le résultat net par action ordinaire pour 2014 s'est établi à 1,82 \$, comparativement à 1,63 \$ en 2013. Le rendement des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires pour l'exercice 2014 s'est inscrit à 11,9 %, contre 12,8 % en 2013.

En 2014, nous avons enregistré une croissance robuste du résultat net et du résultat tiré des activités de base, avons annoncé deux acquisitions importantes et accru notre dividende de 19 %. Notre stratégie porte ses fruits et a contribué à la tendance à l'amélioration des cinq derniers exercices. Malgré les difficultés attribuables à la conjoncture macroéconomique actuelle, notamment à la faiblesse des taux d'intérêt, nos résultats pour 2014 ont essentiellement respecté les prévisions et témoignent des progrès soutenus que nous réalisons vers l'atteinte de nos objectifs financiers.

En 2014, nos souscriptions de produits d'assurance vie ont été très vigoureuses et nous avons enregistré des actifs gérés records pour un 25<sup>e</sup> trimestre d'affilée. La croissance de nos activités sera soutenue par les acquisitions stratégiques des activités canadiennes de Standard Life plc et, sous réserve de l'obtention de l'approbation des organismes de réglementation, des activités relatives aux régimes de retraite de la New York Life. Malgré les difficultés graves avec lesquelles l'économie mondiale est aux prises, notre approche avant-gardiste nous aidera en 2015 et par la suite.

Les **souscriptions de produits d'assurance<sup>1</sup>** se sont établies à 2,5 milliards de dollars en 2014, un recul de 10 %<sup>2</sup> par rapport à celles de 2013 attribuable à une diminution des souscriptions de régimes d'assurance collective qui reflète notre approche rigoureuse en matière de tarification sur le marché très concurrentiel. Compte non tenu des produits d'assurance collective, les souscriptions de produits d'assurance ont augmenté de 13 % par rapport à celles de 2013. En Asie, nous avons enregistré des souscriptions records de produits d'assurance en devises constantes, qui ont grimpé de 31 % par rapport à 2013, du fait de la vigueur continue des souscriptions de produits destinés aux entreprises au Japon, du coup d'envoi réussi des campagnes de souscription et des lancements de produits à Hong Kong, et de la croissance supérieure à 10 % dans les autres régions d'Asie. Au Canada, l'augmentation des souscriptions de produits d'assurance destinés aux particuliers reflète le lancement réussi d'un nouveau produit d'assurance vie universelle simplifié. Aux États-Unis, au cours de chaque trimestre de l'exercice, les souscriptions de produits d'assurance ont connu une hausse séquentielle<sup>3</sup>, mais ont diminué par rapport à celles de 2013, en raison de la léthargie du marché de la planification successorale.

Les **souscriptions de produits de gestion de patrimoine<sup>1</sup>** ont atteint un niveau record de 52,6 milliards de dollars en 2014, une hausse de 1 % par rapport aux souscriptions records enregistrées en 2013. Compte non tenu des volumes de nouveaux prêts bancaires (qui sont inclus dans les souscriptions de gestion de patrimoine), les souscriptions de gestion de patrimoine se sont améliorées de 3 % par rapport à celles de l'exercice précédent, grâce à la contribution robuste des activités des trois régions. En Asie, les souscriptions de produits de gestion du patrimoine, en devises constantes, ont suivi une tendance à la hausse tout au long de l'exercice attribuable aux lancements de nouveaux produits, aux campagnes de marketing et à l'amélioration de l'humeur du marché. Au Canada, la progression des souscriptions de produits de gestion de patrimoine, compte non tenu des volumes de nouveaux prêts bancaires, découle du fait que les souscriptions de régimes de retraite collectifs se sont hissées au deuxième plus haut niveau de souscriptions enregistré au cours d'un exercice. Aux États-Unis, les souscriptions de fonds communs de placement toujours solides ont été supérieures à celles de l'industrie<sup>3</sup>, faisant contrepoids à l'incidence négative de l'intensification des pressions concurrentielles sur le marché des régimes de retraite collectifs.

<sup>1</sup> Mesure non conforme aux PCGR. Voir la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR » ci-après.

<sup>2</sup> La croissance (le recul) des souscriptions, des primes et dépôts et des fonds gérés est présenté(e) en devises constantes. Les devises constantes sont une mesure non conforme aux PCGR. Voir la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR » ci-après.

<sup>3</sup> Strategic Insight : ICI Confidential. Les fonds communs de placement, les fonds de fonds et les FNB vendus directement ne sont pas pris en compte. Le taux de croissance interne des souscriptions correspond aux nouveaux flux nets divisés par les actifs au début de la période. Données sur le secteur jusqu'à décembre 2014.



Le **ratio du montant minimal permanent requis pour le capital et l'excédent (« ratio du MMRPCE »)** de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers (« Manufacturers ») était de 248 % à la fin de 2014, un niveau inchangé par rapport à celui enregistré à la fin de 2013. Le ratio d'endettement de Manuvie s'est établi à 27,8 % au 31 décembre 2014, par rapport à 31,0 % à la fin de 2013.

## Direction stratégique

En 2014, nous avons fait d'importants progrès au chapitre de la réalisation de nos objectifs stratégiques, soit :

- Optimisation des possibilités que nous offre le marché de l'Asie – Nous avons enregistré des souscriptions de produits d'assurance records en devises constantes, grâce aux lancements de nouveaux produits et à l'expansion des canaux de distribution qui ont permis d'accélérer notre croissance, notamment au Japon (+60 %), en Chine (+28 %) et à Hong Kong (+15 %); nos souscriptions de produits de gestion de patrimoine records ont été semblables aux souscriptions records de 2013; nous avons renforcé la présence de nos activités de bancassurance en concluant neuf nouvelles ententes de distribution d'assurances, dont deux sont exclusives.
- Croissance de nos activités de gestion de patrimoine et d'actifs partout dans le monde – Nos actifs gérés ont atteint des niveaux records pour un 25<sup>e</sup> trimestre d'affilée; Gestion d'actifs Manuvie a enregistré des souscriptions exceptionnelles de ses produits destinés aux institutions par l'entremise d'une grande variété de mandats, et notre secteur Marchés privés, qui en est à sa première année d'activité, a apporté des mandats de 1,1 milliard de dollars; nous avons généré des flux nets de plus de 18 milliards de dollars dans nos activités de gestion d'actifs et de régimes de retraite collectifs.
- Développement de nos activités équilibrées au Canada – Nous avons annoncé l'acquisition des activités canadiennes de Standard Life plc, qui a été conclue le 30 janvier 2015; nous avons enregistré des souscriptions solides de régimes de retraite collectifs et de fonds communs de placement; nos souscriptions de produits d'assurance destinés aux particuliers ont augmenté, sous l'effet du lancement réussi d'un produit d'assurance vie universelle simplifié; les volumes de prêts de la Banque Manuvie ont diminué et les souscriptions de régimes de retraite collectifs ont reculé par suite des pressions concurrentielles.
- Poursuite de nos activités générant des résultats durables et des occasions de croissance aux États-Unis – Nous avons annoncé la conclusion d'une entente visant l'acquisition des activités relatives aux régimes de retraite de la New York Life; nous avons enregistré des souscriptions records de produits de gestion de patrimoine grâce à la solidité du volume des souscriptions de fonds communs de placement, qui a contrebalancé l'incidence négative de l'intensification des pressions concurrentielles sur le marché des régimes de retraite; nos souscriptions de produits d'assurance ont poursuivi leur progression au cours de l'exercice, du fait des modifications apportées aux produits.

Notre stratégie s'appuie sur ces priorités et ouvrira la voie en vue de la réalisation de notre vision qui consiste à aider les gens à prendre des décisions financières importantes.

Le premier volet de notre stratégie consiste à établir des relations plus holistiques et durables avec les clients. Notre stratégie consiste :

- à élaborer un profil complet de nos clients et à les encourager à prendre part à des entretiens plus personnalisés et sérieux;
- à offrir une expérience client simplifiée et davantage centrée sur leurs besoins;
- à fournir à nos distributeurs les outils qui leur permettront de répondre efficacement à un plus grand éventail de besoins des clients;
- à élargir, le cas échéant, les réseaux dans lesquels nous contrôlons mieux l'expérience client de bout en bout et dans lesquels nous pouvons répondre à un éventail plus large de besoins des clients. Pour ce faire, nous devons accroître le nombre de canaux directs et de canaux de services-conseils qui sont accessibles partout, en tout temps.

Le deuxième volet vise la poursuite du renforcement et de l'intégration de nos activités mondiales de gestion de patrimoine et de gestion d'actifs sur les marchés existants, ainsi que l'expansion de nos bureaux de souscription et de placement sur les nouveaux marchés pour répondre aux besoins de nos clients, qu'il s'agisse d'investisseurs privés ou d'institutions, comme les caisses de retraite et les fonds souverains. La demande de services de gestion de patrimoine et de gestion d'actifs ne cesse de croître dans le monde, y compris dans les régions où nous sommes absents à l'heure actuelle, des régions où il est possible pour les gestionnaires d'actifs d'ajouter de la valeur. Nous ne nous restreindrons pas aux régions dans lesquelles, à l'heure actuelle, nous exerçons déjà des activités d'assurance ou prévoyons le faire.

Le troisième volet de notre stratégie a pour objectif de tirer parti des compétences et de l'expérience des membres du personnel à l'échelle de nos activités internationales. Pour tirer pleinement avantage de nos investissements, nous devons en faire profiter l'ensemble de notre organisation mondiale.

# Résultats financiers

## Aux 31 décembre et pour les exercices clos à ces dates

(en millions de \$ CA, sauf indication contraire)

	2014	2013	2012
<b>Résultat net attribué aux actionnaires</b>	<b>3 501 \$</b>	3 130 \$	1 810 \$
Dividendes sur actions privilégiées	(126)	(131)	(112)
<b>Résultat net attribué aux porteurs d'actions ordinaires</b>	<b>3 375 \$</b>	2 999 \$	1 698 \$
<b>Rapprochement du résultat tiré des activités de base et du résultat net attribué aux actionnaires : Résultat tiré des activités de base<sup>1</sup></b>	<b>2 888 \$</b>	2 617 \$	2 249 \$
Résultats techniques liés aux placements en excédent des montants inclus dans le résultat tiré des activités de base	359	706	949
<b>Résultat tiré des activités de base et résultats techniques liés aux placements en excédent des montants inclus dans le résultat tiré des activités de base</b>	<b>3 247 \$</b>	3 323 \$	3 198 \$
Autres éléments visant le rapprochement du résultat tiré des activités de base et du résultat net attribué aux actionnaires :			
Incidence directe des marchés des actions et des taux d'intérêt et des garanties de rentes à capital variable	412	(336)	(582)
Modifications apportées aux méthodes et hypothèses actuarielles	(198)	(489)	(1 081)
Sortie des activités d'assurance à Taïwan <sup>2</sup>	12	350	(50)
Autres éléments	28	282	325
<b>Résultat net attribué aux actionnaires</b>	<b>3 501 \$</b>	3 130 \$	1 810 \$
Résultat de base par action ordinaire (\$ CA)	1,82 \$	1,63 \$	0,94 \$
Résultat dilué par action ordinaire (\$ CA)	1,80 \$	1,62 \$	0,92 \$
Résultat dilué tiré des activités de base par action ordinaire (\$ CA) <sup>1</sup>	1,48 \$	1,34 \$	1,15 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires (« RCP ») (%)	11,9 %	12,8 %	7,8 %
Rendement des capitaux propres tirés des activités de base (%) <sup>1</sup>	9,8 %	10,6 %	9,8 %
Souscriptions <sup>1</sup>			
Produits d'assurance <sup>3</sup>	2 544 \$	2 757 \$	3 279 \$
Produits de gestion de patrimoine	52 604 \$	49 681 \$	35 940 \$
Primes et dépôts <sup>1</sup>			
Produits d'assurance	25 015 \$	24 549 \$	24 221 \$
Produits de gestion de patrimoine	72 986 \$	63 701 \$	51 280 \$
Actifs gérés (en milliards de \$ CA) <sup>1</sup>	691 \$	599 \$	531 \$
Fonds propres (en milliards de \$ CA) <sup>1</sup>	39,6 \$	33,5 \$	29,2 \$
Ratio du MPRCE de Manufacturers	248 %	248 %	211 %

<sup>1</sup> Mesure non conforme aux PCGR. Pour des précisions sur notre utilisation des mesures non conformes aux PCGR, voir la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR » ci-après.

<sup>2</sup> Le montant de 12 millions de dollars en 2014 est principalement lié à des ajustements de clôture relatifs à la sortie, en 2013, de nos activités d'assurance à Taïwan, et la charge de 50 millions de dollars en 2012 représente les ajustements de clôture relatifs à la sortie en 2011 de nos activités de rétrocession vie.

<sup>3</sup> Les souscriptions de produits d'assurance ont été ajustées pour exclure Taïwan pour toutes les périodes, du fait de la sortie de nos activités d'assurance à Taïwan à la fin de 2013.

## Analyse du résultat net

**Le résultat net attribué aux actionnaires de Manuvie s'est élevé à 3,5 milliards de dollars pour l'exercice 2014, contre 3,1 milliards de dollars pour l'exercice 2013.** Le résultat net attribué aux actionnaires comprend le résultat tiré des activités de base (qui englobe des éléments qui, selon nous, reflètent la capacité de résultat sous-jacente de l'entreprise), qui a totalisé 2,9 milliards de dollars en 2014, en comparaison de 2,6 milliards de dollars en 2013, et des éléments exclus du résultat tiré des activités de base de 0,6 milliard de dollars en 2014, en regard de 0,5 milliard de dollars en 2013.

La hausse de 271 millions de dollars du résultat tiré des activités de base par rapport à celui de 2013 découle de l'augmentation des produits d'honoraires due à la hausse des actifs dans nos activités de gestion de patrimoine, de la diminution des coûts de couverture nets et de l'incidence favorable du raffermissement du dollar américain, ces facteurs ayant été contrebalancés en partie par des résultats techniques défavorables aux États-Unis. Du côté des divisions, le résultat tiré des activités de base en Asie a augmenté de 16 % par rapport à l'exercice précédent, après ajustement pour tenir compte de la hausse des coûts de couverture dynamique (avec une baisse correspondante des coûts de couverture à grande échelle dans le secteur Services généraux et autres), de l'incidence des variations des taux de change et de la vente de nos activités d'assurance à Taïwan à la fin de 2013. Au Canada, le résultat tiré des activités de base a progressé de 2 % par rapport à l'exercice précédent, mais a reculé de 15 % aux États-Unis en raison surtout de l'incidence secondaire des facteurs de marché, des activités de gestion des risques et des résultats techniques défavorables. L'incidence secondaire des facteurs de marché tient compte des répercussions défavorables de l'aplanissement de la courbe de rendement et des écarts de taux des obligations de sociétés sur la reprise des provisions pour écarts défavorables dans les activités d'assurance et de l'incidence de la remontée des marchés des actions et des activités de gestion des risques sur la reprise des marges sur les contrats de rente à capital variable. L'incidence primaire des facteurs de marché est comprise dans l'incidence directe des marchés des actions et des taux d'intérêt et est exclue du résultat tiré des activités de base.

L'augmentation de 100 millions de dollars sur douze mois des éléments exclus du résultat tiré des activités de base est principalement attribuable à une diminution de 291 millions de dollars des charges liées aux modifications apportées aux méthodes et hypothèses

actuarielles de même qu'à une augmentation de 748 millions de dollars liée à l'incidence directe des marchés des actions et des taux d'intérêt ainsi que des obligations au titre des garanties de rentes à capital variable, contrebalancées en partie par la non-récurrence d'éléments de 2013 et la baisse des résultats techniques liés aux placements en 2014. De plus, bien que les résultats techniques liés aux placements aient été solides pour les deux exercices, le profit de 359 millions de dollars inscrit en 2014 (outre les 200 millions de dollars de profits sur les placements inclus dans le résultat tiré des activités de base) a reculé de 347 millions de dollars par rapport à celui de 2013.

Les profits tirés des résultats techniques liés aux placements sont une combinaison des résultats en matière de placement tels qu'ils sont présentés et de l'incidence des activités d'investissement sur l'évaluation de nos provisions mathématiques. Les profits tirés des résultats techniques liés aux placements en 2014 de 559 millions de dollars (906 millions de dollars en 2013), y compris le montant de 200 millions de dollars inscrit dans le résultat tiré des activités de base, comprennent un montant de 667 millions de dollars (571 millions de dollars en 2013) lié principalement à l'incidence des activités de placement (tant dans des actifs à revenu fixe que dans des actifs alternatifs à long terme) sur l'évaluation de nos provisions mathématiques, et un montant de 103 millions de dollars (162 millions de dollars en 2013) attribuable à nos résultats positifs au chapitre du crédit par rapport à nos hypothèses à long terme, contrebalancés en partie par l'incidence de 211 millions de dollars (55 millions de dollars en 2013) des pertes de juste valeur des actifs alternatifs à long terme. En 2013, les profits tirés des résultats techniques liés aux placements comprenaient également un montant de 228 millions de dollars lié aux activités de répartition des actifs qui ont amélioré les liquidités excédentaires et donné lieu à des actifs à rendement plus élevé dans les composantes du passif connexes.

Le tableau ci-dessous établit le rapprochement du résultat net attribué aux actionnaires de 3 501 millions de dollars et du résultat tiré des activités de base de 2 888 millions de dollars pour l'exercice 2014.

<b>Exercices clos les 31 décembre</b> (en millions de \$ CA, non audité)	<b>2014</b>	2013	2012
<b>Résultat tiré des activités de base<sup>1</sup></b>			
Division Asie <sup>2</sup>	<b>1 008 \$</b>	921 \$	963 \$
Division canadienne <sup>2</sup>	<b>927</b>	905	835
Division américaine <sup>2</sup>	<b>1 383</b>	1 510	1 085
Services généraux et autres (excluant le coût prévu des couvertures à grande échelle et les profits sur les placements liés aux activités de base)	<b>(446)</b>	(506)	(345)
Coût prévu des couvertures à grande échelle <sup>2, 3</sup>	<b>(184)</b>	(413)	(489)
Résultats techniques liés aux placements inclus dans le résultat tiré des activités de base <sup>4</sup>	<b>200</b>	200	200
<b>Total du résultat tiré des activités de base</b>	<b>2 888 \$</b>	2 617 \$	2 249 \$
Résultats techniques liés aux placements en excédent des montants inclus dans le résultat tiré des activités de base <sup>4</sup>	<b>359</b>	706	949
<b>Résultat tiré des activités de base et résultats techniques liés aux placements en excédent des montants inclus dans le résultat tiré des activités de base</b>	<b>3 247 \$</b>	3 323 \$	3 198 \$
Modifications apportées aux méthodes et hypothèses actuarielles <sup>5</sup>	<b>(198)</b>	(489)	(1 081)
Incidence directe des marchés des actions et des taux d'intérêt et des obligations au titre des garanties de rentes à capital variable <sup>6</sup> (voir tableau ci-après)	<b>412</b>	(336)	(582)
Sortie des activités d'assurance à Taïwan en 2013 <sup>7</sup>	<b>12</b>	350	(50)
Incidence des changements apportés aux produits en vigueur et de la réappropriation de traités de réassurance <sup>8</sup>	<b>24</b>	261	260
Éléments fiscaux importants et exceptionnels <sup>9</sup>	<b>4</b>	47	322
Dépréciation du goodwill	<b>–</b>	–	(200)
Frais de restructuration liés à la refonte de la structure organisationnelle <sup>10</sup>	<b>–</b>	(26)	(57)
<b>Résultat net attribué aux actionnaires</b>	<b>3 501 \$</b>	3 130 \$	1 810 \$

<sup>1</sup> Mesure non conforme aux PCGR. Voir la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR » ci-après.

<sup>2</sup> La diminution des coûts de couverture à grande échelle prévus en 2014 par rapport à 2013 a été compensée en partie par une augmentation des coûts de couverture dynamique compris dans le résultat tiré des activités de base des Divisions américaine et canadienne et de la Division Asie.

<sup>3</sup> La perte nette sur les couvertures d'actions à grande échelle subie en 2014 s'est établie à 304 millions de dollars et comprend une charge de 184 millions de dollars relativement au coût prévu estimé des couvertures d'actions à grande échelle en fonction de nos hypothèses d'évaluation à long terme et une charge de 120 millions de dollars découlant du rendement supérieur des marchés par rapport à nos hypothèses d'évaluation (comprises dans l'incidence directe des marchés des actions et des taux d'intérêt et des obligations au titre des garanties de rente à capital variable mentionnée ci-après).

<sup>4</sup> Comme il est mentionné à la rubrique « Principales méthodes comptables et actuarielles » ci-après, les passifs des contrats d'assurance, montant net, pour les assureurs canadiens sont établis, selon les IFRS, au moyen de la méthode canadienne axée sur le bilan (« MCAB »). En vertu de la MCAB, l'évaluation des provisions mathématiques comprend les estimations concernant les revenus de placement prévus futurs attribuables aux actifs qui sous-tendent les contrats. Les profits et les pertes liés aux résultats techniques sont comptabilisés lorsque les activités de la période considérée diffèrent de celles qui ont été utilisées dans les provisions mathématiques au début de la période. Ces profits et pertes peuvent être liés au rendement des placements de la période considérée, ainsi qu'à la variation de nos provisions mathématiques liée à l'incidence des activités d'investissement de la période considérée sur les hypothèses concernant les revenus de placement prévus futurs. L'incidence directe des taux d'intérêt et des marchés des actions est présentée séparément. Le montant maximal de 200 millions de dollars par année de résultats techniques sur les placements favorables inclus sera accru et porté à 400 millions de dollars par année à compter du premier trimestre de 2015 (« T1 2015 »). Pour en savoir plus, voir la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR » ci-après.

<sup>5</sup> De la charge de 198 millions de dollars de 2014 liée aux modifications apportées aux méthodes et hypothèses actuarielles, un montant de 69 millions de dollars a été comptabilisé au troisième trimestre dans le cadre de la révision annuelle complète des hypothèses d'évaluation. Au cours de l'exercice, les charges attribuables aux variations des hypothèses relatives aux déchéances et à la mise à jour des normes actuarielles relatives aux normes d'étalonnage des obligations de fonds distincts ont été compensées en partie par les avantages découlant de l'amélioration des prévisions de flux de trésorerie relatifs aux actifs et aux passifs, y compris un examen approfondi du modèle de flux de trésorerie futurs relatifs à l'impôt pour nos activités d'assurance aux États-Unis, la mise à jour des hypothèses sur la mortalité et la morbidité et la mise à jour des normes actuarielles relatives aux hypothèses de réinvestissement économique.

- <sup>6)</sup> L'incidence directe des marchés des actions et des taux d'intérêt est fonction de nos hypothèses relatives à l'évaluation des provisions mathématiques et comprend des modifications apportées aux hypothèses relatives aux taux d'intérêt. Elle comprend aussi les profits et les pertes réels sur les dérivés associés à nos couvertures d'actions à grande échelle. Nous incluons également les profits et les pertes sur la vente de titres d'emprunt désignés comme DV, car la direction pourrait être en mesure de compenser partiellement les incidences directes des variations des taux d'intérêt présentées dans les composantes passif. Les composantes de cet élément sont présentées dans le tableau ci-après.
- <sup>7)</sup> Le montant de 12 millions de dollars en 2014 a trait principalement aux ajustements de clôture relatifs à la sortie de nos activités d'assurance à Taiwan, et la charge de 50 millions de dollars en 2012 représente les ajustements de clôture relatifs à la sortie, en 2011, de nos activités de rétrocession vie.
- <sup>8)</sup> Le montant de 2014 se rapporte à la réappropriation d'un traité de réassurance au Canada. Le profit de 261 millions de dollars en 2013 comprend l'incidence sur l'évaluation des provisions mathématiques des modifications, approuvées par les titulaires de contrats, apportées aux objectifs de placement de comptes distincts qui appuient nos produits de rente à capital variable aux États-Unis et la réappropriation d'un traité de réassurance en Asie. Le profit de 260 millions de dollars en 2012 est lié en grande partie à la réappropriation d'un traité de réassurance et à des modifications apportées aux fonds distincts en vigueur au Canada.
- <sup>9)</sup> Le profit de 4 millions de dollars réalisé en 2014 se rapporte aux modifications des taux d'imposition en Asie. Les éléments fiscaux de 2013 reflètent surtout l'incidence des modifications des taux d'imposition provinciaux canadiens sur nos actifs d'impôt différé. Les éléments fiscaux de 2012 comprennent 264 millions de dollars d'éléments fiscaux importants et exceptionnels aux États-Unis et 58 millions de dollars découlant de changements des taux d'impôt au Japon.
- <sup>10)</sup> Les frais de restructuration se rapportent aux coûts d'indemnités de cessation d'emploi, de régimes de retraite et de consultation dans le cadre du projet de refonte de la structure organisationnelle de la Société, qui a été achevé au cours du deuxième trimestre de 2013 (« T2 2013 »).

Le profit (la perte) net(te) lié(e) à l'incidence directe des marchés des actions et des taux d'intérêt et des obligations au titre des garanties de rentes à capital variable figurant dans le tableau précédent découle de ce qui suit :

<b>Exercices clos les 31 décembre</b> (en millions de \$ CA, non audité)	<b>2014</b>	2013	2012
Incidence directe des marchés des actions et des obligations au titre des garanties de rentes à capital variable <sup>1</sup>	<b>(182)\$</b>	458 \$	851 \$
Taux de réinvestissement des titres à revenu fixe utilisés dans l'évaluation des provisions mathématiques <sup>2</sup>	<b>729</b>	(276)	(740)
Vente d'obligations désignées comme DV et positions en dérivés du secteur Services généraux et autres	<b>(40)</b>	(262)	(16)
Charges attribuables aux hypothèses moins élevées relatives aux taux de réinvestissement ultime des titres à revenu fixe utilisés dans l'évaluation des provisions mathématiques <sup>3</sup>	<b>(95)</b>	(256)	(677)
<b>Incidence directe des marchés des actions et des taux d'intérêt et des obligations au titre des garanties de rentes à capital variable</b>	<b>412 \$</b>	(336)\$	(582)\$

<sup>1)</sup> En 2014, des pertes brutes de 2 179 millions de dollars découlant de l'exposition aux actions et des charges brutes de couverture des actions de 120 millions de dollars liées aux couvertures à grande échelle ont été compensées en partie par un profit de 2 117 millions de dollars lié aux couvertures dynamiques, ce qui a donné lieu à une perte de 182 millions de dollars.

<sup>2)</sup> Le profit réalisé en 2014 au titre des hypothèses relatives aux taux de réinvestissement des titres à revenu fixe découle de l'incidence directe, sur l'évaluation des provisions mathématiques, des variations des courbes de rendement principalement aux États-Unis et au Canada.

<sup>3)</sup> Les charges périodiques au titre du taux de réinvestissement ultime ont cessé d'être comptabilisées à compter du T4 2014, en raison des révisions aux normes de pratique actuarielles canadiennes se rapportant aux hypothèses de réinvestissement économique.

## **Résultat par action ordinaire et rendement des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires**

Le résultat net par action ordinaire pour 2014 s'est établi à 1,82 \$, comparativement à 1,63 \$ en 2013. Le rendement des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires pour l'exercice 2014 s'est inscrit à 11,9 %, contre 12,8 % en 2013.

### **Produits**

Les produits englobent i) les primes des polices d'assurance vie et maladie et des produits de rente à revenu fixe, nettes des primes cédées à des réassureurs, ii) les produits de placement comprenant les produits tirés des actifs du fonds général, l'expérience au chapitre du crédit et les profits et les pertes sur les actifs détenus par le secteur Services généraux, iii) les produits d'honoraires et autres produits tirés des services offerts, et iv) les profits (pertes) réalisé(e)s et latent(e)s sur les actifs servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance et des contrats de placement et sur le programme de couverture à grande échelle. Les équivalents primes et dépôts de type « services administratifs seulement » (« SAS »), ainsi que les dépôts reçus par la Société au titre des contrats de placement, notamment les fonds distincts, les fonds communs de placement et les fonds gérés, ne sont pas inclus dans les produits. Cependant, les produits d'honoraires reçus sur ces produits sont inclus dans les produits. Ces dépôts et ces équivalents primes pour SAS productifs et les équivalents dépôts représentent une part importante de nos activités; par conséquent, les produits ne représentent pas entièrement les souscriptions et les autres activités de chaque période. La mesure des primes et dépôts ci-après tient compte de ces facteurs.

Pour l'exercice 2014, les produits avant les profits réalisés et latents (pertes réalisées et latentes) se sont établis à 37,4 milliards de dollars, une hausse de 5 % par rapport à ceux de l'exercice 2013, après ajustement pour tenir compte du profit non récurrent sur la vente de nos activités d'assurance de Taiwan au quatrième trimestre de 2013 (« T4 2013 »). La hausse tient compte de l'augmentation des produits d'honoraires découlant de l'augmentation des actifs dans nos activités de gestion de patrimoine et du raffermissement du dollar américain. Les primes nettes, en devises constantes, ont augmenté de 12 % en Asie, mais ont reculé au Canada et aux États-Unis respectivement de 2 % et 13 %.

Les profits nets réalisés et latents (pertes nettes réalisées et latentes) sur les actifs servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance et des contrats de placement et sur notre programme de couverture à grande échelle sont principalement liés à l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt sur la juste valeur de nos obligations et de nos instruments dérivés à revenu fixe. En 2014, la baisse générale des taux d'intérêt a entraîné une augmentation des produits, tandis que, en 2013, l'amélioration des taux d'intérêt avait donné lieu à une diminution des produits.

Voir la rubrique « Résultats financiers – Incidence de la comptabilisation à la juste valeur » ci-après.

## Produits

**Exercices clos les 31 décembre**  
(en millions de \$ CA, non audité)

	2014	2013	2012
Primes brutes	25 226 \$	24 892 \$	24 617 \$
Primes cédées	(7 343)	(7 382)	(7 194)
Primes nettes avant la coassurance des rentes différées à capital fixe	17 883 \$	17 510 \$	17 423 \$
Primes cédées en lien avec la coassurance des rentes différées à capital fixe	–	–	(7 229)
Produits de placement	10 808	9 860	9 802
Autres produits <sup>1</sup>	8 739	8 876	7 289
Total des produits avant les profits réalisés et latents (pertes réalisées et latentes) sur les actifs servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance et des contrats de placement et sur le programme de couverture à grande échelle	37 430 \$	36 246 \$	27 285 \$
Profits réalisés et latents (pertes réalisées et latentes) sur les actifs servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance et des contrats de placement et sur le programme de couverture à grande échelle	17 092	(17 607)	1 825
<b>Total des produits</b>	<b>54 522 \$</b>	<b>18 639 \$</b>	<b>29 110 \$</b>

<sup>1</sup> En 2013, les autres produits comprenaient un profit avant impôt de 479 millions de dollars sur la vente de nos activités d'assurance à Taïwan.

## Primes et dépôts

Les primes et dépôts<sup>4</sup> sont une autre mesure de la croissance du chiffre d'affaires, étant donné qu'ils comprennent tous les nouveaux flux de trésorerie liés aux titulaires de contrats et que, contrairement au total des produits, ils ne subissent pas l'incidence de la volatilité générée par la comptabilisation à la juste valeur. Les primes et dépôts des produits d'assurance se sont élevés à 25,0 milliards de dollars en 2014, en baisse de 1 %, en devises constantes, par rapport à ceux de 2013. Les primes et dépôts des produits de gestion de patrimoine se sont établis à 73,0 milliards de dollars en 2013, une hausse de 9 %, en devises constantes, par rapport à ceux de 2013.

## Actifs gérés

Les actifs gérés<sup>4</sup> au 31 décembre 2014 ont atteint un niveau record de 691 milliards de dollars, une augmentation de 92 milliards de dollars, ou 9 %, en devises constantes, par rapport aux actifs gérés au 31 décembre 2013. L'augmentation est essentiellement attribuable à la croissance de nos activités de gestion d'actifs, aux marchés des actions favorables et à l'incidence liée à la comptabilisation à la juste valeur de la réduction des taux d'intérêt sur les placements en titres à revenu fixe.

## Actifs gérés

**Aux 31 décembre**  
(en millions de \$ CA)

	2014	2013	2012
Fonds général	269 310 \$	232 709 \$	227 932 \$
Actif net des fonds distincts <sup>1</sup>	256 532	239 871	209 197
Fonds communs de placement, comptes de placement autogérés institutionnels et autres <sup>1, 2</sup>	165 287	126 353	94 029
<b>Total des fonds gérés</b>	<b>691 129 \$</b>	<b>598 933 \$</b>	<b>531 158 \$</b>

<sup>1</sup> L'actif net des fonds distincts et celui des fonds communs de placement et autres fonds ne peuvent pas servir à régler les passifs du fonds général de la Société.

<sup>2</sup> Les autres fonds représentent les caisses de retraite, les caisses en gestion commune, les fonds de dotation et d'autres fonds institutionnels que gère la Société au nom de tiers.

## Fonds propres

Le total des fonds propres<sup>4</sup> s'est élevé à 39,6 milliards de dollars au 31 décembre 2014 par rapport à 33,5 milliards de dollars au 31 décembre 2013, une hausse de 6,1 milliards de dollars. L'augmentation tenait compte du résultat net de 3,5 milliards de dollars, de l'incidence du change de 1,9 milliard de dollars et de l'émission de fonds propres d'un montant net de 1,0 milliard de dollars (compte non tenu d'un montant de 1,0 milliard de dollars au titre du rachat de titres d'emprunt de premier rang de Manuvie, étant donné qu'ils ne sont pas inclus dans notre définition de fonds propres), contrebalancés en partie par les dividendes en espèces de 0,9 milliard de dollars versés au cours de la période.

Le ratio du montant minimal permanent requis pour le capital et l'excédent (« ratio du MMRPCE ») de Manufacturers a clôturé 2014 à 248 %, un niveau inchangé par rapport à celui enregistré à la fin de 2013. Le ratio d'endettement de Manuvie s'est établi à 27,8 % au 31 décembre 2014, par rapport à 31,0 % à la fin de 2013.

En 2014, nous avons mobilisé 1,8 milliard de dollars à titre de nouveau financement, et des emprunts de 1,8 milliard de dollars sont arrivés à échéance ou ont été remboursés, y compris des titres d'emprunt de premier rang de 1,0 milliard de dollars.

Nous avons également émis des reçus de souscription d'un montant de 2,26 milliards de dollars, qui ont été échangés contre des actions ordinaires après la fin de l'exercice par suite de la conclusion de l'acquisition des activités canadiennes de Standard Life plc le 30 janvier 2015. Sur une base pro forma, si la transaction avait été conclue le 31 décembre 2014, le ratio du MMRPCE se serait situé

<sup>4</sup> Mesure non conforme aux PCGR. Voir la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR » ci-après.

dans une fourchette de 235 % à 240 % et le ratio d'endettement aurait été de 27,1 %. L'incidence sur le ratio du MMPRCE sera partiellement contrebalancée par les répercussions favorables de la modification apportée aux lignes directrices le concernant, en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2015.

### Incidence de la comptabilisation à la juste valeur

Les méthodes de comptabilisation à la juste valeur ont une incidence sur l'évaluation de nos actifs et de nos passifs. L'écart entre les montants déclarés de nos actifs et ceux de nos passifs établis à la date du bilan et à la date du bilan précédent selon les principes de comptabilisation à la valeur de marché applicables est présenté à titre de résultats techniques liés aux placements, et l'incidence directe des marchés des actions et des taux d'intérêt et des garanties de rentes à capital variable assorties d'une couverture dynamique, chacun de ces éléments influant sur le résultat net (voir la rubrique « Analyse du résultat net » ci-dessus).

En 2014, nous avons comptabilisé des profits réalisés et latents nets de 17,1 milliards de dollars sur les produits sur les placements. Ce montant est attribuable à l'incidence, découlant de la comptabilisation à la valeur de marché, de la baisse des taux d'intérêt sur nos obligations et nos instruments dérivés à revenu fixe et de l'amélioration des marchés des actions sur les contrats à terme dans le cadre de notre programme de couverture d'actions à grande échelle et dynamique, ainsi qu'à d'autres éléments.

Comme il est mentionné à la rubrique « Principales méthodes comptables et actuarielles » ci-après, les passifs de contrats d'assurance, montant net, sont établis, selon les IFRS, au moyen de la MCAB, comme l'exige l'Institut canadien des actuaires. L'évaluation des provisions mathématiques comprend l'estimation des prestations et des obligations au titre des règlements futurs qui devront être versées aux titulaires de contrats sur la durée restante des contrats en vigueur, y compris le coût du traitement des contrats, après retranchement des produits futurs attendus des contrats et des revenus de placement prévus futurs attribuables aux actifs qui sous-tendent les contrats. Le rendement des placements est projeté à l'aide des portefeuilles d'actifs actuels et des stratégies prévues de réinvestissement. Les profits et les pertes liés aux résultats techniques sont comptabilisés lorsque les activités de la période considérée diffèrent de celles qui ont été utilisées dans les provisions mathématiques au début de la période. Nous classons les profits et les pertes par type d'hypothèses. Par exemple, les activités d'investissement de la période considérée qui ont pour effet de faire augmenter (diminuer) les revenus de placement prévus futurs attribuables aux actifs qui sous-tendent les contrats donneront lieu à un profit ou une perte lié(e) aux résultats techniques.

### Risques liés aux actions cotées et aux taux d'intérêt

Au 31 décembre 2014, il a été estimé qu'un recul de 10 % des marchés des actions se traduirait, sur notre résultat, par une charge de 480 millions de dollars, et une diminution de 50 points de base des taux d'intérêt, par une charge de 100 millions de dollars. Voir la rubrique « Gestion du risque et facteurs de risque » ci-après.

### Incidence des taux de change

Nous exerçons nos activités sur de nombreux marchés mondiaux, y compris le Canada, les États-Unis et divers pays d'Asie, et nous générons des produits et engageons des charges en devises locales dans ces territoires, produits et charges qui sont convertis en dollars canadiens. Nous sommes surtout exposés au risque lié aux fluctuations du taux de change du dollar américain.

Les éléments qui ont une incidence sur nos comptes de résultat consolidés sont convertis en dollars canadiens au moyen des taux de change moyens de chaque période. Pour ce qui est des éléments qui touchent nos états de la situation financière consolidés, la conversion des devises est fondée sur les taux de clôture. Le tableau qui suit présente les taux de change les plus pertinents pour 2014 et 2013.

Taux de change	Trimestriels					Annuels	
	T4 14	T3 14	T2 14	T1 14	T4 13	2014	2013
Moyenne <sup>1</sup>							
Dollar américain	<b>1,1356</b>	1,0890	1,0905	1,1031	1,0494	<b>1,1046</b>	1,0298
Yen	<b>0,0099</b>	0,0105	0,0107	0,0107	0,0105	<b>0,0105</b>	0,0106
Dollar de Hong Kong	<b>0,1464</b>	0,1405	0,1407	0,1422	0,1353	<b>0,1425</b>	0,1328
À la fin de la période							
Dollar américain	<b>1,1601</b>	1,1208	1,0676	1,1053	1,0636	<b>1,1601</b>	1,0636
Yen	<b>0,0097</b>	0,0102	0,0105	0,0107	0,0101	<b>0,0097</b>	0,0101
Dollar de Hong Kong	<b>0,1496</b>	0,1443	0,1378	0,1425	0,1372	<b>0,1496</b>	0,1372

<sup>1)</sup> Les données sur les taux moyens pour le trimestre proviennent de la Banque du Canada et s'appliquent aux éléments des comptes de résultat consolidés pour chaque période. Le taux moyen pour l'exercice correspond à une moyenne des quatre taux moyens trimestriels.

En général, notre résultat net est avantagé par l'affaiblissement du dollar canadien et désavantagé par son raffermissement, étant donné que le résultat net des établissements de la Société à l'étranger est converti en dollars canadiens. Toutefois, en périodes de pertes, l'affaiblissement du dollar canadien se traduit par une augmentation des pertes. L'incidence relative du change au cours d'une période donnée découle de la fluctuation des taux de change et du pourcentage du résultat qui est généré par nos établissements à l'étranger.

En 2014, les fluctuations des taux de change, attribuables essentiellement au raffermissement du dollar américain par rapport au dollar canadien, ont entraîné une hausse du résultat tiré des activités de base de 129 millions de dollars en regard du résultat de 2013. L'incidence du change sur les éléments exclus du résultat tiré des activités de base n'est pas pertinente en raison de la nature de ces éléments.

## Faits saillants financiers du quatrième trimestre

### Trimestres clos les 31 décembre

(en millions de \$ CA, sauf les montants par action)

	2014	2013	2012
Résultat net attribué aux actionnaires	<b>640 \$</b>	1 297 \$	1 077 \$
Résultat tiré des activités de base <sup>1, 2</sup> (voir le rapprochement ci-après)	<b>713 \$</b>	685 \$	554 \$
Résultat dilué par action ordinaire (\$ CA)	<b>0,33 \$</b>	0,68 \$	0,57 \$
Résultat dilué tiré des activités de base par action ordinaire (\$ CA) <sup>2</sup>	<b>0,36 \$</b>	0,35 \$	0,28 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires (annualisé)	<b>8,1 %</b>	20,2 %	19,2 %
Souscriptions <sup>2</sup>	<b>760 \$</b>	617 \$	922 \$
Produits d'assurance <sup>3</sup>			
Produits de gestion de patrimoine	<b>13 762 \$</b>	12 241 \$	10 439 \$
Primes et dépôts <sup>2</sup>			
Produits d'assurance	<b>6 649 \$</b>	6 169 \$	6 629 \$
Produits de gestion de patrimoine	<b>18 863 \$</b>	15 367 \$	17 499 \$

<sup>1)</sup> L'incidence des fluctuations des taux de change au T4 2014 par rapport à ceux au T4 2013 s'est élevée à 35 millions de dollars.

<sup>2)</sup> Mesure non conforme aux PCGR. Voir la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR » ci-après.

<sup>3)</sup> Les souscriptions de produits d'assurance ont été ajustées pour exclure Taïwan pour toutes les périodes, en raison de la vente de nos activités d'assurance à Taïwan à la fin de 2013.

Le **résultat net attribué aux actionnaires de Manuvie pour le T4 2014** s'est élevé à 640 millions de dollars, contre 1 297 millions de dollars au T4 2013. Au T4 2014, le résultat net attribué aux actionnaires tient compte du résultat tiré des activités de base de 713 millions de dollars, en comparaison de 685 millions de dollars au T4 2013, et d'éléments exclus du résultat tiré des activités de base qui ont donné lieu à une perte nette de 73 millions de dollars au T4 2014, en regard d'un profit net de 612 millions de dollars au T4 2013.

L'augmentation de 28 millions de dollars du résultat tiré des activités de base par rapport à celui pour le T4 2013 s'explique par la hausse du produit d'honoraires découlant de la croissance des actifs dans nos activités de gestion de patrimoine, par l'accroissement des volumes de nouvelles affaires, par la baisse des charges et par le raffermissement du dollar américain, ces facteurs ayant été contrebalancés en partie par les pertes liées aux résultats techniques des titulaires de contrats en Amérique du Nord. Sur le plan des divisions, le résultat tiré des activités de base en Asie a augmenté de 19 % par rapport à celui pour le T4 2013, après ajustement pour tenir compte de la hausse des coûts de couverture dynamique (avec une baisse correspondante des coûts de couverture à grande échelle dans le secteur Services généraux et autres), de l'incidence des variations des taux de change et de la vente de nos activités d'assurance à Taïwan à la fin de 2013. Le résultat tiré des activités de base canadiennes a diminué de 4 % et le résultat tiré des activités de base américaines a diminué de 15 % en raison des pertes liées aux résultats techniques des titulaires de contrats subies par les deux divisions au T4 2014.

En ce qui a trait aux éléments exclus du résultat tiré des activités de base pour le T4 2014, les pertes de juste valeur liées à l'incidence du recul marqué des prix du pétrole sur les placements détenus au Canada et aux États-Unis ont été surtout compensées par l'incidence favorable, sur l'évaluation des provisions mathématiques, des variations des courbes de rendement, les pertes au titre des résultats techniques liés aux placements s'établissant à 353 millions de dollars (dont des profits de 50 millions de dollars ont été inclus dans le résultat tiré des activités de base et 403 millions de dollars des pertes ont été exclus du résultat tiré des activités de base) et les profits liés à l'incidence directe des taux d'intérêt et des marchés des actions atteignant 377 millions de dollars. Les charges liées aux méthodes et hypothèses actuarielles et aux modifications apportées aux pratiques se sont établies à un montant net de 59 millions de dollars et comprennent un profit net de 65 millions de dollars découlant des révisions faites par le Conseil des normes actuarielles du Canada aux normes de pratique se rapportant aux hypothèses de réinvestissement économique. Un profit découlant des modifications aux hypothèses relatives aux taux de réinvestissement des titres à revenu fixe (une provision pour l'utilisation d'actifs de toutes échéances assortis d'écart de taux, un changement des scénarios générés de manière déterministe par des scénarios générés de manière stochastique pour la majorité des activités nord-américaines, et des modifications aux scénarios de taux d'intérêt sans risque) a été contrebalancé en partie par une nouvelle marge pour écarts défavorables des actifs alternatifs à long terme et des actions cotées.

Les éléments exclus du résultat tiré des activités de base pour le T4 2013 comprenaient des résultats techniques solides liés aux placements, le profit non récurrent sur la vente de nos activités d'assurance à Taïwan et un montant lié à des modifications aux objectifs de placement des comptes distincts qui soutiennent nos produits de rente à capital variable aux États-Unis.

## Analyse du résultat net

Le tableau ci-dessous présente le rapprochement du résultat net attribué aux actionnaires de 640 millions de dollars et du résultat tiré des activités de base de 713 millions de dollars pour le T4 2014.

(en millions de \$ CA, non audité)	T4 2014	T4 2013
<b>Résultat tiré des activités de base<sup>1</sup></b>		
Division Asie <sup>2</sup>	260 \$	227 \$
Division canadienne <sup>2</sup>	224	233
Division américaine <sup>2</sup>	338	366
Services généraux et autres (excluant le coût prévu des couvertures à grande échelle et les profits sur les placements liés aux activités de base)	(112)	(138)
Coût prévu des couvertures à grande échelle <sup>2, 3</sup>	(47)	(53)
Résultats techniques liés aux placements inclus dans le résultat tiré des activités de base <sup>4</sup>	50	50
<b>Résultat tiré des activités de base</b>	<b>713 \$</b>	<b>685 \$</b>
Résultats techniques liés aux placements en excédent des montants inclus dans le résultat tiré des activités de base <sup>4</sup>	(403)	215
<b>Résultat tiré des activités de base et résultats techniques liés aux placements en excédent des montants inclus dans le résultat tiré des activités de base</b>	<b>310 \$</b>	<b>900 \$</b>
Autres éléments visant le rapprochement du résultat tiré des activités de base et du résultat net attribué aux actionnaires :		
Profits (charges) découlant de l'incidence directe des marchés des actions et des taux d'intérêt et des obligations au titre des garanties de rentes à capital variable (voir tableau ci-après) <sup>4, 5</sup>	377	(81)
Modifications apportées aux méthodes et hypothèses actuarielles <sup>6</sup>	(59)	(133)
Sortie des activités d'assurance à Taïwan	12	350
Incidence des changements apportés aux produits en vigueur et de la réappropriation de traités de réassurance <sup>7</sup>	–	261
<b>Résultat net attribué aux actionnaires</b>	<b>640 \$</b>	<b>1 297 \$</b>

<sup>1</sup> Mesure non conforme aux PCGR. Voir la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR » ci-après.

<sup>2</sup> La diminution des coûts de couverture à grande échelle prévus au T4 2014 par rapport au T4 2013 a été compensée en partie par une augmentation des coûts de couverture dynamique compris dans le résultat tiré des activités de base de la Division Asie, de la Division canadienne et de la Division américaine.

<sup>3</sup> La perte nette sur les couvertures d'actions à grande échelle subie au T4 2014 s'est établie à 107 millions de dollars et comprend une charge de 47 millions de dollars relativement au coût prévu estimé des couvertures d'actions à grande échelle en fonction de nos hypothèses d'évaluation à long terme et une charge de 60 millions de dollars découlant du rendement supérieur des marchés par rapport à nos hypothèses d'évaluation (comprises dans l'incidence directe des marchés des actions et des taux d'intérêt et des obligations au titre des garanties de rentes à capital variable mentionnée ci-après).

<sup>4</sup> Comme il est mentionné à la rubrique « Principales méthodes comptables et actuarielles » ci-après, les passifs des contrats d'assurance, montant net, pour les assureurs canadiens sont établis, selon les IFRS, au moyen de la MCAB. En vertu de la MCAB, l'évaluation des provisions mathématiques comprend les estimations concernant les revenus de placement prévus futurs attribuables aux actifs qui sous-tendent les contrats. Les profits et les pertes liés aux résultats techniques sont comptabilisés lorsque les activités de la période considérée diffèrent de celles qui ont été utilisées dans les provisions mathématiques au début de la période. Ces profits et pertes peuvent être liés au rendement des placements de la période considérée, ainsi qu'à la variation de nos provisions mathématiques liée à l'incidence des activités d'investissement de la période considérée sur les hypothèses concernant les revenus de placement prévus futurs. L'incidence directe des marchés des actions et des taux d'intérêt est présentée séparément. Le montant maximal de 200 millions de dollars par année de résultats techniques sur les placements favorables inclus sera accru et porté à 400 millions de dollars par année à compter du T1 2015. Pour en savoir plus, voir la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR » ci-après.

<sup>5</sup> L'incidence directe des marchés des actions et des taux d'intérêt est fonction de nos hypothèses relatives à l'évaluation des provisions mathématiques et comprend des modifications apportées aux hypothèses relatives aux taux d'intérêt. Elle comprend aussi les profits et les pertes réels sur les dérivés associés à nos couvertures d'actions à grande échelle. Nous incluons également les profits et les pertes sur les positions en dérivés et la vente d'obligations désignées comme DV dans le secteur Services généraux et autres. Les composantes de cet élément sont présentées dans le tableau ci-après. Jusqu'au T3 2014, elles comprenaient également une révision trimestrielle des taux de réinvestissement ultime.

<sup>6</sup> La charge de 59 millions de dollars au T4 2014 est principalement attribuable à l'amélioration des méthodes et du modèle, contrebalancée en partie par un profit de 65 millions de dollars découlant des révisions faites par le Conseil des normes actuarielles du Canada aux normes de pratique se rapportant aux hypothèses de réinvestissement économique.

<sup>7</sup> Le profit de 261 millions de dollars au T4 2013 comprenait 193 millions de dollars liés à des modifications aux objectifs de placement des comptes distincts qui soutiennent nos produits de rente à capital variable aux États-Unis, qui ont été approuvées par les titulaires de contrats, ainsi qu'un montant de 68 millions de dollars lié à la réappropriation d'un traité de réassurance en Asie.

Le profit (la charge) lié(e) à l'incidence directe des marchés des actions et des taux d'intérêt et des obligations au titre des garanties de rentes à capital variable figurant dans le tableau précédent découle de ce qui suit :

(en millions de \$ CA, non audité)	T4 2014	T3 2013
Incidence directe des marchés des actions et des obligations au titre des garanties de rentes à capital variable <sup>1</sup>	(142)\$	105 \$
Taux de réinvestissement des titres à revenu fixe utilisés dans l'évaluation des provisions mathématiques <sup>2</sup>	533	(105)
Vente d'obligations désignées comme DV et positions en dérivés du secteur Services généraux et autres	(14)	(55)
Charges attribuables aux hypothèses moins élevées relatives aux taux de réinvestissement ultime des titres à revenu fixe utilisés dans l'évaluation des provisions mathématiques <sup>3</sup>	–	(26)
<b>Incidence directe des marchés des actions et des taux d'intérêt et des garanties de rentes à capital variable</b>	<b>377 \$</b>	<b>(81)\$</b>

<sup>1</sup> Au T4 2014, des pertes brutes de 881 millions de dollars découlant de l'exposition aux actions et des charges brutes de couverture des actions de 60 millions de dollars liées aux couvertures à grande échelle ont été compensées en partie par un profit de 799 millions de dollars lié aux couvertures dynamiques, ce qui a donné lieu à une perte de 142 millions de dollars.

<sup>2</sup> Le profit réalisé au T4 2014 au titre des hypothèses relatives aux taux de réinvestissement des titres à revenu fixe découle de l'incidence positive, sur l'évaluation des provisions mathématiques, des variations des courbes de rendement principalement aux États-Unis et au Canada.

<sup>3</sup> Les charges périodiques au titre du taux de réinvestissement ultime ont cessé d'être comptabilisées à compter du T4 2014, en raison des révisions aux normes de pratique actuarielles canadiennes se rapportant aux hypothèses de réinvestissement économique.



## Souscriptions

Les **souscriptions de produits d'assurance** se sont établies à 760 millions de dollars pour le T4 2014, une hausse de 20 % par rapport à celles pour le T4 2013, toutes les divisions ayant enregistré une solide croissance. En Asie, des souscriptions records ont été réalisées, grâce à une croissance supérieure à 10 % dans la plupart des territoires. Au Canada, les souscriptions de régimes d'avantages pour groupes de grande taille ont beaucoup progressé au quatrième trimestre. Aux États-Unis, les souscriptions d'assurance vie ont continué de progresser, l'incidence de l'amélioration des produits et des modifications ciblées apportées à la tarification plus tôt cette année s'étant maintenue.

Les **souscriptions de produits de gestion de patrimoine** ont totalisé 13,8 milliards de dollars pour le T4 2014, une hausse de 6 % en regard de celles pour le T4 2013. La baisse des volumes de nouveaux prêts bancaires (qui sont inclus dans les souscriptions de gestion de patrimoine) est attribuable aux pressions concurrentielles au chapitre des taux exercées dans un marché hypothécaire résidentiel au ralenti. Compte non tenu des volumes de nouveaux prêts bancaires, les souscriptions de produits de gestion de patrimoine pour le T4 2014 se sont améliorées de 9 % par rapport à celles pour la période correspondante de l'exercice précédent. En Asie, les souscriptions de produits de gestion de patrimoine ont continué d'être exceptionnellement vigoureuses, progressant de 64 % par rapport au T4 2013, tirant profit des lancements de nouveaux produits, des campagnes de marketing et de l'amélioration de l'humeur du marché. Au Canada, les souscriptions de régimes de retraite collectifs ont augmenté par rapport à celles pour le T4 2013, grâce aux solides souscriptions de régimes à cotisations définies. Aux États-Unis, les souscriptions de produits de gestion de patrimoine sont demeurées stables par rapport à celles de l'exercice précédent, reflétant la solidité continue des souscriptions de fonds communs de placement.

## Programme d'efficacité et d'efficacité

Notre programme d'efficacité et d'efficacité, annoncé en novembre 2012, vise à tirer parti de notre taille et de nos capacités à l'échelle mondiale pour atteindre l'excellence opérationnelle dans toute l'organisation. En 2013, nous avons fait des économies annuelles avant impôt<sup>5</sup> d'environ 200 millions de dollars. En 2014, nous avons continué de réaliser des progrès considérables et nos économies annuelles avant impôt liées aux activités, aux services d'information, aux achats, à la transformation du lieu de travail et à la conception organisationnelle dépassent actuellement 300 millions de dollars. Ces économies se sont traduites par des économies nettes avant impôt de 200 millions de dollars, qui nous ont permis de financer de nouvelles initiatives visant à accélérer la croissance à long terme du résultat. Nous sommes en bonne voie de réaliser des économies avant impôt liées à l'efficacité et à l'efficacité de 400 millions de dollars en 2016<sup>6</sup>.

Au cours des quatre prochains exercices, nous avons également l'intention d'investir considérablement dans des projets nous permettant de réaliser notre vision stratégique. Le montant de cet investissement pourrait changer au fur et à mesure de la mise en œuvre de notre stratégie. Nous avons notamment l'intention de nous assurer que l'ordre de priorité des projets et leur séquence sont appropriés, compte tenu des difficultés récentes.

## Acquisition des activités canadiennes de Standard Life plc

Le 3 septembre 2014, Manufacturers a conclu une entente avec Standard Life Oversea Holdings Limited, une filiale de Standard Life plc, et Standard Life plc, selon laquelle Manufacturers se portera acquéreur des actions de la Financière Standard Life inc. et d'Investissements Standard Life inc., collectivement les activités canadiennes de Standard Life plc.

Le 30 janvier 2015, la Société a conclu l'acquisition des activités canadiennes de Standard Life plc pour une contrepartie en espèces de 4 milliards de dollars. À la clôture, les reçus de souscription en circulation de la Société ont été automatiquement échangés, à raison de un reçu de souscription pour une action, contre 105 647 334 actions ordinaires de la Société, d'une valeur déclarée d'environ 2,2 milliards de dollars. De plus, conformément aux modalités des reçus de souscription, un équivalent de dividendes de 0,155 \$ par reçu de souscription (total de 16,4 millions de dollars) a également été versé aux porteurs des reçus de souscriptions, soit un montant égal aux dividendes en espèces déclarés sur les actions ordinaires de la Société pour lesquelles des dates de clôture des registres ont eu lieu entre le 15 septembre 2014 et le 29 janvier 2015.

Le tableau qui suit présente les actifs et les passifs non audités des activités canadiennes de Standard Life plc au 31 décembre 2014.

(en millions de dollars canadiens, non audité)	Au 31 décembre 2014
<b>Actif</b>	
Placements	18 670 \$
Autres actifs	970
Actif net des fonds distincts	31 251
<b>Total de l'actif</b>	<b>50 891 \$</b>
<b>Passif</b>	
Passifs des contrats d'assurance et des contrats de placement	16 271 \$
Autres passifs	771
Débiteures subordonnées	403
Passif net des fonds distincts	31 251
<b>Total des passifs repris</b>	<b>48 696 \$</b>
<b>Actif net</b>	<b>2 195 \$</b>

<sup>5</sup> Les économies annuelles avant impôt représentent les économies annualisées cumulatives découlant de notre programme d'amélioration de l'efficacité et de l'efficacité.

<sup>6</sup> Voir la rubrique « Mise en garde au sujet des déclarations prospectives » ci-dessus.

L'écart entre le prix d'achat et l'évaluation de la juste valeur définitive des actifs nets acquis au 30 janvier 2015 correspond au goodwill et aux immobilisations incorporelles. En raison de la conclusion récente de l'acquisition, la détermination de la juste valeur et la comptabilisation initiale du prix d'achat relativement au regroupement d'entreprises ne sont pas achevées, et certaines informations n'ont pas été fournies. La répartition finale du prix d'achat au 30 janvier 2015 sera déterminée après avoir effectué une évaluation complète de la juste valeur des actifs (y compris les immobilisations incorporelles) acquis et des passifs repris à cette date.

Cette transaction améliore considérablement la capacité de la Société de servir la clientèle d'un bout à l'autre du Canada, et partout dans le monde, à partir du Québec. Sur une base pro forma, selon les données au 31 décembre 2014, après avoir pris en compte l'effet de la transaction, l'acquisition :

- génère une augmentation de 20,9 milliards de dollars de l'actif administré<sup>7</sup> dans les régimes d'accumulation du capital de notre secteur des régimes de retraite collectifs au Canada, portant l'actif administré dans les régimes d'accumulation du capital au Canada à 46,1 milliards de dollars;
- génère une augmentation de 6,5 milliards de dollars de l'actif administré dans notre secteur des fonds communs de placement au Canada, portant le total de l'actif administré au Canada à 39,6 milliards de dollars;
- génère des primes et dépôts de 0,7 milliard de dollars pour notre secteur de régimes collectifs au Canada, portant le total des primes et dépôts de ce secteur au Canada à 7,8 milliards de dollars.

Faits saillants de la transaction<sup>8</sup> :

- Exclusion faite des coûts de transition et d'intégration, nous prévoyons qu'après la première année, la transaction ajoutera environ 0,03 \$ au résultat par action ordinaire chaque année pendant les trois prochaines années. Elle nous donnera aussi la capacité de dégager un résultat tiré des activités de base supérieur à celui de 4 milliards de dollars que nous visions pour 2016.
- La transaction et son financement nous permettent de conserver un niveau élevé de fonds propres et une souplesse financière, et n'affectent en aucune manière notre capacité à verser un dividende. En fait, cette transaction accroîtra notre capacité à augmenter le dividende à plus long terme.
- Nous croyons que la transaction contribuera à l'amélioration du résultat tiré des activités de base, mais les coûts de transition, qui en font partie, nuiront temporairement et modestement à l'atteinte de l'objectif de rendement des capitaux propres tiré des activités de base pour 2016, fixé à 13 %.
- Exclusion faite des coûts de transition et d'intégration, nous nous attendons à ce que la transaction contribue modestement au résultat par action au cours de la première année suivant l'acquisition.
- La transaction fait progresser notre résultat tiré d'activités nécessitant peu de capitaux et axées sur les honoraires.
- Des coûts d'intégration totalisant 150 millions de dollars après impôt sont à prévoir au cours des trois premières années et nous prévoyons l'augmentation des produits issus de synergies au fil du temps.
- Des économies annuelles de 100 millions de dollars après impôt devraient être largement réalisées d'ici la troisième année suivant l'acquisition.
- À la date de l'annonce, nous avons mentionné que nous ciblions un ratio du MPRCE se situant dans une fourchette de 235 % à 240 % à la clôture de la transaction. À l'heure actuelle, le ratio pro forma se serait situé dans cette fourchette, en présumant que la date de clôture est le 31 décembre 2014.
- Nous avons également mentionné que nous ciblions un ratio d'endettement d'environ 28 % à la clôture. Le ratio pro forma, en présumant que la date de clôture est le 31 décembre 2014, aurait été d'environ 27,1 %.
- Nous continuons de cibler un ratio d'endettement de 25 % à long terme.

<sup>7</sup> Mesure non conforme aux PCGR. Voir la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR » ci-après.

<sup>8</sup> Voir les rubriques « Mise en garde au sujet des déclarations prospectives » ci-dessus et « Rendement et mesures non conformes aux PCGR » ci-après.

# Résultats par division

## Division Asie

*Manuvie compte plus de 100 ans d'expérience en Asie. Depuis l'établissement de notre premier contrat d'assurance en Asie, à Shanghai en 1897, nous avons connu une croissance forte et constante et sommes demeurés un important fournisseur de produits de protection financière et de gestion de patrimoine. Nous sommes déterminés à aider nos clients à se préparer pour l'avenir, ce que vise notre stratégie de croissance et que traduit notre engagement envers la région. Nous sommes présents aux quatre coins de l'Asie, notamment dans certaines des zones économiques les plus importantes et vigoureuses du monde puisque nous exerçons nos activités à Hong Kong, au Japon, en Indonésie, aux Philippines, à Singapour, en Chine, à Taïwan, au Vietnam, en Malaisie, en Thaïlande, à Macao et au Cambodge.*

*Nous offrons un portefeuille diversifié de produits et de services, y compris l'assurance vie et maladie, les contrats de rente, les fonds communs de placement et des solutions de retraite qui répondent aux besoins des particuliers et des entreprises par l'intermédiaire d'un réseau à canaux multiples, soutenu par une équipe de près de 9 000 employés. Plus de 57 800 agents sous contrat offrent nos produits, et nous avons étendu notre réseau de distribution en concluant des accords avec plus de 100 banques et plus de 500 courtiers et agents indépendants.*

En 2014, la Division Asie a contribué à hauteur de 18 % au total des primes et dépôts de la Société et, au 31 décembre 2014, elle représentait 13 % des actifs gérés de la Société.

### Résultats financiers

La Division Asie a affiché un résultat net attribué aux actionnaires de 1 247 millions de dollars en 2014, comparativement à 2 519 millions de dollars en 2013. En 2014, le résultat net attribué aux actionnaires comprend le résultat tiré des activités de base (qui englobe des éléments qui, selon nous, reflètent la capacité de résultat sous-jacente de l'entreprise) totalisant 1 008 millions de dollars, en comparaison de 921 millions de dollars en 2013, et des éléments exclus du résultat tiré des activités de base de 239 millions de dollars en 2014, en regard de 1 598 millions de dollars en 2013.

En 2014, en dollars américains, la monnaie de présentation de la division, le résultat net attribué aux actionnaires s'est établi à 1 129 millions de dollars américains, en regard de 2 451 millions de dollars américains en 2013; le résultat tiré des activités de base s'est fixé à 913 millions de dollars américains, en comparaison de 893 millions de dollars américains en 2013 et les éléments exclus du résultat tiré des activités de base ont atteint 216 millions de dollars américains, contre 1 558 millions de dollars américains en 2013. Le résultat tiré des activités de base s'est accru de 138 millions de dollars américains, après ajustement pour tenir compte de la hausse des coûts de couverture dynamique (avec une baisse correspondante des coûts de couverture à grande échelle dans le secteur Services généraux et autres), de l'incidence des variations des taux de change et de la vente de nos activités d'assurance à Taïwan à la fin de 2013. Cette augmentation de 16 % découle de la hausse des volumes d'affaires nouvelles et des marges, de la croissance de nos contrats en vigueur et des résultats techniques favorables des titulaires de contrats. La diminution de 1 342 millions de dollars américains des éléments exclus du résultat tiré des activités de base est attribuable à la non-réurrence de profits importants comptabilisés en 2013 en lien avec l'incidence directe des marchés des actions et des taux d'intérêt et des obligations au titre des garanties de rentes à capital variable, à la vente de nos activités d'assurance à Taïwan et à la réappropriation d'un traité de réassurance.

Exercices clos les 31 décembre (en millions de dollars)	Dollars canadiens			Dollars américains		
	2014	2013	2012	2014	2013	2012
<b>Résultat tiré des activités de base<sup>1</sup></b>	<b>1 008 \$</b>	921 \$	963 \$	<b>913 \$</b>	893 \$	963 \$
Éléments visant le rapprochement du résultat tiré des activités de base et du résultat net attribué aux actionnaires :						
Incidence directe des marchés des actions et des taux d'intérêt et des garanties de rentes à capital variable <sup>2</sup>	<b>173</b>	1 164	911	<b>157</b>	1 142	920
Résultats techniques liés aux placements associés à la négociation de titres à revenu fixe, à des hausses de valeur de marché en excédent du rendement attendu des actifs alternatifs, aux changements dans la composition des actifs et aux résultats au chapitre du crédit	<b>62</b>	16	55	<b>56</b>	18	56
Incidence favorable des variations des taux d'imposition en vigueur	<b>4</b>	–	40	<b>3</b>	–	40
Sortie des activités d'assurance à Taïwan	–	350	–	–	334	–
Incidence de la réappropriation d'un traité de réassurance	–	68	–	–	64	–
<b>Résultat net attribué aux actionnaires</b>	<b>1 247 \$</b>	2 519 \$	1 969 \$	<b>1 129 \$</b>	2 451 \$	1 979 \$

<sup>1</sup> Le résultat tiré des activités de base est une mesure non conforme aux PCGR. Voir la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR » ci-après.

<sup>2</sup> L'incidence directe des marchés des actions et des taux d'intérêt est fonction de nos hypothèses relatives à l'évaluation des provisions mathématiques et comprend des modifications apportées aux hypothèses relatives aux taux d'intérêt. Le profit net de 173 millions de dollars en 2014 (profit net de 1 164 millions de dollars en 2013) comprend un profit de 47 millions de dollars (profit de 1 057 millions de dollars en 2013) lié à des rentes à capital variable non assorties d'une couverture dynamique, un profit de 1 million de dollars (profit de 60 millions de dollars en 2013) sur les placements en actions du fonds général servant de soutien aux provisions mathématiques et sur les produits d'honoraires, un profit de 125 millions de dollars canadiens (profit de 75 millions de dollars en 2013) lié aux taux de réinvestissement des titres à revenu

fixe utilisés dans l'évaluation des provisions mathématiques, et néant (perte de 28 millions de dollars en 2013) lié aux obligations au titre des garanties de rentes à capital variable assorties d'une couverture dynamique. La valeur garantie des contrats de rente à capital variable assortis d'une couverture dynamique à la fin de 2014 était de 51 % (49 % en 2013). Notre stratégie de couverture dynamique des garanties de rentes à capital variable n'est pas conçue pour annuler entièrement la sensibilité des provisions mathématiques à tous les risques associés aux garanties intégrées dans ces produits.

## Souscriptions

**En 2014, les souscriptions de produits d'assurance de la Division Asie** se sont élevées à un record de 1 278 millions de dollars américains, en hausse de 31 %<sup>9</sup> par rapport à celles de 2013, du fait de la croissance supérieure à 10 % des souscriptions dans la plupart des territoires où nous exerçons nos activités. Au Japon, les souscriptions de 589 millions de dollars américains sont supérieures de 60 % à celles de l'exercice précédent et découlent des solides souscriptions de produits destinés aux entreprises et de l'expansion du canal de distribution. À Hong Kong, les souscriptions ont connu une hausse de 15 % par rapport à celles de 2013 pour atteindre 293 millions de dollars américains, reflet du succès des campagnes de marketing et des lancements de nouveaux produits. En Indonésie, les souscriptions ont atteint 114 millions de dollars américains, une progression de 8 % par rapport à celles de l'exercice précédent, la forte croissance des activités de bancassurance ayant été partiellement contrebalancée par la diminution des souscriptions de nos réseaux d'agents. Dans les autres régions d'Asie (excluant le Japon, Hong Kong et l'Indonésie), les souscriptions de 282 millions de dollars américains sont supérieures de 17 % à celles de 2013, ce qui s'explique par le lancement réussi de certains produits et l'amélioration de la productivité des agents en Chine, aux Philippines et au Vietnam.

**En 2014, les souscriptions de produits de gestion de patrimoine de la Division Asie** se sont élevées à un record de 8,0 milliards de dollars américains, en hausse de 2 % par rapport à celles de 2013. Les souscriptions au Japon ont reculé de 11 % par rapport à celles de l'exercice précédent, pour s'établir à 1,5 milliard de dollars américains, du fait de la diminution des souscriptions de fonds communs de placement reflétant un changement dans les préférences des investisseurs en matière de produits au deuxième semestre de 2013, contrebalancé en partie par la hausse des souscriptions attribuable au lancement de nouveaux produits et à l'élargissement du réseau bancaire. À Hong Kong, les souscriptions de 1,2 milliard de dollars américains ont augmenté de 6 % en regard de 2013, en raison de la progression continue des souscriptions de régimes de retraite et du succès des campagnes de souscription. En Indonésie, l'augmentation de 4 % des souscriptions depuis l'exercice précédent, qui se sont fixées à 851 millions de dollars américains, découle de la hausse des souscriptions de fonds communs de placement, reflétant l'amélioration de l'humeur du marché depuis le T2 2014, contrebalancée en partie par le recul des souscriptions de produits liés à la valeur unitaire à prime unique. Dans les autres régions d'Asie, les souscriptions se sont élevées à 4,4 milliards de dollars américains, soit 5 % de plus qu'en 2013, par suite de la hausse des souscriptions de fonds communs de placement à Taïwan et en Thaïlande et de la contribution de la société de gestion d'actifs acquise à la fin de 2013 en Malaisie.

## Souscriptions

Exercices clos les 31 décembre (en millions de dollars)	Dollars canadiens			Dollars américains		
	2014	2013	2012	2014	2013	2012
Produits d'assurance <sup>1</sup>	<b>1 412 \$</b>	1 052 \$	1 370 \$	<b>1 278 \$</b>	1 020 \$	1 370 \$
Produits de gestion de patrimoine	<b>8 900</b>	8 536	5 690	<b>8 045</b>	8 319	5 698

<sup>1</sup> Les chiffres de toutes les périodes ont été retraités pour exclure les souscriptions de produits d'assurance de Taïwan, en raison de la vente de nos activités d'assurance à Taïwan à la fin de 2013.

## Produits

En 2014, le total des produits, qui s'est établi à 10,8 milliards de dollars américains, a augmenté de 2,2 milliards de dollars américains par rapport à 2013, du fait principalement de l'incidence de la comptabilisation à la juste valeur (voir la rubrique « Résultats financiers – Incidence de la comptabilisation à la juste valeur » ci-dessus). Les produits avant les profits (pertes) net(te)s réalisé(e)s et latent(e)s sur les placements ont diminué de 0,3 milliard de dollars américains en raison de la baisse des produits attribuable à la non-réurrence d'un profit ponctuel de 454 millions de dollars américains sur la vente de nos activités d'assurance à Taïwan en 2013, contrebalancée en partie par l'augmentation des primes et des produits d'honoraires.

## Produits

Exercices clos les 31 décembre (en millions de dollars)	Dollars canadiens			Dollars américains		
	2014	2013	2012	2014	2013	2012
Primes, montant net	<b>7 275 \$</b>	6 330 \$	7 045	<b>6 583 \$</b>	6 148 \$	7 050 \$
Produits de placement	<b>1 271</b>	1 224	1 104	<b>1 150</b>	1 187	1 101
Autres produits	<b>1 334</b>	1 963	716	<b>1 208</b>	1 898	715
Produits avant les profits (pertes) réalisé(e)s et latent(e)s sur les placements <sup>1</sup>	<b>9 880 \$</b>	9 517 \$	8 865 \$	<b>8 941 \$</b>	9 233 \$	8 866 \$
Profits (pertes) net(te)s réalisé(e)s et latent(e)s sur les placements	<b>2 078</b>	(619)	1 090	<b>1 867</b>	(593)	1 091
<b>Total des produits</b>	<b>11 958 \$</b>	8 898 \$	9 955 \$	<b>10 808 \$</b>	8 640 \$	9 957 \$

<sup>1</sup> Voir la rubrique « Résultats financiers – Incidence de la comptabilisation » ci-dessus.

<sup>9</sup> La croissance (le recul) des souscriptions, des primes et dépôts et des actifs gérés est présenté(e) en devises constantes. Les devises constantes sont une mesure non conforme aux PCGR. Voir la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR » ci-après.

## Primes et dépôts

Pour l'exercice 2014, les primes et dépôts se sont élevés à 16,2 milliards de dollars américains, en hausse de 5 %, en devises constantes, par rapport à 2013. De ce montant, les primes et dépôts pour les produits d'assurance ont totalisé 6,4 milliards de dollars américains, en hausse de 13 % par rapport à 2013 (compte tenu d'un ajustement pour exclure les activités d'assurance de Taiwan vendues en 2013). Les primes et dépôts pour les produits de gestion de patrimoine de 9,8 milliards de dollars américains ont augmenté de 3 % par rapport à 2013. L'augmentation découle des souscriptions de nouveaux produits d'assurance vie entière à prime unique (classées à titre de souscriptions de produits de gestion de patrimoine en raison de leur composante de placements élevée) ainsi que de l'incidence favorable de l'élargissement du réseau de distribution au Japon, de la vigueur soutenue des souscriptions de régimes de retraite à Hong Kong et de l'amélioration de l'humeur du marché en Indonésie, ces facteurs ayant été contrebalancés en partie par la baisse des souscriptions des produits liés à la valeur unitaire à prime unique en Indonésie et par la non-récurrence des solides souscriptions du Fonds à revenu stratégique au premier semestre de 2013, du fait du changement dans les préférences des investisseurs, qui ont délaissé les obligations pour les actions.

## Primes et dépôts

Exercices clos les 31 décembre (en millions de dollars)	Dollars canadiens			Dollars américains		
	2014	2013	2012	2014	2013	2012
Produits d'assurance	7 066 \$	6 337 \$	6 650 \$	6 396 \$	6 154 \$	6 655 \$
Produits de gestion de patrimoine	10 831	10 167	6 811	9 789	9 908	6 822
<b>Total des primes et dépôts</b>	<b>17 897 \$</b>	<b>16 504 \$</b>	<b>13 461 \$</b>	<b>16 185 \$</b>	<b>16 062 \$</b>	<b>13 477 \$</b>

## Actifs gérés

Les actifs gérés de la Division Asie s'établissaient à 75,1 milliards de dollars américains au 31 décembre 2014, une hausse de 10 %, en devises constantes, en regard des actifs gérés au 31 décembre 2013, ce qui s'explique par les flux de trésorerie nets liés aux titulaires de contrats de 2,0 milliards de dollars américains, combinés à l'incidence du recul des taux d'intérêt et de la reprise des marchés des actions, contrebalancés en partie par la dépréciation du yen par rapport au dollar américain.

## Actifs gérés

Aux 31 décembre (en millions de dollars)	Dollars canadiens			Dollars américains		
	2014	2013	2012	2014	2013	2012
Fonds général	41 991 \$	34 756 \$	36 608 \$	36 198 \$	32 680 \$	36 800 \$
Fonds distincts	22 925	23 568	24 647	19 761	22 160	24 780
Fonds communs de placement et autres fonds	22 167	18 254	16 480	19 108	17 164	16 563
<b>Total des actifs gérés</b>	<b>87 083 \$</b>	<b>76 578 \$</b>	<b>77 735 \$</b>	<b>75 067 \$</b>	<b>72 004 \$</b>	<b>78 143 \$</b>

## Direction stratégique

L'objectif stratégique de la Division Asie de Manuvie consiste à devenir un secteur d'assurance et de gestion de patrimoine panasiatique de premier plan qui soit en bonne position pour répondre aux besoins en évolution de ses clients en matière de protection, d'épargne et de retraite. Notre stratégie de base qui vise à offrir aux clients des solutions financières personnalisées qui leur permettent d'assurer en toute confiance leur avenir financier et celui de leur famille est centrée sur l'augmentation du nombre de nos agents professionnels et la mise en place d'un autre réseau de distribution, la mise en place et l'élargissement de notre portefeuille de produits de gestion de patrimoine et de protection, l'établissement de relations à long terme avec les clients et l'investissement dans notre marque à l'échelle de l'Asie. Nos stratégies de distribution par l'intermédiaire de nos réseaux d'agents et de nos réseaux bancaires nous aideront à rejoindre la classe moyenne qui s'accroît rapidement en Asie et, en tirant parti des activités d'assurance et de gestion d'actifs, nous offrirons des solutions de retraite, d'assurance et de fonds communs de placement complètes, pour répondre aux besoins de la population vieillissante. Nous accélérerons également le développement de plateformes mobiles et numériques et l'interaction entre celles-ci pour améliorer l'expérience des clients.

En 2014, nous avons conclu plusieurs nouvelles ententes stratégiques de bancassurance, y compris avec RHB Bank à Singapour et Industrial and Commercial Bank of China à Macao. Nous avons également renforcé notre alliance stratégique en matière de bancassurance aux Philippines en renouvelant notre entente de distribution de dix ans avec China Banking Corporation, qui a aussi accru sa participation dans notre coentreprise Manulife China Bank Life Assurance Corporation pour la porter à 40 %. À l'appui de nos objectifs en matière d'orientation clients, nous avons amélioré nos sites Web publics pour bonifier l'expérience des clients et avons lancé un point de vente électronique dans nombre de marchés pour rehausser la structure et accroître l'efficacité des processus en matière de conseils financiers et de souscriptions.

À Hong Kong, en 2014, nous avons été les premiers à offrir un régime d'assurance maladies graves multiples qui procure aux clients une protection accrue, et nous avons continué à renforcer notre secteur des régimes de retraite en lançant deux nouvelles solutions de retraite. Par ailleurs, grâce aux avancées technologiques, nous avons amélioré l'expérience des clients, offert des possibilités de formation et de perfectionnement aux agents et fait la promotion de la marque de notre secteur des régimes de retraite.

Au Japon, en 2014, nous avons élargi le réseau de distribution de produits destinés aux entreprises et aux particuliers et de produits de bancassurance, et amélioré l'expérience en simplifiant les processus de souscription et les processus d'arrière-guichet, et les outils des points de vente de nouveaux produits.

En Indonésie, en 2014, nous avons accéléré le développement de nos activités respectant le principe de la charia en signant un protocole d'entente visant la mise en place d'un nouveau partenariat stratégique de bancassurance, avec une banque locale dont les opérations sont conformes à la charia et avons lancé une série de nouveaux produits et de nouvelles garanties complémentaires pour répondre aux besoins grandissants de protection et de placement de la classe moyenne. Pour promouvoir davantage la notoriété de notre marque sur le marché, nous avons lancé une série de campagnes de promotion de la marque tout au long de l'année, y compris une campagne qui coïncidait avec la tenue, en juillet, d'un festival national important, Eid al-Fitr.

Dans les autres régions d'Asie, nous avons continué d'investir, en 2014, dans l'expansion et la diversification de nos réseaux de distribution et dans le développement de nos activités de gestion du patrimoine et d'actifs. Nous nous sommes également attachés à améliorer la compétitivité des produits, notamment à Singapour, où nous avons accru les souscriptions de produits d'assurance de 162 % au deuxième semestre de l'exercice par rapport à celles du premier semestre de l'exercice.

# Division canadienne

Notre Division canadienne, qui sert un Canadien sur cinq, figure parmi les plus importantes entreprises de services financiers du Canada. Nous offrons une vaste gamme de solutions de protection, de planification successorale, de placement et de solutions bancaires par l'entremise d'un réseau de distribution indépendant diversifié, soutenu par une équipe de plus de 8 600 employés.

Notre secteur de l'assurance individuelle propose un large éventail de produits d'assurance, notamment des produits d'assurance vie universelle, d'assurance vie entière et d'assurance vie temporaire, ainsi que d'assurance prestations du vivant, conçus pour répondre aux besoins des particuliers à revenu moyen et élevé en matière de protection et de planification successorale et de la retraite. Investissements Manuvie offre un éventail de produits et de services de placement qui couvre l'ensemble des épargnants, de ceux qui ne font que commencer à constituer un portefeuille financier aux particuliers et aux familles ayant des besoins en planification successorale et de retraite complexes, alors que Gestion privée Manuvie offre des services de gestion de placement, des services bancaires privés et des solutions successorales personnalisées à des clients fortunés. La Banque Manuvie propose à ces clients des solutions de gestion de la dette et des flux de trésorerie souples dans le cadre de leur planification financière. Nous procurons également des solutions d'assurance vie, maladie et invalidité et de régimes de retraite collectifs aux employeurs du Canada; plus de 20 000 entreprises et organisations canadiennes ont confié leurs régimes d'avantages sociaux à Assurance collective Manuvie. Des produits d'assurance vie et maladie et des produits spécialisés, comme l'assurance voyage, sont également offerts par d'autres circuits de distribution, y compris des associations et groupes promoteurs, ainsi que la commercialisation directe.

En 2014, la Division canadienne a contribué à hauteur de 22 % au total des primes et dépôts de la Société et, au 31 décembre 2014, elle représentait 23 % des actifs gérés de la Société.

## Résultats financiers

Le résultat net attribué aux actionnaires de la Division canadienne s'est élevé à 1 003 millions de dollars pour l'exercice 2014, contre 828 millions de dollars pour l'exercice 2013. Le résultat net attribué aux actionnaires comprend le résultat tiré des activités de base (qui englobe des éléments qui, selon nous, reflètent la capacité de résultat sous-jacente de l'entreprise) totalisant 927 millions de dollars en 2014, en comparaison de 905 millions de dollars en 2013, et des éléments exclus du résultat tiré des activités de base qui ont donné lieu à un profit de 76 millions de dollars en 2014, en regard d'une perte de 77 millions de dollars en 2013.

L'augmentation de 22 millions de dollars du résultat tiré des activités de base par rapport à celui de l'exercice précédent s'explique par la croissance des affaires en vigueur, y compris la hausse des produits d'honoraires attribuable à la croissance de nos activités de gestion de patrimoine, et l'amélioration des résultats techniques, contrebalancées en partie par la pression accrue sur les souscriptions de produits d'assurance. En outre, le résultat tiré des activités de base de 2013 avait tiré parti d'une reprise de provisions d'impôt liée à la clôture de l'examen des déclarations de revenus des exercices précédents. En 2014, l'augmentation des éléments exclus du résultat tiré des activités de base découle des résultats techniques plus favorables liés au marché et aux placements.

Le tableau ci-dessous présente un rapprochement du résultat net attribué aux actionnaires et du résultat tiré des activités de base de la Division canadienne pour 2014, 2013 et 2012.

Exercices clos les 31 décembre (en millions de \$ CA)	2014	2013	2012
<b>Résultat tiré des activités de base<sup>1</sup></b>	<b>927 \$</b>	905 \$	835 \$
Éléments visant le rapprochement du résultat tiré des activités de base et du résultat net attribué aux actionnaires :			
Profits (pertes) sur les placements lié(e)s à la négociation de titres à revenu fixe, à des hausses de valeur de marché en excédent du rendement attendu des actifs alternatifs, aux changements dans la composition des actifs et aux résultats au chapitre du crédit	1	(34)	(10)
Incidence directe des marchés des actions et des taux d'intérêt et des garanties de rentes à capital variable <sup>2</sup>	51	(40)	85
Incidence de la réappropriation d'un traité de réassurance et des changements apportés aux produits en vigueur <sup>3</sup>	24	–	259
Incidence des variations du taux d'imposition marginal	–	(3)	–
<b>Résultat net attribué aux actionnaires</b>	<b>1 003 \$</b>	828 \$	1 169 \$

<sup>1</sup> Le résultat tiré des activités de base est une mesure non conforme aux PCGR. Voir la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR » ci-après.

<sup>2</sup> L'incidence directe des marchés des actions et des taux d'intérêt est fonction de nos hypothèses relatives à l'évaluation des provisions mathématiques et comprend des modifications apportées aux hypothèses relatives aux taux d'intérêt. Le profit de 51 millions de dollars en 2014 (charge de 40 millions de dollars en 2013) comprend un profit de 20 millions de dollars (profit de 28 millions de dollars en 2013) sur les placements en actions du fonds général, soutenant les provisions mathématiques, un profit de 30 millions de dollars (charge de 187 millions de dollars en 2013) lié aux taux de réinvestissement des titres à revenu fixe utilisés dans l'évaluation des provisions mathématiques, néant (profit de 12 millions de dollars en 2013) lié aux garanties de rentes à capital variable non assorties d'une couverture, et un profit de 1 million de dollars (profit de 107 millions de dollars en 2013) lié aux obligations au titre des garanties de rentes à capital variable assorties d'une couverture dynamique. La valeur garantie des contrats de rente à capital variable assortis d'une couverture dynamique à la fin de 2014 était de 90 % (92 % en 2013). Notre stratégie de couverture dynamique des garanties de rentes à capital variable n'est pas conçue pour annuler entièrement la sensibilité des provisions mathématiques à tous les risques associés aux garanties intégrées dans ces produits.

<sup>3)</sup> Le profit de 24 millions de dollars en 2014 est lié à la réappropriation d'un traité de réassurance. Le profit de 259 millions de dollars en 2012 comprenait un montant de 137 millions de dollars lié à la réappropriation d'un traité de réassurance et un montant de 122 millions de dollars lié aux modifications apportées à un produit de fonds distincts en vigueur.

## Souscriptions

Les souscriptions de produits d'assurance de 2014, qui ont totalisé 578 millions de dollars, sont en baisse de 49 % en regard de celles de 2013, reflet de l'incidence des pressions concurrentielles et d'une approche rigoureuse en matière de tarification dans le marché des régimes collectifs. Compte non tenu de ce marché, les souscriptions de produits d'assurance de 2014 ont été de 3 % supérieures à celles de 2013. Les souscriptions de produits d'assurance destinés aux particuliers de 167 millions de dollars ont augmenté de 4 % par rapport à celles de 2013, notre produit d'assurance vie universelle simplifié, VU Manuvie, ayant gagné du terrain.

Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine se sont élevées à 11,5 milliards de dollars en 2014, une baisse de 635 millions de dollars, ou 5 %, par rapport aux niveaux de 2013, attribuable aux volumes plus faibles de nouveaux prêts bancaires (qui sont inclus dans les souscriptions de produits de gestion de patrimoine) par suite des pressions concurrentielles dans un marché des prêts hypothécaires résidentiels au ralenti. Compte non tenu des volumes de nouveaux prêts bancaires, les souscriptions de produits de gestion de patrimoine se sont améliorées de 3 % en comparaison de celles de 2013. La croissance des activités axées sur les honoraires tient compte du fait que les souscriptions de régimes de retraite collectifs ont atteint le deuxième plus haut niveau enregistré au cours d'un exercice, que les souscriptions de produits de fonds distincts ont modérément progressé et que les souscriptions de fonds communs de placement ont continué d'être vigoureuses, ces facteurs ayant été en partie contrebalancés par la baisse des souscriptions de produits à revenu fixe en raison du positionnement délibéré de nos taux dans ce marché.

## Souscriptions

### Exercices clos les 31 décembre

(en millions de \$ CA)	2014	2013	2012
Services aux particuliers	167 \$	161 \$	169 \$
Services aux promoteurs	411	964	1 141
<b>Produits d'assurance</b>	<b>578 \$</b>	<b>1 125 \$</b>	<b>1 310 \$</b>
Volumes de nouveaux prêts bancaires	3 236 \$	4 146 \$	4 576 \$
Autres produits de gestion de patrimoine	8 262	7 987	5 481
<b>Produits de gestion de patrimoine</b>	<b>11 498 \$</b>	<b>12 133 \$</b>	<b>10 057 \$</b>

## Produits

Les produits ont augmenté, pour passer de 6,1 milliards de dollars en 2013 à 13,8 milliards de dollars en 2014, une hausse de 7,7 milliards de dollars attribuable à l'incidence de la comptabilisation à la juste valeur. Les produits avant les profits (pertes) net(te)s réalisé(e)s et latent(e)s ont totalisé 9,6 milliards de dollars pour 2014, ce qui est conforme aux niveaux de 2013. Les autres produits sont demeurés inchangés sur douze mois, les produits d'honoraires attribuables à la croissance de nos activités de gestion de patrimoine ayant été contrebalancés par la volatilité normale relative à la réassurance de risques liés aux régimes collectifs.

## Produits

### Exercices clos les 31 décembre

(en millions de \$ CA)	2014	2013	2012
Primes, montant net	3 728 \$	3 774 \$	3 599 \$
Produits de placement	3 298	3 346	3 073
Autres produits	2 611	2 644	2 778
Total des produits avant les profits (pertes) net(te)s réalisé(e)s et latent(e)s	9 637 \$	9 764 \$	9 450 \$
Profits (pertes) net(te)s réalisé(e)s et latent(e)s <sup>1)</sup>	4 136	(3 704)	779
<b>Total des produits</b>	<b>13 773 \$</b>	<b>6 060 \$</b>	<b>10 229 \$</b>

<sup>1)</sup> Voir la rubrique « Résultats financiers – Incidence de la comptabilisation à la juste valeur » ci-dessus.

## Primes et dépôts

Les primes et dépôts de 21,6 milliards de dollars ont été de 2 % plus élevés en 2014 que ceux de 21,2 milliards de dollars enregistrés en 2013, reflétant la croissance de nos secteurs de régimes de retraite collectifs découlant des souscriptions et des dépôts provenant d'un bloc croissant de participations en vigueur. En 2014, les primes et dépôts des produits d'assurance ont été légèrement inférieurs à ceux de 2013 en raison de la volatilité des primes uniques. Compte non tenu des primes uniques, les primes et dépôts des produits d'assurance ont augmenté de 3 % par rapport à ceux de 2013.



## Primes et dépôts

### Exercices clos les 31 décembre

(en millions de \$ CA)

	2014	2013	2012
Produits d'assurance	10 508 \$	10 552 \$	10 310 \$
Produits de gestion de patrimoine	11 111	10 620	7 809
<b>Total des primes et dépôts</b>	<b>21 619 \$</b>	<b>21 172 \$</b>	<b>18 119 \$</b>

## Actifs gérés

Les actifs gérés atteignaient un niveau record de 158,9 milliards de dollars au 31 décembre 2014, soit une augmentation de 13,7 milliards de dollars, ou 9 %, en regard des actifs gérés de 145,2 milliards de dollars au 31 décembre 2013, grâce à la croissance de nos activités de gestion de patrimoine et à l'incidence de la reprise sur le marché des actions et de la baisse des taux d'intérêt.

## Actifs gérés

### Aux 31 décembre

(en millions de \$ CA)

	2014	2013	2012
Fonds général	85 070 \$	80 611 \$	79 961 \$
Fonds distincts	57 028	51 681	44 701
Fonds communs de placement et autres fonds	33 411	27 560	20 675
Moins les fonds communs de placement détenus par les fonds distincts	(16 605)	(14 641)	(12 138)
<b>Total des actifs gérés</b>	<b>158 904 \$</b>	<b>145 211 \$</b>	<b>133 199 \$</b>

## Direction stratégique

Nous aspirons à devenir le partenaire de confiance pour des solutions financières au Canada, en établissant des relations à long terme utiles avec nos clients pour la durée de leur vie. Pour répondre aux besoins des clients de la manière qui leur convient, nous continuerons de développer de nouvelles capacités, soutenues par des investissements importants dans la technologie, tout en continuant à tirer parti de notre solidité historique en matière d'innovation de produit, d'excellence de la distribution et de qualité du service. En misant sur une croissance disciplinée, qui tient compte du risque, nous continuerons de dégager des résultats durables de grande qualité et de la valeur pour les actionnaires.

Notre vaste clientèle, nos partenariats puissants dans la distribution et notre présence de premier plan sur le marché servent d'assises robustes pour la poursuite de la croissance. L'acquisition conclue récemment des activités canadiennes de Standard Life plc contribuera considérablement au succès de notre stratégie de croissance, notamment dans les secteurs de la gestion de patrimoine et de la gestion d'actifs. La transaction, qui transforme notre secteur des régimes de retraite collectifs, permet de presque doubler les actifs administrés, pour les faire passer à plus de 46 milliards de dollars<sup>10</sup>, et accroît de 6 milliards de dollars<sup>11</sup> nos actifs gérés au sein des fonds communs de placement. Elle accroîtra notre présence au Québec et renforcera considérablement notre capacité à servir les clients à l'échelle du Canada et du monde à partir du Québec.

Par l'intermédiaire de plus de 76 000 conseillers autorisés et des 660 professionnels de la souscription de Manuvie, nous servons un Canadien sur cinq. En 2014, nous avons élargi notre réseau de distribution en augmentant le nombre de nos courtiers, en ajoutant de nouveaux conseillers et en développant les relations existantes. Nous continuerons d'élargir notre réseau de distribution et d'investir pour soutenir nos conseillers qui s'efforcent d'accroître leurs activités, y compris nos équipes de professionnels qui les soutiennent en leur procurant des solutions et des produits créatifs pour nos clients, ainsi que nos équipes professionnelles, chefs de file en fiscalité et en planification successorale. En 2014, nous avons mis sur pied notre équipe Solutions – Consommateurs pour porter une attention particulière au développement d'autres solutions en matière de produits et de marketing pour nos conseillers et partenaires, ainsi que pour nos clients existants et nouveaux.

Notre vaste portefeuille de solutions constitue une force concurrentielle importante. En poursuivant l'élargissement et l'intégration de notre portefeuille, ainsi qu'en accroissant nos capacités de distribution et en améliorant la prestation de services, nous pourrions continuer de répondre aux besoins d'un large éventail de clients, depuis les nouveaux venus jusqu'aux particuliers et aux familles établis dont les besoins de planification successorale et de retraite sont plus complexes. En 2014, en collaboration avec Gestion d'actifs Manuvie, nous avons continué à renforcer notre présence sur le marché des mandats d'actions et à diversifier notre plateforme de fonds de placement qui génère des actifs gérés records dans les secteurs de fonds communs de placement. Nous avons également poursuivi l'amélioration de notre position concurrentielle et accru notre présence sur le marché grâce au lancement de VU Manuvie, une solution d'assurance vie universelle combinant des options de placement simplifiées et une protection d'assurance à long terme.

Dans le marché des régimes de retraite et de régimes de retraite collectifs, nous continuerons de tirer parti de notre position dans le marché, qui est rehaussée par l'acquisition des activités canadiennes de Standard Life plc, pour soutenir les employeurs de tous les segments de marché en offrant des options rentables à leurs employés. En 2014, nous avons formé notre équipe de spécialistes en santé mentale, la première du genre au Canada, afin d'améliorer le soutien que nous offrons à nos clients d'assurance invalidité

<sup>10</sup> Actifs des régimes d'accumulation du capital, sur une base pro forma seulement, compte tenu de la transaction avec date de prise d'effet au 31 décembre 2014.

<sup>11</sup> Source : Institut des fonds d'investissement du Canada; données au 31 décembre 2014.

collective et à leurs employés. Nous avons également continué d'accroître notre présence auprès des employeurs de petites entreprises en créant un site Web à l'intention des petites entreprises et en élargissant notre gamme de fonds de placement pour les régimes de retraite de plus petite taille, bonifiant ainsi les options de placement dans un segment de marché négligé.

La qualité du service est essentielle pour établir des relations avec les clients actuels et attirer de nouveaux clients. Nous surveillons étroitement les commentaires reçus des clients et des conseillers afin d'améliorer proactivement l'expérience du service. Nous continuerons de nous concentrer sur l'amélioration de l'expérience des clients, en plaçant leurs besoins au centre de nos préoccupations au moment d'investir dans les initiatives d'amélioration des processus et l'automatisation accrue. En 2014, nous avons amélioré davantage la technologie en ligne axée sur les clients en rehaussant les capacités de demande en ligne et en lançant de nouvelles applications mobiles.

## Division américaine

*Aux États-Unis, nous exerçons nos activités sous la marque John Hancock et nous concentrons sur l'offre de solutions financières à chaque étape de la vie financière de nos clients. Notre gamme de produits comprend l'assurance vie, les fonds communs de placement, les régimes 401(k), l'assurance soins de longue durée (« SLD ») et les rentes. Nous distribuons nos produits principalement par l'entremise de conseillers financiers affiliés et non affiliés. Notre Division américaine compte environ 5 800 employés. John Hancock est une marque prestigieuse aux États-Unis, dont la reconnaissance s'élève à 89 %<sup>12</sup>.*

*John Hancock Insurance propose un large éventail de produits d'assurance, notamment des produits d'assurance vie universelle, d'assurance à capital variable, d'assurance vie entière et d'assurance vie temporaire conçus pour offrir des solutions de planification successorale, d'affaires, de protection du revenu et de retraite à des clients établis ou nouveaux bien nantis. Nous offrons également de l'assurance SLD qui est conçue pour couvrir le coût des services et du soutien à long terme, y compris les soins personnels et les soins de garde dans une variété d'endroits, comme à la maison, dans l'établissement d'un organisme communautaire ou tout autre établissement en cas de maladie ou d'accident ou en raison des effets normaux du vieillissement.*

*Le secteur Gestion de patrimoine aux États-Unis offre une vaste gamme de produits et de services destinés aux particuliers et aux entreprises, ainsi que des produits institutionnels proposant des solutions de capitalisation pour les régimes d'avantages sociaux. Le secteur John Hancock Retirement Plan Services (« JH RPS ») offre des régimes 401(k) aux petites et moyennes entreprises. John Hancock Investments (« JH Investments ») propose divers fonds communs de placement et des régimes d'épargne-études 529. Nous administrons également des produits de rente différée à capital fixe, de rente différée à capital variable et de rentes immédiates en vigueur.*

*Signator Investors, Inc. est notre courtier affilié et s'appuie sur un réseau national de sociétés indépendantes comptant plus de 1 500 représentants autorisés.*

En 2014, la Division américaine a contribué à hauteur de 51 % au total des primes et dépôts de la Société et, au 31 décembre 2014, elle représentait 57 % des actifs gérés de la Société.

### Résultats financiers

La Division américaine a affiché un résultat net attribué aux actionnaires de 2 147 millions de dollars pour l'exercice 2014, comparativement à 2 908 millions de dollars pour l'exercice 2013. Le résultat net attribué aux actionnaires comprend le résultat tiré des activités de base (qui englobe des éléments qui, selon nous, reflètent la capacité de résultat sous-jacente de l'entreprise), qui totalise 1 383 millions de dollars pour 2014, en comparaison de 1 510 millions de dollars pour 2013, et des éléments exclus du résultat tiré des activités de base, qui atteignent 764 millions de dollars pour 2014, en regard de 1 398 millions de dollars pour 2013.

En dollars américains, la monnaie fonctionnelle de la division, le résultat net attribué aux actionnaires s'est établi à 1 946 millions de dollars américains pour 2014, en regard de 2 820 millions de dollars américains pour 2013; le résultat tiré des activités de base s'est fixé à 1 252 millions de dollars américains, en comparaison de 1 469 millions de dollars américains pour 2013; et les éléments exclus du résultat tiré des activités de base ont atteint 694 millions de dollars américains, contre 1 351 millions de dollars américains pour 2013. La baisse de 217 millions de dollars américains du résultat tiré des activités de base s'explique par les résultats techniques défavorables dans le secteur JH Insurance, y compris les règlements en matière de soins de longue durée plus importants, en comparaison des résultats techniques favorables en 2013, par l'accroissement des coûts de couverture dynamique (avec une baisse correspondante des coûts de couverture à grande échelle dans le secteur Services généraux et autres), par l'incidence défavorable de facteurs de marché sur le résultat prévu tiré des activités d'assurance et des contrats de rente et par la diminution des éléments fiscaux favorables. La diminution du résultat tiré des activités de base a été contrebalancée en partie par l'augmentation des produits d'honoraires tirés de nos activités de gestion de patrimoine du fait de niveaux d'actifs plus élevés et par la baisse de l'amortissement des coûts d'acquisition différés attribuable à la liquidation continue des contrats de rente à capital variable.

La diminution de 657 millions de dollars américains des éléments exclus du résultat tiré des activités de base par rapport à ceux de l'exercice précédent découle de la non-réurrence d'un profit de 2013 lié aux modifications, approuvées par les titulaires de contrat, aux objectifs de placement des comptes distincts qui soutiennent nos produits de rente à capital variable ainsi que de la baisse des profits liés aux résultats techniques sur les placements. L'incidence directe des taux d'intérêt et celle des marchés des actions n'ont pas été très différentes; toutefois, les profits de 2013 étaient attribuables aux marchés des actions et ceux de 2014, aux taux d'intérêt.

<sup>12</sup> L'étude GfK Brand Tracking Study de 2013.

Le tableau ci-dessous présente un rapprochement du résultat net attribué aux actionnaires et du résultat tiré des activités de base de la Division américaine pour 2014, 2013 et 2012.

Exercices clos les 31 décembre (en millions de dollars)	Dollars canadiens			Dollars américains		
	2014	2013	2012	2014	2013	2012
<b>Résultat tiré des activités de base<sup>1</sup></b>	<b>1 383 \$</b>	1 510 \$	1 085 \$	<b>1 252 \$</b>	1 469 \$	1 088 \$
Éléments visant le rapprochement du résultat tiré des activités de base et du résultat net attribué aux actionnaires :						
Résultats techniques liés aux placements associés à la négociation de titres à revenu fixe, à des hausses de valeur de marché en excédent du rendement attendu des actifs alternatifs, aux changements dans la composition des actifs et aux résultats au chapitre du crédit	<b>482</b>	893	1 026	<b>447</b>	868	1 029
Incidence directe des marchés des actions et des taux d'intérêt et des garanties de rentes à capital variable <sup>2</sup>	<b>282</b>	312	(363)	<b>247</b>	299	(364)
Incidence des reprises de provisions d'impôts, des changements apportés aux produits en vigueur et de la réappropriation de traités de réassurance <sup>3</sup>	-	193	171	-	184	173
<b>Résultat net attribué aux actionnaires</b>	<b>2 147 \$</b>	2 908 \$	1 919 \$	<b>1 946 \$</b>	2 820 \$	1 926 \$

<sup>1</sup> Le résultat tiré des activités de base est une mesure non conforme aux PCGR. Voir la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR » ci-après.

<sup>2</sup> L'incidence directe des marchés des actions et des taux d'intérêt est fonction de nos hypothèses relatives à l'évaluation des provisions mathématiques et comprend des modifications apportées aux hypothèses relatives aux taux d'intérêt. Notre stratégie de couverture dynamique des garanties de rentes à capital variable n'est pas conçue pour annuler entièrement la sensibilité des provisions mathématiques à tous les risques associés aux garanties intégrées dans ces produits. Le profit de 247 millions de dollars américains en 2014 (profit de 299 millions de dollars américains en 2013) comprend une perte de 106 millions de dollars américains (profit de 302 millions de dollars américains en 2013) sur les contrats de rente à capital variable assortis d'une couverture dynamique, un profit de 14 millions de dollars américains (profit de 121 millions de dollars américains en 2013) sur les placements en actions du fonds général servant de soutien aux provisions mathématiques, une perte de 8 millions de dollars américains (profit de 197 millions de dollars américains en 2013) liée aux rentes à capital variable non assorties d'une couverture dynamique et un profit de 347 millions de dollars américains (perte de 321 millions de dollars américains en 2013) lié aux taux de réinvestissement des titres à revenu fixe utilisés dans l'évaluation des provisions mathématiques. La valeur garantie des contrats de rente à capital variable assortis d'une couverture dynamique ou réassurés à la fin de 2014 était de 94 % (94 % en 2013).

<sup>3</sup> Le profit de 184 millions de dollars américains de 2013 se rapportait aux modifications apportées aux objectifs de placement des comptes distincts qui soutiennent nos produits de rente à capital variable, lesquelles ont été approuvées par les titulaires de contrats. Le profit net de 173 millions de dollars américains en 2012 lié à l'incidence de la reprise de provisions d'impôts et de la réappropriation de traités de réassurance comprenait un montant de 172 millions de dollars américains attribuable à une mise à jour importante de l'évaluation des positions fiscales incertaines des exercices précédents et des profits nets de 10 millions de dollars américains sur l'opération de réappropriation d'un traité de réassurance vie, contrebalancé par des pertes nettes de 9 millions de dollars américains sur les opérations de réassurance des rentes différées à capital fixe.

## Souscriptions

En 2014, la Division américaine a enregistré un niveau record de souscriptions dans notre secteur des fonds communs de placement aux États-Unis et a continué à marquer des points dans le repositionnement de nos produits d'assurance américains. Les souscriptions de régimes 401(k) ont reculé en raison du ralentissement des activités sur les marchés et des pressions de la concurrence.

Les souscriptions de produits d'assurance de la Division américaine ont été de 501 millions de dollars américains en 2014, une diminution de 62 millions de dollars américains, ou 11 %, par rapport à celles de 2013. Les souscriptions ont été freinées par la lenteur des souscriptions de l'industrie, notamment dans le marché des produits de planification successorale. Nous continuons de constater que la combinaison des produits s'est améliorée et que la rentabilité s'est accrue par suite des mesures de rajustement des prix et des produits prises en 2013 et au début de 2014. Les souscriptions de produits d'assurance de John Hancock, grâce au dynamisme créé par ces mesures, ont augmenté séquentiellement au cours de chaque trimestre de 2014.

Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine de la Division américaine se sont élevées à 29,2 milliards de dollars américains en 2014, en hausse de 1,0 milliard de dollars américains ou de 3 % par rapport à celles de 2013. Les souscriptions records de fonds communs de placement, attribuables à l'amélioration continue de la productivité des équipes de vente, à une solide gamme de produits et à leur rendement et à l'accent mis sur les principaux partenaires de distribution, ont été contrebalancées en partie par la baisse des souscriptions de régimes 401(k). Notre gamme de produits solide, qui comprend 38 fonds communs de placement notés quatre ou cinq étoiles par Morningstar<sup>13</sup>, a également contribué au maintien des affaires en vigueur et aux flux nets importants qui ont permis d'enregistrer des fonds gérés records dans JH Investments.

## Souscriptions

Exercices clos les 31 décembre (en millions de dollars)	Dollars canadiens			Dollars américains		
	2014	2013	2012	2014	2013	2012
Produits d'assurance	<b>554 \$</b>	580 \$	599 \$	<b>501 \$</b>	563 \$	599 \$
Produits de gestion de patrimoine	<b>32 206</b>	29 012	20 193	<b>29 156</b>	28 174	20 213

<sup>13</sup> Pour chaque fonds existant depuis au moins trois ans, Morningstar calcule une note fondée sur le rendement, rajusté en fonction du risque, qui tient compte des fluctuations du rendement mensuel (y compris l'incidence des frais d'entrée, des frais de sortie et des frais de rachat), souligne les baisses et récompense la constance des rendements. La première tranche de 10 % des fonds reçoit 5 étoiles, la tranche de 22,5 % suivante reçoit 4 étoiles, celle de 35 % qui suit reçoit 3 étoiles, la tranche suivante de 22,5 % reçoit 2 étoiles et les fonds se classant dans la dernière tranche de 10 % reçoivent une étoile. La note générale que Morningstar accorde à un fonds découle d'une moyenne pondérée du rendement de celui-ci sur 3, 5 et 10 ans (le cas échéant) mesuré selon les critères de Morningstar. Le rendement passé ne garantit pas le rendement futur. La note générale tient compte de l'incidence des frais d'entrée, des frais de sortie et des frais de rachat, tandis que la note « frais exclus » (load waived) n'en tient pas compte. La note « frais exclus » des actions de catégorie A est destinée uniquement aux investisseurs qui n'ont pas à payer de frais d'entrée.

## Produits

En 2014, le total des produits, qui s'est établi à 26,1 milliards de dollars américains, a augmenté de 20,5 milliards de dollars américains par rapport à celui de 2013, du fait principalement de l'incidence de la comptabilisation à la juste valeur. Les produits avant les profits (pertes) net(te)s réalisé(e)s et latent(e)s ont totalisé 15,9 milliards de dollars américains, une baisse de 0,5 milliard de dollars américains. Les primes nettes se sont établies à 6,2 milliards de dollars américains, une diminution de 1,0 milliard de dollars américains attribuable principalement au recul des primes d'assurance vie universelle, par suite de la faiblesse du marché de la planification successorale et du montant moins élevé des dépôts dans les contrats de rente en vigueur. Les autres produits de 4,1 milliards de dollars américains comprennent les produits d'honoraires tirés de la gestion d'actifs, les honoraires tirés des frais d'assurance et des frais liés à la mortalité et aux déboursés pour les contrats de rente, ainsi que les frais de rachat. L'augmentation des autres produits de 0,2 milliard de dollars américains par rapport à ceux de 2013 est attribuable au produit tiré des autres frais dans le secteur de la gestion d'actifs découlant de l'augmentation de la valeur moyenne de l'actif, contrebalancée en partie par la diminution des produits d'honoraires et des honoraires tirés des frais liés à la mortalité et aux déboursés au fur et à mesure que les contrats de rente à capital variable sont liquidés.

## Produits

Exercices clos les 31 décembre (en millions de dollars)	Dollars canadiens			Dollars américains		
	2014	2013	2012	2014	2013	2012
Primes nettes <sup>1</sup>	6 803 \$	7 324 \$	(547)\$	6 155 \$	7 112 \$	(495)\$
Produits de placement	6 262	5 567	5 489	5 668	5 402	5 496
Autres produits	4 531	4 034	3 626	4 102	3 915	3 627
Produits avant les profits (pertes) net(te)s réalisé(e)s et latent(e)s sur les placements	17 596 \$	16 925 \$	8 568 \$	15 925 \$	16 429 \$	8 628 \$
Profits (pertes) net(te)s réalisé(e)s et latent(e)s <sup>2</sup>	11 271	(11 187)	1 123	10 154	(10 896)	1 055
<b>Total des produits</b>	<b>28 867 \$</b>	<b>5 738 \$</b>	<b>9 691 \$</b>	<b>26 079 \$</b>	<b>5 533 \$</b>	<b>9 683 \$</b>

<sup>1</sup> Les primes nettes ne tiennent pas compte des primes cédées. En 2012, les primes cédées comprenaient un montant de 7 229 \$ (7 181 \$ US) lié à des transactions de coassurance de rentes différées à capital fixe aux fins desquelles la Société a conclu des ententes de coassurance visant environ 90 % de la valeur comptable de ses contrats de rente différée à capital fixe aux États-Unis.

<sup>2</sup> Voir la rubrique « Résultats financiers – Incidence de la comptabilisation à la juste valeur » ci-dessus.

## Primes et dépôts

En 2014, les primes et dépôts de la Division américaine ont totalisé 45,5 milliards de dollars américains, soit 0,3 milliard de dollars américains ou 1 % de plus qu'en 2013. De ce montant, les primes et dépôts des produits d'assurance ont représenté 6,7 milliards de dollars américains, une baisse de 0,7 milliard de dollars américains par rapport à 2013. La baisse est imputable à la diminution des primes de la première année des contrats d'assurance vie universelle à prime unique, par suite de la faiblesse du marché de la planification successorale. Les primes et dépôts pour les produits de gestion de patrimoine se sont établis à 38,8 milliards de dollars américains, une hausse de 1,0 milliard de dollars américains par rapport à ceux de 2013, compte tenu d'une augmentation de 1,6 milliard de dollars américains des souscriptions de fonds communs de placement contrebalancée en partie par la baisse des dépôts dans les contrats de rente en vigueur.

## Primes et dépôts

Exercices clos les 31 décembre (en millions de dollars)	Dollars canadiens			Dollars américains		
	2014	2013	2012	2014	2013	2012
Produits d'assurance	7 368 \$	7 579 \$	7 165 \$	6 665 \$	7 359 \$	7 168 \$
Produits de gestion de patrimoine	42 855	38 940	28 779	38 809	37 827	28 799
<b>Total des primes et dépôts</b>	<b>50 223 \$</b>	<b>46 519 \$</b>	<b>35 944 \$</b>	<b>45 474 \$</b>	<b>45 186 \$</b>	<b>35 967 \$</b>

## Actifs gérés

Au 31 décembre 2014, les actifs gérés de la Division américaine s'élevaient à un montant record de 343,5 milliards de dollars américains, soit une hausse de 7 % par rapport à ceux du 31 décembre 2013. Cette hausse est attribuable à des facteurs de marché, y compris l'incidence du recul des taux d'intérêt et de la reprise des marchés des actions, et aux solides souscriptions nettes de fonds communs de placement, contrebalancés en partie par des versements de rentes à capital variable et fixe.

## Actifs gérés

Aux 31 décembre (en millions de dollars)	Dollars canadiens			Dollars américains		
	2014	2013	2012	2014	2013	2012
Fonds général	136 682 \$	112 930 \$	112 405 \$	117 821 \$	106 177 \$	112 979 \$
Fonds distincts	174 397	162 596	137 931	150 330	152 873	138 635
Fonds communs de placement et autres fonds	87 450	64 894	42 321	75 382	61 014	42 536
<b>Total des actifs gérés</b>	<b>398 529 \$</b>	<b>340 420 \$</b>	<b>292 657 \$</b>	<b>343 533 \$</b>	<b>320 064 \$</b>	<b>294 150 \$</b>

## Direction stratégique

Notre priorité est de bâtir une entreprise de services financiers de premier plan qui mise sur la notoriété de la marque John Hancock et sur nos capacités de répondre aux besoins de protection et de gestion de patrimoine de nos clients. Nous prévoyons accroître notre position de chef de file dans nos principaux marchés, prendre de l'expansion dans les marchés adjacents en nous distinguant, avoir une meilleure compréhension de nos clients et établir des relations plus étroites avec eux. Nous croyons que nos secteurs sont en bonne position dans leurs marchés et avons l'intention de continuer de nous distinguer et de croître à plus long terme.

JH Insurance s'attache à répondre aux besoins en matière de protection du revenu, de transfert de patrimoine et de planification successorale de clients établis ou nouveaux bien nantis. Nous avons un meilleur accès aux clients en mettant davantage l'accent sur nos conseillers financiers pour lesquels les activités d'assurance ne faisaient pas traditionnellement partie des activités de base. Nous créons une expérience d'achat plus moderne appuyée par la technologie qui nous permet d'offrir le bon produit au bon client au bon moment. En 2014, nous avons lancé un guide de souscription électronique pour moderniser les demandes d'assurance et le processus de souscription. À plus long terme, nous continuerons de mettre en place la technologie requise, et d'investir dans celle-ci, pour continuer de moderniser le processus de souscription d'assurance, d'accroître les résultats techniques et de créer une expérience plus riche pour les clients. Nous sommes toujours un intervenant actif sur le marché de l'assurance SLD et nous continuons de nous consacrer au développement de produits qui créent de la valeur pour les clients grâce à une conception plus simple et plus transparente.

JH Investments continuera d'avoir recours à son modèle gestionnaire des gestionnaires, qui offre la souplesse requise pour réagir rapidement aux nouvelles tendances en matière d'investissement et s'ajuster pour tenir compte du faible rendement, et qui a permis d'enregistrer des souscriptions records de fonds communs de placement et des fonds gérés records en 2014. En 2014, nous avons également adapté pleinement notre gamme de produits et notre structure de distribution pour refléter le virage du réseau de souscription par les conseillers vers un modèle axé sur les honoraires et le recours accru aux plateformes de courtiers et aux listes de recommandations. Nous nous concentrerons sur le développement stratégique de produits qui complètent notre portefeuille de produits et proposent aux clients des solutions de répartition d'actif exhaustive grâce à l'accent que nous continuons de mettre sur les stratégies de placements institutionnels de qualité à l'intention des particuliers. JH Investments travaillera en collaboration avec Gestion d'actifs Manuvie pour appuyer l'accroissement de nos capacités de gestion d'actifs internes.

JH RPS s'attache à maintenir sa position de chef de file sur le marché des régimes de retraite pour groupes de petite taille et prévoit profiter de la croissance continue des régimes 401(k) et du rôle de plus en plus important que ces régimes ont pour la majeure partie de l'épargne de retraite des Américains. Notre position de chef de file sur le marché des régimes de retraite de petite taille nous donne accès aux avantages que procurent des actifs importants, la meilleure expertise technique de l'industrie et des relations précieuses avec des partenaires de distribution. En 2014, nous avons continué d'accroître nos capacités de service et avons élargi nos services de tenue de comptes sur le marché des régimes de retraite pour des groupes de taille moyenne. Nous avons également lancé un programme exhaustif axé sur la compétitivité des prix, la transparence des honoraires, les nouvelles options de placement et un service à la clientèle exceptionnel à l'égard de nos régimes en vigueur. À la fin de 2014, nous avons annoncé la conclusion d'une entente visant à faire l'acquisition des activités relatives aux régimes de retraite de la New York Life. La transaction devrait être conclue au premier semestre de 2015, sous réserve de l'obtention de l'approbation des organismes de réglementation et d'autres conditions de clôture habituelles. Une fois l'acquisition conclue, les actifs gérés de nos régimes 401(k) devraient augmenter d'environ 50 milliards de dollars américains (60 %) pour atteindre environ 135 milliards de dollars américains, ce qui représente 55 000 régimes de retraite et plus de 2,5 millions de participants. En outre, en combinant la solidité et l'expertise de la New York Life dans le secteur des régimes de retraite pour des groupes de moyenne et de grande taille à notre position de chef de file dans le secteur des régimes de retraite pour des groupes de petite taille, nous étendrons considérablement la présence de John Hancock sur le marché et deviendrons l'un des principaux fournisseurs de régimes de retraite des États-Unis<sup>14</sup>.

Nous continuons de nous concentrer sur la sensibilisation des participants aux régimes de JH RPS qui ne font plus partie d'un régime de retraite collectif 401(k) offert par l'employeur et de leur offrir nos conseils. Le centre de formation, par son personnel composé d'employés du service à la clientèle et des représentants enregistrés autorisés, est en mesure de fournir une gamme complète de services allant des informations et des formulaires de base jusqu'à des services exhaustifs de planification financière et de conseil en placement, selon le niveau d'information dont le participant a besoin.

Notre courtier, Signator Investors, Inc., continue d'accroître le nombre de ses conseillers, d'améliorer la productivité des conseillers et d'offrir une gamme de solutions plus exhaustive qui comprend des produits d'assurance et des services de gestion de patrimoine axés sur les honoraires. En 2014, Signator a procédé à l'intégration de Symetra Investment Services, ce qui a accru de 15 % le nombre de nos conseillers affiliés.

<sup>14</sup> Voir la rubrique « Mise en garde au sujet des déclarations prospectives » ci-dessus.

# Services généraux et autres

*Le secteur Services généraux et autres se compose du rendement de placement sur les actifs auxquels sont adossés les fonds propres, net des sommes affectées aux divisions d'exploitation, des coûts de financement, des services externes de gestion de placements de la Division des placements (Gestion d'actifs Manuvie), des activités de réassurance IARD, de même que des activités de réassurance en voie de liquidation, notamment les activités liées aux rentes à capital variable et les activités d'assurance accident et maladie.*

Aux fins de présentation de l'information sectorielle, l'incidence des mises à jour des hypothèses actuarielles, les frais de règlement des couvertures d'actions à grande échelle et d'autres éléments non opérationnels sont inclus dans les résultats de ce secteur.

Au 31 décembre 2014, le secteur Services généraux et autres a contribué à hauteur de 8,4 % des primes et dépôts de la Société et représentait 6,7 % des actifs gérés de la Société.

## Résultats financiers

Le secteur Services généraux et autres a présenté une perte nette imputée aux actionnaires de 896 millions de dollars en 2014, contre une perte nette de 3 125 millions de dollars en 2013. La perte nette imputée aux actionnaires comprend la perte découlant des activités de base (qui englobe des éléments qui, selon nous, reflètent la capacité de résultat sous-jacente de l'entreprise) et des éléments exclus de la perte découlant des activités de base. La perte découlant des activités de base s'est établie à 430 millions de dollars en 2014, en regard de 719 millions de dollars en 2013, et les éléments exclus de la perte découlant des activités de base correspondent à des charges de 466 millions de dollars en 2014, en comparaison d'une perte de 2 406 millions de dollars en 2013. Les résultats des deux exercices comprennent un total de 200 millions de dollars de profits au titre des résultats techniques liés aux placements de la Société qui ont été comptabilisés dans le résultat tiré des activités de base.

La diminution de 289 millions de dollars de la perte découlant des activités de base sur douze mois découle d'une réduction des coûts prévus des couvertures à grande échelle en 2014 (contrebalancée en grande partie par une hausse des coûts de couverture dynamique dans les divisions d'exploitation), la diminution des charges et la non-réurrence de charges d'impôt. Ces éléments ont été en partie contrebalancés par la baisse des rendements nets des placements ainsi que par la non-réurrence de la reprise de provisions pour sinistres dans les activités de réassurance IARD. La baisse de 1 940 millions de dollars des éléments exclus de la perte découlant des activités de base est principalement liée à la diminution des coûts des couvertures à grande échelle et au recul de 291 millions de dollars des charges attribuable aux modifications apportées aux méthodes et hypothèses actuarielles.

Le tableau ci-dessous présente un rapprochement de la perte nette attribuée aux actionnaires et de la perte découlant des activités de base du secteur Services généraux et autres pour 2014, 2013 et 2012.

### Exercices clos les 31 décembre

(en millions de \$ CA)

	2014	2013	2012
Perte découlant des activités de base, compte non tenu du coût prévu des couvertures à grande échelle et des résultats techniques liés aux placements	<b>(446)\$</b>	(506)\$	(345)\$
Coût prévu des couvertures à grande échelle	<b>(184)</b>	(413)	(489)
Résultats techniques liés aux placements compris dans le résultat tiré des activités de base	<b>200</b>	200	200
<b>Total de la perte découlant des activités de base<sup>1</sup></b>	<b>(430)\$</b>	(719)\$	(634)\$
Éléments visant le rapprochement du résultat tiré des activités de base et de la perte nette attribuée aux actionnaires :			
Incidence directe des marchés des actions et des taux d'intérêt <sup>2</sup>	<b>(94)\$</b>	(1 772)\$	(1 215)\$
Modifications apportées aux méthodes et hypothèses actuarielles	<b>(198)</b>	(489)	(1 081)
Dépréciation du goodwill	–	–	(200)
Résultats techniques liés aux placements se rapportant aux éléments à la valeur du marché <sup>3</sup>	<b>14</b>	31	78
Compensation des résultats techniques liés aux placements liés aux activités de base ci-dessus	<b>(200)</b>	(200)	(200)
Incidence des modifications fiscales, des sorties et des acquisitions d'activités	<b>12</b>	50	62
Frais de restructuration	–	(26)	(57)
<b>Perte nette imputée aux actionnaires</b>	<b>(896)\$</b>	(3 125)\$	(3 247)\$

<sup>1</sup> Le résultat tiré des activités de base est une mesure non conforme aux PCGR. Voir la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR » ci-après.

<sup>2</sup> L'incidence directe des marchés des actions et des taux d'intérêt comprend des pertes de 119 millions de dollars (1 438 millions de dollars en 2013) sur les dérivés associés à nos couvertures d'actions à grande échelle et des pertes de 41 millions de dollars (262 millions de dollars en 2013) sur la vente d'obligations classées comme DV. En 2012, elle comprenait aussi une charge de 677 millions de dollars attribuable aux hypothèses moins élevées relatives aux taux de réinvestissement ultime des titres à revenu fixe utilisées dans l'évaluation des provisions mathématiques. Depuis 2013, les hypothèses relatives aux taux de réinvestissement ultime sont mises à jour trimestriellement et présentées dans les segments d'exploitation. En 2014, la charge comptabilisée dans les divisions d'exploitation s'est élevée à 95 millions de dollars (256 millions de dollars en 2013). Les autres éléments de cette catégorie ont représenté un profit net de 66 millions de dollars (charge nette de 72 millions de dollars en 2013).

<sup>3</sup> Les résultats techniques liés aux placements comprennent les profits ou les pertes évalués à la valeur de marché sur les actifs détenus dans le secteur Services généraux et autres, autres que les profits réalisés sur les titres désignés comme DV et les capitaux de lancement dans de nouveaux fonds distincts ou fonds communs de placement.

## Produits

Les produits correspondent à une perte de 76 millions de dollars en 2014, contre une perte de 2 058 millions de dollars en 2013.

### Produits

#### Exercices clos les 31 décembre

(en millions de \$ CA)

	2014	2013	2012
Primes, montant net	77 \$	82 \$	97 \$
Produits (pertes) de placement <sup>1</sup>	(23)	(276)	(989)
Autres produits	263	234	159
Produits avant les profits (pertes) net(te)s réalisé(e)s et latent(e)s sur le programme de couverture à grande échelle	317 \$	40 \$	(733)\$
Profits (pertes) net(te)s réalisé(e)s et latent(e)s <sup>2</sup> sur le programme de couverture à grande échelle	(393)	(2 098)	(42)
<b>Total des produits</b>	<b>(76)\$</b>	<b>(2 058)\$</b>	<b>(775)\$</b>

<sup>1</sup> Comprennent des pertes de 60 millions de dollars (323 millions de dollars en 2013) sur la vente d'obligations classées comme DV.

<sup>2</sup> Voir la rubrique « Résultats financiers – Incidence de la comptabilisation à la juste valeur » ci-dessus.

### Primes et dépôts

Les primes et dépôts se sont établis à 8,3 milliards de dollars en 2014, comparativement à 4,1 milliards de dollars en 2013. Ces montants sont principalement liés aux activités externes de la gestion d'actifs Division des placements. (Voir la rubrique « Division des placements » ci-après).

### Primes et dépôts

#### Exercices clos les 31 décembre

(en millions de \$ CA)

	2014	2013	2012
Rétrocession vie	2 \$	2 \$	2 \$
Réassurance IARD	75	80	95
Dépôts institutionnels et autres dépôts	8 185	3 974	7 880
<b>Total des primes et dépôts</b>	<b>8 262 \$</b>	<b>4 056 \$</b>	<b>7 977 \$</b>

### Actifs gérés

Les actifs gérés de 46,6 milliards de dollars au 31 décembre 2014 (36,7 milliards de dollars en 2013) comprennent des actifs gérés par Gestion d'actifs Manuvie pour le compte de clients institutionnels tiers de 41,2 milliards de dollars (32,5 milliards de dollars en 2013) et des fonds propres de la Société de 13,4 milliards de dollars (4,9 milliards de dollars en 2013), contrebalancés en partie par un ajustement total de la Société de 8,0 milliards de dollars (0,7 milliard de dollars en 2013) lié au reclassement de positions en dérivés hors des placements vers les autres actifs et passifs. L'augmentation des fonds propres de la Société tient compte du dépôt en mains tierces du produit net en espèces de 2,2 milliards de dollars tiré de l'émission de reçus de souscription, du résultat net de la période et de l'incidence du raffermissement du dollar américain.

### Actifs gérés

#### Aux 31 décembre

(en millions de \$ CA)

	2014	2013	2012
Fonds général	5 567 \$	4 413 \$	(1 043)\$
Fonds distincts – élimination de montants détenus par la Société	(202)	(175)	(166)
Comptes de placement autogérés institutionnels	41 248	32 486	28 776
<b>Total des actifs gérés</b>	<b>46 613 \$</b>	<b>36 724 \$</b>	<b>27 567 \$</b>

### Direction stratégique

Nos activités de réassurance IARD sont reconnues en raison de notre grande capacité à fournir des produits de rétrocession à un groupe très restreint de clients des marchés de la réassurance dans les secteurs de l'immobilier et de l'aéronautique. Nous gérons l'exposition aux risques en fonction du risque et de la volatilité de la situation financière globale et des conditions de fixation des prix en vigueur sur les marchés.

La direction stratégique du secteur Gestion d'actifs Manuvie fait partie de la Division des placements qui suit.



# Division des placements

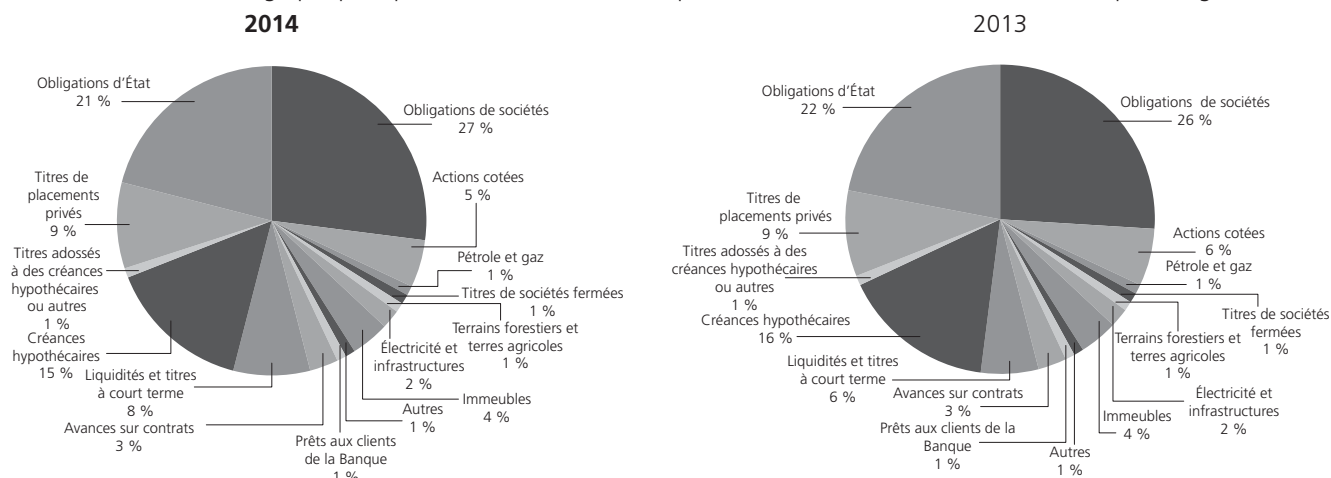
La Division des placements de Manuvie gère les actifs du fonds général de la Société et, par l'intermédiaire de Gestion d'actifs Manuvie, offre des solutions de gestion d'actifs complètes aux clients institutionnels et aux fonds de placement, ainsi que des services de gestion des placements à des particuliers au moyen des produits offerts par Manuvie et John Hancock. La Division des placements possède l'expérience de la gestion d'une vaste gamme de placements, y compris des obligations d'État et de sociétés, des titres de sociétés ouvertes et fermées, des créances hypothécaires commerciales, des placements dans les secteurs de l'immobilier, de l'électricité et de l'infrastructure, des terrains forestiers, des terres agricoles, des exploitations pétrolières et gazières, et offre des solutions de répartition des actifs. Grâce à son équipe composée de plus de 2 600 employés, la Division des placements est réellement présente sur les principaux marchés, notamment aux États-Unis, au Canada, au Royaume-Uni, au Japon, à Hong Kong et à Singapour. De plus, Gestion d'actifs Manuvie exerce ses activités de gestion d'actifs par l'entremise de sa coentreprise en Chine, Manulife TEDA Fund Management Company Ltd.

## Fonds général

Notre philosophie de placement pour le fonds général est d'investir dans une composition d'actifs qui optimise le rendement ajusté en fonction du risque et correspond aux caractéristiques de nos passifs sous-jacents. Nous mettons en œuvre une stratégie ascendante combinant nos solides capacités de gestion d'actifs et une compréhension approfondie des caractéristiques de chaque placement. Nous investissons dans une combinaison d'actifs diversifiés, y compris une variété de catégories d'actifs alternatifs à long terme. Notre stratégie de diversification nous a permis de générer des rendements supérieurs ajustés en fonction du risque, tout en réduisant le risque global. Nous recourons à cette approche rigoureuse pour toutes les catégories d'actifs et nous ne recherchons pas le rendement dans le segment le plus à risque du marché des titres à revenu fixe. Cette stratégie a engendré un portefeuille de placements de grande qualité et bien diversifié, qui génère constamment des résultats techniques solides et constants liés aux placements. Notre stratégie de gestion du risque est présentée à la rubrique « Gestion du risque et facteurs de risque » ci-après.

## Actif du fonds général

Au 31 décembre 2014, les placements de notre fonds général totalisaient 269,3 milliards de dollars, par rapport à 232,7 milliards de dollars à la fin de 2013. Les graphiques qui suivent montrent la composition, aux 31 décembre 2014 et 2013, par catégorie d'actifs.



## Produits de placement

Exercices clos les 31 décembre (en millions de \$ CA, à moins d'indication contraire)	2014		2013	
	Produits	Rendement <sup>1</sup>	Produits	Rendement <sup>1</sup>
Produits d'intérêts	9 023 \$	3,7 %	8 670 \$	3,8 %
Dividendes, produits locatifs et autres produits	1 800	0,7 %	1 425	0,6 %
Perte de valeur et provision pour pertes sur créances	(165)	(0,1)%	(39)	–
Divers, y compris les profits (pertes) sur la vente de titres d'emprunt désignés comme DV	150	0,1 %	(196)	(0,1)%
<b>Produits de placement avant les profits (pertes) réalisé(e)s et latent(e)s sur les actifs servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance et de placement et aux couvertures d'actions à grande échelle</b>	<b>10 808 \$</b>		<b>9 860 \$</b>	
<b>Profits (pertes) réalisé(e)s et latent(e)s sur les actifs servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance et de placement et au programme de couverture à grande échelle</b>				
Titres d'emprunt	8 935 \$	3,6 %	(7 759)\$	(3,3)%
Actions cotées	772	0,3 %	1 351	0,6 %
Placements privés et créances hypothécaires	58	–	38	–
Actifs alternatifs à long terme et autres placements	885	0,4 %	723	0,3 %
Dérivés, y compris le programme de couverture d'actions à grande échelle	6 442	2,6 %	(11 960)	(5,1)%
	<b>17 092 \$</b>		<b>(17 607)\$</b>	
<b>Total des produits (pertes) de placement</b>	<b>27 900 \$</b>	<b>11,8 %</b>	<b>(7 747)\$</b>	<b>(3,3)%</b>

<sup>1)</sup> Les rendements sont basés sur le résultat selon les IFRS et sont calculés au moyen de la moyenne géométrique des actifs détenus à la valeur comptable selon les IFRS durant la période considérée.

En 2014, les produits de placement de 27,9 milliards de dollars (perte de 7,7 milliards de dollars en 2013) comprennent ce qui suit :

- des produits de placement de 10,8 milliards de dollars avant les profits nets réalisés et latents sur les actifs servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance et de placement et aux couvertures d'actions à grande échelle (9,9 milliards de dollars en 2013);
- des profits nets réalisés et latents de 17,1 milliards de dollars sur les actifs servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance et de placement et aux couvertures d'actions à grande échelle (perte de 17,6 milliards de dollars en 2013).

L'augmentation des produits de placement avant les profits réalisés et latents est attribuable à l'appréciation des monnaies à l'échelle mondiale par rapport au dollar canadien, et aux profits sur la vente des titres d'emprunt désignés comme DV détenus par le secteur Services généraux et autres.

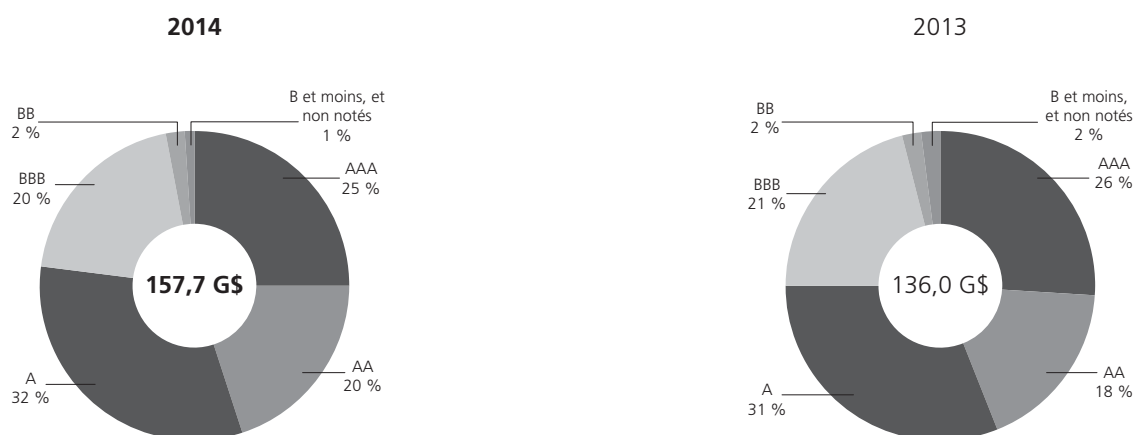
Les profits et pertes net(te)s réalisé(e)s et latent(e)s tiennent compte essentiellement de l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt. En 2014, la baisse généralisée des taux d'intérêt a généré des profits de 8,9 milliards de dollars sur les titres d'emprunt, tandis que la hausse des taux d'intérêt a donné lieu à des pertes de 7,8 milliards de dollars en 2013. Une reprise relativement modérée des marchés des actions en 2014 a donné lieu à des profits de 0,8 milliard de dollars (profits de 1,4 milliard de dollars en 2013) sur les actions cotées servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance et de placement. Les profits nets de 6,4 milliards de dollars sur les dérivés en 2014, y compris le programme de couverture d'actions à grande échelle, sont principalement attribuables à l'incidence de la baisse des taux d'intérêt sur la juste valeur des swaps de taux d'intérêt, contrebalancée en partie par l'incidence de l'amélioration des marchés des actions sur les contrats à terme sur actions vendus à découvert.

Comme l'évaluation des passifs des contrats d'assurance et de placement comprend des estimations concernant les revenus de placement prévus futurs sur les actifs servant de soutien à ces passifs, le résultat net reflète la différence entre la comptabilisation à la valeur de marché sur l'évaluation des actifs et des passifs. Voir la rubrique « Résultats financiers – Incidence de la comptabilisation à la juste valeur » ci-dessus.

## Titres d'emprunt et placements privés

Nous gérons notre portefeuille de titres à revenu fixe de grande qualité de façon à optimiser le rendement et la qualité, tout en nous assurant que les portefeuilles d'actifs demeurent diversifiés en termes de secteurs, d'industries, de durées, d'émetteurs et de régions géographiques. De notre portefeuille de titres à revenu fixe de 157,7 milliards de dollars au 31 décembre 2014 (136,0 milliards de dollars en 2013), une tranche de 97 % est de grande qualité, et une tranche de 77 % est assortie d'une notation de A ou plus (respectivement 96 % et 75 % en 2013). Nos placements privés offrent les avantages de la diversification (émetteur, industrie et région) et, comme ils sont souvent assortis de clauses restrictives et de garanties plus solides que les titres d'emprunt, ils offrent généralement une meilleure protection de crédit et un recouvrement potentiel plus élevé en cas de défaut. D'un point de vue géographique, 27 % de ces placements (29 % en 2013) sont investis au Canada, 51 % (50 % en 2013) aux États-Unis, et la tranche restante de 22 % (21 % en 2013) en Asie, en Europe et ailleurs.

## Titres d'emprunt et placements privés – qualité du crédit<sup>1</sup>



<sup>1)</sup> Reflètent les notations de la qualité du crédit attribuées par des organisations de notation statistique reconnues au niveau national selon l'ordre de priorité suivant : Standard & Poor's, Moody's, Dominion Bond Rating Service, Fitch et Japan Credit Rating. Dans le cas des actifs pour lesquels des notations de ces organisations ne sont pas disponibles, l'information se fonde sur des notations internes, comme il est décrit à la rubrique « Gestion du risque et facteurs de risque » ci-après.

Aux 31 décembre En pourcentage de la valeur comptable	2014			2013		
	Titres d'emprunt	Placements privés	Total	Titres d'emprunt	Placements privés	Total
Gouvernements et organismes publics	43	10	38	44	10	39
Services publics	13	47	18	12	41	17
Services financiers	15	6	14	16	9	15
Énergie	8	9	8	7	9	7
Consommation (non cyclique)	5	9	6	5	10	6
Industrie	5	7	5	5	7	5
Matières premières	2	5	3	2	6	3
Consommation (cyclique)	2	6	2	2	7	2
Titres adossés à des créances (hypothécaires ou autres)	3	–	2	3	–	2
Télécommunications	2	–	2	2	–	2
Technologie	1	1	1	1	–	1
Médias et Internet	1	–	1	1	1	1
<b>Total du pourcentage</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
<b>Total de la valeur comptable (en milliards de \$ CA)</b>	<b>134,4 \$</b>	<b>23,3 \$</b>	<b>157,7 \$</b>	<b>115,0 \$</b>	<b>21,0 \$</b>	<b>136,0 \$</b>

Au 31 décembre 2014, les pertes brutes latentes sur nos titres à revenu fixe s'établissaient à 0,6 milliard de dollars, ou bien en deçà de 1 % du coût amorti de ces placements (2,9 milliards de dollars, ou 2 %, en 2013). De ce montant, une tranche de 65 millions de dollars (73 millions de dollars en 2013) se rapporte aux titres d'emprunt négociés à moins de 80 % du coût amorti pendant plus de six mois. Les actifs titrisés ont représenté 19 millions de dollars des pertes brutes latentes et 4 millions de dollars du montant des titres négociés à moins de 80 % du coût amorti pendant plus de six mois (respectivement 55 millions de dollars et 14 millions de dollars en 2013). Après rajustement pour tenir compte des titres d'emprunt détenus dans les contrats avec participation et autres secteurs de placements dont le rendement échoit aux titulaires de contrats, et des provisions pour crédit comprises dans les passifs des contrats d'assurance et des contrats de placement, l'incidence possible sur le résultat avant impôt attribué aux actionnaires à l'égard des titres d'emprunt négociés à moins de 80 % du coût amorti pendant plus de six mois était d'environ 59 millions de dollars au 31 décembre 2014 (52 millions de dollars en 2013).

Au 31 décembre 2014, la Société détenait des actifs titrisés publics et privés totalisant 3,4 milliards de dollars, constitués de titres adossés à des créances hypothécaires commerciales, de titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles et de titres adossés à des créances représentant 1 % du total des placements (3,4 milliards de dollars ou 1 % en 2013).

### Créances hypothécaires

Au 31 décembre 2014, les créances hypothécaires représentaient 15 % (16 % en 2013) des placements, dont 62 % (62 % en 2013) du portefeuille de créances hypothécaires au Canada et 38 % (38 % en 2013) aux États-Unis. Comme il est mentionné ci-après, le portefeuille global est aussi diversifié par région, par type de bien immobilier et par emprunteur. Du total du portefeuille de créances hypothécaires, une tranche de 25 % (28 % en 2013) est assurée, principalement par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (« SCHL »), l'organisme national d'habitation du Canada, noté AAA, avec 49 % (54 % en 2013) des créances hypothécaires résidentielles assurées, et 6 % (7 % en 2013) des créances hypothécaires commerciales assurées.

Aux 31 décembre (en millions de \$ CA)	2014		2013	
	Valeur comptable	Pourcentage du total	Valeur comptable	Pourcentage du total
Commerciales				
Magasins de détail	6 359 \$	16	5 901 \$	16
Bureaux	6 160	16	5 647	15
Résidences multifamiliales	3 863	10	3 533	9
Industrie	2 127	5	2 103	6
Autres créances hypothécaires commerciales	2 221	5	2 143	6
	20 730 \$	52	19 327 \$	52
Résidences unifamiliales Banque Manuvie	17 619	45	16 998	45
Créances hypothécaires agricoles	1 109	3	1 233	3
<b>Total des créances hypothécaires</b>	<b>39 458 \$</b>	<b>100</b>	<b>37 558 \$</b>	<b>100</b>

Les créances hypothécaires commerciales ont été montées en vue de les détenir à des fins de placement. Elles sont assorties d'un ratio prêt-valeur peu élevé, d'un ratio de couverture du service de la dette élevé et, à l'heure actuelle, aucune d'elle n'est en souffrance. D'un point de vue géographique, 33 % sont situées au Canada et 67 % aux États-Unis (respectivement 33 % et 67 % en 2013). Nos portefeuilles sont diversifiés par type de bien immobilier et nous évitons en grande partie les segments de marché à risque tels que les hôtels, les prêts à la construction et les garanties de second rang.

### Créances hypothécaires commerciales non assurées par la SCHL<sup>1</sup>

Aux 31 décembre	2014		2013	
	Canada	États-Unis	Canada	États-Unis
Ratio prêt-valeur <sup>2</sup>	60 %	60 %	59 %	61 %
Ratio de couverture du service de la dette <sup>2</sup>	1,52 x	1,87 x	1,47 x	1,85 x
Durée moyenne	3,8 ans	5,8 ans	3,1 ans	5,6 ans
Prêts moyens (en millions de \$ CA)	6,6 \$	13,4 \$	5,4 \$	12,0 \$
Prêts en souffrance <sup>3</sup>	—	—	—	—

<sup>1</sup> Excluent les prêts hypothécaires commerciaux de Banque Manuvie de 35 millions de dollars (38 millions de dollars en 2013).

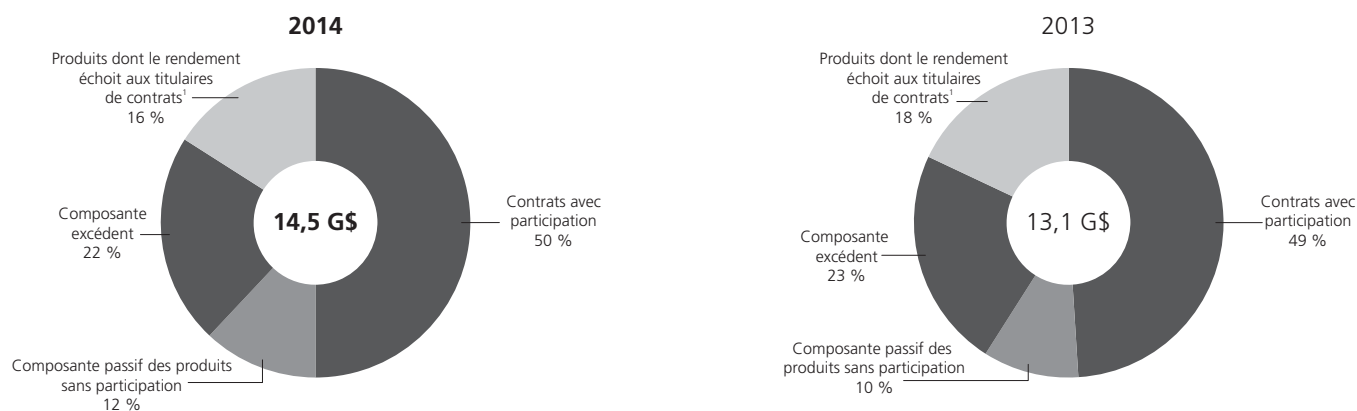
<sup>2</sup> Le ratio prêt-valeur et le ratio de couverture du service de la dette sont fondés sur des flux de trésorerie resourcés.

<sup>3</sup> Au Canada, les prêts en souffrance le sont depuis plus de 90 jours et aux États-Unis, depuis plus de 60 jours.

### Actions cotées

Au 31 décembre 2014, les placements en titres de sociétés ouvertes de 14,5 milliards de dollars représentaient 5 % (13,1 milliards de dollars ou 6 % en 2013) des placements, et compte non tenu des contrats avec participation et des secteurs de placements dont le rendement échoit aux titulaires de contrats, ils représentaient 2 % (2 % en 2013) des placements. Le portefeuille est diversifié en termes de secteurs d'activité et d'émetteurs. D'un point de vue géographique, 34 % de ces placements (34 % en 2013) sont détenus au Canada, 35 % (32 % en 2013) aux États-Unis, et la tranche restante de 31 % (34 % en 2013) est détenue en Asie, en Europe et ailleurs.

### Actions cotées en Bourse – par segment



<sup>1</sup> Les actions cotées de la catégorie des produits dont le rendement échoit aux titulaires de contrats sont détenues par la Société afin de soutenir le rendement des fonds de placement liés aux actions relativement aux contrats d'assurance vie au Canada et en Indonésie.

## Portefeuille d'actifs alternatifs à long terme

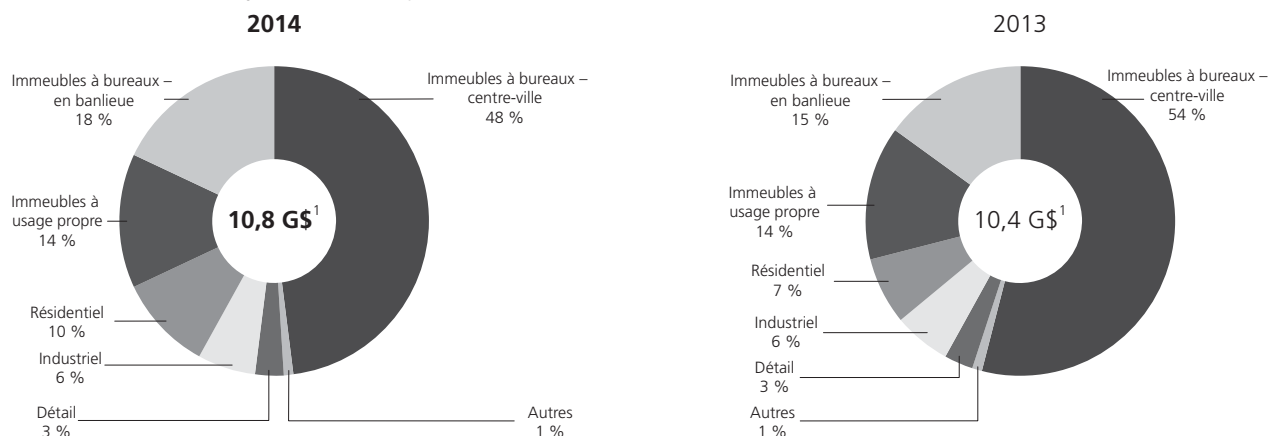
Notre portefeuille d'actifs alternatifs à long terme comprend une gamme diversifiée de catégories d'actifs présentant divers degrés de corrélations. Le portefeuille se compose généralement d'actifs privés représentant des placements dans divers secteurs de l'économie, et ces actifs servent de couverture contre l'inflation future et de source alternative d'actifs pour les obligations de sociétés à long terme. En plus de constituer un bon appariement avec nos passifs à long terme, ces actifs génèrent des rendements supérieurs et offrent une solution de rechange aux marchés des titres à revenu fixe traditionnels. La grande majorité de nos actifs alternatifs à long terme sont gérés en interne.

Au 31 décembre 2014, les actifs alternatifs à long terme de 23,3 milliards de dollars représentaient 9 % (19,9 milliards de dollars ou 9 % en 2013) des placements. Au 31 décembre 2014, la juste valeur du total des actifs alternatifs à long terme s'établissait à 24,0 milliards de dollars (20,8 milliards de dollars en 2013). Le tableau suivant présente la valeur comptable par secteur ou par type d'actif :

Aux 31 décembre (en millions de \$ CA)	2014		2013	
	Valeur comptable	% du total de la valeur comptable	Valeur comptable	% du total de la valeur comptable
Immeubles	10 101 \$	44	9 708 \$	49
Électricité et infrastructures	4 002	17	3 486	18
Titres de sociétés fermées	2 758	12	2 181	11
Terrains forestiers exploitables	2 694	12	1 712	9
Pétrole et gaz	2 161	9	1 643	8
Terres agricoles	1 255	5	1 058	5
Divers	289	1	126	—
<b>Total des actifs alternatifs à long terme</b>	<b>23 260 \$</b>	<b>100</b>	<b>19 914 \$</b>	<b>100</b>

## Immeubles

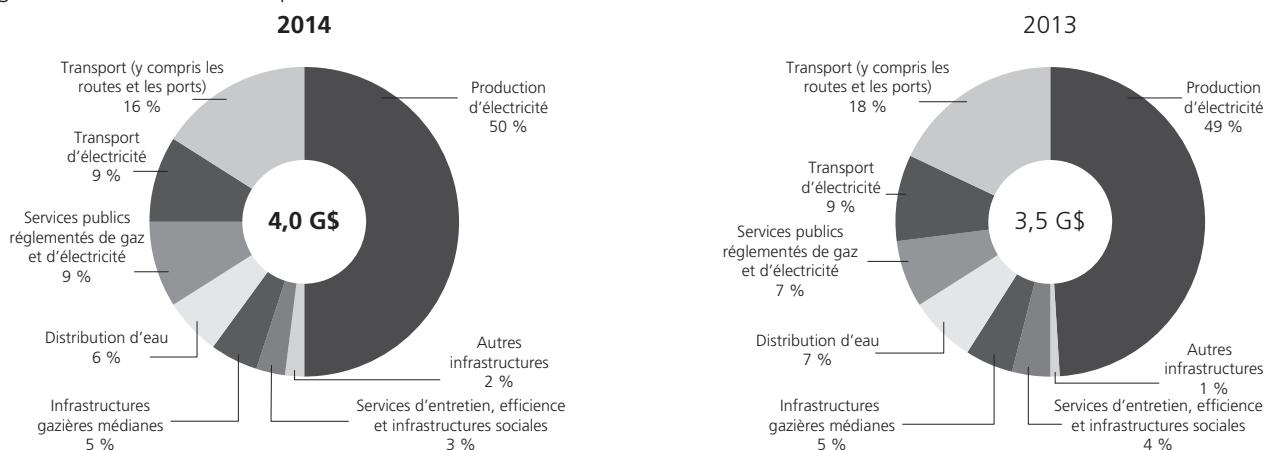
Notre portefeuille d'immeubles est diversifié par région géographique, 62 % des biens étant situés aux États-Unis, 35 % au Canada et 3 % en Asie au 31 décembre 2014 (respectivement 61 %, 35 % et 4 % en 2013). Ce portefeuille de grande qualité est pratiquement exempt de dettes et principalement constitué de tours de bureaux urbaines de prestige, concentrées dans des villes où la croissance est stable et dans des économies très diversifiées d'Amérique du Nord et d'Asie. Le portefeuille est bien positionné, avec un taux d'occupation moyen de 95 % (95 % en 2013) et une durée de bail moyenne de 6,7 ans (6,5 ans en 2013). Au cours de 2014, nous avons réalisé quatre acquisitions représentant des actifs immobiliers commerciaux d'une valeur de marché de 0,5 milliard de dollars (cinq acquisitions d'une valeur de marché de 0,8 milliard de dollars en 2013). La composition sectorielle de notre portefeuille immobilier, en fonction de la juste valeur, se présente comme suit :



<sup>1)</sup> Ces graphiques présentent la juste valeur du portefeuille de biens immobiliers. La valeur comptable du portefeuille s'élevait à 10,1 milliards de dollars au 31 décembre 2014 et à 9,7 milliards de dollars au 31 décembre 2013.

## Électricité et infrastructure

Nous investissons à la fois directement et par l'entremise de fonds dans diverses catégories d'actifs propres aux secteurs d'activité répertoriés ci-dessous. Le portefeuille est bien diversifié, comptant plus de 220 sociétés de portefeuille. Le portefeuille investit principalement aux États-Unis et au Canada, mais également au Royaume-Uni, en Europe et en Australie. Nos placements dans l'énergie et les infrastructures se présentent comme suit :



## Terrains forestiers exploitables et terres agricoles

Nos terrains forestiers exploitables et nos terres agricoles sont gérés par Hancock Natural Resources Group (« HNRG »), entité que nous détenons. En plus d'occuper le premier rang au monde dans la gestion de placements dans des terrains forestiers exploitables pour des investisseurs institutionnels<sup>15</sup>, avec des terrains forestiers aux États-Unis, en Nouvelle-Zélande, en Australie, au Chili, au Canada et au Brésil, HNRG gère aussi des terres agricoles aux États-Unis, en Australie et au Canada. Dernièrement, HNRG a établi une unité administrative d'énergie renouvelable dont les placements sont ciblés dans le secteur de la bioénergie. Le portefeuille de terrains forestiers exploitables du fonds général comprend 19 % du total de l'actif géré constitué de terrains forestiers exploitables de HNRG (17 % en 2013). Le portefeuille de terres agricoles comporte des cultures annuelles, des cultures fruitières, des raisins à vin et des cultures de noix. Les placements de la Société comprennent 47 % du total de l'actif géré constitué de terres agricoles de HNRG (45 % en 2013).

## Titres de sociétés fermées

Notre portefeuille comprend à la fois des titres de sociétés fermées détenus directement et des fonds d'actions privés, diversifiés sur le plan des années de montage et des secteurs.

## Pétrole et gaz

Cette catégorie comprend 1,4 milliard de dollars (0,9 milliard de dollars en 2013) dans nos exploitations pétrolières et gazières conventionnelles canadiennes gérées par notre filiale NAL Resources et 0,8 milliard de dollars (0,7 milliard de dollars en 2013) dans diverses autres sociétés fermées du secteur du pétrole et du gaz. En 2014, la production était composée à environ 57 % de pétrole brut, 34 % de gaz naturel et 9 % de liquides de gaz naturel (respectivement 55 %, 36 % et 9 % en 2013).

## Gestion d'actifs Manuvie

Gestion d'actifs Manuvie fournit des solutions complètes de gestion d'actifs aux investisseurs institutionnels et aux fonds de placement et des services de gestion de placement aux particuliers par l'entremise des offres de produits de Manuvie et de John Hancock.

Au 31 décembre 2014, Gestion d'actifs Manuvie avait 321 milliards de dollars d'actifs gérés contre 280 milliards de dollars à la clôture de 2013. Les graphiques qui suivent présentent la variation des actifs gérés au cours de l'exercice ainsi que les actifs par catégorie d'actifs.

<sup>15</sup> D'après le classement mondial des entreprises de gestion des terrains forestiers exploitables dans l'*International Timberland Ownership and Investment Database* de RISI.

## Variation des actifs gérés

(en millions de \$ CA)	2014	2013
Actifs gérés pour des clients externes par Gestion d'actifs Manuvie, au début de l'exercice	242 808 \$	205 422 \$
Ventes institutionnelles, montant net	4 834	831
Ventes des sociétés affiliées, montant net	(404)	1 573
Transferts d'actifs	838	836
Incidence du marché	11 397	22 294
Incidence des devises	18 090	11 852
Actifs gérés pour des clients externes par Gestion d'actifs Manuvie, à la clôture de l'exercice	277 563 \$	242 808 \$
Actifs gérés du fonds général (gérés par Gestion d'actifs Manuvie), au début de l'exercice	37 418 \$	34 974 \$
Incidence du marché et des devises, flux nets	5 979	2 444
Actifs gérés du fonds général (gérés par Gestion d'actifs Manuvie), à la clôture de l'exercice	43 397 \$	37 418 \$
<b>Total des actifs gérés de Gestion d'actifs Manuvie</b>	<b>320 960 \$</b>	<b>280 226 \$</b>

## Composition des actifs gérés

Aux 31 décembre (en millions de \$ CA)	2014	2013
Sociétés affiliées / Particuliers <sup>1</sup> :		
Titres à revenu fixe	71 434 \$	61 043 \$
Équilibré	15 837	11 972
Actions	77 712	64 939
Répartition de l'actif <sup>2</sup>	70 799	71 865
Actifs alternatifs	236	199
	236 018 \$	210 018 \$
Institutions :		
Titres à revenu fixe	15 189 \$	12 823 \$
Équilibré	1 721	1 702
Actions	11 183	6 429
Répartition de l'actif	24	19
Actifs alternatifs	13 428	11 817
	41 545 \$	32 790 \$
<b>Actifs gérés pour des clients externes par Gestion d'actifs Manuvie</b>	<b>277 563 \$</b>	<b>242 808 \$</b>
Titres à revenu fixe	27 514 \$	23 643 \$
Actions	12 049	10 629
Actifs alternatifs à long terme	3 834	3 146
<b>Actifs gérés du fonds général (gérés par Gestion d'actifs Manuvie)</b>	<b>43 397 \$</b>	<b>37 418 \$</b>
<b>Total des actifs gérés de Gestion d'actifs Manuvie</b>	<b>320 960 \$</b>	<b>280 226 \$</b>

<sup>1)</sup> Comprennent la quote-part de 49 % des actifs gérés par Manulife TEDA Fund Management Company Ltd.

<sup>2)</sup> Les actifs des fonds de répartition de l'actif ne tiennent pas compte d'un montant de 59 760 millions de dollars compris dans les autres catégories (48 098 millions de dollars en 2013).

Notre composition des actifs gérés a bénéficié du changement apporté à l'ensemble de nos placements étant donné que nos clients se sont tournés vers des produits institutionnels à marges plus élevées, grâce à des souscriptions records et, pour ce qui est de l'ensemble des placements de détail, vers des actions gérées activement et des produits équilibrés à marges plus élevées, grâce au rendement positif du marché.

## Total des actifs gérés pour des clients externes par Gestion d'actifs Manuvie par lieu de résidence des clients

Nous possédons des bureaux dans 17 pays et territoires, à partir desquels nous gérons des produits de placements locaux et internationaux pour notre clientèle mondiale.

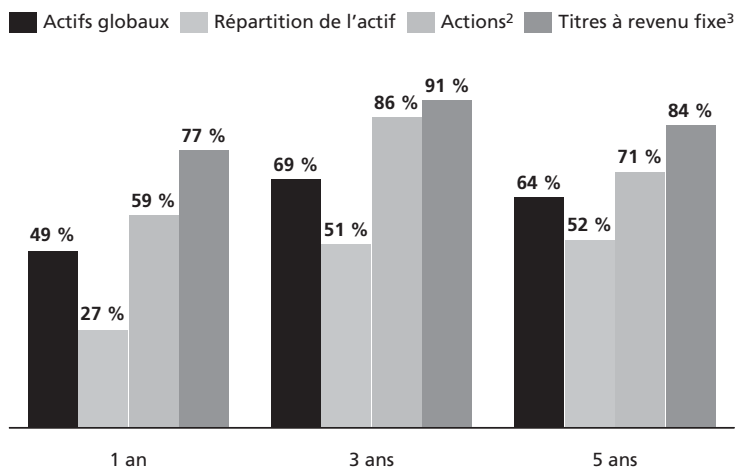
Aux 31 décembre (en millions de \$ CA)	2014	%	2013	%
États-Unis	189 008 \$	68	170 216 \$	70
Canada	50 228	18	43 634	18
Asie et Japon	35 966	13	28 724	12
Europe	2 361	1	234	—
<b>Total des actifs gérés pour des clients externes par Gestion d'actifs Manuvie</b>	<b>277 563 \$</b>	<b>100</b>	<b>242 808 \$</b>	<b>100</b>

L'accroissement des actifs est attribuable à l'Europe et à l'Asie, grâce respectivement à un important mandat axé sur les actions obtenu auprès d'un client du Royaume-Uni et aux efforts continus d'expansion des ventes dans toute l'Asie.

## Ventes institutionnelles

En 2014, les ventes institutionnelles de nos équipes de spécialistes du placement sur les marchés publics sont attribuables à une série de mandats importants qui ont été répartis de façon équilibrée entre les régions et les catégories d'actifs. L'équipe de notre unité Marchés privés a obtenu deux mandats externes au cours de leur première année d'existence, ce qui a mis en valeur notre longue expérience sur les marchés publics et privés qui consiste à offrir aux investisseurs des possibilités uniques de réaliser leurs objectifs de placement.

## Rendement de placement % des actifs gérés surclassant les indices de référence<sup>1</sup>



Au 31 décembre 2014, le rendement des placements de toutes les catégories avait constamment surclassé nos pairs sur 3 ans et 5 ans.

<sup>1</sup> Le rendement des placements se fonde sur le rendement pondéré en fonction des actifs sur les marchés publics gérés activement par Gestion d'actifs Manuvie par rapport aux principales cibles internes, ce qui comprend les comptes gérés par les gestionnaires de portefeuille de Gestion d'actifs Manuvie. Certains comptes de détail sont évalués déduction faite des frais par rapport à leurs groupes de référence Morningstar respectifs. Tous les comptes institutionnels et tous les autres comptes de détail sont évalués exclusion faite des frais par rapport à leur indice respectif.

<sup>2</sup> Comprennent les fonds équilibrés.

<sup>3</sup> Comprennent les fonds du marché monétaire.

À la fin de l'exercice, Gestions d'actifs Manuvie avait 72 fonds notés 4 ou 5 étoiles par Morningstar, soit deux fonds de plus qu'au 31 décembre 2013, à l'exclusion des fonds du marché monétaire. En plus d'offrir un rendement<sup>16</sup> supérieur à celui de l'industrie pour nos activités de gestion de patrimoine au Canada, aux États-Unis et en Asie, nous avons également constitué 55 nouveaux fonds communs de placement et fonds distincts.

## Direction stratégique

La demande de solutions de catégories d'actifs multiples, d'actifs réels, d'actions sur les marchés mondiaux et émergents et de revenu fixe de sociétés ouvertes et fermées se maintient, les particuliers et les investisseurs institutionnels continuant de rechercher des rendements plus élevés ajustés en fonction du risque. Les priorités stratégiques de Gestions d'actifs Manuvie sont de continuer à miser sur cette demande en alignant de façon serrée nos activités mondiales de gestion de patrimoine et de gestion d'actifs et en tirant parti de nos compétences et de notre expérience à la grandeur de notre organisation internationale pour instaurer des relations à long terme. En mai 2014, Gestion d'actifs Manuvie est passée, du 34<sup>e</sup> rang qu'elle occupait en 2012, au 30<sup>e</sup> rang des gestionnaires au chapitre des actifs gérés à l'échelle mondiale en 2013<sup>17</sup>.

Les unités de **Gestion d'actifs Manuvie spécialisées dans les marchés publics** continuent d'étendre leurs activités grâce au solide rendement des placements. À mesure que nous prenons de l'expansion, les principaux atouts de Gestion d'actifs Manuvie demeurent une gestion active axée sur le rendement alpha, une société spécialisée, une présence mondiale et une culture tournée vers la clientèle. Outre nos marchés actuels, nous prévoyons élargir nos activités dans de nouveaux secteurs géographiques, tout en continuant à agrandir nos réseaux de distribution à l'échelle mondiale. Au cours du troisième trimestre de 2014, Manuvie a annoncé qu'elle avait conclu une entente visant à faire l'acquisition des activités canadiennes de Standard Life plc, qui comprend Investissements Standard Life inc. L'acquisition, qui a été conclue le 30 janvier 2015, devrait élargir l'éventail de produits et de solutions de gestion d'actifs au Canada et partout dans le monde. De plus, nous avons élargi nos services et nos catégories d'actifs grâce à l'ajout d'une équipe spécialisée en actions du secteur des ressources naturelles à l'échelle mondiale, d'une équipe spécialisée en marchés des actions des pays émergents, ainsi que d'un chef pour notre Groupe solutions de portefeuille en Asie. En 2014, nous avons raffermi notre gestion stratégique mondiale des activités de gestion de patrimoine et d'actifs en nommant Kai Sotorp comme chef mondial de Gestion de patrimoine et d'actifs.

Les **Marchés privés de Gestion d'actifs Manuvie** ont connu une excellente première année d'activité et obtenu un important mandat en immobilier commercial et un mandat en hypothèques commerciales privées. Marchés privés est en bonne position, les investisseurs portant de plus en plus d'intérêt aux actifs privés en vue d'améliorer les rendements dans un contexte de faibles taux d'intérêt. En plus de ses offres existantes dans diverses catégories d'actifs comme les terrains forestiers exploitables, les terres agricoles

<sup>16</sup> Rendement supérieur à la moyenne pour toutes les catégories d'actifs sur 3 ans et 5 ans.

<sup>17</sup> Selon *Pensions & Investments*, publication à l'intention des investisseurs institutionnels.



et le financement mezzanine, Marchés privés a fait d'importants progrès dans nos trois secteurs de croissance prioritaires, soit les titres immobiliers commerciaux, les créances hypothécaires commerciales et les titres de placement privé, selon leur potentiel commercial et leur capacité de tirer parti des ressources et des capacités existantes de Manuvie. Nous continuerons à poursuivre des mandats qui sont alignés sur nos offres de base, en ciblant les investisseurs institutionnels ainsi que la clientèle fortunée et très fortunée.

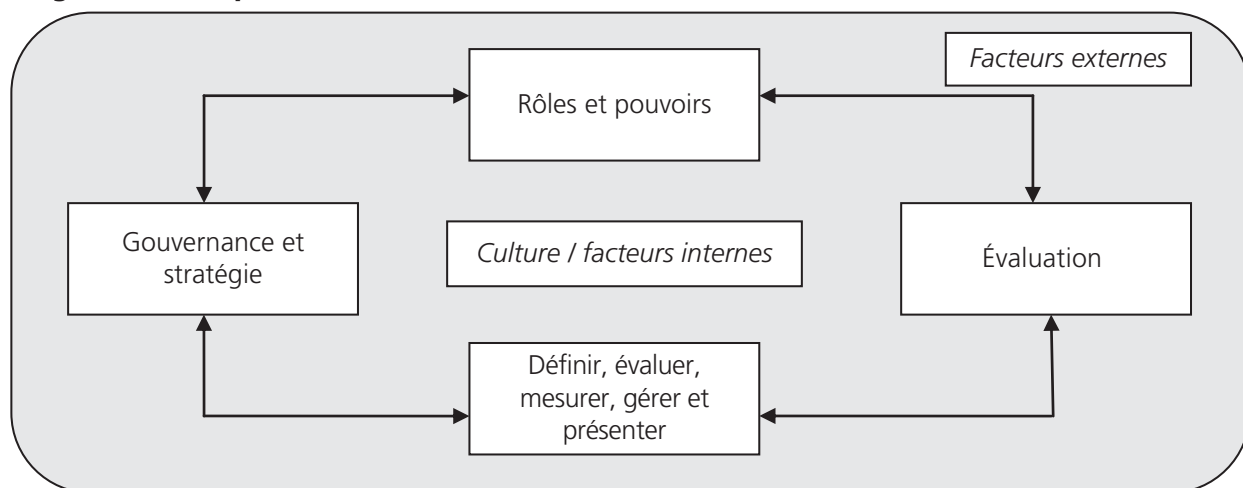
En 2014, nous avons réussi à axer le développement de produits et nos efforts de mobilisation de capitaux dans les catégories d'actifs clés prioritaires. Nous avons recruté Michael J. McNamara en qualité de chef mondial de Placements immobiliers pour diriger l'élaboration et l'exécution de la stratégie de placement immobilier ainsi qu'à titre de responsable de la commercialisation des capacités de placement des équipes de placement privé et de créances hypothécaires commerciales de Manuvie. Nous continuerons de mettre l'accent sur le développement de produits et de poursuivre notre progression grâce à de nouveaux partenariats à long terme.

# Gestion du risque et facteurs de risque

## Aperçu

La Financière Manuvie est une institution financière mondiale qui offre des produits et services en matière d'assurance, de gestion de patrimoine, de gestion d'actifs et d'autres services financiers. Ces activités l'exposent à une vaste gamme de risques. Nous avons pour objectif d'optimiser de manière stratégique la prise de risques et la gestion du risque afin de soutenir la progression à long terme des produits, du résultat et des fonds propres. Nous cherchons à réaliser cet objectif en misant sur des occasions et des stratégies d'affaires présentant des profils risque-rendement appropriés; en établissant suffisamment de savoir-faire en gestion pour mettre en œuvre ces stratégies de manière efficace, ainsi que pour identifier, comprendre et gérer les risques inhérents sous-jacents; en mettant en œuvre des stratégies et des activités alignées sur les normes internes, le code de déontologie et les capacités opérationnelles de la Société; en recherchant des occasions et des risques qui améliorent la diversification; et en prenant des décisions liées à la prise de risques au moyen d'analyses des risques inhérents, de contrôles et de réduction des risques et de rapport risque-rendement.

## Cadre de gestion du risque



Le cadre de gestion du risque de la Société offre une approche structurée de mise en œuvre des activités de prise de risques et de gestion du risque au niveau de l'entreprise pour soutenir la stratégie de croissance à long terme des produits, du résultat et des fonds propres de la Société. Il est communiqué dans les politiques et les normes de risque, ce qui assure une conception et une mise en œuvre uniforme dans l'ensemble de l'organisation. Nous avons une approche commune de gestion de tous les risques auxquels est exposée la Société ainsi qu'une évaluation cohérente des rendements éventuels des activités considérées selon des critères rajustés en fonction du risque. Ces politiques et normes de pratique visent les éléments suivants :

- L'attribution des responsabilités et la délégation des pouvoirs de surveillance et de gestion du risque. Les types et les niveaux de risque acceptés par la Société en fonction de son plan stratégique et de son appétit pour le risque. La définition, la mesure, l'évaluation et la réduction des risques qui permettent une gestion et un suivi efficaces des risques.
- La validation, les contrôles a posteriori et la surveillance indépendante pour confirmer que la Société génère le profil de risque voulu et l'analyse des causes fondamentales de toute variation importante.

Les pratiques de gestion du risque de Manuvie sont influencées et marquées par des facteurs internes et externes (comme la situation économique, le contexte politique, la technologie, la culture du risque, etc.) qui peuvent avoir une incidence importante sur les niveaux et les types de risque auxquels pourrait être confrontée la Société, qui cherche à optimiser de manière stratégique la prise et la gestion du risque. Notre cadre de gestion du risque tient compte des répercussions et des mesures de réduction pertinentes, le cas échéant.

Une solide culture du risque et une approche commune à la gestion du risque font partie intégrante des pratiques de gestion du risque de Manuvie. Le conseil d'administration de Manuvie est responsable de surveiller la gestion du risque et délègue ce pouvoir grâce à une gouvernance axée sur le modèle des « trois lignes de défense », qui comprend un réseau de comités de surveillance du risque, des chefs de la gestion du risque à l'échelle mondiale, des gestionnaires de risque à l'échelle mondiale et des politiques et pratiques mondiales en matière de risque.

La première ligne de défense de la Société inclut le chef de la direction et les directeurs généraux d'unité administrative. En définitive, les entreprises sont responsables des risques qu'elles prennent ainsi que de la gestion courante des risques et des contrôles connexes. Elles sont soutenues par les gestionnaires de risque à l'échelle mondiale et par les professionnels en gestion du risque à l'échelle de l'entreprise qui sont responsables de la prise de risques précis et qui conçoivent et mettent en œuvre des pratiques de réduction des risques conformes à la politique et aux stratégies de gestion du risque individuel.

La deuxième ligne de défense comprend le chef de la gestion du risque, la fonction de gestion du risque du Groupe (« GRG »), les fonctions de surveillance à l'échelle mondiale et les chefs de la gestion du risque et les fonctions de chaque division. Ensemble, les

membres de ce groupe surveillent la prise de risques et les activités de réduction des risques à l'échelle de l'entreprise. Les comités de surveillance du risque au niveau de l'entreprise, y compris le comité directeur de gestion du risque (« CDGR »), surveillent également la prise de risques et les activités de réduction des risques.

La troisième ligne de défense se compose des services d'audit, qui fournissent une assurance de l'efficacité et du caractère approprié des contrôles par rapport au risque inhérent de la Société, et qui déterminent si les programmes de réduction des risques et les fonctions de surveillance des risques sont efficaces pour gérer les risques.

### Culture du risque

Manuvie s'efforce d'implanter une culture de sensibilisation au risque où les personnes et les groupes sont encouragés à prendre des décisions transparentes témoignant d'un bon équilibre entre risque et rendement qui correspondent aux intérêts à long terme de la Société et où ils se sentent à l'aise de le faire, et ce, de manière proactive. Les principaux aspects liés à la culture du risque comprennent ce qui suit : aligner les objectifs individuels et ceux de la Société; cerner les risques et en informer les échelons supérieurs avant qu'ils deviennent des problèmes importants, favoriser une approche collaborative qui permet une prise de risques adéquate; s'assurer de la transparence lors de la détermination, de la communication et du suivi des risques; reconnaître et exposer systématiquement les risques importants.

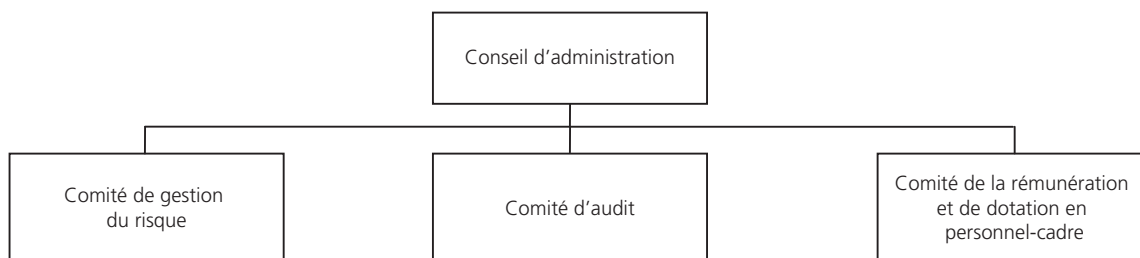
### Gouvernance des risques

Le conseil d'administration surveille la mise en œuvre, par la direction, des cadres, des processus et des systèmes appropriés visant à définir et à gérer les principaux risques liés aux activités de la Société, et examine périodiquement et approuve notre politique de gestion du risque, notre philosophie de prise de risques et notre tolérance globale au risque.

Le chef de la direction rend des comptes directement au conseil d'administration à l'égard de toutes les activités de prise de risques et de gestion du risque, et il est appuyé par le chef de la gestion du risque de même que par le CDGR de la Société. Ensemble, ces personnes définissent notre culture du risque et en font la promotion, établissent des lignes directrices en matière de prise de risques dans toutes nos activités mondiales et gèrent notre profil de risque de manière stratégique. Le CDGR, en collaboration avec d'autres comités de surveillance du risque, établit les politiques de risque, guide la prise de risques, fait le suivi des risques importants et défend les priorités en matière de gestion du risque stratégique dans l'ensemble de l'organisation. Le conseil et les comités de surveillance du risque et les éléments clés de leurs mandats respectifs sont présentés ci-après.

La GRG, sous la direction du chef de la gestion du risque, établit et maintient notre cadre de gestion du risque et supervise la mise en œuvre de chacun des programmes de gestion du risque à l'échelle de la Société. La GRG cherche à assurer l'uniformité, à l'échelle de la Société, de l'évaluation des risques, des fonds propres à risque et des rendements ajustés en fonction du risque pour toutes les activités.

### Conseil d'administration et comités

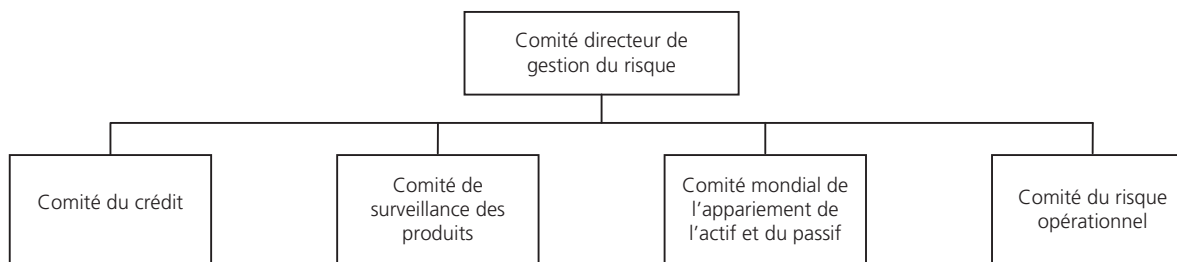


**Comité de gestion du risque** – Ce comité soutient le conseil dans sa fonction de surveillance de la gestion des principaux risques par la Société. En outre, ce comité évalue, examine, révisé et approuve les politiques, procédures et contrôles en place en matière de gestion du risque, et examine la conformité de la Société avec les politiques en matière de risques.

**Comité d'audit** – Ce comité est responsable d'aider le conseil dans sa fonction de surveillance de la qualité et de l'intégrité de l'information financière, de l'efficacité du contrôle interne de la Société à l'égard de l'information financière, et de l'efficacité de la conformité de la Société aux exigences légales et réglementaires. Il supervise aussi les activités et les risques liés aux conflits d'intérêts, à la confidentialité de l'information, aux plaintes des clients et aux opérations entre parties liées.

**Comité de rémunération et de dotation en personnel-cadre** – Ce comité supervise la stratégie, les politiques et les programmes en matière de ressources humaines à l'échelle mondiale, en mettant l'accent sur les programmes de relève, de perfectionnement et de rémunération des cadres et sur la gestion du risque qui s'y rapportent.

## Comités directeurs



**Comité directeur de gestion du risque** – Le CDGR approuve les politiques de risque et surveille l'exécution de notre programme de gestion du risque. Le comité surveille le profil global de risque, notamment les principaux risques et les risques émergents, et établit des lignes directrices pour les activités de gestion du risque. Dans le cadre de ces activités, le CDGR fait le suivi des risques importants et défend les priorités en matière de gestion du risque, y compris la supervision des plans de réduction des risques. Le CDGR procède aussi à l'examen et à l'évaluation de l'incidence des stratégies, des occasions et des initiatives commerciales sur notre position globale au chapitre du risque.

**Comité du crédit** – Le comité du crédit établit les politiques de risque de crédit et les normes de pratique de gestion du risque et supervise l'exécution de notre programme de gestion du risque de crédit. Ce comité surveille le profil de risque de crédit global, les principaux risques et les risques émergents et les activités de gestion du risque, et s'assure de la conformité aux politiques de risque de crédit. Ce comité approuve individuellement les crédits et placements importants et gère le risque de crédit en collaboration avec le comité mondial de l'appariement de l'actif et du passif.

**Comité mondial de l'appariement de l'actif et du passif** – Ce comité établit les politiques en matière de risque de marché et de liquidité et supervise les programmes et pratiques de gestion du risque de marché, de liquidité et d'appariement de l'actif et du passif connexes. Ce comité surveille le profil de risque de marché global, les principaux risques, les risques émergents et les activités de gestion des risques, ainsi que la conformité aux politiques en matière de risque. Il procède également à l'approbation des stratégies de placement cibles et, tel qu'il est mentionné ci-dessus, gère le risque de crédit en collaboration avec le comité du crédit.

**Comité de surveillance des produits** – Ce comité établit les politiques de conception et de tarification des produits, les politiques de risque d'assurance et les normes de pratique de gestion du risque à l'égard des risques couverts par ces politiques. Il surveille le programme de gestion du risque d'assurance et le processus d'approbation des projets de nouveaux produits et des ententes de réassurance avec des tiers pour les affaires nouvelles. Le comité de surveillance des produits surveille la conception et la tarification des produits ainsi que le risque d'assurance à l'échelle de la Société. Il supervise aussi les activités du comité de gestion du risque relativement aux souscriptions et aux sinistres, notamment la gestion de la conservation et la surveillance du risque lié aux sinistres et aux souscriptions.

**Comité du risque opérationnel** – Ce comité surveille les expositions au risque opérationnel ainsi que les processus de gouvernance et de risque qui y sont associés. Il surveille la mise à jour et l'amélioration de notre cadre général de gestion du risque opérationnel, y compris la mise en œuvre de notre programme de gestion du risque opérationnel et la surveillance des programmes et des pratiques spécifiques de gestion du risque opérationnel. Le comité du risque opérationnel passe en revue et approuve les politiques liées au risque opérationnel et veille à ce qu'elles soient respectées.

## Appétit pour le risque

Les activités de prise de risques sont gérées en fonction de l'appétit pour le risque global de la Société, qui détermine l'importance et les types de risques qu'elle est prête à assumer. Elles se composent de trois éléments : la philosophie de risque, les énoncés à l'égard de l'appétit pour le risque, ainsi que les limites et la tolérance au risque.

Manuvie est une institution financière mondiale qui offre des produits et services en matière d'assurance, de gestion de patrimoine, de gestion d'actifs et d'autres services financiers. Toutes ces activités comportent une part de prise de risques. Notre objectif est d'équilibrer le niveau de risque de la Société avec nos produits d'exploitation, nos résultats et la croissance de nos fonds propres à long terme afin d'obtenir un rendement à long terme constant et soutenu au profit de nos clients et de nos actionnaires. Lorsqu'elle prend des décisions à propos de la prise de risques et de la gestion du risque, Manuvie accorde la plus haute importance aux objectifs de gestion du risque suivants :

- Respecter les engagements et répondre aux attentes de nos actionnaires, clients et créanciers
- Déployer prudemment et efficacement le capital investi par nos actionnaires dans la Société en utilisant des profils risque-rendement appropriés
- Protéger ou améliorer la réputation et la marque de la Société
- Maintenir les notes de solidité financière cibles de la Société

L'appétit pour le risque de la Société détermine les limites de tolérance pour son risque total ainsi que les divers types de risques que la Société est prête à accepter. C'est un élément clé de notre planification stratégique et de la mise en œuvre opérationnelle. Les énoncés suivants constituent des indications en matière de prise de risques à Manuvie :

- Manuvie accepte un risque total qui procure un très haut degré de confiance dans le respect des obligations envers les clients tout en ciblant un rendement global attribuable aux actionnaires acceptable au fil du temps

- La Société vise une notation de crédit parmi les plus élevées de son groupe de pairs à l'échelle mondiale
- Manuvie valorise l'innovation axée sur le client et encourage les initiatives prudentes dont le but est d'accroître l'avantage concurrentiel
- Les risques liés aux marchés financiers sont acceptables lorsqu'ils sont gérés à l'intérieur de limites et de tolérances au risque précises
- La Société estime qu'un portefeuille de placements équilibré réduit le risque global et améliore les rendements; elle accepte donc le risque de crédit et les risques liés aux actifs alternatifs à long terme
- La Société recherche le risque d'assurance qui procure de la valeur aux clients et aux actionnaires lorsque nous avons les compétences nécessaires pour l'évaluer et en faire le suivi et pour lequel nous recevons une rémunération appropriée
- Manuvie accepte que les risques opérationnels fassent partie intégrante de ses activités, mais elle protégera ses activités et les activités de ses clients à l'aide de mesures de réduction du risque opérationnel rentables
- Manuvie s'attend à ce que ses cadres et ses employés agissent conformément à ses valeurs, à son éthique et à ses normes, et à ce qu'ils protègent ou améliorent sa marque et sa réputation

Des tolérances au risque et des limites de risque sont établies pour les risques au sein de notre cadre de classement des risques qui sont inhérents à nos stratégies afin de déterminer les types et l'importance du risque qu'assumera la Société. Le degré de tolérance au risque est établi pour tout risque réputé être plus important pour la Société et est déterminé en fonction du capital économique, des résultats à risque et des fonds propres réglementaires requis. Les limites de risque ont pour objectif d'amener l'appétit pour le risque de l'ensemble de la Société à un niveau où il peut être géré efficacement. Manuvie a établi des limites de risque indépendantes pour les catégories de risque afin d'éviter une trop grande concentration dans une seule catégorie de risque et de gérer le profil de risque global de l'organisation.

### **Définition, mesure et évaluation des risques**

Nous partageons une approche et des procédés pour définir, mesurer et évaluer les risques que nous prenons. Nous évaluons toute nouvelle initiative commerciale ou acquisition possible, tout nouveau produit, tout nouvel accord de réassurance et toute nouvelle transaction de financement et de placement selon des critères rajustés en fonction du risque comparables. Les divisions, les unités administratives et les groupes fonctionnels sont chargés de définir et d'évaluer périodiquement les risques importants et nouveaux. La définition, la mesure, l'évaluation et la surveillance des risques, et la présentation de l'information liée au risque se fondent sur un inventaire des risques standard.

Les expositions au risque sont évaluées à l'aide de diverses mesures, certaines de ces mesures étant employées dans toutes les catégories de risques, tandis que d'autres ne s'appliquent qu'à certains risques ou à un seul type de risques. L'évaluation du risque comprend des indicateurs de risque clés, des simulations de crise comprenant des analyses de la sensibilité et des analyses de l'incidence de scénarios de crise, ainsi que des modélisations au moyen de scénarios stochastiques. Des évaluations qualitatives des risques sont effectuées pour les types de risques qui ne peuvent être quantifiés de manière fiable.

Nous soumettons à divers tests de simulation de crise le résultat, le ratio des fonds propres réglementaires, le capital économique, les résultats à risque et les liquidités qui tiennent compte d'événements importants et plausibles. Nous mettons également en œuvre d'autres scénarios intégrés et complexes pour évaluer les risques importants et l'interaction de ces risques.

Le capital économique mesure les fonds propres requis pour respecter toutes les obligations avec un degré de confiance prédéfini élevé. L'évaluation de nos résultats à risque mesure la variation possible des résultats trimestriels prévus, avec un degré de confiance donné. Le capital économique et les résultats à risque sont tous deux déterminés au moyen de modèles internes, mesurés à l'échelle de l'entreprise, et sont répartis par type de risques et d'activités. Le capital économique et les résultats à risque fournissent des mesures du risque à l'échelle de l'entreprise qui peuvent être regroupées et comparées, pour toutes les activités commerciales et tous les types de risques.

### **Surveillance des risques et présentation de l'information**

Sous la direction du chef de gestion du risque, la GRG assure le bon déroulement d'un processus officiel de suivi et de présentation de tous les risques importants à l'échelle du Groupe. Les risques font aussi l'objet de discussions au sein de divers comités de surveillance du risque, de même que toute exception ou mesure corrective proposée, au besoin.

Chaque trimestre, le CDGR, le comité de gestion du risque du conseil et le conseil d'administration examinent des rapports sur les risques qui présentent un aperçu de notre profil de risque global et des expositions à nos principaux risques. Ces rapports comprennent des mesures quantitatives de l'exposition au risque et de la sensibilité, et des évaluations qualitatives du risque. Les rapports présentent également un sommaire des principales activités de gestion du risque et facilitent le suivi de la conformité avec les principales limites de la politique en matière de risque.

L'actuaire en chef présente annuellement au conseil d'administration les résultats de l'examen dynamique de l'adéquation des fonds propres. Tous les six mois, notre auditeur en chef soumet au comité d'audit son rapport sur les résultats des audits internes des programmes de contrôle et de gestion du risque. La direction passe en revue annuellement avec le comité de gestion du risque la mise en œuvre des stratégies de gestion des principaux risques et leur efficacité.

## Contrôle et réduction des risques

Des activités de contrôle des risques sont en place à l'échelle de la Société afin d'établir les risques dans les limites établies. Nous estimons que nos contrôles, qui comprennent les politiques, les procédés, les systèmes et les processus, sont appropriés et conviennent aux principaux risques courus à tous les niveaux dans l'ensemble de la Société. Ces contrôles font partie intégrante des activités quotidiennes, de la gestion des affaires et des prises de décisions.

La GRG établit et supervise les processus officiels d'examen et d'approbation, qui font appel à des personnes, groupes ou comités de surveillance des risques indépendants, relativement aux produits offerts, à la sélection des risques d'assurance, à la réassurance et aux placements ainsi qu'à d'autres activités commerciales importantes, selon la nature, l'importance et la complexité de la prise de risques en cause. Les pouvoirs de prise en charge du risque rattaché à une transaction sont délégués à des personnes en particulier en fonction de leurs compétences, de leurs connaissances et de leur expérience.

Les activités de réduction des risques, telles que la gestion de portefeuilles de produits et de placements, les activités de couverture, la réassurance et les produits d'assurance, servent à soutenir la gestion de notre risque global en fonction de notre tolérance au risque. Des contrôles internes au sein des unités administratives et des fonctions du groupe atténuent notre exposition au risque opérationnel.

Les rubriques qui suivent décrivent les principaux risques et les stratégies de gestion du risque connexes en place pour chacune de nos grandes catégories de risque : risque stratégique, risque de marché, risque d'illiquidité, risque de crédit, risque d'assurance et risque opérationnel.

## Risque stratégique

***Le risque stratégique désigne le risque de perte découlant d'une incapacité de planifier ou de mettre en application adéquatement une stratégie d'entreprise appropriée, ou d'une incapacité de s'adapter aux changements dans les contextes commercial, politique ou réglementaire.***

### Aperçu des principaux facteurs de risque

Nous évoluons sur des marchés très concurrentiels et rivalisons avec d'autres sociétés de services financiers offrant ou non des produits d'assurance pour attirer des clients. La fidélisation des clients, tout comme l'accès aux distributeurs, est essentielle au succès de la Société et dépend de bien des facteurs, dont les caractéristiques des produits, la qualité du service, les prix, nos notes de solidité financière et notre réputation. Notre image de marque peut être ternie par de la publicité défavorable, en raison de nos pratiques commerciales ou de celles de nos employés, représentants et partenaires, ce qui pourrait éventuellement nuire à la valeur de la Société.

Les contextes commercial, économique, politique, fiscal, juridique et réglementaire ainsi que les modifications aux normes de provisions actuarielles ou comptables peuvent influencer grandement sur les produits et services que nous pouvons offrir de même que sur leur tarification et leur attrait. La conjoncture économique pourrait demeurer instable, et notre contexte réglementaire, particulièrement au Canada, continuera d'évoluer, et les exigences en matière de fonds propres pourraient être rehaussées, ce qui aurait une incidence marquée sur notre compétitivité. De plus, le caractère attrayant de nos produits par rapport à ceux de nos concurrents dépendra des mesures prises par ces derniers et de nos propres mesures ainsi que des exigences des régimes de réglementation applicables. Pour ces raisons, et d'autres, rien ne garantit que nous réussirons à réaliser nos stratégies d'affaires ni que ces stratégies nous permettront d'atteindre nos objectifs.

## Stratégie de gestion du risque

Le chef de la direction et le comité de direction établissent les stratégies commerciales et en supervisent l'exécution. Il leur incombe ensuite de gérer les risques inhérents à ces stratégies. Leur travail repose sur divers processus importants :

- Planification stratégique en matière d'affaires, de risques et de fonds propres examinée par le conseil d'administration
- Planification d'affaires et stratégique détaillée mise en application par la direction de chaque division et passée en revue par le chef de la direction, le chef de l'exploitation, le chef des finances, Fonctions communes, le chef de la gestion du risque et d'autres membres du comité de direction
- Examens trimestriels de la performance opérationnelle et des risques de toutes les activités principales avec le chef de la direction et examens annuels avec le conseil d'administration
- Attribution et répartition des fonds propres à risque visant à favoriser un cadre décisionnel cohérent dans l'ensemble de l'entreprise
- Examen et approbation des acquisitions et des désinvestissements par le chef de la direction et, s'il y a lieu, le conseil d'administration

Le chef de la direction et le comité de direction sont responsables ultimement de notre réputation. Toutefois, nos employés et représentants doivent mener leurs activités de manière à rehausser notre réputation. Cette responsabilité repose sur les éléments suivants :

- Politique de gestion du risque lié à la réputation à l'échelle de la Société qui précise les fonctions de supervision du conseil d'administration et les responsabilités des dirigeants à cet égard
- Communication et formation avec tous les administrateurs, cadres, employés et représentants, y compris notre Code de déontologie et d'éthique
- Application d'un ensemble de principes directeurs sur la façon d'exercer toutes nos activités, conçus pour protéger et améliorer notre réputation

- Évaluations du risque lié à la réputation faisant partie intégrante de l'élaboration et de l'exécution des stratégies commerciales

Nous passons périodiquement en revue nos stratégies et plans d'affaires et les adaptons en fonction des modifications des contextes commercial, économique, politique et réglementaire dans lesquels nous évoluons. Les modifications apportées aux normes de provisions actuarielles et les changements aux coûts de couverture peuvent également nous amener à revoir nos stratégies et plans d'affaires. Les éléments clés de notre stratégie d'affaires comprennent la diversification de nos activités, la croissance accélérée des produits présentant un bon profil risque-rendement et assortis d'un meilleur potentiel selon divers scénarios économiques et en matière de comportement des titulaires de contrats, et la réduction ou le retrait des produits comportant des profils de risque non attrayants. Notre stratégie comprend également un plan en vue de continuer à atténuer nos risques actuels liés aux actions cotées et aux taux d'intérêt. Selon la conjoncture du marché, ces mesures pourraient entraîner des coûts, ce qui pourrait avoir pour effet de diminuer le résultat. Nous avons conçu nos plans et stratégies d'affaires de manière à les aligner avec nos objectifs en matière de tolérance au risque, de capital et de rendement financier.

Ce qui suit constitue une description plus en détail des principaux facteurs de risque stratégiques.

### **Facteurs de risques macroéconomiques généraux**

En vertu du modèle comptable du secteur de l'assurance et des régimes de fonds propres réglementaires du Canada, nos résultats reflètent largement les conditions de marché en temps réel ou presque. En raison de la conjoncture économique morose ou de sa détérioration, des charges importantes pourraient être portées au résultat net attribué aux actionnaires et réduire nos fonds propres, malgré l'amélioration de notre profil de risque et la solidité de nos fonds propres réglementaires sous-jacents.

Le contexte macroéconomique actuel, y compris les faibles taux d'intérêt et la chute des prix du pétrole et du gaz, nuisent au résultat de 2015. La faiblesse des taux d'intérêt peut réduire les marges des nouvelles affaires, entraîner une diminution du résultat présenté dans le secteur Services généraux et autres et diminuer le montant des provisions pour écarts défavorables qui est repris dans le résultat chaque période. Nous risquons de subir des charges relativement aux résultats techniques liés aux placements si les prix du pétrole et du gaz se maintiennent à leur niveau actuel ou continuent de baisser.

En 2012, nous avons établi des objectifs de résultat net tiré des activités de base de 4 milliards de dollars et de rendement des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires tiré des activités de base de 13 % pour 2016<sup>18</sup> en fonction de nos hypothèses macroéconomiques et autres.

Les facteurs de risque qui pourraient nuire à l'atteinte de nos objectifs sont les suivants :

- Les mesures prises par la direction pour soutenir les fonds propres, améliorer davantage le profil de risque de la Société et renforcer les fonds propres pourraient faire baisser le résultat.
- Toute période de stagnation des marchés des actions entraînerait un sous-rendement en deçà de notre hypothèse d'évaluation à long terme et aurait une incidence négative sur le résultat. De plus, comme nous l'avons mentionné, rien ne garantit que notre stratégie de couverture dynamique permettra d'éliminer complètement les risques liés aux contrats de rente à capital variable couverts. Les mesures du risque lié au rendement des actions cotées figurant ci-dessous présentent l'incidence possible sur le résultat net attribué aux actionnaires d'une variation immédiate de 10 %, 20 % et 30 % de la valeur de marché des actions cotées suivie d'un retour au niveau de croissance prévu pris en compte dans l'évaluation des provisions mathématiques. Les hypothèses de croissance annuelle prévue à long terme des actions cotées, avant dividendes, dans les principaux marchés sont déterminées d'après des observations historiques à long terme. Dans les modèles d'évaluation stochastique pour l'évaluation de nos activités en matière de garanties de fonds distincts, ces taux, compte tenu des dividendes, sont de 9,6 % par année au Canada, de 9,6 % par année aux États-Unis, de 6,2 % par année au Japon et varient entre 7,8 % et 9,85 % par année pour les fonds d'actions européens. L'étalonnage des générateurs de scénarios économiques qui sont utilisés pour évaluer nos activités en matière de garanties de fonds distincts respecte les normes de pratique actuarielles canadiennes pour l'évaluation de ces produits. Des marges implicites sont déterminées au moyen de processus d'évaluation stochastique, ce qui entraîne une baisse des rendements nets utilisés pour déterminer les provisions mathématiques. Les hypothèses utilisées pour les actions cotées servant de soutien aux passifs sont également élaborées en se fondant sur les résultats historiques, mais sont limitées par différentes normes de pratique actuarielles canadiennes et diffèrent quelque peu de celles utilisées dans les évaluations stochastiques. Les hypothèses relatives au rendement des actifs alternatifs varient selon la catégorie d'actifs, mais correspondent en grande partie, après application des marges d'évaluation et des écarts d'imposition, aux hypothèses de rendement des actions cotées.
- Un contexte de faibles taux d'intérêt persistants peut entraîner des charges liées à des hypothèses de taux de réinvestissement des titres à revenu fixe plus basses et une augmentation de la pression sur les affaires nouvelles jusqu'à ce que les produits soient repositionnés en fonction du contexte de taux d'intérêt plus faibles.
  - Les écarts entre les rendements investissables courants et les rendements utilisés pour établir la tarification des affaires nouvelles sont en général capitalisés lorsque les affaires nouvelles sont conclues. La faiblesse des taux d'intérêt a pour effet d'accroître la pression sur les affaires nouvelles jusqu'à ce que les prix des produits ou les taux d'intérêt soient rajustés à la hausse.
  - Les taux de réinvestissement des titres à revenu fixe autres que les taux de réinvestissement ultime sont fondés sur les taux de marché actuels. La sensibilité du résultat net aux variations des taux actuels est décrite à la rubrique « Risque lié aux taux d'intérêt et aux écarts de taux d'intérêt » ci-après.

<sup>18</sup> Voir la rubrique « Mise en garde au sujet des déclarations prospectives » ci-dessus.

- Un contexte de faibles taux d'intérêt persistants peut entraîner la baisse des taux de réinvestissement ultime par le Conseil des normes actuarielles.
- Les taux d'intérêt plus faibles pourraient aussi réduire le résultat prévu des contrats en vigueur et par là, les produits tirés des activités de base, et peuvent augmenter la pression sur les affaires nouvelles jusqu'à ce que les produits soient repositionnés en fonction du contexte de taux d'intérêt plus faibles.
- Les autres conséquences potentielles de la morosité économique sont les suivantes :
  - La faiblesse des taux d'intérêt pourrait avoir une incidence négative sur les souscriptions.
  - La baisse des volumes de souscriptions pourrait exercer une pression accrue sur notre capacité de maintenir les charges opérationnelles au niveau prévu dans l'évaluation des provisions mathématiques et pourrait entraîner une baisse du profit futur.
  - Les taux d'intérêt sans risque plus faibles ont tendance à accroître le coût des couvertures et, par conséquent, l'offre de garanties de fonds distincts pourrait devenir désavantageuse sur le plan économique.
  - Le réinvestissement des flux de trésorerie dans des obligations à faible rendement classées comme DV pourrait se traduire par une baisse des résultats futurs sur l'excédent.
  - Un contexte de faibles taux d'intérêt pourrait être corrélé avec d'autres facteurs macroéconomiques, y compris une croissance économique défavorable et le repli des rendements des autres catégories d'actifs.
  - Un contexte économique faible ou se dégradant pourrait accroître la valeur des garanties des contrats de rente à capital variable ou des garanties intégrées à d'autres contrats de rente ou à des produits d'assurance, et contribuer à des comportements futurs défavorables des titulaires de contrats.
  - La faiblesse des taux d'intérêt pourrait entraîner l'utilisation de paramètres moyens moindres pour les obligations dans l'évaluation stochastique des garanties des fonds distincts, ce qui pourrait faire augmenter les provisions mathématiques.
  - La faiblesse des taux d'intérêt pourrait entraîner une perte de valeur éventuelle du goodwill en raison de leur incidence sur les activités tel qu'il est décrit ci-dessus.

### **Facteurs de risque des fonds propres réglementaires et des fonds propres**

La Société est soumise à de nombreuses lois et nombreux règlements, qui varient selon les territoires et sont conçus pour protéger d'abord et avant tout les titulaires de contrats et les bénéficiaires, plutôt que les investisseurs. Les autorités et les organismes de réglementation du secteur des assurances révisent leurs exigences en matière de fonds propres et mettent en application des modifications visant à renforcer la gestion du risque et la capitalisation des institutions financières ou envisagent de telles modifications. Les modifications aux lignes directrices en matière de fonds propres réglementaires pour les banques assujetties à l'Accord de Bâle, les initiatives de l'Association internationale des contrôleurs d'assurance (« AICA ») de créer des exigences de base en matière de fonds propres, une surcharge spéciale de fonds propres plus élevée en matière d'absorption de pertes pour certaines activités ainsi que des normes internationales de fonds propres pourraient également avoir des incidences sur les sociétés d'assurance canadiennes. De plus, les modifications aux normes comptables proposées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») relativement aux contrats d'assurance, aux instruments financiers et à la comptabilité de couverture pourraient avoir une incidence sur les fonds propres réglementaires.

Les modifications éventuelles aux exigences de fonds réglementaires et aux normes comptables pourraient avoir une incidence négative importante sur les états financiers consolidés de la Société et sur ses fonds propres réglementaires, tant au moment de la transition que par la suite. L'incidence de ces modifications demeure incertaine, mais pourrait entraîner des besoins en fonds propres accrus à l'avenir. Des changements dans les cadres réglementaires juridictionnels pourraient aussi limiter la capacité des filiales d'assurance à verser des dividendes ou des distributions et avoir une grave incidence défavorable sur la mobilité des fonds propres de la SFM, y compris sa capacité à verser des dividendes aux actionnaires, à racheter ses actions et à assurer le service de sa dette. Nous pourrions être tenus de mobiliser des fonds propres additionnels, ce qui pourrait avoir un effet dilutif pour les actionnaires actuels, ou de limiter le volume d'affaires nouvelles que nous souscrivons, ou de prendre des mesures pour répondre aux besoins en fonds propres mais qui auraient une incidence négative sur nos résultats futurs. De plus, le moment et l'issue de ces initiatives pourraient avoir une incidence négative importante sur notre situation concurrentielle par rapport aux autres institutions financières canadiennes et internationales avec lesquelles nous rivalisons pour attirer des clients et obtenir des capitaux. Quelques exemples récents des modifications à la réglementation et aux normes professionnelles qui pourraient avoir une incidence sur notre résultat ou notre niveau de fonds propres sont présentés ci-dessous.

- L'IASB a publié un exposé-sondage sur une nouvelle norme comptable visant les contrats d'assurance en juin 2013. Telle qu'elle est présentée dans l'exposé-sondage, la norme pourrait créer une volatilité indue importante de nos résultats financiers et de nos fonds propres et donner lieu à des taux d'actualisation plus faibles pour le calcul des provisions mathématiques. Les normes finales ne devraient pas entrer en vigueur avant 2018 et nous ne savons pas si des modifications seront apportées aux fonds propres réglementaires pour tenir compte de la volatilité indue.
- Le Bureau du surintendant des institutions financières (« BSIF ») élabore une méthode d'évaluation de la suffisance autonome des fonds propres pour les sociétés d'assurance vie en exploitation au Canada, comme Manufacturers, et compte procéder à des mises à jour de sa ligne directrice et des informations à fournir pour les sociétés d'assurance inactives agissant à titre de sociétés de portefeuille, comme la SFM. En outre, le BSIF procède à une actualisation du cadre de fonds propres réglementaires au Canada qui devrait être finalisé en 2016 et mis en œuvre en 2019.



- La National Association of Insurance Commissioners a revu les méthodes relatives aux provisions et aux fonds propres de même que le cadre de gestion du risque global. Ces revues se répercuteront sur les sociétés d'assurance vie américaines, y compris John Hancock, et pourraient entraîner une hausse des exigences en matière de provisions ou de fonds propres pour nos activités aux États-Unis. À l'automne 2013, l'AICA s'est engagée à achever plusieurs initiatives liées aux fonds propres au cours des prochaines années, lesquelles s'appliqueront à certains groupes d'assurance mondiaux, y compris des exigences de base en matière de fonds propres qui seront instaurées en 2015 et une surcharge spéciale de fonds propres en matière d'absorption de pertes plus élevées pour certaines activités dont l'application est prévue pour 2016. Le plus pertinent pour la SFM est le travail de l'AICA qui vise à adopter des normes mondiales en matière de fonds propres pour le secteur de l'assurance, lesquelles seront mises en œuvre en 2015 et 2016 et s'appliqueront à tous les grands groupes d'assurance mondiaux en activité. On ne connaît pas encore l'incidence que ces propositions auront sur les exigences en matière de fonds propres et sur la situation concurrentielle de la Société.
- Actuellement, la Société a des ententes de réassurance, y compris avec des tiers et des sociétés affiliées. En 2014, les organismes de réglementation des États-Unis ont établi des lignes directrices qui s'appliquent dès à présent pour les opérations nouvelles avec des sociétés affiliées. Toutefois, les organismes de réglementation des États-Unis et d'ailleurs continuent d'examiner la pratique de la réassurance dans son ensemble. Plus précisément, le Département des services financiers de l'État de New York a exprimé ses inquiétudes au sujet des ententes de réassurance captives avec des sociétés affiliées à l'étranger ou ce qu'il est convenu d'appeler « l'assurance virtuelle » (*shadow insurance*). Des recours collectifs ont été intentés aux États-Unis contre certaines sociétés d'assurance vie, les demandeurs prétendant que les défendeurs avaient communiqué des renseignements erronés sur leurs provisions et leur situation financière du fait de la réassurance de risques de sociétés affiliées. La Société continue de suivre l'évolution de la situation et ne peut prédire ce qu'il en découlera, le cas échéant. Tout changement du traitement réglementaire des ententes de réassurance avec des sociétés affiliées ou des tiers pourrait avoir une incidence défavorable sur les résultats financiers, la liquidité et les fonds propres de certaines de nos filiales, pouvant ainsi donner lieu à l'exigence de nouvelles garanties, ou limiter notre utilisation de sociétés de réassurance affiliées.
- L'Institut canadien des actuaires reconsidère la promulgation des taux prescrits d'amélioration de la mortalité mentionnés dans les normes de pratique actuarielles canadiennes pour l'évaluation des passifs des contrats d'assurance. En cas de nouvelle promulgation, les taux révisés s'appliqueront au calcul des provisions techniques, ce qui pourrait donner lieu à l'augmentation de ces provisions et à une diminution du résultat net attribué aux actionnaires.

#### **Loi intitulée *Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act* (« loi Dodd-Frank »)**

La partie VII de la loi Dodd-Frank aux États-Unis établit un nouveau cadre de réglementation des dérivés hors cote qui se répercute sur les secteurs de la Société qui utilisent des dérivés à diverses fins, y compris la couverture de l'exposition au risque lié au marché des actions, au risque de taux d'intérêt et au risque de change. En vertu des réglementations promulguées par la Commodities Futures Trading Commission et la Securities and Exchange Commission aux termes de la loi Dodd-Frank (depuis le 10 juin 2013), certains types d'opérations sur dérivés hors cote doivent être exécutés par l'intermédiaire d'une Bourse centralisée ou d'un organisme réglementé et être compensés par une chambre de compensation réglementée. Ces nouvelles réglementations entraînent des coûts additionnels, y compris de nouvelles exigences en matière de fonds propres et de financement ainsi que des règles supplémentaires pour la Société.

Les transactions sur dérivés exécutées par l'intermédiaire d'une Bourse ou d'un organisme réglementé donnent lieu à de nouvelles exigences en matière de dépôts de garantie sous forme de dépôts initiaux, et la variation des dépôts de garantie doit être réglée en espèces quotidiennement, augmentant ainsi le risque d'illiquidité de la Société. L'augmentation des exigences en matière de dépôts de garantie (relatives aux ententes bilatérales) et une liste plus restreinte de titres admissibles comme garanties financières nous obligent à détenir des positions plus importantes en trésorerie, ce qui pourrait diminuer le résultat net attribué aux actionnaires. En revanche, les transactions exécutées par l'intermédiaire de Bourses éliminent en grande partie le risque de crédit lié aux contreparties à des dérivés hors cote, mais accroissent notre exposition au risque de défaillance d'une Bourse ou d'une chambre de compensation. Les exigences accrues en matière de fonds propres ou de dépôt de garantie imposées à nos contreparties à des dérivés hors cote pourraient, quant à elles, réduire notre exposition dans le cas d'une défaillance de ces contreparties.

Les transactions sur dérivés hors cote en vigueur font l'objet d'une disposition maintenant les droits acquis et migreront pour être compensées en Bourse au fil du temps. La Société peut aussi choisir d'accélérer la migration. Ainsi, le risque pour Manuvie ne sera important que lorsqu'une partie importante de ses dérivés aura migré vers des chambres de compensation et que des conditions de marché défavorables aux liquidités (hausse importante des taux d'intérêt ou des marchés des actions) prévaudront.

Des réglementations similaires dans d'autres territoires où nous exerçons nos activités devraient entrer en vigueur au cours des prochaines années. Il est impossible de prédire l'incidence que la loi aura sur nos coûts de couverture, notre stratégie de couverture ou sa mise en œuvre, ou si la loi Dodd-Frank et des réglementations similaires dans d'autres territoires accroîtront ou réduiront les risques que nous couvrons, ou en modifieront la composition.

#### **Normes internationales d'information financière**

L'IASB a publié un exposé-sondage sur une nouvelle norme comptable visant les contrats d'assurance en juin 2013. Si elle est mise en œuvre dans sa forme actuelle, cette proposition aura une incidence importante sur nos résultats financiers. Les fonds propres et le résultat à des fins comptables de la Société seraient fortement liés aux conditions du marché en vigueur, entraînant une volatilité induite importante qui ferait en sorte qu'il serait difficile pour les investisseurs, les organismes de réglementation et les autres autorités de distinguer le rendement de l'entreprise sous-jacente et les interférences à court terme non significatives du marché. Les sociétés d'assurance vie pourraient également se retirer du secteur des contrats à long terme et des actifs alternatifs à long terme, ce qui aurait pour effet de réduire la stabilité et les perspectives à long terme du secteur de l'assurance.

La période de commentaires sur l'exposé-sondage a pris fin le 25 octobre 2013 et il ne faut pas s'attendre à ce que la norme finale entre en vigueur avant 2019 au plus tôt. De concert avec d'autres sociétés du secteur de l'assurance dans le monde, nous avons formulé des commentaires sur les préoccupations importantes que soulèvent les propositions contenues dans l'exposé-sondage de l'IASB. De plus, Manuvie, MetLife Inc., New York Life et Prudential Financial Inc. ont effectué des essais sur le terrain de la proposition de l'IASB avant la fin de la période de commentaires sur l'exposé-sondage. Les résultats de ces essais sur le terrain confirment les inquiétudes soulevées auprès de l'IASB.

De plus, en ce qui concerne les IFRS, d'autres pays pourraient ne pas adopter la norme telle qu'elle est publiée ou ne pas suivre le calendrier proposé par l'IASB. Le Canada pourrait être le premier pays à adopter la norme, ce qui ferait augmenter notre coût du capital comparativement à celui de nos concurrents à l'échelle mondiale et du secteur bancaire au Canada.

Le secteur de l'assurance canadien, avec le soutien du BSIF et du gouvernement fédéral, examine les incidences possibles de ces propositions sur les sociétés d'assurance canadiennes. Le secteur presse les responsables politiques de faire en sorte que toute proposition future en matière de comptabilité et de fonds propres tienne compte de façon appropriée du modèle d'affaires sous-jacent des sociétés d'assurance vie et, notamment, des conséquences sur les produits garantis à long terme qui sont surtout offerts en Amérique du Nord plutôt qu'en Europe.

### **Les entités au sein du groupe de la SFM sont interconnectées, ce qui peut rendre leur séparation difficile**

Des liens entre la SFM et ses filiales pourraient rendre difficile la cession ou la séparation d'une filiale du groupe par voie de scission partielle ou d'une transaction semblable. Se reporter à la notice annuelle de la Société – « Facteurs de risque – Risques additionnels – Les entités au sein du groupe de la SFM sont interconnectées, ce qui peut rendre leur séparation difficile ». En plus des conséquences négatives possibles présentées, d'autres conséquences négatives pourraient comprendre les besoins de fonds propres supplémentaires et la sensibilité accrue du résultat net et des fonds propres de la SFM et de ses filiales restantes à la baisse des marchés.

### **Facteurs de risque lié aux notes de crédit**

La Société a obtenu d'agences de notation reconnues des notes à l'égard de certains de ses titres d'emprunt à long terme, de ses passifs liés aux actions privilégiées et instruments de capitaux propres et de ses actions privilégiées admissibles au titre de fonds propres. En outre, les principales filiales d'assurance en exploitation de la Société ont reçu des notes pour leur solidité financière et leur capacité de règlement. Si, de l'avis des agences de notation, notre souplesse financière, nos résultats d'exploitation ou notre profil de risque se détérioraient, cela pourrait avoir une incidence négative sur nos notes. Des changements de notation défavorables pourraient avoir une incidence négative sur nos résultats financiers futurs.

### **Facteurs de risque lié à la réputation**

La réputation de la Société constitue l'un de ses plus précieux atouts. Notre image de marque pourrait être ternie par de la publicité nuisible, du fait de nos pratiques commerciales ou de celles de nos employés, représentants et partenaires, ce qui pourrait porter préjudice à la Société. Une perte de réputation découle souvent de l'échec des contrôles relatifs à certains autres risques, qu'ils soient associés à des opérations financières complexes ou à des activités d'exploitation relativement courantes. Ainsi, le risque lié à la réputation ne peut pas être géré isolément des autres risques.

### **Facteurs de risque et informations à fournir selon l'IFRS 7**

Nos informations à fournir sur le risque de marché et le risque d'illiquidité selon l'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, sont présentées dans le texte et les tableaux ombragés des rubriques suivantes du présent rapport de gestion. Ces informations comportent une analyse de la manière dont nous mesurons le risque et décrivent nos objectifs, nos politiques et nos méthodes de gestion du risque. Par conséquent, le texte et les tableaux ombragés qui suivent font partie intégrante de nos états financiers consolidés annuels audités pour les exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013. Le fait qu'une partie du texte et certains tableaux sont considérés comme faisant partie intégrante des états financiers consolidés ne signifie pas que les informations qui s'y trouvent revêtent une plus grande importance que celles figurant dans les autres rubriques. Ainsi, les informations fournies à la rubrique « Gestion du risque et facteurs de risque » doivent être lues intégralement.

### **Risque de marché**

***Le risque de marché désigne le risque de perte qui découle de la volatilité des cours du marché, des fluctuations des taux d'intérêt et de la variation des écarts de taux des titres d'emprunt et des swaps, ainsi que des variations défavorables des taux de change. La volatilité des prix du marché est principalement liée à la variation du cours des titres de sociétés ouvertes et des actifs alternatifs à long terme.***

### **Aperçu de la stratégie de gestion du risque de marché**

Globalement, notre stratégie de gestion du risque de marché comprend des stratégies à composantes multiples, chacune visant à gérer un ou plusieurs risques de marché découlant de nos activités. À l'échelle de la Société, ces stratégies sont conçues afin de gérer l'ensemble des expositions au risque de marché selon nos limites en matière de capital économique, de fonds propres réglementaires et de résultats à risque.

Le tableau qui suit présente nos principaux risques de marché et les stratégies de gestion du risque qui contribuent à la gestion de ces risques.

Stratégie de gestion du risque	Principaux risques de marché			
	Risque lié au rendement des actions cotées	Risque lié aux taux d'intérêt et aux écarts de taux d'intérêt	Risque lié au rendement des actifs alternatifs à long terme	Risque de change
Conception et tarification de produits	X	X	X	X
Couverture dynamique de garanties de contrats de rente à capital variable	X	X		X
Couverture à grande échelle du risque lié aux actions	X			X
Appariement de l'actif et du passif	X	X	X	X
Gestion du change				X

Afin de réduire le risque lié au rendement des actions de sociétés cotées, nous utilisons principalement une stratégie de couverture dynamique des garanties de contrats de rente à capital variable, qui est appuyée par une stratégie de couverture à grande échelle du risque lié aux actions. Les stratégies employées pour la couverture dynamique des garanties de contrats de rente à capital variable et la couverture à grande échelle du risque lié aux actions exposent la Société à des risques additionnels. Ces risques sont expliqués sous la rubrique « Risque lié au rendement des actions cotées » ci-dessous.

En général, pour réduire le risque de taux d'intérêt, nous avons prolongé la durée de nos placements à revenu fixe des composantes passif et excédent en investissant dans des obligations à long terme et en prolongeant des swaps de taux d'intérêt. Au cours de 2014, la sensibilité du résultat net attribué aux porteurs d'actions ordinaires aux baisses des taux d'intérêt a diminué. La diminution de la sensibilité aux variations parallèles des taux d'intérêt s'explique surtout par la mise en œuvre des normes de pratique actuarielles canadiennes révisées se rapportant aux hypothèses de réinvestissement économique et par les modifications en découlant de la méthode utilisée pour élaborer des scénarios de taux d'intérêt sans risque servant au calcul de nos provisions mathématiques.

Les variations de la valeur de marché des actifs à revenu fixe détenus dans notre composante excédent pourraient représenter un contrepoids économique naturel au risque de taux d'intérêt lié au passif relatif à nos produits. Pour qu'il existe aussi un contrepoids comptable, la Société devrait réaliser une tranche des profits ou des pertes latents sur les actifs à revenu fixe classés comme DV. Bien que par le passé, nous ayons été en mesure de réaliser une tranche de ces profits ou de ces pertes, rien ne garantit que nous concrétiserons une partie des profits latents ou des pertes latentes disponibles.

## Principaux facteurs de risque

### Risque lié au rendement des actions cotées

Le risque lié au rendement des actions cotées découle de diverses sources, dont les garanties associées à certains produits de rente à capital variable et à des fonds distincts, les honoraires liés aux actifs, les placements dans des actions cotées servant de soutien à nos produits du fonds général et à notre composante excédent.

Notre principal risque lié aux actions provient des rentes à capital variable et des fonds distincts assortis de garanties, lorsque les garanties sont associées au rendement des fonds sous-jacents. Les prestations garanties sont conditionnelles à la survenance du décès, à l'échéance ou lorsque le retrait ou la conversion en rente sont permis, et exigibles uniquement dans ces cas. Si les marchés des actions ralentissent ou si leur croissance est inférieure à celle estimée dans notre évaluation actuarielle, il se peut que l'on doive établir des passifs additionnels pour couvrir les passifs éventuels, entraînant ainsi une diminution du résultat net des actionnaires et des ratios des fonds propres réglementaires. De plus, si les marchés des actions ne permettent pas de recouvrer le montant des garanties aux dates auxquelles les passifs arrivent à échéance, les charges à payer devront être versées en espèces. En outre, des marchés des actions demeurant stables ou en baisse entraîneraient vraisemblablement une diminution des revenus d'honoraires liés aux actifs découlant des rentes à capital variable et des fonds distincts assortis de garanties et des autres produits de gestion de patrimoine et d'assurance.

Lorsque des placements en actions cotées servent de soutien aux provisions mathématiques, l'évaluation de la provision comprend les rendements prévus des placements de ces actifs. Si les rendements réels sont inférieurs aux rendements prévus, les provisions mathématiques de la Société augmenteront, réduisant le résultat net attribué aux actionnaires.

De plus, dans le cas des produits pour lesquels la stratégie de placement appliquée aux flux de trésorerie futurs dans l'évaluation de la provision comprend le placement d'une tranche donnée de flux de trésorerie futurs dans des actions cotées, une baisse de la valeur des actions cotées par rapport à d'autres actifs pourrait nous obliger à modifier la composition des placements prévue à l'égard des flux de trésorerie futurs, ce qui pourrait avoir comme effet de faire augmenter les provisions mathématiques et de diminuer le résultat net attribué aux actionnaires. En outre, une diminution des rendements futurs prévus des actions cotées, qui pourrait découler d'une variation fondamentale de la croissance économique future prévue, ferait croître les provisions mathématiques et réduirait le résultat net attribué aux actionnaires. De plus, lorsque des actions cotées sont classées comme DV, les pertes de valeur durables qui en découlent réduiront le résultat net attribué aux actionnaires.

Les hypothèses de croissance annuelle prévue à long terme des actions cotées, avant dividendes, dans les principaux marchés sont déterminées d'après des observations historiques à long terme. Dans l'évaluation stochastique de nos activités en matière de garanties de fonds distincts, ces taux, compte tenu des dividendes, sont de 9,6 % par année au Canada, de 9,6 % par année aux États-Unis, de

6,2 % par année au Japon et varient entre 7,8 % et 9,85 % par année pour les fonds d'actions européens. L'étalonnage des générateurs de scénarios économiques qui sont utilisés pour évaluer nos activités en matière de garanties de fonds distincts respecte les normes de pratique actuarielles canadiennes pour l'évaluation de ces produits. Des marges implicites sont déterminées au moyen de processus d'évaluation stochastique, ce qui entraîne une baisse des rendements nets utilisés pour déterminer les provisions mathématiques. Les hypothèses utilisées pour les actions cotées servant de soutien aux passifs se fondent également sur les résultats historiques, mais sont limitées par différentes normes de pratique actuarielles canadiennes et diffèrent quelque peu de celles utilisées dans les évaluations stochastiques. Les hypothèses relatives au rendement des actifs alternatifs varient selon la catégorie d'actifs, mais correspondent en grande partie, après application des marges d'évaluation et des écarts d'imposition, aux hypothèses de rendement des actions cotées.

### **Risque lié aux taux d'intérêt et aux écarts de taux d'intérêt**

Le risque lié aux taux d'intérêt et aux écarts de taux d'intérêt découle des produits à prestations garanties du fonds général, des produits à prestations rajustables du fonds général avec garanties de taux minimums, des produits du fonds général avec valeurs de rachat garanties, des produits des fonds distincts avec garanties de prestations minimales et des placements à revenu fixe excédentaires.

Le risque lié aux taux d'intérêt et aux écarts de taux d'intérêt est présent dans le fonds général principalement en raison de l'incertitude qui règne quant aux rendements futurs des placements qui seront faits à mesure que les primes périodiques sont reçues et investies et quant au réinvestissement d'actifs échus en vue de les adosser à des passifs à plus long terme. Le risque de taux d'intérêt découle également des garanties de taux minimums et des valeurs de rachat garanties sur des produits dont le rendement des placements échoit généralement aux titulaires de contrats.

S'il survient une baisse générale des taux d'intérêt, sans variation des écarts de taux des obligations de sociétés et de taux des swaps, cette baisse se traduira par une réduction du rendement supposé sur les placements futurs utilisés aux fins de l'évaluation des provisions mathématiques, entraînant une augmentation de ces dernières et une réduction du résultat net attribué aux actionnaires. En outre, les variations des taux d'intérêt pourraient modifier les scénarios de réinvestissement utilisés dans le calcul de nos provisions techniques. Les changements apportés au scénario de réinvestissement ont tendance à amplifier les incidences négatives d'une diminution des taux d'intérêt, et à atténuer les incidences positives d'une augmentation de ces derniers. Une augmentation générale des taux d'intérêt, sans variation des écarts de taux des obligations de sociétés et de taux des swaps, se traduira par une baisse des provisions mathématiques et une augmentation du résultat net attribué aux actionnaires. En outre, une diminution des écarts des taux des obligations de sociétés ou une augmentation des écarts de taux des swaps entraînera une augmentation des provisions mathématiques et une réduction du résultat net attribué aux actionnaires, alors qu'une augmentation des écarts de taux des obligations de sociétés ou une diminution des écarts de taux des swaps aura l'incidence contraire. L'incidence de changements des taux d'intérêt et des écarts de taux peut être en partie contrebalancée par des modifications aux taux crédités sur des produits ajustables dont le rendement des placements échoit aux titulaires de contrats.

Pour les produits de fonds distincts ou de rente à capital variable, une hausse soutenue de la volatilité des taux d'intérêt, ou une baisse des taux d'intérêt, pourrait aussi vraisemblablement entraîner une hausse des coûts liés à la couverture des prestations garanties fournies.

### **Risque lié au rendement des actifs alternatifs à long terme**

Le risque lié au rendement des actifs alternatifs à long terme découle des placements du fonds général dans des immeubles commerciaux, des terrains forestiers exploitables, des terres agricoles, des infrastructures, des exploitations pétrolières et gazières et des titres de sociétés fermées.

Lorsque ces actifs servent de soutien aux provisions mathématiques, l'évaluation de la provision comprend les rendements prévus des placements de ces actifs. Les hypothèses relatives aux placements des actifs alternatifs à long terme diffèrent selon la catégorie d'actifs et ont habituellement sur les provisions mathématiques une incidence semblable à celle qu'auraient des actions cotées. Si les rendements réels sont inférieurs aux rendements prévus, les provisions mathématiques de la Société augmenteront, réduisant le résultat net attribué aux actionnaires. En outre, une diminution des rendements futurs prévus des actifs alternatifs à long terme, qui pourrait découler d'une variation fondamentale de la croissance économique future prévue, ferait croître les provisions mathématiques et réduirait le résultat net attribué aux actionnaires.

La valeur des actifs pétroliers et gaziers pourrait subir l'incidence négative de certains facteurs, notamment les variations de prix de l'énergie, les baisses de production, des résultats d'exploitation défavorables, l'incidence des conditions météorologiques sur la demande saisonnière, la capacité à mettre en œuvre des programmes d'immobilisations, des appréciations inexacts de la valeur des acquisitions, les incertitudes associées aux réserves estimées de pétrole et de gaz naturel et une conjoncture économique difficile. Des changements apportés à la réglementation gouvernementale dans le secteur pétrolier et gazier, y compris la réglementation environnementale et les variations des taux de redevances découlant de l'examen des redevances provinciales, pourraient également avoir une incidence défavorable sur la valeur de nos placements pétroliers et gaziers. L'incidence défavorable de l'évolution de ces facteurs peut mettre beaucoup de temps à se refléter dans l'évaluation de ces placements, surtout si les changements sont importants et rapides. Il peut s'écouler un bon laps de temps avant que les intervenants du marché ajustent leurs prévisions et comprennent mieux les répercussions possibles à moyen et à long terme de ces changements. Par conséquent, les changements d'évaluation d'une période donnée pourraient refléter l'incidence tardive des événements qui sont survenus au cours des périodes antérieures.

## Risque de change

Nos résultats financiers sont présentés en dollars canadiens. Une partie importante de nos activités sont libellées en monnaies autres que le dollar canadien, principalement en dollars américains, en dollars de Hong Kong et en yens japonais. Dans le cas d'un raffermissement du dollar canadien par rapport à ces monnaies, notre résultat présenté reculerait, et nos capitaux propres présentés diminueraient. De plus, dans la mesure où la variation du capital disponible qui en découle n'est pas contrebalancée par une variation du capital requis, nos ratios de fonds propres réglementaires seraient réduits. Un affaiblissement du dollar canadien par rapport aux monnaies dans lesquelles nous exerçons nos activités aurait l'effet contraire, et se traduirait par une augmentation de notre résultat et de nos capitaux propres présentés en dollars canadiens, et pourrait entraîner une hausse de nos ratios de fonds propres réglementaires.

## Stratégies de gestion du risque de marché

### Stratégie de conception et de tarification de produits

Nos directives, standards et normes de pratique en matière de conception et de tarification des produits visent à assurer que nos gammes de produits sont alignées sur notre philosophie de prise de risques et notre appétit pour le risque, et, plus particulièrement, que les risques supplémentaires générés par les nouvelles souscriptions sont alignés sur nos objectifs et limites en matière de risque stratégique. Les caractéristiques particulières de nos gammes de produits, y compris le niveau des garanties de prestations, les options offertes aux titulaires de contrats et les restrictions en matière de disponibilité de nos gammes de fonds, de même que nos stratégies de placement connexes, contribuent à atténuer les risques sous-jacents. Nous passons en revue et modifions régulièrement toutes les principales caractéristiques de nos gammes de produits, y compris les primes et les honoraires, en vue d'atteindre nos objectifs en termes de profit et de respecter nos limites de risque. Certains des produits à prestations rajustables de notre fonds général comportent des garanties de taux minimums. Les garanties de taux pour tous les contrats sont déterminées au moment de l'émission du contrat et sont régies par la réglementation du secteur de l'assurance dans chaque territoire où les produits sont vendus. Les dispositions contractuelles permettent de fixer de nouveau les taux crédités à des intervalles préétablis assujettis à des garanties de taux crédités minimums. La Société peut réduire en partie l'exposition aux taux d'intérêt en fixant de nouveaux taux pour les affaires nouvelles et en ajustant les taux pour les contrats en vigueur lorsque cela est permis. En outre, la Société atténue en partie le risque de taux d'intérêt au moyen de sa procédure d'appariement de l'actif et du passif, des éléments liés à la conception de produits et de stratégies relatives aux taux d'intérêt crédités. Les nouveaux produits, les arrangements de réassurance de nouveaux contrats et la souscription de nouveaux contrats d'assurance d'envergure doivent être passés en revue et approuvés par le chef de la gestion du risque ou des membres du personnel clés du groupe mondial de gestion du risque.

### Stratégies de couverture des rentes à capital variable et autres risques sur actions

L'exposition de la Société aux variations du marché des actions de sociétés ouvertes découle essentiellement des garanties de rentes à capital variable et, dans une moindre mesure, des honoraires liés aux actifs et des placements en actions de sociétés ouvertes du fonds général.

La couverture dynamique est la principale stratégie de couverture pour les risques de marché liés aux rentes à capital variable. Nous avons recours à la couverture dynamique à l'égard de nos affaires nouvelles en matière de garanties de contrats de rente à capital variable au moment où elles sont souscrites, ou dès que c'est possible après.

Le risque lié aux actions cotées découlant d'autres sources (contrats non assortis d'une couverture dynamique) est géré au moyen de notre stratégie de couverture à grande échelle du risque lié aux actions. Le risque de taux d'intérêt découlant des garanties de contrats de rente à capital variable non assortis d'une couverture dynamique est géré dans le cadre de notre stratégie d'appariement de l'actif et du passif.

### Couverture dynamique

La stratégie de couverture dynamique des garanties de contrats de rente à capital variable vise à couvrir la sensibilité des provisions mathématiques liées aux garanties de contrats de rente à capital variable et du capital disponible contre la variation du rendement des placements (en titres de sociétés ouvertes et en obligations) et des taux d'intérêt. L'objectif visé par la stratégie de couverture dynamique est de contrebalancer, le plus possible, la variation de la valeur économique des garanties par les profits et les pertes de notre portefeuille d'actifs de couverture. La valeur économique des garanties et nos provisions mathématiques liées aux garanties de contrats de rente à capital variable varient concurremment, mais non exactement l'une avec les autres, puisque cette valeur reflète les meilleures provisions estimatives et ne comprend aucune provision mathématique à l'égard des écarts défavorables.

Notre approche actuelle en matière de couverture consiste en la vente à découvert de contrats à terme normalisés sur indice boursier et sur obligations gouvernementales négociés en Bourse, l'établissement de contrats à terme standardisés sur devises et la prolongation des swaps de taux d'intérêt dans le but de couvrir la sensibilité des provisions mathématiques au rendement des fonds et à la variation des taux d'intérêt découlant des garanties de rentes à capital variable. Nous effectuons le rééquilibrage dynamique de ces instruments de couverture en fonction de l'évolution des conditions des marchés, afin que la position couverte demeure conforme aux paramètres établis. D'autres instruments dérivés (comme les options sur actions) sont aussi utilisés, et dans l'avenir, il est possible que nous envisagions l'utilisation d'instruments de couverture additionnels.

Notre stratégie de couverture dynamique des garanties de rentes à capital variable n'est pas conçue pour annuler entièrement la sensibilité des provisions mathématiques à tous les risques associés aux garanties intégrées dans ces produits. Le profit réalisé (la perte subie) sur les instruments de couverture pourrait ne pas annuler complètement les pertes ou les profits sous-jacents résultant des provisions pour garanties couvertes, car :

- le comportement et le décès des titulaires de contrats ne sont pas couverts;
- les provisions pour écarts défavorables des provisions mathématiques ne sont pas couvertes;
- une tranche du risque de taux d'intérêt n'est pas couverte;
- les écarts de taux s'accroissent et aucune mesure n'est prise pour faire les ajustements nécessaires;
- le rendement d'une petite partie des fonds sous-jacents ne fait l'objet d'aucune couverture vu l'absence d'instruments de couverture négociés en Bourse efficaces;
- le rendement des fonds sous-jacents couverts peut différer du rendement des instruments de couverture correspondants;
- les corrélations entre les taux d'intérêt et les marchés des actions pourraient donner lieu à des incidences défavorables considérables;
- des coûts de rééquilibrage des couvertures défavorables peuvent être engagés pendant des périodes de grande volatilité en raison des marchés des actions, des marchés des obligations ou des taux d'intérêt. L'effet de ces coûts est amplifié lorsque toutes ces incidences surviennent simultanément;
- les autres risques ne sont pas tous couverts.

Les risques liés à la stratégie de couverture dynamique des contrats de rente à capital variable sont décrits ci-après sous la rubrique « Risques liés aux stratégies de couverture dynamique et de couverture à grande échelle ».

### **Couverture à grande échelle du risque lié aux actions**

L'objectif du programme de couverture à grande échelle du risque lié aux actions est de maintenir la sensibilité générale de notre résultat à la variation des marchés des actions cotées à l'intérieur des limites de tolérance au risque approuvées par le conseil d'administration. Le programme de couverture à grande échelle couvre donc la sensibilité du résultat à la variation des marchés des actions cotées attribuable à toutes les sources (à l'exception des expositions assorties d'une couverture dynamique). Les sources de la sensibilité à la variation des marchés des actions faisant l'objet d'une couverture à grande échelle comprennent notamment ce qui suit :

- les expositions aux actions et au risque de change des garanties de contrats de rente à capital variable non assorties d'une couverture dynamique;
- les placements en actions du fonds général soutenant les passifs des contrats sans participation;
- l'assurance vie à capital variable;
- les provisions pour écarts défavorables non couvertes liées aux garanties de contrats de rente à capital variable assorties d'une couverture dynamique;
- les honoraires de contrats de rente à capital variable non assortis d'une garantie et les honoraires liés aux fonds distincts non assortis d'une garantie, aux fonds communs de placement et aux actifs institutionnels gérés.

Nous exécutons actuellement notre stratégie de couverture à grande échelle du risque lié aux actions par la vente à découvert de contrats à terme normalisés sur actions et la conclusion de contrats à terme sur devises, et par leur prolongation à leur échéance. Dans l'avenir, il est possible que nous envisagions l'utilisation d'autres instruments à long terme.

### **Risques liés aux stratégies de couverture dynamique et de couverture à grande échelle**

Nos stratégies de couverture s'appuient sur l'exécution en temps opportun d'opérations sur instruments dérivés. Par conséquent, une diminution de la liquidité de ces instruments pourrait avoir une incidence défavorable sur les frais de couverture et l'efficacité de la stratégie. La Société est exposée au risque d'augmentation des niveaux de capitalisation et de garantie exigés, qui pourraient devenir importants s'il y a redressement des marchés des actions.

La Société est aussi exposée à des risques de contrepartie découlant des instruments dérivés et au risque d'augmentation des niveaux de capitalisation et de garantie exigés, qui pourraient devenir importants selon la progression des marchés des actions et des taux d'intérêt. Les stratégies sont largement tributaires de systèmes et de modèles mathématiques complexes qui peuvent être erronés et fondés sur des hypothèses prospectives à long terme qui peuvent se révéler inexacts, et qui reposent sur des infrastructures et des compétences complexes susceptibles de faire défaut ou de ne pas être disponibles à des moments critiques. En raison de la complexité des stratégies, il pourrait y avoir des risques additionnels non relevés susceptibles de nuire à nos activités et à nos résultats financiers futurs.

Dans certaines conditions du marché, notamment si la volatilité réelle des actions et des taux d'intérêt continue de s'intensifier, si les taux d'intérêt baissent, ou si la corrélation entre les rendements boursiers et la baisse des taux d'intérêt s'accroît, les coûts liés à la couverture des prestations garanties des contrats de rente à capital variable pourraient augmenter ou cesser d'être justifiés sur le plan économique. De plus, rien ne garantit que notre stratégie de couverture dynamique permettra d'éliminer complètement les risques liés aux contrats de rente à capital variable couverts.

Les provisions mathématiques et les fonds propres requis en vertu du ratio du MMRPCE liés aux garanties de contrats de rente à capital variable sont déterminés selon les estimations prospectives à long terme de la volatilité. Ces estimations servant à établir les provisions mathématiques et les fonds propres requis satisfont aux normes de calibrage de l'Institut canadien des actuaires et du BSIF. Lorsque la volatilité réelle des actions ou des taux d'intérêt d'un trimestre dépasse les estimations à long terme, ou que les corrélations entre la variation des taux d'intérêt et le rendement des actions sont supérieures, il existe un risque que le rééquilibrage soit plus important ou plus fréquent et que, par conséquent, les frais de couverture soient plus élevés.

Le montant des prestations effectivement versées varie en fonction de la longévité des titulaires de contrats et de leurs actions, notamment le moment et le montant des retraits, des déchéances et des transferts de fonds. La sensibilité de la valeur des provisions mathématiques à la variation des marchés des actions et des taux d'intérêt que nous couvrons est fondée sur les prévisions à long terme en regard de la longévité des titulaires de contrats et de leurs actions, puisque l'incidence des écarts réels liés à la longévité et aux résultats techniques ne peut être couverte à l'aide d'instruments des marchés financiers.

### **Stratégie d'appariement de l'actif et du passif**

Notre stratégie d'appariement de l'actif et du passif est conçue pour nous assurer que les risques de marché inhérents aux actifs et aux passifs détenus dans le fonds général de la Société sont gérés de manière efficace, et que l'exposition aux risques découlant de ces actifs et de ces passifs est maintenue en deçà des niveaux cibles. Les risques de marché inhérents comprennent les risques liés au niveau et à la variation des taux d'intérêt et des écarts de taux, au rendement du marché des actions cotées, au rendement des actifs alternatifs à long terme et à la variation des taux de change.

Les provisions mathématiques du fonds général sont segmentées en groupes possédant des caractéristiques semblables, et ces groupes sont soutenus par des secteurs d'actifs précis. Chaque secteur est géré au moyen d'une stratégie de placement cible correspondant aux primes et prestations, aux options et garanties offertes aux titulaires de contrats et aux stratégies de crédit des produits qu'elle soutient. Des stratégies semblables sont établies pour les actifs détenus dans le compte de l'excédent de la Société. Les stratégies sont déterminées à l'aide de techniques d'analyse de portefeuille qui visent à optimiser les rendements, sous réserve des considérations liées aux exigences réglementaires et aux exigences en matière de capital économique ainsi que de la tolérance au risque. Elles sont conçues de façon à assurer une grande diversification des risques associés aux catégories d'actifs et aux placements individuels, et les actifs sont harmonisés de manière appropriée avec les passifs auxquels ils sont adossés. Ces stratégies couvrent la composition de l'actif, la notation, le profil des échéances, la liquidité et les objectifs de concentration par devise et par secteur.

Les produits qui présentent des flux de trésorerie liés aux actifs garantis (par ex., lorsque les flux de trésorerie nets projetés ne sont pas influencés de manière déterminante par des scénarios économiques) sont regroupés dans un seul secteur d'actifs par région et gérés selon une stratégie de placement à rendement cible. Les produits garantis par ce secteur d'actifs comprennent :

- des rentes en capitalisation (autres que des rentes possédant des caractéristiques de transfert du risque), qui sont principalement des obligations à court et à moyen terme et offrent des garanties de taux d'intérêt selon des modalités précises sur des primes uniques; les retraits peuvent être ou ne pas être rajustés à la valeur de marché; des rentes immédiates qui n'ont pas d'options de rachat et qui comprennent des obligations prévisibles et à très longue échéance;
- des produits d'assurance, dont les primes périodiques s'échelonnent sur de nombreuses années à venir, et qui comprennent aussi des obligations à très longue échéance.

Les actifs qui garantissent les prestations à longue échéance sont gérés dans le but de réaliser un rendement cible suffisant pour soutenir les obligations pendant leur durée de vie, sous réserve de leur tolérance au risque établie, en investissant dans un panier diversifié d'actifs alternatifs à long terme, le solde étant investi dans des actifs à revenu fixe. L'utilisation d'actifs alternatifs à long terme pour soutenir en partie ces produits a pour but d'améliorer le rendement des placements à long terme et de diminuer le risque global grâce à la diversification. La taille du portefeuille cible d'actifs alternatifs à long terme est fonction de la taille et des modalités des obligations au titre du passif de chaque secteur. Les actifs à revenu fixe sont gérés selon un point de référence élaboré pour minimiser le risque de taux d'intérêt par rapport au passif résiduel et pour réaliser les rendements ou les écarts cibles requis pour maintenir les hypothèses sur les placements assortis de taux d'intérêt à long terme utilisées pour la tarification du passif.

Dans le cas des produits de rentes et d'assurance qui possèdent des caractéristiques importantes de transfert du risque, une approche stratégique de rendement total est utilisée, qui regroupe généralement des actifs à revenu fixe et des actifs alternatifs à long terme. Des actifs alternatifs à long terme peuvent être inclus pour améliorer le rendement des placements à long terme et diminuer le risque global grâce à la diversification. Des stratégies de placement cibles sont établies au moyen de techniques d'analyse de portefeuilles pour optimiser le rendement des placements à long terme tout en tenant compte des risques liés aux garanties incluses dans les produits et des options de retrait offertes aux titulaires de contrats, de l'incidence des exigences en matière de fonds propres réglementaires et économiques et de la tolérance liée à la gestion de la volatilité à court terme du résultat et de l'exposition à long terme à des risques extrêmes. Le passif à plus court terme comme les rentes différées à capital fixe n'englobe pas d'actifs alternatifs à long terme dans la composition de son actif cible.

Nous limitons la concentration du risque découlant du rendement de nos actifs alternatifs à long terme du fonds général en investissant dans un panier diversifié d'actifs, y compris des titres de sociétés ouvertes et de sociétés fermées, des immeubles commerciaux, des infrastructures, des terrains forestiers exploitables, des terres agricoles et des actifs pétroliers et gaziers. Nous diversifions davantage le risque en gérant les placements en titres négociés sur le marché et les actifs alternatifs à long terme selon des limites par secteur d'activité et par entreprise, nos portefeuilles d'immeubles commerciaux, selon des limites établies par type d'immeubles et par région, et nos portefeuilles de terrains forestiers exploitables et de terres agricoles, selon des limites établies par région et par culture.

La responsabilité de la gestion de nos portefeuilles de placements est déléguée à des professionnels en placement qui en assurent la gestion en fonction de références tirées des stratégies de placement cibles établies pour chaque secteur, compte tenu des tolérances au risque de taux d'intérêt. Le risque de taux d'intérêt est surveillé et communiqué aux gestionnaires de portefeuille à des intervalles variant d'une journée à un an, selon le type de passif. Le rééquilibrage des actifs en portefeuille, exécuté à l'aide de placements en trésorerie ou en dérivés, peut avoir lieu à des intervalles variant de un jour à un mois, selon nos tolérances au risque établies et la possibilité de changement de profil des actifs et des passifs.

Notre stratégie d'appariement de l'actif et du passif comprend une large gamme de processus d'évaluation du risque, d'atténuation et de gestion du risque, et de procédés de couverture. Toutefois, les passifs et les risques auxquels la Société est exposée ne peuvent être appariés ni couverts en totalité en raison des limites quant à la disponibilité des instruments sur les marchés et de l'incertitude relative aux résultats techniques et des flux de trésorerie en découlant.

### Stratégie de gestion du risque de change

Notre stratégie de gestion du risque de change est conçue aux fins de la couverture de la sensibilité de nos ratios des fonds propres réglementaires à la variation des taux de change. Plus particulièrement, cette stratégie vise à contrebalancer, à l'intérieur de limites de tolérance acceptables, la variation des fonds propres requis au moyen de la variation des fonds propres disponibles découlant des changements des taux de change. Ces variations se produisent lorsque les actifs et les passifs liés aux activités exercées dans des monnaies étrangères autres que le dollar canadien sont convertis en dollars canadiens aux taux de change de fin de période.

Habituellement, notre politique vise à appairer la monnaie de nos actifs avec la monnaie des passifs qu'ils soutiennent et, de la même façon, à appairer la monnaie de nos actifs du compte de capitaux propres avec la monnaie des fonds propres requis. Lorsque les actifs et les passifs ne sont pas appariés, des contrats à terme de gré à gré et des swaps de devises sont utilisés pour stabiliser nos ratios des fonds propres et l'adéquation des fonds propres par rapport au capital économique lorsque les taux de change varient.

Nous avons établi des limites d'exposition au risque, mesurées en fonction des variations possibles des ratios des fonds propres causées par les fluctuations des taux de change, déterminées pour représenter une possibilité précise de survenance fondée sur des modèles internes. Nous utilisons la méthode de la valeur à risque (« VAR ») trimestriellement pour estimer l'incidence possible du désappariement entre les monnaies étrangères sur nos ratios des fonds propres.

Bien que notre stratégie de gestion du risque soit conçue pour stabiliser les ratios liés à la suffisance des fonds propres, la sensibilité des capitaux propres et du résultat déclarés aux fluctuations des taux de change n'est pas couverte.

### Sensibilités et mesures d'exposition au risque

#### Garanties des contrats de rente à capital variable et garanties des fonds distincts

Les garanties des produits de rente à capital variable portent sur au moins un des éléments suivants : le décès, la valeur à l'échéance, les garanties de rente et les garanties de retrait. Les garanties des contrats de rente à capital variable et garanties des fonds distincts sont conditionnelles et exigibles uniquement à la survenance de l'événement pertinent, si la valeur des fonds à ce moment est inférieure à la valeur de la garantie. Selon le niveau futur des marchés des actions, les passifs liés aux contrats en vigueur seraient exigibles principalement pendant la période de 2015 à 2038.

Nous cherchons à atténuer une partie des risques inhérents à la partie conservée (c.-à-d. nette des réassurances) de nos garanties des contrats de rente à capital variable et garanties des fonds distincts en combinant nos stratégies de couverture dynamique et de couverture à grande échelle (voir la rubrique « Risque lié au rendement des actions cotées » ci-dessus).

Le tableau suivant présente certaines données sur les garanties des contrats de rente à capital variable et garanties des fonds distincts liées aux placements offertes par la Société, compte tenu et nettes des réassurances.

#### Garanties des contrats de rente à capital variable et garanties des fonds distincts, nettes des réassurances

Aux 31 décembre (en millions de \$ CA)	2014			2013		
	Valeur de garantie	Valeur du fonds	Montant à risque <sup>4,5</sup>	Valeur de garantie	Valeur du fonds	Montant à risque <sup>4,5</sup>
Garantie de rente minimale <sup>1</sup>	6 014 \$	4 846 \$	1 203 \$	6 194 \$	5 161 \$	1 109 \$
Garantie de retrait minimum	66 950	64 016	4 570	66 189	63 849	4 120
Garantie d'accumulations minimales	14 514	18 670	23	16 942	20 581	94
Prestations du vivant brutes <sup>2</sup>	87 478 \$	87 532 \$	5 796 \$	89 325 \$	89 591 \$	5 323 \$
Prestations de décès brutes <sup>3</sup>	12 178	11 036	1 312	12 490	11 230	1 413
Total, compte non tenu des réassurances et couvertures	99 656 \$	98 568 \$	7 108 \$	101 815 \$	100 821 \$	6 736 \$
Prestations du vivant réassurées	5 242 \$	4 249 \$	1 020 \$	5 422 \$	4 544 \$	942 \$
Prestations de décès réassurées	3 598	3 398	560	3 601	3 465	564
Total des réassurances	8 840 \$	7 647 \$	1 580 \$	9 023 \$	8 009 \$	1 506 \$
<b>Total, net des réassurances</b>	<b>90 816 \$</b>	<b>90 921 \$</b>	<b>5 528 \$</b>	<b>92 792 \$</b>	<b>92 812 \$</b>	<b>5 230 \$</b>

<sup>1)</sup> Les contrats comportant des prestations garanties de soins de longue durée sont inclus dans cette catégorie.



- <sup>2)</sup> Lorsqu'un contrat comprend des prestations du vivant et des prestations de décès, la garantie en sus des prestations du vivant est incluse dans la catégorie des prestations de décès.
- <sup>3)</sup> Les prestations de décès englobent les garanties uniques et les garanties en sus des garanties de prestations du vivant lorsque le contrat offre à la fois des prestations du vivant et des prestations de décès.
- <sup>4)</sup> Le montant à risque (les garanties dans le cours) représente l'excédent de la valeur des garanties sur les valeurs des fonds pour tous les contrats dont la valeur des garanties est supérieure à la valeur des fonds. Ce montant n'est pas exigible à court terme. En ce qui a trait aux garanties minimales portant sur les prestations de décès, le montant à risque représente l'excédent de la garantie minimale actuelle portant sur les prestations de décès sur le solde actuel du compte. En ce qui a trait aux garanties de rente minimale, le montant à risque représente l'excédent des revenus de base actuels des conversions en rentes sur la valeur actuelle du compte. À l'égard de toutes les garanties, le montant à risque est limité à un niveau plancher de zéro pour chaque contrat.
- <sup>5)</sup> Le montant à risque net des réassurances au 31 décembre 2014 s'élevait à 5 528 millions de dollars (5 230 millions de dollars au 31 décembre 2013) et ce montant était réparti de la manière suivante : 3 616 millions de dollars américains (3 124 millions de dollars américains au 31 décembre 2013) provenaient de nos activités aux États-Unis, 912 millions de dollars (1 248 millions de dollars au 31 décembre 2013) provenaient de nos activités au Canada, 99 millions de dollars américains (335 millions de dollars américains au 31 décembre 2013) provenaient de nos activités au Japon et 264 millions de dollars américains (285 millions de dollars américains au 31 décembre 2013) provenaient de nos activités en Asie (ailleurs qu'au Japon) et de nos activités de réassurance en voie de liquidation.

Les provisions mathématiques établies à l'égard des garanties de rentes à capital variable et garanties de fonds distincts étaient de 4 862 millions de dollars au 31 décembre 2014 (1 197 millions de dollars au 31 décembre 2013). En ce qui a trait aux activités non assorties d'une couverture dynamique, les provisions mathématiques ont augmenté, passant de 589 millions de dollars au 31 décembre 2013 à 684 millions de dollars au 31 décembre 2014. En ce qui a trait aux activités assorties d'une couverture dynamique, les provisions mathématiques ont augmenté, passant de 608 millions de dollars au 31 décembre 2013 à 4 178 millions de dollars au 31 décembre 2014.

L'augmentation du total des provisions mathématiques pour les garanties de rentes à capital variable et garanties de fonds distincts depuis le 31 décembre 2013 est principalement attribuable à la baisse des courbes des taux, et dans le cas des activités assorties d'une couverture dynamique, elle découle aussi d'une diminution des taux des swaps en Amérique du Nord.

### Catégories de placement pour les contrats à capital variable assortis d'une garantie

Les contrats à capital variable assortis d'une garantie sont investis, au gré du titulaire de contrats et sous réserve des limites des contrats, dans divers types de fonds choisis parmi les fonds distincts et d'autres placements. Les soldes des comptes par catégorie de placement sont présentés ci-dessous.

**Aux 31 décembre**  
(en millions de \$ CA)

Catégorie de placement	2014	2013
Fonds d'actions	38 595 \$	37 968 \$
Fonds équilibrés	57 778	59 198
Fonds d'obligations	10 674	10 418
Fonds du marché monétaire	1 957	2 255
Autres placements à taux d'intérêt fixe	1 770	1 601
<b>Total</b>	<b>110 774 \$</b>	<b>111 440 \$</b>

### Mise en garde à l'égard des sensibilités

Dans les sections qui suivent, nous présentons des sensibilités et des mesures d'exposition au risque pour certains risques. Ces éléments comprennent les sensibilités aux variations particulières des cours du marché et des taux d'intérêt projetés à l'aide de modèles internes à une date donnée et sont évalués en fonction d'un niveau de départ reflétant les actifs et les passifs de la Société à cette date, ainsi que les facteurs actuariels, les activités de placement et le rendement sur les placements présumés dans le calcul des provisions mathématiques. Les mesures d'exposition au risque reflètent l'incidence de la variation d'un facteur à la fois et supposent que tous les autres facteurs demeurent inchangés. Les résultats réels peuvent différer de manière importante de ces estimations, et ce, pour diverses raisons, y compris l'interaction entre ces facteurs lorsque plus d'un facteur varie, les variations des rendements actuariels et des rendements des placements et des hypothèses à l'égard des activités de placement futures, les écarts entre les faits réels et les hypothèses, les changements dans la combinaison des produits, les taux d'impôt effectifs et d'autres facteurs de marché ainsi que les limites générales de nos modèles internes. Pour ces raisons, les sensibilités devraient être considérées seulement comme des estimations données à titre indicatif des sensibilités sous-jacentes des facteurs respectifs, fondées sur les hypothèses décrites ci-après. Étant donné la nature de ces calculs, nous ne pouvons garantir que leur incidence réelle sur le résultat net attribué aux actionnaires ou sur le ratio du MMPRCE de Manufacturers sera telle que nous l'avons indiquée.

### Risque lié au rendement des actions cotées

Comme il est mentionné plus haut, la stratégie de couverture à grande échelle est conçue pour atténuer le risque lié aux titres de sociétés cotées découlant des garanties de rentes à capital variable non assorties d'une couverture dynamique et d'autres produits et frais. En outre, notre stratégie de couverture dynamique des garanties de rentes à capital variable n'est pas conçue pour annuler entièrement la sensibilité des provisions mathématiques à tous les risques associés aux garanties intégrées dans ces produits.

Les tableaux ci-après présentent l'incidence possible sur le résultat net attribué aux actionnaires d'une variation immédiate de 10 %, 20 % et 30 % de la valeur de marché des actions cotées suivie d'un retour au niveau de croissance prévu pris en compte dans l'évaluation des provisions mathématiques, y compris les dérivés incorporés. L'incidence potentielle est présentée compte tenu de l'incidence de la variation des marchés sur les actifs couverts. Bien que nous ne puissions estimer de façon fiable le montant de la

variation des obligations au titre des garanties de rentes à capital variable assorties d'une couverture dynamique qui ne sera pas annulé par le profit ou la perte sur les actifs assortis d'une couverture dynamique, nous posons certaines hypothèses afin d'évaluer l'incidence sur le résultat net attribué aux actionnaires.

Cette estimation suppose que le rendement du programme de couverture dynamique n'annulerait pas entièrement le profit ou la perte lié(e) aux obligations au titre des garanties de rentes à capital variable assorties d'une couverture dynamique. Elle suppose que les actifs assortis d'une couverture reposent sur la situation réelle à la fin de la période et que les couvertures d'actions dans le cadre du programme de couverture dynamique sont rééquilibrées à des intervalles de variation de 5 %. En outre, nous supposons que les actifs assortis d'une couverture à grande échelle sont rééquilibrés conformément aux fluctuations du marché.

Il importe également de noter que ces estimations sont fournies à titre indicatif, et que le programme de couverture pourrait dégager un rendement inférieur à ces estimations, en particulier pendant les périodes de volatilité réelle marquée ou pendant les périodes de faiblesse des taux d'intérêt et de fluctuations défavorables des marchés des actions.

La présentation de cette information a été simplifiée en 2014 pour exclure l'incidence de l'hypothèse que la variation de la valeur des actifs assortis d'une couverture dynamique annulerait entièrement la variation des garanties de rentes à capital variable assorties d'une couverture dynamique et illustre maintenant l'incidence des actifs assortis d'une couverture dynamique et d'une couverture à grande échelle dans leur ensemble.

### Incidence possible sur le résultat net attribué aux actionnaires découlant d'une variation du rendement des actions cotées<sup>1</sup>

<b>Au 31 décembre 2014</b> (en millions de \$ CA)	-30 %	-20 %	-10 %	10 %	20 %	30 %
<b>Sensibilité sous-jacente au résultat net attribué aux actionnaires<sup>2</sup></b>						
Garanties au titre des contrats de rente à capital variable	(4 480)\$	(2 570)\$	(1 100)\$	740 \$	1 210 \$	1 510 \$
Honoraires liés aux actifs	(360)	(240)	(120)	120	240	360
Placements en actions du fonds général <sup>3</sup>	(650)	(440)	(210)	220	450	680
Total de la sensibilité sous-jacente avant la couverture	(5 490)\$	(3 250)\$	(1 430)\$	1 080 \$	1 900 \$	2 550 \$
Incidence des actifs assortis d'une couverture dynamique et d'une couverture à grande échelle <sup>4</sup>	3 770\$	2 150\$	950\$	(850)\$	(1 460)\$	(1 940)\$
<b>Incidence nette possible sur le résultat net compte tenu de l'incidence de la couverture</b>	<b>(1 720)\$</b>	<b>(1 100)\$</b>	<b>(480)\$</b>	<b>230 \$</b>	<b>440 \$</b>	<b>610 \$</b>
<b>Au 31 décembre 2013</b> (en millions de \$ CA)	-30 %	-20 %	-10 %	10 %	20 %	30 %
<b>Sensibilité sous-jacente au résultat net attribué aux actionnaires<sup>2</sup></b>						
Garanties au titre des contrats de rente à capital variable	(4 120)\$	(2 310)\$	(960)\$	610 \$	1 060 \$	1 380 \$
Honoraires liés aux actifs	(310)	(210)	(110)	110	210	310
Placements en actions du fonds général <sup>3</sup>	(420)	(280)	(130)	140	280	430
Total de la sensibilité sous-jacente avant la couverture	(4 850)\$	(2 800)\$	(1 200)\$	860 \$	1 550 \$	2 120 \$
Incidence des actifs assortis d'une couverture dynamique et d'une couverture à grande échelle <sup>4</sup>	3 510 \$	1 880 \$	770 \$	(680)\$	(1 160)\$	(1 510)\$
<b>Incidence nette possible sur le résultat net compte tenu de l'incidence de la couverture</b>	<b>(1 340)\$</b>	<b>(920)\$</b>	<b>(430)\$</b>	<b>180 \$</b>	<b>390 \$</b>	<b>610 \$</b>

<sup>1</sup> Voir la rubrique « Mise en garde à l'égard des sensibilités » ci-dessus.

<sup>2</sup> Définie comme étant la sensibilité du résultat à une variation de la valeur des marchés des actions cotées compte tenu des règlements au titre de contrats de réassurance, mais compte non tenu de l'effet d'annulation des actifs assortis d'une couverture ou d'autres mécanismes d'atténuation des risques.

<sup>3</sup> Cette incidence sur les actions du fonds général est calculée de façon ponctuelle et ne comprend pas les éléments suivants : i) toute incidence possible sur la pondération des actions cotées ; ii) tout profit ou toute perte sur les actions cotées DV détenues dans le secteur Services généraux et autres ; et iii) tout profit ou toute perte sur les placements en actions cotées détenus par la Banque Manuvie. Les fonds des contrats avec participation sont largement autosuffisants et n'ont pas d'incidence importante sur le résultat net attribué aux actionnaires découlant de variations des marchés des actions.

<sup>4</sup> Comprend l'incidence du rééquilibrage des couvertures d'actions dans le programme de couverture dynamique et de couverture à grande échelle. L'incidence du rééquilibrage de la couverture dynamique représente l'incidence du rééquilibrage des couvertures d'actions pour les meilleures estimations de provisions mathématiques au titre des garanties de rentes à capital variable assorties d'une couverture dynamique à des intervalles de variation de 5 %, mais ne tient compte d'aucune incidence liée à d'autres sources d'inefficacité de la couverture, comme, parmi d'autres facteurs, une corrélation entre le suivi des fonds, la volatilité réalisée et les actions et les taux d'intérêt qui est différente par rapport aux prévisions.

Les fluctuations des marchés des actions ont également une incidence sur les composantes disponibles et requises entrant dans le ratio du MMPRCE. Le tableau ci-après présente l'incidence possible sur le ratio du MMPRCE de Manufacturers des variations de la valeur du marché des actions cotées, en supposant que la variation de la valeur des actifs couverts n'annule pas entièrement la variation des obligations au titre des garanties de rentes à capital variable correspondantes.

## Incidence possible sur le ratio du MPRCE de Manufacturers d'une variation du rendement des actions cotées par rapport au rendement prévu pris en compte dans l'évaluation des provisions mathématiques<sup>1, 2</sup>

Points de pourcentage	Incidence sur le ratio du MPRCE de Manufacturers					
	-30 %	-20 %	-10 %	10 %	20 %	30 %
<b>31 décembre 2014</b>	<b>(20)</b>	<b>(10)</b>	<b>(4)</b>	<b>1</b>	<b>7</b>	<b>11</b>
31 décembre 2013	(14)	(8)	(4)	13	25	25

<sup>1)</sup> Voir la rubrique « Mise en garde à l'égard des sensibilités » ci-dessus. De plus, les estimations ne comprennent pas les variations des écarts actuariels nets liés aux obligations de la Société au titre des prestations de retraite qui résultent de variations des marchés des actions puisque l'incidence sur les sensibilités des actions cotées n'est pas considérée comme importante.

<sup>2)</sup> L'incidence possible est présentée en supposant que la variation de la valeur des actifs assortis d'une couverture n'annule pas entièrement la variation des obligations au titre des garanties de rentes à capital variable assorties d'une couverture dynamique. Le montant estimatif qui ne serait pas entièrement annulé est lié à nos pratiques de ne pas couvrir les provisions pour écarts défavorables et de rééquilibrer les couvertures d'actions pour les obligations au titre des rentes à capital variable assorties d'une couverture dynamique à des intervalles de variation de 5 %.

L'incidence sur les ratios de fonds propres au 31 décembre 2014 des marchés des actions positifs a décliné par rapport à l'exercice précédent du fait que les fonds propres requis des fonds distincts ne se situent plus au niveau auquel les gains additionnels peuvent être immédiatement reflétés dans le ratio.

Le tableau ci-dessous présente la valeur nominale des contrats à terme standardisés sur actions vendus à découvert utilisée dans le cadre de notre couverture dynamique des garanties de rentes à capital variable et de notre stratégie de couverture d'actions à grande échelle.

### Montant notionnel des contrats à terme sur actions vendus à découvert

Aux 31 décembre (en millions de \$ CA)	2014	2013
Pour stratégie de couverture dynamique des garanties de rentes à capital variable <sup>1</sup>	<b>10 700 \$</b>	7 500 \$
Pour stratégie de couverture d'actions à grande échelle	<b>3 000</b>	2 000
<b>Total</b>	<b>13 700 \$</b>	9 500 \$

<sup>1)</sup> Représente le montant net des positions longues et courtes pour des expositions à des indices semblables.

La valeur nominale des contrats à terme standardisés requise pour le programme de couverture dynamique a augmenté de 3,2 milliards de dollars et celle pour le programme de couverture à grande échelle a augmenté de 1,0 milliard de dollars au cours de 2014. Cette augmentation s'explique par les fluctuations du marché, le rééquilibrage normal visant à maintenir notre position désirée au chapitre du risque sur le marché des actions.

### Risque lié aux taux d'intérêt et aux écarts de taux d'intérêt

Avec prise d'effet le 31 décembre 2014, par suite des baisses de taux d'intérêt, nous avons modifié la présentation de l'information relative à l'incidence possible d'une variation parallèle des taux d'intérêt de 100 points de base en une variation de 50 points de base. Au 31 décembre 2014, nous avons estimé que la sensibilité de notre résultat net attribué aux actionnaires à une diminution parallèle de 50 points de base des taux d'intérêt représentait une charge de 100 millions de dollars, et que la sensibilité représentait un avantage de 100 millions de dollars pour une augmentation de 50 points de base des taux d'intérêt. La diminution de la sensibilité de 100 millions de dollars pour une diminution de 50 points de base des taux d'intérêt depuis le 31 décembre 2013 est principalement attribuable à l'entrée en vigueur des normes de pratique actuarielles canadiennes révisées se rapportant aux hypothèses de réinvestissement économique qui ont donné lieu aux modifications de la méthode utilisée pour élaborer des scénarios de taux d'intérêt sans risque servant au calcul de nos provisions mathématiques et au rééquilibrage normal dans le cadre de notre programme de couverture du risque de taux d'intérêt.

La variation parallèle de 50 points de base comprend une variation de 50 points de base des taux des obligations d'État et de sociétés et des taux des swaps actuels, pour toutes les échéances et sur tous les marchés, sans variation des écarts de taux des obligations d'État et de sociétés et des taux de swaps, compte tenu d'un taux d'intérêt plancher de zéro des obligations d'État, par rapport aux taux pris en compte dans l'évaluation des provisions mathématiques, y compris les dérivés incorporés. Pour les obligations au titre des garanties de rentes à capital variable assorties d'une couverture dynamique, il est pris en compte que les couvertures de taux d'intérêt sont rééquilibrées à des intervalles de variation de 20 points de base.

Comme la sensibilité à une variation de 50 points de base des taux d'intérêt tient compte de tous les changements apportés aux scénarios de réinvestissement utilisés pour calculer nos provisions techniques, l'incidence des variations des taux d'intérêt inférieures ou supérieures à 50 points de base ne devrait pas être linéaire. Les changements apportés au scénario de réinvestissement ont tendance à amplifier les incidences négatives d'une diminution des taux d'intérêt, et à atténuer les incidences positives d'une augmentation de ces derniers. Par ailleurs, l'incidence réelle sur le résultat net attribué aux porteurs d'actions ordinaires d'une variation non parallèle des taux d'intérêt peut différer de l'incidence estimée de variations parallèles étant donné que notre exposition aux variations de taux d'intérêt n'est pas uniforme pour toutes les durées.

L'incidence possible sur le résultat net annuel attribué aux actionnaires ne laisse place à aucune modification future possible des hypothèses sur le taux de réinvestissement ultime ou toute autre incidence possible des faibles taux d'intérêt, par exemple, un poids

accru sur la souscription d'affaires nouvelles ou de faibles intérêts tirés des actifs excédentaires. Elle ne tient pas compte de l'incidence de la vente d'actifs à revenu fixe détenus dans notre composante excédent. Les variations de la valeur de marché de ces actifs pourraient représenter un contreponds économique naturel au risque de taux d'intérêt lié au passif relatif à nos produits. Pour qu'il existe aussi un contreponds comptable, la Société devrait réaliser une tranche des profits ou des pertes latents sur les actifs à revenu fixe désignés comme DV. Rien ne garantit que nous concrétiserons une partie des profits ou des pertes latents disponibles. Au 31 décembre 2014, les actifs à revenu fixe désignés comme DV détenus dans la composante excédent affichaient un gain net latent après impôt de 312 millions de dollars (les profits bruts latents après impôt se sont élevés à 413 millions de dollars et les pertes brutes latentes après impôt, à 101 millions de dollars).

Le tableau suivant présente l'incidence potentielle sur le résultat net attribué aux actionnaires, y compris la variation de la valeur de marché des actifs à revenu fixe détenus dans la composante excédent, qui pourrait se matérialiser à la vente de ces actifs.

### Incidence possible sur le résultat net attribué aux actionnaires et le ratio du MPRCE de Manufacturers d'une variation parallèle immédiate des taux d'intérêt par rapport aux taux pris en compte dans l'évaluation des provisions mathématiques<sup>1, 2, 3, 4, 5</sup>

Aux 31 décembre	2014		2013	
	-50 pb	+50 pb	-50 pb	+50 pb
<b>Résultat net attribué aux actionnaires</b> (en millions de \$ CA)				
Compte non tenu de la variation de la valeur de marché des actifs à revenu fixe désignés comme DV détenus dans la composante excédent	(100)\$	100 \$	(200)\$	100 \$
Déoulant de variations de la juste valeur des actifs à revenu fixe désignés comme DV détenus dans la composante excédent, si elles sont réalisées	500	(400)	300	(300)
<b>Ratio du MPRCE de Manufacturers (en points de pourcentage)</b>				
Compte non tenu de l'incidence de la variation de la valeur de marché des actifs à revenu fixe désignés comme DV détenus dans la composante excédent <sup>5</sup>	(7)	5	(7)	8
Déoulant de variations de la juste valeur des actifs à revenu fixe désignés comme DV détenus dans la composante excédent, si elles sont réalisées	3	(3)	2	(2)

<sup>1)</sup> Voir la rubrique « Mise en garde à l'égard des sensibilités » ci-dessus. De plus, les estimations ne comprennent pas les variations des écarts actuariels nets liés aux obligations de la Société au titre des prestations de retraite qui résultent de variations des taux d'intérêt puisque l'incidence sur les sensibilités des actions cotées n'est pas considérée comme importante.

<sup>2)</sup> Comprend des produits d'assurance et de rentes garantis, notamment des contrats de rente à capital variable et des produits à prestations rajustables dont les prestations sont généralement rajustées à mesure que les taux d'intérêt et le rendement des placements évoluent, et dont une partie comporte des garanties de taux crédités minimums. Pour les produits à prestations rajustables assujettis à des garanties de taux minimums, les sensibilités sont fonction de l'hypothèse selon laquelle les taux crédités seront fixés au taux minimum.

<sup>3)</sup> Le montant du profit qui peut être réalisé ou de la perte qui peut être subie sur les actifs à revenu fixe désignés comme DV détenus dans la composante excédent est fonction du montant total du profit ou de la perte latent(e).

<sup>4)</sup> Les sensibilités se fondent sur les flux de trésorerie projetés liés aux actifs et aux passifs au début du trimestre, ajustés en fonction de l'incidence estimée des affaires nouvelles, des marchés des placements et de la négociation d'actifs au cours du trimestre. Tout ajustement de ces estimations, dû au fait que les flux de trésorerie finaux liés aux actifs et aux passifs seront utilisés dans la projection du prochain trimestre, est reflété dans les sensibilités du prochain trimestre. L'incidence des variations de la juste valeur des actifs à revenu fixe désignés comme DV est en date de la fin du trimestre.

<sup>5)</sup> L'incidence sur le ratio du MPRCE de Manufacturers tient compte à la fois de l'incidence d'une baisse du résultat sur les fonds propres disponibles ainsi que de l'augmentation des fonds propres requis résultant d'une baisse des taux d'intérêt. Sur les 7 points de l'incidence d'un recul de 50 pb des taux d'intérêt sur le ratio du MPRCE de Manufacturers au cours du quatrième trimestre de 2014, 6 points se rapportaient à l'augmentation potentielle des fonds propres requis.

Les tableaux ci-après illustrent l'incidence potentielle sur le résultat net attribué aux actionnaires d'une variation des écarts de taux des obligations de sociétés et des écarts de taux des swaps sur les taux des obligations d'État, pour toutes les échéances et sur tous les marchés, compte tenu d'un taux d'intérêt plancher de zéro pour le taux d'intérêt total, par rapport aux taux pris en compte dans l'évaluation des provisions mathématiques.

### Incidence possible sur le résultat net attribué aux actionnaires découlant des variations des écarts de taux des obligations de sociétés<sup>1, 2, 3, 4</sup>

Aux 31 décembre (en millions de \$ CA)	2014		2013	
	-50 pb	+50 pb	-50 pb	+50 pb
<b>Écarts de taux des obligations de sociétés</b>	(500) \$	500 \$	(400) \$	400 \$

<sup>1)</sup> Voir la rubrique « Mise en garde à l'égard des sensibilités » ci-dessus.

<sup>2)</sup> L'incidence sur le résultat net attribué aux actionnaires suppose qu'aucun profit n'est réalisé ou qu'aucune perte n'est subie sur nos actifs à revenu fixe désignés comme DV détenus dans la composante excédent et exclut l'incidence des variations de la valeur des obligations hors bilan découlant des variations des écarts de taux. Les fonds des contrats avec participation sont largement autosuffisants et n'ont pas d'incidence importante sur le résultat net attribué aux actionnaires découlant de variations des écarts de taux des obligations de sociétés.

<sup>3)</sup> Les sensibilités se fondent sur les flux de trésorerie projetés liés aux actifs et aux passifs au début du quatrième trimestre, ajustés en fonction de l'incidence estimée des affaires nouvelles, des marchés des placements et de la négociation d'actifs au cours du trimestre. Tout ajustement de ces estimations, dû au fait que les flux de trésorerie finaux liés aux actifs et aux passifs seront utilisés dans la projection du prochain trimestre, est reflété dans les sensibilités du prochain trimestre.

<sup>4)</sup> Il est supposé que les écarts de taux des obligations des sociétés correspondent à la moyenne à long terme sur cinq ans.

Comme la sensibilité à une diminution de 50 points de base des écarts de taux des obligations de sociétés tient compte de l'incidence d'une variation des scénarios de réinvestissement prescrits, le cas échéant, l'incidence des variations des écarts de taux des obligations de sociétés inférieures, ou supérieures, aux montants indiqués ne devrait pas être linéaire.

L'incidence possible sur les résultats d'une diminution de 50 points de base des écarts de taux des obligations de sociétés liée à l'incidence du changement de scénario n'était pas importante au 31 décembre 2014. La hausse de la sensibilité de 100 millions de dollars aux écarts de taux des obligations de sociétés découle principalement de la variation des écarts de taux d'intérêt et des obligations de sociétés au cours de 2014 et de l'incidence des normes de pratique actuarielles canadiennes révisées se rapportant aux hypothèses de réinvestissement économique.

#### Incidence possible sur le résultat net attribué aux actionnaires découlant des variations des écarts de taux des swaps<sup>1, 2, 3</sup>

Aux 31 décembre (en millions de \$ CA)	2014		2013	
	-20 pb	+20 pb	-20 pb	+20 pb
<b>Écarts de taux des swaps<sup>2</sup></b>	<b>500 \$</b>	<b>(500)\$</b>	400 \$	(400)\$

<sup>1)</sup> Voir la rubrique « Mise en garde à l'égard des sensibilités » ci-dessus.

<sup>2)</sup> L'incidence sur le résultat net attribué aux actionnaires suppose qu'aucun profit n'est réalisé ou qu'aucune perte n'est subie sur nos actifs à revenu fixe désignés comme DV détenus dans la composante excédent et exclut l'incidence des variations de la valeur des obligations hors bilan découlant des variations des écarts de taux. Les fonds des contrats avec participation sont largement autosuffisants et n'ont pas d'incidence importante sur le résultat net attribué aux actionnaires découlant de variations des écarts de taux des swaps.

<sup>3)</sup> Les sensibilités se fondent sur les flux de trésorerie projetés liés aux actifs et aux passifs au début du quatrième trimestre, ajustés en fonction de l'incidence estimée des affaires nouvelles, des marchés des placements et de la négociation d'actifs au cours du trimestre. Tout ajustement de ces estimations, dû au fait que les flux de trésorerie finaux liés aux actifs et aux passifs seront utilisés dans la projection du prochain trimestre, est reflété dans les sensibilités du prochain trimestre.

La hausse de la sensibilité de 100 millions de dollars aux écarts de taux des swaps est principalement attribuable à la variation des écarts de taux d'intérêt et de taux des swaps au cours de 2014 et au rééquilibrage normal dans le cadre de notre programme de couverture du risque de taux d'intérêt.

#### Risque lié au rendement des actifs alternatifs à long terme

Le tableau suivant présente l'incidence possible sur le résultat net attribué aux actionnaires découlant des variations des valeurs de marché des actifs alternatifs à long terme par rapport aux niveaux prévus pris en compte dans l'évaluation des provisions mathématiques.

#### Incidence possible sur le résultat net attribué aux actionnaires découlant des variations du rendement des actifs alternatifs à long terme<sup>1, 2, 3, 4</sup>

Aux 31 décembre (en millions de \$ CA)	2014		2013	
	-10 %	10 %	-10 %	10 %
Actifs liés à l'immobilier, aux terres agricoles et aux terrains forestiers exploitables	(1 000)\$	1 000 \$	(1 000)\$	1 000 \$
Titres de sociétés fermées et autres actifs alternatifs à long terme	(1 000)	900	(900)	800
<b>Actifs alternatifs à long terme</b>	<b>(2 000)\$</b>	<b>1 900 \$</b>	(1 900)\$	1 800 \$

<sup>1)</sup> Voir la rubrique « Mise en garde à l'égard des sensibilités » ci-dessus.

<sup>2)</sup> Cette incidence est de nature ponctuelle et ne comprend pas les éléments suivants : i) toute incidence possible sur la pondération des actifs alternatifs à long terme; ii) tout profit ou toute perte sur les actifs alternatifs à long terme détenus dans le secteur Services généraux et autres; et iii) tout profit ou toute perte sur les actifs alternatifs à long terme détenus par la Banque Manuvie.

<sup>3)</sup> Les fonds des contrats avec participation sont largement autosuffisants et n'ont pas d'incidence importante sur le résultat net attribué aux actionnaires découlant de variations des rendements des actifs alternatifs à long terme.

<sup>4)</sup> Aucune incidence de la correction du marché sur les hypothèses relatives au rendement présumé futur n'est prise en considération dans l'incidence sur le résultat net.

L'augmentation de la sensibilité entre le 31 décembre 2013 et le 31 décembre 2014 s'explique principalement par la baisse des taux d'intérêt sans risque dans certains territoires au cours de la période, ce qui diminue le rythme auquel il est possible de réinvestir les fonds, ainsi qu'à l'augmentation de la valeur de marché des actifs alternatifs à long terme attribuable aux activités de placement. Le tout a été en partie contrebalancé par la mise en œuvre des normes de pratique actuarielles canadiennes révisées se rapportant aux hypothèses de réinvestissement économique et a donné lieu à la création d'une nouvelle marge pour écart défavorable en vertu de laquelle les provisions mathématiques sont soutenues par des actifs alternatifs à long terme ou des actions cotées.

#### Risque de change

En général, la Société apparie la monnaie de ses actifs à celle des passifs des contrats d'assurance et de placement auxquels ils sont adossés en vue de limiter le risque de pertes découlant des variations du taux de change. Au 31 décembre 2014, la Société n'avait pas d'exposition au risque de change non appariée importante.

Le tableau suivant présente l'incidence sur le résultat tiré des activités de base d'une variation de 10 % du dollar canadien par rapport aux principales monnaies étrangères que nous utilisons pour nos activités opérationnelles.

## Incidence possible sur le résultat tiré des activités de base<sup>1, 2</sup>

Aux 31 décembre (en millions de \$ CA)	2014		2013	
	Raffermisssement de 10 %	Affaiblissement de 10 %	Raffermisssement de 10 %	Affaiblissement de 10 %
Variation de 10 % du dollar canadien par rapport au dollar américain et au dollar de Hong Kong	(195)\$	195 \$	(190)\$	190 \$
Variation de 10 % du dollar canadien par rapport au yen japonais	(30)	30	(10)	10

<sup>1)</sup> Mesure non conforme aux PCGR. Voir la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR » ci-après.

<sup>2)</sup> Voir la rubrique « Mise en garde à l'égard des sensibilités » ci-dessus.

## Risque d'illiquidité

**Le risque d'illiquidité désigne le risque de ne pas disposer de fonds ou d'actifs liquides suffisants pour satisfaire aux demandes prévues ou imprévues de liquidités et de garanties.**

### Principaux facteurs de risque

Manuvie est exposée au risque d'illiquidité dans chacune de ses sociétés en exploitation et dans sa société de portefeuille. Dans les sociétés en exploitation, des demandes prévues de liquidités et de garanties se produisent au jour le jour pour financer les prestations des titulaires de contrats, les retraits des soldes de dépôts des clients, les règlements de réassurance, les règlements d'instruments dérivés et les garanties offertes, les charges et les activités de placement et de couverture prévus. Dans des conditions de crise, des demandes de liquidités et de garanties imprévues peuvent survenir principalement par suite d'une variation du nombre de titulaires qui résilient des contrats ayant une importante valeur de rachat ou qui ne renouvellent pas leurs contrats à l'échéance, des retraits des soldes de dépôts des clients, du fait que des emprunteurs renouvellent ou prolongent leurs prêts à l'échéance, des règlements de dérivés ou des demandes de garanties et des règlements de réassurance ou des demandes de garanties.

À la suite de la mise en œuvre, aux États-Unis, de la loi Dodd-Frank, la compensation de certains dérivés est désormais obligatoire. L'exécution d'opérations sur dérivés par l'intermédiaire de chambres de compensation ou d'organismes réglementés nécessite des exigences supplémentaires en matière de liquidités sous forme de garantie initiale. De plus, les variations de la valeur des dérivés doivent être réglées quotidiennement en espèces au lieu d'affecter une garantie. Toutefois, cela ne deviendra une question importante pour Manuvie que lorsqu'une partie importante de ses dérivés aura été transférée à des Bourses et que des conditions de marché défavorables aux liquidités (hausse importantes des taux d'intérêt ou des marchés des actions) prévaudront. Les autres pays où Manuvie exerce ses activités ne devraient pas promulguer semblables réglementations au cours des prochaines années.

La capacité de notre société de portefeuille de financer ses engagements dépend des dividendes, des distributions et des autres paiements qu'elle reçoit de ses filiales opérationnelles. Ces filiales sont généralement tenues de maintenir des normes de solvabilité et de capitaux propres imposées par les autorités de réglementation locales et, par conséquent, sont soumises à des restrictions sur les paiements qu'elles font à la SFM.

Dans le cours normal des affaires, des banques tierces émettent des lettres de crédit en notre nom. Plutôt que d'affecter des garanties, nos unités utilisent des lettres de crédit pour payer des tiers bénéficiaires et pour régler des opérations de réassurance entre des filiales de la SFM. Les lettres de crédit et les lettres de facilités de crédit doivent être renouvelées périodiquement. Au moment du renouvellement, la Société est exposée à un risque de révision de taux et, dans des conditions défavorables, à une augmentation de coût. Dans les cas les plus extrêmes, la capacité à recourir à des lettres de crédit pourrait être limitée en raison des non-renouvellements qui pourraient restreindre notre souplesse dans la gestion des fonds propres de la société en exploitation. Une telle situation pourrait nuire à notre capacité de respecter les exigences locales en matière de fonds propres ou à la vente de nos produits dans les pays où nos sociétés en exploitation ont été touchées. Bien que la Société n'ait pas subi de fluctuation importante de sa capacité globale pendant la crise financière mondiale des dernières années, les variations de prix et la conjoncture instable causées par la turbulence du marché ont été néfastes. Au 31 décembre 2014, aucun actif n'était affecté en garantie des lettres de crédit en cours.

### Stratégie de gestion du risque

Les politiques et méthodes de gestion des liquidités mondiales visent à nous permettre de disposer des liquidités nécessaires pour couvrir les obligations en matière de liquidités et de garanties à mesure qu'elles deviennent exigibles et pour soutenir et développer nos activités dans des conditions normales et dans des conditions de crise. Ces politiques et méthodes tiennent compte de tout empêchement d'ordre juridique, réglementaire, fiscal, opérationnel ou économique au financement interentités.

Nous cherchons à réduire le risque d'illiquidité en diversifiant nos activités parmi divers produits, marchés, régions et titulaires de contrats. Nous concevons des produits d'assurance de manière à encourager les titulaires de contrats à maintenir leurs contrats en vigueur, générant ainsi un flux stable et diversifié de primes périodiques. Nous définissons les conditions de résiliation de nos produits de gestion de patrimoine et nos stratégies de placement connexes en cherchant à atténuer le risque financier et le risque d'illiquidité associés aux résiliations imprévues par les titulaires de contrats. Nous définissons et mettons en œuvre des stratégies de placement qui visent à appairer le profil des échéances des actifs à celui des passifs qu'ils sous-tendent, en tenant compte du potentiel de résiliations imprévues par les titulaires de contrats et des besoins de liquidités qui s'ensuivent. Les actifs liquides représentent une partie importante de notre actif total. Nous visons à réduire le risque d'illiquidité à l'égard de nos activités financées par les dépôts en diversifiant nos sources de financement et en gérant les échéances de notre financement de manière appropriée. Nous prévoyons et

surveillons dans diverses entités et au siège social les liquidités opérationnelles et les mouvements de liquidités quotidiens dans le but de garantir la disponibilité des liquidités et l'optimisation de leur utilisation.

Nous maintenons également des fonds de liquidités centralisés et un accès à d'autres sources de financement comme des accords de financement de rachat. Nos fonds de liquidités centralisés se composent de liquidités et de quasi-liquidités et de placements à court terme de grande qualité qui font l'objet d'une surveillance continue en ce qui a trait à leur qualité de crédit et à la liquidité du marché.

Dans le cours normal des affaires, il est nécessaire d'affecter des actifs en garantie afin de se conformer aux exigences réglementaires juridictionnelles et autres exigences, y compris les garanties offertes pour atténuer le risque de crédit lié aux contreparties d'instruments dérivés, les actifs affectés en garantie aux Bourses à titre de marge initiale et les actifs détenus en garantie dans le cadre des accords de financement de rachat. Le total des actifs non affectés s'établissait à 318,4 milliards de dollars au 31 décembre 2014 (269,2 milliards de dollars en 2013).

Nous gérons la composition de l'actif de notre état de la situation financière en tenant compte de la nécessité de maintenir un volume d'actifs non affectés liquides suffisant pour satisfaire aux exigences supplémentaires possibles découlant des tests de simulation de crise, et pour nous assurer que nos ratios de liquidité demeurent solides.

Le tableau qui suit présente l'échéance des passifs financiers importants de la Société.

### Échéance des passifs financiers<sup>1, 2</sup>

Au 31 décembre 2014	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Dette à long terme	2 145 \$	164 \$	998 \$	578 \$	3 885 \$
Instruments de fonds propres	–	–	–	5 426	5 426
Passifs liés aux reçus de souscription <sup>3</sup>	2 220	–	–	–	2 220
Dérivés	99	302	413	10 469	11 283
Dépôts de clients de la Banque <sup>4</sup>	14 046	3 299	1 039	–	18 384
Obligations en vertu de contrats de location	149	147	64	443	803

<sup>1</sup> Les montants qui précèdent sont présentés nets des frais d'émission différés non amortis connexes.

<sup>2</sup> Les actions privilégiées de catégorie A, série 1, sont rachetables par la Société moyennant un paiement en espèces ou l'émission d'actions ordinaires de la SFM, et sont convertibles au gré du porteur en actions ordinaires de la SFM à compter du 15 décembre 2015. Ces actions n'ont pas été incluses dans le tableau ci-dessus.

<sup>3</sup> Le 30 janvier 2015, au moment de la clôture de l'acquisition des activités canadiennes de Standard Life plc, les reçus de souscription émis et en circulation ont été échangés contre des actions ordinaires de Manuvie. Par conséquent, ce passif est éteint.

<sup>4</sup> Au 31 décembre 2014, la valeur comptable et la juste valeur des dépôts de clients de la Banque s'établissaient respectivement à 18 384 millions de dollars et 18 494 millions de dollars (respectivement 19 869 millions de dollars et 19 953 millions de dollars au 31 décembre 2013). La juste valeur est déterminée par l'actualisation des flux de trésorerie contractuels au moyen de taux d'intérêt offerts sur le marché pour des dépôts comportant des conditions similaires. Tous les dépôts de clients de la Banque ont été classés dans le niveau 2 de la hiérarchie de la juste valeur (niveau 2 au 31 décembre 2013).

### Mesures de l'exposition au risque

Les niveaux de liquidités stratégiques et opérationnelles collectives consolidées sont gérés en fonction de minimums établis. Nous établissons les liquidités opérationnelles minimales correspondant aux liquidités les plus élevées nécessaires pour un mois d'exploitation projetées pour les douze prochains mois. Nous mesurons les liquidités stratégiques à l'aide de scénarios de crises immédiates (au cours d'un mois) et de scénarios de crises continues (au cours d'une année). Nous avons pour politique de maintenir le ratio des actifs liquides ajustés par rapport aux provisions mathématiques ajustées à un niveau égal ou supérieur au ratio limite préétabli. Les actifs liquides ajustés englobent les liquidités non affectées et les placements à court terme, ainsi que les obligations et les actions négociables actualisées pour tenir compte de leur convertibilité en liquidités, nets des titres d'emprunt arrivant à échéance. Les provisions mathématiques sont ajustées pour refléter les possibilités de retrait.

Outre la gestion des niveaux de liquidités consolidées, chaque entité assure le maintien de liquidités suffisantes pour respecter ses propres exigences.

Nos ratios de liquidité stratégiques sont présentés dans le tableau suivant.

Aux 31 décembre (en millions de \$ CA, sauf indication contraire)	2014		2013	
	Scénario de crises immédiates	Scénario de crises continues	Scénario de crises immédiates	Scénario de crises continues
Actifs liquides ajustés	141 385 \$	144 179 \$	118 358 \$	117 350 \$
Provisions mathématiques ajustées	31 044	39 780	26 550	34 250
Ratio de liquidité	455 %	362 %	446 %	343 %

En outre, la valeur de marché de notre portefeuille d'instruments dérivés est régulièrement soumise à des tests de simulation de crise fondés sur des chocs subis par les marchés dans le but d'évaluer les exigences de règlement au comptant et de garanties possibles dans une situation de crise. Pour accroître l'utilisation d'instruments dérivés à des fins de couverture, il a fallu mettre davantage l'accent sur l'évaluation et la gestion du risque d'illiquidité éventuel. Des tests exhaustifs de simulation de crise visant la liquidité évaluent, sur une base intégrée, l'incidence des chocs subis par les marchés sur les exigences en matière de garanties d'instruments

dérivés et de dépôt de garantie, les exigences en matière de provisions, les règlements de réassurance, les comportements des titulaires de contrats et la valeur de marché des actifs liquides admissibles. Les ratios de liquidité en situation de crise sont évalués selon des limites établies.

La Banque Manuvie dispose d'un cadre autonome de politique de gestion du risque d'illiquidité. Ce cadre comprend des tests de simulation de crise, des modèles d'actualisation des flux de trésorerie, un plan de financement et un plan de mesures d'urgence. La Banque dispose d'une infrastructure de titrisation établie qui lui permet d'accéder à un éventail de sources de financement et de liquidités.

### **Risque de crédit**

***Le risque de crédit désigne le risque de perte découlant de l'incapacité ou du refus d'un emprunteur ou d'une contrepartie de respecter ses engagements.***

### **Principaux facteurs de risque**

Une conjoncture économique régionale et mondiale qui s'aggrave pourrait entraîner la défaillance ou le déclassement d'un emprunteur ou d'une contrepartie et se traduire par une augmentation des provisions ou une moins-value relativement aux placements du fonds général et aux instruments financiers dérivés hors bilan, ainsi qu'un accroissement des provisions pour pertes sur créances futures à inclure dans nos provisions mathématiques. L'incapacité ou le refus de l'un ou l'autre de nos fournisseurs de réassurance de respecter ses engagements contractuels liés aux obligations que nous lui cédon pourrais entraîner une hausse des provisions mathématiques.

### **Stratégie de gestion du risque**

La Société a établi des objectifs liés à la qualité générale et à la diversification du portefeuille de placements de notre fonds général et des critères de sélection des contreparties, y compris les contreparties d'instruments dérivés, les réassureurs et les fournisseurs d'assurance. Nos politiques fixent des limites de concentration par emprunteur, par entreprise, par notation de crédit, par industrie et par région, et elles régissent l'utilisation des dérivés de crédit. Les limites établies par entreprise varient selon l'évaluation du risque. Les placements productifs de revenu fixe de notre fonds général se composent principalement d'obligations d'État et de sociétés de qualité ainsi que de créances hypothécaires commerciales. Nous avons un programme visant à souscrire des swaps sur défaillance de crédit, qui mise sur une approche prudente, diversifiée et très sélective. Toutes les décisions relatives aux swaps de défaillance de crédit sont fondées sur les mêmes normes de sélection des risques que celles que nous appliquons à nos portefeuilles d'obligations sur le marché au comptant, et l'ajout de cette catégorie d'actifs nous permettra de mieux diversifier l'ensemble de notre portefeuille de titres d'emprunt.

Nos unités qui accordent du crédit appliquent un processus d'évaluation défini qui permet une évaluation objective des demandes de crédit. Nous attribuons à chaque placement une note de crédit après un examen approfondi de l'emprunteur, notamment sa stratégie commerciale, son aspect concurrentiel, les tendances sectorielles, sa solidité financière, son accès aux capitaux et d'autres risques. Nous mettons régulièrement à jour cette évaluation d'après une échelle normalisée de 22 points semblable à celles des agences de notation externes. Pour obtenir de plus amples détails, nous évaluons également les risques de crédit à l'aide de divers outils et mesures fondés sur le marché qui sont la norme dans le secteur. Nous comparons nos évaluations du risque à des probabilités préétablies de défaillance et de pertes en cas de défaillance, d'après les résultats historiques du secteur et de l'entreprise, et aux coûts de défaillance qui en résultent.

Nous déterminons la délégation des pouvoirs d'approbation du crédit et prenons les décisions sur le crédit au cas par cas, et cette tâche est remplie par des membres du personnel de la direction dont le niveau convient à l'ampleur et au degré de risque de l'opération, les pouvoirs délégués variant selon l'évaluation du risque. Les décisions importantes relatives au crédit sont soumises au comité d'examen des opérations et des portefeuilles, et les demandes de crédit les plus importantes le sont au chef de la direction à des fins d'approbation et, dans certains cas, au conseil d'administration.

Nous limitons le nombre de types d'instruments dérivés et d'applications autorisés et exigeons une approbation préalable à l'égard de toutes les stratégies d'application des instruments dérivés, ainsi que la surveillance régulière de l'efficacité des stratégies liées aux instruments dérivés. Des limites ont été établies quant au risque lié aux contreparties sur instruments dérivés, la note de crédit des contreparties minimum acceptable étant généralement de A- par des agences de notation reconnues à l'échelle internationale. Nous mesurons le risque lié à une contrepartie sur instruments dérivés comme étant le risque de crédit potentiel net, qui tient compte de la valeur de marché de toutes les transactions avec chaque contrepartie, déduction faite de toute garantie détenue, de même que d'une marge pour risques futurs. Le risque de contrepartie à la réassurance est mesuré en tenant compte du niveau des obligations cédées. Nous exigeons que toutes les contreparties à la réassurance de même que les fournisseurs d'assurance satisfassent aux critères de notation minimums.

Des évaluations régulières des crédits au sein des divers portefeuilles sont effectuées dans le but de détecter les changements de la qualité du crédit et, s'il y a lieu, de prendre des mesures correctives. La reconnaissance rapide des créances douteuses est un objectif essentiel. La direction du risque de crédit de l'entreprise assure une fonction indépendante de surveillance du risque de crédit en passant en revue les notes de crédit attribuées et en surveillant les créances douteuses et potentiellement douteuses.

Nous constituons une provision pour pertes sur prêts lorsqu'un prêt subit une perte de valeur en raison de la détérioration de la qualité du crédit, dans la mesure où il n'est plus certain que la valeur comptable du prêt et des revenus de placement connexes sera



réalisée en temps opportun. Nous ramenons la valeur comptable d'un prêt douteux à sa valeur de réalisation nette estimative au moment où nous constituons la provision. Nous établissons une provision pour pertes sur les contrats de réassurance lorsqu'une contrepartie à la réassurance n'est plus en mesure ou refuse de respecter ses obligations contractuelles. Nous déterminons la provision pour pertes d'après les montants recouvrables pour la période en cours et les provisions mathématiques cédées. Rien ne garantit que la provision comblera adéquatement les pertes futures éventuelles ni que des provisions ou des dépréciations d'actifs supplémentaires ne seront pas nécessaires.

Les provisions mathématiques englobent également des provisions générales pour pertes sur créances relativement aux dépréciations futures d'actifs. Nous établissons ces provisions avec prudence en prenant en considération les niveaux historiques moyens et les prévisions, ainsi qu'une provision pour écarts défavorables. Les fluctuations des taux de défaillance du crédit et la détérioration des notes de crédit des emprunteurs peuvent entraîner des pertes si les taux réels dépassent les taux prévus.

Tout au long des récentes périodes de crise qu'a traversées le marché du crédit, nos politiques en matière de crédit, nos procédés et nos stratégies de placement sont demeurés essentiellement inchangés. Le risque de crédit lié à notre portefeuille de placements est géré de façon dynamique afin de réduire le risque et d'atténuer les pertes, tandis que le risque de contrepartie sur les dérivés est administré de façon proactive. Bien que les charges liées aux défaillances et déclassements aient été, de façon générale, inférieures à notre moyenne historique en 2014, nous prévoyons toujours une volatilité à cet égard d'un trimestre à l'autre, et les pertes pourraient être plus importantes que les niveaux prévus à long terme.

### Mesures de l'exposition au risque

Au 31 décembre 2014 et au 31 décembre 2013, chaque tranche des taux de défaillance de crédit dépassant de 50 % au cours de l'exercice suivant les taux prévus dans les provisions mathématiques réduirait le résultat net attribué aux actionnaires respectivement de 49 millions de dollars chaque année. Les déclassements pourraient aussi être plus sévères que prévu dans les provisions mathématiques, ce qui entraînerait des augmentations des provisions mathématiques et une diminution du résultat net attribué aux actionnaires.

Le tableau suivant présente les actifs douteux nets et les provisions pour pertes sur prêts.

### Actifs douteux nets et provisions pour pertes sur prêts

Aux 31 décembre (en millions de \$ CA, sauf indication contraire)	2014	2013
Placements à revenu fixe douteux nets	223 \$	307 \$
Placements à revenu fixe douteux nets en pourcentage du total des actifs investis	0,083 %	0,130 %
Provision pour pertes sur prêts	109 \$	106 \$

### Risque d'assurance

Le risque d'assurance désigne le risque de perte découlant de résultats techniques réels différents des résultats prévus au moment de la conception et de la tarification du produit, selon le taux de mortalité et de morbidité, le comportement des titulaires de contrats et les charges.

### Principaux facteurs de risque

Nous formulons diverses hypothèses sur le niveau futur des sinistres, le comportement des titulaires de contrats, les charges et les niveaux des souscriptions lorsque nous concevons et tarifons les produits et que nous déterminons les provisions mathématiques. Les hypothèses relatives aux sinistres futurs se fondent généralement sur les résultats techniques de la Société et sur ceux du secteur, et les hypothèses relatives au comportement futur des titulaires de contrats sont généralement formulées à partir des résultats techniques de la Société. Les hypothèses relatives au comportement futur des titulaires de contrats comprennent des hypothèses liées aux taux de maintien en vigueur des contrats d'assurance et de gestion de patrimoine. Si les résultats réels s'avéraient beaucoup plus mauvais que prévu lors de l'évaluation des provisions mathématiques, des pertes pourraient s'ensuivre. Ces pertes pourraient avoir une incidence très néfaste sur nos résultats d'exploitation et notre situation financière. En outre, comme nous passons en revue les hypothèses que nous formulons en calculant régulièrement nos provisions mathématiques, il se peut que ces dernières augmentent et que le résultat net attribué aux actionnaires diminue. Ces hypothèses nécessitent une bonne dose de jugement professionnel; les résultats techniques réels peuvent donc être très différents des hypothèses que nous posons.

Les sinistres liés à l'assurance vie et maladie peuvent être touchés par l'apparition d'une maladie rare, les catastrophes naturelles, les grands désastres causés par l'homme et les actes terroristes. Le coût des indemnités d'assurance santé peut aussi subir les contrecoups des tendances imprévues des taux d'incidence, de résiliation et de gravité. Le niveau ultime des prestations à vie versées aux titulaires de contrats peut subir l'incidence de changements imprévus de l'espérance de vie. Les comportements des titulaires de contrats, qui comprennent le paiement des primes, les renouvellements de contrats, les taux de déchéance, les retraits et les rachats, sont influencés par de nombreux facteurs, dont les conditions du marché et la conjoncture économique en général, ainsi que la disponibilité et l'attrait relatif des autres produits sur le marché. Par exemple, un contexte économique faible ou en déclin pourrait accroître la valeur des garanties des contrats de rente à capital variable ou d'autres garanties intégrées, et contribuer à des comportements des titulaires de contrats défavorables. De même, des résultats techniques défavorables pourraient être attribuables à

une antisélection systématique qui elle-même découlerait du marché des contrats d'assurance vie détenus par des investisseurs, du marché secondaire des contrats d'assurance vie, du comportement de déchéance antisélective de l'échec des méthodes de tarification ou d'autres facteurs.

Nous achetons de la réassurance pour réduire certains risques souscrits par nos divers secteurs opérationnels. La conjoncture du marché extérieur détermine la disponibilité, les modalités et le coût de la réassurance pour des affaires nouvelles et, dans certains cas, le coût de la réassurance pour des activités déjà réassurées. Par conséquent, nous pourrions être tenus d'engager des coûts supplémentaires pour la réassurance et ne pas être en mesure d'obtenir une réassurance suffisante selon des modalités acceptables, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur la souscription de contrats futurs ou nous forcer à assumer un plus grand risque à l'égard des contrats que nous émettons.

### Stratégie de gestion du risque

Nous avons établi un cadre général de gestion du risque d'assurance aux termes de notre politique de conception et de tarification des produits, de notre politique de gestion des souscriptions et des sinistres et de notre politique de gestion du risque de réassurance, ainsi que des normes et des directives connexes mondiales en matière de conception et de tarification des produits, et des directives connexes en matière de réassurance visant à faire en sorte que notre offre de produits soit conforme à notre philosophie de prise de risques et à nos limites en matière de risque, et que nous ayons des marges bénéficiaires acceptables. Ces normes et directives comprennent ce qui suit :

- Caractéristiques des produits
- Utilisation de la réassurance
- Logiciels et modèles de tarification
- Attributions internes des fonds propres basées sur les risques
- Objectifs de marge bénéficiaire
- Méthodes de tarification et choix des hypothèses
- Analyse des modèles stochastiques et des scénarios de tests de simulation de crise
- Documentation requise
- Processus d'examen et d'approbation
- Programmes de surveillance des résultats techniques

Dans chaque unité administrative, nous désignons des cadres chargés de toutes les activités de tarification et des preneurs fermes en chef chargés des activités de souscription. Le cadre chargé des activités de tarification et le directeur général de chaque unité administrative approuvent la conception et la tarification de chaque produit, y compris les hypothèses sur les principaux sinistres, le comportement des titulaires de contrats, le rendement des placements et les charges, selon les politiques et les normes de la Société. Les membres de la gestion du risque de chaque division et du Groupe surveillent et passent en revue tous les projets relatifs à un produit ou une tarification, ainsi que les traités de réassurance liés aux affaires nouvelles. En outre, l'équipe d'actuaire rattachée aux finances du Groupe approuve toutes les méthodes d'évaluation et hypothèses importantes concernant les provisions mathématiques et autorise les principaux traités de réassurance. Nous procédons à une autoévaluation annuelle des risques et de la conformité des activités de conception et de tarification des produits, ainsi que des activités liées aux souscriptions et aux sinistres dans toutes les unités administratives. Nous encourageons aussi le transfert de connaissances entre les membres du personnel exerçant des activités semblables dans différents secteurs géographiques afin de tirer parti des meilleures pratiques.

Nous observons un code mondial de sélection des risques visant à assurer que les méthodes de sélection à l'égard des contrats d'assurance vie établis sans intermédiaire sont appliquées uniformément dans toute la Société, compte tenu des conditions propres aux différentes régions. Chaque unité administrative détermine des politiques et procédures de souscription, y compris des critères d'approbation des risques et des politiques et procédures de règlement des sinistres.

Nous appliquons des pleins de conservation par assuré visant à réduire notre risque de règlements individuels importants, qui font l'objet d'une surveillance dans toutes nos unités administratives. Ces pleins de conservation varient selon les marchés et les territoires. Nous réassurons tout risque dépassant ces pleins auprès d'autres sociétés. La valeur actuelle de nos pleins de conservation mondiaux est de 30 millions de dollars américains sur une tête (35 millions de dollars américains pour les contrats d'assurance vie sur deux têtes) et est répartie entre les unités administratives. Nous appliquons des pleins de conservation inférieurs dans certains marchés et territoires. Nous cherchons à réduire davantage la concentration du risque de règlements en utilisant des pleins de conservation géographiques s'appliquant à certaines garanties. À l'échelle de l'entreprise, nous visons à réduire la probabilité de sinistres élevés par des activités internationales et en couvrant un vaste éventail d'événements à risque sans lien les uns avec les autres.

L'exposition globale de la Société au risque de comportement des titulaires de contrats et au risque lié aux sinistres est gérée à l'échelle de l'entreprise en fonction des limites à l'égard du capital économique et des résultats à risque. Les limites à l'égard du risque lié au comportement des titulaires de contrats couvrent le risque combiné découlant des déchéances et des rachats de contrats, des retraits, et d'autres activités menées par les titulaires de contrats. Les limites à l'égard du risque lié aux sinistres englobent le risque combiné attribuable à la mortalité, à la longévité et à la morbidité.

Les études en interne sur les résultats techniques, ainsi que les tendances de nos résultats techniques et de ceux du secteur, font l'objet d'un suivi aux fins de révision des hypothèses courantes et projetées relatives aux sinistres et au comportement des titulaires de contrats, ce qui donne lieu à des révisions des provisions mathématiques, le cas échéant.

Nous cherchons toujours à obtenir des approbations réglementaires de l'État à l'égard de hausses de prix des activités existantes de soins de longue durée aux États-Unis. Rien ne garantit que ces approbations seront obtenues et, si certaines sont obtenues, à quel moment elles le seront. Nos provisions mathématiques reflètent nos estimations de l'incidence de ces hausses de prix, mais si ces hausses devaient être moins élevées que prévu, ces provisions augmenteraient en conséquence.

## Risque opérationnel

Le risque opérationnel désigne le risque de perte découlant de processus internes défectueux ou inadéquats, des politiques et procédés de gestion du risque, de pannes de systèmes, de défaillances humaines ou d'événements extérieurs.

## Principaux facteurs de risque

Le risque opérationnel existe naturellement dans toutes nos sphères d'activité et comprend un large éventail de risques, dont les risques liés à la non-conformité à la réglementation, aux litiges, aux défaillances technologiques, à l'interruption des activités, à la violation de la sécurité et de la confidentialité des renseignements, aux mauvaises pratiques de gestion des ressources humaines, aux erreurs de traitement, aux erreurs de modélisation, à l'intégration des affaires, au vol, à la fraude et aux dommages aux biens. Ces risques peuvent prendre la forme de pertes financières, de sanctions réglementaires, de perte de position concurrentielle ou de dommage à notre réputation. Le risque opérationnel est également inhérent à toutes les pratiques que nous appliquons pour gérer d'autres risques. S'il n'est pas géré efficacement, le risque opérationnel peut nuire à notre capacité de gérer d'autres risques clés, comme le risque de crédit, le risque de marché, le risque d'illiquidité et le risque d'assurance. Bien que le risque opérationnel ne puisse jamais être totalement éliminé, il peut être géré afin de réduire l'exposition aux pertes financières, aux atteintes à la réputation ou aux sanctions réglementaires.

## Stratégie de gestion du risque

Nos pratiques en matière de gouvernance, nos valeurs et notre approche intégrée de la gestion du risque à l'échelle de l'entreprise constituent les valeurs fondamentales qui visent la réduction du risque opérationnel. Ces fondements sont davantage renforcés par les systèmes et les contrôles internes ainsi que les programmes de rémunération et par le déploiement des efforts nécessaires pour embaucher et retenir un effectif compétent et adéquatement formé à l'échelle de l'entreprise. Nous alignons nos programmes de rémunération sur notre stratégie commerciale, la valeur à procurer aux actionnaires à long terme et de bonnes pratiques de gouvernance, et nous les comparons aux programmes de sociétés semblables à la nôtre.

Nous avons un cadre de gestion du risque opérationnel de l'entreprise qui énonce les processus que nous utilisons pour cerner, évaluer, gérer et présenter l'exposition aux principaux risques opérationnels. L'exécution de notre stratégie de gestion du risque opérationnel repose sur la gestion du changement et sur la transformation de la culture en faveur d'une plus grande conscience et connaissance du risque opérationnel. Nous avons un comité du risque opérationnel, sous-comité du CDGR, qui est le principal comité décisionnel pour toute question relative au risque opérationnel et qui est responsable de la surveillance de la stratégie, de la gestion et de la gouvernance liées au risque opérationnel. Nous avons à l'échelle de la Société des programmes de gestion du risque pour des risques opérationnels précis qui pourraient avoir une incidence importante sur notre capacité de faire des affaires ou sur notre réputation.

Grâce à notre programme d'assurance, nous transférons une partie de notre risque opérationnel en souscrivant des contrats d'assurance mondiaux ou locaux qui offrent une certaine protection contre les pertes importantes imprévues découlant d'événements comme les activités criminelles, les pertes matérielles ou les risques de dommages ou de responsabilité. Nous souscrivons aussi certains contrats d'assurance pour respecter les exigences juridiques et les obligations contractuelles. Nous déterminons la nature et le montant de la garantie acquise par le siège social, de manière à tenir compte des risques et tolérances au risque à l'échelle de l'entreprise.

Les principaux facteurs de risque opérationnel et les stratégies de gestion qui s'y rapportent sont décrits plus en détail ci-après.

## Risques juridiques et réglementaires

En plus des prescriptions réglementaires et des exigences en matière de fonds propres décrites à la rubrique « Risque stratégique », la Société est soumise à un régime réglementaire de surveillance serrée de la part des autorités de réglementation en assurance et services financiers dans les territoires où nous exerçons nos activités. Nombre de ces lois et règlements visent à protéger les titulaires de contrats, les bénéficiaires, les déposants et les investisseurs qui font appel à nos produits et services, tandis que d'autres précisent les normes et exigences relatives à la gouvernance de nos activités. Le défaut de se conformer aux lois et règlements applicables pourrait entraîner des pénalités ou sanctions financières et porter atteinte à notre réputation. De plus, nous sommes régulièrement appelés à intervenir dans le cadre de poursuites judiciaires, soit en qualité de défenderesse ou de demanderesse, qui pourraient aboutir à un règlement à notre détriment.

Le service de la Conformité mondiale supervise notre programme et notre fonction de conformité à la réglementation avec l'aide de directeurs de la conformité dans chaque division. Le programme est conçu pour promouvoir le respect des obligations réglementaires à l'échelle mondiale, et pour faire en sorte que la Société soit informée de toutes les lois et de tous les règlements qui nous touchent et des risques liés au non-respect de ces lois et règlements. Les services de conformité des divisions surveillent les nouveaux enjeux et changements réglementaires et législatifs, et nous préparent à donner suite aux nouvelles exigences. En outre, le service de la Conformité mondiale évalue indépendamment l'efficacité d'une vaste gamme de processus de conformité à la réglementation et de pratiques commerciales par rapport aux risques juridiques, réglementaires, de fraude et de réputation possibles. Il s'assure aussi que les principaux risques sont communiqués aux échelons supérieurs et que des mesures proactives sont prises afin de les réduire. Parmi ces processus et pratiques commerciales, notons la protection de la vie privée (c.-à-d. le traitement des renseignements personnels et autres informations confidentielles), les pratiques de vente et de marketing, la rémunération des ventes, les pratiques de gestion de l'actif, les responsabilités fiduciaires, les pratiques d'emploi, le traitement des souscriptions et des sinistres, la conception des produits,

ainsi que les dépôts réglementaires. De plus, nous avons mis en place des politiques, processus et contrôles qui visent à protéger la Société, nos clients et d'autres tiers contre les actes de fraude et les risques liés au blanchiment d'argent et au financement d'activités terroristes. Le personnel des services d'audit, de la Conformité mondiale et de la conformité des divisions évalue périodiquement l'efficacité des contrôles. Pour plus de renseignements sur la réglementation gouvernementale et les poursuites judiciaires, se reporter aux rubriques « Réglementation gouvernementale » et « Poursuites judiciaires » de notre dernière notice annuelle.

### **Risques liés à la technologie, à la sécurité informatique et à l'interruption des activités**

La technologie est utilisée dans presque tous les aspects de nos affaires et activités. Notre infrastructure de systèmes technologiques ainsi que nos services informatiques et applications sont régis et gérés conformément aux politiques, normes et contrôles en matière d'intégrité opérationnelle, de résilience, d'intégrité des données, de confidentialité et de sécurité de l'information. Une interruption causée par une panne de systèmes, une atteinte à la sécurité (y compris les cyberattaques), une violation de la confidentialité, des erreurs humaines, des catastrophes naturelles, des désastres causés par l'homme, des activités criminelles, une fraude ou une crise mondiale pourrait survenir et être lourde de conséquences pour nos activités.

Nous avons un programme relatif à la continuité des activités et à la reprise après sinistre qui est surveillé par le directeur de la sécurité de l'information. Ce programme comprend des politiques, des plans et des procédures visant à réduire au minimum l'incidence des catastrophes naturelles et des désastres causés par l'homme. Il est conçu pour assurer que les fonctions commerciales clés pourront poursuivre leurs activités dans le cas d'un arrêt important. Il revient à chaque unité administrative de préparer et d'établir des plans et processus détaillés relatifs à la continuité des activités. Le programme mondial repose sur des analyses de scénarios périodiques visant à valider l'évaluation des unités essentielles et non essentielles et à assurer l'établissement et la mise à l'essai de plans adéquats de continuité des activités pour toutes les unités essentielles. L'équipe de continuité des activités établit et vérifie régulièrement les plans de gestion de crises et les protocoles mondiaux de communications en cas de crise. Nous disposons d'installations de stockage externes et d'une capacité en cas de défaillance conçues pour réduire les temps d'arrêt et accélérer la restauration des systèmes.

Des atteintes à la sécurité de l'information pourraient survenir et donner lieu à la publication ou à l'utilisation inappropriée d'information personnelle et confidentielle. Pour atténuer ce risque, nous avons mis en œuvre un programme de sécurité à l'échelle de l'entreprise, lequel est supervisé par le directeur de la sécurité de l'information. Ce programme établit un cadre de sécurité de l'information pour la Société, y compris la gouvernance, les politiques et les normes, et comporte les contrôles appropriés pour la protection de l'information et des systèmes informatiques. En outre, tous nos employés doivent suivre une formation annuelle de sensibilisation à la sécurité de l'information.

Des atteintes à la vie privée pourraient survenir et donner lieu à une publication ou à une utilisation non autorisée de l'information privée et confidentielle. Plusieurs pays dans lesquels nous exerçons nos activités mettent en place des lois plus strictes en matière de respect de la vie privée. En vue de gérer ce risque, nous avons mis sur pied un programme de respect de la vie privée à l'échelle mondiale, lequel est supervisé par le directeur de la protection de la vie privée. Ce programme comprend des politiques et des normes et une surveillance continue des nouvelles lois en matière de respect de la vie privée, ainsi qu'un réseau de directeurs de la protection de la vie privée. Des processus ont été adoptés pour fournir des directives en matière de gestion de l'information confidentielle, pour signaler aux membres pertinents de la direction les incidents ou questions pouvant compromettre le respect de la vie privée ainsi que pour élaborer des mesures correctives.

### **Risques liés aux ressources humaines**

Nous rivalisons avec d'autres sociétés d'assurance et institutions financières au chapitre du recrutement de cadres, d'employés et d'agents compétents. La concurrence en matière de recrutement de membres du personnel les plus qualifiés est intense, et notre incapacité à recruter des employés qualifiés peut avoir une incidence négative sur notre capacité à exécuter nos stratégies d'affaires et à exercer nos activités. Nous avons mis en place un certain nombre de politiques, pratiques et programmes de ressources humaines afin de gérer ces risques, y compris des programmes de recrutement à tous les échelons de la Société, des programmes de formation et de perfectionnement, ainsi que des programmes de rémunération concurrentielle conçus pour attirer, motiver et garder les employés les plus performants.

### **Risque lié aux modèles**

Nous nous fions de plus en plus à des modèles extrêmement complexes pour la tarification, l'évaluation et la mesure du risque et comme facteur de prise de décisions. Par conséquent, le risque d'une utilisation ou d'une interprétation inappropriée de nos modèles ou de leurs résultats, ou l'utilisation de modèles, de données ou d'hypothèses déficients s'accroît. Notre programme de supervision du risque lié aux modèles comprend des processus visant à assurer que nos modèles d'affaires critiques sont de conception solide et utilisés aux fins prévues, et à évaluer le caractère approprié des calculs et des résultats.

### **Risque lié aux tiers**

La Société s'appuie sur des tiers pour fournir bon nombre de types de services différents. La non-prestation des services conformément aux contrats ou aux autres ententes de services par ces tiers pourrait avoir une incidence défavorable sur nos activités. Notre cadre de gouvernance du risque lié aux tiers comprend des politiques (comme notre politique de sous-traitance), des normes et des pratiques appropriées ainsi qu'un suivi des résultats et du respect des obligations prévues par les ententes avec des tiers.

## Risque lié aux projets

Pour nous assurer que les projets sont mis en œuvre avec succès et font l'objet d'un suivi par la direction, nous avons un centre d'expertise mondial de gestion de projets. Celui-ci est responsable d'établir des politiques et des normes de gestion de projets. Nos politiques, normes et pratiques sont régulièrement comparées aux meilleures pratiques.

## Risque environnemental

Notre politique environnementale reflète l'engagement de la Société à mener toutes ses activités de manière à préserver la qualité de l'environnement naturel. Des procédures environnementales ont été conçues pour gérer le risque environnemental et assurer la conformité avec toutes les lois et tous les règlements touchant l'environnement applicables pour les unités administratives, les sociétés affiliées et les filiales. Le risque environnemental peut provenir d'immeubles de placement exposés à des risques comme des catastrophes naturelles ou d'origine humaine. Le risque environnemental peut provenir du site même ou de l'extérieur du fait de la migration de polluants ou d'agents contaminants réglementés, et comporter des risques financiers et de réputation, et avoir des conséquences en vertu de la responsabilité sans faute. Des actifs immobiliers peuvent être détenus, loués ou gérés, ou hypothéqués par la Financière Manuvie, laquelle peut entrer dans la chaîne de responsabilité du fait qu'elle est propriétaire du bien saisi en cas de défaut. Le risque environnemental peut aussi découler de catastrophes naturelles (p. ex., les conditions météorologiques, les incendies, les séismes, les inondations, les infestations) ou d'activités humaines (utilisation de produits chimiques, pesticides) menées sur le site ou provenant de sites adjacents. Pour atténuer le risque environnemental, des protocoles et des normes de diligence ont été établis au sein des unités administratives afin de relever les problèmes environnementaux avant l'acquisition. Des recherches historiques et un examen de fond, ainsi que des tests du sol et de la nappe phréatique peuvent être effectués au besoin pour évaluer le risque environnemental. Des inspections régulières et l'imposition de limites sur les activités permises permettent de mieux gérer le risque environnemental ou financier. D'autres risques financiers potentiellement importants pour les actifs, comme un incendie et un séisme, ont été de façon générale assurés lorsque cela était possible.

## Autres facteurs de risque susceptibles de nuire aux résultats futurs

Les progrès de la médecine et la législation relative aux tests génétiques pourraient avoir une incidence défavorable sur nos capacités de sélection des risques. La législation mondiale en vigueur ou future des pays où Manuvie exerce ses activités pourrait restreindre son droit d'offrir de l'assurance en fonction de l'accès aux résultats des tests génétiques. Sans l'obligation d'information, l'asymétrie de l'information partagée entre le proposant et l'assureur pourrait faire croître l'antisélection des comportements des titulaires de nouveaux contrats et de contrats en vigueur. L'incidence de la restriction de l'accès des assureurs à cette information et des problèmes liés à l'antisélection est plus importante lorsque la technologie liée à la génétique mène à des progrès dans l'établissement des diagnostics d'affections potentiellement mortelles qui ne sont pas compensés par des améliorations du traitement. Nous ne pouvons prévoir les possibles répercussions financières que cela pourrait avoir sur la Société et sur l'ensemble du secteur. En outre, il pourrait y avoir d'autres conséquences imprévues, puisque les tests génétiques continuent d'évoluer et font de plus en plus partie des pratiques médicales courantes.

Le Conseil canadien des normes comptables modifie les normes de comptabilité et d'information financière qui régissent la préparation de nos états financiers consolidés. Ces modifications peuvent être difficiles à prévoir et peuvent influencer grandement sur notre façon de comptabiliser et de présenter notre situation financière et les résultats des activités. Comme nous le mentionnons dans la rubrique « Principales méthodes comptables et actuarielles » ci-dessus, la préparation des états financiers exige que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés et l'information financière fournie dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations et hypothèses doivent parfois être modifiées, et les résultats réels peuvent différer sensiblement de ces estimations. De plus, comme il est mentionné à la rubrique « Mise en garde au sujet des déclarations prospectives » ci-après, les déclarations prospectives impliquent des risques et des incertitudes, et les résultats réels peuvent être très différents des résultats qu'elles expriment explicitement ou implicitement. Les principaux facteurs de risque et leur gestion ont été décrits ci-dessus et résumés par grande catégorie de risque.

Parmi les autres facteurs susceptibles d'influer sur les résultats futurs, mentionnons les modifications de la politique commerciale, de la politique monétaire et de la politique financière du gouvernement, les conditions et faits nouveaux sur la scène politique survenant dans les pays où nous exerçons nos activités ou touchant ces pays, les progrès technologiques, les perturbations dans l'infrastructure publique, les changements climatiques, la modification des habitudes de consommation et d'épargne des consommateurs, l'incidence possible sur les économies locale, nationale et internationale de situations d'urgence sanitaire telles qu'une pandémie de grippe et les conflits internationaux et autres événements, y compris ceux liés aux activités terroristes. Bien que nous prenions des mesures pour prévoir et réduire les risques en général, des événements futurs imprévus peuvent nuire à nos activités, à notre situation financière et aux résultats de nos activités.

Nous tenons à avertir le lecteur que l'information qui précède sur les risques susceptibles d'avoir une incidence sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Lorsqu'ils se fient à nos déclarations prospectives pour prendre des décisions à l'égard de notre Société, les investisseurs et autres personnes doivent considérer attentivement les risques susmentionnés, ainsi que d'autres éventualités et possibilités, et d'autres risques externes ou propres à la Société qui peuvent nuire aux activités, à la situation financière et aux résultats des activités de la Société dans l'avenir.

# Cadre de gestion des fonds propres

Manuvie cherche à gérer ses fonds propres en poursuivant les objectifs suivants :

- Exercer ses activités en disposant de fonds propres suffisants pour être en mesure de respecter tous les engagements envers les titulaires de contrats et les créanciers avec un degré de confiance élevé.
- Garantir la stabilité et la souplesse voulues pour poursuivre les objectifs d'affaires de la Société en assurant le meilleur accès possible aux marchés financiers, en maintenant des notes de crédit cibles et en conservant la confiance des organismes de réglementation, des titulaires de contrats, des agences de notation, des investisseurs et d'autres créanciers.
- Optimiser le rendement des fonds propres afin de répondre aux attentes des actionnaires, sous réserve de contraintes et de considérations en matière d'adéquation des fonds propres établies pour atteindre les deux premiers objectifs.

Les fonds propres sont gérés et contrôlés selon la politique de gestion des capitaux propres. La politique est passée en revue et approuvée chaque année par le conseil d'administration et est intégrée au cadre de gestion du risque et des finances de la Société. La politique établit des directives concernant la quantité et la qualité des fonds propres, la mobilité des fonds propres internes et la gestion proactive des besoins de fonds propres continus et futurs.

Notre cadre de gestion des fonds propres prend en considération les exigences de l'ensemble de la Société ainsi que les besoins de chacune de nos filiales. Notre évaluation de l'adéquation des fonds propres se fonde sur les attentes des principales parties intéressées comme les organismes de réglementation et les agences de notation, les résultats des tests de sensibilité ainsi que les comparaisons avec les pairs de l'industrie. Nous établissons nos cibles internes en matière de fonds propres au-dessus des exigences réglementaires, surveillons les fonds propres par rapport à ces cibles internes et prenons les mesures appropriées pour atteindre nos objectifs d'affaires.

Nous évaluons aussi régulièrement la solidité de nos fonds propres au moyen de divers scénarios de crise. L'examen dynamique de l'adéquation des fonds propres annuels permet de quantifier l'incidence financière d'événements économiques découlant de crises liées notamment au marché des actions cotées et à d'autres marchés, aux taux d'intérêt et au crédit. Les résultats de l'examen dynamique de l'adéquation des fonds propres de 2014 démontrent que nous avons des actifs suffisants pour nous acquitter de nos obligations relatives aux contrats dans les divers scénarios défavorables testés. Cette conclusion est appuyée par divers autres scénarios de crise menés par la Société.

Nous intégrons la gestion des fonds propres à notre planification des produits et à notre gestion du rendement. Les fonds propres sont généralement attribués aux secteurs d'activité en fonction du montant des fonds propres internes fondés sur le risque ou du montant des fonds propres réglementaires applicable à chaque territoire, selon le plus élevé des deux.

Afin d'atténuer l'incidence de la fluctuation des taux de change sur les ratios de fonds propres consolidés, la répartition par monnaie des actifs qui soutiennent les fonds propres est gérée en fonction des niveaux mondiaux de fonds propres requis de la Société. Par conséquent, les fonds propres disponibles et requis augmentent (diminuent) lorsque le dollar canadien s'affaiblit (se raffermi).

La répartition des fonds propres entre les capitaux propres et les autres instruments de capitaux propres a une incidence sur les notes de solidité financière de la Société et constitue donc un important facteur dans l'établissement du montant pouvant servir de levier financier. La Société surveille la composition de ses fonds propres et la rééquilibre au moyen d'émissions et de rachats de fonds propres.

## Fonds propres consolidés de la SFM

La mesure des fonds propres qui suit constitue le fondement de nos activités de gestion des fonds propres au niveau de la SFM.

Aux 31 décembre (en millions de \$ CA)	2014	2013	2012
Participations ne donnant pas le contrôle	464 \$	376 \$	301 \$
Capitaux propres attribuables aux titulaires de contrats avec participation	156	134	146
Actions privilégiées	2 693	2 693	2 497
Capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires	30 613	25 830	22 215
Total des capitaux propres <sup>1)</sup>	33 926 \$	29 033 \$	25 159 \$
Moins le cumul des autres éléments de la perte globale sur les couvertures de flux de trésorerie	(211)	(84)	(185)
Total des capitaux propres moins le cumul des autres éléments de la perte globale sur les couvertures de flux de trésorerie	34 137 \$	29 117 \$	25 344 \$
Passifs liés aux actions privilégiées et aux instruments de capitaux propres admissibles	5 426	4 385	3 903
<b>Total des fonds propres</b>	<b>39 563 \$</b>	<b>33 502 \$</b>	<b>29 247 \$</b>

<sup>1)</sup> Le total des capitaux propres comprend les profits et les pertes latents sur les titres d'emprunt et les actions classés comme DV, nets des impôts. Le profit latent ou la perte latente sur les titres d'emprunt classés comme DV sont exclus de la définition de fonds propres réglementaires du BSIF. Au 31 décembre 2014, le profit latent sur les titres d'emprunt classés comme DV, net des impôts, s'élevait à 405 millions de dollars (perte latente de 58 millions de dollars en 2013).

Le total des fonds propres s'élevait à 39,6 milliards de dollars au 31 décembre 2014 par rapport à 33,5 milliards de dollars au 31 décembre 2013, une hausse de 6,1 milliards de dollars. La hausse comprend un résultat net attribué aux porteurs d'actions ordinaires de 3,5 milliards de dollars, l'incidence des devises de 1,9 milliard de dollars et des titres de capitaux propres émis d'un

montant net de 1 milliard de dollars (excluant le rachat de 1 milliard de titres d'emprunt de premier rang, puisque ces titres ne sont pas inclus dans notre définition de capitaux propres), contrebalancés en partie par des dividendes en espèces de 0,9 milliard de dollars versés au cours de la période.

Des titres d'emprunt de premier rang de 3,9 milliards de dollars (4,8 milliards de dollars en 2013; 5,0 milliards de dollars en 2012) émis par la SFM ont été exclus du « Total des fonds propres » ci-dessus, car cette forme de financement ne respecte pas la définition de fonds propres réglementaires du BSIF admissibles au niveau de la SFM. La Société a ramené en aval le produit de ce financement dans les entités d'exploitation sous forme de fonds propres réglementaires admissibles au niveau des filiales.

### **Activités liées aux fonds propres et au financement**

Au cours de 2014, nous avons mobilisé 1,8 milliard de dollars de fonds propres et 1,8 milliard de dollars de titres sont arrivés à échéance et ont été rachetés, y compris 1 milliard de titres d'emprunt de premier rang. Les titres d'emprunt de premier rang n'étant pas inclus dans notre définition des fonds propres, le résultat net a été une augmentation des fonds propres de 1 milliard de dollars.

- Au cours de l'exercice, nous avons émis pour 1 milliard de dollars de débentures subordonnées de Manufacturers : 500 millions de dollars (2,811 %) le 21 février 2014 et 500 millions de dollars (2,64 %) le 1<sup>er</sup> décembre 2014.
- Au cours de l'exercice, nous avons émis pour 800 millions de dollars d'actions privilégiées de la SFM : 200 millions de dollars (3,90 %) le 25 février 2014, 350 millions de dollars (3,90 %) le 15 août 2014 et 250 millions de dollars (3,80 %) le 3 décembre 2014.
- Au cours de l'exercice, nous avons racheté pour 800 millions de dollars d'actions privilégiées de la SFM : 450 millions de dollars (6,60 %) le 19 juin 2014 et 350 millions de dollars (5,60 %) le 19 septembre 2014.
- Le 2 juin 2014, 1 milliard de dollars (4,896 %) de titres d'emprunt de premier rang de la SFM sont arrivés à échéance en 2015.

Le 15 septembre 2014, dans le cadre du financement de l'acquisition des activités canadiennes de Standard Life plc, la Société a émis 105 647 334 reçus de souscription dans le cadre d'un appel public à l'épargne et d'un placement privé auprès de la Caisse de dépôt et placement du Québec. Le prix établi dans l'appel public à l'épargne était de 21,50 \$ par reçu de souscription et le prix du placement privé correspondait au prix établi dans l'appel public à l'épargne, moins des frais de placement privé de 0,48 \$ par reçu de souscription, pour un produit brut total d'environ 2,26 milliards de dollars. Au 31 décembre 2014, les reçus de souscription n'étaient pas compris dans les fonds propres, les conditions requises pour les échanger contre des actions ordinaires n'ayant pas été satisfaites avant le 30 janvier 2015. Le 30 janvier 2015, la Société a conclu l'acquisition des activités canadiennes de Standard Life plc pour une contrepartie en espèces de 4,0 milliards de dollars, et les reçus de souscription en circulation de la Société ont été échangés automatiquement à raison d'un pour un contre 105 647 334 actions ordinaires de la SFM d'une valeur déclarée d'environ 2,2 milliards de dollars. En outre, en vertu des modalités des reçus de souscription, un paiement équivalent de dividende de 0,155 \$ par reçu de souscription (environ 16 millions de dollars au total) a également été versé aux porteurs de reçus de souscription, ce qui représente un montant égal aux dividendes en espèces déclarés sur les actions ordinaires de la SFM du 15 septembre 2014 au 29 janvier 2015.

Au cours de 2015, des billets à moyen terme et de premier rang totalisant 2,1 milliards de dollars viendront à échéance.

### **Ratio d'endettement**

Notre ratio d'endettement s'établissait à 27,8 % à la clôture de 2014, contre 31,0 % à la clôture de 2013. L'amélioration du ratio d'endettement s'explique principalement par les solides résultats de 2014 et l'incidence favorable du raffermissement du dollar américain sur les actions.

### **Dividendes sur les actions ordinaires**

La déclaration et le paiement des dividendes aux actionnaires et leur montant sont à la discrétion du conseil d'administration et dépendent des résultats opérationnels, de la situation financière, des besoins de liquidités et des perspectives d'avenir de la Société, compte tenu des restrictions réglementaires quant au paiement des dividendes aux actionnaires ainsi que d'autres facteurs jugés pertinents par le conseil.

La Société offre un régime de réinvestissement des dividendes dans le cadre duquel les actionnaires peuvent choisir de réinvestir automatiquement les dividendes sous forme d'actions ordinaires de la SFM au lieu d'être payés au comptant. Le programme est offert au gré du conseil d'administration, qui décide aussi des conditions d'application. En 2014, nous avons émis 13 millions d'actions ordinaires (19 millions en 2013) à même le capital autorisé pour une contrepartie totale de 273 millions de dollars (325 millions de dollars en 2013) dans le cadre de ce programme. Le 12 février 2015, la Société a annoncé que, en ce qui a trait au versement des dividendes sur les actions ordinaires du 19 mars 2015 et dans le cadre du réinvestissement des dividendes et de l'achat facultatif d'actions, le conseil d'administration a approuvé l'achat des actions ordinaires requises sur le marché libre. Le prix d'achat sera fondé sur le coût réel moyen sans escompte. Aucun escompte ne s'applique parce que les actions ordinaires sont achetées sur le marché libre et ne sont pas émises à même le capital autorisé.

### **Position des fonds propres réglementaires<sup>19</sup>**

La SFM surveille et gère ses fonds propres consolidés, conformément à la ligne directrice A2 du BSIF intitulée « Régime de capital des sociétés de portefeuille d'assurances et des sociétés d'assurance-vie inactives ». En vertu de ce régime, nos fonds propres disponibles consolidés sont évalués en regard d'un montant requis de capital de risque déterminé selon la ligne directrice. La situation des fonds propres de la SFM continue à dépasser nos cibles internes.

<sup>19</sup> La rubrique « Gestion du risque et facteurs de risque » du rapport de gestion décrit un certain nombre de risques liés aux fonds propres réglementaires.

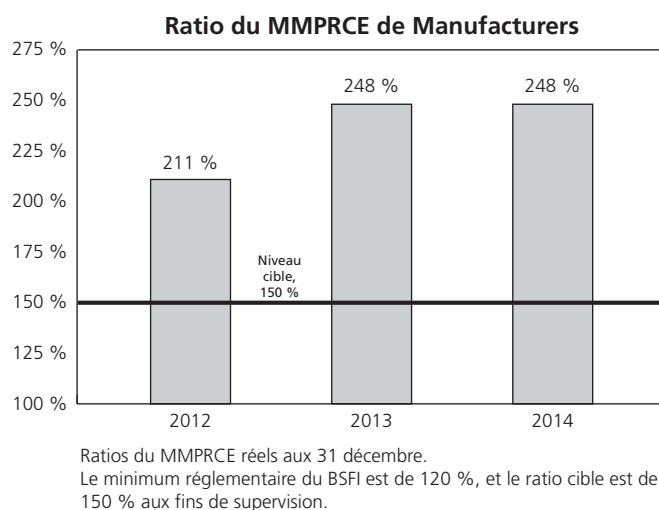
Les activités opérationnelles de la SFM sont, pour la majeure partie, menées par Manufacturers ou ses filiales. Manufacturers est régie par le BSIF et est assujettie aux exigences de fonds propres fondées sur le risque consolidé, selon le cadre du MMPRCE du BSIF. Certaines activités de réassurance des sociétés affiliées sont exercées à l'extérieur du cadre consolidé de Manufacturers.

Notre ratio du MMPRCE pour Manufacturers a clôturé l'exercice à 248 %, qui est le même ratio qu'à la clôture de 2013. Le résultat comme présenté a été contrebalancé par le financement des dividendes versés aux actionnaires de la SFM et les frais de financement, ainsi que par l'augmentation des fonds propres requis.

Nous estimons que le ratio du MMPRCE de Manufacturers est solide étant donné nos sensibilités au risque qui ont grandement diminué et l'absence de crédit explicite aux fins du calcul des fonds propres pour la couverture de nos obligations au titre des garanties de rentes à capital variable.

La ligne directrice sur le ratio du MMPRCE de 2015 est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2015 et comprend deux changements importants, l'un étant le renversement de 50 % des améliorations de la morbidité échelonné sur trois ans, l'autre étant lié à la modification des fonds propres requis pour certains produits avec participation. Dans l'ensemble, nous prévoyons une amélioration du ratio de fonds propres réglementaires de Manufacturers par suite des changements apportés à la ligne directrice sur le ratio du MMPRCE de 2015.

Les activités opérationnelles non consolidées et les filiales de Manufacturers maintenaient toutes des niveaux de fonds propres supérieurs aux exigences locales au 31 décembre 2014.



### Capacité de verser des fonds propres

Dans le cadre de la gestion des fonds propres, Manuvie favorise la mobilité interne des fonds propres de façon que la société mère de la SFM ait accès à des fonds pour régler ses obligations et optimise l'utilisation des fonds propres excédentaires. Le versement en espèces est l'un des principaux indicateurs de rendement utilisés par la direction pour évaluer notre souplesse financière.

La Société a effectué des versements en espèces totalisant 2,4 milliards de dollars en 2014 (2,5 milliards de dollars en 2013).

## Notes de crédit

Les agences de notation ont attribué aux sociétés d'assurance en exploitation de Manuvie de bonnes notes de crédit en raison de leur solidité financière et de leur capacité de règlement. Le maintien de notes élevées à l'égard des titres d'emprunt et des instruments de capitaux propres émis par la SFM et ses filiales nous permet d'avoir accès aux marchés financiers à des prix concurrentiels. Si ces notes de crédit devaient baisser de manière importante, notre coût de financement pourrait augmenter et notre capacité à mobiliser du financement et des capitaux sur les marchés financiers pourrait en souffrir.

Au cours de 2014, S&P, Moody's, DBRS, Fitch et A.M. Best ont maintenu les notes attribuées à la SFM et à ses principales sociétés d'assurance en exploitation. Le tableau qui suit présente un sommaire des notes de solidité financière et de la capacité de règlement de Manufacturers et de certaines de ses filiales au 13 février 2015.

### Notes de solidité financière et de capacité de règlement

	S&P	Moody's	DBRS	Fitch	A.M. Best
La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers	<b>AA-</b>	<b>A1</b>	<b>IC-1</b>	<b>AA-</b>	<b>A+</b>
John Hancock Life Insurance Company (É.-U.)	<b>AA-</b>	<b>A1</b>	<b>Non noté</b>	<b>AA-</b>	<b>A+</b>
Manulife (International) Limited	<b>AA-</b>	<b>Non noté</b>	<b>Non noté</b>	<b>Non noté</b>	<b>Non noté</b>
Manulife Life Insurance Company (Japon)	<b>AA-</b>	<b>Non noté</b>	<b>Non noté</b>	<b>Non noté</b>	<b>Non noté</b>

Au 13 février 2015, les perspectives de S&P, Moody's, DBRS, Fitch et A.M. Best à l'égard de ces notes étaient stables.



# Principales méthodes comptables et actuarielles

La préparation d'états financiers selon les IFRS exige que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés et sur la présentation de l'information financière dans les états financiers consolidés et les notes. Ces estimations et hypothèses se fondent sur les résultats historiques, l'évaluation par la direction des événements et des circonstances de la période en cours et des activités que la Société peut amorcer dans l'avenir, de même que la conjoncture économique future possible. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les estimations et les hypothèses décrites sous la présente rubrique font appel à des jugements subjectifs ou complexes sur des questions incertaines, et des changements dans ces estimations et hypothèses peuvent avoir une incidence considérable sur les états financiers consolidés.

Nos principales méthodes comptables sont décrites à la note 1 des états financiers consolidés. Les principaux procédés d'estimation portent sur l'établissement des passifs des contrats d'assurance et de placement, l'évaluation des relations avec d'autres entités aux fins de consolidation, la juste valeur de certains instruments financiers, les instruments dérivés et la comptabilité de couverture, la provision pour dépréciation d'actifs, le calcul des passifs au titre des prestations et charges au titre des régimes de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi, les impôts sur le résultat et les positions fiscales incertaines, l'évaluation et la dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles, ainsi que l'évaluation et la présentation des passifs éventuels, comme il est décrit ci-après. De plus, la direction pose un jugement au moment du choix des modèles d'évaluation servant à déterminer la juste valeur des placements lorsqu'il n'y a pas de données du marché observables disponibles.

## Provisions mathématiques (passifs des contrats d'assurance et de placement)

Les provisions mathématiques en IFRS sont évaluées d'après les normes établies par le Conseil des normes actuarielles. Ces normes visent à faire en sorte que nous établissions une provision adéquate aux états de la situation financière consolidés pour couvrir les engagements futurs envers tous les titulaires de contrats. Selon les IFRS, les hypothèses sous-jacentes à l'évaluation des provisions mathématiques doivent être révisées et mises à jour périodiquement afin de refléter les tendances les plus récentes en matière de résultats techniques et l'évolution du profil de risque de l'entreprise. La mise en œuvre de pratiques de gestion prudentes des risques liés aux produits et aux actifs ainsi que la sélection et le suivi des hypothèses d'évaluation appropriées visent à réduire au minimum notre exposition à l'incertitude de mesure qui est rattachée aux provisions mathématiques.

## Calcul des provisions mathématiques

Les provisions mathématiques ont deux grandes composantes : la première résulte des estimations les plus probables; la seconde est la provision pour écarts défavorables. L'estimation la plus probable représente la valeur estimative des prestations et des obligations au titre des règlements futurs qui devront être versées aux titulaires de contrats sur la durée restante des contrats en vigueur, y compris le coût du traitement des contrats en vigueur. Les produits futurs attendus des contrats et les revenus de placement futurs attribuables aux actifs qui sous-tendent les contrats sont retranchés de l'estimation la plus probable, compte non tenu des contrats de réassurance cédée. Le calcul de l'estimation la plus probable exige que des hypothèses soient formulées à l'égard d'un certain nombre de facteurs clés, soit les taux de mortalité et de morbidité futurs, les revenus de placement, les taux de résiliation de contrats, les charges opérationnelles, certains impôts et taxes (autres que les impôts sur le résultat) et les taux de change. La réassurance sert à transférer une partie ou la totalité des obligations au titre des contrats à une autre société d'assurance selon des modalités négociées avec ladite société d'assurance. Des actifs distincts au titre des réassurances cédées sont calculés selon les conditions des traités de réassurance en vigueur, des montants étant déduits pour la notation de crédit des contreparties à la réassurance, le cas échéant.

Pour tenir compte du caractère aléatoire du calcul des provisions résultant des hypothèses sur les provisions techniques les plus probables, une provision pour écarts défavorables (« PPED ») est constituée. La Société établit la PPED en prévoyant une marge prudente pour chaque hypothèse afin de parer à toute estimation erronée ou détérioration des résultats techniques futurs et fournir davantage d'assurance que les provisions mathématiques seront suffisantes pour honorer les engagements futurs. L'Institut canadien des actuaires a suggéré une fourchette de marges pour écarts défavorables d'après le profil de risque des activités. Nos marges sont établies en fonction du profil de risque de nos activités. Ces marges ont pour effet d'accroître les provisions mathématiques pour les porter à un niveau supérieur aux hypothèses les plus probables. Les marges pour écarts défavorables réduisent les produits comptabilisés au moment de la vente d'un nouveau contrat et accroissent les produits comptabilisés dans les périodes ultérieures, les marges diminuant à mesure que les risques du contrat diminuent.

## Hypothèses les plus probables

Nous suivons des processus établis pour formuler les hypothèses utilisées dans l'évaluation de nos provisions mathématiques. La nature de chaque facteur de risque et le processus de formulation des hypothèses servant à l'évaluation sont analysés ci-après.

## Mortalité

La mortalité est la survenance de décès dans une population donnée. Les hypothèses sur la mortalité sont fondées sur les résultats techniques passés et récents de notre Société et de l'industrie et varient selon le sexe, la catégorie de risque, le type de contrat et le marché géographique. Nous formulons des hypothèses sur les améliorations futures de la mortalité à partir de résultats techniques passés provenant de données sur la population. La réassurance est utilisée pour parer une partie de notre exposition directe au risque de mortalité liée aux contrats d'assurance vie en vigueur, et son incidence est directement reflétée dans notre évaluation de la

provision. Les taux de mortalité réels sont comparés aux hypothèses séparément pour chaque secteur. Lorsque les taux de mortalité sont inférieurs aux hypothèses en matière d'assurance vie, les résultats sont favorables, et lorsque ces taux sont supérieurs aux hypothèses en matière de rentes immédiates, les résultats sont aussi favorables. Dans l'ensemble, les résultats techniques de 2014 ont été favorables par comparaison à nos hypothèses. Les modifications apportées aux hypothèses relatives à la mortalité prévue future à l'égard des provisions mathématiques de 2014 ont entraîné une diminution des provisions mathématiques nettes.

### **Morbidité**

La morbidité est la survenance d'accidents et de maladies parmi les risques assurés. Les hypothèses sur la morbidité sont fondées sur les résultats techniques passés et récents de notre Société et de l'industrie, et sont établies pour chaque catégorie de risque de morbidité et marché géographique. Pour nos activités d'assurance soins de longue durée, nous formulons des hypothèses sur les améliorations futures de la morbidité. Les taux de morbidité réels sont comparés aux hypothèses séparément pour chaque secteur. Notre exposition au risque de morbidité a trait aux coûts futurs des règlements prévus en matière d'assurance soins de longue durée, ainsi que pour les produits d'assurance collective et certains produits d'assurance maladie individuelle que nous offrons. Dans l'ensemble, les résultats techniques de 2014 ont été défavorables en regard de nos hypothèses. Les modifications apportées aux hypothèses relatives à la morbidité prévue future à l'égard des provisions mathématiques de 2014 ont entraîné une diminution des provisions mathématiques nettes.

### **Activités IARD**

Nos activités de réassurance IARD offrent une protection contre les pertes découlant de catastrophes d'origine naturelle et humaine et les événements fortuits. Des provisions mathématiques sont constituées pour les sinistres survenus non encore déclarés, pour les sinistres déclarés mais non encore réglés et pour les sinistres futurs prévus liés aux primes payées à ce jour. Les résultats réels de 2013 et 2014 liés aux pertes découlant des sinistres ont été favorables par rapport aux provisions qui avaient été établies.

### **Résiliation de contrats et régularité des primes**

Les résiliations de contrats comprennent la déchéance et le rachat, où la déchéance signifie que le contrat est résilié pour cause de non-paiement de la prime et le rachat représente la résiliation volontaire du contrat par son titulaire. La régularité des primes s'entend de la régularité des dépôts sur les contrats, quand le calendrier et le montant des dépôts sont établis au gré du titulaire du contrat. Nous établissons nos hypothèses de résiliation de contrats et de régularité des primes principalement d'après nos résultats récents, rajustés pour tenir compte des modalités futures prévues. Les hypothèses reflètent les différences entre les divers types de contrats au sein de chaque marché géographique, et les résultats réels sont comparés à ces hypothèses séparément pour chaque secteur. Dans l'ensemble, les résultats techniques de 2014 ont été défavorables en regard de nos hypothèses. Les modifications apportées aux hypothèses de résiliations de contrats futures prévues en 2014 ont entraîné une hausse des provisions mathématiques nettes.

### **Charges, impôts et taxes**

Les hypothèses sur les charges opérationnelles reflètent les coûts projetés pour la gestion et le traitement des contrats en vigueur, y compris les frais généraux connexes. Les charges découlent des études de coûts internes et sont projetées dans le futur compte tenu de l'inflation. Pour certaines activités en émergence, il est prévu que les coûts unitaires baisseront à mesure que ces activités croîtront. Les charges réelles sont comparées aux hypothèses séparément pour chaque secteur. Dans l'ensemble, les frais de maintien pour 2014 ont été défavorables par rapport à nos hypothèses. Les impôts et taxes reflètent les hypothèses sur les taxes futures sur les primes et d'autres impôts et taxes non liés au résultat. En ce qui a trait aux impôts sur le résultat, les provisions mathématiques ne sont rajustées que dans les cas de différences temporaires et de différences permanentes des taux d'impôt sur les flux de trésorerie disponibles pour honorer les obligations liées aux contrats.

### **Rendement des placements**

Nous segmentons les actifs pour les appairer aux passifs par secteur et par marché géographique, et établissons des stratégies de placement pour chaque élément du passif. Les flux de trésorerie projetés découlant de ces actifs sont jumelés aux flux de trésorerie projetés attendus des acquisitions ou ventes futures d'actifs afin que la Société détermine les taux de rendement prévus pour les exercices à venir. Les stratégies d'investissement pour les ventes et acquisitions futures d'actifs sont fondées sur nos politiques de placement cible pour chaque secteur, et les rendements des réinvestissements sont tirés des taux du marché courants et projetés pour les placements à intérêt fixe et de nos projections pour les actifs à intérêt variable. Les pertes sur créances sont projetées d'après nos propres résultats et ceux de l'industrie et d'après des examens particuliers du portefeuille de placements courant. Les hypothèses sur les rendements des placements pour chaque catégorie d'actifs comprennent aussi les charges de gestion de gestion des placements prévues tirées des analyses de coûts internes. En 2014, les rendements réels des placements ont été favorables (favorables en 2013) en regard de nos hypothèses. L'incidence des résultats techniques liés aux placements, compte non tenu des rentes à capital variable, sur les provisions a dépassé les attentes découlant de l'évaluation, tout comme en 2013, principalement en raison de l'incidence des variations de taux d'intérêt, y compris les augmentations des écarts de taux des sociétés et les diminutions des écarts de taux des swaps, des profits tirés de la négociation d'actifs, notamment de l'activité de montage, des rendements favorables des placements dans des titres de sociétés privées et des résultats favorables au chapitre du crédit, le tout en partie contrebalancé par les rendements défavorables des secteurs immobilier, pétrolier et gazier.

### **Fonds distincts**

Nous proposons aux titulaires de contrats des fonds distincts qui offrent certaines garanties, comme des rendements garantis du capital à l'échéance ou au décès, ainsi que des garanties de retrait de montants ou de prestations de rente minimums. L'obligation à

l'état de la situation financière pour ces prestations est le coût prévu de ces garanties, y compris les marges d'évaluation appropriées pour les diverses éventualités incluant la mortalité et les déchéances. L'hypothèse la plus importante est le rendement des fonds sous-jacents dans lesquels les titulaires de contrats investissent. Ce risque est atténué au moyen d'une stratégie de couverture dynamique. En 2014, les résultats avant impôt au titre des actifs sous-jacents des fonds distincts qui comportent des garanties en raison des variations de la valeur de marché des actifs gérés ont été défavorables tant pour les activités couvertes que pour celles qui ne l'étaient pas. Ces dernières excluent les résultats des couvertures d'actions à grande échelle. Mentionnons qu'un marché stable ou une augmentation inférieure aux rendements prévus entraînerait encore une perte puisque les rendements réels n'atteindraient pas les rendements prévus dans les modèles d'évaluation.

## Change

Le risque de change découle d'un écart entre la monnaie des provisions mathématiques et celle des actifs auxquels elles sont adossées. Nous apparions généralement la monnaie de nos actifs à la monnaie des passifs qu'ils sous-tendent pour atténuer le risque de perte lié aux fluctuations des taux de change. Lorsque la monnaie n'est pas appariée, le taux de rendement prévu de l'actif qui soutient le passif est diminué afin de tenir compte de la possibilité de variations défavorables du taux de change.

## Produits ajustés en fonction des résultats techniques

Lorsque les contrats possèdent des caractéristiques qui font en sorte que l'incidence des variations des résultats techniques se répercute sur les titulaires de contrats par le truchement des participations aux excédents, des bonifications, des taux créditeurs ou d'autres caractéristiques qui peuvent être ajustées, les prestations projetées sont rajustées pour tenir compte des résultats projetés. Les garanties contractuelles minimales et d'autres caractéristiques du marché sont prises en compte dans l'établissement des ajustements de contrats d'assurance.

## Provision pour écarts défavorables

La provision globale pour écarts défavorables englobe toutes les provisions liées aux écarts défavorables pour chaque facteur de risque. Les marges pour écarts défavorables sont établies par produit et par marché géographique à l'égard de chaque hypothèse ou facteur utilisé pour déterminer les provisions techniques les plus probables. Les marges tiennent compte des caractéristiques de risque du secteur évalué.

Les marges pour le risque de taux d'intérêt sont incluses en testant divers scénarios de taux d'intérêt futurs. Les marges peuvent être établies au moyen de tests sur un nombre limité de scénarios, dont certains sont prescrits par les normes de pratique actuarielles canadiennes, et en déterminant les provisions techniques d'après les résultats les plus défavorables. Les marges peuvent aussi être établies en testant de nombreux scénarios, qui sont élaborés selon les lignes directrices en matière actuarielle. En vertu de cette approche, les provisions techniques correspondraient à la moyenne des résultats dépassant un certain percentile dans une fourchette prescrite par les normes de pratique actuarielles canadiennes.

Outre la marge explicite pour écarts défavorables, la base d'évaluation pour les passifs des fonds distincts limite explicitement la comptabilisation des produits futurs au montant nécessaire pour contrebalancer les frais d'acquisition, compte tenu du coût de toute garantie. Les honoraires qui excèdent cette limite sont présentés à titre de marge additionnelle et figurent dans les marges non capitalisées des fonds distincts.

La provision pour écarts défavorables et les produits futurs différés aux fins de l'évaluation en raison des limites à la constatation des produits futurs touchant l'évaluation des passifs au titre des fonds distincts sont présentés dans le tableau ci-après.

<b>Aux 31 décembre</b> (en millions de \$ CA)	<b>2014</b>	2013
<b>Provisions techniques les plus probables</b>	<b>160 990 \$</b>	133 463 \$
<b>Provision pour écarts défavorables</b>		
Risque d'assurance (mortalité/morbidité)	<b>12 234 \$</b>	11 000 \$
Comportement des titulaires de contrats (déchéance / rachat / régularité des primes)	<b>3 619</b>	3 107
Charges	<b>1 981</b>	1 651
Risque de placement (autre que le risque de crédit)	<b>22 430</b>	17 861
Risque de placement (risque de crédit)	<b>1 315</b>	1 323
Garanties des fonds distincts	<b>2 106</b>	1 586
Divers	-	11
<b>Total des provisions pour écarts défavorables (PPED)<sup>1</sup></b>	<b>43 685 \$</b>	36 539 \$
<b>Fonds distincts – marges additionnelles</b>	<b>7 877</b>	8 160
<b>Total des PPED et des marges additionnelles des fonds distincts</b>	<b>51 562 \$</b>	44 699 \$

<sup>1</sup> Les provisions techniques de 204 675 millions de dollars présentées au 31 décembre 2014 (170 002 millions de dollars en 2013) se composent de 160 990 millions de dollars (133 463 millions de dollars en 2013) au chapitre des provisions techniques les plus probables et de 43 685 millions de dollars (36 539 millions de dollars en 2013) au chapitre des PPED.

La variation des PPED d'une période à l'autre est touchée par les changements dans la composition des passifs et des actifs ainsi que par les fluctuations des taux de change et des taux d'intérêt et les changements importants dans les hypothèses d'évaluation. L'augmentation globale des PPED à l'égard du risque d'assurance et du comportement des titulaires de contrats est surtout attribuable au raffermissement du dollar américain par rapport au dollar canadien, à la révision de nos hypothèses et méthodes d'évaluation et à

la baisse du taux d'intérêt au cours de l'exercice. L'augmentation globale des PPEd à l'égard du risque de placement autre que le risque de crédit est surtout attribuable à la mise en application des normes de pratique actuarielles canadiennes révisées se rapportant aux hypothèses de réinvestissement économique, à la baisse des taux d'intérêt au cours de l'exercice et au raffermissement du dollar américain par rapport au dollar canadien.

### Sensibilité du résultat aux modifications des hypothèses

Lorsque les hypothèses qui sous-tendent l'établissement des provisions mathématiques sont mises à jour pour refléter les nouveaux résultats techniques ou un changement dans les perspectives, la valeur des provisions mathématiques est modifiée, ce qui influe sur le résultat net attribué aux actionnaires. La sensibilité du résultat net attribué aux actionnaires aux modifications des hypothèses non économiques et de certaines hypothèses concernant les actifs sous-jacents aux provisions mathématiques est illustrée ci-après, et suppose que la modification des hypothèses est la même pour toutes les unités administratives.

Pour les modifications des hypothèses concernant les actifs, la sensibilité est présentée après l'incidence correspondante sur le résultat de la variation de la valeur des actifs soutenant les passifs. Dans les faits, les résultats relatifs à chaque hypothèse varient souvent par marché géographique et par activité, et les mises à jour des hypothèses s'effectuent par activité et par région données. Les résultats réels peuvent différer grandement de ces estimations pour plusieurs raisons, y compris l'interaction entre ces facteurs lorsque plus d'un facteur varie, les variations du rendement actuariel et du rendement des placements ainsi que des hypothèses à l'égard des activités de placement futures, les écarts entre les résultats réels et les hypothèses, les changements dans la combinaison des produits, les taux d'impôt effectifs et d'autres facteurs de marché, ainsi que les limites générales de nos modèles internes.

### Incidence possible sur le résultat net attribué aux actionnaires découlant des modifications des hypothèses non économiques<sup>1</sup>

Aux 31 décembre (en millions de \$ CA)	Diminution du résultat net attribuable aux actionnaires	
	2014	2013
<b>Hypothèses concernant les contrats</b>		
Variation défavorable de 2 % des taux de mortalité futurs <sup>2, 4</sup>		
Produits pour lesquels une hausse des taux augmente les passifs des contrats d'assurance	(300)\$	(300)\$
Produits pour lesquels une baisse des taux augmente les passifs des contrats d'assurance	(400)	(300)
Variation défavorable de 5 % des taux de morbidité futurs <sup>3, 4, 5</sup>	(2 400)	(2 000)
Variation défavorable de 10 % des taux de résiliation futurs <sup>4</sup>	(1 500)	(1 300)
Augmentation de 5 % des charges futures	(400)	(300)

<sup>1</sup> Les fonds des contrats avec participation sont largement autosuffisants et n'ont pas d'incidence importante sur le résultat net attribué aux actionnaires découlant de variations des hypothèses non économiques.

<sup>2</sup> Une augmentation des taux de mortalité entraîne généralement un accroissement des provisions mathématiques pour les contrats d'assurance vie, tandis qu'une diminution des taux de mortalité entraîne généralement une augmentation des provisions mathématiques pour les contrats d'assurance présentant un risque de longévité comme les rentes immédiates.

<sup>3</sup> Aucun montant lié au risque de morbidité n'est inclus pour les contrats pour lesquels la provision mathématique ne prévoit que les coûts des règlements prévus sur une courte période, moins d'un an en général, comme l'assurance vie et maladie collective.

<sup>4</sup> Les incidences des sensibilités sur les coûts des règlements en matière de soins de longue durée relatifs à la morbidité, à la mortalité et aux déchéances sont censées être atténuées par des mesures compensatoires partielles découlant de la capacité de la Société de hausser les primes dans de tels cas, sous réserve de l'approbation réglementaire de l'État.

<sup>5</sup> L'augmentation de la sensibilité à la morbidité entre le 31 décembre 2013 et le 31 décembre 2014 est principalement attribuable aux améliorations apportées à la modélisation et au raffermissement du dollar américain par rapport au dollar canadien au cours de 2014. Cette sensibilité est présentée en dollars canadiens et la plus grande part de sensibilité à la morbidité provient des passifs libellés en dollars américains.

### Incidence possible sur le résultat net attribué aux actionnaires des variations des hypothèses relatives aux actifs soutenant les provisions techniques

Aux (en millions de \$ CA)	Augmentation (diminution) du résultat après impôt			
	31 décembre 2014		31 décembre 2013	
	Augmentation	Diminution	Augmentation	Diminution
<b>Hypothèses relatives aux actifs révisées périodiquement en fonction des modifications apportées aux bases d'évaluation</b>				
Variation de 100 points de base des rendements annuels futurs des actions cotées <sup>1</sup>	300 \$	(300)\$	400 \$	(400)\$
Variation de 100 points de base des rendements annuels futurs des actifs alternatifs à long terme <sup>2</sup>	2 500	(3 100)	3 800	(3 700)
Variation de 100 points de base de la volatilité présumée des actions dans la modélisation stochastique des fonds distincts <sup>3</sup>	(200)	200	(200)	200

<sup>1</sup> La sensibilité au rendement des actions cotées susmentionnées comprend l'incidence sur les provisions constituées relativement aux garanties des fonds distincts et sur d'autres provisions mathématiques. L'incidence d'une augmentation de 100 points de base du taux de croissance prévu des provisions constituées relativement aux garanties des fonds distincts s'établit à une hausse de 100 millions de dollars (une hausse de 200 millions de dollars au 31 décembre 2013). L'incidence d'une diminution de 100 points de base du taux de croissance prévu des provisions constituées relativement aux garanties des fonds distincts s'établit à une diminution de 100 millions de dollars (une diminution de 200 millions de dollars au 31 décembre 2013). Les hypothèses de croissance annuelle prévue à long terme des actions cotées, avant dividendes, dans les principaux marchés sont déterminées d'après des observations historiques à long terme et la conformité aux normes actuarielles. Les taux de croissance avant dividende des rendements sur les marchés importants dans les modèles d'évaluation stochastique pour l'évaluation des garanties des fonds distincts sont de 7,6 % par année au Canada, de 7,6 % par année aux États-Unis et de 5,2 % par année au Japon. Les hypothèses de croissance pour les fonds d'actions européens sont propres au marché et varient de 5,8 % à 7,85 %.

<sup>2)</sup> Les actifs alternatifs à long terme comprennent les immeubles commerciaux, les terrains forestiers exploitables, les terres agricoles, les exploitations pétrolières et gazières, et les titres de sociétés fermées. La réduction de la sensibilité de 600 millions de dollars ayant donné lieu à une diminution du 31 décembre 2013 au 31 décembre 2014 est principalement liée aux mises à jour des normes actuarielles se rapportant aux hypothèses de réinvestissement économique.

<sup>3)</sup> Les hypothèses de volatilité des actions cotées sont déterminées d'après des observations historiques à long terme et la conformité aux normes actuarielles. Les hypothèses de volatilité résultantes sont de 17,15 % par année au Canada et de 17,15 % par année aux États-Unis pour les actions de sociétés à grande capitalisation et de 19 % par année au Japon. Pour les fonds d'actions européens, les hypothèses de volatilité varient de 16,25 % à 18,4 %.

## Examen des méthodes et hypothèses actuarielles

Une révision complète des méthodes et des hypothèses actuarielles a lieu chaque année. L'examen vise à réduire l'exposition de la Société à l'incertitude en s'assurant que les hypothèses à l'égard des risques liés aux actifs ainsi qu'aux passifs demeurent appropriées. Cela se fait en surveillant les résultats techniques et en choisissant les hypothèses qui représentent la meilleure estimation actuelle des résultats techniques futurs prévus et des marges qui sont appropriés pour les risques assumés. Bien que les hypothèses choisies représentent les meilleures estimations et l'évaluation des risques actuelles de la Société, la surveillance continue des résultats et les variations de la conjoncture économique sont susceptibles d'entraîner des modifications futures possiblement importantes aux hypothèses d'évaluation.

L'examen pour l'exercice 2014 des méthodes et des hypothèses actuarielles a donné lieu à une augmentation des passifs des contrats d'assurance et des contrats de placement de 258 millions de dollars, nette des réassurances. Déduction faite de l'incidence sur le résultat attribué aux titulaires de contrats avec participation et des participations ne donnant pas le contrôle, le résultat net attribué aux actionnaires a diminué de 198 millions de dollars.

### Exercice clos le 31 décembre 2014

(en millions de \$ CA)

Hypothèse	Variation des : Passifs des contrats d'assurance et de placement, montant brut	Passifs des contrats d'assurance et de placement, montant net	Résultat net attribué aux actionnaires
Mises à jour des hypothèses de mortalité et de morbidité	(127)\$	(74)\$	73 \$
Déchéances et comportement des titulaires de contrats	455	405	(314)
Mises à jour des normes actuarielles			
Étalonnage des fonds d'obligations de fonds distincts	219	217	(157)
Hypothèses de réinvestissement économique	(530)	(75)	65
Autres mises à jour	(384)	(215)	135
<b>Incidence nette</b>	<b>(367)\$</b>	<b>258 \$</b>	<b>(198)\$</b>

## Mises à jour – Mortalité et morbidité

Les hypothèses sur la mortalité ont été mises à jour dans plusieurs unités administratives afin de tenir compte de récents résultats techniques. Dans le secteur canadien des produits d'assurance destinés aux particuliers, les mises à jour des hypothèses sur la mortalité ont entraîné une augmentation de 248 millions de dollars du résultat net attribué aux actionnaires. D'autres mises à jour des hypothèses sur la mortalité et la morbidité se sont traduites par une augmentation de 135 millions de dollars du résultat net attribué aux actionnaires, et sont attribuables surtout au secteur des rentes aux États-Unis où, dans l'ensemble, la Société a été avantagée par les mises à jour des hypothèses sur la mortalité. Ces augmentations ont été annulées en partie par des mises à jour des hypothèses dans le secteur de l'assurance vie aux États-Unis, principalement pour les contrats émis à âges plus avancés, ce qui a entraîné la diminution de 310 millions de dollars du résultat net attribué aux actionnaires.

## Mises à jour – Déchéances et comportement des titulaires de contrats

Dans le secteur canadien des produits d'assurance destinés aux particuliers, les taux de déchéance de plusieurs des produits d'assurance vie entière et d'assurance vie universelle sans participation ont été mis à jour afin de refléter les nouveaux résultats techniques, ce qui s'est traduit par une diminution de 214 millions de dollars du résultat net attribué aux actionnaires.

D'autres mises à jour des hypothèses en matière de déchéances et de comportement des titulaires de contrats ont été faites dans plusieurs unités administratives, y compris en Indonésie, et pour les rentes à capital variable au Canada et aux États-Unis, afin de refléter les nouveaux résultats techniques, ce qui s'est traduit par une diminution de 100 millions de dollars du résultat net attribué aux actionnaires.

## Mises à jour des normes actuarielles

Des mises à jour des normes actuarielles liées à l'étalonnage des paramètres des fonds d'obligations pour les modèles stochastiques utilisés pour évaluer les passifs des fonds distincts ont entraîné une diminution de 157 millions de dollars du résultat net attribué aux actionnaires.

Des mises à jour des normes actuarielles se rapportant aux hypothèses de réinvestissement économique ont entraîné une augmentation de 65 millions de dollars du résultat net attribué aux actionnaires. L'incidence de l'introduction d'une nouvelle marge pour écart défavorable lorsque les provisions mathématiques sont soutenues par des actifs alternatifs à long terme ou des actions cotées a été contrebalancée par l'incidence favorable des changements apportés à la méthode utilisée pour élaborer les scénarios de taux d'intérêt sans risque servant à calculer nos provisions techniques et le retrait de la restriction visant l'utilisation des actifs liés aux écarts de taux.

## Autres mises à jour

La Société a effectué un examen approfondi du modèle de flux de trésorerie futurs relatifs à l'impôt pour ses activités d'assurance aux États-Unis, et cet examen a entraîné des améliorations au modèle et une augmentation de 473 millions de dollars du résultat net attribué aux actionnaires.

La Société a apporté certaines améliorations aux modèles de projection des flux de trésorerie liés aux actifs et aux passifs dans plusieurs unités administratives, ce qui a entraîné une diminution de 338 millions de dollars du résultat net attribué aux actionnaires.

### Variation des passifs des contrats d'assurance, montant net

La variation des passifs des contrats d'assurance, montant net, peut être attribuée à plusieurs facteurs : affaires nouvelles, acquisitions, variations des contrats en vigueur et profit ou perte de change. Les variations des passifs des contrats d'assurance, montant net, sont essentiellement compensées dans les états financiers par les primes, les revenus de placement, les prestations versées et d'autres flux de trésorerie liés aux contrats. Les variations des passifs des contrats d'assurance, montant net, par secteur d'exploitation sont présentées dans le tableau ci-dessous :

### Analyse des variations des passifs des contrats d'assurance, montant net, de 2014

Exercice clos le 31 décembre 2014 (en millions de \$ CA)	Division	Division	Division	Services	Total
	Asie	canadienne	américaine	généraux et autres	
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier	27 447 \$	49 103 \$	99 342 \$	(93)\$	175 799 \$
Affaires nouvelles <sup>1</sup>	134	(43)	716	–	807
Variation des contrats en vigueur <sup>1</sup>	5 329	5 610	12 905	(256)	23 588
Modifications apportées aux méthodes et hypothèses <sup>1</sup>	(85)	(188)	511	20	258
Incidence des devises	837	6	9 715	(22)	10 536
<b>Solde au 31 décembre</b>	<b>33 662 \$</b>	<b>54 488 \$</b>	<b>123 189 \$</b>	<b>(351)\$</b>	<b>210 988 \$</b>

<sup>1</sup> En 2014, l'augmentation de 24 691 millions de dollars présentée comme la variation des passifs des contrats d'assurance, et la variation des actifs de réassurance aux comptes de résultat consolidés sont essentiellement des variations découlant de la variation habituelle des contrats en vigueur, des nouveaux contrats et des modifications apportées aux méthodes et hypothèses. Ces trois éléments des passifs des contrats d'assurance, montant net, représentent une augmentation nette de 24 653 millions de dollars, dont 24 426 millions de dollars sont inclus à titre d'augmentation, aux postes passifs des contrats d'assurance et variation des actifs de réassurance et 227 millions de dollars, au poste prestations et charges cédées à des réassureurs du compte de résultat consolidé. Le poste variation des passifs des contrats d'assurance du compte de résultat consolidé comprend également la variation des dérivés incorporés associés aux contrats d'assurance.

Pour ce qui est des affaires nouvelles, les secteurs apportant des primes importantes au fonds général à l'établissement du contrat montrent une croissance des provisions mathématiques. En ce qui a trait aux secteurs où les dépôts liés aux affaires nouvelles se trouvent principalement dans les fonds distincts, la hausse des provisions mathématiques se rapportant aux affaires nouvelles est faible étant donné qu'elle ne mesure que le passif du fonds général. L'incidence des provisions mathématiques liées aux affaires nouvelles est négative lorsque les primes futures estimatives et les revenus de placement futurs sont censés être plus que suffisants pour couvrir le paiement des montants estimatifs futurs relatifs aux prestations, aux participations aux excédents et aux remboursements, aux impôts et taxes (excluant l'impôt sur le résultat) et aux charges liées aux nouveaux contrats.

La variation nette des contrats en vigueur au cours de l'exercice s'est traduite par une augmentation de 23 588 millions de dollars. Une tranche importante de l'augmentation de la variation des contrats en vigueur est liée à la diminution des taux d'intérêt, et à son incidence sur la juste valeur des actifs auxquels sont adossées ces provisions mathématiques.

L'augmentation de 258 millions de dollars relative aux modifications apportées aux méthodes et hypothèses a entraîné une baisse du résultat avant impôt.

L'augmentation nette de 24 395 millions de dollars des passifs des contrats d'assurance liés aux affaires nouvelles et aux variations des contrats en vigueur comprend une augmentation de 24 186 millions de dollars des provisions techniques. La tranche de 209 millions de dollars restante représente une augmentation des autres passifs des contrats d'assurance.

L'augmentation des provisions mathématiques attribuable à l'incidence du change reflète la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain et au dollar de Hong Kong, en partie contrebalancée par l'appréciation du dollar canadien par rapport au yen japonais. Dans la mesure où les actifs sont exprimés dans la même monnaie que les passifs, l'augmentation des passifs des contrats d'assurance attribuable à l'incidence du change est contrebalancée par une hausse correspondante attribuable à l'incidence du change de la valeur des actifs qui soutiennent ces passifs.

### Analyse des variations des passifs des contrats d'assurance, montant net, de 2013

Exercice clos le 31 décembre 2013 (en millions de \$ CA)	Division	Division	Division	Services	Total
	Asie	canadienne	américaine	généraux et autres	
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier	27 971 \$	50 609 \$	101 300 \$	(166)\$	179 714 \$
Affaires nouvelles <sup>1</sup>	150	(73)	1 104	–	1 181
Variation des contrats en vigueur <sup>1</sup>	1 167	(1 788)	(10 329)	(64)	(11 014)
Incidence de la vente de nos activités à Taïwan	(1 535)	–	–	–	(1 535)
Modifications apportées aux méthodes et hypothèses <sup>1</sup>	(36)	352	488	147	951
Incidence des devises	(270)	3	6 779	(10)	6 502
<b>Solde au 31 décembre</b>	<b>27 447 \$</b>	<b>49 103 \$</b>	<b>99 342 \$</b>	<b>(93)\$</b>	<b>175 799 \$</b>

<sup>1</sup> En 2013, la diminution de 8 604 millions de dollars présentée comme la variation des passifs des contrats d'assurance, et la variation des actifs de réassurance aux comptes de résultat consolidés sont essentiellement des variations découlant de la variation habituelle des contrats en vigueur, des nouveaux contrats et des modifications apportées aux méthodes et hypothèses. Ces trois éléments des passifs des contrats d'assurance, montant net, représentent une diminution nette de 8 882 millions de dollars, dont 8 661 millions de dollars sont inclus à titre d'augmentation, aux postes passifs des contrats d'assurance et variation des actifs de réassurance et 221 millions de dollars, au poste prestations et charges cédées à des réassureurs du compte de résultat consolidé. Le poste variation des passifs des contrats d'assurance du compte de résultat consolidé comprend également la variation des dérivés incorporés associés aux contrats d'assurance.

Pour ce qui est des affaires nouvelles, les secteurs apportant des primes importantes au fonds général à l'établissement du contrat montrent une croissance des provisions mathématiques. En ce qui a trait aux secteurs où les dépôts liés aux affaires nouvelles se trouvent principalement dans les fonds distincts, la hausse des provisions mathématiques se rapportant aux affaires nouvelles est faible étant donné qu'elle ne mesure que le passif du fonds général. L'incidence des provisions mathématiques liées aux affaires nouvelles est négative lorsque les primes futures estimatives et les revenus de placement futurs sont censés être plus que suffisants pour couvrir le paiement des montants estimatifs futurs relatifs aux prestations, aux participations aux excédents et aux remboursements, aux impôts et taxes (excluant l'impôt sur le résultat) et aux charges liées aux nouveaux contrats.

La variation nette des contrats en vigueur au cours de l'exercice s'est traduite par une diminution de 11 014 millions de dollars. Une tranche importante de la diminution de la variation des contrats en vigueur est liée à la diminution des garanties associées aux provisions mathématiques pour les produits des fonds distincts en raison de la hausse des marchés des actions et de la hausse des taux d'intérêt, et de leur incidence sur la juste valeur des actifs auxquels sont adossées ces provisions mathématiques.

L'augmentation de 951 millions de dollars relative aux modifications apportées aux méthodes et hypothèses a entraîné une baisse du résultat avant impôt.

La diminution nette de 9 833 millions de dollars des passifs des contrats d'assurance liés aux affaires nouvelles et aux variations des contrats en vigueur comprend une diminution de 9 784 millions de dollars des provisions techniques. La tranche de 49 millions de dollars restante représente une baisse des autres passifs des contrats d'assurance.

L'augmentation des provisions mathématiques attribuable à l'incidence du change reflète la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain, en partie contrebalancée par l'appréciation du dollar canadien par rapport au yen japonais. Dans la mesure où les actifs sont exprimés dans la même monnaie que les passifs, l'augmentation des passifs des contrats d'assurance attribuable à l'incidence du change est contrebalancée par une hausse correspondante attribuable à l'incidence du change de la valeur des actifs qui soutiennent ces passifs.

### **Consolidation**

La Société doit consolider la situation financière et les résultats financiers des entités qu'elle contrôle. Le contrôle existe lorsque la Société :

- 1) a le pouvoir de diriger les méthodes financières et opérationnelles de l'entité;
- 2) est exposée à une part importante des rendements variables de l'entité; et
- 3) a la capacité d'exercer son pouvoir de manière à influencer sur les rendements variables de l'entité.

La Société emploie les mêmes principes pour évaluer le contrôle qu'elle exerce sur toute autre entité avec laquelle elle est liée. Dans le cadre de l'évaluation du contrôle, les facteurs potentiels évalués comprennent l'incidence :

- 1) des droits de vote potentiels substantiels actuellement exerçables ou convertibles;
- 2) des relations de gestion contractuelles avec l'entité;
- 3) des droits et obligations découlant de la gestion des placements des titulaires de contrats en leur nom; et
- 4) de contraintes juridiques ou contractuelles imposées à la Société à l'égard de l'exercice de son pouvoir de manière à influencer sur les rendements variables de l'entité.

L'évaluation du contrôle repose sur les contrats en place et l'exposition aux risques évaluée au moment de leur mise en place. Les premières évaluations sont prises en compte de nouveau à une date ultérieure si :

- 1) la Société augmente sa participation dans l'entité ou sa participation est diluée;
- 2) les contrats de l'entité sont modifiés de sorte que la relation de la Société avec l'entité s'en trouve aussi modifiée; ou
- 3) la capacité de la Société d'exercer son pouvoir sur l'entité de manière à influencer sur ses rendements variables venait à changer.

Les filiales sont consolidées à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu par la Société et cessent d'être consolidées à partir de la date à laquelle ce contrôle cesse.

### **Juste valeur des placements**

Une tranche importante des placements de la Société est comptabilisée à la juste valeur. Voir la note 1 des états financiers consolidés de 2014 pour une description des méthodes utilisées pour établir la juste valeur. Lorsqu'il n'y a pas de cours disponibles dans des marchés actifs pour un placement en particulier, il faut beaucoup de jugement pour établir la juste valeur estimative à partir de méthodes d'évaluation standard du marché, y compris les méthodes fondées sur les flux de trésorerie actualisés, l'évaluation matricielle, les services de prix établis par consensus et d'autres techniques semblables. Les données utilisées dans ces méthodes d'évaluation comprennent les taux d'intérêt ou rendements en cours pour des instruments semblables, la note de crédit de l'émetteur ou de la contrepartie, le secteur d'activité de l'émetteur, le taux d'intérêt nominal, les clauses de rachat, les exigences en matière de fonds d'amortissement, la teneur (ou la teneur prévue) de l'instrument, les hypothèses de la direction à l'égard de la liquidité, de la volatilité et des flux de trésorerie futurs estimatifs. Par conséquent, la juste valeur estimative est fondée sur les informations disponibles sur le marché et le jugement de la direction quant aux facteurs de marché clés ayant une incidence sur ces instruments financiers. Les marchés des capitaux peuvent être sérieusement secoués, menant à la dépréciation rapide de la valeur des actifs conjuguée à une réduction de la liquidité de ces actifs. La capacité de la Société de vendre des actifs, ou le prix ultimement réalisé pour ces actifs, dépend de la demande et de la liquidité sur le marché, et il faut une bonne dose de jugement pour établir la juste valeur estimative de certains actifs.

## Évaluation de la dépréciation des placements

Les actions et titres à revenu fixe disponibles à la vente sont comptabilisés à la juste valeur de marché, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global, à l'exception des profits et pertes de change latents sur les titres à revenu fixe DV qui sont comptabilisés en résultat net attribué aux actionnaires. Les titres sont examinés à intervalles réguliers et toute diminution de la juste valeur est transférée du cumul des autres éléments du résultat global au résultat net attribué aux actionnaires lorsqu'il est jugé probable que la Société ne puisse pas recouvrer tous les montants exigibles selon les modalités contractuelles d'un titre à revenu fixe ou lorsque la juste valeur d'un titre a chuté à un niveau nettement inférieur au coût ou pendant une période prolongée.

Lorsqu'il n'y a plus d'assurance raisonnable que le montant total du capital et des intérêts au titre de prêts hypothécaires et de prêts effectués dans le cadre de placements privés sera recouvré en temps opportun, des provisions pour dépréciation sont constituées et toute perte est passée en résultat.

Il faut faire preuve de beaucoup de jugement pour déterminer s'il y a eu perte de valeur et établir les justes valeurs et les valeurs recouvrables. Les grandes questions à examiner comprennent les facteurs économiques, les faits nouveaux touchant les sociétés et des secteurs particuliers, et des aspects particuliers touchant certains emprunteurs et émetteurs.

Il peut arriver, en raison de changements de circonstances, que des évaluations futures de dépréciation d'actifs soient très différentes des évaluations de la période en cours, ce qui pourrait nécessiter des provisions pour moins-value additionnelles. D'autres renseignements sur le processus et la méthode de calcul de la provision pour pertes sur créances figurent dans la section sur le risque de crédit à la note 10 des états financiers consolidés de 2014.

## Instruments financiers dérivés

La Société utilise des instruments financiers dérivés (« dérivés »), y compris des swaps, des contrats à terme de gré à gré et des contrats à terme standardisés, et des options pour gérer les expositions actuelles et futures à des variations de taux d'intérêt, des taux de change, des prix des marchandises et du cours des actions, et pour calquer les placements admissibles. Voir la note 5 des états financiers consolidés de 2014 pour une description des méthodes utilisées pour établir la juste valeur des dérivés.

La comptabilisation des dérivés est complexe, et les interprétations des principales directives comptables évoluent au fil de la pratique. Il faut faire preuve de jugement pour établir la disponibilité et l'application des désignations en matière de comptabilité de couverture et de traitement comptable approprié en vertu de ces directives comptables. Des différences en matière de jugement quant à la disponibilité et à l'application des désignations en matière de comptabilité de couverture et de traitement comptable approprié pourraient se traduire par des écarts entre les états financiers consolidés de la Société et ceux déjà présentés. L'évaluation de l'efficacité de la couverture et celle de l'inefficacité des relations de couverture sont aussi touchées par les interprétations et estimations. S'il était établi que les désignations en matière de comptabilité de couverture n'étaient pas appliquées de manière appropriée, cela pourrait avoir une incidence importante sur le résultat net attribué aux actionnaires présenté.

## Avantages futurs du personnel

La Société offre un certain nombre de régimes de retraite à prestations définies et à cotisations définies, et d'autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi aux salariés et aux agents admissibles. Les principaux régimes sont le régime de retraite à prestations définies et les régimes de soins de santé pour retraités offerts aux États-Unis et au Canada dont il est question dans le présent rapport et qui sont traités en détail à la note 17 des états financiers consolidés de 2014.

En raison de la nature à long terme des régimes de retraite à prestations définies et des régimes de soins de santé pour retraités, le calcul des obligations au titre des prestations et du coût net des prestations repose sur diverses hypothèses, comme les taux d'actualisation, les taux de hausse salariale, les taux d'intérêt crédités du solde de caisse, les taux tendanciels du coût des soins de santé et les taux de mortalité. Ces hypothèses sont déterminées par la direction et sont revues annuellement. Des changements apportés aux hypothèses et des différences entre les résultats réels et prévus donnent lieu à des gains et des pertes actuariels qui ont une incidence sur les obligations au titre des régimes à prestations définies et les autres éléments du résultat global. Au cours de 2014, les résultats réels ont entraîné une perte actuarielle de 62 millions de dollars (un gain de 274 millions de dollars en 2013) au titre des régimes de retraite à prestations définies et une perte actuarielle de 5 millions de dollars (un gain de 69 millions de dollars en 2013) au titre des régimes de soins de santé pour retraités. La perte totale de 67 millions de dollars (le gain total de 343 millions de dollars en 2013) a été entièrement comptabilisée dans les autres éléments du résultat global en 2014. Les principales hypothèses, ainsi que la sensibilité des obligations au titre des prestations définies associées à ces hypothèses, sont présentées à la note 17 des états financiers consolidés de 2014.

Les cotisations aux régimes de retraite à prestations définies universels sont effectuées conformément aux règlements des pays dans lesquels les régimes sont offerts. Au cours de 2014, la Société a versé un montant de 17 millions de dollars (21 millions de dollars en 2013) à ces régimes. Au 31 décembre 2014, l'écart entre la juste valeur des actifs et les obligations au titre des prestations définies pour ces régimes correspondait à un surplus de 156 millions de dollars (137 millions de dollars en 2013). En 2015, on prévoit que les cotisations aux régimes devraient s'établir à environ 34 millions de dollars<sup>20</sup>.

Les régimes de retraite complémentaires de la Société offerts aux dirigeants ne sont pas capitalisés; les prestations au titre de ces régimes sont payées au moment où elles deviennent exigibles. Au cours de 2014, la Société a versé des prestations de 60 millions de dollars (61 millions de dollars en 2013) aux termes de ces régimes. Au 31 décembre 2014, les obligations au titre des régimes à prestations définies s'élevaient à 803 millions de dollars (713 millions de dollars en 2013).

<sup>20</sup> Voir la rubrique « Mise en garde au sujet des déclarations prospectives » ci-dessus.



Les régimes de soins de santé pour retraités de la Société sont en partie capitalisés, bien qu'il n'existe aucun règlement ni aucune loi en vertu desquels la capitalisation est requise pour ces régimes. Au 31 décembre 2014, l'écart entre la juste valeur des actifs des régimes et les obligations au titre des régimes de retraite à prestations définies était un déficit de 110 millions de dollars (133 millions de dollars en 2013).

Pour de plus amples détails sur les obligations au titre des prestations définies et le coût net des prestations comptabilisés à l'égard de ces régimes de retraite, voir la note 17 des états financiers consolidés de 2014.

### **Impôts sur le résultat**

La Société est assujettie aux lois de l'impôt sur le résultat de divers pays. Les lois fiscales sont complexes et peuvent faire l'objet d'interprétations diverses par le contribuable et par l'administration fiscale responsable. La provision pour impôts représente l'interprétation par la direction des lois fiscales pertinentes et son estimation des incidences fiscales actuelles et futures des transactions et événements survenus au cours de la période. Un actif ou un passif d'impôt différé découle des différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et passifs et leur base fiscale respective. Les actifs et passifs d'impôt différé sont comptabilisés d'après les taux d'impôt futurs prévus et les hypothèses de la direction concernant le moment prévu de la résorption de ces différences temporaires. La réalisation des actifs d'impôt différé dépend de l'existence d'un résultat imposable suffisant pendant les périodes de report rétrospectif ou prospectif en vertu des lois de l'administration fiscale applicable. Un actif d'impôt différé est comptabilisé dans la mesure où la réalisation future de l'avantage fiscal est probable. Les actifs d'impôt différé sont révisés chaque date de clôture et sont réduits dans la mesure où il n'est plus probable que l'avantage fiscal sera réalisé. Pour ce faire, la direction tient compte, entre autres, des éléments suivants :

- a) le résultat imposable futur, excluant la résorption des différences temporaires et les reports prospectifs;
- b) les résorptions futures des différences temporaires existantes;
- c) le résultat imposable des exercices de reports rétrospectifs antérieurs;
- d) les stratégies de planification fiscale.

La Société pourrait devoir modifier sa provision pour impôts sur le résultat si les administrations fiscales contestent avec succès la déductibilité de certains éléments, si les estimations utilisées pour établir le montant à comptabiliser pour les actifs d'impôt différé changent de façon importante, ou si de nouvelles informations indiquent le besoin d'ajuster la comptabilisation des actifs d'impôt différé. De plus, des événements futurs, comme des modifications des lois fiscales, des règlements sur les impôts, ou des interprétations de ces lois ou de ces règlements, pourraient avoir une incidence sur la provision pour impôts sur le résultat, les soldes d'impôt différé et le taux d'impôt effectif. De telles modifications pourraient avoir une incidence importante sur les montants présentés dans les états financiers consolidés au cours de l'exercice où elles surviennent.

La Société investit dans un certain nombre de contrats de location et a constitué des provisions pour parer au rejet du traitement fiscal de ces contrats et des intérêts exigibles sur les impôts en souffrance. Le 5 août 2013, la cour de l'impôt des États-Unis a émis un avis en faveur du gouvernement dans le litige opposant John Hancock et l'Internal Revenue Service et mettant en cause le traitement fiscal des baux adossés. La Société a constitué une provision complète pour ce résultat, et cette décision n'a pas eu une incidence importante sur les résultats financiers de la Société de 2014.

### **Goodwill et immobilisations incorporelles**

Selon les IFRS, le goodwill est soumis à un test de dépréciation au niveau des unités génératrices de trésorerie (« UGT ») ou d'un groupe d'UGT. Une UGT est composée du plus petit groupe d'actifs en mesure de générer des flux de trésorerie en grande partie indépendants et correspond soit à un secteur opérationnel, soit à un niveau inférieur. Les tests effectués en 2014 ont révélé que le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée n'avaient pas subi de perte de valeur. Une modification apportée aux taux d'actualisation et aux projections des flux de trésorerie utilisées pour déterminer les valeurs incorporées ou la diminution des multiples axés sur le résultat par rapport au marché peut entraîner des pertes de valeur dans l'avenir, qui pourraient être importantes.

Des charges pour perte de valeur pourraient survenir à l'avenir en raison des fluctuations de la conjoncture économique. Les tests de dépréciation du goodwill pour 2015 seront mis à jour en fonction des conditions qui prévalent en 2015, et pourraient se traduire par des charges additionnelles pour perte de valeur qui pourraient être importantes<sup>21</sup>.

### **Modifications futures de méthodes comptables et de la présentation de l'information financière**

Un certain nombre de nouvelles modifications de méthodes comptables et de la présentation de l'information financière selon les IFRS ont été publiées, y compris certaines modifications à des normes en cours d'élaboration par l'International Accounting Standards Board (« IASB »), qui se répercuteront sur la Société à compter de 2015. Un résumé de chacune des nouvelles normes comptables récemment publiées est présenté ci-dessous :

#### **i) Modifications à l'IAS 19, *Avantages du personnel***

Les modifications à l'IAS 19, *Avantages du personnel*, ont été publiées en novembre 2013 et s'appliquent de manière rétrospective aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015. Ces modifications clarifient la comptabilisation des cotisations des salariés ou de tiers aux régimes à prestations définies. L'adoption de ces modifications ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

<sup>21</sup> Voir la rubrique « Mise en garde au sujet des déclarations prospectives » ci-dessus.

## **ii) Améliorations annuelles – Cycles 2010-2012 et 2011-2013**

Les Améliorations annuelles des cycles 2010-2012 et 2011-2013 ont été publiées en décembre 2013 et s'appliquent pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015. L'IASB a publié dix modifications mineures à différentes normes dans le cadre de son processus d'améliorations annuelles, dont certaines doivent être appliquées de manière prospective et d'autres, de manière rétrospective. L'adoption des modifications qui s'appliquent à la Société ne devrait pas avoir d'incidence importante sur ses états financiers consolidés.

## **iii) Modifications à l'IAS 16, Immobilisations corporelles, et à l'IAS 38, Immobilisations incorporelles**

Des modifications à l'IAS 16, *Immobilisations corporelles*, et à l'IAS 38, *Immobilisations incorporelles*, ont été publiées en mai 2014 et elles s'appliquent de manière prospective aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016. Ces modifications précisent que la dépréciation ou l'amortissement d'actifs comptabilisé selon ces deux normes doit refléter un modèle de consommation des actifs plutôt que les avantages économiques attendus de ces actifs. La Société évalue actuellement l'incidence de ces modifications.

## **iv) Modifications à l'IFRS 11, Partenariats**

Des modifications à l'IFRS 11, *Partenariats*, ont été publiées en mai 2014 et s'appliquent de manière prospective aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016. Les modifications précisent que l'acquisition d'une participation dans une entreprise commune qui constitue une entreprise doit être comptabilisée et présentée comme un regroupement d'entreprises conformément à l'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*. L'adoption de ces modifications ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

## **v) Modifications à l'IAS 41, Agriculture, et à l'IAS 16, Immobilisations corporelles**

Des modifications à l'IAS 41, *Agriculture*, et à l'IAS 16, *Immobilisations corporelles*, ont été publiées en juin 2014 et s'appliquent de manière rétrospective aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016. Ces modifications requièrent que les plantes productrices soient considérées comme des immobilisations corporelles en vertu de l'IAS 16 et soient évaluées au coût ou au montant réévalué et que les variations soient comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. À l'heure actuelle, ces plantes relèvent de l'IAS 41 et sont évaluées à la juste valeur diminuée du coût de vente. Une plante productrice est utilisée dans la production de produits agricoles et n'est pas destinée à être vendue comme plantes vivantes, sauf à titre accessoire, s'il s'agit d'une vente de rebuts. Les modifications ne s'appliquent qu'aux exigences comptables à l'égard de plantes productrices et non aux propriétés agricoles. L'adoption de ces modifications ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

## **vi) Modifications à l'IFRS 10, États financiers consolidés, et à l'IAS 28, Participations dans des entreprises associées et des coentreprises**

Des modifications à l'IFRS 10, *États financiers consolidés*, et à l'IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises*, ont été publiées en septembre 2014 et s'appliquent de manière prospective aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016. Les modifications font en sorte qu'à la perte de contrôle d'une filiale par transfert à une entreprise associée ou à une coentreprise, le profit sur le transfert n'est comptabilisé entièrement que si la filiale répond à la définition d'une entreprise selon l'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*. Autrement, le profit n'est comptabilisé qu'à hauteur de la participation de la tierce partie dans l'entreprise associée ou la coentreprise. L'adoption de ces modifications ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

Des modifications additionnelles à l'IFRS 10, *États financiers consolidés*, et à l'IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises*, ont été publiées en décembre 2014 et s'appliquent de manière rétrospective aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016. Ces modifications précisent les exigences en matière de comptabilisation des entités d'investissement. L'adoption de ces modifications ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

## **vii) Améliorations annuelles – Cycle 2012-2014**

Les Améliorations annuelles du cycle 2012-2014, publiées en septembre 2014, s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016. L'IASB a publié cinq modifications mineures à différentes normes dans le cadre de son processus d'améliorations annuelles, dont certaines doivent être appliquées de manière prospective et d'autres, de manière rétrospective. L'adoption de ces modifications ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

## **viii) IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients**

L'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*, a été publiée en mai 2014 et s'applique de manière rétrospective ou sur une base rétrospective modifiée aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017. L'IFRS 15 précise les principes de comptabilisation des produits tirés des activités ordinaires, fournit un cadre robuste pour la comptabilisation des produits des activités ordinaires et des flux de trésorerie découlant de contrats conclus avec des clients et améliore les exigences de présentation d'informations qualitatives et quantitatives. L'IFRS 15 ne s'applique pas aux contrats d'assurance ni aux instruments financiers ni aux contrats de location. Par conséquent, l'adoption de l'IFRS 15 peut avoir une incidence sur la comptabilisation des produits tirés des activités ordinaires qui proviennent de contrats de gestion d'actifs et de contrats de services de la Société, et donnera lieu à la présentation d'informations supplémentaires dans les états financiers. La Société évalue l'incidence de cette norme.

### **ix) IFRS 9, Instruments financiers**

L'IFRS 9, *Instruments financiers*, a été publiée en novembre 2009 et modifiée en octobre 2010, novembre 2013 et juillet 2014, et s'applique de manière rétrospective ou de manière rétrospective modifiée aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018. L'IFRS 9 devrait remplacer l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. Le projet a été séparé en trois phases : classement et évaluation, dépréciation d'actifs financiers et comptabilité de couverture. La méthode de classement et d'évaluation actuellement préconisée par l'IFRS 9 recommande que les actifs financiers soient évalués à leur coût amorti ou à leur juste valeur en fonction du modèle économique que suit l'entité pour la gestion de ses actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Le classement et l'évaluation des passifs financiers demeurent essentiellement inchangés; toutefois, des modifications ont été apportées à la comptabilisation de la variation de la juste valeur d'un passif financier attribuable à la variation du risque de crédit associé à ce passif. Les profits et les pertes attribuables à l'évolution du risque de crédit propre à une entité sur ces passifs ne sont plus comptabilisés en résultat net, mais plutôt dans les autres éléments du résultat global.

Des révisions à la comptabilité de couverture ont été publiées en novembre 2013 dans le cadre du projet de l'IFRS 9. La modification présente un nouveau modèle de comptabilité de couverture ainsi que les informations correspondantes sur les activités de gestion du risque à fournir par ceux qui appliquent la comptabilité de couverture. Ce nouveau modèle représente un remaniement considérable de la comptabilité de couverture qui permettra aux entités de mieux refléter leurs activités de gestion du risque dans leurs états financiers.

Les révisions publiées en juillet 2014 remplacent le modèle de perte encourue existant utilisé pour évaluer la provision pour pertes sur créances par un modèle de perte attendue. Des modifications ont aussi été apportées au classement et au modèle d'évaluation existants principalement afin de traiter de questions d'application précises soulevées par les premiers adoptants de la norme. Elles visent également à résoudre les non-concordances comptables dans le compte de résultat et les problèmes de volatilité à court terme relevés en raison du projet sur les contrats d'assurance. La Société évalue actuellement l'incidence de ces modifications.

### **x) Modifications à l'IAS 1, Présentation des états financiers**

Les modifications à l'IAS 1, *Présentation des états financiers*, ont été publiées en décembre 2014 et s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016. Les modifications précisent les exigences actuelles touchant l'importance relative et le regroupement, ainsi que la présentation des sous-totaux dans les états financiers. L'adoption de ces modifications ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

### **Différences entre les IFRS et les normes d'information financière de Hong Kong**

Les états financiers consolidés de Manuvie sont présentés selon les IFRS. Les IFRS diffèrent à certains égards des normes d'information financière de Hong Kong (les « normes de Hong Kong »).

La principale différence entre les IFRS et les normes de Hong Kong réside dans le calcul des provisions mathématiques. Selon le niveau des taux d'intérêt, les provisions mathématiques calculées selon les normes de Hong Kong pourraient être supérieures à celles établies selon les IFRS actuelles.

### **IFRS et exigences réglementaires de Hong Kong**

Le bureau du commissaire des assurances (Office of the Commissioner of Insurance) exige des assureurs de Hong Kong qu'ils respectent un seuil minimum de solvabilité. Au 31 décembre 2014, la Société avait suffisamment d'actifs pour respecter les exigences en matière de seuil minimum de solvabilité, tant en vertu des exigences réglementaires de Hong Kong que de celles des IFRS.

# Contrôles et procédures

## Contrôles et procédures de communication de l'information

Nos contrôles et procédures en matière de communication de l'information visent à fournir l'assurance raisonnable que l'information que nous devons communiquer est enregistrée, traitée, résumée et présentée de manière fidèle et exhaustive dans les délais fixés par les lois régissant les valeurs mobilières au Canada et aux États-Unis. Notre processus comprend des contrôles et des procédures conçus pour fournir l'assurance que l'information est recueillie et communiquée à la direction, y compris le chef de la direction et le chef des finances, afin que les décisions soient prises en temps opportun en ce qui a trait à la communication de l'information.

En date du 31 décembre 2014, la direction a évalué l'efficacité de ses contrôles et procédures de communication de l'information conformément aux règlements adoptés par la Securities and Exchange Commission des États-Unis et par les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Cette évaluation a été effectuée sous la supervision du comité d'audit, du chef de la direction et du chef des finances. D'après cette évaluation, le chef de la direction et le chef des finances ont conclu que nos contrôles et procédures de communication de l'information étaient efficaces en date du 31 décembre 2014.

Le comité d'audit de la SFM a examiné le présent rapport de gestion et les états financiers consolidés de 2014, et le conseil d'administration de la SFM a approuvé ces documents avant leur publication.

## Rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière

La direction est responsable de la mise en place et du maintien d'un processus de contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière. Le système de contrôle interne de la Société a été conçu de façon à fournir à la direction et au conseil d'administration une assurance raisonnable que les états financiers publiés ont été préparés et présentés fidèlement selon les principes comptables généralement reconnus. Tous les contrôles internes, quelle que soit la qualité de leur conception, ont des limites inhérentes en raison des contrôles manuels. Ainsi, même les systèmes reconnus comme efficaces ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable à l'égard de la préparation et de la présentation de l'information financière.

La direction maintient un ensemble complet de contrôles destinés à s'assurer que les opérations sont effectuées conformément aux autorisations de la direction, que les actifs sont préservés et que les dossiers financiers sont fiables. La direction prend également les mesures nécessaires pour s'assurer que la transmission d'informations et les communications sont efficaces et pour surveiller le rendement, y compris le rendement du processus de contrôle interne.

La direction s'est appuyée sur les critères établis dans le rapport intitulé Internal Control – Integrated Framework publié par le Committee of Sponsoring Organizations (« COSO ») de la Commission Treadway (cadre de 2013) pour évaluer l'efficacité du contrôle interne de la Société à l'égard de l'information financière au 31 décembre 2014. D'après cette évaluation, la direction est d'avis que le contrôle interne de la Société à l'égard de l'information financière était efficace en date du 31 décembre 2014.

L'efficacité du contrôle interne de la Société à l'égard de l'information financière en date du 31 décembre 2014 a été auditée par Ernst & Young s.r.l./s.e.n.c.r.l., cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant retenu par la Société, qui a également audité les états financiers consolidés de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2014. Dans leur rapport, les auditeurs expriment une opinion sans réserve sur l'efficacité du contrôle interne de la Société à l'égard de l'information financière en date du 31 décembre 2014.

## Changements dans le contrôle interne à l'égard de l'information financière

Aucun changement n'a été apporté à notre contrôle interne à l'égard de l'information financière au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014 qui a eu ou dont on peut raisonnablement penser qu'il aura une incidence importante sur notre contrôle interne à l'égard de l'information financière.

# Rendement et mesures non conformes aux PCGR

Nous utilisons diverses mesures financières non conformes aux PCGR pour évaluer la performance de la Société dans son ensemble et de chacun de ses secteurs. Une mesure financière est considérée comme une mesure non conforme aux PCGR aux fins des lois régissant les valeurs mobilières au Canada si elle est présentée autrement que conformément aux principes comptables généralement reconnus utilisés pour les états financiers audités de la Société. Les mesures non conformes aux PCGR incluent le résultat tiré des activités de base, le rendement des capitaux propres tiré des activités de base, le résultat tiré des activités de base dilué par action ordinaire, les devises constantes, le résultat par action, les actifs gérés des fonds communs de placement, les actifs administrés, les primes et dépôts, les actifs gérés, les fonds propres, la valeur intrinsèque et les souscriptions. Les mesures non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée selon les PCGR et, par conséquent pourraient ne pas être comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres émetteurs. Par conséquent, ces mesures ne doivent pas être utilisées seules ou en remplacement d'autres données financières préparées selon les PCGR.

Comme nous l'avons précisé au troisième trimestre de 2014, nous ne présentons plus de mesures selon les PCGR des États-Unis. Dans le passé, nous avons choisi de présenter nos résultats consolidés selon les PCGR des États-Unis en raison du nombre important de nos investisseurs résidant aux États-Unis et à des fins de comparaison avec nos pairs américains. Au lendemain de la crise financière, la présentation de mesures selon les PCGR des États-Unis a mis en lumière l'incidence importante de la comptabilisation à la juste valeur sur nos états financiers selon les IFRS. En 2012, nous avons adopté une mesure du résultat tiré des activités de base qui fait aussi

ressortir cette incidence. Cette mesure a été adoptée par les parties intéressées et nous avons donc cessé de présenter notre information financière consolidée selon les PCGR des États-Unis à compter du quatrième trimestre 2014.

Le **résultat tiré (la perte découlant) des activités de base** est une mesure non conforme aux PCGR que nous utilisons afin de mieux comprendre la capacité de l'entreprise à dégager un résultat positif à long terme et la valeur de l'entreprise. Le résultat tiré des activités de base ne tient pas compte de l'incidence directe des variations des marchés des actions et des taux d'intérêt ni d'un certain nombre d'autres éléments, décrits ci-après, qui sont considérés comme importants et exceptionnels. Bien que cette mesure soit pertinente quant à la façon de gérer notre entreprise et qu'elle offre une méthodologie cohérente, elle n'est pas isolée des facteurs macroéconomiques qui peuvent avoir une incidence importante.

Depuis que nous avons adopté cette mesure en 2012, nous avons inclus dans le résultat tiré des activités de base des résultats techniques favorables liés aux placements d'au plus 200 millions de dollars par année. Comme les récents résultats techniques liés aux placements ont tendance à être supérieurs au montant actuellement inclus dans le résultat tiré des activités de base, nous avons l'intention de hausser le montant annuel maximum inclus dans le résultat tiré des activités de base à 400 millions de dollars par année à compter de 2015. Tout changement futur apporté à la définition du résultat tiré des activités de base ci-dessous sera communiqué.

#### **Les éléments inclus dans le résultat tiré des activités de base sont les suivants :**

1. le résultat prévu sur les contrats en vigueur, y compris les reprises de provisions prévues pour écarts défavorables, les produits d'honoraires, les marges sur les contrats souscrits par des groupes et les affaires basées sur les écarts comme la Banque Manuvie et la gestion de fonds de placement;
2. les coûts des couvertures à grande échelle fondés sur les rendements attendus des marchés;
3. le poids des affaires nouvelles;
4. les profits ou les pertes liés aux résultats techniques des titulaires de contrats;
5. les charges opérationnelles et d'acquisition par rapport aux hypothèses sur les charges utilisées dans l'évaluation des provisions mathématiques;
6. les résultats techniques favorables liés aux placements d'au plus 200 millions de dollars (400 millions de dollars à partir de 2015) comptabilisés au cours d'un seul exercice, désignés comme « profits sur les placements liés aux activités de base »;
7. le résultat tiré des excédents autres que les éléments réévalués à la valeur de marché. Les profits sur les titres désignés comme DV et les placements de capitaux de lancement sont compris dans le résultat tiré des activités de base;
8. les règlements de litiges courants ou non importants;
9. tous les autres éléments qui ne sont pas explicitement exclus;
10. l'impôt sur les éléments susmentionnés;
11. tous les éléments fiscaux, à l'exception de l'incidence des variations des taux d'impôt en vigueur ou pratiquement en vigueur.

#### **Les éléments qui sont exclus du résultat tiré des activités de base sont les suivants :**

1. l'incidence directe des marchés des actions et des taux d'intérêt et des obligations au titre des garanties de rentes à capital variable qui comprend ce qui suit :
  - l'incidence sur le résultat de l'écart entre l'augmentation (la diminution) nette des obligations au titre des garanties de rentes à capital variable assorties d'une couverture dynamique et le rendement des actifs assortis d'une couverture connexes. Notre stratégie de couverture dynamique des rentes à capital variable n'est pas conçue pour annuler entièrement la sensibilité des passifs des contrats d'assurance et de placement à tous les risques ou mesures associés aux garanties intégrées dans ces produits pour un certain nombre de raisons, y compris : les provisions pour écarts défavorables, le rendement des placements, la tranche du risque de taux d'intérêt qui n'est pas assortie d'une couverture dynamique, la volatilité réelle des marchés des actions et des taux d'intérêt, et les changements dans le comportement des titulaires de contrats;
  - les profits (charges) sur les obligations au titre des garanties de rentes à capital variable non assorties d'une couverture dynamique;
  - les profits (charges) sur les placements en actions du fonds général servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance et sur les produits d'honoraires;
  - les profits (charges) sur les couvertures d'actions à grande échelle par rapport au coût prévu. Le coût prévu des couvertures à grande échelle est calculé au moyen des hypothèses liées aux capitaux propres utilisées dans l'évaluation des passifs des contrats d'assurance et de placement;
  - les profits (charges) sur la hausse (baisse) des taux de réinvestissement des titres à revenu fixe utilisés dans l'évaluation des passifs des contrats d'assurance et de placement, y compris l'incidence sur les taux de réinvestissement ultime des titres à revenu fixe;
  - les profits (charges) sur la vente des obligations désignées comme DV et les positions ouvertes de dérivés qui ne sont pas dans une relation de couverture dans le secteur Services généraux et autres;

2. les résultats techniques favorables nets liés aux placements qui dépassent 200 millions de dollars (400 millions de dollars à partir de 2015) par année ou les résultats défavorables nets liés aux placements depuis le début de l'exercice. Les résultats techniques liés aux placements sont liés à la négociation de titres à revenu fixe, aux rendements des actifs à long terme alternatifs, aux résultats au chapitre du crédit et aux changements dans la composition d'actifs. Ces résultats techniques favorables et défavorables liés aux placements sont une combinaison des résultats en matière de placement tels qu'ils sont présentés et de l'incidence des activités d'investissement sur l'évaluation de nos provisions mathématiques;
3. les profits ou les pertes de la réévaluation à la valeur de marché sur les actifs détenus dans le secteur Services généraux et autres, autres que les profits réalisés sur les titres désignés comme DV et les capitaux de lancement dans de nouveaux fonds distincts ou fonds communs de placement;
4. les modifications apportées aux méthodes et hypothèses actuarielles, à l'exclusion des taux de réinvestissement ultime;
5. l'incidence sur l'évaluation des provisions mathématiques des modifications apportées aux caractéristiques des produits ou des nouvelles opérations de réassurance, si elles sont importantes;
6. la charge liée à la dépréciation du goodwill;
7. les profits ou les pertes à la cession d'activités;
8. les ajustements ponctuels importants, y compris les règlements juridiques importants et très inhabituels ou d'autres éléments importants et exceptionnels;
9. l'impôt sur les éléments susmentionnés;
10. l'incidence des variations des taux d'impôt en vigueur ou pratiquement en vigueur.

Le **rendement des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires tiré des activités de base** est une mesure de la rentabilité non conforme aux PCGR qui présente le résultat tiré des activités de base disponible pour les porteurs d'actions ordinaires en pourcentage du capital déployé pour réaliser le résultat tiré des activités de base. La Société calcule le rendement des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires tiré des activités de base à l'aide de la moyenne des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires.

Le **résultat dilué tiré des activités de base par action ordinaire** est le résultat tiré des activités de base disponible pour les porteurs d'actions ordinaires exprimé en fonction du nombre dilué moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation.

La Société se sert également de mesures de rendement financier préparées en **devises constantes**, qui excluent l'incidence des fluctuations des taux de change, et qui sont des mesures non conformes aux PCGR. Les montants présentés en devises constantes sont calculés, le cas échéant, en utilisant les taux de change du compte de résultat et de l'état de la situation financière en vigueur pour le quatrième trimestre de 2014.

Le **résultat par action (« RPA ») exclusion faite des coûts de transition et d'intégration** est une mesure de la rentabilité de la Société non conforme aux PCGR qui présente ce que le résultat par action ordinaire serait en excluant les coûts de transition et d'intégration qui sont ponctuels.

Les **actifs gérés des fonds communs de placement** constituent une mesure non conforme aux PCGR de l'envergure du secteur canadien des fonds communs de placement de la Société. Ils représentent les actifs gérés de manière discrétionnaire par la Société, pour le compte des clients du secteur des fonds communs de placement, pour lesquels la Société reçoit des honoraires de gestion de placements.

Les **actifs administrés** constituent une mesure non conforme aux PCGR de l'envergure du secteur canadien des régimes de retraite collectifs de la Société. Ils représentent l'ensemble des placements pour lesquels la Société fournit des services administratifs, tels que la tenue des comptes, les services de garde d'actifs et de production des rapports à l'intention des clients.

Les **primes et dépôts**, mesure non conforme aux PCGR, servent à mesurer la croissance du chiffre d'affaires. La Société calcule les primes et dépôts en additionnant les éléments suivants : i) primes du fonds général, nettes des cessions en réassurance, présentées au poste « Primes » des comptes de résultat consolidés, et dépôts dans les contrats de placement, ii) dépôts dans les fonds distincts, à l'exclusion des capitaux de lancement (« dépôts des titulaires de contrats »), iii) dépôts dans les fonds communs de placement, iv) dépôts dans les comptes de placement autogérés institutionnels, v) équivalents primes pour les contrats d'assurance collective de type « services administratifs seulement » (« équivalents primes pour SAS »), vi) primes de l'entente de cession en réassurance de risques liés à l'unité Assurance collective de la Division canadienne, et vii) autres dépôts dans d'autres fonds gérés.

Primes et dépôts (en millions de \$ CA)	Résultats trimestriels		Résultats de l'exercice	
	T4 2014	T4 2013	2014	2013
Primes et dépôts dans les contrats de placement, montant net	4 948 \$	4 563 \$	18 022 \$	17 569 \$
Dépôts des titulaires de contrats	6 240	5 756	24 112	23 059
Dépôts dans les fonds communs de placement	10 120	8 400	40 066	35 890
Dépôts dans les comptes de placement autogérés institutionnels	2 276	957	8 148	3 974
Équivalents primes pour SAS	773	746	3 048	2 935
Primes d'assurance collective cédées	1 023	1 000	4 130	4 404
Dépôts dans les autres fonds	132	114	475	419
<b>Total des primes et dépôts</b>	<b>25 512 \$</b>	<b>21 536 \$</b>	<b>98 001 \$</b>	<b>88 250 \$</b>
Incidences des devises	-	1 179	1 667	5 781
<b>Primes et dépôts en devises constantes</b>	<b>25 512 \$</b>	<b>22 715 \$</b>	<b>99 668 \$</b>	<b>94 031 \$</b>

Les **actifs gérés** constituent une mesure non conforme aux PCGR de l'envergure de la Société. Ils correspondent à l'ensemble des placements effectués par la Société et ses clients.

### Actifs gérés

Aux 31 décembre (en millions de \$ CA)	2014	2013
Total des placements	<b>269 310 \$</b>	232 709 \$
Actif net des fonds distincts	<b>256 532</b>	239 871
<b>Actifs gérés selon les états financiers</b>	<b>525 842 \$</b>	472 580 \$
Fonds communs de placement	<b>119 593</b>	91 118
Comptes de placement autogérés institutionnels (fonds distincts exclus)	<b>38 864</b>	30 284
Autres fonds	<b>6 830</b>	4 951
<b>Actifs gérés</b>	<b>691 129 \$</b>	598 933 \$
Incidence des devises	–	34 523
<b>Actifs gérés en devises constantes</b>	<b>691 129 \$</b>	633 456 \$

**Fonds propres** – Notre définition des fonds propres, mesure non conforme aux PCGR, sert de base à toutes nos activités de gestion des fonds propres à l'échelle de la SFM. Aux fins de l'information réglementaire à produire, les chiffres sont ajustés pour tenir compte des divers ajouts aux fonds propres ou déductions des fonds propres conformément aux lignes directrices du BSIF. Les fonds propres sont la somme de ce qui suit : i) total des capitaux propres à l'exclusion du cumul des autres éléments du résultat global sur les couvertures de flux de trésorerie et ii) passifs liés aux actions privilégiées et aux instruments de capitaux propres.

### Fonds propres

Aux 31 décembre (en millions de \$ CA)	2014	2013
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>33 926 \$</b>	29 033 \$
Ajouter : perte au titre du cumul des autres éléments du résultat global sur les couvertures de flux de trésorerie	<b>211</b>	84
Ajouter : passifs liés aux actions privilégiées et aux instruments de capitaux propres	<b>5 426</b>	4 385
<b>Total des fonds propres</b>	<b>39 563 \$</b>	33 502 \$

La **valeur intrinsèque** mesure la valeur économique à procurer aux actionnaires, intégrée dans les états de la situation financière consolidés courants de la Société, compte non tenu de toute valeur associée aux affaires nouvelles futures. La valeur intrinsèque de la SFM est définie comme étant égale aux capitaux propres attribués aux porteurs d'actions ordinaires selon les IFRS, rajustés pour tenir compte de la juste valeur des actifs excédentaires et exclure le goodwill et les immobilisations incorporelles après impôt, majorés de la valeur du résultat futur prévu des contrats en vigueur. Ce dernier élément est calculé net du coût du capital établi en fonction des hypothèses portant sur la mortalité, la morbidité, le comportement des titulaires de contrats, les charges et les placements à l'avenir qui sont cohérentes avec les hypothèses utilisées pour évaluer nos provisions mathématiques.

Les **souscriptions** sont calculées selon le type de produit :

- Les souscriptions d'assurance individuelle tiennent compte de la totalité des nouvelles primes annualisées et de 10 % des primes excédentaires et des primes uniques. Les nouvelles primes annualisées d'assurance individuelle représentent les primes annualisées prévues la première année des contrats dont les primes sont exigibles pendant plus d'un an. La prime unique est la prime forfaitaire découlant de la souscription d'un produit à prime unique, comme une assurance voyage. Les souscriptions sont présentées selon leur montant brut et ne tiennent pas compte de l'incidence de la réassurance.
- Les souscriptions d'assurance collective comprennent les nouvelles primes annualisées et les équivalents primes des nouveaux contrats de type « services administratifs seulement », ainsi que les nouvelles couvertures et les modifications apportées aux contrats, compte non tenu des augmentations de taux.
- Les nouveaux dépôts dans des produits individuels de gestion de patrimoine sont présentés comme des souscriptions. Ces montants comprennent les dépôts affectés aux rentes individuelles, aussi bien à capital fixe qu'à capital variable, aux fonds communs de placement ainsi qu'aux régimes d'épargne-études 529. Les souscriptions comprennent également les prêts bancaires et les prêts hypothécaires autorisés au cours de la période. Comme nous avons mis un terme aux souscriptions de nouveaux contrats de rente à capital variable aux États-Unis, depuis le premier trimestre de 2013, les dépôts subséquents dans des contrats de rente à capital variable existants aux États-Unis ne sont pas présentés à titre de souscriptions.
- Les souscriptions sous forme de nouvelles primes et de nouveaux dépôts périodiques des régimes de retraite et d'épargne collectifs représentent une estimation des dépôts prévus dans la première année de cotisation auprès de la Société. Les souscriptions de produits à prime unique tiennent compte de l'actif transféré du fournisseur du régime précédent. Les souscriptions totales comprennent les nouvelles primes et les nouveaux dépôts périodiques et uniques. Les souscriptions comprennent l'incidence de l'ajout d'une nouvelle division ou d'un nouveau produit au contrat d'un client existant.

# Autres informations

## Obligations contractuelles

Dans le cours normal des affaires, la Société conclut des contrats qui donnent lieu à des obligations fixées par des ententes à l'égard du moment et du montant du paiement.

Au 31 décembre 2014, les obligations contractuelles et les engagements de la Société étaient les suivants :

<b>Paiements exigibles par période</b> (en millions de \$ CA)	Total	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 ans à 5 ans	Plus de 5 ans
Dettes à long terme <sup>1</sup>	4 435 \$	2 324 \$	365 \$	1 138 \$	608 \$
Passifs liés aux instruments de capitaux propres <sup>1, 2</sup>	12 610	214	436	430	11 530
Passifs liés aux reçus de souscription <sup>3</sup>	2 220	2 220	–	–	–
Engagements de placements	5 663	2 456	1 989	719	499
Contrats de location simple	803	149	147	64	443
Passifs des contrats d'assurance <sup>4</sup>	554 684	8 701	9 512	13 229	523 242
Passifs des contrats de placement <sup>1</sup>	4 310	564	395	368	2 983
Dépôts de clients de la Banque	18 384	14 046	3 299	1 039	–
Divers	3 546	1 371	443	199	1 533
<b>Total des obligations contractuelles</b>	<b>606 655 \$</b>	<b>32 045 \$</b>	<b>16 586 \$</b>	<b>17 186 \$</b>	<b>540 838 \$</b>

<sup>1</sup> Les paiements prévus par contrat comprennent le capital, l'intérêt et les distributions. Ces paiements tiennent compte des montants à payer du 1<sup>er</sup> janvier 2015 jusqu'à la date d'échéance du contrat. Pour ce qui est des obligations à taux variable, l'indice du taux variable se fonde sur les taux d'intérêt au 31 décembre 2014 et est présumé demeurer constant jusqu'à la date d'échéance du contrat. La Société peut avoir le droit contractuel de racheter ou de rembourser ses obligations avant l'échéance et, à l'exercice de ce droit, le total des obligations contractuelles payées et le moment du paiement pourraient être très différents des montants et du moment inclus dans le tableau.

<sup>2</sup> Les passifs liés aux actions privilégiées de catégorie A, série 1, ne sont pas inclus dans le tableau des obligations contractuelles. Ces actions privilégiées sont rachetables par la Société moyennant un paiement en espèces ou l'émission d'actions ordinaires de la SFM, et sont convertibles au gré du porteur en actions ordinaires de la SFM à compter du 19 décembre 2015.

<sup>3</sup> Le 30 janvier 2015, au moment de la clôture de l'acquisition des activités canadiennes de Standard Life plc, les reçus de souscription émis et en circulation ont été échangés contre des actions ordinaires de Manuvie. Par conséquent, ce passif est éteint.

<sup>4</sup> Les flux de trésorerie découlant des passifs des contrats d'assurance incluent des estimations relatives au moment et au paiement des prestations pour sinistres survenus, aux rachats de contrats, aux contrats échus, aux paiements des rentes, aux garanties minimums sur les produits des fonds distincts, aux participations aux excédents, aux commissions et aux taxes sur primes contrebalancées par les primes futures sur les contrats en vigueur. Ces flux de trésorerie estimatifs sont fondés sur les meilleures hypothèses estimatives retenues dans le calcul des passifs des contrats d'assurance. Ces montants ne sont pas actualisés et tiennent compte des recouvrements découlant des ententes de réassurance. En raison du recours à ces hypothèses, les flux de trésorerie réels pourraient différer de ces estimations (se reporter à la rubrique « Provisions mathématiques »). Les flux de trésorerie incluent les dérivés incorporés évalués séparément à la juste valeur.

## Litiges

La Société est régulièrement partie à des poursuites judiciaires, en qualité de défenderesse ou de demanderesse. Les poursuites engagées contre la Société mettent habituellement en cause ses activités de fournisseur de produits d'assurance et de gestion de patrimoine, ainsi que ses fonctions de conseiller en placement, d'employeur et de contribuable. Par ailleurs, les organismes de réglementation et les instances gouvernementales du Canada, des États-Unis, de l'Asie et d'autres territoires où la Société exerce ses activités envoient périodiquement à la Société des demandes de renseignements et, de temps à autre, exigent la production d'informations ou effectuent des examens visant à s'assurer que les pratiques de la Société demeurent conformes aux lois régissant, entre autres, les secteurs de l'assurance et des valeurs mobilières et les activités des courtiers en valeurs mobilières.

Deux recours collectifs contre la Société sont certifiés et actuellement en instance au Québec (mettant uniquement en cause des résidents du Québec) et en Ontario (au nom d'investisseurs du Canada, à l'exception des résidents du Québec). Les poursuites en Ontario et au Québec se fondent sur des allégations voulant que la Société n'ait pas respecté ses obligations d'informations à fournir en ce qui concerne son exposition aux risques de prix de marché touchant les fonds distincts et les rentes à capital variable assorties d'une garantie. Les décisions d'accueillir les demandes de recours et d'accorder la certification sont uniquement d'ordre procédural et aucune conclusion quant au bien-fondé de chacun de ces recours n'a été formulée à ce jour. La Société croit avoir communiqué l'information pertinente conformément aux exigences applicables, et entend se défendre vigoureusement contre toute prétention fondée sur les allégations précitées.

Les demandeurs qui déposent un recours collectif ou d'autres poursuites contre la Société réclament parfois des montants très importants ou indéterminés, qui comprennent des dommages-intérêts punitifs et des dommages-intérêts triples, et il est impossible de déterminer avant longtemps le montant final des dommages réclamés et de la responsabilité, le cas échéant. Une responsabilité légale ou une mesure réglementaire importante pourrait avoir une incidence négative notable sur les activités de la Société, ses résultats opérationnels, sa situation financière et la situation de ses fonds propres, en plus de ternir sa réputation. Même si la Société avait gain de cause devant les tribunaux, ne faisait plus l'objet de mesures imposées par les organismes de réglementation ou ne faisait l'objet d'aucune mesure défavorable à la suite d'une enquête, ces situations pourraient nuire à sa réputation et avoir une incidence négative sur ses activités, ses résultats opérationnels, sa situation financière et la situation de ses fonds propres, ainsi que sur sa capacité d'attirer de nouveaux clients, de fidéliser sa clientèle actuelle, de recruter de nouveaux employés et de conserver ses employés actuels.



## Principales hypothèses et incertitudes liées à la planification

Les objectifs de gestion de 2016 de Manuvie<sup>22</sup> ne constituent pas une directive et sont fondés sur des hypothèses clés liées à la planification, y compris les normes en vigueur qui régissent la comptabilité et les fonds propres, l'absence d'acquisitions, les hypothèses relatives aux marchés des actions et aux taux d'intérêt concordant avec nos hypothèses à long terme, et les résultats techniques liés aux placements favorables compris dans le résultat tiré des activités de base.

## Information financière trimestrielle

Le tableau suivant présente un sommaire de l'information financière relative à nos huit derniers trimestres :

### Aux dates indiquées et pour les trimestres clos à ces dates

(en millions de \$ CA, sauf les montants par action ou sauf indication contraire, non audité)

	2014				2013			
	31 déc.	30 sept.	30 juin	31 mars	31 déc.	30 sept.	30 juin	31 mars
<b>Produits</b>								
Primes								
Assurance vie et maladie	4 305 \$	4 072 \$	3 786 \$	3 696 \$	3 956 \$	3 879 \$	3 681 \$	3 837 \$
Rentes et régimes de retraite	544	569	446	465	592	490	495	580
Primes, montant net	4 849 \$	4 641 \$	4 232 \$	4 161 \$	4 548 \$	4 369 \$	4 176 \$	4 417 \$
Produits de placement	2 681	2 618	2 825	2 684	2 637	2 483	2 345	2 405
Profits réalisés et latents (pertes réalisées et latentes) sur les actifs servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance et de placement <sup>1</sup>	6 182	1 561	4 093	5 256	(2 788)	(2 513)	(9 355)	(2 961)
Autres produits	2 301	2 207	2 108	2 123	2 633	1 958	2 318	1 967
<b>Total des produits</b>	<b>16 013 \$</b>	<b>11 027 \$</b>	<b>13 258 \$</b>	<b>14 224 \$</b>	<b>7 030 \$</b>	<b>6 297 \$</b>	<b>(516) \$</b>	<b>5 828 \$</b>
Résultat avant impôts sur le résultat (Charge) recouvrement d'impôt	724 \$ (17)	1 392 \$ (287)	1 211 \$ (234)	937 \$ (133)	1 854 \$ (497)	1 118 \$ (172)	205 \$ 103	570 \$ (15)
<b>Résultat net</b>	<b>707 \$</b>	<b>1 105 \$</b>	<b>977 \$</b>	<b>804 \$</b>	<b>1 357 \$</b>	<b>946 \$</b>	<b>308 \$</b>	<b>555 \$</b>
<b>Résultat net attribué aux actionnaires</b>	<b>640 \$</b>	<b>1 100 \$</b>	<b>943 \$</b>	<b>818 \$</b>	<b>1 297 \$</b>	<b>1 034 \$</b>	<b>259 \$</b>	<b>540 \$</b>
<b>Rapprochement du résultat tiré des activités de base et du résultat net attribué aux actionnaires</b>								
Total du résultat tiré des activités de base <sup>2</sup>	713 \$	755 \$	701 \$	719 \$	685 \$	704 \$	609 \$	619 \$
Autres éléments visant le rapprochement du résultat tiré des activités de base et du résultat net attribué aux actionnaires :								
Résultats techniques liés aux placements en excédent des montants inclus dans le résultat tiré des activités de base	(403)	320	217	225	215	491	(97)	97
Incidence directe des marchés des actions, des taux d'intérêt et des obligations au titre des garanties de rentes à capital variable	377	70	55	(90)	(81)	94	(242)	(107)
Incidence des opérations de réassurance importantes, des changements apportés aux produits en vigueur et de la réappropriation de traités de réassurance	–	24	–	–	261	–	–	–
Modification des méthodes et hypothèses actuarielles	(59)	(69)	(30)	(40)	(133)	(252)	(35)	(69)
Incidence nette des acquisitions et des désinvestissements	12	–	–	–	350	–	–	–
Éléments fiscaux et frais de restructuration liés à la refonte de la structure organisationnelle	–	–	–	4	–	(3)	24	–
<b>Résultat net attribué aux actionnaires</b>	<b>640 \$</b>	<b>1 100 \$</b>	<b>943 \$</b>	<b>818 \$</b>	<b>1 297 \$</b>	<b>1 034 \$</b>	<b>259 \$</b>	<b>540 \$</b>
<b>Résultat de base par action ordinaire</b>	<b>0,33 \$</b>	<b>0,58 \$</b>	<b>0,49 \$</b>	<b>0,42 \$</b>	<b>0,69 \$</b>	<b>0,54 \$</b>	<b>0,12 \$</b>	<b>0,28 \$</b>
<b>Résultat dilué par action ordinaire</b>	<b>0,33 \$</b>	<b>0,57 \$</b>	<b>0,49 \$</b>	<b>0,42 \$</b>	<b>0,68 \$</b>	<b>0,54 \$</b>	<b>0,12 \$</b>	<b>0,28 \$</b>
<b>Dépôts dans les fonds distincts</b>	<b>6 240 \$</b>	<b>5 509 \$</b>	<b>5 587 \$</b>	<b>6 776 \$</b>	<b>5 756 \$</b>	<b>5 321 \$</b>	<b>5 516 \$</b>	<b>6 466 \$</b>
<b>Total de l'actif (en milliards)</b>	<b>579 \$</b>	<b>555 \$</b>	<b>536 \$</b>	<b>539 \$</b>	<b>514 \$</b>	<b>498 \$</b>	<b>498 \$</b>	<b>498 \$</b>
<b>Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (en millions)</b>	<b>1 864</b>	<b>1 859</b>	<b>1 854</b>	<b>1 849</b>	<b>1 844</b>	<b>1 839</b>	<b>1 834</b>	<b>1 828</b>
<b>Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires (en millions)</b>	<b>1 887</b>	<b>1 883</b>	<b>1 878</b>	<b>1 874</b>	<b>1 869</b>	<b>1 864</b>	<b>1 860</b>	<b>1 856</b>
<b>Dividende par action ordinaire</b>	<b>0,155 \$</b>	<b>0,155 \$</b>	<b>0,13 \$</b>	<b>0,13 \$</b>	<b>0,13 \$</b>	<b>0,13 \$</b>	<b>0,13 \$</b>	<b>0,13 \$</b>
<b>Valeur en dollars canadiens d'un dollar américain – État de la situation financière</b>	<b>1,1601</b>	<b>1,1208</b>	<b>1,0676</b>	<b>1,1053</b>	<b>1,0636</b>	<b>1,0285</b>	<b>1,0512</b>	<b>1,0156</b>
<b>Valeur en dollars canadiens d'un dollar américain – Compte de résultat</b>	<b>1,1356</b>	<b>1,0890</b>	<b>1,0905</b>	<b>1,1031</b>	<b>1,0494</b>	<b>1,0386</b>	<b>1,0230</b>	<b>1,0083</b>

<sup>1</sup> En ce qui a trait aux actifs à revenu fixe servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance et de placement et aux actions servant de soutien aux produits dont le rendement des placements échoit aux titulaires de contrats et aux dérivés liés aux programmes de couverture des rentes à capital variable, l'incidence des profits (pertes) réalisé(e)s et latent(e)s sur les actifs est amplement neutralisée par la variation des passifs des contrats d'assurance et de placement.

<sup>2</sup> Le résultat tiré des activités de base est une mesure non conforme aux PCGR. Voir la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR » ci-dessus.

<sup>22</sup> Voir la rubrique « Mise en garde au sujet des déclarations prospectives » ci-dessus.

## Principales informations financières annuelles

### Aux 31 décembre et pour les exercices clos à ces dates

(en millions de \$ CA, sauf les montants par action)

	2014	2013	2012
<b>Produits</b>			
Division Asie	11 958 \$	8 898 \$	9 955 \$
Division canadienne	13 773	6 060	10 229
Division américaine	28 867	5 739	9 691
Services généraux et autres	(76)	(2 058)	(775)
<b>Total des produits</b>	<b>54 522 \$</b>	18 639 \$	29 100 \$
<b>Total de l'actif</b>	<b>579 406 \$</b>	513 628 \$	484 998 \$
<b>Passif financier à long terme</b>			
Dette à long terme	3 885 \$	4 775 \$	5 046 \$
Passifs liés aux actions privilégiées et aux instruments de capitaux propres	5 426	4 385	3 903
<b>Total</b>	<b>9 311 \$</b>	9 160 \$	8 949 \$
Dividendes par action ordinaire	0,57 \$	0,52 \$	0,52 \$
Dividendes en espèces par action de catégorie A, série 1	1,025	1,025	1,025
Dividendes en espèces par action de catégorie A, série 2	1,16252	1,16252	1,16252
Dividendes en espèces par action de catégorie A, série 3	1,125	1,125	1,125
Dividendes en espèces par action de catégorie A, série 4	0,825	1,65	1,65
Dividendes en espèces par action de catégorie 1, série 1	1,05	1,40	1,40
Dividendes en espèces par action de catégorie 1, série 3	1,05	1,05	1,05
Dividendes en espèces par action de catégorie 1, série 5	1,10	1,10	1,10
Dividendes en espèces par action de catégorie 1, série 7	1,15	1,15	0,94678
Dividendes en espèces par action de catégorie 1, série 9	1,10	1,10	0,63062
Dividendes en espèces par action de catégorie 1, série 11	1,00	1,03767	–
Dividendes en espèces par action de catégorie 1, série 13	0,95	0,47175	–
Dividendes en espèces par action de catégorie 1, série 15	0,792021	–	–
Dividendes en espèces par action de catégorie 1, série 17	0,336575	–	–

### Information additionnelle

De l'information additionnelle relative à Manuvie, y compris sa notice annuelle, est disponible sur le site Web de la Société à l'adresse [www.manuvie.com](http://www.manuvie.com) et sur celui de SEDAR à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

### Actions en circulation – Principales informations

#### Actions de catégorie A, série 1

En date du 12 février 2015, 14 millions d'actions de catégorie A, série 1 (les « actions privilégiées de série 1 ») de la SFM étaient en circulation, au prix de 25,00 \$ l'action, pour un total de 350 millions de dollars. Les actions privilégiées de série 1 sont sans droit de vote et donnent droit à des dividendes en espèces privilégiés non cumulatifs trimestriels, si le conseil d'administration de la SFM en déclare, à un taux annuel de 4,10 %. Sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation, la SFM pourra racheter une partie ou la totalité des actions privilégiées de série 1, selon un barème de primes décroissantes allant de 1,25 \$ par action privilégiée de série 1 à néant, au comptant ou contre l'émission d'actions ordinaires de la SFM. À compter du 19 décembre 2015, les actions privilégiées de série 1 seront convertibles au gré du porteur en actions ordinaires de la SFM, le nombre étant déterminé par une formule prescrite, et la SFM pourra, avant la date de conversion, racheter les actions privilégiées au comptant ou trouver d'autres acheteurs pour ces actions privilégiées. La formule prescrite correspond à la valeur nominale des actions privilégiées de série 1 divisée par 2,00 \$ ou 95 % du cours alors en vigueur sur le marché des actions ordinaires de la SFM, selon le plus élevé de ces deux montants.

#### Actions ordinaires

Au 12 février 2015, la SFM avait 1 969 906 989 actions ordinaires en circulation.

## Responsabilité en matière d'information financière

La responsabilité des états financiers consolidés ci-joints, approuvés par le conseil d'administration, incombe à la direction de la Société Financière Manuvie. La direction doit par ailleurs s'assurer que toute l'information contenue dans le rapport annuel aux actionnaires est conforme à ces états financiers consolidés.

Les états financiers consolidés ont été dressés par la direction selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») et les exigences comptables du Bureau du surintendant des institutions financières Canada. Lorsqu'il existe d'autres méthodes de comptabilisation ou qu'il s'est avéré nécessaire de recourir à des estimations et au jugement, la direction a retenu les montants qui présentent la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société de la manière la plus adéquate dans les circonstances.

Des contrôles, des politiques et des procédés internes appropriés ont été mis en place de façon à assurer une information financière pertinente et fiable. Les systèmes de contrôle interne sont régulièrement évalués par la direction et le service d'audit interne de la Société.

L'actuaire désigné par le conseil d'administration (l'« actuaire désigné ») est chargé de veiller à ce que les hypothèses retenues et les méthodes employées pour le calcul des provisions mathématiques soient justes, compte tenu des circonstances, et que les provisions correspondent aux engagements futurs de la Société envers les titulaires de ses contrats d'assurance et de rente.

Il incombe au conseil d'administration de s'assurer que la direction assume ses responsabilités en matière d'information financière et de passer en revue et d'approuver en dernier ressort les états financiers consolidés. Ces responsabilités relèvent essentiellement du comité d'audit, dont les membres sont des administrateurs externes et indépendants nommés par le conseil d'administration.

Le comité d'audit tient périodiquement des réunions avec la direction ainsi qu'avec les auditeurs internes, les auditeurs externes et l'actuaire désigné; ces réunions portent sur le contrôle interne du processus de présentation de l'information financière ainsi que sur les questions d'audit et de présentation de l'information financière. Le comité d'audit passe en revue les états financiers consolidés dressés par la direction et en recommande l'adoption au conseil d'administration. Il soumet aussi à l'approbation du conseil d'administration et des actionnaires la nomination des auditeurs externes ainsi que les honoraires de ces derniers.

Les états financiers consolidés ont été audités par Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L., auditeurs externes de la Société, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada et aux normes du Public Company Accounting Oversight Board (États-Unis). Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L. a libre et plein accès à la direction et au comité d'audit.



Donald A. Guloiu  
Président et chef de la direction



Steve B. Roder  
Vice-président directeur principal et chef des finances

Toronto, Canada

Le 19 février 2015

## Rapport de l'actuaire désignée aux actionnaires

J'ai évalué les provisions mathématiques dans les états de la situation financière consolidés de la Société Financière Manuvie aux 31 décembre 2014 et 2013, et toute modification s'y rapportant dans ses comptes de résultat consolidés pour les exercices clos à ces dates conformément à la pratique actuarielle généralement reconnue du Canada, notamment en procédant à la sélection d'hypothèses et de méthodes d'évaluation appropriées.

À mon avis, le montant des provisions mathématiques constitue une provision appropriée à l'égard de la totalité des obligations envers les titulaires de contrats, et les états financiers consolidés présentent une image fidèle des résultats de l'évaluation.



Cindy Forbes, F.C.I.A.  
Vice-présidente directrice et actuaire désignée

Toronto, Canada

Le 19 février 2015

# Rapport des auditeurs indépendants du cabinet d'experts-comptables inscrit

## Aux actionnaires de la Société Financière Manuvie

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Société Financière Manuvie, qui comprennent les états de la situation financière consolidés aux 31 décembre 2014 et 2013, et les comptes de résultat consolidés, les états du résultat global consolidés, les états des variations des capitaux propres consolidés et les tableaux des flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos à ces dates, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

## Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

## Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada et les normes du Public Company Accounting Oversight Board (États-Unis). Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les informations et les montants fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement des auditeurs, notamment de leur évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les auditeurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances. Un audit comporte également des tests des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers consolidés, l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

## Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société Financière Manuvie aux 31 décembre 2014 et 2013, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board.

## Autres points

Nous avons également effectué l'audit, conformément aux normes du Public Company Accounting Oversight Board (États-Unis), du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société Financière Manuvie en date du 31 décembre 2014, fondé sur les critères établis dans le rapport intitulé *Internal Control – Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Commission Treadway (cadre de 2013), et notre rapport daté du 19 février 2015 exprime une opinion sans réserve sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société Financière Manuvie.



Comptables professionnels agréés  
Experts-comptables autorisés

Toronto, Canada

Le 19 février 2015

# Rapport des auditeurs indépendants sur les contrôles internes selon les normes du Public Company Accounting Oversight Board (États-Unis)

## Aux actionnaires de la Société Financière Manuvie

Nous avons effectué l'audit du contrôle interne de la Société Financière Manuvie à l'égard de l'information financière en date du 31 décembre 2014, selon les critères établis dans le rapport intitulé *Internal Control – Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Commission Treadway (cadre de 2013) (les « critères du COSO »). La direction de la Société Financière Manuvie est responsable du maintien d'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière et de l'appréciation qu'elle fait de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière (voir la rubrique « Rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière » dans le rapport de gestion). Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société sur la base de notre audit.

Notre audit a été réalisé conformément aux normes du Public Company Accounting Oversight Board (États-Unis). Ces normes requièrent que les auditeurs planifient et réalisent l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable qu'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière était maintenu, dans tous ses aspects significatifs. Notre audit a comporté l'acquisition d'une compréhension du contrôle interne à l'égard de l'information financière, une évaluation du risque de l'existence d'une faiblesse significative, des tests et une évaluation de l'efficacité de la conception et du fonctionnement du contrôle interne à l'égard de l'information financière en fonction de notre évaluation du risque, ainsi que la mise en œuvre des autres procédures que nous avons jugées nécessaires dans les circonstances. Nous estimons que notre audit est suffisant et approprié pour fonder notre opinion.

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une entité est un processus conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux principes comptables généralement reconnus. Il comprend les politiques et procédures qui : 1) concernent la tenue de dossiers suffisamment détaillés qui donnent une image fidèle des opérations et des cessions d'actifs de l'entité; 2) fournissent une assurance raisonnable que les opérations sont enregistrées comme il se doit pour établir les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus et que les encaissements et décaissements de l'entité ne sont faits qu'avec l'autorisation de la direction et du conseil d'administration; 3) fournissent une assurance raisonnable concernant la prévention ou la détection à temps de toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée d'actifs de l'entité qui pourrait avoir une incidence significative sur les états financiers.

En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne permette pas de prévenir ou de détecter certaines anomalies. De plus, toute projection du résultat d'une évaluation de son efficacité sur des périodes futures comporte le risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou que le niveau de respect des politiques ou des procédures diminue.

À notre avis, la Société Financière Manuvie maintenait, dans tous les aspects significatifs, un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière en date du 31 décembre 2014, selon les critères du COSO.

Nous avons également effectué l'audit, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada et aux normes du Public Company Accounting Oversight Board (États-Unis), des états de la situation financière consolidés aux 31 décembre 2014 et 2013, des comptes de résultat consolidés, des états du résultat global consolidés, des états des variations des capitaux propres consolidés et des tableaux des flux de trésorerie consolidés de la Société Financière Manuvie pour les exercices clos à ces dates, et notre rapport du 19 février 2015 exprime une opinion sans réserve à leur égard.

*Ernst & Young S.R.L./S.E.N.C.R.L.*

Comptables professionnels agréés  
Experts-comptables autorisés

Toronto, Canada

Le 19 février 2015

# États de la situation financière consolidés

Aux 31 décembre  
(en millions de \$ CA)

	2014	2013
<b>Actif</b>		
Trésorerie et titres à court terme	21 079 \$	13 630 \$
Titres d'emprunt	134 446	114 957
Actions cotées	14 543	13 075
Créances hypothécaires	39 458	37 558
Placements privés	23 284	21 015
Avances sur contrats	7 876	7 370
Prêts aux clients de la Banque	1 772	1 901
Immeubles	10 101	9 708
Autres placements	16 751	13 495
<b>Total des placements</b> (note 4)	<b>269 310 \$</b>	<b>232 709 \$</b>
<b>Autres actifs</b>		
Produits de placement à recevoir	2 003 \$	1 813 \$
Primes arriérées	737	734
Dérivés (note 5)	19 315	9 673
Actifs de réassurance (note 8)	18 525	17 443
Actifs d'impôt différé (note 6)	3 329	2 763
Goodwill et immobilisations incorporelles (note 7)	5 461	5 298
Divers	4 194	3 324
<b>Total des autres actifs</b>	<b>53 564 \$</b>	<b>41 048 \$</b>
<b>Actif net des fonds distincts</b> (note 23)	<b>256 532 \$</b>	<b>239 871 \$</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>579 406 \$</b>	<b>513 628 \$</b>
<b>Passif et capitaux propres</b>		
<b>Passif</b>		
Passifs des contrats d'assurance (note 8)	229 513 \$	193 242 \$
Passifs des contrats de placement (note 9)	2 644	2 524
Dépôts de clients de la Banque	18 384	19 869
Dérivés (note 5)	11 283	8 929
Passifs d'impôt différé (note 6)	1 228	617
Autres passifs	14 365	10 383
	<b>277 417 \$</b>	<b>235 564 \$</b>
Dettes à long terme (note 11)	3 885	4 775
Passifs liés aux actions privilégiées et aux instruments de capitaux propres (note 12)	5 426	4 385
Passifs liés aux reçus de souscription (note 13)	2 220	–
<b>Passif net des fonds distincts</b> (note 23)	<b>256 532</b>	<b>239 871</b>
<b>Total du passif</b>	<b>545 480 \$</b>	<b>484 595 \$</b>
<b>Actions</b>		
Actions privilégiées (note 14)	2 693 \$	2 693 \$
Actions ordinaires (note 14)	20 556	20 234
Surplus d'apport	267	256
Résultats non distribués des actionnaires	7 624	5 294
Cumul des autres éléments du résultat global des actionnaires :		
Régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	(529)	(452)
Titres disponibles à la vente	794	324
Couvertures de flux de trésorerie	(211)	(84)
Conversion des activités à l'étranger	2 112	258
Total des capitaux propres des actionnaires	<b>33 306 \$</b>	<b>28 523 \$</b>
Capitaux propres attribuables aux titulaires de contrats avec participation	156	134
Participations ne donnant pas le contrôle	464	376
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>33 926 \$</b>	<b>29 033 \$</b>
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<b>579 406 \$</b>	<b>513 628 \$</b>

Les notes des présents états financiers consolidés en font partie intégrante.



Donald A. Guloien  
Président et chef de la direction



Richard B. DeWolfe  
Président du conseil d'administration

# Comptes de résultat consolidés

Exercices clos les 31 décembre

(en millions de \$ CA, sauf les données par action)

	2014	2013
<b>Produits</b>		
Primes		
Primes brutes	25 226 \$	24 892 \$
Primes cédées à des réassureurs	(7 343)	(7 382)
Primes, montant net	17 883 \$	17 510 \$
Produits de placement (note 4)		
Produits de placement	10 808 \$	9 860 \$
Profits réalisés et latents (pertes réalisées et latentes) sur les actifs servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance et des contrats de placement et sur le programme de couverture à grande échelle	17 092	(17 607)
Produits (pertes) de placement, montant net	27 900 \$	(7 747)\$
Autres produits	8 739 \$	8 876 \$
<b>Total des produits</b>	<b>54 522 \$</b>	<b>18 639 \$</b>
<b>Prestations et charges</b>		
Aux titulaires de contrats et bénéficiaires		
Sinistres et prestations bruts (note 8)	20 452 \$	18 671 \$
Variation des passifs des contrats d'assurance	24 185	(10 130)
Variation des passifs des contrats de placement	65	162
Prestations et charges cédées à des réassureurs	(6 709)	(6 376)
Variation des actifs de réassurance	506	1 526
<b>Prestations et sinistres, montant net</b>	<b>38 499 \$</b>	<b>3 853 \$</b>
Frais généraux	4 772	4 618
Frais de gestion des placements (note 4)	1 319	1 154
Commissions	4 250	3 911
Charges d'intérêts	1 131	1 045
Taxes sur primes, montant net	287	311
<b>Total des prestations et charges</b>	<b>50 258 \$</b>	<b>14 892 \$</b>
<b>Résultat avant impôts sur le résultat</b>	<b>4 264 \$</b>	<b>3 747 \$</b>
Charge d'impôt (note 6)	(671)	(581)
<b>Résultat net</b>	<b>3 593 \$</b>	<b>3 166 \$</b>
<b>Résultat net attribué (perte nette imputée) aux :</b>		
Participations ne donnant pas le contrôle	71 \$	48 \$
Titulaires de contrats avec participation	21	(12)
Actionnaires	3 501	3 130
	<b>3 593 \$</b>	<b>3 166 \$</b>
Résultat net attribué aux actionnaires	3 501 \$	3 130 \$
Dividendes sur actions privilégiées	(126)	(131)
<b>Résultat net attribué aux porteurs d'actions ordinaires</b>	<b>3 375 \$</b>	<b>2 999 \$</b>
<b>Résultat par action</b>		
Résultat de base par action ordinaire (note 14)	1,82 \$	1,63 \$
Résultat dilué par action ordinaire (note 14)	1,80	1,62
<b>Dividende par action ordinaire</b>	<b>0,57</b>	<b>0,52</b>

Les notes des présents états financiers consolidés en font partie intégrante.

# États du résultat global consolidés

Exercices clos les 31 décembre  
(en millions de \$ CA)

	2014	2013
<b>Résultat net</b>	<b>3 593 \$</b>	3 166 \$
<b>Autres éléments du résultat global, nets des impôts</b>		
<b>Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net :</b>		
Modifications apportées aux régimes de retraite et aux autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	(77)\$	201 \$
Réserve de réévaluation des immeubles	1	–
<b>Total des éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net</b>	<b>(76)\$</b>	201 \$
<b>Éléments qui pourraient ultérieurement être reclassés en résultat net :</b>		
Profits (pertes) de change lié(e)s :		
Conversion des activités à l'étranger	1 888 \$	1 015 \$
Couvertures d'investissements nets	(34)	(48)
Titres financiers disponibles à la vente :		
Profits (pertes) latent(e)s survenu(e)s au cours de l'exercice	700	(171)
Reclassement des (profits) pertes réalisé(e)s et des pertes de valeur en résultat net	(231)	131
Couvertures de flux de trésorerie :		
Profits (pertes) latent(e)s survenu(e)s au cours de l'exercice	(136)	93
Reclassement des pertes réalisées en résultat net	9	8
Quote-part des autres éléments du résultat global d'entreprises associées	4	–
<b>Total des éléments qui pourraient ultérieurement être reclassés en résultat net</b>	<b>2 200 \$</b>	1 028 \$
<b>Autres éléments du résultat global, nets des impôts</b>	<b>2 124 \$</b>	1 229 \$
<b>Total du résultat global, net des impôts</b>	<b>5 717 \$</b>	4 395 \$
<b>Total du résultat global attribué aux :</b>		
Participations ne donnant pas le contrôle	74 \$	47 \$
Titulaires de contrats avec participation	22	(12)
Actionnaires	5 621	4 360

## Impôts sur le résultat inclus dans les autres éléments du résultat global

Exercices clos les 31 décembre  
(en millions de \$ CA)

	2014	2013
<b>Charge (recouvrement) d'impôt</b>		
<b>Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net :</b>		
Modifications apportées aux régimes de retraite et aux autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	(33)\$	104 \$
Réserve de réévaluation des immeubles	1	–
<b>Total de la charge (du recouvrement) d'impôt sur les éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net</b>	<b>(32)\$</b>	104 \$
<b>Éléments qui pourraient ultérieurement être reclassés en résultat net :</b>		
Profits (pertes) de change latent(e)s lié(e)s à la conversion des activités à l'étranger	9 \$	(3)\$
Profits (pertes) de change latent(e)s lié(e)s aux couvertures d'investissements nets	(12)	(17)
Profits (pertes) latent(e)s sur les titres financiers disponibles à la vente	162	(61)
Reclassement des profits (pertes) réalisé(e)s et des recouvrements (pertes) de valeur en résultat net sur les titres financiers disponibles à la vente	(62)	57
Profits (pertes) latent(e)s sur les couvertures de flux de trésorerie	(69)	47
Reclassement des profits (pertes) réalisé(e)s en résultat net sur les couvertures de flux de trésorerie	5	5
Quote-part des autres éléments du résultat global d'entreprises associées	2	–
<b>Total de la charge d'impôt sur les éléments qui pourraient ultérieurement être reclassés en résultat net</b>	<b>35 \$</b>	28 \$
<b>Total de la charge d'impôt</b>	<b>3 \$</b>	132 \$

Les notes des présents états financiers consolidés en font partie intégrante.



# États des variations des capitaux propres consolidés

Exercices clos les 31 décembre  
(en millions de \$ CA)

	2014	2013
<b>Actions privilégiées</b>		
Solde au début de l'exercice	2 693 \$	2 497 \$
Émises (note 14)	800	200
Rachetées (note 14)	(784)	–
Frais d'émission, nets des impôts	(16)	(4)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>2 693 \$</b>	<b>2 693 \$</b>
<b>Actions ordinaires</b>		
Solde au début de l'exercice	20 234 \$	19 886 \$
Émises à l'exercice d'options sur actions	43	17
Émises dans le cadre de régimes de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions	279	331
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>20 556 \$</b>	<b>20 234 \$</b>
<b>Surplus d'apport</b>		
Solde au début de l'exercice	256 \$	257 \$
Exercice d'options sur actions et d'unités d'actions différées	(3)	(3)
Charge au titre des options sur actions	14	15
Acquisition d'une participation ne donnant pas le contrôle	–	(13)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>267 \$</b>	<b>256 \$</b>
<b>Résultats non distribués des actionnaires</b>		
Solde au début de l'exercice	5 294 \$	3 256 \$
Résultat net attribué aux actionnaires	3 501	3 130
Dividendes sur actions privilégiées	(126)	(131)
Valeur de rachat nominale en excédent de la valeur comptable des actions privilégiées rachetées	(16)	–
Dividendes sur actions ordinaires	(1 029)	(961)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>7 624 \$</b>	<b>5 294 \$</b>
<b>Cumul des autres éléments du résultat global des actionnaires</b>		
Solde au début de l'exercice	46 \$	(1 184)\$
Variation des profits (pertes) de change latent(e)s lié(e)s aux activités à l'étranger	1 854	967
Variation des écarts actuariels sur les régimes de retraite et d'autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	(77)	201
Variation des profits (pertes) latent(e)s sur les titres financiers disponibles à la vente	466	(39)
Variation des profits (pertes) latent(e)s sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(127)	101
Quote-part des autres éléments du résultat global d'entreprises associées	4	–
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>2 166 \$</b>	<b>46 \$</b>
<b>Total des capitaux propres des actionnaires à la fin de l'exercice</b>	<b>33 306 \$</b>	<b>28 523 \$</b>
<b>Capitaux propres attribuables aux titulaires de contrats avec participation</b>		
Solde au début de l'exercice	134 \$	146 \$
Résultat net attribué aux titulaires de contrats avec participation	21	(12)
Autres éléments du résultat global attribués aux titulaires de contrats	1	–
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>156 \$</b>	<b>134 \$</b>
<b>Participations ne donnant pas le contrôle</b>		
Solde au début de l'exercice	376 \$	301 \$
Résultat net attribué aux participations ne donnant pas le contrôle	71	48
Autres éléments du résultat global attribués aux participations ne donnant pas le contrôle	3	(1)
Apports, montant net	14	28
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>464 \$</b>	<b>376 \$</b>
<b>Total des capitaux propres à la fin de l'exercice</b>	<b>33 926 \$</b>	<b>29 033 \$</b>

Les notes des présents états financiers consolidés en font partie intégrante.

# Tableaux des flux de trésorerie consolidés

Exercices clos les 31 décembre  
(en millions de \$ CA)

	2014	2013
<b>Activités opérationnelles</b>		
Résultat net	3 593 \$	3 166 \$
Ajustements :		
Augmentation (diminution) des passifs des contrats d'assurance	24 185	(10 130)
Augmentation des passifs des contrats de placement	65	162
Diminution des actifs de réassurance	506	1 526
Amortissement des primes sur les placements	(1)	(3)
Autres amortissements	462	426
(Profits nets réalisés et latents) pertes nettes réalisées et latentes et pertes de valeur sur les actifs	(17 312)	17 786
Profit sur la vente des activités d'assurance à Taïwan (note 3)	–	(479)
Charge d'impôt différé	98	475
Charge au titre des options sur actions	14	15
Résultat net ajusté	11 610 \$	12 944 \$
Fluctuations des débiteurs et des créditeurs liés aux contrats et aux activités opérationnelles	(804)	(3 441)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>	<b>10 806 \$</b>	<b>9 503 \$</b>
<b>Activités d'investissement</b>		
Achats et avances hypothécaires	(62 754)\$	(67 801)\$
Cessions et remboursements	58 871	57 721
Fluctuation des débiteurs et des créditeurs nets des courtiers en placements	16	(108)
Diminution nette de la trésorerie découlant de la vente et de l'achat de filiales et d'activités	(199)	(359)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>	<b>(4 066)\$</b>	<b>(10 547)\$</b>
<b>Activités de financement</b>		
Augmentation (diminution) des pensions sur titres et des titres vendus mais non encore achetés	273 \$	(471)\$
Remboursement de la dette à long terme (note 11)	(1 000)	(350)
Émission d'instruments de capitaux propres, montant net (note 12)	995	448
Émission de reçus de souscription (note 13)	2 220	–
Emprunts (remboursement) des fonds, montant net	1	(127)
Emprunt garanti découlant d'opérations de titrisation	–	750
Variations des dépôts de clients de la Banque, montant net	(1 526)	981
Dividendes payés au comptant aux actionnaires	(910)	(761)
Apports des participations ne donnant pas le contrôle, montant net	(59)	15
Actions ordinaires émises, montant net (note 14)	43	17
Actions privilégiées émises, montant net (note 14)	784	196
Actions privilégiées rachetées, montant net (note 14)	(800)	–
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>	<b>21 \$</b>	<b>698 \$</b>
<b>Trésorerie et titres à court terme</b>		
Augmentation (diminution) au cours de l'exercice	6 761 \$	(346)\$
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les titres à court terme	790	479
Solde au début de l'exercice	12 886	12 753
<b>Solde aux 31 décembre</b>	<b>20 437 \$</b>	<b>12 886 \$</b>
<b>Trésorerie et titres à court terme</b>		
Début de l'exercice		
Trésorerie et titres à court terme, montant brut	13 630 \$	13 386 \$
Paiements en cours de compensation inscrits dans les autres passifs, montant net	(744)	(633)
<b>Trésorerie et titres à court terme, montant net aux 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>12 886 \$</b>	<b>12 753 \$</b>
<b>Fin de l'exercice</b>		
Trésorerie et titres à court terme, montant brut	21 079 \$	13 630 \$
Paiements en cours de compensation inscrits dans les autres passifs, montant net	(642)	(744)
<b>Trésorerie et titres à court terme, montant net aux 31 décembre</b>	<b>20 437 \$</b>	<b>12 886 \$</b>
<b>Information supplémentaire sur les flux de trésorerie</b>		
Intérêts reçus	8 898 \$	8 616 \$
Intérêts versés	1 079	1 046
Impôts payés	754	1 110

Les notes des présents états financiers consolidés en font partie intégrante.

# Notes des états financiers consolidés

Page	Note
106	Note 1 Nature des activités et principales méthodes comptables
114	Note 2 Modifications de méthodes comptables et de la présentation de l'information financière
116	Note 3 Acquisition et cession
117	Note 4 Placements et produits de placement
125	Note 5 Instruments dérivés et instruments de couverture
132	Note 6 Impôts sur le résultat
135	Note 7 Goodwill et immobilisations incorporelles
137	Note 8 Passifs des contrats d'assurance et actifs de réassurance
145	Note 9 Passifs des contrats de placement
146	Note 10 Gestion du risque
153	Note 11 Dette à long terme
154	Note 12 Passifs liés aux actions privilégiées et aux instruments de capitaux propres
155	Note 13 Passifs liés aux reçus de souscription
155	Note 14 Capital social et résultat par action
157	Note 15 Gestion des fonds propres
158	Note 16 Rémunération fondée sur des actions
160	Note 17 Avantages futurs du personnel
166	Note 18 Participations dans des entités structurées
168	Note 19 Engagements et éventualités
170	Note 20 Information sectorielle
172	Note 21 Parties liées
172	Note 22 Filiales
174	Note 23 Fonds distincts
176	Note 24 Information en rapport avec les placements dans des contrats de rente différée et les SignatureNotes établis, émis ou pris en charge par John Hancock Life Insurance Company (U.S.A.)
181	Note 25 Événement postérieur à la date de clôture
181	Note 26 Chiffres correspondants

# Notes des états financiers consolidés

(en millions de \$ CA, sauf les montants par action ou sauf indication contraire)

## Note 1 Nature des activités et principales méthodes comptables

### a) Entité présentant l'information financière

La Société Financière Manuvie (« SFM ») est une société d'assurance vie dont les actions se négocient en Bourse, qui détient La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers (« Manufacturers »), société canadienne d'assurance vie, et John Hancock Reassurance Company Ltd. (« JHRECO »), société de réassurance des Bermudes. La SFM et ses filiales (collectivement, la « Financière Manuvie » ou la « Société »), groupe canadien et chef de file des services financiers, exercent des activités principalement en Asie, au Canada et aux États-Unis. Le réseau international de salariés, d'agents et de partenaires de distribution de la Financière Manuvie offre des produits de protection financière et de gestion de patrimoine à des particuliers et à des entreprises ainsi que des services de gestion d'actifs aux clients institutionnels. La Société exerce ses activités sous le nom de la Manuvie au Canada et en Asie, et principalement sous le nom de John Hancock aux États-Unis.

La SFM est située au Canada et constituée en vertu de la Loi sur les sociétés d'assurances (Canada). Les présents états financiers consolidés ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») et selon les exigences comptables du Bureau du surintendant des institutions financières Canada (« BSIF »). Aucune des exigences comptables du BSIF ne fait exception aux IFRS. Comme il est mentionné à la rubrique i) de la note 1 ci-après, les IFRS ne prescrivent actuellement pas de modèles d'évaluation des contrats d'assurance; par conséquent, comme il est autorisé par l'IFRS 4, *Contrats d'assurance*, les passifs des contrats d'assurance continuent d'être évalués au moyen de la méthode canadienne axée sur le bilan (« MCAB »).

Les états financiers consolidés de la SFM doivent être lus avec la rubrique « Gestion du risque et facteurs de risque » du rapport de gestion de 2014 qui traite de l'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, puisque l'exposé entourant le risque de marché et le risque de liquidité comprend des informations qui sont considérées comme faisant partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Le 19 février 2015, le conseil d'administration a autorisé la publication des présents états financiers consolidés de la SFM au 31 décembre 2014 et pour l'exercice clos à cette date.

### b) Base d'établissement

Pour dresser les états financiers consolidés selon les IFRS, la direction doit exercer son jugement, effectuer des estimations et poser des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables, sur les montants inscrits à l'actif et au passif et sur l'information à fournir relativement aux actifs et passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, et sur les montants inscrits aux produits et charges pour la période de présentation de l'information financière. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les procédés d'estimation les plus importants portent sur les hypothèses utilisées dans l'évaluation des passifs des contrats d'assurance et de placement, l'évaluation de la dépréciation d'actifs, les hypothèses portant sur le calcul des passifs au titre de la prestation et de la charge au titre des régimes de retraite et d'avantages postérieurs à l'emploi, le calcul des impôts sur le résultat et des positions fiscales incertaines, l'évaluation à la juste valeur de certains instruments financiers, l'admissibilité à la comptabilité de couverture, l'évaluation des relations avec d'autres entités aux fins de consolidation et l'évaluation et la présentation des passifs éventuels. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes font périodiquement l'objet d'une révision. Les révisions des estimations comptables sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel les révisions sont effectuées et dans les exercices ultérieurs touchés par ces révisions. Bien que ces estimations puissent varier, la direction estime que les montants comptabilisés sont appropriés. Les principales méthodes comptables employées et les jugements les plus importants posés par la direction aux fins de l'application de ces méthodes comptables pour l'établissement des présents états financiers consolidés sont résumés ci-après.

### c) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale (non dans le cadre d'une liquidation involontaire ou d'une vente en catastrophe) entre des intervenants du marché à la date d'évaluation, c'est-à-dire une valeur de sortie.

Lorsqu'ils sont disponibles, les cours du marché sont utilisés pour établir la juste valeur. Si les cours du marché ne sont pas disponibles, la juste valeur est habituellement déterminée à l'aide d'autres techniques d'évaluation telles que les flux de trésorerie actualisés, l'évaluation matricielle, les services de prix établis par consensus et d'autres techniques. Les cours établis par des courtiers sont généralement utilisés lorsque les prix des fournisseurs publics externes ne sont pas disponibles.

La Société a mis en place un processus qui comprend un examen des variations des prix sur le marché, une comparaison des prix des différents fournisseurs et une comparaison de l'évaluation matricielle interne, laquelle utilise principalement des données externes observables. Un jugement est posé pour ajuster les données externes observables afin de tenir compte d'éléments comme les facteurs de liquidité et de crédit.

La Société classe ses évaluations à la juste valeur selon une hiérarchie à trois niveaux. Cette hiérarchie accorde un ordre de priorité aux données utilisées dans les techniques d'évaluation. Un niveau est attribué à chaque évaluation à la juste valeur en fonction des données de plus bas niveau ayant une importance dans l'évaluation de la juste valeur dans son ensemble. Les trois niveaux de la hiérarchie de la juste valeur sont les suivants :

Niveau 1 – Évaluations à la juste valeur qui reflètent les cours non ajustés dans un marché actif pour des actifs et passifs identiques auxquels la Société a accès à la date d'évaluation. Les évaluations sont fondées sur les cours reflétant des opérations sur le marché touchant des actifs ou des passifs identiques à ceux qui font l'objet de l'évaluation.

Niveau 2 – Évaluations à la juste valeur utilisant des données autres que des cours de marché inclus dans le niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement. Ces données comprennent des cours pour des actifs et passifs semblables dans des marchés actifs, des cours pour des actifs ou des passifs identiques ou semblables dans des marchés inactifs, des données observables qui ne sont pas des cours (comme les taux d'intérêt, le risque de crédit, etc.) et des données tirées de marchés observables ou étayées par ces derniers. La plupart des titres d'emprunt sont classés dans le niveau 2. De plus, le niveau 2 comprend des instruments dérivés qui sont évalués à l'aide de modèles utilisant des données observables sur le marché, y compris des swaps de taux d'intérêt, des swaps d'actions et des contrats de change à terme.

Niveau 3 – Évaluations à la juste valeur utilisant des données importantes non observables sur le marché. Ces dernières comprennent les évaluations d'actifs et de passifs qui découlent de données dont certaines ou la totalité ne peuvent être observées sur le marché, y compris les hypothèses en matière de risque. Les titres du niveau 3 comprennent les titres moins liquides comme les titres structurés adossés à des créances, les titres adossés à des créances hypothécaires commerciales et d'autres titres dont le prix est peu ou pas observable. Les instruments financiers dérivés incorporés et complexes ainsi que les immeubles classés dans les immeubles de placement sont aussi inclus dans le niveau 3.

#### **d) Périmètre de consolidation**

La SFM consolide les états financiers de toutes les entités, y compris certaines entités structurées qu'elle contrôle. Les filiales sont des entités contrôlées par la Société. La Société exerce un contrôle sur une entité lorsqu'elle a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette entité, qu'elle est exposée à des rendements variables en raison de ses activités, lesquels sont importants par rapport aux rendements variables totaux de l'entité, et que la Société a la capacité d'utiliser son pouvoir sur l'entité pour influencer sur sa part de rendements variables. Lorsqu'elle évalue si elle détient le contrôle, la direction doit poser des jugements importants pour examiner tous les faits et circonstances pertinents. Lorsqu'elle évalue le pouvoir décisionnel, la Société doit tenir compte de l'étendue de ses droits sur la direction de l'entité, du niveau des droits de vote qu'elle détient dans l'entité qui sont potentiellement ou actuellement exerçables, de l'existence d'ententes de gestion contractuelles qui pourraient donner à la Société le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité, et elle doit vérifier l'étendue des participations minoritaires dans une entité, le cas échéant, afin d'évaluer si la possibilité qu'un contrôle de fait existe. Lorsqu'elle évalue les rendements, la Société tient compte de l'importance des rendements variables financiers et autres directs et indirects que la Société tire des activités d'une entité, en plus de l'importance relative de ces rendements. La Société doit aussi tenir compte du degré auquel ses participations sont alignées sur celles des autres parties qui investissent dans une entité, ainsi que du degré auquel cela peut jouer dans son propre intérêt.

Les états financiers des filiales et des entités structurées contrôlées sont inclus dans les résultats consolidés de la Société à compter de la date à laquelle le contrôle est établi et sont exclus de la consolidation à compter de la date à laquelle le contrôle cesse. La première évaluation du contrôle est effectuée au départ et est prise en compte à nouveau à une date ultérieure si la Société acquiert le contrôle sur les décisions financières et opérationnelles clés de l'entité ou perd ce contrôle, si la Société augmente ou diminue sa participation dans l'entité, les contrats de l'entité sont modifiés de sorte que l'exposition relative aux rendements variables s'en trouve aussi modifiée, ou si la capacité de la Société d'exercer son pouvoir sur l'entité de manière à influencer sur ses rendements variables venait à changer.

Les états financiers consolidés de la Société ont été préparés en utilisant des méthodes comptables uniformes pour les transactions et événements semblables se produisant dans des circonstances similaires. Les soldes intersociétés et les produits et les charges découlant d'opérations intersociétés ont été éliminés au moment de la préparation des états financiers consolidés.

Les participations ne donnant pas le contrôle sont les participations de tiers dans les capitaux propres des filiales de la Société et sont présentées dans le total des capitaux propres, séparément des capitaux propres des actionnaires de la SFM. Les participations ne donnant pas le contrôle dans le résultat net et les autres éléments du résultat global des filiales et des entités structurées consolidées de la SFM sont incluses respectivement dans le total du résultat net et le total des autres éléments du résultat global. Une exception se produit lorsque les actions de la filiale ou de l'entité structurée consolidée doivent être rachetées contre de la trésorerie à une date déterminée ou déterminable, auquel cas les participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds propres de la filiale sont présentées à titre de passif de la Société et les participations ne donnant pas le contrôle dans le résultat et les autres éléments du résultat global de la filiale sont comptabilisées à titre de charges pour la Société.

La Société comptabilise les entités sur lesquelles elle exerce une influence notable (« entreprise associée ») selon la méthode de la mise en équivalence. Selon cette méthode, la Société comptabilise sa quote-part de l'actif net et des résultats financiers de l'entreprise associée au moyen de méthodes comptables uniformes pour des transactions et événements semblables. La direction doit poser des jugements importants pour déterminer si les droits de vote, les relations de gestion contractuelles et d'autres relations avec l'entité, le cas échéant, permettent à la Société d'exercer une influence notable sur l'entité. Les profits et pertes à la vente des entreprises

associées sont inclus dans le résultat une fois qu'ils sont réalisés, alors que les pertes de valeur sont comptabilisées immédiatement lorsqu'il existe une preuve objective de perte de valeur. Les profits et pertes sur les transactions avec les entreprises associées sont éliminés au prorata de la participation de la Société dans l'entreprise associée. Les placements dans les entreprises associées sont inclus dans les autres placements dans les états de la situation financière consolidés de la Société.

## e) Placements

Les placements considérés comme des instruments financiers sont classés comme des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, des prêts et créances ou des actifs financiers disponibles à la vente (« DV »). La Société détermine le classement des actifs financiers lors de leur comptabilisation initiale. Lors de la comptabilisation initiale des placements, la Société les évalue à leur juste valeur majorée, dans le cas des placements qui ne sont pas à la juste valeur par le biais du résultat net, des coûts de transaction directement imputables. Les placements sont classés comme des instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net s'ils sont détenus à des fins de transaction ou s'ils sont désignés par la direction selon la juste valeur, ou si un dérivé est incorporé au placement. Les placements classés comme DV sont des actifs financiers non dérivés qui ne sont pas compris dans les catégories susmentionnées.

Les méthodes d'évaluation des placements de la Société sont décrites ci-dessous. Toutes les évaluations de la juste valeur sont effectuées conformément à l'IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*. Les trois niveaux de la hiérarchie de la juste valeur ainsi que la présentation de la juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur dans les états de la situation financière consolidés sont décrits à la note 4. Les évaluations de la juste valeur sont effectuées à l'interne par la Société et à l'externe par des fournisseurs de services d'évaluation tiers. Lorsque la Société retient les services d'un fournisseur tiers, elle procède à diverses procédures afin de corroborer les informations liées aux prix. Ces procédures incluent notamment des demandes d'information et des révisions liées aux techniques d'évaluation, des données utilisées pour l'évaluation et des rapports de contrôle des fournisseurs.

Le poste Trésorerie et titres à court terme se compose de la trésorerie, des comptes courants, des dépôts à un jour et dépôts à terme, et des titres à revenu fixe détenus dans le but de pouvoir respecter les engagements de trésorerie à court terme. Les titres à court terme sont comptabilisés à leur juste valeur. Les titres à court terme sont composés de placements qui arrivent à échéance moins de un an après la date de l'achat. La valeur comptable de ces instruments se rapproche de la juste valeur en raison de leur échéance à court terme, et ils sont habituellement classés dans le niveau 1. Le papier commercial et les obligations à escompte sont classés dans le niveau 2 puisque ces titres ne sont généralement pas négociés activement. Les paiements nets en cours de compensation et les découverts bancaires sont inscrits dans les autres passifs.

Les titres d'emprunt sont comptabilisés à la juste valeur. Les titres d'emprunt sont généralement évalués par des fournisseurs de services d'évaluation indépendants qui utilisent des modèles d'évaluation exclusifs qui tiennent compte des données actuelles du marché pour des instruments financiers semblables comportant des modalités et une qualité du crédit comparables (évaluation matricielle). Les données importantes comprennent, sans s'y limiter, les courbes de taux, les risques de crédit et les différentiels, l'évaluation de la volatilité et les taux de remboursement anticipé. Ces titres d'emprunt sont classés dans le niveau 2, mais ils peuvent être classés dans le niveau 3 si les données importantes ne sont pas observables. Les profits et pertes réalisés à la vente de titres d'emprunt et les profits et pertes latents sur des titres d'emprunt classés à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés immédiatement dans les produits de placement. Les profits et pertes latents sur les titres d'emprunt classés comme DV sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global, à l'exception des profits et pertes de change latents qui sont comptabilisés en résultat. Les pertes de valeur sur les titres d'emprunt classés comme DV sont comptabilisées en résultat lorsqu'il existe une preuve objective de perte de valeur. Une perte de valeur est considérée comme ayant été subie lorsqu'il est jugé probable, selon le jugement de la direction, que la Société ne sera pas en mesure de recouvrer tous les montants exigibles selon les modalités contractuelles du titre d'emprunt.

Les actions comprennent les actions ordinaires et privilégiées et elles sont comptabilisées à la juste valeur. Les actions sont classées dans le niveau 1, puisque leurs justes valeurs sont basées sur les cours du marché. Les profits et pertes réalisés à la vente d'actions et les profits et pertes latents sur les actions classées à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés immédiatement dans les produits de placement. Les profits et pertes latents sur les actions classées comme DV sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Les pertes de valeur sur les actions classées comme DV sont comptabilisées individuellement en résultat lorsqu'il existe une preuve objective de perte de valeur. Une perte de valeur est jugée s'être produite lorsque la juste valeur a chuté à un niveau grandement inférieur au coût ou pendant une longue période. L'exercice du jugement est nécessaire pour déterminer si la baisse est importante ou prolongée.

Les créances hypothécaires sont comptabilisées au coût amorti et sont classées dans le niveau 3 en raison du caractère observable et de l'importance des données d'entrée utilisées pour l'évaluation. Les profits et pertes réalisés sont comptabilisés immédiatement dans les produits de placement. Lorsque les créances hypothécaires perdent de la valeur ou que les paiements contractuels sont en souffrance depuis plus de 90 jours, les produits d'intérêts contractuels ne sont plus comptabilisés. Les intérêts contractuels sont comptabilisés à nouveau lorsque les paiements contractuels ne sont plus en souffrance et sont considérés comme étant à jour. Les pertes de valeur sur les créances hypothécaires sont comptabilisées en cas d'improbabilité de recouvrement du plein montant du capital et des intérêts à l'échéance et sont évaluées en fonction des flux de trésorerie futurs prévus actualisés aux taux d'intérêt effectifs initiaux inhérents aux créances hypothécaires. Les flux de trésorerie futurs prévus sont généralement calculés en fonction de la juste valeur de toute garantie sous-jacente aux créances hypothécaires, déduction faite des coûts de réalisation prévus et des recouvrements d'assurance applicables. Des jugements importants sont posés pour déterminer la perte de valeur, y compris le calendrier et le montant des recouvrements futurs.

La Société comptabilise les titrisations de créances hypothécaires garanties comme des opérations de financement garanties puisque le critère de comptabilisation comme une vente n'est pas respecté. Pour ces opérations, la Société continue de comptabiliser les créances hypothécaires et comptabilise un passif au poste Autres passifs égal au montant exigible à l'échéance. Les produits d'intérêts sur les créances hypothécaires et les charges d'intérêts sur les emprunts sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les placements privés, qui comprennent les prêts aux entreprises pour lesquels il n'y a pas de marché actif, sont comptabilisés au coût amorti. Les profits et pertes réalisés sont comptabilisés immédiatement en résultat. Lorsque les placements privés sont considérés comme ayant subi une perte de valeur, les intérêts contractuels ne sont plus comptabilisés. Les intérêts contractuels courus sont comptabilisés à nouveau lorsque le placement n'est plus considéré comme ayant subi une perte de valeur. Les pertes de valeur sur les placements privés sont comptabilisées en cas d'improbabilité de recouvrement du plein montant du capital et des intérêts à l'échéance. Les pertes de valeur sont évaluées en fonction des flux de trésorerie futurs prévus actualisés aux taux d'intérêt effectifs initiaux inhérents aux prêts. Des jugements importants sont posés pour déterminer la perte de valeur, y compris le calendrier et le montant des recouvrements futurs.

Les avances sur contrats sont comptabilisées à un montant équivalant à celui de l'encours du capital, et elles sont entièrement garanties par la valeur de rachat des contrats sous-jacents.

Les prêts aux clients de la Banque sont comptabilisés d'après l'encours du capital moins la provision pour pertes sur créances, le cas échéant. Lorsque les prêts aux clients de la Banque perdent de la valeur ou que les paiements contractuels sont en souffrance depuis plus de 90 jours, les produits d'intérêts contractuels ne sont plus comptabilisés. Les intérêts contractuels sont comptabilisés à nouveau lorsque les paiements contractuels ne sont plus en souffrance et sont considérés comme étant à jour.

Une fois constituées, les provisions pour pertes sur créances hypothécaires, de placements privés et de prêts aux clients de la Banque ne sont reprises que si les circonstances à l'origine de la perte de valeur n'existent plus. Les reprises de pertes de valeur sur les titres d'emprunt classés comme DV ne sont comptabilisées que dans la mesure où les augmentations de la juste valeur peuvent être attribuées à des événements postérieurs à la comptabilisation de la perte de valeur. Les pertes de valeur des instruments de capitaux propres classés comme DV ne sont pas reprises en résultat. À la cession d'un actif déprécié, toute provision pour pertes est reprise.

En plus de la perte de valeur et des provisions pour pertes (recouvrements) sur créances comptabilisées dans les produits de placement, l'évaluation des passifs des contrats d'assurance et les hypothèses sur le rendement des placements prennent en compte les pertes sur créances futures prévues sur les placements en titres à revenu fixe (voir la note 8 d)).

Des produits d'intérêts sont comptabilisés sur les titres d'emprunt, les créances hypothécaires, les placements privés, les avances sur contrats et les prêts aux clients de la Banque selon la comptabilité d'engagement et sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les primes, les escomptes et les coûts de transaction sont amortis sur la durée de vie des placements sous-jacents à l'aide de la méthode du taux effectif pour tous les titres d'emprunt ainsi que les créances hypothécaires et les placements privés comptabilisés au coût amorti.

La Société comptabilise les placements achetés ou vendus à la date de transaction, à l'exception des prêts montés, lesquels sont comptabilisés à la date de règlement.

Les immeubles comprennent les immeubles à usage propre et les immeubles de placement. Les immeubles à usage propre sont comptabilisés au coût moins l'amortissement cumulé et les pertes de valeur cumulées. L'amortissement est calculé en fonction du coût d'un actif moins sa valeur résiduelle et est comptabilisé en résultat selon la méthode linéaire sur la durée d'utilité estimée s'échelonnant sur une période de 30 ans à 60 ans. Les pertes de valeur sont comptabilisées en résultat dans la mesure où la valeur recouvrable est inférieure à leur valeur comptable. Lorsque les immeubles à usage propre sont inclus dans les actifs servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance, la juste valeur des immeubles à usage propre est utilisée dans l'évaluation des passifs des contrats d'assurance.

Les immeubles de placement sont ceux détenus en vue d'en retirer des loyers, pour réaliser une plus-value en capital ou les deux. Les immeubles de placement sont évalués à leur juste valeur, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées en résultat. La juste valeur de ces immeubles est déterminée à l'aide d'évaluations externes qui sont fondées sur l'utilisation optimale de ceux-ci. Les techniques d'évaluation utilisées comprennent les flux de trésorerie actualisés, la méthode de capitalisation directe de même que l'analyse comparative des prix de vente, et elles tiennent compte de données observables et non observables. Ces données comprennent les baux existants et pris en charge, les données du marché provenant des transactions récentes comparables, les perspectives économiques futures et les hypothèses liées au risque de marché, les taux d'actualisation et les taux de rendement internes. Les immeubles de placement sont classés dans le niveau 3.

Les autres placements comprennent les placements en titres de sociétés fermées et les placements immobiliers détenus dans les secteurs de l'électricité et des infrastructures, des terrains forestiers exploitables, des terres agricoles et du pétrole et du gaz. Les placements en titres de sociétés fermées sont comptabilisés en tant qu'entreprises associées selon la méthode de la mise en équivalence (décrite à la note 1 d) ci-dessus), ou sont désignés à la juste valeur par le biais du résultat net ou classés comme DV et comptabilisés à la juste valeur. Les placements dans des actifs pétroliers et gaziers et les coûts d'évaluation sont évalués selon la méthode de la capitalisation du coût de la recherche fructueuse. Les terrains forestiers exploitables et les terres agricoles sont évalués à la juste valeur, et les variations de la juste valeur sont portées en résultat. La juste valeur des autres placements est déterminée à l'aide de différentes techniques d'évaluation décrites à la note 4. Les autres placements qui sont évalués à la juste valeur sont classés dans le niveau 3.

Les autres placements comprennent aussi les placements dans des baux adossés, lesquels sont comptabilisés au moyen de la méthode de la mise en équivalence. La valeur comptable selon la méthode de la mise en équivalence reflète le coût amorti des créances au titre des contrats de location et la dette sans recours connexe selon la méthode du taux effectif.

#### **f) Goodwill et immobilisations incorporelles**

Le goodwill représente l'écart entre le coût d'achat d'une entreprise acquise et la quote-part de la Société des actifs identifiables nets acquis et des passifs identifiables nets repris et de certains passifs éventuels repris. Le goodwill est initialement comptabilisé au coût, puis évalué au coût moins les pertes de valeur cumulées.

Le goodwill est soumis à un test de dépréciation au moins une fois l'an au niveau de l'unité génératrice de trésorerie (« UGT ») ou d'un groupe d'UGT, ou lorsque des événements ou changements de circonstances indiquent que sa valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Pour les besoins des tests de dépréciation, la Société affecte le goodwill à chacune des UGT ou à chacun des groupes d'UGT qui doit représenter au sein de l'entité le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi pour des besoins de gestion interne. L'attribution est faite à ces UGT ou groupes d'UGT qui devraient bénéficier du regroupement d'entreprises qui a donné lieu au goodwill. Toute perte de valeur possible du goodwill est décelée en comparant la valeur recouvrable d'une UGT ou d'un groupe d'UGT à sa valeur comptable. Le goodwill est diminué du montant correspondant à l'insuffisance, le cas échéant. Si l'insuffisance excède la valeur comptable du goodwill, la valeur comptable des actifs restants dans l'UGT ou le groupe d'UGT est proportionnellement réduite de l'excédent.

La valeur recouvrable d'une UGT est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur estimée diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité. Pour établir la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés à l'aide d'un taux d'actualisation avant impôt qui reflète l'appréciation actuelle du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif.

Les immobilisations incorporelles d'une durée d'utilité indéterminée comprennent expressément le nom de marque John Hancock et certains contrats de gestion de placements. Cette appréciation repose sur la protection par voie de marques de commerce des noms de marque, lesquelles sont renouvelables indéfiniment, sur les marchés où ces produits de marque sont vendus, et sur la possibilité de renouveler indéfiniment certains contrats de gestion de placements. Aucune disposition légale, réglementaire ou contractuelle ne limite la durée d'utilité de ces immobilisations incorporelles. Une immobilisation incorporelle d'une durée d'utilité indéterminée n'est pas amortie, mais est soumise à un test de dépréciation annuel, ou plus souvent si des éléments indiquent que sa valeur n'est pas recouvrable.

Les immobilisations incorporelles d'une durée d'utilité déterminée comprennent les réseaux de distribution, certains contrats de gestion de placements, les logiciels capitalisés et d'autres droits contractuels acquis par la Société. Les immobilisations incorporelles liées aux logiciels sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée d'utilité estimée, qui varie de trois à cinq ans. Les réseaux de distribution et autres immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée sont amortis sur leur durée d'utilité estimée, qui s'échelonne sur une période de 3 à 68 ans, en fonction des marges brutes des activités connexes. Ces immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée sont soumises à un test de dépréciation à chaque période de présentation de l'information financière, ou plus souvent, lorsque des événements ou changements de circonstances l'indiquent. S'il existe des indications de pertes de valeur, ces actifs feront l'objet d'un test de dépréciation.

#### **g) Actifs divers**

Les actifs divers comprennent les actifs du rabbi trust relatifs aux obligations au titre des prestations définies non capitalisées (voir la note 17 d)), les coûts d'acquisition différés, les immobilisations et les actifs au titre des prestations définies, le cas échéant (voir la note 1 o)). Les coûts d'acquisition différés sont comptabilisés au coût moins l'amortissement cumulé. Ces coûts sont comptabilisés sur la période pendant laquelle des frais de rachat peuvent être imputés, ou sur la période pendant laquelle les produits sont gagnés. Les immobilisations sont comptabilisées au coût diminué de l'amortissement cumulé calculé selon la méthode linéaire sur la durée d'utilité estimée, qui varie de deux à dix ans.

#### **h) Fonds distincts**

La Société gère un certain nombre de fonds distincts pour le compte de ses titulaires de contrats. Les rendements des placements de ces fonds sont transférés directement aux titulaires de contrats. Dans certains cas, la Société a fourni des garanties relativement à ces fonds.

L'actif net des fonds distincts est comptabilisé à la juste valeur et comprend surtout des placements dans des fonds communs de placement, des titres d'emprunt, des actions, des biens immobiliers, des placements à court terme, de même que de la trésorerie et des équivalents de trésorerie. Lorsqu'elle évalue le degré de contrôle qu'elle exerce sur les placements sous-jacents, la Société tient compte de l'étendue de son pouvoir décisionnel, des droits détenus par d'autres parties, de sa rémunération à titre de gestionnaire de placements et de son exposition à la variabilité des rendements. La Société a déterminé qu'elle n'exerce pas le contrôle sur les placements sous-jacents puisqu'elle agit à titre d'agent au nom des titulaires de contrats de fonds distincts.

La méthode utilisée pour déterminer la juste valeur des placements détenus dans des fonds distincts est cohérente avec celle utilisée pour les placements détenus par le fonds général, tel qu'il est décrit ci-dessus à la note 1 e). Le passif net des fonds distincts est évalué en fonction de la valeur de l'actif net des fonds distincts. L'actif net et le passif net des fonds distincts sont présentés à des postes distincts aux états de la situation financière consolidés.



Les rendements des placements de l'actif des fonds distincts appartiennent aux titulaires de contrats, et la Société n'assume pas le risque associé à ces actifs en dehors des garanties offertes sur certains produits de rente et d'assurance vie à capital variable dont le placement sous-jacent se compose de fonds distincts. Par conséquent, les produits de placement gagnés par les fonds distincts et les charges engagées par les fonds distincts se contrebalancent et ne figurent pas de façon distincte aux comptes de résultat consolidés. La rémunération que la Société tire de la gestion des fonds distincts est inscrite au poste Autres produits. Voir la note 23.

Les passifs liés aux garanties associées à certains fonds, découlant de certains contrats d'assurance vie et contrats de rente à capital variable, sont comptabilisés dans les passifs des contrats d'assurance de la Société. La Société détient les actifs soutenant ces garanties, lesquels sont comptabilisés dans les placements selon le type de placement.

#### **i) Passifs des contrats d'assurance et de placement**

La plupart des contrats émis par la Société sont considérés comme des contrats d'assurance, des contrats de placement ou des contrats de service. Les contrats en vertu desquels la Société accepte d'assumer un risque important d'assurance d'un titulaire de contrats sont classés comme des contrats d'assurance dans les états financiers consolidés. Un contrat est jugé comporter un risque important d'assurance si, et seulement si, un événement assuré pourrait obliger un assureur à consentir des paiements additionnels importants dans n'importe quelle circonstance, excluant les circonstances qui ne présentent aucune substance commerciale, au moment de la mise en place du contrat. Les contrats en vertu desquels la Société n'accepte pas d'assumer un risque important d'assurance sont classés comme contrats de placement ou considérés comme contrats de service et sont comptabilisés respectivement selon l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, ou l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires*.

Lorsqu'un contrat a été classé comme un contrat d'assurance, il demeure un contrat d'assurance jusqu'à son échéance, même si le risque d'assurance est atténué de manière importante au cours de cette période, à moins que la totalité des droits et obligations ne soient frappés d'extinction ou n'arrivent à échéance. Les contrats de placement peuvent être reclassés à titre de contrats d'assurance si le risque d'assurance devient important subséquemment.

Les passifs des contrats d'assurance, nets des actifs de réassurance, correspondent au montant qui, ajouté aux primes futures estimatives et aux produits tirés du placement net, sera suffisant pour couvrir les prestations futures estimatives, les participations aux excédents et les bonifications, les impôts et taxes (autres que les impôts sur le résultat) et les charges liées aux contrats en vigueur. Les passifs des contrats d'assurance sont présentés compte tenu des actifs de réassurance aux états de la situation financière consolidés. Il revient à l'actuaire désigné de la Société de déterminer le montant des passifs des contrats d'assurance conformément aux normes de l'Institut canadien des actuaires. Les passifs des contrats d'assurance, nets des actifs de réassurance, ont été déterminés d'après la MCAB, comme l'autorise l'IFRS 4, *Contrats d'assurance*. Voir la note 8.

Les passifs des contrats de placement comprennent les contrats émis en faveur de particuliers et d'investisseurs institutionnels qui ne comportent pas de risque important d'assurance. Les passifs et dépôts des contrats de placement sont évalués à leur coût amorti, ou à leur juste valeur, au choix, afin d'assurer une évaluation constante et de réduire toute incohérence comptable entre les actifs qui soutiennent les contrats et les passifs. Le passif est décomptabilisé lorsque le contrat arrive à échéance, est résilié ou est annulé.

Les dérivés incorporés dans des contrats d'assurance sont scindés s'ils ne sont pas jugés être étroitement liés au contrat d'assurance hôte et s'ils ne respectent pas la définition d'un contrat d'assurance. Ces dérivés incorporés sont présentés séparément dans les autres actifs ou les autres passifs, et sont évalués à la juste valeur, les variations de la juste valeur étant portées en résultat.

#### **j) Actifs de réassurance**

Dans le cours normal des affaires, la Société a recours à la réassurance pour gérer son exposition au risque. Les cessions en assurance à un réassureur ne libèrent pas la Société de ses obligations envers les titulaires de contrats. Elle demeure responsable envers ses titulaires de contrats à l'égard de la tranche réassurée dans la mesure où un réassureur ne respecte pas ses obligations relatives aux cessions de réassurance en vertu des traités de réassurance.

Les actifs de réassurance représentent l'avantage tiré des traités de réassurance en vigueur à la date de clôture, en tenant compte de la situation financière du réassureur. Les montants recouvrables auprès des réassureurs sont estimés conformément aux dispositions du contrat de réassurance pertinent.

Les profits ou les pertes sur cessions en réassurance sont immédiatement comptabilisés en résultat à la date d'achat et ne sont pas amortis. Les primes cédées et les sinistres remboursés sont présentés selon le montant brut aux comptes de résultat consolidés. Les actifs de réassurance ne sont pas portés en réduction des passifs des contrats d'assurance connexes et sont présentés distinctement aux états de la situation financière consolidés. Voir la note 8 a).

#### **k) Autres instruments financiers comptabilisés comme passifs**

La Société émet divers autres instruments financiers classés comme passifs, y compris des billets à payer, des billets à terme, des billets de premier rang, des débentures de premier rang, des billets subordonnés, des billets d'apport à l'excédent et des actions privilégiées. Ces passifs financiers sont évalués au coût amorti, et les frais d'émission sont différés et amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

#### **l) Impôts sur le résultat**

La provision pour impôts sur le résultat est calculée d'après les lois fiscales et les taux d'impôt quasi adoptés à la date des états de la situation financière consolidés. La provision pour impôts sur le résultat comporte l'impôt exigible et l'impôt différé. L'impôt exigible et l'impôt différé liés aux éléments comptabilisés dans les autres éléments du résultat global et directement dans les capitaux propres sont comptabilisés de la même manière respectivement dans les autres éléments du résultat global et directement dans les capitaux propres.

L'impôt exigible est le montant qui devrait être payable ou recouvrable par suite des activités de l'exercice considéré ainsi que de tout ajustement aux impôts à payer des exercices antérieurs.

L'impôt différé est comptabilisé suivant la méthode axée sur le bilan et découle des différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et passifs et leur base fiscale respective. L'impôt différé est évalué aux taux d'impôt quasi adoptés qui devraient être appliqués aux différences temporaires lorsqu'elles s'inverseront.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé dans la mesure où la réalisation future de l'avantage fiscal est probable. Les actifs d'impôt différé sont révisés chaque date de clôture et sont réduits dans la mesure où il n'est plus probable que l'avantage fiscal sera réalisé. Les actifs et passifs d'impôt différé sont compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de les compenser et ils concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même administration fiscale sur la même entité imposable.

Des passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables, à l'exception de celles qui sont liées aux participations dans des filiales et dans des entreprises associées, lorsque la date à laquelle les différences temporaires s'inverseront peut être contrôlée et qu'il est probable que celles-ci ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible.

#### **m) Conversion des monnaies étrangères**

Les éléments inclus dans les états financiers de chacune des filiales de la Société sont évalués à l'aide de la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel l'entité exerce ses activités (la « monnaie fonctionnelle »). Les opérations libellées en monnaies étrangères sont initialement comptabilisées au taux de change de la monnaie fonctionnelle en vigueur à la date de l'opération.

Les actifs et les passifs libellés en monnaies étrangères sont convertis en devises fonctionnelles aux taux de change en vigueur à la date de clôture. Les produits et les charges libellés en monnaies étrangères sont convertis au taux de change moyen de l'exercice. Les profits et les pertes de change sont comptabilisés en résultat, à l'exception des éléments libellés en monnaies étrangères qui font partie d'un investissement net dans un établissement à l'étranger et des résultats de la couverture de ces positions. Ces profits et pertes de change sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global jusqu'à la cession des activités à l'étranger, ou la perte de l'influence notable ou du contrôle exercé sur cet établissement à l'étranger.

#### **n) Rémunération fondée sur des actions**

La Société offre une rémunération fondée sur des actions à certains salariés et administrateurs, comme il est décrit à la note 16. La charge de rémunération sous forme d'instruments de capitaux propres est calculée en fonction des meilleures estimations quant au nombre d'instruments dont les droits devraient être acquis, ces estimations faisant l'objet de révisions si des renseignements ultérieurs indiquent qu'il est probable que les renoncements réels diffèrent des estimations initiales, à moins que les renoncements ne découlent de conditions de marché.

Les options sur actions sont passées en charges moyennant une hausse équivalente du surplus d'apport. Les unités d'actions temporairement incessibles, les unités d'actions temporairement incessibles spéciales et les unités d'actions différées sont passées en charges moyennant la comptabilisation d'une charge à payer correspondante basée sur la valeur de marché des actions ordinaires de la SFM à la fin de chaque trimestre. Les unités d'actions fondées sur le rendement sont passées en charges moyennant la comptabilisation d'une charge à payer correspondante basée sur des conditions de rendement particulières et la valeur de marché des actions ordinaires de la SFM. La variation de la valeur des attributions résultant des variations de la valeur de marché des actions ordinaires de la Société ou des variations des conditions de rendement particulières et des dividendes crédités est comptabilisée en résultat, compensée par l'incidence des swaps sur le rendement total utilisé pour gérer la variabilité du passif connexe.

Le coût de la rémunération à base d'actions est comptabilisé sur la période d'acquisition des droits applicables, sauf si l'employé est admissible à la retraite à la date d'attribution ou deviendra admissible à la retraite pendant la période d'acquisition des droits. Le coût de rémunération, attribuable aux options sur actions et aux unités d'actions temporairement incessibles attribuées aux salariés qui sont admissibles à la retraite à la date d'attribution ou qui deviendront admissibles à la retraite au cours de la période d'acquisition des droits, est comptabilisé sur la période allant de la date d'attribution à la date où l'employé devient admissible à la retraite. Lorsque les droits liés aux attributions de la rémunération à base d'actions sont acquis par tranches (acquisition graduelle), chaque tranche est jugée être une attribution distincte et la charge de rémunération est amortie en conséquence.

Les contributions au Programme international d'actionnariat (voir la note 16 d)) sont passées en charges lorsqu'elles sont engagées. En vertu du Programme international d'actionnariat, sous réserve de certaines conditions, la Société verse un montant correspondant au pourcentage des cotisations admissibles d'un salarié jusqu'à concurrence de certains maximums. Le fiduciaire du programme utilise tous les montants versés pour acheter des actions ordinaires de la SFM sur le marché libre.

#### **o) Avantages futurs du personnel**

La Société offre un régime de retraite à prestations définies et un régime de retraite à cotisations définies, et d'autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à ses salariés et agents admissibles. Ces régimes comprennent des régimes de retraite universels offerts aux salariés, qui sont habituellement capitalisés, ainsi que des régimes de retraite pour retraités non agréés (non admissibles) offerts aux dirigeants, des régimes de soins de santé pour retraités et des régimes de soins de santé pour personnes handicapées qui sont généralement non capitalisés.

L'obligation de la Société au titre des régimes de retraite à prestations définies et d'autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi est calculée pour chaque régime à la valeur actuelle estimative des prestations futures que les salariés admissibles ont acquises en

contrepartie des services rendus jusqu'à la date de clôture en utilisant la méthode de la répartition des prestations. Le taux d'actualisation utilisé est fondé sur le rendement, à la date de clôture, de titres d'emprunt de sociétés de grande qualité qui ont approximativement la même échéance que les obligations et qui sont libellés dans la même monnaie que celle dans laquelle les prestations devraient être versées, en plus d'être mis à jour annuellement.

Pour établir le montant net de l'actif ou du passif des régimes à prestations définies de la Société, la juste valeur des actifs des régimes est déduite des obligations au titre des prestations définies. Lorsque ce calcul donne lieu à un excédent, l'actif comptabilisé est limité à la valeur actualisée des avantages économiques futurs disponibles sous forme de remboursements futurs des régimes ou de diminutions des cotisations futures aux régimes (plafonnement de l'actif). La réévaluation du montant net de l'actif ou du passif des régimes à prestations définies tient compte des écarts actuariels, de la variation de l'incidence du plafonnement des actifs, et du rendement des actifs des régimes, excluant les montants compris dans l'intérêt net sur le montant net de l'actif ou du passif des régimes à prestations définies, et elle est reflétée dans les autres éléments du résultat global. Les produits ou les charges d'intérêts, montant net, sont déterminés en appliquant le taux d'actualisation au montant net de l'actif ou du passif des régimes à prestations définies, et ils sont comptabilisés en résultat.

L'actif des régimes à prestations définies est inclus dans les autres actifs, et le passif des régimes à prestations définies est inclus dans les autres passifs. Le coût net des prestations de l'exercice est compris dans les frais généraux, et il correspond à la somme des services rendus au cours de l'exercice et de l'intérêt net sur le montant net de l'actif ou du passif des régimes à prestations définies. Les incidences de la réévaluation sont comptabilisées dans le cumul des autres éléments du résultat global de la période au cours de laquelle elles se produisent, et elles ne sont pas reclassées en résultat dans les périodes subséquentes.

Le coût des régimes de retraite à cotisations définies correspond à la cotisation fournie par la Société, laquelle est comptabilisée en résultat pendant les exercices où les services sont rendus par les salariés.

Le coût des régimes de soins de santé pour retraités est comptabilisé en résultat sur les années de service des salariés qui précèdent l'admissibilité intégrale des droits à prestations.

Le coût des régimes de soins de santé pour personnes handicapées est la variation, depuis le dernier exercice, de l'obligation au titre des prestations définies, y compris tout écart actuariel.

Lorsque les prestations en vertu des régimes de retraite et des autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi augmentent, l'augmentation de l'obligation au titre des services passés est comptabilisée immédiatement en résultat.

#### **p) Instruments dérivés et instruments de couverture**

La Société utilise des instruments financiers dérivés (« dérivés ») pour gérer les risques de change et de taux d'intérêt, et les autres risques de marché auxquels sont exposés les instruments financiers comptabilisés, d'autres opérations prévues ainsi que certains passifs des contrats d'assurance. Les dérivés incorporés à d'autres instruments financiers (« instruments hôtes ») sont comptabilisés séparément comme des dérivés si leurs caractéristiques et risques économiques ne sont pas liés étroitement à ceux de l'instrument hôte, que les modalités du dérivé incorporé sont les mêmes que celles d'un dérivé autonome et que l'instrument hôte lui-même n'est pas comptabilisé à la juste valeur par le biais du résultat net. Les dérivés sont comptabilisés à leur juste valeur. Les dérivés ayant des profits latents sont présentés à titre d'actifs dérivés et les dérivés ayant des pertes latentes sont présentés à titre de passifs dérivés.

On détermine, pour chaque dérivé, si l'on applique la comptabilité de couverture. Lorsque la comptabilité de couverture n'est pas appliquée, les variations de la juste valeur des dérivés sont comptabilisées dans les produits de placement. Voir la note 5.

Lorsque la Société a choisi d'appliquer la comptabilité de couverture, une relation de couverture est désignée et documentée dès sa mise en place. L'efficacité de la couverture est évaluée dès sa mise en place et pendant toute sa durée, et la comptabilité de couverture n'est appliquée que lorsque la Société s'attend à ce que chacune des relations de couverture soit hautement efficace dans la compensation des variations de juste valeur ou de flux de trésorerie attribuables au risque couvert. L'évaluation de l'efficacité de la couverture est mise en œuvre à la fin de chaque période de présentation de l'information financière à titre prospectif et rétrospectif. Lorsqu'il est établi que la relation de couverture n'est plus efficace, ou lorsque l'instrument de couverture ou l'élément couvert a été vendu ou qu'il est résilié, la Société cesse d'appliquer la comptabilité de couverture à titre prospectif. Dans de tels cas, si les dérivés ne sont ni vendus ni résiliés, toute variation subséquente de la juste valeur du dérivé est comptabilisée dans les produits de placement.

Pour les dérivés qui sont désignés comme des instruments de couverture, les variations de la juste valeur sont comptabilisées selon la nature des risques couverts, comme il est expliqué ci-après.

Dans une relation de couverture de la juste valeur, les variations de la juste valeur des dérivés de couverture sont comptabilisées dans les produits de placement, avec les variations de la juste valeur attribuables au risque couvert. La valeur comptable de l'élément couvert est ajustée en fonction des variations de la juste valeur attribuables au risque couvert. Dans la mesure où les variations de la juste valeur des dérivés ne compensent pas les variations de la juste valeur de l'élément couvert attribuables au risque couvert dans les produits de placement, toute inefficacité reste dans les produits de placement. Lorsqu'on cesse d'appliquer la comptabilité de couverture, la valeur comptable de l'élément couvert n'est plus ajustée et les ajustements de la juste valeur cumulés sont amortis aux produits de placement sur la durée de vie restante de l'élément couvert à moins que celui-ci ne soit vendu, auquel cas le solde est comptabilisé immédiatement dans les produits de placement.

Dans une relation de couverture de flux de trésorerie, la tranche efficace des variations de la juste valeur de l'instrument de couverture est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global, tandis que la tranche inefficace est comptabilisée dans les produits de placement. Les profits et les pertes dans les autres éléments du résultat global sont comptabilisés en résultat dans les périodes au

cours desquelles les variations des flux de trésorerie couverts ou des transactions prévues couvertes sont comptabilisées en résultat. Les reclassements du cumul des autres éléments du résultat global touchent les produits de placement, à l'exception des reclassements liés aux swaps sur le rendement total qui couvrent les unités d'actions temporairement incessibles, lesquels sont reclassés dans les frais généraux.

Les profits et les pertes sur les couvertures des flux de trésorerie dans le cumul des autres éléments du résultat global sont reclassés aussitôt dans les produits de placement lorsque l'élément couvert est vendu ou que l'on ne s'attend plus à ce que la transaction prévue se réalise. Lorsque la couverture prend fin, mais que la réalisation de la transaction couverte prévue demeure hautement probable, les montants dans le cumul des autres éléments du résultat global sont reclassés dans les produits de placement dans les périodes au cours desquelles la variation des flux de trésorerie couverts ou les transactions couvertes prévues sont portées en résultat.

Dans une relation de couverture d'un investissement net, les profits et les pertes liés à la tranche efficace de la couverture sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Les profits et les pertes dans le cumul des autres éléments du résultat global sont comptabilisés en résultat dans les périodes au cours desquelles les profits ou les pertes sur l'investissement net dans un établissement à l'étranger couvert sous-jacent sont portés en résultat.

#### **q) Primes et charges connexes**

Les primes brutes relatives à tous les types de contrats d'assurance, ainsi qu'aux contrats comportant un risque limité de mortalité ou de morbidité, sont habituellement comptabilisées à titre de produits lorsqu'elles sont exigibles. Les primes sont présentées compte tenu des cessions en réassurance (voir la note 8). Les produits tirés des contrats de services sont comptabilisés lorsque les services sont rendus.

Les charges sont comptabilisées lorsqu'elles sont engagées. Les passifs des contrats d'assurance sont calculés à la fin de chaque période afin d'apparier les prestations et les charges aux primes correspondantes.

## **Note 2 Modifications de méthodes comptables et de la présentation de l'information financière**

### **a) Modifications de méthodes comptables**

#### **i) Modifications à l'IAS 32, Instruments financiers : Présentation**

En date du 1<sup>er</sup> janvier 2014, la Société a adopté les modifications à l'IAS 32, *Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers*, publiées par l'IASB en décembre 2011. Ces modifications visent à clarifier les règles établissant à quel moment la compensation des instruments financiers est requise dans les états de la situation financière. L'adoption de ces modifications n'a eu aucune incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

#### **ii) Modifications à l'IFRS 10, États financiers consolidés, à l'IFRS 12, Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités, et à l'IAS 27, États financiers individuels**

En date du 1<sup>er</sup> janvier 2014, la Société a adopté les modifications à l'IFRS 10, *États financiers consolidés*, à l'IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités*, et à l'IAS 27, *États financiers individuels*, publiées par l'IASB en octobre 2012. Ces modifications définissent ce qu'est une entité d'investissement en se fondant sur des principes généralement reconnus du secteur des fonds communs de placement. Les modifications exigent que la méthode de la juste valeur soit utilisée pour la comptabilisation de tous les placements d'une entité d'investissement, y compris ceux sur lesquels elle exerce un contrôle ou une influence notable. Le champ d'application de l'IFRS 10 a changé par suite de ces modifications; par conséquent, les entités d'investissement, comme elles sont définies, seront exemptées de l'application de la méthode de la consolidation pour la comptabilisation de leurs placements. L'adoption de ces modifications n'a eu aucune incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

#### **iii) Interprétation 21 du IFRS Interpretation Committee (« IFRIC »), Droits ou taxes**

L'interprétation IFRIC 21, *Droits ou taxes*, publiée par l'IASB en mai 2013 a été adoptée par la Société en date du 1<sup>er</sup> janvier 2014. L'IFRIC 21 donne des indications sur la comptabilisation d'un passif au titre de paiements au gouvernement, conformément à l'IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*. Elle ne fournit pas d'indications sur la comptabilisation d'impôts sur le résultat, d'amendes ou de pénalités, et sur l'acquisition d'actifs ou la prestation de services d'un gouvernement. L'IFRIC 21 prévoit la comptabilisation d'un passif au titre du droit ou de la taxe lorsque survient l'activité qui rend le droit ou la taxe exigible. L'adoption de cette modification n'a eu aucune incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

#### **iv) Modifications à l'IAS 39, Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation**

Les modifications à l'IAS 39, *Novation de dérivés et maintien de la comptabilité de couverture*, publiées par l'IASB en juin 2013, ont été adoptées par la Société en date du 1<sup>er</sup> janvier 2014. Ces modifications traitent de la comptabilisation de dérivés désignés en tant qu'instruments de couverture dans les cas où un changement de contrepartie survient. Conformément à ces modifications, dans les cas où la loi ou la réglementation rend obligatoire une telle novation à la nouvelle contrepartie, la Société peut continuer à utiliser sa désignation de couverture actuelle malgré le changement. Une novation survient lorsque les parties à un dérivé s'entendent pour modifier les contreparties afin d'utiliser une contrepartie centrale à titre de compensation. L'adoption de ces modifications n'a eu aucune incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

## **b) Modifications futures de méthodes comptables et de la présentation de l'information financière**

### **i) Modifications à l'IAS 19, *Avantages du personnel***

Les modifications à l'IAS 19, *Avantages du personnel*, ont été publiées en novembre 2013 et s'appliquent de manière rétrospective aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015. Ces modifications clarifient la comptabilisation des cotisations des salariés ou de tiers aux régimes à prestations définies. L'adoption des modifications qui sont applicables à la Société ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

### **ii) Améliorations annuelles – Cycles 2010-2012 et 2011-2013**

Les Améliorations annuelles des cycles 2010-2012 et 2011-2013 ont été publiées en décembre 2013 et s'appliquent pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015. L'IASB a publié dix modifications mineures à différentes normes dans le cadre de son processus d'améliorations annuelles, dont certaines doivent être appliquées de manière prospective et d'autres, de manière rétrospective. L'adoption des modifications qui s'appliquent à la Société ne devrait pas avoir une incidence importante sur ses états financiers consolidés.

### **iii) Modifications à l'IAS 16, *Immobilisations corporelles*, et à l'IAS 38, *Immobilisations incorporelles***

Des modifications à l'IAS 16, *Immobilisations corporelles*, et à l'IAS 38, *Immobilisations incorporelles*, ont été publiées en mai 2014, et elles s'appliquent de manière rétrospective aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016. Ces modifications précisent que la dépréciation ou l'amortissement d'actifs comptabilisé selon ces deux normes doit refléter un modèle de consommation des actifs plutôt que les avantages économiques attendus de ces actifs. La Société évalue actuellement l'incidence de ces modifications.

### **iv) Modifications à l'IFRS 11, *Partenariats***

Des modifications à l'IFRS 11, *Partenariats*, ont été publiées en mai 2014 et s'appliquent de manière prospective aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016. Les modifications précisent que l'acquisition d'une participation dans une entreprise commune qui constitue une entreprise doit être comptabilisée et présentée comme un regroupement d'entreprises conformément à l'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*. L'adoption de ces modifications ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

### **v) Modifications à l'IAS 41, *Agriculture*, et à l'IAS 16, *Immobilisations corporelles***

Des modifications à l'IAS 41, *Agriculture*, et à l'IAS 16, *Immobilisations corporelles*, ont été publiées en juin 2014 et s'appliquent de manière rétrospective aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016. Ces modifications requièrent que les plantes productrices soient considérées comme des immobilisations corporelles en vertu de l'IAS 16 et soient évaluées au coût ou au montant réévalué et que les variations soient comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. À l'heure actuelle, ces plantes relèvent de l'IAS 41 et sont évaluées à la juste valeur diminuée du coût de vente. Une plante productrice est utilisée dans la production de produits agricoles et n'est pas destinée à être vendue comme plantes vivantes, sauf à titre accessoire, s'il s'agit d'une vente de rebuts. Les modifications ne s'appliquent qu'aux exigences comptables à l'égard de plantes productrices et non aux propriétés agricoles. L'adoption de ces modifications ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

### **vi) Modifications à l'IFRS 10, *États financiers consolidés*, et à l'IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises***

Des modifications à l'IFRS 10, *États financiers consolidés*, et à l'IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises*, ont été publiées en septembre 2014 et s'appliquent de manière prospective aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016. Les modifications font en sorte qu'à la perte de contrôle d'une filiale par son transfert à une entreprise associée ou à une coentreprise, le profit sur le transfert n'est comptabilisé entièrement que si la filiale répond à la définition d'une entreprise selon l'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*. Autrement, le profit n'est comptabilisé qu'à hauteur de la participation la tierce partie dans l'entreprise associée ou la coentreprise. L'adoption de ces modifications ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

Des modifications additionnelles à l'IFRS 10, *États financiers consolidés*, et à l'IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises*, ont été publiées en décembre 2014 et s'appliquent de manière rétrospective aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016. Ces modifications précisent les exigences en matière de comptabilisation des entités d'investissement. L'adoption de ces modifications ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

### **vii) Améliorations annuelles – Cycle 2012-2014**

Les Améliorations annuelles du cycle 2012-2014, publiées en septembre 2014, s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016. L'IASB a publié cinq modifications mineures à différentes normes dans le cadre de son processus d'améliorations annuelles, dont certaines doivent être appliquées de manière prospective et d'autres, de manière rétrospective. L'adoption de ces modifications ne devrait pas avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

### **viii) IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients***

L'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*, a été publiée en mai 2014 et s'applique de manière rétrospective ou sur une base rétrospective modifiée aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017. L'IFRS 15 précise les

principes de comptabilisation des produits des activités ordinaires, fournit un cadre robuste pour la comptabilisation des produits tirés des activités ordinaires et des flux de trésorerie découlant de contrats conclus avec des clients et améliore les exigences de présentation d'informations qualitatives et quantitatives. L'IFRS 15 ne s'applique pas aux contrats d'assurance ni aux instruments financiers ni aux contrats de location. Par conséquent, l'adoption de l'IFRS 15 peut avoir une incidence sur la comptabilisation des produits tirés des activités ordinaires qui proviennent de contrats de gestion d'actifs et de contrats de services de la Société et donner lieu à la présentation d'informations supplémentaires dans les états financiers. La Société évalue actuellement l'incidence de cette norme.

#### **ix) IFRS 9, Instruments financiers**

L'IFRS 9, *Instruments financiers*, a été publiée en novembre 2009 et modifiée en octobre 2010, novembre 2013 et juillet 2014, et s'applique de manière rétrospective ou de manière rétrospective modifiée aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018. L'IFRS 9 devrait remplacer l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. Le projet a été séparé en trois phases : classement et évaluation, dépréciation d'actifs financiers et comptabilité de couverture. La méthode de classement et d'évaluation actuellement préconisée par l'IFRS 9 recommande que les actifs financiers soient évalués à leur coût amorti ou à leur juste valeur en fonction du modèle économique que suit l'entité pour la gestion de ses actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Le classement et l'évaluation des passifs financiers demeurent essentiellement inchangés; toutefois, des modifications ont été apportées à la comptabilisation de la variation de la juste valeur d'un passif financier attribuable à la variation du risque de crédit associé à ce passif. Les profits et les pertes attribuables à l'évolution du risque de crédit propre à une entité sur ces passifs ne sont plus comptabilisés en résultat net, mais plutôt dans les autres éléments du résultat global.

Des révisions à la comptabilité de couverture ont été publiées en novembre 2013 dans le cadre du projet de l'IFRS 9. Cette modification présente un nouveau modèle de comptabilité de couverture ainsi que les informations correspondantes sur les activités de gestion du risque à fournir par ceux qui appliquent la comptabilité de couverture. Ce nouveau modèle représente un remaniement considérable de la comptabilité de couverture qui permettra aux entités de mieux refléter leurs activités de gestion du risque dans leurs états financiers.

Les révisions publiées en juillet 2014 remplacent le modèle de perte encourue existant utilisé pour évaluer la provision pour pertes sur créances par un modèle de perte attendue. Des modifications ont aussi été apportées au classement et au modèle d'évaluation existants principalement afin de traiter de questions d'application précises soulevées par les premiers adoptants de la norme. Elles visent également à résoudre les non-concordances comptables dans le compte de résultat et les problèmes de volatilité à court terme relevés en raison du projet sur les contrats d'assurance. La Société évalue actuellement l'incidence de ces modifications.

#### **x) Modifications à l'IAS 1, Présentation des états financiers**

Des modifications à l'IAS 1, *Présentation des états financiers*, ont été publiées en décembre 2014 et s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016. Les modifications précisent les exigences existantes à l'égard de l'importance relative et du regroupement, ainsi que de la présentation des sous-totaux dans les états financiers. L'adoption de ces modifications ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

### **Note 3 Acquisition et cession**

Le 3 septembre 2014, Manufacturers a conclu une entente avec Standard Life Oversea Holdings Limited, une filiale de Standard Life plc, selon laquelle Manufacturers se portera acquéreur des actions de la Financière Standard Life inc. et d'Investissements Standard Life inc., collectivement les activités canadiennes de Standard Life plc, en contrepartie d'environ 4 milliards de dollars au comptant lors de la conclusion de la transaction, montant qui pourrait faire l'objet de certains rajustements. La transaction a été conclue le 30 janvier 2015. Voir la note 13, « Passifs liés aux reçus de souscription », qui décrit le financement de l'acquisition, et la note 25, « Événement postérieur à la date de clôture », portant sur la clôture de la transaction.

Le 31 décembre 2013, la Société a vendu ses activités d'assurance à Taïwan à CTBC Life Insurance Co. Ltd. (« CTBC Life »). CBTC Life a assumé toutes les obligations de la succursale de Taïwan de Manulife (International) Limited liées aux activités d'assurance vie qui a transféré à CTBC Life l'infrastructure (y compris les systèmes TI et la main-d'œuvre) et les autres actifs requis pour administrer et soutenir les activités d'assurance vie. En 2013, le profit à la vente s'élevait à 350 \$ (net des impôts de 129 \$) et a été comptabilisé au poste Autres produits dans les comptes de résultat consolidés de la Société.

## Note 4 Placements et produits de placement

### a) Valeur comptable et juste valeur des placements

	Juste valeur par le biais du résultat net <sup>1</sup>	Disponibles à la vente <sup>2</sup>	Divers	Valeur comptable totale	Total de la juste valeur
<b>Au 31 décembre 2014</b>					
Trésorerie et titres à court terme <sup>3</sup>	320 \$	14 505 \$	6 254 \$	21 079 \$	21 079 \$
Titres d'emprunt <sup>4</sup>					
Gouvernement et organismes gouvernementaux canadiens	13 762	3 858	–	17 620	17 620
Gouvernement et organismes gouvernementaux américains	15 225	9 611	–	24 836	24 836
Autres gouvernements et organismes gouvernementaux	13 838	1 489	–	15 327	15 327
Sociétés	68 828	4 437	–	73 265	73 265
Titres adossés à des créances et à des créances hypothécaires	3 047	351	–	3 398	3 398
Actions cotées	12 389	2 154	–	14 543	14 543
Créances hypothécaires	–	–	39 458	39 458	41 493
Placements privés	–	–	23 284	23 284	25 418
Avances sur contrats	–	–	7 876	7 876	7 876
Prêts aux clients de la Banque	–	–	1 772	1 772	1 778
Immeubles					
Immeubles à usage propre <sup>5</sup>	–	–	831	831	1 566
Immeubles de placement	–	–	9 270	9 270	9 270
Autres placements					
Autres actifs alternatifs à long terme <sup>6</sup>	6 942	73	6 144	13 159	13 194
Divers	149	–	3 443	3 592	3 592
<b>Total des placements<sup>7</sup></b>	<b>134 500 \$</b>	<b>36 478 \$</b>	<b>98 332 \$</b>	<b>269 310 \$</b>	<b>274 255 \$</b>

### Au 31 décembre 2013

Trésorerie et titres à court terme <sup>3</sup>	421 \$	10 617 \$	2 592 \$	13 630 \$	13 630 \$
Titres d'emprunt <sup>4</sup>					
Gouvernement et organismes gouvernementaux canadiens	13 106	2 844	–	15 950	15 950
Gouvernement et organismes gouvernementaux américains	13 189	8 383	–	21 572	21 572
Autres gouvernements et organismes gouvernementaux	10 862	1 962	–	12 824	12 824
Sociétés	57 192	4 017	–	61 209	61 209
Titres adossés à des créances et à des créances hypothécaires	2 774	628	–	3 402	3 402
Actions cotées	11 011	2 064	–	13 075	13 075
Créances hypothécaires	–	–	37 558	37 558	39 176
Placements privés	–	–	21 015	21 015	22 008
Avances sur contrats	–	–	7 370	7 370	7 370
Prêts aux clients de la Banque	–	–	1 901	1 901	1 907
Immeubles					
Immeubles à usage propre <sup>5</sup>	–	–	804	804	1 476
Immeubles de placement	–	–	8 904	8 904	8 904
Autres placements					
Autres actifs alternatifs à long terme <sup>6</sup>	5 921	68	4 217	10 206	10 402
Divers	108	26	3 155	3 289	3 289
<b>Total des placements<sup>7</sup></b>	<b>114 584 \$</b>	<b>30 609 \$</b>	<b>87 516 \$</b>	<b>232 709 \$</b>	<b>236 194 \$</b>

<sup>1</sup> Le classement selon l'option de la juste valeur par le biais du résultat net a été choisi pour les titres servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance et de placement afin de réduire considérablement toute incohérence comptable découlant de variations de la valeur de ces actifs et de variations de la valeur des passifs des contrats d'assurance et de placement liés à ces titres. Si le classement comme DV avait été choisi, il y aurait eu incohérence puisque les changements survenus dans les passifs des contrats d'assurance et de placement sont comptabilisés, non pas dans les autres éléments du résultat global, mais dans le résultat net.

<sup>2</sup> Les titres désignés comme DV ne sont pas négociés activement par la Société, mais des ventes ont lieu lorsque les circonstances le justifient. Ces ventes se traduisent par le reclassement de tout profit (toute perte) latent(e) cumulé(e) du cumul des autres éléments du résultat global au résultat net à titre de profit (perte) réalisé(e).

<sup>3</sup> Comprennent des titres à court terme (durée à courir de moins de un an au moment de l'acquisition) de 6 502 \$ (4 473 \$ en 2013), des équivalents de trésorerie ayant une durée à courir de moins de 90 jours au moment de l'acquisition de 8 322 \$ (6 565 \$ en 2013) et des liquidités de 6 254 \$ (2 592 \$ en 2013). Voir aussi la note 13.

<sup>4</sup> Les titres d'emprunt comprennent des titres ayant une durée à courir de moins de un an et de moins de 90 jours de respectivement 1 218 \$ et 109 \$ (respectivement 502 \$ et 60 \$ en 2013).

<sup>5</sup> Comprennent l'amortissement cumulé de 322 \$ (294 \$ en 2013).

<sup>6</sup> Les autres actifs alternatifs à long terme comprennent des placements dans des titres de sociétés fermées de 2 758 \$, des placements dans les secteurs de l'électricité et de l'infrastructure de 4 002 \$, des placements dans les secteurs du pétrole et du gaz de 2 161 \$, des placements dans les secteurs des terrains forestiers exploitables et des terres agricoles de 3 949 \$ et divers autres placements de 289 \$ (respectivement 2 181 \$, 3 486 \$, 1 643 \$, 2 770 \$ et 126 \$ en 2013). Le 26 mars 2014, la Société a fait l'acquisition d'une participation financière donnant le contrôle dans Hancock Victoria Plantations Holdings PTY Limited (« HVPH »), une entreprise associée avant cette transaction. Au moment de la consolidation initiale de HVPH, des terrains forestiers exploitables de 807 \$ ont été comptabilisés à la juste valeur, et un placement de 80 \$ dans l'entreprise associée a été décomptabilisé. Au 31 décembre 2014, la participation de tiers de 92 \$ était comprise dans les autres passifs.

<sup>7</sup> Les méthodes utilisées pour établir la juste valeur des placements de la Société sont décrites à la note 1.

## b) Autres placements

Les autres placements comprennent les placements dans des entreprises associées et des coentreprises qui sont comptabilisés au moyen de la méthode de la mise en équivalence.

Aux 31 décembre	2014		2013	
	Valeur comptable	% du total	Valeur comptable	% du total
Baux adossés	2 925 \$	70	2 629 \$	73
Terrains forestiers	241	6	259	7
Logements à loyer modique	228	6	252	7
Divers	770	18	488	13
<b>Total</b>	<b>4 164 \$</b>	<b>100</b>	<b>3 628 \$</b>	<b>100</b>

La quote-part de la Société des profits et des dividendes tirés de ces placements pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 s'est établie respectivement à 105 \$ et 8 \$ (respectivement à 132 \$ et 5 \$ en 2013).



## c) Produits de placement

Exercice clos le 31 décembre 2014	Juste valeur par le biais du résultat net	DV	Autres <sup>2</sup>	Total	Rendement <sup>3</sup>
Trésorerie et titres à court terme					0,9 %
Produits d'intérêts	7 \$	79 \$	– \$	86 \$	
Profits (pertes) <sup>1</sup>	(31)	88	–	57	
Titres d'emprunt					11,5 %
Produits d'intérêts	4 191	492	–	4 683	3,8 %
Profits <sup>1</sup>	8 925	153	–	9 078	7,4 %
Recouvrement, montant net	21	1	–	22	
Actions cotées					10,1 %
Dividendes	380	55	–	435	
Profits <sup>1</sup>	765	148	–	913	
Perte de valeur	–	(11)	–	(11)	
Créances hypothécaires					4,6 %
Produits d'intérêts	–	–	1 667	1 667	
Profits <sup>1</sup>	–	–	68	68	
Provisions, montant net	–	–	(16)	(16)	
Placements privés					6,1 %
Produits d'intérêts	–	–	1 308	1 308	
Pertés <sup>1</sup>	–	–	(7)	(7)	
Perte de valeur, montant net	–	–	(9)	(9)	
Avances sur contrats	–	–	432	432	5,7 %
Prêts aux clients de la Banque					4,3 %
Produits d'intérêts	–	–	76	76	
Recouvrement, montant net	–	–	1	1	
Immeubles					7,3 %
Produits locatifs, nets de l'amortissement	–	–	434	434	
Profits <sup>1</sup>	–	–	264	264	
Perte de valeur	–	–	(5)	(5)	
Dérivés					s. o.
Produits d'intérêts, montant net	–	–	720	720	
Profits <sup>1</sup>	–	–	6 239	6 239	
Autres placements					10,3 %
Produits d'intérêts	–	–	51	51	
Pétrole et gaz, terrains forestiers, terres agricoles et autres produits	–	–	931	931	
Profits <sup>1</sup>	378	11	241	630	
Perte de valeur, montant net	(7)	–	(140)	(147)	
<b>Total des produits de placement</b>	<b>14 629 \$</b>	<b>1 016 \$</b>	<b>12 255 \$</b>	<b>27 900 \$</b>	<b>11,8 %</b>
Produits de placement					
Produits d'intérêts	4 198 \$	571 \$	4 254 \$	9 023 \$	3,7 %
Dividendes, produits locatifs et autres produits	380	55	1 365	1 800	0,7 %
Perte de valeur et provisions pour pertes sur créances (note 10)	14	(10)	(169)	(165)	(0,1) %
Divers	(97)	371	(124)	150	0,1 %
	<b>4 495 \$</b>	<b>987 \$</b>	<b>5 326 \$</b>	<b>10 808 \$</b>	
Profits réalisés et latents (pertes réalisées et latentes) sur les actifs servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance et des contrats de placement et sur les couvertures d'actions à grande échelle					
Titres d'emprunt	8 926 \$	9 \$	– \$	8 935 \$	3,6 %
Actions cotées	752	20	–	772	0,3 %
Créances hypothécaires	–	–	66	66	0,0 %
Placements privés	–	–	(8)	(8)	0,0 %
Immeubles	–	–	264	264	0,1 %
Autres placements	456	–	165	621	0,2 %
Dérivés, y compris le programme de couverture d'actions à grande échelle	–	–	6 442	6 442	2,6 %
	<b>10 134 \$</b>	<b>29 \$</b>	<b>6 929 \$</b>	<b>17 092 \$</b>	
<b>Total des produits de placement</b>	<b>14 629 \$</b>	<b>1 016 \$</b>	<b>12 255 \$</b>	<b>27 900 \$</b>	<b>11,8 %</b>

Exercice clos le 31 décembre 2013	Juste valeur par le biais du résultat net	DV	Autres <sup>2</sup>	Total	Rendement <sup>3</sup>
Trésorerie et titres à court terme					1,2 %
Produits d'intérêts	5 \$	70 \$	– \$	75 \$	
Profits <sup>1</sup>	5	73	–	78	
Titres d'emprunt					(3,0)%
Produits d'intérêts	3 961	511	–	4 472	3,8 %
Pertes <sup>1</sup>	(7 762)	(308)	–	(8 070)	(6,6)%
Recouvrement (perte de valeur), montant net	44	(4)	–	40	
Actions cotées					16,5 %
Dividendes	314	50	–	364	
Profits <sup>1</sup>	1 370	131	–	1 501	
Perte de valeur	–	(7)	–	(7)	
Créances hypothécaires					4,7 %
Produits d'intérêts	–	–	1 625	1 625	
Profits <sup>1</sup>	–	–	55	55	
Provisions, montant net	–	–	(3)	(3)	
Placements privés					6,0 %
Produits d'intérêts	–	–	1 274	1 274	
Pertes <sup>1</sup>	–	–	(15)	(15)	
Perte de valeur, montant net	–	–	(55)	(55)	
Avances sur contrats	–	–	404	404	5,7 %
Prêts aux clients de la Banque					4,2 %
Produits d'intérêts	–	–	85	85	
Provisions, montant net	–	–	(2)	(2)	
Immeubles					6,3 %
Produits locatifs, nets de l'amortissement	–	–	442	442	
Profits <sup>1</sup>	–	–	98	98	
Perte de valeur	–	–	(1)	(1)	
Dérivés					s. o.
Produits d'intérêts, montant net	–	–	688	688	
Pertes <sup>1</sup>	–	–	(12 006)	(12 006)	
Autres placements					10,3 %
Produits d'intérêts	–	–	47	47	
Pétrole et gaz, terrains forestiers, terres agricoles et autres produits	–	–	619	619	
Profits <sup>1</sup>	262	2	292	556	
Pertes de valeur, montant net	–	(2)	(9)	(11)	
<b>Total des produits (pertes) de placement</b>	<b>(1 801)\$</b>	<b>516 \$</b>	<b>(6 462)\$</b>	<b>(7 747)\$</b>	<b>(3,3)%</b>
Produits de placement					
Produits d'intérêts	3 966 \$	581 \$	4 123 \$	8 670 \$	3,8 %
Dividendes, produits locatifs et autres produits	314	50	1 061	1 425	0,6 %
Perte de valeur et provisions pour pertes sur créances (note 10)	44	(13)	(70)	(39)	0,0 %
Divers	(34)	(119)	(43)	(196)	(0,1)%
	4 290 \$	499 \$	5 071 \$	9 860 \$	
Profits réalisés et latents (pertes réalisées et latentes) sur les actifs servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance et des contrats de placement et sur les couvertures d'actions à grande échelle					
Titres d'emprunt	(7 762)\$	3 \$	– \$	(7 759)\$	(3,3)%
Actions cotées	1 339	12	–	1 351	0,6 %
Créances hypothécaires	–	–	53	53	0,0 %
Placements privés	–	–	(15)	(15)	0,0 %
Immeubles	–	–	98	98	0,0 %
Autres placements	332	2	291	625	0,3 %
Dérivés, y compris le programme de couverture d'actions à grande échelle	–	–	(11 960)	(11 960)	(5,0)%
	(6 091)\$	17 \$	(11 533)\$	(17 607)\$	
<b>Total des produits (pertes) de placement</b>	<b>(1 801)\$</b>	<b>516 \$</b>	<b>(6 462)\$</b>	<b>(7 747)\$</b>	<b>(3,3)%</b>

<sup>1)</sup> Comprend les profits (pertes) réalisé(e)s net(te)s et les profits (pertes) latent(e)s net(te)s sur les instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, les immeubles de placement immobilier et les autres placements comptabilisés à la juste valeur ainsi que les profits (pertes) réalisé(e)s net(te)s sur les instruments financiers classés comme DV et les autres placements comptabilisés au coût amorti.

<sup>2)</sup> Les autres produits de placement comprennent les produits d'intérêts, les produits locatifs, les produits sur dérivés, décrits à la note 5, et les résultats découlant des autres placements.

<sup>3)</sup> Les rendements sont fondés sur le résultat selon les IFRS et sont calculés à l'aide de la moyenne géométrique des actifs détenus à la valeur comptable selon les IFRS au cours de l'exercice visé.

#### d) Frais de gestion des placements

Le tableau suivant présente le total des frais de gestion des placements de la Société.

Exercices clos les 31 décembre	2014	2013
Liés aux placements	470 \$	418 \$
Liés aux fonds distincts, aux fonds communs et à d'autres fonds	849	736
<b>Total des frais de gestion des placements</b>	<b>1 319 \$</b>	<b>1 154 \$</b>

#### e) Immeubles de placement

Le tableau qui suit présente les montants inclus dans les produits de placement liés aux immeubles de placement.

Exercices clos les 31 décembre	2014	2013
Produits locatifs des immeubles de placement	906 \$	839 \$
Charges opérationnelles directes qui ont généré des produits locatifs	(540)	(461)
<b>Total</b>	<b>366 \$</b>	<b>378 \$</b>

#### f) Titrisation de créances hypothécaires

La Société titrise certaines créances hypothécaires commerciales et résidentielles à taux fixe et à taux variable et des marges de crédit hypothécaires au moyen de la création de titres adossés à des créances hypothécaires en vertu du Programme des obligations hypothécaires du Canada et d'un programme de titrisation au moyen de marges de crédit hypothécaires. Les avantages reçus dans le cadre des transferts comprennent les écarts de taux d'intérêt entre l'actif et le passif connexe. Selon les IFRS, ces opérations demeurent à l'état de la situation financière et sont comptabilisées à titre d'emprunts garantis, comme il est décrit à la note 1 e).

Aucune perte sur créances n'est prévue sur les créances hypothécaires titrisées en vertu du Programme des obligations hypothécaires du Canada du gouvernement du Canada ou du programme de titrisation au moyen de marges de crédit hypothécaires puisqu'elles sont assurées par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (« SCHL ») ainsi que par d'autres programmes d'assurance tiers contre la défaillance des emprunteurs.

Les flux de trésorerie reçus grâce aux actifs titrisés et aux créances hypothécaires sous-jacents sont utilisés pour régler les passifs sous forme d'emprunts garantis connexes. Pour les transactions sur les obligations hypothécaires du Canada, les encaissements de capital sont déposés dans un compte en fiducie aux fins de règlement du passif au moment de l'échéance. Les actifs transférés et les flux de trésorerie connexes ne peuvent être transférés ni utilisés à d'autres fins. Pour les transactions réalisées au moyen de marges de crédit hypothécaires, les investisseurs ont droit à des paiements d'intérêts périodiques, et le reste des encaissements de capital sont attribués à la Société (le « vendeur ») au cours de la période de rechargement de la transaction et sont cumulés aux fins de règlement du passif selon les modalités du billet.

La valeur comptable des actifs titrisés reflétant l'implication continue de la Société dans les créances hypothécaires et les passifs connexes se présente comme suit.

##### Au 31 décembre 2014

	Actifs titrisés			Passifs au titre d'emprunts garantis
	Créances hypothécaires titrisées	Trésorerie affectée et titres à court terme	Total	
Programme de titrisation				
Titrisation au moyen de marges de crédit hypothécaires <sup>1, 2</sup>	2 000 \$	10 \$	2 010 \$	1 999 \$
Titrisation en vertu du Programme des obligations hypothécaires du Canada	72	2	74	74
<b>Total</b>	<b>2 072 \$</b>	<b>12 \$</b>	<b>2 084 \$</b>	<b>2 073 \$</b>

##### Au 31 décembre 2013

Titrisation au moyen de marges de crédit hypothécaires <sup>1</sup>	2 000 \$	10 \$	2 010 \$	1 998 \$
Titrisation en vertu du Programme des obligations hypothécaires du Canada	104	11	115	115
<b>Total</b>	<b>2 104 \$</b>	<b>21 \$</b>	<b>2 125 \$</b>	<b>2 113 \$</b>

<sup>1</sup> La Banque Manuvie, filiale de la SFM, titrise une partie de ses créanciers liés aux marges de crédit hypothécaires par l'entremise de la Fiducie Platinum, qui finance l'achat des coparticipations auprès de la Banque en émettant des billets à terme garantis par le fonds sous-jacent de marges de crédit hypothécaires émises par la SCHL à des investisseurs institutionnels. La trésorerie affectée se rapportant à la titrisation au moyen de marges de crédit hypothécaires est une provision établie en fonction des transactions. Des sorties seront effectuées sur la provision seulement si les flux de trésorerie des marges de crédit hypothécaires sous-jacents sont insuffisants pour satisfaire aux passifs au titre d'emprunts garantis.

<sup>2</sup> Les passifs au titre d'emprunts garantis comprennent principalement les billets de série 2010-1 et de série 2011-1 à taux variable, lesquels devraient arriver à échéance respectivement le 15 décembre 2015 et le 15 décembre 2017.

La juste valeur des actifs titrisés au 31 décembre 2014 était de 2 084 \$ (2 127 \$ en 2013) et celle des passifs correspondants, de 2 079 \$ (2 124 \$ en 2013).

## g) Évaluation de la juste valeur

Le tableau qui suit présente la juste valeur des placements et de l'actif net des fonds distincts de la Société évalués à la juste valeur aux états de la situation financière consolidés et classés selon la hiérarchie de la juste valeur.

Au 31 décembre 2014	Total de la juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
<b>Trésorerie et titres à court terme</b>				
Juste valeur par le biais du résultat net	320 \$	– \$	320 \$	– \$
DV	14 505	–	14 505	–
Divers	6 254	6 254	–	–
<b>Titres d'emprunt<sup>1</sup></b>				
<b>Juste valeur par le biais du résultat net</b>				
Gouvernement et organismes gouvernementaux canadiens	13 762	–	12 756	1 006
Gouvernement et organismes gouvernementaux américains	15 225	–	14 417	808
Autres gouvernements et organismes gouvernementaux	13 838	–	13 401	437
Sociétés	68 828	–	65 678	3 150
Titres adossés à des créances et à des créances hypothécaires résidentielles	146	–	13	133
Titres adossés à des créances et à des créances hypothécaires commerciales	835	–	258	577
Autres actifs titrisés	2 066	–	2 005	61
<b>DV</b>				
Gouvernement et organismes gouvernementaux canadiens	3 858	–	2 974	884
Gouvernement et organismes gouvernementaux américains	9 611	–	9 599	12
Autres gouvernements et organismes gouvernementaux	1 489	–	1 435	54
Sociétés	4 437	–	4 203	234
Titres adossés à des créances et à des créances hypothécaires résidentielles	103	–	75	28
Titres adossés à des créances et à des créances hypothécaires commerciales	98	–	15	83
Autres actifs titrisés	150	–	137	13
<b>Actions</b>				
Juste valeur par le biais du résultat net	12 389	12 381	6	2
DV	2 154	2 154	–	–
<b>Immeubles – immeubles de placement<sup>2</sup></b>	9 270	–	–	9 270
<b>Autres placements<sup>3</sup></b>	10 759	–	–	10 759
<b>Actif net des fonds distincts<sup>4</sup></b>	256 532	234 120	19 821	2 591
<b>Total</b>	<b>446 629 \$</b>	<b>254 909 \$</b>	<b>161 618 \$</b>	<b>30 102 \$</b>

### Au 31 décembre 2013

<b>Trésorerie et titres à court terme</b>				
Juste valeur par le biais du résultat net	421 \$	– \$	421 \$	– \$
DV	10 617	–	10 617	–
Divers	2 592	2 592	–	–
<b>Titres d'emprunt<sup>1</sup></b>				
<b>Juste valeur par le biais du résultat net</b>				
Gouvernement et organismes gouvernementaux canadiens	13 106	–	12 282	824
Gouvernement et organismes gouvernementaux américains	13 189	–	12 611	578
Autres gouvernements et organismes gouvernementaux	10 862	–	10 542	320
Sociétés	57 192	–	54 131	3 061
Titres adossés à des créances et à des créances hypothécaires résidentielles	159	–	12	147
Titres adossés à des créances et à des créances hypothécaires commerciales	827	–	474	353
Autres actifs titrisés	1 788	–	1 711	77
<b>DV</b>				
Gouvernement et organismes gouvernementaux canadiens	2 844	–	2 306	538
Gouvernement et organismes gouvernementaux américains	8 383	–	8 378	5
Autres gouvernements et organismes gouvernementaux	1 962	–	1 902	60
Sociétés	4 017	–	3 789	228
Titres adossés à des créances et à des créances hypothécaires résidentielles	368	–	337	31
Titres adossés à des créances et à des créances hypothécaires commerciales	90	–	32	58
Autres actifs titrisés	170	–	139	31
<b>Actions</b>				
Juste valeur par le biais du résultat net	11 011	11 005	6	–
DV	2 064	2 064	–	–
<b>Immeubles – immeubles de placement<sup>2</sup></b>	8 904	–	–	8 904
<b>Autres placements<sup>3</sup></b>	8 508	–	–	8 508
<b>Actif net des fonds distincts<sup>4</sup></b>	239 871	219 464	18 046	2 361
<b>Total</b>	<b>398 945 \$</b>	<b>235 125 \$</b>	<b>137 736 \$</b>	<b>26 084 \$</b>

<sup>1</sup> Les actifs compris dans le niveau 3 sont principalement des titres d'emprunt dont l'échéance est de plus de 30 ans et pour lesquels la courbe de rendement des bons du Trésor est extrapolée et n'est pas observable, ainsi que des titres d'emprunt pour lesquels seuls des prix non observables fixés par un seul courtier sont fournis.

<sup>2</sup> Dans le cas des immeubles de placement, les données importantes non observables sont le taux de capitalisation (qui s'est situé entre 4,0 % et 10,25 % au cours de l'exercice et entre 4,5 % et 8,5 % pour l'exercice 2013) et le taux de capitalisation final (qui s'est situé entre 4,9 % et 9,25 % au cours de l'exercice et entre 5,1 % et

9,0 % pour l'exercice 2013). Les autres facteurs demeurant constants, la baisse du taux de capitalisation ou du taux de capitalisation final aura tendance à faire augmenter la juste valeur des immeubles de placement. Les variations de la juste valeur fondées sur les variations des données non observables ne peuvent habituellement pas être extrapolées, car la relation entre les variations données à titre indicatif de chaque donnée n'est généralement pas linéaire.

- <sup>3)</sup> Les autres placements évalués à la juste valeur sont détenus principalement dans les secteurs de l'électricité et de l'infrastructure et des terrains forestiers exploitables. Les données importantes utilisées dans l'évaluation des placements de la Société détenus dans les secteurs de l'électricité et de l'infrastructure sont principalement les flux de trésorerie distribuables futurs, les valeurs finales et les taux d'actualisation. Les autres facteurs demeurant constants, la hausse des flux de trésorerie distribuables futurs ou des valeurs finales aurait tendance à faire augmenter la juste valeur des placements détenus dans les secteurs de l'électricité et de l'infrastructure, tandis que la hausse du taux d'actualisation aurait l'effet contraire. Les taux d'actualisation se sont situés entre 10,0 % et 16,0 % au cours de l'exercice (entre 10,0 % et 18,0 % en 2013). L'information à présenter sur les flux de trésorerie distribuables et la valeur finale n'est pas pertinente étant donné la disparité des estimations par projet. Les données importantes utilisées dans l'évaluation des placements de la Société dans le secteur des terrains forestiers sont le prix des terrains forestiers et les taux d'actualisation. Les autres facteurs demeurant constants, la hausse du prix des terrains forestiers aurait tendance à faire augmenter la juste valeur de ces placements, alors que la hausse des taux d'actualisation aurait l'effet contraire. Les taux d'actualisation se sont situés entre 5,25 % et 8,0 % au cours de l'exercice (entre 5,25 % et 6,0 % en 2013). La fourchette de prix pour les terrains forestiers n'est pas pertinente étant donné que le prix du marché dépend de facteurs comme l'emplacement du terrain, la proximité des marchés et les cours d'exportation.
- <sup>4)</sup> L'actif net des fonds distincts est comptabilisé à la juste valeur. L'actif des fonds distincts de niveau 3 de la Société est essentiellement investi dans des terrains forestiers exploitables évalués comme il est décrit ci-dessus.

En ce qui a trait aux placements qui ne sont pas évalués à la juste valeur aux états de la situation financière consolidés, le tableau qui suit présente un résumé de l'information sur la juste valeur, classée selon la hiérarchie de la juste valeur, ainsi que les valeurs comptables connexes.

	Valeur comptable	Total de la juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
<b>Au 31 décembre 2014</b>					
Créances hypothécaires <sup>1</sup>	39 458 \$	41 493 \$	– \$	– \$	41 493 \$
Placements privés <sup>2</sup>	23 284	25 418	–	20 813	4 605
Avances sur contrats <sup>3</sup>	7 876	7 876	–	7 876	–
Prêts aux clients de la Banque <sup>4</sup>	1 772	1 778	–	1 778	–
Immeubles – immeubles à usage propre <sup>5</sup>	831	1 566	–	–	1 566
Autres placements <sup>6</sup>	5 992	6 027	–	–	6 027
<b>Total des placements présenté à la juste valeur</b>	<b>79 213 \$</b>	<b>84 158 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>30 467 \$</b>	<b>53 691 \$</b>
<b>Au 31 décembre 2013</b>					
Créances hypothécaires <sup>1</sup>	37 558 \$	39 176 \$	– \$	– \$	39 176 \$
Placements privés <sup>2</sup>	21 015	22 008	–	18 619	3 389
Avances sur contrats <sup>3</sup>	7 370	7 370	–	7 370	–
Prêts aux clients de la Banque <sup>4</sup>	1 901	1 907	–	1 907	–
Immeubles – immeubles à usage propre <sup>5</sup>	804	1 476	–	–	1 476
Autres placements <sup>6</sup>	4 987	5 183	–	–	5 183
<b>Total des placements présenté à la juste valeur</b>	<b>73 635 \$</b>	<b>77 120 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>27 896 \$</b>	<b>49 224 \$</b>

- <sup>1)</sup> La juste valeur des créances hypothécaires commerciales est dérivée à l'aide d'une méthode d'évaluation interne fondée sur des données observables et non observables. Les données non observables comprennent des hypothèses liées au crédit et des ajustements au titre de la liquidité. La juste valeur des créances hypothécaires résidentielles à taux fixe est établie à l'aide de la méthode des flux de trésorerie actualisés. Les données utilisées pour l'évaluation comprennent surtout les taux d'intérêt courants de même que, le cas échéant, les taux publiés par les clients et les taux de remboursements anticipés. Pour les créances hypothécaires résidentielles à taux variable, la juste valeur est réputée correspondre à leur valeur comptable.
- <sup>2)</sup> La juste valeur des placements privés est évaluée à l'aide d'une méthode d'évaluation interne fondée sur des données observables et non observables. Les données non observables comprennent des hypothèses liées au crédit et des ajustements au titre de la liquidité. Les placements privés sont classés dans le niveau 2, à moins que l'ajustement au titre de la liquidité n'ait une incidence importante sur le prix, auquel cas le titre pourrait être classé dans le niveau 3.
- <sup>3)</sup> La juste valeur des avances sur contrats correspond au solde du capital impayé.
- <sup>4)</sup> La juste valeur des prêts à taux fixe aux clients de la Banque est établie au moyen de la méthode des flux de trésorerie actualisés. Les données utilisées pour l'évaluation comprennent surtout les taux d'intérêt courants de même que les taux publiés des clients. Pour les prêts à taux variable, la juste valeur est réputée correspondre à leur valeur comptable.
- <sup>5)</sup> La juste valeur des immeubles à usage propre et le niveau de la hiérarchie de la juste valeur sont établis selon les méthodes décrites à la note 1 pour les actifs immobiliers – immeubles de placement.
- <sup>6)</sup> Les autres placements présentés à la juste valeur comprennent 2 925 \$ (2 629 \$ en 2013) de baux adossés, qui sont présentés à leur valeur comptable puisque la juste valeur n'est habituellement pas calculée pour ces placements.

### Transferts entre le niveau 1 et le niveau 2

La Société a comme politique de comptabiliser les transferts d'actifs et de passifs entre le niveau 1 et le niveau 2 à leur juste valeur à la fin de chaque période de présentation de l'information financière, ce qui est conforme à la date d'établissement de la juste valeur. Les actifs sont transférés hors du niveau 1 lorsque la fréquence et le volume des opérations dans un marché actif ne sont plus assez importants. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014, la Société n'a effectué aucun transfert d'actifs évalués à la juste valeur du niveau 1 au niveau 2 (7 \$ en 2013). À l'inverse, les actifs sont transférés du niveau 2 au niveau 1 lorsque le volume et la fréquence des opérations traduisent un marché actif. La Société n'a effectué aucun transfert d'actifs du niveau 2 au niveau 1 au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014 (28 \$ en 2013).

En ce qui a trait à l'actif net des fonds distincts, la Société a effectué un transfert de 17 \$ du niveau 1 au niveau 2 pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 (300 \$ en 2013). La Société n'a effectué aucun transfert entre le niveau 2 et le niveau 1 pour les exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013.

## Placements et actif net des fonds distincts évalués à la juste valeur aux états de la situation financière consolidés à l'aide de données importantes non observables (niveau 3)

La Société classe la juste valeur de placements dans le niveau 3 s'il n'existe pas de marché observable pour les instruments ou, en l'absence de marchés actifs, si la plupart des données utilisées pour établir la juste valeur sont fondées sur les propres hypothèses de la Société à l'égard des hypothèses des participants sur le marché. Pour établir les justes valeurs de niveau 3, la Société favorise l'utilisation de données fondées sur le marché plutôt que sur ses propres hypothèses et, par conséquent, les profits et les pertes des tableaux qui suivent comprennent les variations de la juste valeur découlant de facteurs observables et non observables.

Les tableaux qui suivent présentent l'évolution de la juste valeur, pour les exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013, de tous les placements et de l'actif net des fonds distincts pour lesquels des données non observables importantes (niveau 3) ont été utilisées.

	Profits réalisés / latents nets (pertes réalisées / latentes nettes) inclus(es) dans les éléments qui suivent :						Transferts			Solde au 31 décembre 2014	Variation des profits (pertes) latent(e)s lié(e)s aux actifs toujours détenus
	Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2014	Résultat net <sup>1</sup>	Autres éléments du résultat global <sup>2</sup>	Achats <sup>3</sup>	Ventes	Règlements	Dans le niveau 3 <sup>4</sup>	Hors du niveau 3 <sup>4</sup>	Fluctuation des devises <sup>5</sup>		
<b>Titres d'emprunt</b>											
<b>Juste valeur par le biais du résultat net</b>											
Gouvernement et organismes gouvernementaux canadiens	824 \$	143 \$	– \$	1 131 \$	(881)\$	– \$	– \$	(216)\$	5 \$	1 006 \$	115 \$
Gouvernement et organismes gouvernementaux américains	578	121	–	111	–	–	–	(61)	59	808	121
Autres gouvernements et organismes gouvernementaux	320	65	–	90	(27)	(2)	–	(22)	13	437	63
Sociétés	3 061	193	–	513	(109)	(159)	34	(489)	106	3 150	184
Titres adossés à des créances et à des créances hypothécaires résidentielles	147	7	–	–	–	(32)	–	–	11	133	4
Titres adossés à des créances et à des créances hypothécaires commerciales	353	8	–	236	(7)	(52)	–	(2)	41	577	13
Autres actifs titrisés	77	6	–	–	–	(31)	4	(1)	6	61	6
	<b>5 360 \$</b>	<b>543 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>2 081 \$</b>	<b>(1 024)\$</b>	<b>(276)\$</b>	<b>38 \$</b>	<b>(791)\$</b>	<b>241 \$</b>	<b>6 172 \$</b>	<b>506 \$</b>
<b>DV</b>											
Gouvernement et organismes gouvernementaux canadiens	538 \$	33 \$	96 \$	658 \$	(430)\$	– \$	– \$	(11)\$	– \$	884 \$	– \$
Gouvernement et organismes gouvernementaux américains	5	–	2	6	–	–	–	–	(1)	12	–
Autres gouvernements et organismes gouvernementaux	60	–	2	19	(27)	(1)	–	(1)	2	54	–
Sociétés	228	1	6	18	(4)	(21)	15	(16)	7	234	–
Titres adossés à des créances et à des créances hypothécaires résidentielles	31	2	1	–	–	(9)	–	–	3	28	–
Titres adossés à des créances et à des créances hypothécaires commerciales	58	–	4	28	(3)	(11)	–	(1)	8	83	–
Autres actifs titrisés	31	–	1	–	–	(21)	–	(1)	3	13	–
	<b>951 \$</b>	<b>36 \$</b>	<b>112 \$</b>	<b>729 \$</b>	<b>(464)\$</b>	<b>(63)\$</b>	<b>15 \$</b>	<b>(30)\$</b>	<b>22 \$</b>	<b>1 308 \$</b>	<b>– \$</b>
<b>Actions</b>											
Juste valeur par le biais du résultat net	– \$	(1)\$	– \$	1 \$	– \$	– \$	1 \$	– \$	1 \$	2 \$	(1)\$
DV	–	–	–	1	–	–	–	–	(1)	–	–
	<b>– \$</b>	<b>(1)\$</b>	<b>– \$</b>	<b>2 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>– \$</b>	<b>1 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>– \$</b>	<b>2 \$</b>	<b>(1)\$</b>
<b>Immeubles – immeubles de placement</b>											
Autres placements	8 904 \$	262 \$	– \$	830 \$	(1 217)\$	– \$	– \$	– \$	491 \$	9 270 \$	265 \$
	8 508	602	(33)	2 107	(417)	(657)	–	–	649	10 759	454
	<b>17 412 \$</b>	<b>864 \$</b>	<b>(33)\$</b>	<b>2 937 \$</b>	<b>(1 634)\$</b>	<b>(657)\$</b>	<b>– \$</b>	<b>– \$</b>	<b>1 140 \$</b>	<b>20 029 \$</b>	<b>719 \$</b>
<b>Actif net des fonds distincts</b>	<b>2 361 \$</b>	<b>179 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>71 \$</b>	<b>(290)\$</b>	<b>(2)\$</b>	<b>51 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>221 \$</b>	<b>2 591 \$</b>	<b>62 \$</b>
<b>Total</b>	<b>26 084 \$</b>	<b>1 621 \$</b>	<b>79 \$</b>	<b>5 820 \$</b>	<b>(3 412)\$</b>	<b>(998)\$</b>	<b>105 \$</b>	<b>(821)\$</b>	<b>1 624 \$</b>	<b>30 102 \$</b>	<b>1 286 \$</b>

	Profits réalisés / latents nets (pertes réalisées / latentes nettes) inclus(es) dans les éléments qui suivent :						Transferts			Solde au 31 décembre 2013	Variation des profits (pertes) latent(e)s lié(e)s aux actifs toujours détenus
	Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2013	Résultat net <sup>1</sup>	Autres éléments du résultat global <sup>2</sup>	Achats	Ventes	Règlements	Dans le niveau 3 <sup>4</sup>	Hors du niveau 3 <sup>4</sup>	Fluctuation des devises <sup>5</sup>		
<b>Titres d'emprunt</b>											
<b>Juste valeur par le biais du résultat net</b>											
Gouvernement et organismes gouvernementaux canadiens	579 \$	(66)\$	– \$	742 \$	(94)\$	– \$	– \$	(337)\$	– \$	824 \$	(70)\$
Gouvernement et organismes gouvernementaux américains	744	(136)	–	–	–	–	–	(67)	37	578	(136)
Autres gouvernements et organismes gouvernementaux	800	(48)	–	148	(611)	(9)	5	–	35	320	(55)
Sociétés	3 444	(203)	–	719	(131)	(82)	1	(704)	17	3 061	(221)
Titres adossés à des créances et à des créances hypothécaires résidentielles	194	32	–	–	(41)	(52)	–	–	14	147	21
Titres adossés à des créances et à des créances hypothécaires commerciales	379	11	–	73	(11)	(126)	3	(1)	25	353	27
Autres actifs titrisés	135	30	–	–	(29)	(68)	–	–	9	77	(7)
	6 275 \$	(380)\$	– \$	1 682 \$	(917)\$	(337)\$	9 \$	(1 109)\$	137 \$	5 360 \$	(441)\$
<b>DV</b>											
Gouvernement et organismes gouvernementaux canadiens	215 \$	(10)\$	(59)\$	597 \$	(198)\$	– \$	– \$	(7)\$	– \$	538 \$	– \$
Gouvernement et organismes gouvernementaux américains	5	–	–	–	–	–	–	–	–	5	–
Autres gouvernements et organismes gouvernementaux	71	1	(4)	34	(40)	(2)	1	–	(1)	60	–
Sociétés	305	2	(27)	28	(33)	(38)	–	(4)	(5)	228	–
Titres adossés à des créances et à des créances hypothécaires résidentielles	49	11	6	–	(16)	(23)	–	–	4	31	–
Titres adossés à des créances et à des créances hypothécaires commerciales	49	(7)	7	16	(2)	(7)	1	(3)	4	58	–
Autres actifs titrisés	41	2	1	–	(8)	(8)	–	–	3	31	–
	735 \$	(1)\$	(76)\$	675 \$	(297)\$	(78)\$	2 \$	(14)\$	5 \$	951 \$	– \$
<b>Actions</b>											
Juste valeur par le biais du résultat net	– \$	(1)\$	– \$	– \$	– \$	– \$	1 \$	– \$	– \$	– \$	– \$
DV	–	–	–	2	–	–	–	(2)	–	–	–
	– \$	(1)\$	– \$	2 \$	– \$	– \$	1 \$	(2)\$	– \$	– \$	– \$
<b>Immeubles – immeubles de placement</b>											
Autres placements	7 724 \$	98 \$	– \$	1 069 \$	(248)\$	– \$	– \$	– \$	261 \$	8 904 \$	92 \$
	6 836	546	(2)	1 266	(186)	(342)	5	(1)	386	8 508	440
	14 560 \$	644 \$	(2)\$	2 335 \$	(434)\$	(342)\$	5 \$	(1)\$	647 \$	17 412 \$	532 \$
<b>Actif net des fonds distincts</b>	2 212 \$	170 \$	– \$	33 \$	(201)\$	– \$	(1)\$	1 \$	147 \$	2 361 \$	127 \$
<b>Total</b>	23 782 \$	432 \$	(78)\$	4 727 \$	(1 849)\$	(757)\$	16 \$	(1 125)\$	936 \$	26 084 \$	218 \$

<sup>1</sup> Ces montants sont compris dans les produits de placement aux comptes de résultat consolidés.

<sup>2</sup> Ces montants sont inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global aux états de la situation financière consolidés.

<sup>3</sup> Les acquisitions d'autres placements de 2014 comprennent les terrains forestiers exploitables comptabilisés à la consolidation initiale de HVPH. Voir la note de bas de tableau 6 de la note 4 a) plus haut.

<sup>4</sup> Pour ce qui est des actifs qui sont transférés dans le niveau 3 ou hors de ce niveau, la Société utilise la juste valeur des actifs au début de l'exercice.

<sup>5</sup> La fluctuation des devises est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global pour les actions classées comme DV, et dans le résultat net pour les autres catégories d'actifs présentées.

Les transferts dans le niveau 3 découlent principalement de titres ayant subi une dépréciation au cours de l'exercice, ou de titres à l'égard desquels un manque de données observables sur le marché (par rapport à la période précédente) s'est traduit par un reclassement dans le niveau 3. Les transferts hors du niveau 3 découlent principalement de la nouvelle disponibilité de données observables sur le marché pour la totalité de la durée du titre d'emprunt.

## Note 5 Instruments dérivés et instruments de couverture

Les dérivés sont des contrats financiers dont la valeur est tirée des taux d'intérêt sous-jacents, des taux de change, d'autres instruments financiers, du prix des marchandises ou d'indices. La Société utilise des dérivés, y compris des swaps, des contrats à terme

de gré à gré et des contrats à terme standardisés, et des options pour gérer les expositions actuelles et futures à des variations de taux d'intérêt, des taux de change, des prix des marchandises et du cours des actions, et pour calquer les placements admissibles.

Les swaps sont des contrats hors cote en vertu desquels la Société et un tiers s'échangent une série de flux de trésorerie en fonction de taux appliqués à un notionnel. Pour les swaps de taux d'intérêt, les parties s'échangent généralement des paiements d'intérêts à taux fixe ou variable, calculés d'après un notionnel, libellés en une seule monnaie. Les swaps de devises supposent l'échange d'un montant de capital entre les parties, ainsi que l'échange de paiements d'intérêts libellés en une monnaie contre des paiements d'intérêts libellés en une autre monnaie. Les swaps sur le rendement total sont des contrats qui supposent l'échange de paiements fondés sur les variations des valeurs d'un actif de référence, y compris tout rendement comme l'intérêt gagné sur ces actifs, contre des montants fondés sur les taux de référence précisés dans le contrat.

Les contrats à terme de gré à gré et les contrats à terme standardisés sont des obligations contractuelles d'acheter ou de vendre un instrument financier, des devises ou toute autre marchandise sous-jacente à une date ultérieure prédéterminée et à un prix donné. Les contrats à terme de gré à gré sont des contrats hors cote négociés entre des contreparties, tandis que les contrats à terme standardisés sont des contrats comportant des montants et des dates de règlement standards, négociés sur un marché organisé.

Les options sont des contrats en vertu desquels le détenteur a le droit, mais non l'obligation, d'acheter (option d'achat) ou de vendre (option de vente) un titre, un taux de change, un taux d'intérêt ou tout autre instrument financier à un prix ou un taux prédéterminé dans un délai donné.

Voir la partie « Stratégie de couverture dynamique de garanties de contrats de rente à capital variable » dans la rubrique « Gestion du risque et facteurs de risque » du rapport de gestion de 2014 de la Société pour une explication de la stratégie de couverture dynamique des garanties liées aux rentes à capital variable de la Société.

#### **a) Juste valeur des dérivés**

Les modèles de tarification utilisés pour évaluer les dérivés hors cote sont fondés sur des méthodes d'évaluation standards du marché, et les données de ces modèles sont conformes à celles qu'un intervenant sur le marché utiliserait dans le cadre de l'évaluation de ces instruments. L'évaluation des dérivés peut être touchée par des variations des taux d'intérêt, des taux de change, des indices financiers, des différentiels de taux, du risque de défaillance (y compris la défaillance des contreparties au contrat) et de la volatilité du marché. Les données importantes utilisées dans les modèles d'évaluation pour la plupart des dérivés hors cote sont des données observables ou qui peuvent être étayées par des données observables sur le marché et sont classées dans le niveau 2. Les données qui sont habituellement observables comprennent les taux d'intérêt, les taux de change et les courbes de taux d'intérêt. Toutefois, certains dérivés hors cote peuvent s'appuyer sur des données importantes pour la juste valeur, mais non observables sur le marché, ou qui ne peuvent être tirées principalement de données observables sur le marché ou étayées par de telles données, et ces dérivés sont classés dans le niveau 3. Les données qui ne sont habituellement pas observables comprennent les cours établis par des courtiers, la volatilité et les données extérieures à la tranche observable de la courbe des taux d'intérêt ou d'autres mesures pertinentes du marché. Ces données non observables peuvent faire grandement appel au jugement ou nécessiter des estimations importantes de la part de la direction. Bien qu'elles ne soient pas observables, ces données sont fondées sur des hypothèses jugées appropriées compte tenu des circonstances et conformes à celles que des intervenants sur le marché utiliseraient pour évaluer de tels instruments. L'utilisation, par la Société, de données non observables est limitée, et l'incidence sur la juste valeur des dérivés ne constitue pas un montant important, comme le démontre le montant peu élevé des dérivés de niveau 3. Le risque de crédit de la contrepartie et celui de la Société sont pris en compte dans l'établissement de la juste valeur de tous les dérivés hors cote, compte tenu de l'incidence des conventions de compensation et des ententes de garantie.



Le tableau qui suit présente un sommaire du montant notionnel brut et de la juste valeur des dérivés en fonction de l'exposition au risque sous-jacente pour les dérivés dans des relations de couverture admissibles et les dérivés non désignés comme relations de couverture admissibles.

Aux 31 décembre		2014			2013		
		Montant notionnel	Juste valeur		Montant notionnel	Juste valeur	
Type de couverture	Type d'instrument		Actif	Passif		Actif	Passif
<b>Relations de comptabilité de couverture admissibles</b>							
Couvertures de la juste valeur	Swaps de taux d'intérêt	4 350 \$	12 \$	918 \$	5 768 \$	185 \$	395 \$
	Swaps de devises	80	–	15	73	–	16
Couvertures de flux de trésorerie	Swaps de taux d'intérêt	–	–	–	64	–	–
	Swaps de devises	827	–	284	785	–	59
	Contrats à terme de gré à gré	114	–	4	132	–	1
	Contrats sur actions	95	9	–	101	21	–
Total des dérivés dans des relations de comptabilité de couverture admissibles		5 466 \$	21 \$	1 221 \$	6 923 \$	206 \$	471 \$
<b>Dérivés non désignés comme relations de comptabilité de couverture admissibles</b>							
	Swaps de taux d'intérêt	234 690 \$	17 354 \$	9 134 \$	192 236 \$	8 989 \$	7 535 \$
	Contrats à terme						
	standardisés sur taux d'intérêt	6 111	–	–	4 836	–	–
	Options sur taux d'intérêt	3 900	108	–	2 854	23	–
	Swaps de devises	6 786	141	887	6 663	130	506
	Contrats à terme standardisés						
	sur taux de change	4 277	–	–	3 760	–	–
	Contrats à terme de gré à gré	8 319	1 096	33	6 921	14	417
	Contrats sur actions	10 317	586	8	4 761	302	–
	Swaps de défaillance de crédit	477	9	–	335	9	–
	Contrats à terme standardisés sur actions	14 070	–	–	9 894	–	–
Total des dérivés non désignés comme relations de comptabilité de couverture admissibles		288 947 \$	19 294 \$	10 062 \$	232 260 \$	9 467 \$	8 458 \$
<b>Total des dérivés</b>		<b>294 413 \$</b>	<b>19 315 \$</b>	<b>11 283 \$</b>	<b>239 183 \$</b>	<b>9 673 \$</b>	<b>8 929 \$</b>

Un sommaire de la juste valeur des instruments dérivés par durée jusqu'à l'échéance est présenté dans les tableaux qui suivent. Les justes valeurs présentées ne comprennent pas l'incidence des conventions-cadres de compensation. Voir la note 10.

Au 31 décembre 2014	Durée jusqu'à l'échéance				Total
	Moins de 1 an	1 an à 3 ans	3 à 5 ans	Plus de 5 ans	
Actifs dérivés	657 \$	895 \$	596 \$	17 167 \$	19 315 \$
Passifs dérivés	99	302	413	10 469	11 283
<b>Au 31 décembre 2013</b>					
Actifs dérivés	103 \$	442 \$	316 \$	8 812 \$	9 673 \$
Passifs dérivés	484	357	328	7 760	8 929

	Durée résiduelle jusqu'à l'échéance (montants notionnels)				Juste valeur			Équivalent risque de crédit <sup>1</sup>	Montant pondéré en fonction du risque <sup>2</sup>
	Moins de 1 an	1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Positive	Négative	Nette		
<b>Au 31 décembre 2014</b>									
Contrats de taux d'intérêt									
Swaps hors cote	11 221	\$ 29 197	\$ 149 857	\$ 190 275	\$ 16 154	\$ (8 470)	\$ 7 684	\$ 8 843	\$ 1 019
Swaps négociés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation	3 028	12 645	33 092	48 765	2 022	(2 281)	(259)	–	–
Contrats à terme de gré à gré	2 295	5 225	–	7 520	1 090	(4)	1 086	106	12
Contrats à terme standardisés	6 111	–	–	6 111	–	–	–	–	–
Options achetées	–	–	3 900	3 900	108	–	108	237	28
<b>Total partiel</b>	<b>22 655</b>	<b>\$ 47 067</b>	<b>\$ 186 849</b>	<b>\$ 256 571</b>	<b>19 374</b>	<b>\$ (10 755)</b>	<b>\$ 8 619</b>	<b>9 186</b>	<b>\$ 1 059</b>
Contrats de change									
Swaps	235	2 361	5 097	7 693	144	(1 200)	(1 056)	988	109
Contrats à terme de gré à gré	863	50	–	913	6	(33)	(27)	30	3
Contrats à terme standardisés	4 277	–	–	4 277	–	–	–	–	–
Dérivés de crédit	–	477	–	477	10	–	10	–	–
Contrats sur actions									
Swaps	1 508	122	1	1 631	28	(7)	21	238	24
Contrats à terme standardisés	14 070	–	–	14 070	–	–	–	–	–
Options achetées	2 388	6 393	–	8 781	564	(1)	563	2 184	240
<b>Total partiel y compris les intérêts courus</b>	<b>45 996</b>	<b>\$ 56 470</b>	<b>\$ 191 947</b>	<b>\$ 294 413</b>	<b>20 126</b>	<b>\$ (11 996)</b>	<b>\$ 8 130</b>	<b>12 626</b>	<b>\$ 1 435</b>
Moins : intérêts courus	–	–	–	–	811	(713)	98	–	–
<b>Total</b>	<b>45 996</b>	<b>\$ 56 470</b>	<b>\$ 191 947</b>	<b>\$ 294 413</b>	<b>19 315</b>	<b>\$ (11 283)</b>	<b>\$ 8 032</b>	<b>12 626</b>	<b>\$ 1 435</b>
<b>Au 31 décembre 2013</b>									
Contrats de taux d'intérêt									
Swaps hors cote	8 872	\$ 32 317	\$ 144 352	\$ 185 541	\$ 9 327	\$ (8 049)	\$ 1 278	\$ 3 866	\$ 463
Swaps négociés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation	–	3 712	8 815	12 527	196	(101)	95	–	–
Contrats à terme de taux d'intérêt	4 563	1 622	–	6 185	11	(410)	(399)	16	2
Contrats à terme standardisés	4 836	–	–	4 836	–	–	–	–	–
Options achetées	–	–	2 854	2 854	23	–	23	82	10
<b>Total partiel</b>	<b>18 271</b>	<b>\$ 37 651</b>	<b>\$ 156 021</b>	<b>\$ 211 943</b>	<b>9 557</b>	<b>\$ (8 560)</b>	<b>\$ 997</b>	<b>3 964</b>	<b>\$ 475</b>
Contrats de change									
Swaps	479	2 018	5 025	7 522	131	(593)	(462)	449	52
Contrats à terme de gré à gré	868	–	–	868	3	(9)	(6)	7	1
Contrats à terme standardisés	3 760	–	–	3 760	–	–	–	–	–
Dérivés de crédit	–	335	–	335	9	–	9	–	–
Contrats sur actions									
Swaps	1 240	124	4	1 368	54	–	54	58	6
Contrats à terme standardisés	9 894	–	–	9 894	–	–	–	–	–
Options achetées	653	2 840	–	3 493	267	–	267	504	62
<b>Total partiel y compris les intérêts courus</b>	<b>35 165</b>	<b>\$ 42 968</b>	<b>\$ 161 050</b>	<b>\$ 239 183</b>	<b>10 021</b>	<b>\$ (9 162)</b>	<b>\$ 859</b>	<b>4 982</b>	<b>\$ 596</b>
Moins : intérêts courus	–	–	–	–	348	(233)	115	–	–
<b>Total</b>	<b>35 165</b>	<b>\$ 42 968</b>	<b>\$ 161 050</b>	<b>\$ 239 183</b>	<b>9 673</b>	<b>\$ (8 929)</b>	<b>\$ 744</b>	<b>4 982</b>	<b>\$ 596</b>

<sup>1)</sup> L'équivalent risque de crédit est la somme de la valeur de remplacement et du risque de crédit éventuel. La valeur de remplacement correspond au coût actuel de remplacement de tous les contrats dont la juste valeur est positive. Les sommes prennent en compte les contrats officiels qui permettent la compensation des positions. Le risque de crédit éventuel est calculé à l'aide d'une formule prescrite par le BSIF.

<sup>2)</sup> Le montant pondéré en fonction du risque est l'équivalent risque de crédit, pondéré selon la solvabilité de la contrepartie, conformément aux directives du BSIF.

Le tableau qui suit présente la juste valeur des contrats dérivés, classés selon la hiérarchie de la juste valeur.

Au 31 décembre 2014	Total de la juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
<b>Actifs dérivés</b>				
Contrats de taux d'intérêt	18 564 \$	– \$	17 553 \$	1 011 \$
Contrats de change	147	–	144	3
Contrats sur actions	595	–	84	511
Swaps de défaillance de crédit	9	–	9	–
<b>Total des actifs dérivés</b>	<b>19 315 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>17 790 \$</b>	<b>1 525 \$</b>
<b>Passifs dérivés</b>				
Contrats de taux d'intérêt	10 057 \$	– \$	9 652 \$	405 \$
Contrats de change	1 218	–	1 211	7
Contrats sur actions	8	–	–	8
<b>Total des passifs dérivés</b>	<b>11 283 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>10 863 \$</b>	<b>420 \$</b>

#### Au 31 décembre 2013

<b>Actifs dérivés</b>				
Contrats de taux d'intérêt	9 208 \$	– \$	9 177 \$	31 \$
Contrats de change	133	–	132	1
Contrats sur actions	323	–	30	293
Swaps de défaillance de crédit	9	–	9	–
<b>Total des actifs dérivés</b>	<b>9 673 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>9 348 \$</b>	<b>325 \$</b>
<b>Passifs dérivés</b>				
Contrats de taux d'intérêt	8 340 \$	– \$	7 888 \$	452 \$
Contrats de change	589	–	569	20
<b>Total des passifs dérivés</b>	<b>8 929 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>8 457 \$</b>	<b>472 \$</b>

Le tableau qui suit présente l'évolution de la juste valeur des contrats dérivés nets pour lesquels des données non observables importantes (niveau 3) ont été utilisées pour l'évaluation à la juste valeur.

Exercices clos les 31 décembre	2014	2013
Solde au début de l'exercice	<b>(147)\$</b>	(6)\$
Profits réalisés / latents nets (pertes réalisées / latentes nettes) inclus(es) dans les éléments qui suivent :		
Résultat net <sup>1</sup>	<b>1 338</b>	(388)
Autres éléments du résultat global <sup>2</sup>	<b>(23)</b>	34
Achats <sup>3</sup>	<b>320</b>	297
Ventes	<b>(48)</b>	(116)
Transferts		
Dans le niveau 3 <sup>4</sup>	<b>(350)</b>	–
Hors du niveau 3 <sup>4</sup>	<b>(34)</b>	15
Fluctuation des devises	<b>49</b>	17
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>1 105 \$</b>	(147)\$
<b>Variation des profits (pertes) latent(e)s lié(e)s aux instruments toujours détenus</b>	<b>927 \$</b>	(193)\$

<sup>1</sup> Ces montants sont compris dans les produits de placement aux comptes de résultat consolidés.

<sup>2</sup> Ces montants sont inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global aux états de la situation financière consolidés.

<sup>3</sup> Les achats comprennent les dérivés comptabilisés à la consolidation initiale de HVPH. Voir la note 4.

<sup>4</sup> Pour les éléments qui sont transférés dans le niveau 3 et hors de ce niveau, la Société utilise la juste valeur des éléments respectivement à la fin et au début de la période. Les transferts dans le niveau 3 surviennent lorsque les données utilisées pour établir le prix des actifs et des passifs ne sont plus observables sur le marché (par rapport à l'exercice précédent). Les transferts hors du niveau 3 ont lieu lorsque des données observables sur le marché pour établir le prix des actifs et des passifs deviennent disponibles.

## b) Relations de couverture

La Société utilise des dérivés à des fins de couverture économique. Dans certaines circonstances, ces couvertures respectent aussi les exigences en matière de comptabilité de couverture. Les stratégies de gestion du risque admissibles à la comptabilité de couverture sont désignées à titre de couvertures de la juste valeur, de couvertures de flux de trésorerie ou de couvertures d'investissements nets. Ces différents types de couvertures sont décrits ci-après.

### Couvertures de la juste valeur

La Société recourt à des swaps de taux d'intérêt pour gérer son exposition aux variations de la juste valeur des instruments financiers à taux fixe causées par des variations des taux d'intérêt. La Société utilise également des swaps de devises pour gérer son exposition aux variations des taux de change et des taux d'intérêt, ou les deux.

La Société comptabilise les profits et les pertes sur dérivés et les éléments couverts connexes dans les couvertures de la juste valeur dans les produits de placement. Ces profits (pertes) sur les placements sont présenté(e)s dans le tableau ci-dessous.

### Dérivés dans des relations de couverture de la juste valeur admissibles

	Éléments couverts dans des relations de couverture de la juste valeur admissibles	Profits (pertes) comptabilisés sur dérivés	Profits (pertes) comptabilisés pour les éléments couverts	Inefficacité comptabilisée dans les produits de placement
<b>Exercice clos le 31 décembre 2014</b>				
Swaps de taux d'intérêt	Actifs à taux fixe	(1 080)\$	983 \$	(97)\$
	Passifs à taux fixe	(9)	10	1
Swaps de devises	Actifs à taux fixe	2	4	6
<b>Total</b>		<b>(1 087)\$</b>	<b>997 \$</b>	<b>(90)\$</b>
<b>Exercice clos le 31 décembre 2013</b>				
Swaps de taux d'intérêt	Actifs à taux fixe	930 \$	(998)\$	(68)\$
	Passifs à taux fixe	(16)	16	–
Swaps de devises	Actifs à taux fixe	13	(6)	7
<b>Total</b>		<b>927 \$</b>	<b>(988)\$</b>	<b>(61)\$</b>

### Couvertures de flux de trésorerie

La Société a recours à des swaps de taux d'intérêt pour gérer son exposition aux variations des flux de trésorerie d'instruments financiers à taux variable et de transactions prévues. La Société utilise aussi des swaps de devises et des contrats de change à terme pour couvrir la variabilité des instruments financiers et des charges libellés en devises. Des swaps sur le rendement total sont utilisés pour couvrir la variabilité des flux de trésorerie associée à certaines attributions de rémunération à base d'actions. Des swaps sur l'inflation sont utilisés pour réduire le risque d'inflation découlant des passifs indexés à l'inflation.

L'incidence des dérivés dans des relations de couverture de flux de trésorerie sur les comptes de résultat consolidés et sur les états du résultat global consolidés est présentée dans le tableau ci-après.

### Dérivés dans des relations de couverture de flux de trésorerie admissibles

	Éléments couverts dans des relations de couverture de flux de trésorerie admissibles	Profits (pertes) sur dérivés différés(e)s dans le cumul des autres éléments du résultat global	Profits (pertes) reclassé(e)s du cumul des autres éléments du résultat global dans les produits de placement	Inefficacité comptabilisée dans les produits de placement
<b>Exercice clos le 31 décembre 2014</b>				
Swaps de taux d'intérêt	Passifs attendus	(7)\$	(17)\$	– \$
Swaps de devises	Actifs à taux fixe	(3)	–	–
	Passifs à taux variable	(164)	–	–
Contrats à terme de gré à gré	Charges attendues	(6)	(4)	–
Contrats sur actions	Rémunération fondée sur des actions	(19)	5	–
<b>Total</b>		<b>(199)\$</b>	<b>(16)\$</b>	<b>– \$</b>
<b>Exercice clos le 31 décembre 2013</b>				
Swaps de taux d'intérêt	Passifs attendus	(10)\$	(12)\$	– \$
Swaps de devises	Passifs à taux variable	132	–	–
Contrats à terme de gré à gré	Charges attendues	(10)	–	–
Contrats sur actions	Rémunération fondée sur des actions	33	–	–
<b>Total</b>		<b>145 \$</b>	<b>(12)\$</b>	<b>– \$</b>

La Société prévoit que des pertes nettes d'environ 29 \$ seront reclassées du cumul des autres éléments du résultat global au résultat net dans les 12 prochains mois. La période maximale pendant laquelle les flux de trésorerie variables sont couverts est de 22 ans.

### Couvertures d'investissements nets dans des établissements à l'étranger

La Société utilise principalement des contrats de change à terme, des swaps de devises et une dette libellée en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle pour gérer son exposition au risque de change lié aux investissements nets dans des établissements à l'étranger.

L'incidence des dérivés dans des relations de couverture des investissements nets sur les comptes de résultat consolidés et sur les états du résultat global consolidés est présentée dans le tableau ci-après.

## Instruments de couverture dans des relations de couverture des investissements nets

	Profits (pertes) sur dérivés différé(e)s dans le cumul des autres éléments du résultat global	Profits (pertes) reclassé(e)s du cumul des autres éléments du résultat global dans les produits de placement	Inefficacité comptabilisée dans les produits de placement
<b>Exercice clos le 31 décembre 2014</b>			
Contrats de change à terme	(37)\$	– \$	– \$
Dette libellée en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle	(106)	–	–
<b>Total</b>	<b>(143)\$</b>	<b>– \$</b>	<b>– \$</b>
<b>Exercice clos le 31 décembre 2013</b>			
Swaps de devises et de taux d'intérêt	23 \$	– \$	– \$
Dette libellée en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle	(76)	–	–
<b>Total</b>	<b>(53)\$</b>	<b>– \$</b>	<b>– \$</b>

### c) Dérivés non désignés comme relations de comptabilité de couverture admissibles

Les dérivés utilisés dans les portefeuilles servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance ne sont habituellement pas désignés à titre de relations de comptabilité de couverture admissibles puisque les variations de la valeur des passifs des contrats d'assurance couverts économiquement par ces dérivés sont également comptabilisées en résultat net. Étant donné que les variations de la juste valeur de ces dérivés et des risques couverts connexes sont comptabilisées dans les produits de placement à mesure qu'elles se produisent, elles compensent généralement les variations du risque couvert dans la mesure où les couvertures sont efficaces sur le plan économique. Les swaps de taux d'intérêt et de devises sont utilisés dans les portefeuilles servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance afin de gérer les risques relatifs à la durée et aux taux de change.

L'incidence des instruments dérivés non désignés comme relations de comptabilité de couverture admissibles sur les comptes de résultat consolidés est présentée dans le tableau ci-dessous.

### Dérivés non désignés comme relations de comptabilité de couverture admissibles

Exercices clos les 31 décembre	2014	2013
<b>Produits (pertes) de placement :</b>		
Swaps de taux d'intérêt	6 628 \$	(7 296)\$
Contrats à terme standardisés sur taux d'intérêt	(266)	152
Options sur taux d'intérêt	75	(20)
Swaps de devises	(382)	(296)
Contrats à terme standardisés sur taux de change	77	(226)
Contrats à terme de gré à gré	1 569	(457)
Contrats sur actions	(1 300)	(3 867)
Contrats à terme standardisés sur actions	(71)	62
Swaps de défaillance de crédit	(2)	–
<b>Total</b>	<b>6 328 \$</b>	<b>(11 948)\$</b>

### d) Dérivés incorporés

Certains contrats d'assurance présentent des caractéristiques qui constituent des dérivés incorporés et sont évalués séparément à la juste valeur par le biais du résultat net, y compris les contrats de réassurance de garanties de prestations de rente minimales et les contrats comportant certaines caractéristiques en matière de crédit et de taux d'intérêt.

Certains contrats de réassurance liés aux garanties de prestations de rente minimales sont jugés être des dérivés incorporés nécessitant une évaluation distincte à la juste valeur par le biais du résultat net, car la composante financière incorporée dans les contrats de réassurance ne contient pas de risque d'assurance important. Au 31 décembre 2014, les cessions en réassurance liées aux garanties de prestations de rente minimales avaient une juste valeur de 1 258 \$ (992 \$ en 2013), et les réassurances liées aux garanties de prestations de rente minimales acceptées avaient une juste valeur de 112 \$ (88 \$ en 2013). Les sinistres remboursés au titre des contrats de cessions en réassurance contrebalançaient les frais du règlement, et les sinistres pris en charge en vertu des contrats de réassurance acceptée sont présentés à titre de prestations contractuelles.

Les dérivés incorporés sur crédit et taux d'intérêt de la Société donnent au titulaire de contrats les rendements promis sur un portefeuille d'actifs. Ces dérivés incorporés comportent un risque de crédit et de taux d'intérêt qui est un risque financier incorporé dans le contrat d'assurance sous-jacent. Au 31 décembre 2014, la juste valeur de ces dérivés incorporés s'élevait à 194 \$ (92 \$ en 2013).

Les autres instruments financiers classés à titre de dérivés incorporés, mais exemptés de l'évaluation à la juste valeur distincte comprennent les produits d'assurance vie et d'assurance vie universelle à capital variable, les taux crédités minimums garantis, les garanties de non-déchéance, les options de garanties de conversion en rente, l'indexation (IPC) des prestations, et les garanties minimales des fonds distincts autres que les garanties de prestation de rente minimales cédées/acceptées en réassurance. Ces dérivés incorporés sont évalués et présentés dans les passifs des contrats d'assurance, et sont exemptés de l'évaluation à la juste valeur distincte, car soit ils présentent un risque d'assurance, soit ils sont liés étroitement au contrat d'assurance hôte.

## Note 6 Impôts sur le résultat

### a) Éléments de la charge (du recouvrement) d'impôt

Impôts sur le résultat comptabilisés dans les comptes de résultat consolidés :

Exercices clos les 31 décembre	2014	2013
<b>Impôt exigible</b>		
Exercice considéré	521 \$	45 \$
Ajustements relatifs à l'exercice précédent	52	61
	<b>573 \$</b>	106 \$
<b>Impôt différé</b>		
Renversement des différences temporaires	102	496
Incidences des changements des taux d'imposition	(4)	(21)
<b>Charge d'impôt</b>	<b>671 \$</b>	581 \$

Impôts sur le résultat comptabilisés dans les autres éléments du résultat global :

Exercices clos les 31 décembre	2014	2013
Charge (recouvrement) d'impôt exigible	46 \$	(14)\$
Charge (recouvrement) d'impôt différé	(43)	146
<b>Charge d'impôt</b>	<b>3 \$</b>	132 \$

Impôts sur le résultat comptabilisés directement dans les capitaux propres :

Exercices clos les 31 décembre	2014	2013
Charge (recouvrement) d'impôt exigible	(6)\$	70 \$
Recouvrement d'impôt différé	(25)	(33)
<b>Charge (recouvrement) d'impôt</b>	<b>(31)\$</b>	37 \$

Le taux d'impôt effectif présenté dans les comptes de résultat consolidés diffère du taux canadien de 26,5 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 (26,5 % en 2013), pour les raisons suivantes :

### Rapprochement de la charge (du recouvrement) d'impôt

Exercices clos les 31 décembre	2014	2013
Résultat avant impôts sur le résultat	4 264 \$	3 747 \$
Charge d'impôt au taux prévu par la loi au Canada	1 130 \$	993 \$
Augmentation (diminution) des impôts attribuable à :		
Produits de placement exonérés	(185)	(170)
Écarts des taux d'impôt sur le résultat non assujetti à l'impôt du Canada	(190)	(176)
Crédits d'impôt général des sociétés, nets des crédits d'impôt non comptabilisés	(31)	14
Ajustements liés à l'impôt exigible des exercices précédents	52	61
Pertes fiscales inutilisées non comptabilisées au titre des actifs d'impôt différé	91	6
Recouvrement de pertes fiscales non comptabilisées des périodes précédentes	(3)	(55)
Autres différences	(193)	(92)
<b>Charge d'impôt</b>	<b>671 \$</b>	581 \$

Au 31 décembre 2014, la Société avait une charge d'impôt exigible payable d'environ 493 \$ (617 \$ en 2013) incluse dans les Autres passifs ainsi qu'un recouvrement d'impôt exigible de 168 \$ (254 \$ en 2013) inclus dans les Autres actifs.

## b) Impôt différé

### Actifs et passifs d'impôt différé comptabilisés

Les actifs et passifs d'impôt différé sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible et qu'ils concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même administration fiscale sur la même entité imposable.

Aux 31 décembre	2014	2013
<b>Actifs (passifs) d'impôt différé, montant net</b>		
Pertes reportées	1 645 \$	807 \$
Passifs actuariels	5 935	3 249
Régimes de retraite et avantages postérieurs à l'emploi	277	283
Crédits d'impôt	535	585
Intérêts courus	105	167
Immeubles	(1 162)	(1 397)
Titres et autres placements	(4 519)	(260)
Vente de placements	(214)	(250)
Goodwill et immobilisations incorporelles	(773)	(743)
Divers	272	(295)
<b>Actifs d'impôt différé, montant net</b>	<b>2 101 \$</b>	<b>2 146 \$</b>
<b>Composé des éléments suivants :</b>		
Actifs d'impôt différé	3 329 \$	2 763 \$
Passifs d'impôt différé	(1 228)	(617)
<b>Actifs d'impôt différé, montant net</b>	<b>2 101 \$</b>	<b>2 146 \$</b>

### Variation des actifs (passifs) d'impôt différé, montant net

Exercice clos le 31 décembre 2014	Immeubles	Titres et autres placements	Vente de placements	Goodwill et immobilisations incorporelles	Passifs actuariels	Pertes reportées	Intérêts courus	Crédits d'impôt	Régimes de retraite et avantages postérieurs à l'emploi	Divers	Total
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier	(1 397)\$	(260)\$	(250)\$	(743)\$	3 249 \$	807 \$	167 \$	585 \$	283 \$	(295)\$	2 146 \$
Acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises	-	(149)	-	-	-	35	-	-	-	4	(110)
Comptabilisés en résultat net	337	(4 083)	36	10	2 514	758	(77)	(103)	(34)	544	(98)
Comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	(1)	11	-	-	(15)	-	-	-	19	29	43
Comptabilisés dans les capitaux propres	-	-	-	1	3	-	-	-	-	21	25
Conversion et autres	(101)	(38)	-	(41)	184	45	15	53	9	(31)	95
<b>Solde au 31 décembre</b>	<b>(1 162)\$</b>	<b>(4 519)\$</b>	<b>(214)\$</b>	<b>(773)\$</b>	<b>5 935 \$</b>	<b>1 645 \$</b>	<b>105 \$</b>	<b>535 \$</b>	<b>277 \$</b>	<b>272 \$</b>	<b>2 101 \$</b>
<b>Exercice clos le 31 décembre 2013</b>											
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier	(974)\$	(4 633)\$	(285)\$	(701)\$	7 723 \$	455 \$	416 \$	309 \$	390 \$	(126)\$	2 574 \$
Acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises	-	-	-	(18)	-	-	-	-	-	-	(18)
Comptabilisés en résultat net	(367)	4 607	35	(3)	(4 935)	342	(274)	250	6	(136)	(475)
Comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	-	(26)	-	-	-	-	-	-	(108)	(12)	(146)
Comptabilisés dans les capitaux propres	-	-	-	-	38	-	-	-	-	(5)	33
Conversion et autres	(56)	(208)	-	(21)	423	10	25	26	(5)	(16)	178
<b>Solde au 31 décembre</b>	<b>(1 397)\$</b>	<b>(260)\$</b>	<b>(250)\$</b>	<b>(743)\$</b>	<b>3 249 \$</b>	<b>807 \$</b>	<b>167 \$</b>	<b>585 \$</b>	<b>283 \$</b>	<b>(295)\$</b>	<b>2 146 \$</b>

Au 31 décembre 2014, les actifs d'impôt différé totaux de 3 329 \$ (2 763 \$ en 2013) comprennent 3 289 \$ (2 724 \$ en 2013) à l'égard de pertes subies par la Société au cours de l'exercice considéré ou de l'exercice précédent dont la comptabilisation repose sur des bénéfices imposables futurs dans les territoires visés et des mesures réalisables de la direction.

Au 31 décembre 2014, la Société disposait de pertes fiscales reportées d'environ 5 812 \$ (2 991 \$ en 2013). De ce montant, 5 662 \$ viennent à échéance entre 2015 et 2034, alors que 150 \$ n'ont pas de date d'échéance. La Société disposait de pertes en capital reportées d'environ 8 \$ (8 \$ en 2013) et ces pertes n'ont pas de date d'échéance. Au 31 décembre 2014, un avantage d'impôt lié à ces pertes fiscales reportées totalisant 1 645 \$ (807 \$ en 2013) a été comptabilisé à titre d'actif d'impôt différé, et un avantage de 205 \$ (117 \$ en 2013) n'a pas été comptabilisé. En outre, la Société a des reports au titre de crédits d'impôt d'environ 593 \$ (638 \$ en 2013), qui viendront à échéance entre 2023 et 2034, sur lesquels un avantage de 58 \$ (53 \$ en 2013) n'a pas été comptabilisé.

Le total des passifs d'impôt différé au 31 décembre 2014 s'établit à 1 228 \$ (617 \$ en 2013). Ce montant comprend le passif d'impôt différé des entités consolidées. Le montant global des différences temporaires imposables lié aux participations de la Société dans des filiales n'est pas inclus dans les états financiers consolidés et s'est élevé à 8 749 \$ (7 195 \$ en 2013).

### **c) Éventualités fiscales**

La Société investit dans un certain nombre de contrats de location et a constitué des provisions pour parer au rejet du traitement fiscal de ces contrats et des intérêts exigibles sur les impôts en souffrance. Le 5 août 2013, la cour de l'impôt des États-Unis a émis un avis en faveur du gouvernement dans le litige opposant John Hancock et l'Internal Revenue Service et mettant en cause le traitement fiscal des baux adossés. La Société a constitué une provision complète pour ce résultat, et cette décision n'a pas eu une incidence importante sur les résultats financiers de la Société de 2014.

La Société est assujettie aux lois de l'impôt sur le résultat de divers pays. Les lois fiscales sont complexes et peuvent faire l'objet d'interprétations diverses par le contribuable et par l'administration fiscale responsable. La provision pour impôts sur le résultat et impôt différé représente l'interprétation de la direction des lois fiscales pertinentes et son estimation des incidences fiscales présentes et futures des transactions et des événements survenus au cours de l'exercice. La Société pourrait devoir modifier sa provision pour impôts sur le résultat ou ses soldes d'impôt différé si les administrations fiscales contestent avec succès la déductibilité ultime de certains éléments, si les estimations utilisées pour établir le montant de l'actif d'impôt différé qui doit être comptabilisé changent de façon importante, ou si de nouvelles informations indiquent le besoin de rajuster le montant d'impôt différé qui doit être comptabilisé. De plus, des événements futurs, comme des modifications des lois fiscales, des règlements sur les impôts, ou des interprétations de ces lois ou de ces règlements, pourraient avoir une incidence sur la provision pour impôts sur le résultat, les soldes d'impôt différé et le taux d'impôt effectif. De telles modifications pourraient avoir une incidence importante sur les montants présentés dans les états financiers consolidés au cours de l'exercice où elles surviennent.



## Note 7 Goodwill et immobilisations incorporelles

### a) Valeurs comptables du goodwill et des immobilisations incorporelles

Au 31 décembre 2014	Valeur comptable brute	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
<b>Goodwill</b>	<b>3 181 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>3 181 \$</b>
<b>Immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée</b>			
Marque de commerce	696 \$	– \$	696 \$
Contrats de gestion de fonds et autres <sup>1</sup>	533	–	533
	<b>1 229 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>1 229 \$</b>
<b>Immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée<sup>2</sup></b>			
Réseau de distribution	815 \$	207 \$	608 \$
Logiciels	1 327	1 013	314
Divers	240	111	129
	<b>2 382 \$</b>	<b>1 331 \$</b>	<b>1 051 \$</b>
<b>Total des immobilisations incorporelles</b>	<b>3 611 \$</b>	<b>1 331 \$</b>	<b>2 280 \$</b>
<b>Total du goodwill et des immobilisations incorporelles</b>	<b>6 792 \$</b>	<b>1 331 \$</b>	<b>5 461 \$</b>

### Au 31 décembre 2013

<b>Goodwill</b>	3 110 \$	– \$	3 110 \$
<b>Immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée</b>			
Marque de commerce	638 \$	– \$	638 \$
Contrats de gestion de fonds et autres <sup>1</sup>	505	–	505
	<b>1 143 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>1 143 \$</b>
<b>Immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée<sup>2</sup></b>			
Réseau de distribution	764 \$	157 \$	607 \$
Logiciels	1 181	869	312
Divers	230	104	126
	<b>2 175 \$</b>	<b>1 130 \$</b>	<b>1 045 \$</b>
<b>Total des immobilisations incorporelles</b>	<b>3 318 \$</b>	<b>1 130 \$</b>	<b>2 188 \$</b>
<b>Total du goodwill et des immobilisations incorporelles</b>	<b>6 428 \$</b>	<b>1 130 \$</b>	<b>5 298 \$</b>

<sup>1</sup> La valeur comptable des contrats de gestion de fonds est attribuée aux UGT importantes de la manière suivante : 340 \$ (312 \$ en 2013) à Fonds communs de placement et Retirement Plan Services – É.-U., et 150 \$ (150 \$ en 2013) à Gestion de patrimoine – Canada (à l'exclusion de la Banque Manuvie du Canada).

<sup>2</sup> L'amortissement s'est établi à 165 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 (158 \$ en 2013).

### b) Test de dépréciation du goodwill

Au quatrième trimestre de 2014, la Société a achevé son test annuel de dépréciation du goodwill en déterminant les montants recouvrables de ses activités d'après le plan d'affaires quinquennal de 2015 et la valeur intrinsèque des affaires en vigueur et des affaires nouvelles.

La Société a conclu que le goodwill n'avait subi aucune dépréciation en 2014 ni en 2013.

La Société compte 15 UGT ou groupes d'UGT. Les facteurs pris en considération pour identifier les UGT de la Société comprennent l'organisation de la Société par rapport à son interaction avec sa clientèle, la manière dont les produits sont présentés et vendus, et l'existence d'interdépendances. La valeur comptable du goodwill attribué à toutes les UGT comportant un solde de goodwill est présentée dans le tableau ci-après.

Au 31 décembre 2014 UGT ou groupe d'UGT	Solde au 1 <sup>er</sup> janvier	Ajouts/Sorties	Incidence des fluctuations des taux de change	Solde aux 31 décembre
Asie (excluant Hong Kong et le Japon)	134 \$	– \$	9 \$	143 \$
Assurance et Gestion de patrimoine – Japon	355	–	(16)	339
Assurance vie individuelle – Canada	155	–	–	155
Marchés des groupes à affinités – Canada	83	–	–	83
Gestion de patrimoine – Canada (excluant la Banque Manuvie)	750	–	–	750
Assurance et épargne collectives – Canada	826	–	–	826
International Group Program	71	–	7	78
Assurance vie – É.-U.	4	–	1	5
Assurance soins de longue durée – É.-U.	286	–	26	312
Fonds communs de placement et régimes de retraite – É.-U.	385	–	35	420
Services généraux et autres	61	3	6	70
<b>Total</b>	<b>3 110 \$</b>	<b>3 \$</b>	<b>68 \$</b>	<b>3 181 \$</b>
<b>Au 31 décembre 2013</b>				
Asie (excluant Hong Kong et le Japon)	132 \$	(5)\$	7 \$	134 \$
Assurance et Gestion de patrimoine – Japon	403	–	(48)	355
Assurance vie individuelle – Canada	155	–	–	155
Marchés des groupes à affinités – Canada	83	–	–	83
Gestion de patrimoine – Canada (excluant la Banque Manuvie)	750	–	–	750
Assurance et épargne collectives – Canada	826	–	–	826
International Group Program	67	–	4	71
Assurance vie – É.-U.	–	4	–	4
Assurance soins de longue durée – É.-U.	268	–	18	286
Fonds communs de placement et régimes de retraite – É.-U.	360	–	25	385
Services généraux et autres	56	–	5	61
<b>Total</b>	<b>3 100 \$</b>	<b>(1)\$</b>	<b>11 \$</b>	<b>3 110 \$</b>

Les techniques d'évaluation, les hypothèses importantes et les sensibilités que l'on applique pour le test de dépréciation du goodwill sont décrites ci-après.

### c) Techniques d'évaluation

La valeur recouvrable de chaque UGT ou groupe d'UGT (« UGT ») au 31 décembre 2014 se fonde sur la valeur d'utilité pour toutes les UGT établies aux États-Unis, l'UGT Assurance vie individuelle au Canada et l'UGT responsable du Japon et la juste valeur moins les coûts de vente pour toutes les autres UGT. Les valeurs recouvrables au 31 décembre 2013 se fondaient sur la valeur d'utilité pour toutes les UGT établies aux États-Unis et l'UGT responsable du Japon et la juste valeur moins les coûts de vente pour toutes les autres UGT. Pour déterminer si une UGT a subi une perte de valeur, la Société compare sa valeur recouvrable au capital attribué à cette unité, ce qui correspond aux pratiques de présentation de l'information internes de la Société.

### i) Approche par le résultat (valeur d'utilité)

La Société a utilisé une méthode d'évaluation actuarielle aux fins des tests de dépréciation du goodwill. Selon cette méthode, une valeur actuarielle est établie à partir d'une projection des bénéfices distribuables futurs tirés des affaires en vigueur et des affaires nouvelles qui devraient se réaliser dans l'avenir, et reflète donc la valeur économique du potentiel de profit de chaque UGT ou groupe d'UGT selon une série d'hypothèses. Cette approche se fonde sur des hypothèses relatives aux taux de croissance des souscriptions et des produits, aux exigences en matière de fonds propres, aux taux d'intérêt, au rendement des capitaux propres, à la mortalité, à la morbidité, au comportement des titulaires de contrats, aux taux d'impôt et aux taux d'actualisation.

### Hypothèses importantes

#### Croissance

Les hypothèses utilisées étaient fondées sur le plan interne de la Société et des évaluations actuarielles faites au Canada. Pour calculer la valeur incorporée, la Société a actualisé les résultats projetés liés à chaque contrat en vigueur et a estimé dix ans de croissance des affaires nouvelles aux niveaux prévus du plan, conforme aux périodes utilisées dans la prévision des activités à long terme, telles que les assurances. Pour en arriver à ses projections, la Société a examiné les résultats techniques passés, les tendances économiques comme les taux d'intérêt, le rendement des capitaux propres et le portefeuille de produits, ainsi que les tendances de l'industrie et du marché. Lorsque les hypothèses relatives au taux de croissance des flux de trésorerie des nouvelles affaires étaient utilisées dans les calculs de la valeur incorporée, elles se situaient entre 0 % et 17 % (entre 0 % et 26 % en 2013).

## Taux d'intérêt

La Société recourt à une méthode semblable pour l'évaluation des contrats d'assurance en déterminant les taux d'intérêt prévus projetés en fonction des taux du marché en vigueur à la date d'évaluation.

## Taux d'impôt

Les taux d'impôt appliqués aux projections reflétaient les ententes sur les prix de transfert intersociétés actuellement en vigueur qui étaient censées être transférables à un autre participant sur le marché, et s'élevaient à 26,5 %, 35 % et 30,78 % (26,5 %, 35 % et 30,78 % en 2013) respectivement pour les territoires du Canada, des États-Unis et du Japon. Les hypothèses relatives aux impôts sont sensibles aux changements apportés aux lois de l'impôt ainsi qu'aux hypothèses concernant les pays où les profits sont réalisés. Il se peut que les taux d'impôt réels diffèrent des taux hypothétiques.

## Taux d'actualisation

Le taux d'actualisation présumé pour l'établissement de la valeur d'utilité pour les UGT ou groupes d'UGT visés était de 9 % à 14 % après impôt ou de 11 % à 15 % avant impôt (7 % à 10 % après impôt et 9 % à 15 % avant impôt en 2013).

## ii) Juste valeur

Le cas échéant, la Société a déterminé la juste valeur de l'UGT ou du groupe d'UGT au moyen d'une méthode axée sur le résultat intégrant le résultat prévu, à l'exclusion des incidences des intérêts et des marchés boursiers et des charges normalisées des affaires nouvelles, multiplié par un ratio cours/bénéfice provenant de multiples cours/bénéfice observables d'institutions financières comparables. Les multiples cours/bénéfice employés par la Société se situaient entre 10 et 14,9 pour le test de dépréciation (entre 10 et 22,2 en 2013).

Les hypothèses clés décrites ci-dessus peuvent être modifiées, puisque des changements de la situation économique et des conditions du marché pourraient entraîner des dépréciations dans l'avenir. Toute modification des taux d'actualisation et des projections des flux de trésorerie utilisées pour déterminer les valeurs incorporées ou la diminution des multiples axés sur le résultat par rapport au marché peut entraîner des pertes de valeur, qui pourraient être importantes.

## Note 8 Passifs des contrats d'assurance et actifs de réassurance

### a) Passifs des contrats d'assurance et actifs de réassurance

Les passifs des contrats d'assurance sont présentés selon le montant brut avant les cessions en réassurance, et les passifs cédés sont présentés séparément en tant qu'actifs de réassurance. Les passifs des contrats d'assurance comprennent les provisions techniques ainsi que les prestations à payer, la provision pour sinistres non déclarés et les sommes en dépôt des titulaires de contrats. Les éléments des passifs des contrats d'assurance, montant brut et montant net, sont présentés ci-dessous.

Aux 31 décembre	2014	2013
Passifs des contrats d'assurance, montant brut	<b>219 600 \$</b>	184 336 \$
Prestations brutes à payer et provision pour sinistres non déclarés	<b>2 433</b>	2 072
Sommes en dépôt des titulaires de contrats, montant brut	<b>7 480</b>	6 834
Passifs des contrats d'assurance, montant brut	<b>229 513 \$</b>	193 242 \$
Actifs de réassurance	<b>(18 525)</b>	(17 443)
<b>Passifs des contrats d'assurance, montant net</b>	<b>210 988 \$</b>	175 799 \$

Les passifs des contrats d'assurance, montant net, correspondent au montant qui, ajouté aux primes futures estimatives et aux produits de placement nets, sera suffisant pour couvrir les prestations futures estimatives, les participations aux excédents et les bonifications, les impôts et taxes (autres que les impôts sur le résultat) et les charges liées aux contrats en vigueur, net des primes et des recouvrements de réassurance.

Selon les IFRS, les passifs des contrats d'assurance, montant net, sont établis au moyen de la méthode d'évaluation existante selon les principes comptables généralement reconnus du Canada antérieurs. Les provisions techniques, montant net, sont établies d'après la MCAB, comme le prescrit l'Institut canadien des actuaires.

Le calcul des passifs des contrats d'assurance, montant net, est fondé sur une projection explicite des flux de trésorerie à partir des hypothèses courantes pour chaque composante importante des flux de trésorerie. Le rendement des placements est projeté à l'aide des portefeuilles d'actifs actuels et des stratégies prévues de réinvestissement.

Chaque hypothèse est fondée sur une estimation la plus probable, rajustée selon une marge pour écarts défavorables. Pour les rendements des placements à revenu fixe, cette marge est établie au moyen de tests prescrits et élaborés par la Société conformément aux normes de pratique actuarielles canadiennes. Pour toutes les autres hypothèses, elle est déterminée en rajustant directement l'hypothèse la plus probable.

Les flux de trésorerie utilisés dans l'évaluation des passifs des contrats d'assurance, montant net, correspondent aux flux de trésorerie bruts des contrats rajustés pour refléter les flux de trésorerie projetés des cessions en réassurance. L'incidence des cessions en réassurance sur les flux de trésorerie varie en fonction du montant porté en réassurance, de la structure des traités de réassurance, des avantages économiques prévus des flux de trésorerie provenant des traités et de l'incidence des marges pour écarts défavorables. Les passifs des contrats d'assurance, montant brut, sont établis par actualisation des flux de trésorerie bruts des contrats au moyen du même taux d'actualisation que celui utilisé pour l'établissement du montant net d'après la MCAB.

Les actifs de réassurance sont le résultat de la différence entre les passifs des contrats d'assurance, montant brut, et les passifs des contrats d'assurance, montant net. L'actif de réassurance représente l'avantage tiré des contrats de réassurance en vigueur à la date des états de la situation financière consolidés.

La période utilisée pour la projection des flux de trésorerie est la durée du contrat pour la plupart des contrats d'assurance individuelle. Pour les autres types de contrats, une période de projection plus courte peut être utilisée. De manière générale, le contrat prend fin, selon la première des deux éventualités, à la première date de renouvellement, au plus tôt la date de clôture, à laquelle la Société peut exercer, à son gré, son droit de renouvellement des obligations contractuelles ou à l'égard des modalités de ces obligations, ou à la date de renouvellement ou de modification qui maximise les passifs des contrats d'assurance. Pour les produits des fonds distincts avec garanties, la période de projection correspond habituellement à la période qui mènera au plus grand passif de contrats d'assurance. Lorsque la période de projection est inférieure à la durée du contrat, les passifs des contrats d'assurance peuvent être réduits par une provision pour les frais d'acquisition qui devraient être récupérés à même les flux de trésorerie des contrats au-delà de la période de projection utilisée pour les passifs. Cette provision est soumise à un test de recouvrabilité selon des hypothèses semblables à celles utilisées pour les autres composantes de l'évaluation actuarielle.

## b) Composition

La composition des passifs des contrats d'assurance et des actifs de réassurance par gamme de produits et par secteur opérationnel est présentée dans les tableaux qui suivent.

### Passifs des contrats d'assurance, montant brut

	Assurance individuelle		Rentes et régimes de retraite	Autres passifs des contrats d'assurance <sup>1</sup>	Total, déduction faite des contrats au titre des cessions en réassurance	Total des contrats au titre des cessions en réassurance	Total, compte non tenu des contrats au titre des cessions en réassurance
	Avec participation	Sans participation					
<b>Au 31 décembre 2014</b>							
Division Asie	22 404 \$	7 047 \$	2 521 \$	1 690 \$	33 662 \$	700 \$	34 362 \$
Division canadienne	10 287	22 001	13 028	9 172	54 488	520	55 008
Division américaine	21 074	42 545	27 035	32 535	123 189	16 887	140 076
Services généraux et autres	–	(645)	73	221	(351)	418	67
<b>Total, déduction faite des contrats au titre des cessions en réassurance</b>	<b>53 765 \$</b>	<b>70 948 \$</b>	<b>42 657 \$</b>	<b>43 618 \$</b>	<b>210 988 \$</b>	<b>18 525 \$</b>	<b>229 513 \$</b>
<b>Total des contrats au titre des cessions en réassurance</b>	<b>523</b>	<b>8 885</b>	<b>8 097</b>	<b>1 020</b>	<b>18 525</b>		
<b>Total, compte non tenu des contrats au titre des cessions en réassurance</b>	<b>54 288 \$</b>	<b>79 833 \$</b>	<b>50 754 \$</b>	<b>44 638 \$</b>	<b>229 513 \$</b>		
<b>Au 31 décembre 2013</b>							
Division Asie	18 577 \$	5 155 \$	2 308 \$	1 407 \$	27 447 \$	568 \$	28 015 \$
Division canadienne	9 558	17 923	13 026	8 596	49 103	1 711	50 814
Division américaine	19 808	32 163	21 209	26 162	99 342	14 683	114 025
Services généraux et autres	–	(505)	140	272	(93)	481	388
<b>Total, déduction faite des contrats au titre des cessions en réassurance</b>	<b>47 943 \$</b>	<b>54 736 \$</b>	<b>36 683 \$</b>	<b>36 437 \$</b>	<b>175 799 \$</b>	<b>17 443 \$</b>	<b>193 242 \$</b>
<b>Total des contrats au titre des cessions en réassurance</b>	<b>493</b>	<b>7 995</b>	<b>7 911</b>	<b>1 044</b>	<b>17 443</b>		
<b>Total, compte non tenu des contrats au titre des cessions en réassurance</b>	<b>48 436 \$</b>	<b>62 731 \$</b>	<b>44 594 \$</b>	<b>37 481 \$</b>	<b>193 242 \$</b>		

<sup>1)</sup> Les autres passifs des contrats d'assurance comprennent l'assurance collective et l'assurance maladie individuelle et collective, y compris l'assurance soins de longue durée.

Pour les contrats avec participation en vigueur au moment de la démutualisation de Manufacturers et de John Hancock Life Insurance Company, des comptes auxiliaires distincts ont été établis. Ces comptes auxiliaires permettent de traiter ces activités d'assurance avec participation comme des « blocs fermés » de contrats avec participation. Au 31 décembre 2014, les actifs et les passifs des contrats d'assurance liés aux contrats avec participation compris dans ces blocs fermés représentaient 32 361 \$ (29 048 \$ en 2013).

## c) Actifs servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance, aux autres passifs et aux fonds propres

Les actifs sont répartis en segments et appariés à des passifs dotés de caractéristiques similaires, par gamme de produits et par grande monnaie. La Société a établi des stratégies de placement ciblées et des pondérations d'actifs pour chaque secteur d'actifs servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance, tenant ainsi compte des facteurs de risque des passifs appuyés par les actifs et les attentes en matière de rendement. Les passifs assortis de garanties de taux et de durée sont adossés essentiellement à des instruments à taux fixe par appariement aux flux de trésorerie pour une durée ciblée. Les flux de trésorerie à plus long terme sur ces passifs de

même que sur des produits ajustables, comme les contrats d'assurance vie avec participation, sont adossés à une gamme plus étendue de catégories d'actifs, y compris des actions et des actifs alternatifs à long terme. Les fonds propres de la Société sont investis dans des créances et des actions diverses de sociétés ouvertes et fermées.

Les variations de la juste valeur des actifs servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance nets qui ne sont pas jugés durables par la Société auraient une incidence limitée sur le résultat net là où les actifs correspondent aux passifs, parce qu'elles seraient largement compensées par une variation correspondante de la valeur des provisions techniques. La juste valeur des actifs servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance nets au 31 décembre 2014, compte non tenu des actifs de réassurance, était estimée à 214 804 \$ (178 232 \$ en 2013).

La juste valeur des actifs auxquels sont adossés les fonds propres et les autres passifs au 31 décembre 2014 était estimée à 369 545 \$ (338 881 \$ en 2013).

La valeur comptable de l'ensemble des actifs servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance nets, des autres passifs et des fonds propres s'établit comme suit :

	Assurance individuelle		Rentes et régimes de retraite	Autres passifs des contrats d'assurance <sup>1</sup>	Autres passifs <sup>2</sup>	Fonds propres <sup>3</sup>	Total
	Avec participation	Sans participation					
<b>Au 31 décembre 2014</b>							
<b>Actif</b>							
Titres d'emprunt	29 223 \$	37 365 \$	22 190 \$	20 149 \$	7 556 \$	17 963 \$	134 446 \$
Actions cotées	7 165	3 340	188	176	494	3 180	14 543
Créances hypothécaires	3 897	6 929	5 606	4 322	18 497	207	39 458
Placements privés	4 288	7 709	5 413	4 394	1 017	463	23 284
Immeubles	2 385	3 767	1 278	2 318	353	–	10 101
Divers	6 807	11 838	7 982	12 259	300 938	17 750	357 574
<b>Total</b>	<b>53 765 \$</b>	<b>70 948 \$</b>	<b>42 657 \$</b>	<b>43 618 \$</b>	<b>328 855 \$</b>	<b>39 563 \$</b>	<b>579 406 \$</b>
<b>Au 31 décembre 2013</b>							
<b>Actif</b>							
Titres d'emprunt	25 963 \$	28 058 \$	20 538 \$	16 574 \$	7 664 \$	16 160 \$	114 957 \$
Actions cotées	6 295	3 010	144	119	534	2 973	13 075
Créances hypothécaires	3 865	4 859	6 324	4 248	18 059	203	37 558
Placements privés	3 464	6 166	5 768	4 142	1 012	463	21 015
Immeubles	2 013	4 237	817	2 305	336	–	9 708
Divers	6 343	8 406	3 092	9 049	276 722	13 703	317 315
<b>Total</b>	<b>47 943 \$</b>	<b>54 736 \$</b>	<b>36 683 \$</b>	<b>36 437 \$</b>	<b>304 327 \$</b>	<b>33 502 \$</b>	<b>513 628 \$</b>

<sup>1)</sup> Les autres passifs des contrats d'assurance comprennent l'assurance collective et l'assurance maladie individuelle et collective, y compris l'assurance soins de longue durée.

<sup>2)</sup> Les autres passifs sont les passifs des contrats autres que d'assurance, qui comprennent les fonds distincts, les dépôts bancaires, la dette à long terme, les passifs d'impôt différé, les dérivés, les contrats d'investissement, les dérivés incorporés non exemptés et d'autres passifs divers.

<sup>3)</sup> Les fonds propres sont définis à la note 15.

#### d) Principales hypothèses relatives à l'évaluation des passifs des contrats d'assurance

Le calcul des passifs des contrats d'assurance suppose le recours à des estimations et à des hypothèses. Les passifs des contrats d'assurance ont deux principales composantes : la première résulte des estimations les plus probables; la seconde est la provision pour écart défavorable. Conjugués à des pratiques prudentes de gestion du risque commercial et du risque de placement, le choix et le contrôle des hypothèses appropriées permettent de réduire au minimum l'exposition de la Société à l'incertitude relative à l'évaluation.

## Hypothèses les plus probables

Les hypothèses les plus probables sont établies relativement à la mortalité et à la morbidité, au rendement des placements, au taux de résiliation de contrats, aux charges opérationnelles et à certaines taxes. Les résultats réels sont surveillés pour s'assurer que les hypothèses demeurent appropriées et celles-ci sont modifiées lorsqu'il est justifié de le faire. Les hypothèses retenues sont exposées dans le tableau ci-dessous.

Nature de la variable et établissement des hypothèses	Gestion du risque
<p><b>Mortalité et morbidité</b></p> <p>La mortalité est la survenance de décès dans une population donnée. La mortalité constitue une hypothèse clé relativement à l'assurance vie et à certaines formes de rentes. La Société établit ses hypothèses de mortalité d'après ses propres statistiques et celles du secteur de l'assurance et d'après l'évolution de la mortalité. Les hypothèses varient selon le sexe, la catégorie de risque, le type de contrat et le marché géographique. Les hypothèses sont fondées sur les améliorations futures de la mortalité.</p> <p>La morbidité est la survenance d'accidents et de maladies parmi les risques assurés. La morbidité constitue une hypothèse clé relativement à l'assurance soins de longue durée, l'assurance invalidité, l'assurance maladies graves et d'autres types d'assurances maladie individuelles et collectives. La Société établit ses hypothèses de morbidité d'après ses statistiques et celles du secteur de l'assurance et d'après l'évolution de la morbidité. Les hypothèses varient selon la catégorie de risque et le marché géographique. Les hypothèses sont fondées sur les améliorations futures de la morbidité.</p>	<p>La Société observe des normes de sélection des risques pour déterminer l'assurabilité des proposants. Elle assure un suivi constant de l'évolution de la sinistralité. Elle gère le risque de règlements importants en fixant des pleins de conservation qui varient selon les marchés et les régions. Elle cède à des réassureurs les dépassements de pleins.</p> <p>La mortalité est examinée chaque mois et les statistiques de l'exercice 2014 sont favorables (favorables en 2013) en regard des hypothèses retenues. La morbidité est également examinée chaque mois et les statistiques de l'exercice 2014 sont défavorables (défavorables en 2013) en regard des hypothèses retenues.</p>
<p><b>Rendement des placements</b></p> <p>La Société segmente les actifs pour soutenir les passifs par secteur et marché géographique, et établit des stratégies de placement pour chaque élément du passif. Les flux de trésorerie projetés découlant de ces actifs sont jumelés aux flux de trésorerie tirés de futures acquisitions ou ventes d'actifs afin d'établir les taux de rendement sur ces actifs prévus pour les exercices à venir. Les stratégies de réinvestissement sont fondées sur les politiques de placement cibles pour chaque secteur, et les rendements des réinvestissements sont tirés des taux du marché actuels et prévus pour les placements à revenu fixe et des prévisions pour les autres actifs alternatifs à long terme.</p> <p>Les hypothèses sur les rendements des placements prennent en compte les pertes sur créances futures prévues sur les placements à revenu fixe. La Société établit les pertes sur créances d'après ses résultats passés, d'après ceux du secteur de l'assurance et d'après des examens particuliers du portefeuille de placements actuel.</p> <p>Les hypothèses sur les rendements des placements pour chaque catégorie d'actifs et chaque marché géographique comprennent aussi les charges de gestion des placements prévues tirées des analyses de coûts internes. Les frais sont attribués à chaque catégorie d'actifs pour élaborer des hypothèses unitaires par dollar d'actif pour chaque catégorie d'actifs et chaque marché géographique.</p>	<p>En appariant étroitement les flux de trésorerie liés aux actifs avec ceux des passifs correspondants, la Société vise à atténuer sa sensibilité aux variations futures des taux d'intérêt. La situation de risque de taux d'intérêt des secteurs fait l'objet d'un suivi continu. En vertu de la MCAB, le taux de réinvestissement est déterminé à l'aide d'un test de taux d'intérêt et reflète la situation de risque de taux d'intérêt courus.</p> <p>En 2014, la variation des taux d'intérêt a eu une incidence favorable (défavorable en 2013) sur le résultat net de la Société. L'incidence des variations des taux d'intérêt sans risque sur les provisions mathématiques et les actifs excédentaires, les augmentations des écarts de taux des obligations de sociétés et les réductions des écarts de swaps ont contribué à cette incidence favorable.</p> <p>La Société gère les pertes sur créances en suivant des politiques de limitation de la concentration en fonction des émetteurs, des liens entre entreprises, des notations, des secteurs d'activité et des régions géographiques. Sur des contrats avec participation et certains contrats sans participation, les pertes sur créances sont transférées aux titulaires de contrats au moyen de la formule de crédit du rendement des placements. Pour ce qui est des autres contrats, les primes et prestations tiennent compte du degré reconnu par la Société des pertes sur créances futures à la signature du contrat ou à la date de modification du contrat la plus récente. La Société dispose de provisions techniques explicites pour le risque de crédit, y compris des provisions pour écarts défavorables.</p> <p>En 2014, les résultats liés aux pertes sur créances hypothécaires et aux défaillances sur titres d'emprunt ont été favorables (favorables en 2013) en regard des hypothèses de la Société.</p> <p>Les actions, les immeubles et les autres actifs alternatifs à long terme servent à soutenir les passifs dans les situations où les rendements des placements sont transmis aux titulaires de contrats par l'intermédiaire de participations aux excédents ou de rajustements crédités des rendements des placements. Des actions, des</p>

Nature de la variable et établissement des hypothèses	Gestion du risque
<b>Rendement des placements (suite)</b>	<p>immeubles, des actifs du secteur pétrolier et gazier et d'autres actifs alternatifs à long terme servent également à soutenir les obligations à longue échéance relatives aux produits de rente et de retraite de la Société et les obligations d'assurance à longue échéance sur les contrats dans les situations où le risque de rendement est assumé par la Société.</p> <p>En 2014, les résultats réels des placements dans des actifs alternatifs à long terme servant de soutien aux obligations liées aux titulaires de contrats ont été défavorables (défavorables en 2013) surtout en raison des pertes sur les exploitations pétrolières et gazières et les propriétés immobilières, en partie contrebalancées par les profits sur les titres de sociétés fermées et sur des terrains forestiers exploitables et des terres agricoles. En 2014 (de même qu'en 2013), le montage des actifs alternatifs à long terme dépassait les exigences en matière d'évaluation.</p> <p>En 2014, les résultats des placements dans le secteur des fonds distincts découlant de variations de la valeur du marché des actifs gérés ont été défavorables (favorables en 2013).</p> <p>En 2014, la charge de placement a été favorable (favorable en 2013) en regard des hypothèses de la Société.</p>
<b>Comportement des titulaires de contrats</b>	<p>Les résiliations de contrats surviennent à la échéance ou au rachat, où la échéance signifie que le contrat est résilié pour cause de non-paiement de la prime et le rachat représente la résiliation volontaire du contrat par les titulaires de contrats. La régularité des primes s'entend de la régularité des dépôts sur les contrats, quand le calendrier et le montant des dépôts sont établis au gré du titulaire du contrat. La Société établit ses hypothèses de résiliation et de régularité des primes principalement d'après ses taux de échéance récents, rajustés pour tenir compte des modalités futures prévues. Les hypothèses reflètent les différences entre les types de contrats pour chaque marché géographique.</p> <p>La Société cherche à concevoir des produits qui atténuent l'exposition financière au risque de échéance, de rachat et d'autres comportements des titulaires de contrats. La Société suit l'évolution des échéances, des rachats et des autres comportements des titulaires de contrats.</p> <p>Dans l'ensemble, les statistiques de 2014 sur les comportements des titulaires de contrats ont été défavorables (défavorables en 2013) en regard des hypothèses utilisées dans le calcul des provisions techniques.</p>
<b>Charges, impôts et taxes</b>	<p>Les hypothèses sur les charges opérationnelles reflètent les coûts projetés pour la gestion et le traitement des contrats en vigueur, y compris les frais généraux connexes. Les charges découlent des études de coûts internes, projetées dans l'avenir compte tenu de l'inflation. Pour certaines activités en émergence, il est prévu que les coûts unitaires baisseront à mesure que ces activités croîtront.</p> <p>Les impôts et taxes reflètent les hypothèses sur les taxes futures sur les primes et d'autres impôts et taxes non liés au résultat. En ce qui a trait aux impôts sur le résultat, les provisions mathématiques ne sont rajustées que dans les cas de différences temporaires et de différences permanentes des taux d'impôt sur les flux de trésorerie disponibles pour honorer les obligations liées aux contrats.</p> <p>La Société établit la tarification de ses produits de façon à couvrir les coûts prévus liés à leur traitement et à leur gestion. De plus, la Société contrôle ses dépenses chaque mois, en comparant notamment les dépenses réelles avec les dépenses prévues dans la tarification et l'évaluation.</p> <p>Les frais de gestion de 2014 ont été défavorables (défavorables en 2013) en regard des hypothèses utilisées dans le calcul des provisions techniques.</p> <p>La Société établit la tarification de ses produits de façon à couvrir les impôts et taxes prévus.</p>
<b>Participations aux excédents, bonifications et autres éléments variables des contrats</b> <b>Gestion du risque</b>	<p>Les meilleures estimations des participations aux excédents, des bonifications et des autres éléments variables des contrats sont établies afin d'être conformes aux attentes de la direction sur la façon dont ces éléments seront gérés si les résultats en viennent à correspondre aux meilleures estimations retenues pour la mortalité et la morbidité, les rendements des placements, les taux de résiliation des contrats, les charges opérationnelles et les impôts et taxes.</p> <p>La Société fait le suivi des résultats techniques et ajuste les prestations et les autres éléments variables des contrats pour tenir compte de ces résultats techniques.</p> <p>Les participations aux excédents font l'objet d'un examen annuel pour toutes les activités selon des conventions sur les participations aux excédents approuvées par le conseil d'administration.</p>
<b>Change</b>	<p>Le risque de change découle d'un écart entre la monnaie des passifs et celle des actifs auxquels ils sont adossés. Lorsque les monnaies ne sont pas appariées, le taux de rendement prévu de l'actif qui soutient le passif est diminué afin de tenir compte de la possibilité d'une variation défavorable du taux de change.</p> <p>En général, la Société apparie la monnaie de ses actifs à celle des passifs auxquels ils sont adossés en vue de limiter le risque de pertes liées aux variations du taux de change.</p>

La Société revoit les hypothèses actuarielles annuellement dans le cadre de l'examen de ses méthodes et hypothèses. Lorsque des modifications sont apportées aux hypothèses (voir la note 8 h)), la totalité du montant relatif à l'incidence est immédiatement comptabilisée en résultat.

## e) Sensibilité des passifs des contrats d'assurance aux modifications des hypothèses non économiques

La sensibilité du résultat net attribué aux actionnaires aux modifications des hypothèses non économiques sous-jacentes aux passifs des contrats est illustrée ci-après, en supposant que la modification des hypothèses est la même dans toutes les unités administratives.

Dans les faits, les résultats relatifs à chaque hypothèse varient souvent par marché géographique et par activité, et les mises à jour des hypothèses s'effectuent par activité et par région données. Les résultats réels peuvent différer de manière importante de ces estimations, et ce, pour plusieurs raisons, y compris l'interaction entre ces facteurs lorsque plus d'un facteur varie, les variations des rendements actuariels et des placements ainsi que des hypothèses à l'égard des activités de placement futures, les changements dans la combinaison des produits, les taux d'impôt effectifs et d'autres facteurs de marché, ainsi que les limites générales des modèles internes.

Les fonds des contrats avec participation sont largement autosuffisants et n'ont pas d'incidence importante sur le résultat net attribué aux actionnaires découlant de variations des hypothèses non économiques. Les profits ou les pertes liés aux résultats techniques entraînent généralement des changements aux dividendes futurs, sans que cela ait une influence directe sur les actionnaires.

### Incidence possible sur le résultat net attribué aux actionnaires découlant de variations des hypothèses non économiques

Aux 31 décembre	Diminution du résultat net attribuable aux actionnaires	
	2014	2013
<b>Hypothèses concernant les contrats</b>		
Variation défavorable de 2 % des taux de mortalité futurs <sup>1, 3</sup>		
Produits pour lesquels une hausse des taux augmente les passifs des contrats d'assurance	<b>(300)\$</b>	(300)\$
Produits pour lesquels une baisse des taux augmente les passifs des contrats d'assurance	<b>(400)</b>	(300)
Variation défavorable de 5 % des taux de morbidité futurs <sup>2, 3, 4</sup>	<b>(2 400)</b>	(2 000)
Variation défavorable de 10 % des taux de résiliation futurs <sup>3</sup>	<b>(1 500)</b>	(1 300)
Augmentation de 5 % des charges futures	<b>(400)</b>	(300)

<sup>1)</sup> Une augmentation des taux de mortalité entraîne généralement un accroissement des provisions mathématiques pour les contrats d'assurance vie, tandis qu'une diminution des taux de mortalité entraîne généralement une augmentation des provisions mathématiques pour les contrats d'assurance présentant un risque de longévité comme les rentes immédiates.

<sup>2)</sup> Aucun montant lié au risque de morbidité n'est inclus pour les contrats pour lesquels la provision mathématique ne prévoit que les coûts des règlements prévus sur une courte période, moins d'un an en général, comme l'assurance vie et maladie collective.

<sup>3)</sup> Dans le cas de l'assurance soins de longue durée, l'incidence de la sensibilité aux risques de morbidité, de mortalité et de déchéance est présumée être modérée par des mesures compensatoires partielles découlant de la capacité de la Société de hausser les primes dans de tels cas, sous réserve de l'approbation réglementaire de l'État.

<sup>4)</sup> L'augmentation de la sensibilité à la morbidité entre le 31 décembre 2013 et le 31 décembre 2014 est principalement attribuable au raffermissement du dollar américain par rapport au dollar canadien au cours de 2014. Cette sensibilité est visible dans le dollar canadien et la plus grande part de sensibilité à la morbidité de la Société provient des passifs libellés en dollar américain.

## f) Hypothèses relatives à la provision pour écarts défavorables

Les hypothèses retenues pour établir les passifs des contrats d'assurance tiennent compte des meilleures estimations prévues des résultats techniques futurs. L'actuaire désigné est tenu d'assortir chaque hypothèse d'une marge d'erreur pour en constater le caractère aléatoire, de prévoir le risque d'hypothèse erronée et de détérioration des résultats techniques et de s'assurer que les provisions des contrats d'assurance sont suffisantes pour honorer les engagements futurs.

Selon les IFRS, le produit tiré des affaires nouvelles est capitalisé à l'émission d'un contrat en fonction d'hypothèses qui comprennent une marge pour écart défavorable. Les marges prévues pour chaque hypothèse diminuent le résultat qui aurait été comptabilisé à l'établissement du contrat, et sont comptabilisées en résultat dans l'avenir, à mesure que le risque lié au contrat diminue. Les marges pour le risque de taux d'intérêt sont incluses en testant divers scénarios de taux d'intérêt futurs. Les marges peuvent être établies au moyen de tests sur un nombre limité de scénarios, dont certains sont prescrits par les normes de pratique actuarielles canadiennes, et en déterminant les provisions techniques d'après les résultats les plus défavorables. Les marges peuvent aussi être établies en testant de nombreux scénarios, qui sont élaborés selon les lignes directrices en matière actuarielle. En vertu de cette approche, les provisions techniques correspondraient à la moyenne des résultats dépassant un certain percentile dans une fourchette prescrite par les normes de pratique actuarielles canadiennes.

Des directives particulières sont aussi fournies pour d'autres risques, comme le risque de marché, le risque de crédit et les risques de mortalité et de morbidité. Pour les autres risques qui ne sont pas spécifiquement traités par l'Institut canadien des actuaires, la fourchette définie se situe entre 5 % et 20 % des hypothèses retenues pour les résultats prévus. La Société retient les hypothèses situées dans la fourchette permise, avec le calcul du niveau établi compte tenu du profil de risque des activités. À l'occasion, par mesure de prudence dans certaines circonstances, une marge peut excéder la tranche supérieure de la fourchette, ce qui est permis selon les normes de pratique actuarielles canadiennes. Cette marge additionnelle serait reprise si les circonstances précises qui ont mené à son établissement devaient changer.

Chaque marge est passée en revue annuellement pour établir si elle est toujours appropriée.



## g) Variation des passifs des contrats d'assurance

La variation des passifs des contrats d'assurance résulte des activités et des modifications des estimations actuarielles suivantes :

	Provisions techniques, montant net	Autres passifs des contrats d'assurance <sup>1</sup>	Passifs des contrats d'assurance, montant net	Actifs de réassurance	Passifs des contrats d'assurance, montant brut
<b>Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014</b>					
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier	167 298 \$	8 501 \$	175 799 \$	17 443 \$	193 242 \$
Nouveaux contrats <sup>2</sup>	807	–	807	151	958
Variation habituelle des contrats en vigueur <sup>2</sup>	23 379	209	23 588	78	23 666
Modifications apportées aux méthodes et hypothèses <sup>2</sup>	240	18	258	(625)	(367)
Incidence des fluctuations des taux de change	10 000	536	10 536	1 478	12 014
<b>Solde aux 31 décembre</b>	<b>201 724 \$</b>	<b>9 264 \$</b>	<b>210 988 \$</b>	<b>18 525 \$</b>	<b>229 513 \$</b>
<b>Exercice clos le 31 décembre 2013</b>					
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier	171 364 \$	8 350 \$	179 714 \$	18 681 \$	198 395 \$
Nouveaux contrats <sup>3</sup>	1 181	–	1 181	286	1 467
Variation habituelle des contrats en vigueur <sup>3</sup>	(10 965)	(49)	(11 014)	(2 986)	(14 000)
Incidence de la vente des activités d'assurance à Taiwan (note 3)	(1 527)	(8)	(1 535)	(75)	(1 610)
Modifications apportées aux méthodes et hypothèses <sup>3</sup>	1 036	(85)	951	470	1 421
Incidence des fluctuations des taux de change	6 209	293	6 502	1 067	7 569
<b>Solde aux 31 décembre</b>	<b>167 298 \$</b>	<b>8 501 \$</b>	<b>175 799 \$</b>	<b>17 443 \$</b>	<b>193 242 \$</b>

<sup>1)</sup> Les autres passifs des contrats d'assurance comprennent les prestations à payer, la provision pour les sinistres non déclarés et les sommes en dépôt des titulaires de contrats.

<sup>2)</sup> En 2014, l'augmentation de 24 185 \$ présentée comme la variation des passifs des contrats d'assurance dans les comptes de résultat consolidés comprend principalement les variations attribuables à la variation habituelle des contrats en vigueur, aux nouveaux contrats et aux modifications apportées aux méthodes et hypothèses. Ces trois éléments de la colonne des passifs des contrats d'assurance, montant brut, du présent tableau totalisent une augmentation nette de 24 257 \$ dont une tranche de 23 835 \$ est incluse dans l'augmentation des passifs des contrats d'assurance dans les comptes de résultat consolidés, une tranche de 451 \$ est incluse dans les sinistres et prestations bruts et une tranche de (29) \$ se rapporte aux passifs de contrats d'assurance des activités de récession vie vendus dans le cadre d'une entente de réassurance en 2011 et est compensée dans la variation des actifs de réassurance. La variation des passifs des contrats d'assurance dans les comptes de résultat consolidés tient également compte de la variation des dérivés incorporés associés aux contrats d'assurance.

<sup>3)</sup> En 2013, la diminution de 10 130 \$ présentée comme la variation des passifs des contrats d'assurance dans les comptes de résultat consolidés comprend principalement les variations attribuables à la variation habituelle des contrats en vigueur, aux nouveaux contrats et aux modifications apportées aux méthodes et hypothèses. Ces trois éléments de la colonne des passifs des contrats d'assurance, montant brut, du présent tableau totalisent une diminution nette de 11 112 \$ dont une tranche de 10 211 \$ est incluse dans l'augmentation des passifs des contrats d'assurance dans les comptes de résultat consolidés, une tranche de 489 \$ est incluse dans les sinistres et prestations bruts et une tranche de 412 \$ se rapporte aux passifs de contrats d'assurance des activités de récession vie vendus dans le cadre d'une entente de réassurance en 2011 et est compensée dans la variation des actifs de réassurance. La variation des passifs des contrats d'assurance dans les comptes de résultat consolidés tient également compte de la variation des dérivés incorporés associés aux contrats d'assurance.

## h) Méthodes et hypothèses actuarielles

Un examen complet des hypothèses et des méthodes d'évaluation a lieu chaque année. L'examen vise à réduire l'exposition de la Société à l'incertitude en s'assurant que les hypothèses à l'égard des risques liés aux actifs ainsi qu'aux passifs demeurent appropriées. Cela se fait en surveillant les résultats techniques et en mettant à jour les hypothèses qui représentent la meilleure estimation des résultats techniques futurs et les marges futures qui sont appropriées pour les risques assumés. Bien que les hypothèses choisies représentent les meilleures estimations et l'évaluation des risques actuelles de la Société, la surveillance continue des résultats et de la conjoncture économique est susceptible d'entraîner des modifications futures possiblement importantes aux hypothèses d'évaluation.

### Examen de 2014

En 2014, l'examen annuel des méthodes et des hypothèses actuarielles a donné lieu à une augmentation des passifs des contrats d'assurance et des contrats de placement de 258 \$, nette des réassurances. Déduction faite de l'incidence sur le résultat attribué aux titulaires de contrats avec participation et les participations ne donnant pas le contrôle, le résultat net attribué aux actionnaires a diminué de 198 \$ après impôt.

#### Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014

Hypothèses :	Variation des passifs des contrats d'assurance et de placement, montant brut	Variation des passifs des contrats d'assurance et de placement, montant net	Variation du résultat net attribué aux actionnaires
Mises à jour des hypothèses de mortalité et de morbidité	(127)\$	(74)\$	73 \$
Déchéances et comportement des titulaires de contrats	455	405	(314)
Mises à jour des normes actuarielles			
Étalonnage des fonds d'obligations de fonds distincts	219	217	(157)
Hypothèses de réinvestissement économique	(530)	(75)	65
Autres mises à jour	(384)	(215)	135
<b>Incidence nette</b>	<b>(367)\$</b>	<b>258 \$</b>	<b>(198)\$</b>

### Mises à jour – Mortalité et morbidité

Les hypothèses sur la mortalité ont été mises à jour dans plusieurs unités administratives afin de tenir compte de récents résultats techniques. Dans le secteur canadien des produits d'assurance destinés aux particuliers, les mises à jour des hypothèses sur la mortalité ont entraîné une augmentation de 248 \$ du résultat net attribué aux actionnaires. D'autres mises à jour des hypothèses sur la mortalité et la morbidité se sont traduites par une augmentation de 135 \$ du résultat net attribué aux actionnaires, et sont attribuables surtout à John Hancock Annuities où, dans l'ensemble, la Société a été avantagée par les mises à jour des hypothèses sur la mortalité. Ces augmentations ont été annulées en partie par des mises à jour des hypothèses dans le secteur John Hancock Life, notamment pour les contrats émis à âges plus avancés, ce qui a entraîné la diminution de 310 \$ du résultat net attribué aux actionnaires.

### Mises à jour – Déchéances et comportement des titulaires de contrats

Dans le secteur canadien des produits d'assurance destinés aux particuliers, les taux de déchéance de plusieurs des produits d'assurance vie entière et d'assurance vie universelle sans participation ont été mis à jour afin de refléter les nouveaux résultats techniques, ce qui s'est traduit par une diminution de 214 \$ du résultat net attribué aux actionnaires.

D'autres mises à jour des hypothèses en matière de déchéances et de comportement des titulaires de contrats ont été faites dans plusieurs unités administratives, y compris en Indonésie, et pour les rentes à capital variable au Canada et aux États-Unis, afin de refléter les nouveaux résultats techniques, ce qui s'est traduit par une diminution de 100 \$ du résultat net attribué aux actionnaires.

### Mises à jour des normes actuarielles

Des mises à jour des normes actuarielles liées à l'étalonnage des paramètres des fonds d'obligations pour les modèles stochastiques utilisés pour évaluer les passifs des fonds distincts ont entraîné une diminution de 157 \$ du résultat net attribué aux actionnaires.

Des mises à jour des normes actuarielles liées aux hypothèses de réinvestissement économique ont entraîné une augmentation de 65 millions de dollars du résultat net attribué aux actionnaires. L'augmentation du résultat net est attribuable aux variations des hypothèses relatives aux taux de réinvestissement des titres à revenu fixe, qui comprenaient une provision pour le recours aux écarts de taux pour toutes les durées, le passage des modèles déterministes aux modèles stochastiques pour la plupart des activités nord-américaines, et les modifications apportées aux modèles de taux d'intérêt sans risque. Cette augmentation du résultat net attribué aux actionnaires a en partie été contrebalancée par une diminution du résultat net attribué aux actionnaires en raison de la nouvelle marge pour écart défavorable pour les actifs alternatifs à long terme et les actions cotées.

### Autres mises à jour

La Société a effectué un examen approfondi du modèle de flux de trésorerie futurs relatifs à l'impôt pour ses activités d'assurance aux États-Unis, qui a entraîné une augmentation de 473 \$ du résultat net attribué aux actionnaires.

La Société a apporté certaines améliorations aux modèles de projection des flux de trésorerie liés aux actifs et aux passifs dans plusieurs unités administratives, ce qui a entraîné une diminution de 338 \$ du résultat net attribué aux actionnaires.

### Examen de 2013

En 2013, l'examen des hypothèses et des méthodes actuarielles a donné lieu à une augmentation des provisions mathématiques de 948 \$, nette de la réassurance. L'incidence des modifications apportées aux méthodes et hypothèses actuarielles a entraîné une augmentation de 447 \$ des actifs de réassurance. Déduction faite de l'incidence sur le surplus des contrats avec participation et les participations ne donnant pas le contrôle, le résultat net attribué aux actionnaires a diminué de 489 \$.

Le tableau suivant présente l'incidence des modifications de 2013 apportées aux hypothèses actuarielles et aux modèles sur les provisions mathématiques et le résultat net attribué aux actionnaires.

#### Exercice clos le 31 décembre 2013

	Variation des passifs des contrats d'assurance et de placement, montant net	Variation du résultat net attribué aux actionnaires
<b>Hypothèses :</b>		
Déchéances et comportement des titulaires de contrats		
Mise à jour de la régularité des primes des contrats d'assurance aux É.-U.	320 \$	(208)\$
Mise à jour des déchéances des contrats d'assurance	472	(233)
Mise à jour des déchéances des rentes à capital variable	101	(80)
Examen triennal de l'assurance soins de longue durée aux É.-U.	18	(12)
Mise à jour des paramètres des fonds distincts	(220)	203
Autres mises à jour	257	(159)
<b>Incidence nette</b>	<b>948 \$</b>	<b>(489)\$</b>

## i) Obligations contractuelles liées aux contrats d'assurance

Les contrats d'assurance donnent lieu à des obligations fixées par des ententes. Au 31 décembre 2014, les obligations et engagements contractuels de la Société en matière de contrats d'assurance étaient les suivants :

Paiements exigibles par période	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Passifs des contrats d'assurance <sup>1</sup>	<b>8 701 \$</b>	<b>9 512 \$</b>	<b>13 229 \$</b>	<b>523 242 \$</b>	<b>554 684 \$</b>

<sup>1)</sup> Les flux de trésorerie découlant des passifs des contrats d'assurance incluent des estimations relatives au moment et au paiement des prestations pour sinistres survenus, aux rachats de contrats, aux contrats échus, aux paiements de rentes, aux garanties minimums sur les produits des fonds distincts, aux participations aux excédents, aux commissions et aux taxes sur primes contrebalancées par les primes futures sur les contrats en vigueur. Ces flux de trésorerie estimatifs sont fondés sur les meilleures hypothèses estimatives retenues dans le calcul des passifs des contrats d'assurance. Ces montants ne sont pas actualisés et tiennent compte des recouvrements découlant des ententes de réassurance. En raison du recours à ces hypothèses, les flux de trésorerie réels pourraient différer de ces estimations. Les flux de trésorerie incluent les dérivés incorporés évalués séparément à la juste valeur.

## j) Sinistres et prestations bruts

Le tableau qui suit présente une ventilation des sinistres et prestations bruts.

Exercices clos les 31 décembre	2014	2013
Sinistres survenus	<b>10 878 \$</b>	10 005 \$
Rachats et capitaux échus	<b>5 759</b>	4 683
Paiements de rentes	<b>3 370</b>	3 504
Participations aux excédents et bonifications	<b>1 047</b>	1 103
Transferts nets des fonds distincts	<b>(602)</b>	(624)
<b>Total</b>	<b>20 452 \$</b>	18 671 \$

## Note 9 Passifs des contrats de placement

Les passifs des contrats de placement sont des engagements contractuels de la Société qui ne contiennent pas de « risque d'assurance important » et sont évalués à la juste valeur ou au coût amorti.

### a) Passifs des contrats de placement évalués à la juste valeur

Les passifs des contrats de placement évalués à la juste valeur comprennent certains produits d'épargne-placement et de régimes de retraite vendus principalement à Hong Kong et en Chine. Au 31 décembre 2014, la valeur comptable des passifs des contrats de placement évalués à la juste valeur s'établissait à 680 \$ (671 \$ en 2013).

La variation des passifs des contrats de placement évalués à la juste valeur a découlé des facteurs suivants :

Exercices clos les 31 décembre	2014	2013
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier	<b>671 \$</b>	649 \$
Nouveaux contrats	<b>53</b>	1
Changements des conditions du marché	<b>2</b>	1
Rachats et échéances	<b>(104)</b>	(23)
Incidence des fluctuations des taux de change	<b>58</b>	43
<b>Solde aux 31 décembre</b>	<b>680 \$</b>	671 \$

### b) Passifs des contrats de placement évalués au coût amorti

Les passifs des contrats de placement évalués au coût amorti comprennent les accords de financement émis par JHUSA à JHGF II et divers produits de rente à revenu fixe vendus au Canada et aux États-Unis. Les produits de rente à revenu fixe considérés comme des contrats de placement sont ceux qui assurent des paiements de revenu garanti pendant une période établie par contrat et ne dépendent pas de la survie.

Les passifs des contrats de placement évalués au coût amorti figurent ci-dessous. La juste valeur associée à ces contrats figure également à des fins de comparaison.

Aux 31 décembre	2014		2013	
	Coût amorti	Juste valeur	Coût amorti	Juste valeur
Accords de financement émis par JHUSA à JHGF II	<b>349 \$</b>	<b>349 \$</b>	355 \$	355 \$
Produits de rente à revenu fixe américains	<b>1 280</b>	<b>1 427</b>	1 210	1 234
Produits de rente à revenu fixe canadiens	<b>335</b>	<b>354</b>	288	307
<b>Passifs des contrats de placement</b>	<b>1 964 \$</b>	<b>2 130 \$</b>	1 853 \$	1 896 \$

La variation des passifs des contrats de placement évalués au coût amorti a découlé des facteurs suivants :

<b>Exercices clos les 31 décembre</b>	<b>2014</b>	2013
Solde aux 1 <sup>er</sup> janvier	<b>1 853 \$</b>	1 771 \$
Nouveaux dépôts dans des contrats d'assurance	<b>86</b>	96
Intérêt	<b>70</b>	69
Retraits	<b>(190)</b>	(197)
Honoraires	<b>(1)</b>	–
Divers	<b>8</b>	10
Incidence des fluctuations des taux de change	<b>138</b>	104
<b>Solde aux 31 décembre</b>	<b>1 964 \$</b>	1 853 \$

Les billets à moyen terme offrent un taux de rendement fixe garanti précis ou un taux variable selon des indices de marché externes et sont assortis des modalités contractuelles suivantes :

<b>Aux 31 décembre</b>	Date d'émission	Date d'échéance	<b>2014</b>	2013
			Valeur comptable	
Accords de financement émis par JHUSA à JHGF II :				
Accord de financement à 4,670 % en dollars de Hong Kong	16 mars 2004	17 mars 2014	– \$	34 \$
Accord de financement à 5,250 % en dollars américains	18 février 2003	25 février 2015	<b>349</b>	321
<b>Valeur comptable totale</b>			<b>349 \$</b>	355 \$
<b>Juste valeur</b>			<b>349 \$</b>	355 \$

La valeur comptable des accords de financement émis par JHUSA à JHGF II est amortie aux taux d'intérêt effectifs qui actualisent exactement les flux de trésorerie contractuels à la valeur comptable nette des passifs à la date d'émission.

La juste valeur des accords de financement émis par JHUSA à JHGF II est calculée à l'aide d'une méthode d'actualisation des flux de trésorerie selon les taux d'intérêt du marché courants ajustés selon la qualité du crédit de la Société.

La valeur comptable des produits de rente à revenu fixe est amortie à un taux qui actualise exactement les flux de trésorerie réels projetés à la valeur comptable nette du passif à la date d'émission.

La juste valeur des produits de rente à revenu fixe est établie en faisant une projection des flux de trésorerie selon les modalités du contrat, et en les actualisant aux taux du marché courants ajustés selon la qualité du crédit de la Société. Tous les contrats de placement ont été classés dans le niveau 2 de la hiérarchie de la juste valeur (niveau 2 en 2013).

### c) Obligations contractuelles liées aux contrats de placement

Les contrats de placement donnent lieu à des obligations fixées par des ententes. Au 31 décembre 2014, les obligations et engagements contractuels de la Société en matière de contrats de placement étaient les suivants.

<b>Paiements exigibles par période</b>	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Passifs des contrats de placement <sup>1</sup>	<b>564 \$</b>	<b>395 \$</b>	<b>368 \$</b>	<b>2 983 \$</b>	<b>4 310 \$</b>

<sup>1</sup> En raison de la nature des produits, des flux de trésorerie nets peuvent être générés avant l'échéance du contrat. Les flux de trésorerie ne sont pas actualisés.

## Note 10 Gestion du risque

Les politiques et les méthodes de la Société en matière de gestion du risque lié aux instruments financiers sont à la rubrique « Gestion du risque et facteurs de risque » du rapport de gestion de 2014 de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2014. Plus précisément, ces informations sont comprises aux sections « Risque de marché » et « Risque d'illiquidité » de cette rubrique. Les informations fournies sont conformes à l'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*; par conséquent, le texte et les tableaux ombragés doivent être considérés comme faisant partie intégrante des présents états financiers consolidés.

### a) Risque de crédit

Le risque de crédit désigne le risque de perte découlant de l'incapacité ou du refus d'un emprunteur ou d'une contrepartie de respecter ses engagements. Une conjoncture économique régionale et mondiale qui s'aggrave pourrait entraîner des défaillances ou des déclassements et se traduire par une augmentation des provisions ou une moins-value relativement aux placements du fonds général, aux instruments financiers dérivés et à la réassurance de la Société, ainsi que par un accroissement des provisions pour dépréciations futures du crédit à inclure dans les provisions techniques.

La Société gère le risque de crédit au moyen de politiques et de méthodes qui comprennent un processus défini d'évaluation du crédit et d'attribution, la délégation des droits d'approbation du crédit et l'établissement de limites de concentration par emprunteur, par entreprise, par notation de crédit, par industrie et par région. Le risque lié aux contreparties à des dérivés correspond au risque de crédit possible net, qui tient compte de l'évaluation à la valeur de marché de toutes les transactions avec chacune des contreparties, nette des garanties détenues, et à une provision pour refléter le risque possible futur. Le risque de contrepartie à la réassurance est mesuré en tenant compte du niveau des obligations cédées.

La Société s'assure également, si la situation le justifie, que les créances hypothécaires, les placements privés et les prêts aux clients de la Banque sont garantis. Le type de garantie dépend du risque de crédit de la contrepartie.

Une provision pour pertes sur prêts est constituée lorsqu'un prêt devient douteux. Les provisions pour pertes sur prêts sont calculées de manière à réduire la valeur comptable des prêts à leur valeur de réalisation nette estimative. Ces provisions prennent en considération les niveaux historiques normaux des pertes sur créances et les prévisions à cet égard, ainsi qu'une provision pour écarts défavorables. De plus, les provisions mathématiques englobent également des provisions générales pour pertes sur créances relativement aux dépréciations futures d'actifs. Les pertes de valeur sont repérées par un suivi périodique de l'exposition au risque de crédit, qui comprend l'examen des conditions générales du marché, des événements liés au crédit qui se produisent au niveau du secteur d'activité ou de l'emprunteur et d'autres tendances et conditions pertinentes. Une provision pour pertes sur les contrats de réassurance est établie lorsqu'une contrepartie à la réassurance n'est plus en mesure ou refuse de respecter ses obligations contractuelles. La provision pour pertes est établie d'après les montants recouvrables pour la période en cours et les provisions mathématiques cédées.

Le risque de crédit lié aux contreparties à des dérivés est analysé à la note 10 d) et le risque de crédit lié aux contreparties à la réassurance, à la note 10 i).

### Exposition au risque de crédit

Le tableau suivant présente la valeur comptable brute des instruments financiers assujettis au risque de crédit, compte non tenu des garanties détenues ou d'autres mesures de rehaussement du crédit.

Aux 31 décembre	2014	2013
Titres d'emprunt		
Juste valeur par le biais du résultat net	<b>114 700 \$</b>	97 123 \$
DV	<b>19 746</b>	17 834
Créances hypothécaires	<b>39 458</b>	37 558
Placements privés	<b>23 284</b>	21 015
Avances sur contrats	<b>7 876</b>	7 370
Prêts aux clients de la Banque	<b>1 772</b>	1 901
Actifs dérivés	<b>19 315</b>	9 673
Produits de placement à recevoir	<b>2 003</b>	1 813
Actifs de réassurance	<b>18 525</b>	17 443
Autres actifs financiers	<b>3 307</b>	2 916
<b>Total</b>	<b>249 986 \$</b>	214 646 \$

### Qualité du crédit

La qualité du crédit des créances hypothécaires commerciales et des placements privés est évaluée au moins une fois l'an par l'attribution d'une note de crédit interne fondée sur le suivi périodique de l'exposition au risque de crédit, en tenant compte des facteurs qualitatifs et quantitatifs.

Une radiation est constatée lorsque les notes de risque internes indiquent qu'une perte représente l'issue la plus probable. Les actifs sont considérés comme des actifs à intérêt non comptabilisé, et une provision est établie à partir d'une analyse des sources de garantie et de remboursement.

Le tableau qui suit présente un sommaire de la qualité du crédit et de la valeur comptable des créances hypothécaires commerciales et des placements privés.

Au 31 décembre 2014	AAA	AA	A	BBB	BB	B et moins	Total
<b>Créances hypothécaires commerciales</b>							
Magasins de détail	130 \$	815 \$	3 354 \$	2 050 \$	6 \$	4 \$	6 359 \$
Bureaux	83	706	2 644	2 460	149	118	6 160
Résidences multifamiliales	1 189	657	1 087	930	–	–	3 863
Industrie	38	267	693	1 080	27	22	2 127
Divers	515	221	586	899	–	–	2 221
<b>Total des créances hypothécaires commerciales</b>	<b>1 955 \$</b>	<b>2 666 \$</b>	<b>8 364 \$</b>	<b>7 419 \$</b>	<b>182 \$</b>	<b>144 \$</b>	<b>20 730 \$</b>
Créances hypothécaires agricoles	– \$	189 \$	238 \$	522 \$	160 \$	– \$	1 109 \$
Placements privés	985	3 195	6 565	10 244	1 269	1 026	23 284
<b>Total</b>	<b>2 940 \$</b>	<b>6 050 \$</b>	<b>15 167 \$</b>	<b>18 185 \$</b>	<b>1 611 \$</b>	<b>1 170 \$</b>	<b>45 123 \$</b>

#### Au 31 décembre 2013

<b>Créances hypothécaires commerciales</b>							
Magasins de détail	136 \$	704 \$	2 744 \$	2 277 \$	29 \$	11 \$	5 901 \$
Bureaux	90	628	2 204	2 376	221	128	5 647
Résidences multifamiliales	1 159	594	747	1 033	–	–	3 533
Industrie	52	269	645	1 059	55	23	2 103
Divers	582	198	425	894	42	2	2 143
<b>Total des créances hypothécaires commerciales</b>	<b>2 019 \$</b>	<b>2 393 \$</b>	<b>6 765 \$</b>	<b>7 639 \$</b>	<b>347 \$</b>	<b>164 \$</b>	<b>19 327 \$</b>
Créances hypothécaires agricoles	– \$	170 \$	253 \$	657 \$	153 \$	– \$	1 233 \$
Placements privés	791	3 200	5 845	8 949	1 112	1 118	21 015
<b>Total</b>	<b>2 810 \$</b>	<b>5 763 \$</b>	<b>12 863 \$</b>	<b>17 245 \$</b>	<b>1 612 \$</b>	<b>1 282 \$</b>	<b>41 575 \$</b>

La qualité du crédit des créances hypothécaires résidentielles et des prêts aux clients de la Banque est examinée au moins une fois l'an en fonction du principal indicateur de la qualité du crédit pour déterminer si le prêt est productif ou non.

Des radiations complètes ou partielles de prêts sont constatées lorsque la direction estime qu'un recouvrement complet est peu réaliste. Les radiations, nettes des recouvrements, sont déduites de la provision pour pertes sur créances. Toutes les pertes de valeur sont prises en compte dans la provision pour pertes sur créances.

Le tableau qui suit présente un sommaire de la valeur comptable des créances hypothécaires résidentielles et des prêts aux clients de la Banque.

Aux 31 décembre	2014			2013		
	Assurés	Non assurés	Total	Assurés	Non assurés	Total
<b>Créances hypothécaires résidentielles</b>						
Productives	8 577 \$	9 024 \$	17 601 \$	9 139 \$	7 828 \$	16 967 \$
Non productives <sup>1</sup>	5	13	18	17	14	31
<b>Prêts aux clients de la Banque</b>						
Productifs	s. o.	1 771	1 771	s. o.	1 901	1 901
Non productifs <sup>1</sup>	s. o.	1	1	s. o.	–	–
<b>Total</b>	<b>8 582 \$</b>	<b>10 809 \$</b>	<b>19 391 \$</b>	<b>9 156 \$</b>	<b>9 743 \$</b>	<b>18 899 \$</b>

<sup>1)</sup> Les créances hypothécaires non productives désignent les actifs qui sont en souffrance depuis 90 jours ou plus, dans le cas des créances non assurées, et depuis 365 jours ou plus, dans le cas des créances assurées.

La valeur comptable des créances hypothécaires garanties par l'État correspondait à 25 % de la valeur comptable totale du portefeuille de créances hypothécaires au 31 décembre 2014 (28 % en 2013). La majorité de ces créances hypothécaires garanties sont classées comme des prêts résidentiels dans le tableau ci-dessus.

#### Actifs financiers échus ou dépréciés

La Société gère le risque de crédit en constituant des provisions relatives à la valeur comptable des prêts dépréciés et en comptabilisant les pertes de valeur sur les titres d'emprunt classés comme DV. En outre, la Société présente à titre de dépréciation certaines baisses de la juste valeur des titres d'emprunt désignés à la juste valeur par le biais du résultat net qu'elle juge être une dépréciation.

Le tableau suivant présente un aperçu de la valeur comptable, ou de la valeur dépréciée dans le cas de titres d'emprunt dépréciés, des actifs financiers que la Société juge échus ou dépréciés.

Au 31 décembre 2014	Échus mais non dépréciés			Total – dépréciés
	Moins de 90 jours	90 jours et plus	Total	
Titres d'emprunt				
Juste valeur par le biais du résultat net	7 \$	– \$	7 \$	48 \$
DV	–	6	6	10
Placements privés	88	5	93	117
Créances hypothécaires et prêts aux clients de la Banque	53	25	78	48
Autres actifs financiers	35	18	53	1
<b>Total</b>	<b>183 \$</b>	<b>54 \$</b>	<b>237 \$</b>	<b>224 \$</b>

Au 31 décembre 2013				
Titres d'emprunt				
Juste valeur par le biais du résultat net	– \$	– \$	– \$	127 \$
DV	–	–	–	12
Placements privés	53	–	53	115
Créances hypothécaires et prêts aux clients de la Banque	55	31	86	53
Autres actifs financiers	7	31	38	–
<b>Total</b>	<b>115 \$</b>	<b>62 \$</b>	<b>177 \$</b>	<b>307 \$</b>

Le tableau qui suit présente un sommaire des prêts de la Société considérés comme dépréciés.

Au 31 décembre 2014	Valeur comptable brute	Provision pour pertes	Valeur comptable nette
Placements privés	189 \$	72 \$	117 \$
Créances hypothécaires et prêts aux clients de la Banque	85	37	48
<b>Total</b>	<b>274 \$</b>	<b>109 \$</b>	<b>165 \$</b>

Au 31 décembre 2013			
Placements privés	196 \$	81 \$	115 \$
Créances hypothécaires et prêts aux clients de la Banque	78	25	53
<b>Total</b>	<b>274 \$</b>	<b>106 \$</b>	<b>168 \$</b>

### Provision pour pertes sur prêts

Exercices clos les 31 décembre	2014			2013		
	Placements privés	Créances hypothécaires et prêts aux clients de la Banque	Total	Placements privés	Créances hypothécaires et prêts aux clients de la Banque	Total
<b>Solde aux 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>81 \$</b>	<b>25 \$</b>	<b>106 \$</b>	35 \$	54 \$	89 \$
Provisions	24	24	48	55	22	77
Recouvrements	(15)	(8)	(23)	–	(17)	(17)
Radiations <sup>1</sup>	(18)	(4)	(22)	(9)	(34)	(43)
<b>Solde aux 31 décembre</b>	<b>72 \$</b>	<b>37 \$</b>	<b>109 \$</b>	81 \$	25 \$	106 \$

<sup>1)</sup> Comprennent les cessions et l'incidence des variations des taux de change.

### b) Prêts, rachats, mises en pension et prises en pension de titres

La Société prête des titres afin de dégager des produits d'honoraires. Le bien affecté en garantie, qui excède la valeur de marché des titres prêtés, est remis par l'emprunteur à la Société, et celle-ci le conserve jusqu'à la remise du titre sous-jacent. La valeur de marché des titres prêtés fait l'objet d'un suivi quotidien, et des biens additionnels affectés en garantie sont obtenus ou remboursés selon les fluctuations de la valeur de marché des titres sous-jacents prêtés. Au 31 décembre 2014, la Société avait prêté des titres (inclus dans Placements) dont la valeur de marché s'élevait à 1 004 \$ (1 422 \$ en 2013). La Société détient des garanties dont la valeur de marché actuelle excède la valeur des titres prêtés dans tous les cas.

La Société participe à des opérations de prises en pension de titres afin de dégager des produits d'honoraires et de prendre possession de titres permettant de couvrir des positions à découvert sur des instruments semblables et effectue des mises en pension de titres pour du financement à court terme. Au 31 décembre 2014, la Société participait à des prises en pension de titres de 1 183 \$ (6 \$ en 2013) qui sont comptabilisées à titre de créances à court terme. Des contrats de mise en pension de titres comptabilisés à titre de dettes fournisseurs et totalisant 481 \$ étaient en cours au 31 décembre 2014 (200 \$ en 2013).

### c) Swaps sur défaillance de crédit

La Société reproduit l'exposition à des émetteurs particuliers en vendant des protections de crédit au moyen de swaps sur défaillance de crédit afin de compléter ses placements dans les titres d'emprunt sur le marché au comptant. La Société ne souscrira pas de protections par swaps sur défaillance de crédit excédant ses placements en titres d'emprunt d'État. Un swap sur défaillance de crédit est un instrument dérivé représentant une entente entre deux parties qui acceptent d'échanger le risque de crédit d'une seule entité déterminée ou d'un indice fondé sur le risque de crédit d'un groupe d'entités (appelées communément « entité de référence » ou portefeuille d'« entités de référence ») en contrepartie d'une prime versée périodiquement. Les contrats de swaps sur défaillance de crédit ont généralement une durée de cinq ans.

Le tableau ci-dessous présente les détails des protections par swaps sur défaillance de crédit vendues par type de contrats et par notation d'agences externes pour les titres de référence sous-jacents.

	Montant notionnel <sup>2</sup>	Juste valeur	Échéance moyenne pondérée (en nombre d'années) <sup>3</sup>
<b>Au 31 décembre 2014</b>			
<b>Swaps sur défaillance de crédit relatifs à un débiteur particulier<sup>1</sup></b>			
Dettes des sociétés			
AAA	41 \$	1 \$	2
AA	110	2	2
A	263	5	3
BBB	63	1	5
Total des swaps sur défaillance de crédit relatifs à un débiteur particulier	477 \$	9 \$	3
<b>Total des protections par swaps sur défaillance de crédit vendues</b>	<b>477 \$</b>	<b>9 \$</b>	<b>3</b>
<b>Au 31 décembre 2013</b>			
<b>Swaps sur défaillance de crédit relatifs à un débiteur particulier<sup>1</sup></b>			
Dettes des sociétés			
AAA	37 \$	1 \$	3
AA	101	3	3
A	197	5	3
Total des swaps sur défaillance de crédit relatifs à un débiteur particulier <sup>1</sup>	335 \$	9 \$	3
<b>Total des protections par swaps sur défaillance de crédit vendues</b>	<b>335 \$</b>	<b>9 \$</b>	<b>3</b>

<sup>1</sup> Les notations de l'agence de notation sont fondées sur celles de S&P, lorsqu'elles sont disponibles, puis sur celles de Moody's, DBRS et Fitch. Lorsqu'aucune notation d'une agence de notation n'est disponible, une notation interne est utilisée.

<sup>2</sup> Le montant notionnel représente le montant maximal des paiements futurs que la Société aura à payer à ses contreparties advenant une défaillance du crédit sous-jacent et l'absence de recouvrement sur l'obligation sous-jacente de l'émetteur.

<sup>3</sup> L'échéance moyenne pondérée des swaps de défaillance du crédit est pondérée en fonction du montant notionnel.

Aux 31 décembre 2014 et 2013, la Société ne détenait aucune protection de crédit.

### d) Dérivés

L'exposition ponctuelle aux pertes de la Société liée au risque de crédit de la contrepartie aux transactions de dérivés est limitée au montant des profits nets qui auraient pu être constatés à l'égard d'une contrepartie particulière. Le risque brut lié à une contrepartie sur instruments dérivés est mesuré selon le total de la juste valeur (y compris les intérêts courus) de tous les contrats en cours qui affichent des profits, à l'exclusion de tous les contrats faisant contrepoids parce qu'ils affichent des pertes et de l'incidence des garanties disponibles. La Société vise à limiter le risque de crédit lié aux contreparties sur instruments dérivés au moyen de l'établissement d'une notation de crédit minimale acceptable des contreparties de A- par des agences de notation externes; de la conclusion de conventions-cadres de compensation, qui permettent de compenser les contrats affichant une perte dans le cas de la défaillance d'une contrepartie; et de la conclusion d'accords Annexe de soutien au crédit selon lesquels des garanties doivent être remises par les contreparties lorsque l'exposition excède un certain seuil. Tous les contrats sont détenus avec des contreparties dont la notation est de A- ou plus. Au 31 décembre 2014, les contreparties aux contrats de dérivés de la Société étaient notées AA- ou mieux dans 15 % des cas (12 % en 2013). Le risque de crédit de la Société a été réduit d'une juste valeur de 10 400 \$ au moyen de garanties détenues au 31 décembre 2014 (3 656 \$ en 2013).

Au 31 décembre 2014, la contrepartie la plus importante, compte non tenu de l'incidence des conventions-cadres de compensation, ou des garanties détenues, s'élevait à 3 436 \$ (2 138 \$ en 2013). L'exposition nette à cette contrepartie, compte tenu des conventions-cadres de compensation et de la juste valeur des garanties détenues, était de 5 \$ (néant en 2013). Au 31 décembre 2014, l'exposition maximale au risque de crédit associée aux instruments dérivés de toutes les contreparties, compte non tenu de l'incidence des conventions-cadres de compensation et des garanties détenues, totalisait 20 126 \$ (10 021 \$ en 2013).



## e) Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers

Certains dérivés, prêts de titres et conventions d'achat sont assortis de droits de compensation conditionnels. La Société ne compense pas ces instruments financiers dans les états de la situation financière consolidés, puisque les droits de compensation sont soumis à des conditions.

Dans le cas de dérivés, la garantie est demandée et affectée aux contreparties et aux chambres de compensation pour gérer le risque de crédit conformément aux Annexes de soutien au crédit des swaps et des ententes de compensation. En vertu des conventions-cadres de compensation, la Société détient un droit de compensation en cas de défaillance, d'insolvabilité, de faillite ou d'autre résiliation par anticipation.

En ce qui a trait aux prises en pension de titres et aux mises en pension de titres, des garanties additionnelles peuvent être demandées ou affectées à des contreparties afin de gérer l'exposition au risque de crédit en vertu de conventions bilatérales de prises en pension de titres et de mises en pension de titres. Dans l'éventualité d'un défaut de paiement de la contrepartie, la Société est en droit de liquider les actifs qu'elle détient à titre de garantie et de les porter en réduction des obligations de la contrepartie connexe.

Le tableau qui suit présente l'incidence des conventions-cadres de compensation soumises à condition et d'arrangements semblables. Les arrangements semblables peuvent comprendre les conventions-cadres de mises en pension de titres, les conventions-cadres de prêts de titres et tous les droits connexes à des garanties financières.

	Valeur brute des instruments financiers présentés aux états de la situation financière consolidés <sup>1</sup>	Montants correspondants non compensés aux états de la situation financière consolidés			
		Montant faisant l'objet d'une convention-cadre de compensation exécutoire ou d'arrangements semblables	Garanties financières et garanties en espèces offertes (reçues) <sup>2</sup>	Montant net incluant les fiducies de financement <sup>3</sup>	Montant net excluant les fiducies de financement
<b>Au 31 décembre 2014</b>					
<b>Actifs financiers</b>					
Actifs dérivés	20 126 \$	(9 688)\$	(10 161)\$	277 \$	277 \$
Prêts de titres	1 004	–	(1 004)	–	–
Prises en pension de titres	1 183	(481)	(702)	–	–
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>22 313 \$</b>	<b>(10 169)\$</b>	<b>(11 867)\$</b>	<b>277 \$</b>	<b>277 \$</b>
<b>Passifs financiers</b>					
Passifs dérivés	(11 996)\$	9 688 \$	2 044 \$	(264)\$	(34)\$
Mises en pension de titres	(481)	481	–	–	–
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>(12 477)\$</b>	<b>10 169 \$</b>	<b>2 044 \$</b>	<b>(264)\$</b>	<b>(34)\$</b>
<b>Au 31 décembre 2013</b>					
<b>Actifs financiers</b>					
Actifs dérivés	10 021 \$	(6 734)\$	(3 267)\$	20 \$	20 \$
Prêts de titres	1 422	–	(1 422)	–	–
Prises en pension de titres	6	–	(6)	–	–
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>11 449 \$</b>	<b>(6 734)\$</b>	<b>(4 695)\$</b>	<b>20 \$</b>	<b>20 \$</b>
<b>Passifs financiers</b>					
Passifs dérivés	(9 162)\$	6 734 \$	2 250 \$	(178)\$	(39)\$
Mises en pension de titres	(200)	–	200	–	–
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>(9 362)\$</b>	<b>6 734 \$</b>	<b>2 450 \$</b>	<b>(178)\$</b>	<b>(39)\$</b>

<sup>1</sup> Les actifs et passifs financiers du tableau ci-dessus comprennent des intérêts courus de respectivement 814 \$ et 713 \$ (respectivement 352 \$ et 233 \$ en 2013).

<sup>2</sup> Les garanties financières et les garanties en espèces excluent le surdimensionnement. Au 31 décembre 2014, la Société avait des garanties plus que suffisantes sur les actifs dérivés hors cote, les passifs dérivés hors cote, les prêts de titres, les prises en pension de titres et les mises en pension de titres d'un montant de respectivement 239 \$, 280 \$, 55 \$ et néant (respectivement 390 \$, 297 \$, 75 \$ et néant en 2013). Au 31 décembre 2014, les garanties offertes (reçues) ne comprenaient pas les garanties en cours de compensation sur les instruments hors cote, ou comprenaient la marge initiale sur les contrats négociés en Bourse ou les contrats négociés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation.

<sup>3</sup> Le montant net comprend des dérivés conclus entre la Société et ses fiducies de financement qu'elle ne consolide pas. La Société n'échange pas les garanties sur les contrats de dérivés qu'elle a conclus avec ces fiducies.

## f) Concentrations du risque

La Société établit les cibles et les limites de chaque portefeuille à l'échelle de l'entreprise dans le but de s'assurer que les portefeuilles de placements sont diversifiés en fonction des catégories d'actifs et des risques de placement individuels. La Société surveille les positions réelles et les expositions au risque réelles pour la concentration du risque et présente les résultats au comité directeur de gestion du risque et au comité de gestion du risque du conseil d'administration.

Aux 31 décembre	2014	2013
Titres d'emprunt et placements privés notés BBB ou mieux <sup>1</sup>	97 %	96 %
Titres d'emprunt d'État en pourcentage du total des titres d'emprunt	43 %	44 %
Placements privés de titres d'État en pourcentage du total des placements privés	10 %	10 %
Exposition la plus importante à un seul émetteur de titres d'emprunt non gouvernementaux ou de placements privés	1 017 \$	643 \$
Émetteur le plus important en pourcentage du total du portefeuille d'actions	2 %	2 %
Immeubles de bureaux productifs de revenus (70 % du total des placements immobiliers en 2014, 74 % en 2013)	7 077 \$	7 149 \$
Concentration la plus élevée de créances hypothécaires et d'immeubles <sup>2</sup> – Ontario, Canada (26 % en 2014, 26 % en 2013)	12 809 \$	12 324 \$

<sup>1</sup> Les titres d'emprunt de qualité et les placements privés comprennent 32 % d'obligations notées A, 20 % d'obligations notées AA et 25 % d'obligations notées AAA (respectivement 31 %, 18 % et 26 % en 2012) selon les notations externes lorsqu'elles sont disponibles.

<sup>2</sup> Les créances hypothécaires et les immeubles sont diversifiés sur le plan géographique et par catégorie d'immeubles.

Le tableau suivant présente la répartition du portefeuille de titres d'emprunt et de placements privés par secteur et par industrie.

### Titres d'emprunt et placements privés

Aux 31 décembre	2014		2013	
	Valeur comptable	% du total	Valeur comptable	% du total
Gouvernements et organismes publics	60 195 \$	38	52 510 \$	39
Services publics	28 826	18	22 612	17
Services financiers	21 684	14	20 150	15
Énergie	11 979	8	10 142	7
Consommation (non cyclique)	9 190	6	7 695	6
Industrie	8 537	5	7 239	5
Matières premières	4 015	3	3 704	3
Consommation (cyclique)	3 739	2	3 181	2
Titrisés	3 439	2	3 441	3
Télécommunications	2 577	2	2 411	2
Technologie	1 800	1	1 493	1
Médias et Internet	1 329	1	1 075	–
Divers	420	–	319	–
<b>Total</b>	<b>157 730 \$</b>	<b>100</b>	<b>135 972 \$</b>	<b>100</b>

### g) Risque d'assurance

Le risque d'assurance désigne le risque de perte découlant de résultats techniques réels différents des résultats prévus au moment de la conception et de la tarification du produit, selon le taux de mortalité et de morbidité, le comportement des titulaires de contrats et les charges. Diverses hypothèses sont formulées relativement au niveau futur des sinistres, au comportement des titulaires de contrats, aux charges et au nombre de souscriptions au moment de la conception et de la tarification de produits et de l'établissement des passifs des contrats d'assurance. Les hypothèses relatives aux sinistres futurs se fondent généralement sur les résultats techniques de la Société et sur ceux du secteur, et les hypothèses relatives au comportement des titulaires de contrats sont généralement formulées à partir des résultats techniques de la Société. Ces hypothèses nécessitent une bonne dose de jugement professionnel; les résultats techniques réels peuvent donc être très différents des hypothèses faites par la Société. Les sinistres peuvent être touchés par l'apparition d'une maladie rare, les catastrophes naturelles, les grands désastres causés par l'homme et les actes terroristes. Le paiement des primes par les titulaires de contrats, le renouvellement des contrats, les retraits et les rachats dépendent de nombreux facteurs, dont les conditions du marché et la conjoncture économique en général, ainsi que la disponibilité et le prix d'autres produits sur le marché.

La Société gère le risque d'assurance au moyen de politiques, de normes et des meilleures pratiques mondiales en matière de conception et de tarification des produits, de souscription et de règlement des sinistres et à l'aide d'un code mondial de sélection des risques en assurance vie. Chaque unité administrative a des procédures de souscription, y compris des critères d'approbation des risques et des politiques et procédures de règlement des sinistres. Les pleins de conservation mondiaux de la Société sont respectivement de 30 \$ US et 35 \$ US pour l'assurance vie individuelle et l'assurance vie réversible. Des pleins de conservation inférieurs sont appliqués à certains marchés et territoires. La Société réduit davantage la concentration du risque de règlements en utilisant des pleins de conservation géographiques s'appliquant à certaines garanties.

## h) Risque de concentration

La concentration géographique des passifs des contrats d'assurance et de placement de la Société, y compris les dérivés incorporés, est présentée ci-dessous. L'information fournie se fonde sur les pays dans lesquels les contrats sont conclus.

	Passifs bruts	Actifs de réassurance	Passifs nets
<b>Au 31 décembre 2014</b>			
É.-U. et Canada	193 554 \$	(18 436)\$	175 118 \$
Asie et autres	38 910	(89)	38 821
<b>Total</b>	<b>232 464 \$</b>	<b>(18 525)\$</b>	<b>213 939 \$</b>
<b>Au 31 décembre 2013</b>			
É.-U. et Canada	164 352 \$	(17 344)\$	147 008 \$
Asie et autres	31 594	(99)	31 495
<b>Total</b>	<b>195 946 \$</b>	<b>(17 443)\$</b>	<b>178 503 \$</b>

## i) Risque de réassurance

Dans le cours normal des affaires, la Société limite le montant des pertes qu'elle peut subir sur tout contrat en cédant une part du risque à d'autres assureurs. Elle accepte en outre en réassurance des risques que cèdent d'autres réassureurs. Les cessions en réassurance ne libèrent pas la Société des obligations contractées en qualité d'assureur de première ligne. La défaillance des réassureurs peut entraîner des pertes pour elle; c'est pourquoi elle provisionne les sommes jugées non recouvrables. Pour réduire le risque de pertes résultant de l'insolvabilité des réassureurs, la Société limite la concentration du risque de crédit géographiquement et pour chaque réassureur. De plus, la Société choisit des réassureurs très bien notés.

Au 31 décembre 2014, la Société détenait des actifs de réassurance d'un montant de 18 525 \$ (17 443 \$ en 2013). De ces actifs, 89 % (90 % en 2013) ont été cédés à des réassureurs dont la notation de Standard and Poor's est de A- ou plus. Le risque de crédit de la Société a été réduit d'une juste valeur de 8 269 \$ au moyen de garanties détenues au 31 décembre 2014 (8 078 \$ en 2013). L'exposition nette, compte tenu des conventions-cadres de compensation et de la juste valeur des garanties détenues, était de 10 256 \$ au 31 décembre 2014 (9 365 \$ en 2013).

## Note 11 Dette à long terme

### a) Valeur comptable de la dette à long terme

Aux 31 décembre	Date d'échéance	Valeur nominale	2014	2013
Billets de premier rang à 4,90 % <sup>1</sup>	17 septembre 2020	500 \$ US	577 \$	529 \$
Billets à moyen terme à 7,768 % <sup>2</sup>	8 avril 2019	600 \$	599	598
Billets à moyen terme à 5,505 % <sup>2</sup>	26 juin 2018	400 \$	399	399
Billet relatif à Manulife Finance (Delaware), L.P. (« MFLP ») <sup>3</sup>	15 décembre 2016	150 \$	150	150
Billets de premier rang à 3,40 % <sup>1</sup>	17 septembre 2015	600 \$ US	695	637
Billets à moyen terme à 4,079 % <sup>2</sup>	20 août 2015	900 \$	900	899
Billets à moyen terme à 5,161 % <sup>2</sup>	26 juin 2015	550 \$	550	549
Billets à moyen terme à 4,896 % <sup>2,4</sup>	2 juin 2014	1 000 \$	–	999
Autres billets à payer	s. o.	s. o.	15	15
<b>Total</b>			<b>3 885 \$</b>	<b>4 775 \$</b>

<sup>1</sup> Les billets de premier rang en dollars américains ont été désignés comme couverture de l'investissement net de la Société dans ses activités américaines afin de réduire la volatilité des résultats, qui découlerait autrement d'une conversion en dollars canadiens des titres d'emprunt libellés en dollars américains. Les billets de premier rang peuvent être rachetés en totalité ou en partie à tout moment à l'option de la SFM, à un prix de rachat équivalant à la valeur la plus élevée entre la valeur nominale et un prix fondé sur le rendement de bons du Trésor américain correspondant majoré par un nombre déterminé de points de base, soit 30 points de base pour les billets de premier rang à 3,40 % et 35 points de base pour les billets de premier rang à 4,90 %.

<sup>2</sup> Les billets à moyen terme peuvent être rachetés en totalité ou en partie à tout moment à l'option de la SFM, à un prix de rachat équivalant à la valeur la plus élevée entre la valeur nominale et un prix fondé sur le rendement d'une obligation du gouvernement du Canada correspondante majorée d'un nombre déterminé de points de base, soit respectivement 46, 57,5, 125, 36 et 39 points de base pour les billets à moyen terme à 4,079 %, 4,896 %, 7,768 %, 5,161 % et 5,505 %.

<sup>3</sup> Le billet porte intérêt au taux des acceptations bancaires de 90 jours, majoré de 2,33 %, payable trimestriellement.

<sup>4</sup> Le 2 juin 2014, les billets à moyen terme à 4,896 % qui avaient été émis le 2 juin 2009 sont arrivés à échéance.

Le montant au comptant des intérêts versés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014 a été de 214 \$ (243 \$ en 2013). Les frais d'émission sont amortis sur la durée du titre d'emprunt.

### b) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur de la dette à long terme est déterminée d'après les cours lorsque cela est possible (niveau 1). Lorsque les cours ne sont pas disponibles, la juste valeur est déterminée d'après les cours de titres d'emprunt similaires ou estimée à l'aide de flux de trésorerie actualisés au moyen de taux observables sur le marché (niveau 2).

La dette à long terme est évaluée au coût amorti dans les états de la situation financière consolidés. Au 31 décembre 2014, la juste valeur de la dette à long terme s'établissait à 4 162 \$ (5 105 \$ en 2013). La dette à long terme a été classée dans le niveau 2 de la hiérarchie de la juste valeur (niveau 2 en 2013).

## c) Ensemble des échéances de la dette à long terme

Aux 31 décembre	2014	2013
Moins de un an	2 145 \$	1 000 \$
De un an à deux ans	150	2 085
De deux ans à trois ans	14	150
De trois ans à quatre ans	399	14
De quatre ans à cinq ans	599	399
Plus de cinq ans	578	1 127
<b>Total</b>	<b>3 885 \$</b>	<b>4 775 \$</b>

## Note 12 Passifs liés aux actions privilégiées et aux instruments de capitaux propres

### a) Valeur comptable des passifs liés aux actions privilégiées et aux instruments de capitaux propres

Aux 31 décembre	Date d'émission	Date d'échéance	Valeur nominale	2014	2013
Débetures de premier rang à 7,535 %, taux variable/fixe <sup>1</sup>	10 juillet 2009	31 décembre 2108	1 000 \$	1 000 \$	1 000 \$
Billet subordonné à taux variable <sup>2</sup>	14 décembre 2006	15 décembre 2036	650 \$	647	647
Débetures subordonnées à 2,64 %, à taux variable/fixe <sup>3</sup>	1 <sup>er</sup> décembre 2014	15 janvier 2025	500 \$	498	–
Débetures subordonnées à 2,811 %, à taux variable/fixe <sup>4</sup>	21 février 2014	21 février 2024	500 \$	498	–
Billets d'apport à l'excédent à 7,375 %, en dollars américains <sup>5</sup>	25 février 1994	15 février 2024	450 \$ US	545	501
Débetures subordonnées à 2,926 %, à taux variable/fixe <sup>6</sup>	29 novembre 2013	29 novembre 2023	250 \$	249	249
Débetures subordonnées à 2,819 %, à taux variable/fixe <sup>7</sup>	25 février 2013	26 février 2023	200 \$	199	199
Débetures subordonnées à 4,165 %, à taux variable/fixe <sup>8</sup>	17 février 2012	1 <sup>er</sup> juin 2022	500 \$	498	498
Billet subordonné à taux variable <sup>9</sup>	14 décembre 2006	15 décembre 2021	400 \$	399	399
Débetures subordonnées à 4,21 %, à taux variable/fixe <sup>10</sup>	18 novembre 2011	18 novembre 2021	550 \$	549	548
Actions privilégiées de catégorie A, série 1 <sup>11</sup>	19 juin 2003	s. o.	350 \$	344	344
<b>Total</b>				<b>5 426 \$</b>	<b>4 385 \$</b>

<sup>1</sup> Émises par Manufacturers à Fiducie de capital Financière Manuvie II, les intérêts sont payables semestriellement. Le 31 décembre 2019 et à chaque cinquième anniversaire par la suite (la « date de révision du taux d'intérêt »), le taux d'intérêt sera révisé pour correspondre au taux des obligations du gouvernement du Canada à cinq ans majoré de 5,2 %. À compter du 31 décembre 2014, avec l'approbation des organismes de réglementation, Manufacturers peut racheter la débeture, en totalité ou en partie, à la valeur la plus élevée entre la valeur nominale et la juste valeur établie d'après le rendement des obligations non rachetables du gouvernement du Canada jusqu'à la prochaine date de révision du taux d'intérêt, majorée de a) 1,0325 % si le rachat a lieu avant le 31 décembre 2019 ou b) 2,065 % si le rachat a lieu après le 31 décembre 2019, majorée des intérêts courus et impayés.

<sup>2</sup> Émis par Manulife Holdings (Delaware) LLC (« MHDLL »), maintenant John Hancock Financial Corporation (« JHFC »), une filiale en propriété exclusive de la SFM, à Manulife Finance (Delaware) LLC (« MFLLC »), une filiale de Manulife Financial (Delaware) L.P. (« MFLP »). MFLP et ses filiales sont des parties liées à la Société non consolidées. Le billet porte intérêt au taux des acceptations bancaires de 90 jours, majoré de 0,72 %, payable semestriellement. Avec l'approbation des organismes de réglementation, JHFC peut racheter le billet, en totalité ou en partie, à tout moment, à la valeur nominale majorée des intérêts courus et impayés.

<sup>3</sup> Émises par Manufacturers, les intérêts sont payables semestriellement. Après le 15 janvier 2020, le taux d'intérêt est celui des acceptations bancaires de 90 jours, majoré de 0,73 %, payable trimestriellement. Avec l'approbation des organismes de réglementation, Manufacturers peut racheter les débetures, en totalité ou en partie, à compter du 15 janvier 2020, à la valeur nominale majorée des intérêts courus et impayés.

<sup>4</sup> Émises par Manufacturers, les intérêts sont payables semestriellement. Après le 21 février 2019, le taux d'intérêt est celui des acceptations bancaires de 90 jours, majoré de 0,80 %, payable trimestriellement. Avec l'approbation des organismes de réglementation, Manufacturers peut racheter les débetures, en totalité ou en partie, à compter du 21 février 2019, à la valeur nominale majorée des intérêts courus et impayés.

<sup>5</sup> Émis par John Hancock Mutual Life Insurance Company, maintenant John Hancock Life Insurance Company (U.S.A.). Tout paiement d'intérêt ou de capital sur ces billets nécessite l'autorisation préalable du Commissioner of the Office of Financial and Insurance Regulation de l'État du Michigan. La valeur comptable des billets d'apport à l'excédent reflète un écart d'évaluation non amorti de 32 \$ US (34 \$ US en 2013), résultant de l'acquisition de John Hancock Financial Services, Inc. L'amortissement de l'ajustement à la juste valeur est comptabilisé dans la charge d'intérêts.

<sup>6</sup> Émises par Manufacturers, les intérêts sont payables semestriellement. Après le 29 novembre 2018, le taux d'intérêt est celui des acceptations bancaires de 90 jours, majoré de 0,85 %, payable trimestriellement. Avec l'approbation des organismes de réglementation, Manufacturers peut racheter les débetures, en totalité ou en partie, à compter du 29 novembre 2018, à la valeur nominale majorée des intérêts courus et impayés.

<sup>7</sup> Émises par Manufacturers, les intérêts sont payables semestriellement. Après le 26 février 2018, le taux d'intérêt est celui des acceptations bancaires de 90 jours, majoré de 0,95 %, payable trimestriellement. Avec l'approbation des organismes de réglementation, Manufacturers peut racheter les débetures, en totalité ou en partie, à compter du 26 février 2018, à la valeur nominale majorée des intérêts courus et impayés.

<sup>8</sup> Émises par Manufacturers, les intérêts sont payables semestriellement. Après le 1<sup>er</sup> juin 2017, le taux d'intérêt est celui des acceptations bancaires de 90 jours, majoré de 2,45 %, payable trimestriellement. Avec l'approbation des organismes de réglementation, Manufacturers peut racheter les débetures, en totalité ou en partie, à compter du 1<sup>er</sup> juin 2017, à la valeur nominale majorée des intérêts courus et impayés.

<sup>9</sup> Émis par MHDLL, maintenant JHFC, une filiale en propriété exclusive de la SFM, à MFLLC, une filiale de MFLP. MFLP et ses filiales sont des parties liées à la Société non consolidées. Le billet initial portait intérêt au taux des acceptations bancaires de 90 jours, majoré de 0,552 %, payable semestriellement. Avec l'approbation des organismes de réglementation, JHFC peut racheter le billet, en totalité ou en partie, à tout moment, à la valeur nominale majorée des intérêts courus et impayés. Le 28 mars 2014, MHDLL et JHFC se sont entendues pour reporter l'échéance du billet subordonné du 15 janvier 2019 au 15 décembre 2021, et faire passer le taux d'intérêt au taux des acceptations bancaires de trois mois majoré de 0,74 %.

<sup>10</sup> Émises par Manufacturers, les intérêts sont payables semestriellement. Après le 18 novembre 2016, le taux d'intérêt est celui des acceptations bancaires de 90 jours, majoré de 2,65 %, payable trimestriellement. Avec l'approbation des organismes de réglementation, Manufacturers peut racheter les débetures, en totalité ou en partie, à compter du 18 novembre 2016, à la valeur nominale majorée des intérêts courus et impayés.

<sup>11</sup> Les 14 millions d'actions de catégorie A, série 1 (« actions privilégiées de série 1 ») ont été émises par la SFM à un prix de 25,00 \$ par action. Ces actions sont sans droit de vote et donnent droit à des dividendes en espèces privilégiés non cumulatifs trimestriels, si le conseil d'administration de la SFM en déclare, à un taux annuel de 4,10 %. Sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation, la SFM pourra racheter une partie ou la totalité des actions privilégiées de série 1, selon un barème de primes décroissantes allant de 1,25 \$ par action privilégiée de série 1 à néant, au comptant ou contre l'émission d'actions ordinaires de la SFM. À compter du 19 décembre 2015, les actions privilégiées de série 1 seront convertibles au gré du porteur en actions ordinaires de la SFM, le nombre étant déterminé par une formule prescrite, et la SFM pourra, avant la date de conversion, racheter les actions privilégiées au comptant ou trouver d'autres acheteurs pour ces actions. La formule prescrite correspond à la valeur nominale des actions privilégiées de série 1 divisée par 2,00 \$ ou 95 % du cours alors en vigueur sur le marché des actions ordinaires de la SFM, selon le plus élevé de ces deux montants.

## b) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur des actions privilégiées et des instruments de capitaux propres est déterminée d'après les cours lorsque cela est possible (niveau 1). Lorsque les cours ne sont pas disponibles, la juste valeur est déterminée d'après les cours de titres d'emprunt similaires ou estimée à l'aide de flux de trésorerie actualisés au moyen de taux observables sur le marché (niveau 2).

Le tableau qui suit présente l'information sur la juste valeur classée selon la hiérarchie de la juste valeur. Ces montants sont évalués au coût amorti dans les états de la situation financière consolidés.

Aux 31 décembre	2014	2013
Hiérarchie de la juste valeur :		
Niveau 1	355 \$	358 \$
Niveau 2	5 390	4 367
<b>Total de la juste valeur</b>	<b>5 745 \$</b>	<b>4 725 \$</b>

## Note 13 Passifs liés aux reçus de souscription

Le 3 septembre 2014, Manufacturers a conclu une entente avec Standard Life Oversea Holdings Limited, une filiale de Standard Life plc, selon laquelle Manufacturers se portera acquéreur des actions de la Financière Standard Life inc. et d'Investissements Standard Life inc., collectivement les activités canadiennes de Standard Life plc, en contrepartie d'environ 4 milliards de dollars au comptant lors de la conclusion de la transaction, montant qui pourrait faire l'objet de certains rajustements et de certaines approbations réglementaires et autres. Au début de 2015, toutes les approbations avaient été reçues et la transaction a été conclue le 30 janvier 2015.

Le 15 septembre 2014, dans le cadre du financement de la transaction, la SFM a émis 105 647 334 reçus de souscription dans le cadre d'un appel public à l'épargne et d'un placement privé auprès de la Caisse de dépôt et placement du Québec. Le prix établi dans l'appel public à l'épargne était de 21,50 \$ par reçu de souscription et le prix du placement privé correspondait au prix établi dans l'appel public à l'épargne, moins des frais de placement privé de 0,48 \$ par reçu de souscription, pour un produit brut total de 2,26 milliards de dollars. La Caisse de dépôt et placement du Québec a convenu de ne transférer aucun reçu de souscription avant la conclusion de l'acquisition. Des frais d'émission d'environ 36 millions de dollars avant impôt (26 millions de dollars après impôt) ont été versés en 2014 et des frais d'environ 28 millions de dollars avant impôt (21 millions de dollars après impôt) ont été versés à la clôture de la transaction.

Le produit net au comptant de la vente des reçus de souscription a été confié à un dépositaire légal, dans un compte avec restrictions, jusqu'à la conclusion de la transaction le 30 janvier 2015. Au 31 décembre 2014, le compte de garantie bloqué était consolidé et inclus dans les placements.

Chaque reçu de souscription donne à son porteur le droit de recevoir d'office, sans contrepartie additionnelle ni mesure à prendre, une action ordinaire de la Société ainsi qu'une somme correspondant aux dividendes par action ordinaire que la Société aura déclarés, le cas échéant, aux dates de clôture des registres qui surviennent entre le 15 septembre 2014 et le 29 janvier 2015, déduction faite de toute retenue d'impôt requise. Un dividende de 15,5 cents par action ordinaire a été déclaré le 13 novembre 2014 qui sera versé aux porteurs d'actions ordinaires inscrits à la clôture des marchés le 25 novembre 2014.

Au 31 décembre 2014	Appel public à l'épargne	Placement privé	Total
Reçus de souscription (nombre en circulation)	81 860 464	23 786 870	105 647 334
<b>Produit brut</b>	<b>1 760 \$</b>	<b>500 \$</b>	<b>2 260 \$</b>
Intérêt sur le produit détenu dans un compte de garantie bloqué	5	2	7
Moins les frais d'émission, nets des impôts	(47)	-	(47)
Moins le rendement des capitaux pour les dividendes déclarés	(12)	(4)	(16)
Total partiel (valeur comptable des actions ordinaires à la clôture de la transaction)	1 706 \$	498 \$	2 204 \$
Montant à payer pour les dividendes déclarés	12	4	16
<b>Passif lié aux reçus de souscription<sup>1</sup></b>	<b>1 718 \$</b>	<b>502 \$</b>	<b>2 220 \$</b>

<sup>1</sup> Au 31 décembre 2014, la juste valeur des reçus de souscription s'établissait à 2,3 milliards de dollars.

## Note 14 Capital social et résultat par action

Le capital social autorisé de la SFM consiste en :

- un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale; et
- un nombre illimité d'actions privilégiées de catégories A, B et 1 sans valeur nominale, pouvant être émises en série.

## a) Actions privilégiées

Les changements apportés aux actions privilégiées émises et en circulation se présentent comme suit :

Exercices clos les 31 décembre	2014		2013	
	Nombre d'actions (en millions)	Montant	Nombre d'actions (en millions)	Montant
Solde aux 1 <sup>er</sup> janvier	110	2 693 \$	102	2 497 \$
Émises, actions de catégorie 1, série 13	–	–	8	200
Émises, actions de catégorie 1, série 15	8	200	–	–
Émises, actions de catégorie 1, série 17	14	350	–	–
Émises, actions de catégorie 1, série 19	10	250	–	–
Rachetées, actions de catégorie A, série 4 <sup>1</sup>	(18)	(450)	–	–
Rachetées, actions de catégorie 1, série 1 <sup>2</sup>	(14)	(350)	–	–
Valeur de rachat nominale dépassant la valeur comptable des actions privilégiées rachetées	–	16	–	–
Frais d'émission, nets des impôts	–	(16)	–	(4)
<b>Solde aux 31 décembre</b>	<b>110</b>	<b>2 693 \$</b>	<b>110</b>	<b>2 693 \$</b>

<sup>1)</sup> Le 19 juin 2014, la SFM a racheté la totalité des actions de catégorie A, série 4, d'un capital de 450 \$, à la valeur nominale.

<sup>2)</sup> Le 19 septembre 2014, la SFM a racheté la totalité des actions de catégorie 1, série 1, d'un capital de 350 \$, à la valeur nominale.

Le tableau suivant présente des informations supplémentaires sur les actions privilégiées en circulation.

Au 31 décembre 2014	Date d'émission	Taux de dividende annuel	Date de rachat la plus proche <sup>1</sup>	Nombre d'actions (en millions)	Valeur nominale	Montant net <sup>2</sup>
Actions privilégiées de catégorie A						
Série 2	18 février 2005	4,65 %	s. o.	14	350 \$	344 \$
Série 3	3 janvier 2006	4,50 %	19 mars 2015	12	300	294
Actions privilégiées de catégorie 1						
Série 3 <sup>3,4</sup>	11 mars 2011	4,20 %	19 juin 2016	8	200	196
Série 5 <sup>3,4</sup>	6 décembre 2011	4,40 %	19 décembre 2016	8	200	195
Série 7 <sup>3,4</sup>	22 février 2012	4,60 %	19 mars 2017	10	250	244
Série 9 <sup>3,4</sup>	24 mai 2012	4,40 %	19 septembre 2017	10	250	244
Série 11 <sup>3,4</sup>	4 décembre 2012	4,00 %	19 mars 2018	8	200	196
Série 13 <sup>3,4</sup>	21 juin 2013	3,80 %	19 septembre 2018	8	200	196
Série 15 <sup>3,4,5</sup>	25 février 2014	3,90 %	19 juin 2019	8	200	195
Série 17 <sup>3,4,6</sup>	15 août 2014	3,90 %	19 décembre 2019	14	350	343
Série 19 <sup>3,4,7</sup>	3 décembre 2014	3,80 %	19 mars 2020	10	250	246
<b>Total</b>				<b>110</b>	<b>2 750 \$</b>	<b>2 693 \$</b>

<sup>1)</sup> Le rachat de toutes les actions privilégiées est assujéti à l'approbation des organismes de réglementation. À l'exception des actions privilégiées de catégorie A, série 2 et série 3, la SFM peut racheter chaque série, en totalité ou en partie, à la valeur nominale, à la date de rachat la plus proche ou tous les cinq ans par la suite. Les actions privilégiées de catégorie A, série 2 et série 3, peuvent être rachetées à compter de la date de rachat la plus proche, en totalité ou en partie, au comptant, selon un barème de primes décroissantes allant de 1,00 \$ à néant par action.

<sup>2)</sup> Déduction faite des frais d'émission après impôt.

<sup>3)</sup> Pour toutes les actions privilégiées de catégorie 1, à la date de rachat la plus proche et tous les cinq ans par la suite, le taux de dividende annuel sera révisé à un taux équivalent au rendement des obligations du Canada à cinq ans, majoré d'un taux donné pour chaque série. Les taux donnés pour les actions de catégorie 1 sont les suivants : série 3 – 1,41 %, série 5 – 2,90 %, série 7 – 3,13 %, série 9 – 2,86 %, série 11 – 2,61 %, série 13 – 2,22 %, série 15 – 2,16 %, série 17 – 2,36 % et série 19 – 2,30 %.

<sup>4)</sup> À la date de rachat la plus proche et tous les cinq ans par la suite, les actions privilégiées de catégorie 1 seront convertibles au gré du porteur en actions de la série du numéro suivant. De plus, elles donnent droit à des dividendes en espèces préférentiels, non cumulatifs, payables trimestriellement, si le conseil d'administration en déclare, à un taux équivalent au taux des bons du Trésor du Canada à trois mois, majoré du taux donné à la note de bas de tableau 3 ci-dessus.

<sup>5)</sup> Le 25 février 2014, la SFM a émis 8 millions d'actions de catégorie 1, série 15, au prix de 25 \$ l'action, pour un total de 200 \$.

<sup>6)</sup> Le 15 août 2014, la SFM a émis 14 millions d'actions de catégorie 1, série 17, au prix de 25 \$ l'action, pour un total de 350 \$.

<sup>7)</sup> Le 3 décembre 2014, la SFM a émis 10 millions d'actions de catégorie 1, série 19, au prix de 25 \$ l'action, pour un total de 250 \$.

## b) Actions ordinaires

Les changements apportés aux actions ordinaires émises et en circulation se présentent comme suit.

Exercices clos les 31 décembre	2014		2013	
	Nombre d'actions (en millions)	Montant	Nombre d'actions (en millions)	Montant
<b>Actions ordinaires</b>				
Solde aux 1 <sup>er</sup> janvier	1 848	20 234 \$	1 828	19 886 \$
Émises à l'exercice d'options sur actions et d'unités d'actions différées	3	43	1	17
Émises dans le cadre de régimes de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions	13	279	19	331
<b>Total</b>	<b>1 864</b>	<b>20 556 \$</b>	<b>1 848</b>	<b>20 234 \$</b>

### c) Résultat par action

Le tableau suivant présente le résultat de base par action et le résultat dilué par action de la Société.

Exercices clos les 31 décembre	2014	2013
Résultat de base par action ordinaire <sup>1</sup>	<b>1,82 \$</b>	1,63 \$
Résultat dilué par action ordinaire <sup>1</sup>	<b>1,80</b>	1,62

<sup>1</sup> Au 31 décembre 2014, les reçus de souscription n'étaient pas inclus dans le calcul du résultat de base par action et du résultat dilué par action puisque les conditions devant être remplies pour échanger les reçus contre des actions ordinaires ne l'ont pas été avant le 30 janvier 2015. Pour de plus amples détails, voir la note 13.

Le tableau qui suit présente un rapprochement du dénominateur (nombre d'actions) servant à calculer le résultat de base par action et le résultat dilué par action.

Exercices clos les 31 décembre	2014	2013
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (en millions)	<b>1 857</b>	1 836
Attributions fondées sur des actions à effet dilutif <sup>1</sup> (en millions)	<b>7</b>	4
Instruments convertibles à effet dilutif <sup>2</sup> (en millions)	<b>17</b>	22
<b>Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires diluée</b> (en millions)	<b>1 881</b>	1 862

<sup>1</sup> L'effet dilutif des attributions à base d'actions a été calculé en appliquant la méthode du rachat d'actions. Cette méthode calcule le nombre d'actions supplémentaires en supposant que les attributions à base d'actions en cours sont exercées. Le nombre d'actions ainsi obtenu est réduit du nombre d'actions présumées être rachetées à même le produit de l'émission, selon le cours moyen des actions ordinaires de la SFM pour l'exercice. Un nombre moyen de 31 millions (34 millions en 2013) d'attributions à base d'actions antidilutives a été exclu du calcul.

<sup>2</sup> Les porteurs des actions privilégiées convertibles ont le droit de racheter ces instruments contre des actions de la SFM avant la date de conversion.

### d) Dividende trimestriel

Le 12 février 2015, le conseil d'administration de la Société a approuvé un dividende trimestriel de 0,155 \$ par action ordinaire de la SFM, payable au plus tôt le 19 mars 2015 aux actionnaires inscrits à la clôture des marchés le 25 février 2015.

Le conseil d'administration a également déclaré des dividendes sur les actions privilégiées à dividende non cumulatif suivantes. Ces dividendes seront versés au plus tôt le 19 mars 2015 aux actionnaires inscrits à la clôture des marchés le 25 février 2015.

Actions de catégorie A, série 1 – 0,25625 \$ par action  
Actions de catégorie A, série 2 – 0,29063 \$ par action  
Actions de catégorie A, série 3 – 0,28125 \$ par action  
Actions de catégorie 1, série 3 – 0,2625 \$ par action  
Actions de catégorie 1, série 5 – 0,275 \$ par action  
Actions de catégorie 1, série 7 – 0,2875 \$ par action

Actions de catégorie 1, série 9 – 0,275 \$ par action  
Actions de catégorie 1, série 11 – 0,25 \$ par action  
Actions de catégorie 1, série 13 – 0,2375 \$ par action  
Actions de catégorie 1, série 15 – 0,24375 \$ par action  
Actions de catégorie 1, série 17 – 0,24375 \$ par action  
Actions de catégorie 1, série 19 – 0,27589 \$ par action

## Note 15 Gestion des fonds propres

### a) Gestion des fonds propres

La Financière Manuvie cherche à gérer ses fonds propres en poursuivant les objectifs suivants :

- Mener ses activités avec des fonds propres suffisants pour être en mesure d'honorer ses engagements envers les titulaires de contrats et les créanciers avec un degré de confiance élevé.
- Avoir la stabilité et la souplesse voulues pour poursuivre les objectifs d'affaires de la Société en assurant le meilleur accès possible aux marchés financiers et en maintenant le niveau de confiance continu des organismes de réglementation, des titulaires de contrats, des agences de notation, des investisseurs et d'autres créanciers.
- Optimiser le rendement du capital afin de répondre aux attentes des actionnaires, sous réserve des contraintes et considérations quant aux niveaux adéquats de fonds propres établis pour l'atteinte des deux premiers objectifs.

Les fonds propres sont gérés et contrôlés selon la politique de gestion. La politique est passée en revue et approuvée chaque année par le conseil d'administration et est intégrée au cadre de gestion du risque et des finances de la Société. La politique établit des directives concernant la quantité et la qualité des fonds propres, la mobilité des fonds propres internes et la gestion proactive des besoins de fonds propres continus et futurs.

Le cadre de gestion des fonds propres prend en considération les exigences de l'ensemble de la Société ainsi que les besoins de chacune des filiales de la Société. L'évaluation de l'adéquation des fonds propres se fonde sur les attentes des principales parties intéressées comme les organismes de réglementation et les agences de notation, les résultats des tests de sensibilité ainsi que sur les comparaisons avec les pairs de la Société. La Société établit ses cibles internes en matière de fonds propres au-dessus des exigences réglementaires, surveille les fonds propres par rapport à ces cibles internes et prend les mesures appropriées pour atteindre ses objectifs d'affaires.

La mesure des fonds propres consolidés qui suit constitue le fondement des activités de gestion des fonds propres de la Société au niveau de la SFM.

## Fonds propres consolidés

Aux 31 décembre	2014	2013
Total des capitaux propres	33 926 \$	29 033 \$
Moins : cumul des autres éléments du résultat global lié aux couvertures de flux de trésorerie	(211)	(84)
Total des capitaux propres moins le cumul des autres éléments du résultat global lié aux couvertures de flux de trésorerie	34 137 \$	29 117 \$
Passifs liés aux actions privilégiées et aux instruments de capitaux propres admissibles	5 426	4 385
<b>Total des fonds propres</b>	<b>39 563 \$</b>	<b>33 502 \$</b>

### b) Restrictions sur la distribution de dividendes et de fonds propres

La *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada) restreint la distribution de dividendes et de fonds propres. Ces restrictions s'appliquent à la Société et à sa principale filiale opérationnelle, Manufacturers. La *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada) interdit de déclarer ou de payer des dividendes sur les actions d'une société d'assurance lorsqu'il y a lieu de croire que la société ne dispose pas de provisions suffisantes ni de liquidités suffisantes et appropriées, ou que du fait de la déclaration ou du paiement de ces dividendes, elle enfreindrait soit un règlement de la loi touchant le maintien par les sociétés de provisions suffisantes et de liquidités suffisantes et appropriées, soit une directive donnée à la société par le surintendant. Cette loi exige également que les sociétés d'assurance signifient la déclaration d'un dividende au surintendant au moins 15 jours avant la date fixée pour le paiement. De même, cette loi interdit l'achat, aux fins d'annulation, de toute action émise par une société d'assurance, ou le rachat de toute action rachetable ou toute autre opération sur fonds propres semblable, lorsqu'il y a lieu de croire que la société ne dispose pas de provisions suffisantes ni de liquidités suffisantes et appropriées, ou que du fait du paiement, elle enfreindrait soit un règlement de la loi touchant le maintien par la société de provisions suffisantes et de liquidités suffisantes et appropriées, soit une directive donnée à la société par le surintendant. Ces dernières opérations exigent l'approbation au préalable du surintendant.

La *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada) assujettit les sociétés d'assurance canadiennes inactives à des exigences en matière de fonds propres, qui sont évalués en comparant les fonds propres disponibles à une mesure du risque conformément au régime de capital applicable aux sociétés de portefeuille d'assurances réglementées et aux sociétés d'assurance vie inactives, publiées par le BSIF. Le BSIF s'attend à ce que les sociétés de portefeuille gèrent leurs fonds propres d'une manière qui correspond au profil de risque propre à leur groupe et à leur environnement de contrôle.

Puisque la Société est une société de portefeuille dont toutes les activités sont menées par le biais de filiales d'assurance réglementées (ou de sociétés détenues directement ou indirectement par ces filiales), sa capacité à verser les dividendes futurs reposera sur la réception de fonds suffisants en provenance de ses filiales d'assurance réglementées. Ces filiales sont également assujetties à des dispositions réglementaires, au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays, qui peuvent limiter leur capacité de verser des dividendes ou de consentir des apports à la SFM.

La Société et Manufacturers se sont engagées en faveur des porteurs de billets de la Fiducie II, série 1 (les « billets ») en circulation que si l'intérêt n'est pas versé en totalité en espèces sur les billets à toute date de versement de l'intérêt ou si Manufacturers décide que les porteurs de billets réinvestissent l'intérêt devant leur être versé sur les billets à toute date de versement de l'intérêt dans une nouvelle série d'actions de catégorie 1 de Manufacturers, Manufacturers s'abstiendra de déclarer ou de verser des dividendes en espèces sur les actions privilégiées publiques de Manufacturers (au sens attribué à ce terme ci-après), s'il y en a en circulation, et si aucune action privilégiée publique de Manufacturers n'est en circulation, la SFM s'abstiendra de déclarer ou de verser des dividendes en espèces sur ses actions privilégiées et ses actions ordinaires, dans chaque cas, jusqu'au sixième mois après la date de ce report. Le terme « actions privilégiées publiques de Manufacturers » désigne, à tout moment, les actions privilégiées de Manufacturers qui à ce moment-là : a) ont été émises au public (sauf les actions privilégiées de Manufacturers détenues en propriété effective par des membres du même groupe que Manufacturers); b) sont inscrites à la cote d'une Bourse reconnue, et c) confèrent une part de liquidation totale d'au moins 200 \$. Toutefois, si à un moment donné il y a plus d'une catégorie d'actions privilégiées publiques de Manufacturers en circulation, les actions privilégiées publiques de Manufacturers en circulation dont la catégorie a le rang le plus élevé seront, à toutes fins utiles, les actions privilégiées publiques de Manufacturers.

## Note 16 Rémunération fondée sur des actions

### a) Régimes d'options sur actions

En vertu du régime d'options sur actions des dirigeants de la SFM (le « régime des dirigeants »), des unités d'actions différées et des options sur actions sont attribuées à certaines personnes. Les options donnent aux porteurs le droit d'acheter des actions ordinaires de la SFM à un prix d'exercice équivalant au cours de clôture des actions ordinaires à la Bourse de Toronto du jour précédent ou de la moyenne du cours de clôture des cinq jours précédents, selon le plus élevé des deux montants, à la date d'attribution des options. Les droits rattachés aux options s'acquiert sur une période maximale de quatre ans et les options expirent au plus tard dix ans après la date de l'attribution. Au total, 73 600 000 actions ordinaires ont été réservées pour émission en vertu du régime des dirigeants.



	2014		2013	
	Nombre d'options (en millions)	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options (en millions)	Prix d'exercice moyen pondéré
<b>Options en cours</b>				
<b>Exercices clos les 31 décembre</b>				
En cours aux 1 <sup>er</sup> janvier	32	21,14 \$	32	21,93 \$
Attribuées	3	21,20	4	15,52
Exercées	(2)	16,49	(1)	15,21
Échues	(2)	28,06	(2)	20,09
Déchues	(1)	26,33	(1)	28,72
<b>En cours aux 31 décembre</b>	<b>30</b>	<b>20,82 \$</b>	32	21,14 \$
<b>Exercables les 31 décembre</b>	<b>21</b>	<b>22,67 \$</b>	21	24,27 \$

	Options en cours			Options exercables		
	Nombre d'options (en millions)	Prix d'exercice moyen pondéré	Durée de vie moyenne pondérée contractuelle (en années)	Nombre d'options (en millions)	Prix d'exercice moyen pondéré	Durée de vie moyenne pondérée contractuelle restante (en années)
<b>Exercice clos le 31 décembre 2014</b>						
11,08 \$ à 20,99 \$	20	16,10 \$	5,73	14	16,74 \$	5,05
21,00 \$ à 29,99 \$	5	23,55 \$	5,98	2	27,02 \$	1,28
30,00 \$ à 40,38 \$	5	38,26 \$	2,03	5	38,26 \$	2,03
<b>Total</b>	<b>30</b>	<b>20,82 \$</b>	<b>5,19</b>	<b>21</b>	<b>22,67 \$</b>	<b>3,99</b>

La juste valeur moyenne pondérée de chaque option attribuée en 2014 a été estimée à 4,83 \$ (3,24 \$ en 2013) au moyen du modèle de Black et Scholes. Ce modèle est fondé sur les hypothèses suivantes pour ces options : taux d'intérêt sans risque de 2,00 % (1,25 % en 2013), taux de rendement des actions de 3,00 % (3,70 % en 2013), taux de volatilité prévu de 30,0 % (32,0 % en 2013) et durée prévue de 6,7 ans (6,7 ans en 2013). La volatilité prévue est estimée en évaluant divers facteurs, comme la volatilité historique du cours de l'action sur plusieurs années.

#### b) Régimes d'unités d'actions différées

En 2000, la SFM a attribué des unités d'actions différées (« UAD ») à certains salariés en vertu du régime des dirigeants. Les droits rattachés à ces UAD s'acquiert sur une période de trois ans, et chaque UAD donne au porteur le droit de recevoir une action ordinaire à la date de la retraite ou de la cessation d'emploi. Lorsque des dividendes sont versés sur les actions ordinaires, les porteurs d'UAD sont réputés avoir reçu des dividendes au même taux, payables sous forme d'UAD supplémentaires. Au 31 décembre 2014, 838 000 UAD étaient en circulation (1 322 000 en 2013).

En outre, pour certains salariés et dans le cadre du programme de rémunération différée de la Société, la SFM attribue au titre du régime des dirigeants des UAD qui donnent au porteur le droit de recevoir un paiement en espèces équivalant à la valeur du même nombre d'actions ordinaires, majorée des dividendes crédités au moment de la retraite ou de la cessation d'emploi. En 2014, la Société a attribué 101 000 UAD (aucune en 2013) à certains salariés, dont les droits sont acquis après cinq ans. En 2014, 34 000 UAD (86 000 en 2013) ont été attribuées à certains salariés qui ont choisi de reporter en totalité ou en partie la réception de leur prime de rendement annuelle. Les droits rattachés à ces UAD ont été immédiatement acquis. De plus, en 2014, 126 000 UAD (52 000 en 2013) ont été attribuées à certains salariés afin qu'ils reportent en totalité ou en partie le paiement de leurs unités d'actions temporairement incessibles (« UATI ») et/ou de leurs unités d'actions fondées sur le rendement (« UAR »). Les droits rattachés à ces UAD ont aussi été immédiatement acquis.

Les justes valeurs des 354 000 UAD émises au cours de l'exercice étaient de 22,18 \$ l'unité, au 31 décembre 2014 (253 000 UAD émises à 20,96 \$ l'unité au 31 décembre 2013).

En vertu du régime d'actionariat des administrateurs externes, chaque administrateur admissible peut choisir de recevoir sa rémunération forfaitaire et ses jetons de présence annuels sous forme d'UAD ou d'actions ordinaires plutôt qu'en espèces. Lorsqu'il cesse d'être membre du conseil d'administration, l'administrateur admissible qui a choisi de recevoir des UAD peut recevoir un montant au comptant correspondant à la valeur des UAD accumulées dans son compte ou, s'il préfère, un nombre équivalent d'actions ordinaires. Au total, 1 million d'actions ordinaires ont été réservées pour émission en vertu de ce régime.

#### Exercices clos les 31 décembre

	2014	2013
Nombre d'UAD (en milliers)		
En cours aux 1 <sup>er</sup> janvier	2 780	2 715
Émises	354	253
Réinvesties	63	83
Rachetées	(865)	(271)
<b>En cours aux 31 décembre</b>	<b>2 332</b>	2 780

Parmi les UAD en cours au 31 décembre 2014, 837 000 (1 322 000 en 2013) donnaient au porteur le droit de recevoir des actions ordinaires, 858 000 (723 000 en 2013) lui donnaient le droit de recevoir un paiement au comptant et 637 000 (735 000 en 2013) lui donnaient le droit de recevoir, à son gré, un paiement au comptant ou des actions ordinaires.

### **c) Régimes d'unités d'actions temporairement inaccessibles et régimes d'unités d'actions fondées sur le rendement**

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, 4,5 millions d'UATI (6,1 millions en 2013) et 0,7 million d'UAR (0,9 million en 2013) ont été attribuées à certains salariés admissibles en vertu du régime d'unités d'actions temporairement inaccessibles de la SFM. La juste valeur des UATI et des UAR attribuées pour l'exercice était de 22,18 \$ l'unité au 31 décembre 2014 (20,96 \$ l'unité en 2013). Chaque UATI et chaque UAR confèrent à leur porteur le droit de recevoir un paiement égal à la valeur de marché d'une action ordinaire, majorée des dividendes crédités, au moment de l'acquisition des droits, sous réserve de conditions relatives au rendement.

Les droits des UATI et des UAR attribuées en février 2014 deviennent acquis 34 mois suivant la date d'attribution (15 décembre 2016), et la charge de rémunération connexe est comptabilisée sur cette période, sauf si le salarié est admissible à la retraite avant la date d'acquisition des droits, auquel cas le coût est comptabilisé sur la période allant de la date d'attribution à la date à laquelle le salarié est admissible à la retraite. La charge de rémunération liée aux UATI et aux UAR pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 était respectivement de 78 \$ et 16 \$ (respectivement 72 \$ et 11 \$ en 2013).

La valeur comptable du passif lié aux régimes d'UATI et d'UAR au 31 décembre 2014 était de 188 \$ (184 \$ en 2013) et était comprise dans les autres passifs.

La charge de rémunération liée aux options sur actions pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 était de 14 \$ (15 \$ en 2013).

La charge de rémunération liée aux UAD pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 était de 2 \$ (néant en 2013).

### **d) Programme international d'actionariat**

Le programme international d'actionariat de la SFM permet aux salariés admissibles de choisir d'appliquer jusqu'à 5 % de leur salaire de base annuel à l'achat d'actions ordinaires. La Société verse un montant correspondant au pourcentage des cotisations admissibles des salariés jusqu'à concurrence d'un montant maximal. Les cotisations de la Société sont acquises immédiatement. Toutes les cotisations servent à acheter des actions ordinaires sur le marché libre.

## **Note 17 Avantages futurs du personnel**

La Société offre des régimes de retraite, à cotisations définies et à prestations définies, et d'autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à ses salariés et agents admissibles. Ces régimes comprennent des régimes de retraite universels offerts aux salariés, qui sont habituellement capitalisés, ainsi que des régimes de retraite complémentaires non agréés (non admissibles) offerts aux dirigeants, et des régimes de soins de santé pour retraités et des régimes d'invalidité, lesquels sont généralement non capitalisés.

La Société est consciente depuis longtemps des risques financiers associés aux régimes de retraite à prestations définies traditionnels (c.-à-d. les régimes fondés sur le salaire moyen de fin de carrière et les comptes d'encaisse pouvant être transformés en rente) et aux régimes de soins de santé pour retraités. C'est pourquoi la Société n'offre plus ces régimes aux nouveaux membres et, dans le cas des régimes de retraite, les a remplacés par des régimes d'accumulation de capital. Les régimes d'accumulation de capital comprennent les régimes à solde de caisse à prestations définies, les régimes 401(k) et les régimes à cotisations définies pour lesquels la Société attribue un pourcentage fixe des gains admissibles de chaque employé en tenant compte de la moyenne des pratiques du marché. Si les prestations de retraite versées dans le cadre de régimes de retraite agréés ou admissibles sur le plan fiscal limitent les avantages qui seraient autrement offerts aux dirigeants, la Société peut offrir des régimes supplémentaires qui sont, pour la plupart, non capitalisés.

### **a) Caractéristiques des régimes de retraite**

La plupart des régimes de retraite à prestations définies et des régimes de soins de santé pour retraités traditionnels de la Société ne sont pas offerts aux nouveaux participants. Les nouveaux salariés participent à des régimes à solde de caisse ou des régimes à cotisations définies, selon leur lieu de travail, et ne sont pas admissibles aux régimes de soins de santé pour retraités. Reflet du passage des régimes à prestations définies traditionnels aux régimes d'accumulation de capital, moins de 2 % des participants aux régimes continuent d'accumuler des prestations fondées sur le salaire moyen de fin de carrière. Les obligations au titre des régimes à prestations définies traditionnels constituent moins de 50 % des obligations au titre des régimes de retraite de la Société à l'échelle mondiale, la majeure partie de ces obligations se rapportant aux membres inactifs et retraités qui ne contribuent plus à un régime à prestations définies, mais qui n'ont pas encore touché toutes les prestations auxquelles ils ont droit.

Tous les régimes de retraite sont régis par des comités de retraite ou de gestion locaux, mais les modifications importantes aux régimes doivent être soumises à l'approbation du conseil d'administration de la Société.

La politique de capitalisation de la Société pour les régimes à prestations définies consiste à verser au moins les cotisations annuelles minimales requises selon les règlements des pays où les régimes sont offerts. Les hypothèses et méthodes prescrites aux fins des exigences réglementaires de capitalisation diffèrent habituellement de celles utilisées aux fins comptables. La Société évalue ses obligations au titre des prestations définies et la juste valeur des actifs de ses régimes aux fins comptables au 31 décembre de chaque année.

La Société a des obligations au titre des régimes de retraite à prestations définies et/ou de régimes de soins de santé pour retraités aux États-Unis, au Canada, au Japon, au Royaume-Uni et à Taïwan. Des régimes d'invalidité sont également offerts au Canada et aux États-Unis.

Les plus importants parmi ces régimes de retraite et de soins de santé pour retraités sont les principaux régimes à prestations définies offerts aux salariés des États-Unis et du Canada. Ils sont considérés comme étant les régimes significatifs et sont traités plus en détail ci-après dans la présente note.

### **Régimes de retraite à prestations définies et régimes de soins de santé pour retraités offerts aux États-Unis**

La Société gère un régime à solde de caisse admissible qui est offert aux nouveaux participants, un régime à solde de caisse non admissible, en vertu duquel les prestations ont cessé de s'accumuler au 31 décembre 2011, et un régime de soins de santé pour retraités qui a cessé d'être offert en 2005.

Des évaluations actuarielles visant à déterminer les cotisations de capitalisation minimales de la Société pour le régime à solde de caisse admissible sont requises chaque année. Les déficits mis au jour par les évaluations des régimes doivent généralement être capitalisés sur une période pouvant aller jusqu'à sept ans. On prévoit qu'il n'y aura pas de financement requis pour ce régime en 2015. Il n'y a pas d'actifs en réserve pour le régime à solde de caisse non admissible; ces prestations doivent être capitalisées à mesure qu'elles deviennent exigibles.

Le régime de soins de santé pour retraités subventionne le coût des prestations d'assurance vie et maladie des retraités admissibles. La plupart des salariés qui ont pris leur retraite après 1991 reçoivent un montant en dollars fixe de la Société en fonction de leurs années de service. Les salariés qui ne répondaient pas à certains critères liés à l'âge et au service en 2002 ont généralement accès au régime à la retraite, mais paient l'intégralité des coûts. Ce régime a cessé d'être offert à tous les salariés embauchés après 2004. Bien que des actifs aient été mis en réserve dans une fiducie admissible aux fins du règlement d'une partie des prestations du régime de soins de santé pour retraités, cette capitalisation est facultative. Les prestations au titre des soins de santé offertes dans le cadre du régime sont coordonnées avec le régime d'assurance-maladie américain afin d'optimiser l'utilisation du soutien financier disponible offert par le gouvernement fédéral.

Aux États-Unis, les régimes de retraite et de soins de santé pour retraités admissibles sont régis par le comité des avantages sociaux, tandis que le régime de retraite non admissible est régi par le sous-comité des régimes de retraite non admissibles.

### **Régimes de retraite à prestations définies et régimes de soins de santé pour retraités offerts au Canada**

Au Canada, les régimes à prestations définies de la Société comprennent un régime agréé fondé sur le salaire moyen de fin de carrière, un régime complémentaire non agréé fondé sur le salaire moyen de fin de carrière et un régime de soins de santé pour retraités qui n'est plus offert aux nouveaux participants depuis 2005. Bien que les deux régimes de retraite ne soient plus offerts aux nouveaux membres depuis 1998, 367 participants au régime agréé continuent d'accumuler des prestations fondées sur le salaire moyen de fin de carrière.

Des évaluations actuarielles visant à déterminer les cotisations de capitalisation minimales de la Société au titre du régime agréé sont requises au moins tous les trois ans. Les déficits mis au jour par l'évaluation des régimes doivent généralement être capitalisés sur une période pouvant aller jusqu'à cinq ans. Pour 2015, la capitalisation requise pour ce régime devrait être de 34 \$. Le régime complémentaire de retraite non agréé n'est pas capitalisé; ces prestations doivent être capitalisées à mesure qu'elles deviennent exigibles.

Le régime de soins de santé pour retraités subventionne le coût des prestations d'assurance vie, maladie et soins dentaires des retraités admissibles. En 2013, les subventions de la Société sont passées à un montant fixe pour ceux qui prennent leur retraite après le 30 avril 2013 et seront éliminées pour ceux qui prennent leur retraite après 2019. Il n'y a pas d'actifs en réserve pour le régime de soins de santé pour retraités.

Le régime de retraite agréé est régi par la Commission canadienne des pensions, tandis que le régime complémentaire non agréé est régi par le conseil d'administration. Le régime de soins de santé pour retraités est régi par la direction.

### **b) Risques**

Pour ce qui est des régimes fondés sur le salaire moyen de fin de carrière et des régimes de soins de santé pour retraités, la Société assume généralement les principaux risques comme les risques liés aux taux d'intérêt, aux placements, à la longévité et à l'inflation des coûts des soins de santé. Dans les régimes à cotisations définies, ces risques sont le plus souvent assumés par l'employé. Dans les régimes à solde de caisse, les risques liés aux taux d'intérêt, aux placements (le cas échéant) et à la longévité sont en partie transférés à l'employé.

Les principales sources de risques liés aux régimes de la Société sont les suivantes :

- Une baisse des taux d'actualisation qui accroît les obligations au titre des régimes à prestations définies d'un montant plus grand que la variation de la valeur des actifs des régimes;
- Des taux de mortalité plus bas que prévu;
- Des coûts de soins de santé plus élevée que prévu dans le cadre des régimes de soins de santé pour retraités.

La Société a toujours géré les risques en apportant des changements à la conception et à l'admissibilité des régimes, limitant ainsi la taille et la croissance des obligations au titre des régimes à prestations définies. Pour ce qui est des régimes capitalisés, les risques liés aux placements sont gérés au moyen de stratégies visant à améliorer l'alignement entre les fluctuations des placements et les fluctuations des obligations.

Aux États-Unis, les représentants du comité mandatés et la direction passent en revue la situation financière du régime de retraite à prestations définies admissible au moins une fois par mois, et des mesures sont prises conformément à une politique de placement dynamique établie pour atténuer les risques liés au régime lorsque la situation de capitalisation s'améliore. Au 31 décembre 2014, la répartition de l'actif cible du régime s'établissait comme suit : 35 % d'actifs sources de rendement et 65 % d'actifs utilisés à des fins d'appariement au passif.

Au Canada, les comités internes et la direction examinent la situation financière du régime de retraite agréé à prestations définies au moins tous les trimestres. Au 31 décembre 2014, la répartition de l'actif cible du régime s'établissait comme suit : 26 % d'actifs sources de rendement et 74 % d'actifs utilisés à des fins d'appariement au passif, la cible ultime étant 20 % d'actifs sources de rendement et 80 % d'actifs utilisés à des fins d'appariement au passif en 2017.

### c) Régimes de retraite et régimes de soins de santé pour retraités

Exercices clos les 31 décembre	Régimes de retraite		Régimes de soins de santé pour retraités	
	2014	2013	2014	2013
<b>Variations de l'obligation au titre des régimes à prestations définies :</b>				
Solde de clôture à l'exercice précédent	<b>3 567 \$</b>	3 596 \$	<b>600 \$</b>	603 \$
Coût des services rendus au cours de la période	<b>32</b>	32	<b>1</b>	2
Coût des services passés	<b>-</b>	8	<b>-</b>	3
Charges d'intérêts	<b>167</b>	141	<b>27</b>	24
Cotisations des participants	<b>-</b>	1	<b>4</b>	4
Écarts actuariels liés aux :				
Résultats réels	<b>19</b>	8	<b>(26)</b>	4
Modifications des hypothèses démographiques	<b>36</b>	164	<b>(8)</b>	25
Modifications des hypothèses économiques	<b>292</b>	(285)	<b>56</b>	(46)
Prestations versées	<b>(256)</b>	(274)	<b>(47)</b>	(51)
Incidence des fluctuations des taux de change	<b>232</b>	176	<b>41</b>	32
<b>Obligation au titre des régimes à prestations définies aux 31 décembre</b>	<b>4 089 \$</b>	3 567 \$	<b>648 \$</b>	600 \$

Exercices clos les 31 décembre	Régimes de retraite		Régimes de soins de santé pour retraités	
	2014	2013	2014	2013
<b>Variation des actifs des régimes :</b>				
Juste valeur des actifs des régimes, solde de clôture à l'exercice précédent	<b>2 990 \$</b>	2 774 \$	<b>467 \$</b>	382 \$
Produits d'intérêts	<b>141</b>	109	<b>22</b>	15
Cotisations de l'employeur	<b>77</b>	82	<b>31</b>	38
Cotisations des participants	<b>-</b>	1	<b>4</b>	4
Prestations versées	<b>(256)</b>	(274)	<b>(47)</b>	(51)
Frais administratifs	<b>(4)</b>	(3)	<b>-</b>	-
Écarts actuariels	<b>285</b>	161	<b>17</b>	52
Incidence des fluctuations des taux de change	<b>209</b>	140	<b>44</b>	27
<b>Juste valeur des actifs des régimes aux 31 décembre</b>	<b>3 442 \$</b>	2 990 \$	<b>538 \$</b>	467 \$

## d) Montants comptabilisés dans les états de la situation financière consolidés

Aux 31 décembre	Régimes de retraite		Régimes de soins de santé pour retraités	
	2014	2013	2014	2013
<b>Variation du passif au titre des régimes à prestations définies, montant net</b>				
Obligation au titre des régimes à prestations définies	4 089 \$	3 567 \$	648 \$	600 \$
Juste valeur des actifs des régimes <sup>1</sup>	3 442	2 990	538	467
<b>Déficit et passif au titre des régimes à prestations définies, montant net<sup>2</sup></b>	<b>647 \$</b>	<b>577 \$</b>	<b>110 \$</b>	<b>133 \$</b>
<b>Le déficit se compose de :</b>				
Régimes capitalisés ou partiellement capitalisés	(156)\$	(136)\$	(29)\$	(5)\$
Régimes non capitalisés <sup>1</sup>	803	713	139	138
<b>Déficit et passif au titre des régimes à prestations définies, montant net</b>	<b>647 \$</b>	<b>577 \$</b>	<b>110 \$</b>	<b>133 \$</b>

<sup>1</sup> La juste valeur des actifs des régimes ne comprend pas les actifs du rabbi trust servant au soutien des obligations au titre du régime de retraite américain non admissible destiné à certains dirigeants et dirigeants retraités à l'égard de services rendus avant le 1<sup>er</sup> mai 2007. En cas d'insolvabilité de la Société, les actifs du rabbi trust peuvent servir à couvrir les réclamations des créanciers ordinaires. Au 31 décembre 2014, les actifs du rabbi trust relatifs à ces obligations au titre des prestations définies s'établissaient à 366 \$ (347 \$ en 2013), comparativement aux obligations au titre des prestations définies en vertu du régime fusionné de 402 \$ (351 \$ en 2013).

<sup>2</sup> Aucun rapprochement n'a été effectué relativement à l'incidence du plafonnement de l'actif puisqu'il n'y a pas eu d'incidence au cours des exercices. En ce qui a trait aux régimes de retraite capitalisés, la valeur actualisée des avantages économiques disponibles sous forme de diminutions des cotisations futures aux régimes est nettement plus élevée que les surplus qui sont prévus.

## e) Ventilation de l'obligation au titre des régimes à prestations définies

Aux 31 décembre	Régimes offerts aux É.-U.				Régimes offerts au Canada			
	Régimes de retraite		Régimes de soins de santé pour retraités		Régimes de retraite		Régimes de soins de santé pour retraités	
	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013
Membres actifs	636 \$	615 \$	34 \$	39 \$	193 \$	261 \$	24 \$	48 \$
Membres inactifs et retraités	2 367	1 969	475	423	893	722	115	90
<b>Total</b>	<b>3 003 \$</b>	<b>2 584 \$</b>	<b>509 \$</b>	<b>462 \$</b>	<b>1 086 \$</b>	<b>983 \$</b>	<b>139 \$</b>	<b>138 \$</b>

## f) Évaluation à la juste valeur

Les principales catégories d'actifs des régimes et la répartition réelle en pourcentage pour chaque catégorie sont présentées ci-dessous.

Au 31 décembre	Régimes offerts aux É.-U. <sup>1</sup>				Régimes offerts au Canada <sup>2</sup>			
	Régimes de retraite		Régimes de soins de santé pour retraités		Régimes de retraite		Régimes de soins de santé pour retraités	
	Juste valeur	% du total	Juste valeur	% du total	Juste valeur	% du total	Juste valeur	% du total
<b>Au 31 décembre 2014</b>								
Trésorerie et équivalents de trésorerie	31 \$	1 %	7 \$	1 %	– \$	–	– \$	–
Titres de capitaux propres <sup>3</sup>	752	28 %	251	47 %	206	28 %	–	–
Titres d'emprunt	1 744	64 %	274	51 %	523	71 %	–	–
Autres placements <sup>4</sup>	179	7 %	6	1 %	7	1 %	–	–
<b>Total</b>	<b>2 706 \$</b>	<b>100 %</b>	<b>538 \$</b>	<b>100 %</b>	<b>736 \$</b>	<b>100 %</b>	<b>– \$</b>	<b>–</b>
<b>Au 31 décembre 2013</b>								
Trésorerie et équivalents de trésorerie	25 \$	1 %	10 \$	2 %	– \$	–	– \$	–
Titres de capitaux propres <sup>3</sup>	813	35 %	254	54 %	199	30 %	–	–
Titres d'emprunt	1 318	57 %	198	43 %	457	69 %	–	–
Autres placements <sup>4</sup>	171	7 %	5	1 %	7	1 %	–	–
<b>Total</b>	<b>2 327 \$</b>	<b>100 %</b>	<b>467 \$</b>	<b>100 %</b>	<b>663 \$</b>	<b>100 %</b>	<b>– \$</b>	<b>–</b>

<sup>1</sup> Tous les actifs des régimes de retraite et de soins de santé pour retraités offerts aux États-Unis ont des cours quotidiens dans des marchés actifs, sauf les actifs liés aux titres de sociétés fermées, aux terrains forestiers et aux terres agricoles. Au total, ces actifs représentent environ 6 % et 6 % de l'ensemble des actifs des régimes de retraite et de soins de santé pour retraités offerts aux États-Unis respectivement au 31 décembre 2014 et 2013.

<sup>2</sup> Tous les actifs des régimes de retraite offerts au Canada ont des cours quotidiens dans des marchés actifs.

<sup>3</sup> Les titres de capitaux propres comprennent des placements directs dans des actions ordinaires de la SFM de 1,1 \$ (1,0 \$ en 2013) dans le régime de soins de santé offert aux États-Unis et de néant (néant en 2013) au Canada.

<sup>4</sup> Les autres actifs des régimes de retraite offerts aux États-Unis comprennent des placements dans des titres de sociétés fermées, de même que dans des terrains forestiers et des terres agricoles.

### g) Coût des prestations, montant net comptabilisé aux comptes de résultat consolidés

Les éléments du coût net des prestations pour les régimes de retraite et les régimes de soins de santé pour retraités étaient les suivants :

Exercices clos les 31 décembre	Régimes de retraite		Régimes de soins de santé pour retraités	
	2014	2013	2014	2013
Coût des services rendus au cours de la période au titre des régimes à prestations définies	32 \$	32 \$	1 \$	2 \$
Frais d'administration au titre des régimes à prestations définies	4	3	–	–
Coût des services passés – modifications des régimes de retraite <sup>1</sup>	–	–	–	3
Coût des services passés – réduction <sup>2</sup>	–	8	–	–
Coût des services	36 \$	43 \$	1 \$	5 \$
Intérêt sur le passif (l'actif) au titre des régimes à prestations définies, montant net	26	32	5	9
Coût des prestations définies	62 \$	75 \$	6 \$	14 \$
Coût des cotisations définies	55	52	–	–
<b>Coût des prestations, montant net</b>	<b>117 \$</b>	<b>127 \$</b>	<b>6 \$</b>	<b>14 \$</b>

<sup>1)</sup> Le coût des services passés de 3 \$ en 2013 est lié au report d'un mois de la date d'entrée en vigueur des modifications prévues aux régimes de soins de santé pour retraités offerts au Canada pour les salariés qui sont touchés par la refonte de la structure organisationnelle.

<sup>2)</sup> Le coût des services passés de 8 \$ en 2013 est lié au versement plus tôt que prévu de prestations de retraite aux salariés qui sont touchés par la refonte de la structure organisationnelle.

### h) Incidence de la réévaluation comptabilisée dans les autres éléments du résultat global

Exercices clos les 31 décembre	Régimes de retraite		Régimes de soins de santé pour retraités	
	2014	2013	2014	2013
Écarts actuariels sur les obligations au titre des régimes à prestations définies :				
Résultats réels	19 \$	8 \$	(26)\$	4 \$
Modifications des hypothèses démographiques	36	164	(8)	25
Modifications des hypothèses économiques	292	(285)	56	(46)
Rendement des actifs des régimes (plus élevé) moins élevé que le taux d'actualisation	(285)	(161)	(17)	(52)
<b>Total de l'incidence de la réévaluation</b>	<b>62 \$</b>	<b>(274)\$</b>	<b>5 \$</b>	<b>(69)\$</b>

### i) Hypothèses

Les hypothèses clés retenues par la Société pour calculer l'obligation au titre des régimes à prestations définies et le coût net des prestations pour les régimes de retraite à prestations définies et les régimes de soins de santé pour retraités se présentaient comme suit :

	Régimes offerts aux É.-U.				Régimes offerts au Canada			
	Régimes de retraite		Régimes de soins de santé pour retraités		Régimes de retraite		Régimes de soins de santé pour retraités	
Pour les exercices clos les 31 décembre	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013
<b>Pour calculer l'obligation au titre des prestations définies à la fin de l'exercice<sup>1</sup> :</b>								
Taux d'actualisation	4,0 %	4,7 %	3,9 %	4,7 %	3,9 %	4,8 %	4,0 %	4,9 %
Taux tendanciel du coût des soins de santé initial <sup>2</sup>	s. o.	s. o.	8,3 %	8,5 %	s. o.	s. o.	6,3 %	6,5 %
<b>Pour calculer le coût des prestations définies de l'exercice<sup>1</sup> :</b>								
Taux d'actualisation	4,7 %	3,9 %	4,7 %	3,9 %	4,8 %	4,2 %	4,9 %	4,4 %
Taux tendanciel du coût des soins de santé initial <sup>2</sup>	s. o.	s. o.	8,3 %	8,5 %	s. o.	s. o.	6,5 %	6,7 %

<sup>1)</sup> Les hypothèses à l'égard des hausses de l'inflation et de la rémunération ne sont pas présentées puisqu'elles n'ont pas une incidence importante sur les obligations et les coûts.

<sup>2)</sup> Le taux tendanciel du coût des soins de santé retenu pour évaluer l'obligation au titre des régimes de soins de santé pour retraités offerts aux États-Unis était de 8,3 % passant graduellement à 5,0 % pour 2028 et les exercices subséquents (8,5 % en 2013 passant graduellement à 5,0 % pour 2028) et celui pour évaluer le coût net des prestations était de 8,5 % passant graduellement à 5,0 % pour 2028 et les exercices subséquents (8,5 % en 2013 passant graduellement à 5,0 % pour 2028). Au Canada, le taux retenu pour évaluer l'obligation au titre des régimes de soins de santé pour retraités était de 6,3 % passant graduellement à 4,8 % pour 2026 et les exercices subséquents (6,5 % en 2013 passant graduellement à 4,8 % pour 2026) et celui pour évaluer le coût net des prestations était de 6,5 % passant graduellement à 4,8 % pour 2026 et les exercices subséquents (6,7 % en 2013 passant graduellement à 4,8 % pour 2026).

Les hypothèses concernant la mortalité future se fondent sur des statistiques et des tables de mortalité publiées. Les espérances de vie actuelles sous-tendant les valeurs des obligations des régimes à prestations définies et des régimes de soins de santé pour retraités se présentent comme suit :

Au 31 décembre 2014	États-Unis	Canada
<b>Espérance de vie (en années) des participants actuellement âgés de 65 ans</b>		
Hommes	23,2	22,6
Femmes	24,9	24,5
<b>Espérance de vie (en années) à 65 ans des participants actuellement âgés de 45 ans</b>		
Hommes	24,7	23,7
Femmes	26,5	25,5

## j) Sensibilité des hypothèses sur les obligations

Les hypothèses peuvent avoir une incidence importante sur les obligations comptabilisées à l'égard des régimes de retraite à prestations définies et des régimes de soins de santé pour retraités. L'incidence potentielle que peuvent avoir sur les obligations des modifications des hypothèses clés est illustrée dans le tableau ci-dessous. Les sensibilités supposent que toutes les autres hypothèses restent constantes. Dans la réalité, il peut y avoir des corrélations avec d'autres hypothèses.

Au 31 décembre 2014	Régimes de retraite <sup>1</sup>	Régimes de soins de santé pour retraités
<b>Taux d'actualisation</b>		
Incidence d'une hausse de 1 %	(385)\$	(65)\$
Incidence d'une baisse de 1 %	457	79
<b>Taux tendanciel du coût des soins de santé</b>		
Incidence d'une hausse de 1 %	s. o.	26
Incidence d'une baisse de 1 %	s. o.	(23)
<b>Taux de mortalité<sup>1</sup></b>		
Incidence d'une baisse de 10 %	95	14

<sup>1)</sup> Si les estimations actuarielles de mortalité sont ajustées dans l'avenir pour tenir compte des baisses imprévues concernant la mortalité, l'incidence d'une baisse de 10 % des taux de mortalité futurs pour chaque catégorie d'âge serait une hausse de l'espérance de vie des participants âgés de 65 ans de 0,9 et 0,9 année respectivement pour les hommes et les femmes américains et de 0,8 et 0,8 année respectivement pour les hommes et les femmes canadiens.

## k) Profil des échéances

La durée moyenne pondérée (en années) des obligations au titre des prestations définies est présentée ci-dessous.

Aux 31 décembre	Régimes de retraite		Régimes de soins de santé pour retraités	
	2014	2013	2014	2013
Régimes offerts aux É.-U.	10,0	8,6	9,6	8,8
Régimes offerts au Canada	11,3	11,6	14,2	14,4

## l) Flux de trésorerie – Cotisations

Le total des paiements en espèces pour l'ensemble des avantages futurs du personnel, incluant les cotisations en espèces par la Société à des régimes de retraite à prestations définies et à des régimes de soins de santé pour retraités capitalisés, les paiements en espèces versés directement aux bénéficiaires de régimes de retraite et de régimes de soins de santé pour retraités non capitalisés, ainsi que les cotisations en espèces à des régimes de retraite à cotisations définies, se présentait comme suit :

Exercices clos les 31 décembre	Régimes de retraite		Régimes de soins de santé pour retraités	
	2014	2013	2014	2013
Régimes à prestations définies	77 \$	82 \$	31 \$	38 \$
Régimes à cotisations définies	55	52	-	-
<b>Total</b>	<b>132 \$</b>	<b>134 \$</b>	<b>31 \$</b>	<b>38 \$</b>

Les meilleures estimations de la Société des paiements en espèces prévus pour les avantages futurs du personnel pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2015 s'élèvent à 103 \$ pour les régimes de retraite à prestations définies, à 56 \$ pour les régimes de retraite à cotisations définies et à 22 \$ pour les régimes de soins de santé pour retraités.

## Note 18 Participations dans des entités structurées

À titre d'investisseur et de gestionnaire de placements, la Société entretient des relations avec divers types d'entités dont la fonction est de générer des rendements et des honoraires de placement. La Société entretient aussi des relations avec des entités qui sont utilisées afin de faciliter l'obtention de financement pour la Société. Quelques-unes de ces entités peuvent posséder certaines ou toutes les caractéristiques suivantes : le contrôle de l'entité ne s'identifie pas simplement en fonction des droits de vote; l'entité exerce des activités limitées vouées à la réalisation d'un objectif précis; l'entité est soumise à un fort effet de levier et/ou elle possède un capital hautement structuré. De telles entités sont identifiées comme étant des entités structurées.

Aux fins de l'évaluation de l'importance de la présentation des entités structurées, la Société tient compte de la nature de la relation entre la Société et l'entité structurée, notamment si l'entité est sponsorisée par la Société (c.-à-d. initialement organisée et gérée). En outre, l'importance de la relation avec l'entité structurée pour la Société est évaluée, en tenant compte de facteurs tels que le placement de la Société dans l'entité structurée en pourcentage du total des placements de la Société, les rendements tirés de l'entité structurée en pourcentage du montant net total des produits de placement, sa taille en pourcentage du total des actifs gérés et l'exposition de la Société à tout autre risque découlant de sa relation avec l'entité structurée.

La Société n'a fourni à ses entités structurées aucun soutien financier ou autre, sauf si elle en avait l'obligation contractuelle.

La Société ne présente pas dans cette note ses participations dans des fonds mezzanine et des titres adossés à des créances avec flux groupés puisque ces participations ne sont pas importantes.

### a) Entités structurées consolidées

#### Entités structurées d'investissement

La Société agit à titre de gestionnaire de placements dans des sociétés de terrains forestiers et des sociétés forestières. Le fonds général et les fonds distincts de la Société investissent dans bon nombre de tels placements. La Société contrôle l'une des sociétés de terrains forestiers qu'elle gère, Hancock Victoria Plantations Holdings PTY Limited (« HVPH »), depuis qu'elle a acquis la majorité des droits de vote de cette société en 2014. HVPH est classée en tant qu'entité structurée surtout parce que les employés de la Société exercent des droits de vote dans cette entité au nom d'autres investisseurs. Voir la note 4 a). Au 31 décembre 2014, les actifs de terrains forestiers de la Société se rapportant à HVPH s'élevaient à 832 \$. HVPH était une entité structurée non consolidée en 2013. La Société ne fournit pas de garanties aux autres parties à l'égard du risque de perte financière lié à HVPH.

#### Entités structurées de financement

La Société titrise certaines créances hypothécaires commerciales et résidentielles garanties et à taux variable et des marges de crédit hypothécaires. Des entités structurées consolidées facilitant ces opérations sont identifiées comme étant des entités structurées car leurs activités se limitent à émettre et à gérer les titres de fonds propres de la Société. Pour obtenir davantage d'information concernant le programme de titrisation des créances hypothécaires de la Société, voir la note 4.

### b) Entités structurées non consolidées

#### Entités structurées d'investissement

Le tableau suivant présente le placement de la Société dans des entités structurées d'investissement non consolidées importantes et son exposition maximale à une perte relative à ces entités, dont certaines sont sponsorisées par la Société. La Société ne fournit pas de garanties aux autres parties à l'égard du risque de perte financière lié à ces entités structurées.

Aux 31 décembre	Placement de la Société <sup>1</sup>		Exposition maximale de la Société à une perte <sup>2</sup>	
	2014	2013	2014	2013
Baux adossés <sup>3</sup>	2 925 \$	2 629 \$	2 925 \$	2 629 \$
Sociétés de terrains forestiers <sup>4</sup>	548	588	611	630
Société de logements à loyer modique <sup>5</sup>	244	278	245	279
<b>Total</b>	<b>3 717 \$</b>	<b>3 495 \$</b>	<b>3 781 \$</b>	<b>3 538 \$</b>

<sup>1</sup> Les placements de la Société dans ces entités structurées non consolidées sont compris dans les placements, et les rendements que la Société en tire sont compris dans les produits de placement, montant net et les autres éléments du résultat global.

<sup>2</sup> L'exposition maximale de la Société à une perte découlant de chacune des entités structurées se limite aux montants investis dans chacune d'entre elles, plus les engagements en capital non capitalisés possibles. Les engagements liés aux placements de la Société sont présentés à la note 19. La perte maximale ne devrait se réaliser qu'en cas de faillite ou de liquidation de l'entité, ou par suite d'une catastrophe naturelle en ce qui a trait aux sociétés de terrains forestiers, ou d'une saisie en ce qui a trait aux sociétés d'habitation à loyer modique.

<sup>3</sup> Ces entités sont des fiducies commerciales constituées en vertu d'une loi qui utilisent l'apport en capital de la Société et l'apport en titres d'emprunt de premier rang d'autres parties pour financer l'acquisition d'actifs. Ces actifs sont loués à des tiers locataires en vertu de baux à long terme. La Société détient des titres de capitaux propres dans ces fiducies commerciales. La Société ne consolide aucune des fiducies qui sont parties à ces baux étant donné qu'elle n'exerce aucun pouvoir décisionnel sur ces fiducies.

<sup>4</sup> Ces entités détiennent et exploitent des terrains forestiers. La Société investit dans leurs actions et leurs titres d'emprunt. La Société reçoit un rendement sous la forme de produits de placement, d'honoraires de conseils en placement, d'honoraires de gestion forestière et d'honoraires de conseils liés au rendement. La Société n'exerce pas de contrôle sur ces entités soit parce qu'elle n'a pas le pouvoir de diriger leurs politiques financières et opérationnelles, soit parce qu'elle ne retire pas de rendements variables importants de ces entités, ou les deux.



<sup>5)</sup> Ces entités détiennent et exploitent des propriétés résidentielles et commerciales admissibles à des crédits d'impôt pour habitations à loyer modique ou historiques. La Société fait des placements dans des parts de commanditaires ou de membres investisseurs et reçoit des rendements de ces placements sous la forme de produits de placement, de crédits d'impôt et d'autres avantages fiscaux. La Société n'exerce pas de contrôle sur ces entités puisqu'elle n'a pas le pouvoir de diriger leurs politiques financières et opérationnelles.

## Entités structurées de financement

Le tableau suivant présente les participations de la Société dans des entités structurées de financement non consolidées et son exposition maximale à une perte relative à ces entités.

Aux 31 décembre	Participation de la Société <sup>1</sup>	
	2014	2013
Manulife Financial (Delaware), L.P. <sup>2</sup>	1 412 \$	1 306 \$
Manulife Financial Capital Trust II <sup>3</sup>	1 000	998
John Hancock Global Funding II, Ltd. <sup>4</sup>	357	376
<b>Total</b>	<b>2 769 \$</b>	<b>2 680 \$</b>

<sup>1)</sup> La participation de la Société comprend des montants empruntés auprès des entités structurées et le placement de la Société dans le capital subordonné de ces entités, le cas échéant, et les swaps de taux de change et de taux d'intérêt entre la Société et ces entités, le cas échéant.

<sup>2)</sup> Cette entité est une société en commandite en propriété exclusive qui sert à faciliter le financement de la Société et la gestion du risque du groupe. Voir les notes 11, 12 et 19.

<sup>3)</sup> Cette entité est une société d'investissement à capital variable qui sert à faciliter le financement de la Société. Voir la note 12.

<sup>4)</sup> Cette entité est une fiducie constituée au Delaware pour faciliter l'émission de billets à moyen terme. Voir la note 8.

### i) Autres placements

La Société entretient des relations de placement avec de nombreuses autres entités (les « autres entités ») qui découlent de son placement direct dans leurs titres d'emprunt ou de capitaux propres et qui ont été évaluées aux fins de contrôle. Les autres placements comprennent, sans toutefois s'y limiter, des placements dans des sociétés en commandite et des sociétés à responsabilité limitée des secteurs de l'électricité et des infrastructures, du pétrole et du gaz, de l'immobilier et de l'agriculture, ainsi que dans des titres de sociétés fermées. Ces autres entités ne sont pas sponsorisées par la Société. La Société estime que ses relations avec ces autres entités ne sont pas importantes, individuellement. Par conséquent, la Société ne fournit aucun sommaire de données financières à leur égard et ne procède à aucune évaluation individuelle pour déterminer si ce sont des entités structurées. La perte maximale que pourrait subir la Société du fait de ses relations avec d'autres entités se limite généralement au placement dans celles-ci et aux montants engagés pour investissement, mais qui ne sont pas encore apportés. Les produits que la Société tire de ces entités sont comptabilisés dans les produits de placement, montant net, et les autres éléments du résultat global. La Société ne fournit pas de garanties aux autres parties pour couvrir le risque de perte financière provenant de ces entités.

### ii) Placements dans des actifs titrisés

La Société investit dans des titres adossés à des créances et à des créances hypothécaires émis par diverses entités de titrisation sponsorisées par d'autres parties, dont des émetteurs privés et publics, afin de générer des rendements des placements, qui sont comptabilisés dans les produits de placement, montant net. La Société ne détient de participation financière donnant le contrôle dans aucun de ces émetteurs. Ces entités de titrisation sont considérées être des entités structurées en raison de la portée limitée de leurs activités et de leur structure du capital à fort levier financier. Les placements dans des titres adossés à des créances et à des créances hypothécaires sont inclus dans les titres d'emprunt et les placements privés dans les états de la situation financière consolidés, et leurs justes valeurs et valeurs comptables sont présentées à la note 4. La perte maximale que pourrait subir la Société du fait de ces placements se limite aux montants investis.

Les titres adossés à des créances hypothécaires commerciales sont garantis par des créances hypothécaires commerciales, et les titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles sont garantis par des créances hypothécaires résidentielles. Les titres adossés à des créances peuvent être garantis par différents actifs sous-jacents, y compris des créances sur cartes de crédit, sur prêts automobiles et sur contrats de location d'aéronefs. Les titres adossés à des créances et à des créances hypothécaires dans lesquels la Société investit proviennent principalement d'Amérique du Nord.

Le tableau qui suit présente les placements dans des actifs titrisés par type et qualité d'actif :

Aux 31 décembre	2014			Total	2013
	Titres adossés à des créances hypothécaires commerciales	Titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles	Titres adossés à des créances mobilières		
AAA	644 \$	88 \$	1 554 \$	2 286 \$	2 339 \$
AA	23	8	39	70	59
A	58	22	487	567	494
BBB	55	26	152	233	178
BB et moins	153	105	25	283	371
<b>Total de l'exposition de la Société</b>	<b>933 \$</b>	<b>249 \$</b>	<b>2 257 \$</b>	<b>3 439 \$</b>	<b>3 441 \$</b>

### iii) Fonds communs de placement

La Société agit à titre de promoteur et peut investir dans une gamme de fonds communs de placement offerts au public assortis d'un large éventail de styles de placement. À titre de promoteur, la Société est responsable de l'organisation des fonds communs de placement qui mettent en œuvre des stratégies de placement pour le compte de futurs investisseurs. Elle reçoit des honoraires, au taux du marché, pour les services de conseil et d'administration qu'elle fournit aux fonds communs de placement. La Société ne contrôle pas les fonds communs de placement dont elle est le promoteur, soit parce qu'elle n'a pas le pouvoir de diriger leurs politiques financières et opérationnelles, soit parce que ses rendements sous la forme d'honoraires et de participations ne sont pas importants, ou les deux. Certains fonds communs de placement sont des entités structurées puisque leurs droits décisionnels ne résultent pas de capitaux propres conférant des droits de vote et que leurs investisseurs reçoivent des droits de rachat.

La Société estime que ses relations avec ces fonds communs de placement ne sont pas importantes, individuellement. Par conséquent, la Société ne fournit aucun sommaire de données financières à leur égard et ne procède à aucune évaluation pour déterminer si ce sont des entités structurées. La participation de la Société dans des fonds communs de placement se limite au capital qu'elle y investit et aux honoraires qu'elle en tire, le cas échéant. Les placements de la Société dans des fonds communs de placement sont inclus dans les actions cotées présentées dans les états de la situation financière consolidés. Voir la note 4 pour obtenir davantage d'information sur les placements de la Société. La Société ne fournit pas de garanties aux autres parties pour couvrir le risque de perte financière provenant de ces fonds communs de placement.

Le placement de la Société à titre de promoteur dans le capital de démarrage des fonds communs de placement s'établissait à 1 305 \$ au 31 décembre 2014 (1 198 \$ en 2013). Les actifs gérés dans les fonds communs de placement destinés aux particuliers de la Société s'élevaient à 119 593 \$ au 31 décembre 2014 (91 118 \$ en 2013).

## Note 19 Engagements et éventualités

### a) Poursuites judiciaires

La Société est régulièrement partie à des poursuites judiciaires, en qualité de défenderesse ou de demanderesse. Les poursuites engagées contre la Société mettent habituellement en cause ses activités de fournisseur de produits d'assurance et de gestion de patrimoine, ainsi que ses fonctions de conseiller en placement, d'employeur et de contribuable. Par ailleurs, les organismes de réglementation et les instances gouvernementales du Canada, des États-Unis, de l'Asie et d'autres territoires où la Société exerce ses activités envoient périodiquement à la Société des demandes de renseignements et, de temps à autre, exigent la production d'informations ou effectuent des examens visant à s'assurer que les pratiques de la Société demeurent conformes aux lois régissant, entre autres, les secteurs de l'assurance et des valeurs mobilières et les activités des courtiers en valeurs mobilières.

Deux recours collectifs contre la Société sont certifiés et actuellement en instance au Québec (mettant uniquement en cause des résidents du Québec) et en Ontario (au nom d'investisseurs du Canada, à l'exception des résidents du Québec). Les décisions d'accueillir les demandes de recours et d'accorder la certification sont uniquement d'ordre procédural et aucune conclusion quant au bien-fondé de chacun de ces recours n'a été formulée à ce jour. Les poursuites en Ontario et au Québec se fondent sur des allégations voulant que la Société n'ait pas respecté ses obligations d'informations à fournir en ce qui concerne son exposition aux risques de prix de marché touchant les fonds distincts et les rentes à capital variable assorties d'une garantie.

La Société croit avoir communiqué l'information pertinente conformément aux exigences applicables, et entend se défendre vigoureusement contre toute prétention fondée sur les allégations précitées. En raison de la nature et de l'état de ces poursuites, il n'est pas possible de donner une estimation de leur incidence financière ni de fournir une indication des incertitudes relatives au montant ou au moment du paiement de toute somme ou à la possibilité de tout remboursement.

### b) Engagements d'investissements

Dans le cours normal des affaires, divers engagements d'investissements non encore exécutés ne sont pas comptabilisés aux états financiers consolidés. Au 31 décembre 2014, ces engagements s'élevaient à 5 663 \$ (5 070 \$ en 2013), dont 280 \$ (348 \$ en 2013) expiraient dans les 30 jours, 2 176 \$ (1 602 \$ en 2013), dans les 31 à 365 jours, et 3 207 \$ (3 120 \$ en 2013), dans plus d'un an.

### c) Lettres de crédit

Dans le cours normal des affaires, des banques, à titre de tierces parties, émettent des lettres de crédit au nom de la Société. Les entités de la Société utilisent des lettres de crédit pour payer des bénéficiaires tiers et pour régler les opérations de réassurance entre les filiales de la SFM. Au 31 décembre 2014, des lettres de crédit dont les bénéficiaires sont des tiers, totalisant 65 \$ (73 \$ en 2013), étaient en cours.

### d) Garanties

#### i) Garanties relatives à Manulife Finance (Delaware), L.P. (« MFLP »)

La SFM a garanti le paiement des montants exigibles sur le capital de 550 \$ des débentures de premier rang venant à échéance le 15 décembre 2026 et sur le capital de 650 \$ des débentures subordonnées venant à échéance le 15 décembre 2041 émises par MFLP, société en commandite en propriété exclusive non consolidée.

## ii) Garanties relatives à The Manufacturers Life Insurance Company

Le 29 janvier 2007, la SFM a fourni une garantie subordonnée à l'égard des actions de catégorie A et de catégorie B de Manufacturers et de toute autre catégorie d'actions privilégiées de rang égal aux actions de catégorie A et de catégorie B de Manufacturers. Pour le capital suivant des émissions de débetures subordonnées de Manufacturers, la SFM a fourni une garantie subordonnée le jour de l'émission : 550 \$, le 18 novembre 2011; 500 \$, le 17 février 2012; 200 \$, le 25 février 2013; 250 \$, le 29 novembre 2013; 500 \$, le 21 février 2014 et 500 \$, le 1<sup>er</sup> décembre 2014.

Le tableau suivant présente certaines données financières consolidées résumées de la SFM et de MFLP.

	SFM (garant)	MFLP	Activités consolidées de Manufacturers	Autres filiales de la SFM regroupées	Ajustements de consolidation	Montant total consolidé <sup>1</sup>
<b>Exercice clos le 31 décembre 2014</b>						
Total des produits	418 \$	77 \$	53 435 \$	4 163 \$	(3 571)\$	54 522 \$
Résultat net attribué (perte nette imputée)	3 501	13	3 657	(354)	(3 316)	3 501

### Exercice clos le 31 décembre 2013

Total des produits	244 \$	84 \$	18 506 \$	(487)\$	292 \$	18 639 \$
Résultat net attribué (perte nette imputée)	3 130	17	3 399	(287)	(3 129)	3 130

### Au 31 décembre 2014

Placements	2 260 \$	2 \$	262 406 \$	4 644 \$	(2)\$	269 310 \$
Total des autres actifs	37 825	1 598	67 422	13 338	(66 619)	53 564
Actif net des fonds distincts	–	–	256 532	–	–	256 532
Passifs des contrats d'assurance	–	–	229 087	15 526	(15 100)	229 513
Passifs des contrats de placement	–	–	2 644	–	–	2 644
Passif net des fonds distincts	–	–	256 532	–	–	256 532
Total des autres passifs	6 780	1 419	61 009	1 393	(13 810)	56 791

### Au 31 décembre 2013

Placements	28 \$	2 \$	228 933 \$	3 748 \$	(2)\$	232 709 \$
Total des autres actifs	34 072	1 480	51 853	9 603	(55 960)	41 048
Actif net des fonds distincts	–	–	239 871	–	–	239 871
Passifs des contrats d'assurance	–	–	192 824	11 923	(11 505)	193 242
Passifs des contrats de placement	–	–	2 524	–	–	2 524
Passif net des fonds distincts	–	–	239 871	–	–	239 871
Total des autres passifs	5 577	1 313	52 078	461	(10 471)	48 958

<sup>1)</sup> Comme les résultats de MFLP ne sont pas consolidés dans les activités consolidées de la SFM, ils ont été éliminés de la colonne Ajustements de consolidation.

## iii) Garanties relatives à John Hancock Life Insurance Company (U.S.A.) (« JHUSA »)

Des détails à l'égard des garanties relatives à certains titres émis ou qui seront émis par JHUSA figurent à la note 24.

### e) Actifs donnés en garantie

Dans le cours normal des affaires, la Société cède ses actifs en garantie des dettes contractées, strictement afin de fournir une sûreté à la contrepartie. Dans l'éventualité d'une défaillance de la Société, la contrepartie a le droit d'appeler la sûreté au règlement de la dette. Les actifs donnés en garantie sont rendus à la Société si l'opération sous-jacente est résiliée ou, dans le cas de dérivés, si l'exposition nette devient un actif en raison de variations de la valeur de marché.

La ventilation des garanties se présentait comme suit :

Aux 31 décembre	2014		2013	
	Titres d'emprunt	Divers	Titres d'emprunt	Divers
En ce qui a trait aux :				
Dérivés	2 920 \$	16 \$	3 401 \$	10 \$
Obligations réglementaires	401	77	375	64
Immeubles	–	54	–	52
Mises en pension de titres	480	–	199	–
Régimes de retraite non enregistrés en fiducie	–	385	–	366
Divers	2	114	2	70
<b>Total</b>	<b>3 803 \$</b>	<b>646 \$</b>	<b>3 977 \$</b>	<b>562 \$</b>

### f) Obligations en vertu de contrats de location

La Société a un certain nombre d'obligations en vertu de contrats de location simple, principalement pour l'utilisation de bureaux. Le montant total des paiements minimums futurs exigibles en vertu de contrats de location simple non résiliables est de 803 \$ (795 \$ en 2013). Les paiements annuels sont inclus à la section « Risque d'illiquidité » de la rubrique « Gestion du risque et facteurs de risque » du rapport de gestion de 2014 de la Société.

### **g) Contrats avec participation**

Dans certains territoires où la Société offre des contrats avec participation, il existe des restrictions réglementaires à l'égard du montant du profit pouvant être transféré aux actionnaires. Le cas échéant, ces restrictions se présentent habituellement sous la forme d'un pourcentage fixe des participations aux excédents. Pour les contrats avec participation traités comme des « blocs fermés » distincts, les transferts sont assujettis aux modalités des plans de démutualisation de Manufacturers et de John Hancock Mutual Life Insurance Company.

### **h) Transaction avec la New York Life**

Le 23 décembre 2014, John Hancock Financial a conclu une entente avec la New York Life en vertu de laquelle John Hancock acquerra les activités relatives aux régimes de retraite de la New York Life. En outre, la New York Life a convenu de prendre en charge, sur une base de réassurance, 60 % des blocs fermés de contrats d'assurance vie avec participation en vigueur qui avaient été souscrits avant la démutualisation de John Hancock en 2000. Sous réserve de l'obtention de toutes les approbations nécessaires et d'autres conditions de clôture habituelles, la transaction devrait être conclue au premier semestre de 2015.

## **Note 20 Information sectorielle**

La Société est constituée de la Division Asie, de la Division canadienne et de la Division américaine, ainsi que du secteur Services généraux et autres. Chaque division a une responsabilité à l'égard des profits et des pertes, et élabore des produits, des services et des stratégies de distribution selon le profil de ses activités et les besoins de son marché. Les principaux produits et services de chaque secteur sont les suivants :

**Protection (Division Asie, Division canadienne et Division américaine).** Offre divers produits d'assurance vie individuelle et d'assurance soins de longue durée individuelle et collective. Les produits sont distribués par l'entremise de nombreux réseaux de distribution, y compris des agents d'assurance, des courtiers, des banques et des planificateurs financiers, et au moyen de la commercialisation directe.

**Gestion de patrimoine (Division Asie, Division canadienne et Division américaine).** Offre des produits et services en matière de rentes, de prestations de retraite et de fonds communs de placement. Ces activités offrent également divers produits relatifs à la retraite dans le cadre de régimes collectifs d'avantages sociaux et la Banque Manuvie offre divers produits de dépôt et de crédit aux consommateurs canadiens. Les contrats de rente fournissent des options de placement non garanties, partiellement garanties et garanties en totalité par l'entremise des produits du fonds général et des fonds distincts. Ces secteurs distribuent des produits par l'intermédiaire de multiples réseaux de distribution, y compris des agents d'assurance et des courtiers liés à la Société, des maisons de courtage, des planificateurs financiers, des promoteurs de régimes de retraite, des consultants en matière de régimes de retraite et des banques.

**Services généraux et autres.** Se compose du rendement des placements sur les actifs auxquels sont adossés les fonds propres, net des sommes affectées à la division d'exploitation et des coûts de financement, des services externes de gestion d'actifs, des activités de réassurance IARD, de même que des activités de réassurance en voie de liquidation, notamment les activités liées aux rentes à capital variable et les activités d'assurance accident et maladie.

Certaines méthodes de répartition sont utilisées dans la préparation de l'information financière sectorielle. Les coûts indirects sont répartis entre les secteurs selon des formules de répartition appliquées uniformément, alors que les fonds propres sont attribués aux secteurs de la Société selon une méthode fondée sur le risque. L'incidence sur les comptes de résultat consolidés des modifications apportées aux hypothèses et méthodes actuarielles (voir la note 8) est présentée dans le secteur Services généraux et autres.

<b>Au 31 décembre 2014 et pour l'exercice clos à cette date</b>	Division Asie	Division canadienne	Division américaine	Services généraux et autres	Total
<b>Produits</b>					
<b>Primes</b>					
Assurance vie et maladie	6 473 \$	3 325 \$	5 984 \$	77 \$	15 859 \$
Rentes et régimes de retraite	802	403	819	-	2 024
<b>Primes, montant net</b>	<b>7 275 \$</b>	<b>3 728 \$</b>	<b>6 803 \$</b>	<b>77 \$</b>	<b>17 883 \$</b>
Produits (pertes) de placement, montant net	3 349	7 434	17 533	(416)	27 900
Autres produits	1 334	2 611	4 531	263	8 739
<b>Total des produits</b>	<b>11 958 \$</b>	<b>13 773 \$</b>	<b>28 867 \$</b>	<b>(76)\$</b>	<b>54 522 \$</b>
<b>Prestations et charges</b>					
Assurance vie et maladie	6 951 \$	4 984 \$	14 980 \$	470 \$	27 385 \$
Rentes et régimes de retraite	1 057	3 673	6 384	-	11 114
<b>Prestations et sinistres, montant net</b>	<b>8 008 \$</b>	<b>8 657 \$</b>	<b>21 364 \$</b>	<b>470 \$</b>	<b>38 499 \$</b>
Charges d'intérêts	95	486	80	470	1 131
Autres charges	2 370	3 358	4 417	483	10 628
<b>Total des prestations et charges</b>	<b>10 473 \$</b>	<b>12 501 \$</b>	<b>25 861 \$</b>	<b>1 423 \$</b>	<b>50 258 \$</b>
Résultat avant impôts sur le résultat	1 485 \$	1 272 \$	3 006 \$	(1 499)\$	4 264 \$
Recouvrement (charge) d'impôt sur le résultat	(126)	(301)	(859)	615	(671)
<b>Résultat net</b>	<b>1 359 \$</b>	<b>971 \$</b>	<b>2 147 \$</b>	<b>(884)\$</b>	<b>3 593 \$</b>
Moins le résultat net attribué (la perte nette imputée) aux :					
Participations ne donnant pas le contrôle	56	-	-	15	71
Titulaires de contrats avec participation	56	(32)	-	(3)	21
<b>Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires</b>	<b>1 247 \$</b>	<b>1 003 \$</b>	<b>2 147 \$</b>	<b>(896)\$</b>	<b>3 501 \$</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>67 733 \$</b>	<b>146 321 \$</b>	<b>333 726 \$</b>	<b>31 626 \$</b>	<b>579 406 \$</b>

**Au 31 décembre 2013 et pour l'exercice clos à cette date**

<b>Produits</b>					
<b>Primes</b>					
Assurance vie et maladie	5 769 \$	3 208 \$	6 294 \$	82 \$	15 353 \$
Rentes et régimes de retraite	561	566	1 030	-	2 157
<b>Primes, montant net</b>	<b>6 330 \$</b>	<b>3 774 \$</b>	<b>7 324 \$</b>	<b>82 \$</b>	<b>17 510 \$</b>
Produits (pertes) de placement, montant net	605	(358)	(5 620)	(2 374)	(7 747)
Autres produits	1 963	2 644	4 035	234	8 876
<b>Total des produits</b>	<b>8 898 \$</b>	<b>6 060 \$</b>	<b>5 739 \$</b>	<b>(2 058)\$</b>	<b>18 639 \$</b>
<b>Prestations et charges</b>					
Assurance vie et maladie	4 171 \$	2 526 \$	376 \$	776 \$	7 849 \$
Rentes et régimes de retraite	(346)	(816)	(2 834)	-	(3 996)
<b>Prestations et sinistres, montant net</b>	<b>3 825 \$</b>	<b>1 710 \$</b>	<b>(2 458)\$</b>	<b>776 \$</b>	<b>3 853 \$</b>
Charges d'intérêts	78	460	46	461	1 045
Autres charges	2 105	3 149	4 058	682	9 994
<b>Total des prestations et charges</b>	<b>6 008 \$</b>	<b>5 319 \$</b>	<b>1 646 \$</b>	<b>1 919 \$</b>	<b>14 892 \$</b>
Résultat avant impôts sur le résultat	2 890 \$	741 \$	4 093	(3 977)	3 747
Recouvrement (charge) d'impôt sur le résultat	(265)	8	(1 185)	861	(581)
<b>Résultat net</b>	<b>2 625 \$</b>	<b>749 \$</b>	<b>2 908 \$</b>	<b>(3 116)\$</b>	<b>3 166 \$</b>
Moins le résultat net attribué (la perte nette imputée) aux :					
Participations ne donnant pas le contrôle	39	-	-	9	48
Titulaires de contrats avec participation	67	(79)	-	-	(12)
<b>Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires</b>	<b>2 519 \$</b>	<b>828 \$</b>	<b>2 908 \$</b>	<b>(3 125)\$</b>	<b>3 130 \$</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>60 708 \$</b>	<b>137 723 \$</b>	<b>295 394 \$</b>	<b>19 803 \$</b>	<b>513 628 \$</b>

Les résultats par secteur d'activité de la Société diffèrent de ceux obtenus par la répartition géographique du fait, essentiellement, de la répartition des résultats du secteur Services généraux et autres de la Société entre les différents secteurs géographiques auxquels ils se rapportent.

#### Par emplacement géographique

Exercice clos le 31 décembre 2014	Asie	Canada	États-Unis	Divers	Total
<b>Produits</b>					
<b>Primes</b>					
Assurance vie et maladie	6 538 \$	2 862 \$	5 987 \$	472 \$	15 859 \$
Rentes et régimes de retraite	802	403	819	–	2 024
<b>Primes, montant net</b>	<b>7 340 \$</b>	<b>3 265 \$</b>	<b>6 806 \$</b>	<b>472 \$</b>	<b>17 883 \$</b>
Produits de placement, montant net	3 336	7 547	16 839	178	27 900
Autres produits	1 352	2 512	4 852	23	8 739
<b>Total des produits</b>	<b>12 028 \$</b>	<b>13 324 \$</b>	<b>28 497 \$</b>	<b>673 \$</b>	<b>54 522 \$</b>
<b>Exercice clos le 31 décembre 2013</b>					
<b>Produits</b>					
<b>Primes</b>					
Assurance vie et maladie	5 828 \$	2 725 \$	6 297 \$	503 \$	15 353 \$
Rentes et régimes de retraite	561	566	1 030	–	2 157
<b>Primes, montant net</b>	<b>6 389 \$</b>	<b>3 291 \$</b>	<b>7 327 \$</b>	<b>503 \$</b>	<b>17 510 \$</b>
Produits (pertes) de placement, montant net	(911)	(311)	(6 536)	11	(7 747)
Autres produits	1 973	2 607	4 268	28	8 876
<b>Total des produits</b>	<b>7 451 \$</b>	<b>5 587 \$</b>	<b>5 059 \$</b>	<b>542 \$</b>	<b>18 639 \$</b>

## Note 21 Parties liées

### a) Transactions avec des parties liées

Les transactions avec des parties liées se sont déroulées dans le cours normal des affaires et dans des conditions normales de concurrence.

### b) Transactions avec MFLP

Les transactions avec MFLP, société en commandite non consolidée en propriété exclusive, sont décrites à la note 19.

### c) Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants de la Société sont les personnes ayant le pouvoir et la responsabilité de planifier, de diriger et de contrôler les activités de la Société. Les administrateurs (dirigeants et non-dirigeants) et les membres de la haute direction sont considérés comme le personnel clé. Par conséquent, le sommaire de la rémunération des principaux dirigeants se présente comme suit :

Exercices clos les 31 décembre	2014	2013
Avantages à court terme	25 \$	21 \$
Avantages postérieurs à l'emploi	3	2
Paiements fondés sur des actions	30	23
Autres avantages à long terme	2	2
<b>Total</b>	<b>60 \$</b>	<b>48 \$</b>

## Note 22 Filiales

Suit une liste des principales filiales d'exploitation détenues directement et indirectement de la Société Financière Manuvie.

### Au 31 décembre 2014

(détenue à 100 %, sauf si indiqué autrement entre parenthèses à côté du nom de la société)

	Adresse	Description
<b>La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers</b>	Toronto, Canada	Entreprise canadienne et chef de file des services financiers offrant une gamme variée de produits de protection financière et de services de gestion de patrimoine
Manulife Holdings (Alberta) Limited	Calgary, Canada	Société de portefeuille
John Hancock Financial Corporation	Wilmington, Delaware, États-Unis	Société de portefeuille
The Manufacturers Investment Corporation	Michigan, États-Unis	Société de portefeuille
John Hancock Life Insurance Company (U.S.A)	Michigan, États-Unis	Société d'assurance vie des É.-U. autorisée à exercer ses activités dans tous les États, sauf l'État de New York

**Au 31 décembre 2014**

(détenue à 100 %, sauf si indiqué autrement entre parenthèses à côté du nom de la société)

	<b>Adresse</b>	<b>Description</b>
John Hancock Subsidiaries LLC	Wilmington, Delaware, États-Unis	Société de portefeuille
John Hancock Financial Network, Inc.	Boston, Massachusetts, États-Unis	Entreprise de distribution de services financiers
The Berkeley Financial Group, LLC	Boston, Massachusetts, États-Unis	Société de portefeuille
John Hancock Advisers, LLC	Boston, Massachusetts, États-Unis	Conseiller en placements
John Hancock Funds, LLC	Boston, Massachusetts, États-Unis	Courtier en valeurs mobilières, É.-U.
Hancock Natural Resource Group, Inc.	Boston, Massachusetts, États-Unis	Gestionnaire de portefeuilles forestiers et agricoles diversifiés à l'échelle mondiale
John Hancock Life Insurance Company of New York	New York, États-Unis	Société d'assurance vie des É.-U. autorisée à exercer ses activités dans l'État de New York
John Hancock Investment Management Services, LLC	Boston, Massachusetts, États-Unis	Conseiller en placements
John Hancock Life & Health Insurance Company	Boston, Massachusetts, États-Unis	Société d'assurance vie des É.-U. autorisée à exercer ses activités dans tous les États
John Hancock Distributors LLC	Wilmington, Delaware, États-Unis	Courtier en valeurs mobilières
John Hancock Insurance Agency, Inc.	Wilmington, Delaware, États-Unis	Agence d'assurance
Manulife Reinsurance Limited	Hamilton, Bermudes	Fournisseur de réassurance vie et de réassurance financière aux sociétés affiliées
Manulife Reinsurance (Bermuda) Limited	Hamilton, Bermudes	Fournisseur de réassurance vie et de réassurance de rente aux sociétés affiliées
Banque Manuvie du Canada	Waterloo, Canada	Fournisseur de produits bancaires intégrés et de services non offerts par les sociétés d'assurance
FNA Financial Inc.	Toronto, Canada	Société de portefeuille
Gestion d'actifs Manuvie limitée	Toronto, Canada	Conseiller en placements et gestionnaire de portefeuille et de fonds communs de placement au Canada
La Nord-américaine, première compagnie d'assurance	Toronto, Canada	Société canadienne d'assurances IARD
NAL Resources Management Limited	Calgary, Canada	Société de gestion de propriétés pétrolières et gazières
Manulife Resources Limited	Calgary, Canada	Société détenant des propriétés pétrolières et gazières
Manulife Properties Limited Partnership	Toronto, Canada	Société détenant des redevances pétrolières et gazières et des titres de sociétés européennes
Manulife Western Holdgins Limited Partnership	Calgary, Canada	Société détenant des propriétés pétrolières et gazières
Placements Manuvie Services d'investissement inc.	Oakville, Canada	Courtier en épargne collective de la Division canadienne
Manulife Holdings (Bermuda) Limited	Hamilton, Bermudes	Société de portefeuille
Manufacturers P&C Limited	St. Michael, Barbade	Société de réassurance IARD et de réassurance financière
Manulife Financial Asia Limited	Hong Kong, Chine	Société de portefeuille
Manulife (Cambodia) PLC	Phnom Penh, Cambodge	Société d'assurance vie
Manufacturers Life Reinsurance Limited	St. Michael, Barbade	Fournisseur de produits de réassurance vie et de rente à des sociétés affiliées
Manulife (Vietnam) Limited	Ho Chi Minh City, Vietnam	Société d'assurance vie
Manulife Asset Management (Vietnam) Company Ltd.	Ho Chi Minh City, Vietnam	Société de gestion de fonds
Manulife International Holdings Limited	Hong Kong, Chine	Société de portefeuille
Manulife (International) Limited	Hong Kong, Chine	Société d'assurance vie
Manulife-Sinochem Life Insurance Co. Ltd. (51 %)	Shanghai, Chine	Société d'assurance vie
Manulife Asset Management International Holdings Limited	Hong Kong, Chine	Société de portefeuille

**Au 31 décembre 2014**

(détenue à 100 %, sauf si indiqué autrement entre parenthèses à côté du nom de la société)

	Adresse	Description
Manulife Asset Management (Hong Kong) Limited	Hong Kong, Chine	Conseiller en placements et gestionnaire de portefeuille qui offre des fonds communs de placement
Manulife Asset Management (Taiwan) Co., Ltd.	Taipei, Taiwan	Société de gestion d'actifs
Manulife Life Insurance Company	Tokyo, Japon	Société d'assurance vie
Manulife Asset Management (Japan) Limited	Tokyo, Japon	Gestionnaire de portefeuille et conseiller en placements
Manulife Investments Japan Limited	Tokyo, Japon	Activités de gestion de placements et de fonds communs de placement
Manulife Insurance (Thailand) Public Company Limited (91,5 %) <sup>1</sup>	Bangkok, Thaïlande	Société d'assurance vie
Manulife Asset Management (Thailand) Company Limited (93,2 %) <sup>1</sup>	Bangkok, Thaïlande	Gestionnaire de placements
Manulife Holdings Berhad (59,5 %)	Kuala Lumpur, Malaisie	Société de portefeuille
Manulife Insurance Berhad (59,5 %)	Kuala Lumpur, Malaisie	Société d'assurance vie
Manulife Asset Management Services Berhad (59,5 %)	Kuala Lumpur, Malaisie	Société de gestion d'actifs
Manulife (Singapour) Pte. Ltd.	Singapour	Société d'assurance vie
Manulife Asset Management (Singapour) Pte. Ltd.	Singapour	Société de gestion d'actifs
The Manufacturers Life Insurance Co. (Phils.), Inc.	Manille, Philippines	Société d'assurance vie
Manulife Chinabank Life Insurance Corporation (60 %)	Manille Philippines	Société d'assurance vie
PT Asuransi Jiwa Manulife Indonesia	Jakarta, Indonésie	Société d'assurance vie
PT Manulife Asset Manajemen Indonesia	Jakarta, Indonésie	Société de gestion de portefeuille qui offre des fonds communs de placement et des fonds discrétionnaires
Manulife Asset Management (Europe) Limited	Londres, Angleterre	Société de gestion de portefeuille des fonds internationaux de la Financière Manuvie
EIS Services (Bermuda) Limited	Hamilton, Bermudes	Société de portefeuille
Services d'assurance Berkshire Inc.	Toronto, Canada	Société de portefeuille
JH Investments (Delaware) LLC	Boston, Massachusetts, États-Unis	Société de portefeuille
Placements Manuvie incorporée	Oakville, Canada	Courtier en valeurs mobilières
Manulife Asset Management (North America) Limited	Toronto, Canada	Conseiller en placements
Regional Power Inc.	Mississauga, Canada	Promoteur et exploitant d'installations hydroélectriques
<b>John Hancock Reassurance Company Ltd.</b>	Hamilton, Bermudes	Fournisseur de produits de réassurance vie, de rente et de soins de longue durée aux sociétés affiliées

<sup>1</sup> Les droits de vote en pourcentage de la SFM sont les mêmes que la participation en pourcentage, à l'exception de Manulife Insurance (Thailand) Public Company Limited et Manulife Asset Management (Thailand) Company Limited où les droits de vote de la SFM sont respectivement de 97,4 % et 97,9 %.

## Note 23 Fonds distincts

La Société gère un certain nombre de fonds distincts, lesquels génèrent des revenus d'honoraires pour le compte de ses titulaires de contrats. Les titulaires de contrats ont la possibilité d'investir dans différentes catégories de fonds distincts qui détiennent respectivement une gamme de placements sous-jacents. Ces derniers sont la propriété de la Société; toutefois, les rendements tirés de ces placements appartiennent aux titulaires de contrats. Par conséquent, la Société n'assume pas le risque associé à ces actifs en dehors des garanties offertes sur certains produits de rente et d'assurance vie à capital variable. La rubrique « Gestion du risque et facteurs de risque » du rapport de gestion de 2014 de la Société fournit de l'information concernant les garanties de rentes à capital variable et aux fonds distincts.

La composition de l'actif net par catégorie de fonds distincts se situait dans les fourchettes suivantes pour les exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013.

Types de fonds	Fourchette en %	
	2014	2013
Fonds du marché monétaire	<b>2 à 3 %</b>	2 à 3 %
Fonds à revenu fixe	<b>12 à 13 %</b>	12 à 15 %
Fonds équilibrés	<b>27 à 30 %</b>	29 à 32 %
Fonds d'actions	<b>55 à 58 %</b>	50 à 56 %



Les fonds du marché monétaire comprennent des placements ayant une durée jusqu'à l'échéance de moins d'un an. Les fonds à revenu fixe sont composés principalement de placements dans des titres à revenu fixe et peuvent contenir de plus petits placements dans des titres diversifiés ou des obligations à rendement élevé. Par rapport aux fonds à revenu fixe, les fonds équilibrés se composent de titres à revenu fixe et d'une composante de placements en actions plus importante. Les types de fonds d'actions offerts aux titulaires de contrats vont des fonds à faible volatilité aux fonds dynamiques. Les fonds d'actions investissent dans un assortiment varié d'actions canadiennes, américaines et internationales.

Les placements sous-jacents des fonds distincts comprennent des titres individuels et des fonds communs de placement (collectivement l'« actif net »), dont certains peuvent être considérés comme des entités structurées. La valeur comptable et les variations de l'actif net des fonds distincts se présentent comme suit.

### Actif net des fonds distincts

Aux 31 décembre	2014	2013
<b>Placements à la valeur de marché</b>		
Trésorerie et titres à court terme	2 790 \$	2 540 \$
Titres d'emprunt	7 246	7 472
Actions	7 386	6 615
Fonds communs de placement	236 880	220 936
Autres placements	2 695	2 596
Produits de placement à recevoir	127	89
Autres passifs, montant net	(390)	(202)
<b>Total de l'actif net des fonds distincts</b>	<b>256 734 \$</b>	240 046 \$
<b>Composition de l'actif net des fonds distincts</b>		
Détenu par les titulaires de contrats	256 532 \$	239 871 \$
Détenu par la Société (capitaux de lancement présentés à titre d'autres placements)	202	175
<b>Total de l'actif net des fonds distincts</b>	<b>256 734 \$</b>	240 046 \$

Le total de l'actif net des fonds distincts est présenté séparément dans les états de la situation financière consolidés. Se reporter à la note 4 g) pour les informations sur la juste valeur.

### Variations de l'actif net des fonds distincts

Exercices clos les 31 décembre	2014	2013
<b>Flux de trésorerie nets des titulaires de contrats</b>		
Dépôts des titulaires de contrats	24 112 \$	23 059 \$
Transferts au fonds général, montant net	(602)	(624)
Paiements aux titulaires de contrats	(35 636)	(30 032)
	<b>(12 126)\$</b>	(7 597)\$
<b>Montants liés aux placements</b>		
Intérêts et dividendes	10 743 \$	8 489 \$
Profits nets réalisés et latents sur placements	6 481	25 720
	<b>17 224 \$</b>	34 209 \$
<b>Divers</b>		
Honoraires de gestion et d'administration	(3 897)\$	(3 697)\$
Vente des activités d'assurance à Taïwan	–	(522)
Incidence des fluctuations des taux de change	15 487	8 290
	<b>11 590 \$</b>	4 071 \$
Ajouts, montant net	16 688 \$	30 683 \$
Actif net des fonds distincts au début de l'exercice	240 046	209 363
<b>Actif net des fonds distincts à la fin de l'exercice</b>	<b>256 734 \$</b>	240 046 \$

L'actif net peut être exposé à divers risques financiers et autres risques. Ces risques sont principalement atténués par des directives de placement qui sont surveillées activement par des conseillers de portefeuille professionnels et expérimentés. La Société n'est pas exposée à ces risques au-delà des passifs liés aux garanties associées à certains produits de rente et d'assurance vie à capital variable. Par conséquent, l'exposition de la Société au risque de perte attribuable aux fonds distincts se limite à la valeur de ces garanties.

Les passifs liés aux garanties sont comptabilisés dans les passifs des contrats d'assurance de la Société. Les actifs soutenant ces garanties sont comptabilisés dans les placements selon le type de placement. La rubrique « Gestion du risque et facteurs de risque » du rapport de gestion de 2014 de la Société fournit de l'information concernant les risques associés aux garanties de rentes à capital variable et aux fonds distincts.

## **Note 24 Information en rapport avec les placements dans des contrats de rente différée et les Signature Notes établis, émis ou pris en charge par John Hancock Life Insurance Company (U.S.A.)**

Les données financières consolidées résumées qui suivent, présentées selon les IFRS, et l'information connexe ont été intégrées aux présents états financiers consolidés relatifs à JHUSA en conformité avec le Règlement S-X et la Règle 12h-5 de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (la « Commission »). Ces états financiers sont intégrés par renvoi aux déclarations d'inscription de la SFM et de ses filiales dont il est fait état ci-après et qui ont trait à la garantie par la SFM de certains titres qu'émettront ses filiales.

JHUSA offre des contrats de rente différée qui sont ajustés à la valeur de marché et qui sont inscrits auprès de la Commission. Ces contrats prévoient des choix de placements à capital variable et des choix de placements à durée fixe. Ces derniers donnent au participant la possibilité de placer des sommes fixes pour des durées fixes et à des taux d'intérêt fixes, sous réserve d'un ajustement à la valeur de marché en cas de résiliation par le participant avant l'échéance. Comme il fait l'objet d'un ajustement à la valeur de marché, le contrat de rente permet de garder intacte pour les deux parties la convention de taux fixe pendant toute la durée du placement. L'appellation « AVM » est utilisée pour désigner les choix de placements à durée fixe qui font l'objet d'ajustements à la valeur de marché.

JHUSA peut également offrir aux épargnants des billets à moyen terme, dans le cadre de son programme SignatureNotes.

Avec prise d'effet le 31 décembre 2009, John Hancock Variable Life Insurance Company (« John Hancock Variable Life ») et John Hancock Life Insurance Company (« John Hancock Life ») se sont regroupées avec JHUSA. Relativement aux fusions, JHUSA a pris en charge les droits et obligations de John Hancock Variable Life liés aux AVM émis par John Hancock Variable Life, et les droits et obligations de John Hancock Life liés aux SignatureNotes émis par John Hancock Life.

La SFM a fourni une garantie complète et inconditionnelle à l'égard des obligations de paiement de JHUSA en vertu des AVM et de JHUSA en vertu des SignatureNotes (y compris les AVM et les SignatureNotes pris en charge par JHUSA dans le regroupement), et ces AVM et SignatureNotes ont été inscrits auprès de la Commission. Les SignatureNotes et les AVM pris en charge ou émis par JHUSA sont collectivement appelés, dans la présente note, les « titres garantis ». JHUSA est, et John Hancock Variable Life et John Hancock Life étaient, une filiale en propriété exclusive de la SFM.

Les garanties de la SFM à l'égard des titres garantis consistent en obligations non garanties de la SFM, et sont subordonnées, quant au droit de paiement, au paiement préalable de toutes les autres obligations de la SFM, exception faite des autres garanties et obligations de la SFM qui, selon leurs modalités, sont désignées comme étant de rang égal ou inférieur aux garanties de la SFM des titres garantis, pour ce qui est du droit de paiement.

Les lois de l'État de New York régissent les garanties de la SFM des SignatureNotes émis ou pris en charge par JHUSA et les lois du Commonwealth du Massachusetts régissent les garanties de la SFM des AVM émis ou pris en charge par JHUSA. La SFM a reconnu la compétence des tribunaux de l'État de New York et du Massachusetts. Mais comme une part importante des actifs de la SFM sont situés à l'extérieur des États-Unis, les actifs qui se trouvent aux États-Unis risquent d'être insuffisants pour exécuter un jugement rendu par un tribunal fédéral ou étatique américain visant à faire appliquer les garanties de rang inférieur. De par le droit fédéral canadien et le droit de l'Ontario, où la SFM a ses bureaux de direction, il est généralement possible d'intenter une action en Ontario pour faire exécuter un jugement rendu aux États-Unis, du moment qu'il demeure exécutoire et non exécuté pour une somme d'argent déterminée, qu'il n'est ni nul ni annulable aux États-Unis et qu'un tribunal canadien rend un jugement à l'encontre de la SFM et prévoyant le paiement d'une somme libellée en dollars canadiens, sous réserve des dispositions usuelles touchant la fraude et le non-respect de l'intérêt public, sous réserve également des lois limitant l'exercice des droits des créanciers et des lois de prescription. Il n'existe actuellement en Ontario aucune politique générale qui rende possible d'éviter de reconnaître et de faire exécuter en Ontario un jugement rendu par un tribunal de l'État de New York ou du Massachusetts au sujet des garanties de la SFM des SignatureNotes émis ou pris en charge par JHUSA ou un jugement rendu par un tribunal du Massachusetts au sujet des garanties des AVM émis ou pris en charge par JHUSA.

La SFM est une société de portefeuille. Son actif est constitué pour l'essentiel du capital social en circulation de ses filiales et de placements dans d'autres filiales à l'étranger. Les flux de trésorerie entrants de la SFM proviennent surtout des dividendes et des paiements d'intérêts de ses filiales d'exploitation et les flux sortants, des charges, des dividendes versés aux actionnaires et des rachats d'actions. Comme la SFM est une société de portefeuille, sa capacité d'honorer ses engagements, dont le paiement de toute somme due en vertu de ses garanties, dépend surtout des dividendes provenant de ses filiales d'exploitation.

Ces filiales sont assujetties à des dispositions réglementaires, au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays, qui peuvent limiter leur capacité de verser des dividendes ou de consentir des apports ou des prêts à la SFM. Ainsi, la capacité de certaines filiales de la SFM de déclarer et de payer des dividendes est limitée par la Loi sur les sociétés d'assurances (Canada). Les restrictions relatives aux dividendes imposées par la Loi sur les sociétés d'assurances (Canada) sont décrites à la note 15.

Aux États-Unis, la législation des assurances du Michigan, de l'État de New York, du Massachusetts et du Vermont, où certaines filiales américaines d'assurance de la SFM ont leur siège social, impose des restrictions générales quant au paiement de dividendes et autres distributions ou à l'obtention de prêts par ces filiales. Ces restrictions sont décrites à la note 15.

En Asie, la législation des assurances des pays où la SFM exerce ses activités prévoit soit des restrictions précises touchant le paiement de dividendes ou d'autres distributions, ou l'obtention de prêts par les filiales, soit des contrôles de solvabilité ou d'autres contrôles financiers, lesquels peuvent empêcher les filiales de verser des dividendes dans certains cas.

Il n'est pas certain que les restrictions réglementaires, actuelles ou à venir, au Canada, aux États-Unis et en Asie, ne porteront pas atteinte à la capacité de la SFM d'honorer ses engagements, dont le paiement de sommes dues en vertu de sa garantie.

Les données financières consolidées résumées qui suivent, présentées selon les IFRS, reflètent l'incidence des regroupements et sont fournies conformément au Règlement S-X et à la Règle 12h-5 de la Commission.

## État résumé de la situation financière de consolidation

Au 31 décembre 2014	SFM (Garant)	JHUSA (Émetteur)	Autres filiales	Ajustements de consolidation	MFC consolidée
<b>Actif</b>					
Placements	2 260 \$	104 295 \$	163 115 \$	(360)\$	269 310 \$
Investissements dans des filiales non consolidées	37 545	5 570	15 013	(58 128)	–
Actifs de réassurance	–	34 001	6 062	(21 538)	18 525
Autres actifs	280	28 251	31 062	(24 554)	35 039
Actif net des fonds distincts	–	160 789	97 204	(1 461)	256 532
<b>Total de l'actif</b>	<b>40 085 \$</b>	<b>332 906 \$</b>	<b>312 456 \$</b>	<b>(106 041)\$</b>	<b>579 406 \$</b>
<b>Passif et capitaux propres</b>					
Passifs des contrats d'assurance	– \$	127 358 \$	124 406 \$	(22 251)\$	229 513 \$
Passifs et dépôts des contrats de placement	–	1 494	1 155	(5)	2 644
Autres passifs	495	27 080	40 950	(23 265)	45 260
Dettes à long terme	3 720	–	247	(82)	3 885
Passif lié aux actions privilégiées et aux instruments de capitaux propres	344	1 173	4 652	(743)	5 426
Passif lié aux reçus de souscription	2 220	–	–	–	2 220
Passif net des fonds distincts	–	160 789	97 204	(1 461)	256 532
Capitaux propres	33 306	15 012	43 223	(58 235)	33 306
Capitaux propres attribuables aux titulaires de contrats avec participation	–	–	156	–	156
Participations ne donnant pas le contrôle	–	–	463	1	464
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<b>40 085 \$</b>	<b>332 906 \$</b>	<b>312 456 \$</b>	<b>(106 041)\$</b>	<b>579 406 \$</b>

## État résumé de la situation financière de consolidation

Au 31 décembre 2013	SFM (Garant)	JHUSA (Émetteur)	Autres filiales	Ajustements de consolidation	MFC consolidée
<b>Actif</b>					
Placements	28 \$	89 552 \$	143 184 \$	(55)\$	232 709 \$
Investissements dans des filiales non consolidées	33 831	4 561	13 269	(51 661)	–
Actifs de réassurance	–	25 891	6 454	(14 902)	17 443
Autres actifs	241	19 258	23 498	(19 392)	23 605
Actif net des fonds distincts	–	150 448	90 812	(1 389)	239 871
<b>Total de l'actif</b>	<b>34 100 \$</b>	<b>289 710 \$</b>	<b>277 217 \$</b>	<b>(87 399)\$</b>	<b>513 628 \$</b>
<b>Passif et capitaux propres</b>					
Passifs des contrats d'assurance	– \$	103 945 \$	104 847 \$	(15 550)\$	193 242 \$
Passifs et dépôts des contrats de placement	–	1 444	1 085	(5)	2 524
Autres passifs	623	19 561	37 925	(18 311)	39 798
Dettes à long terme	4 610	–	15	150	4 775
Passif lié aux actions privilégiées et aux instruments de capitaux propres	344	1 077	3 645	(681)	4 385
Passif net des fonds distincts	–	150 448	90 812	(1 389)	239 871
Capitaux propres	28 523	13 235	38 379	(51 614)	28 523
Capitaux propres attribuables aux titulaires de contrats avec participation	–	–	134	–	134
Participations ne donnant pas le contrôle	–	–	375	1	376
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<b>34 100 \$</b>	<b>289 710 \$</b>	<b>277 217 \$</b>	<b>(87 399)\$</b>	<b>513 628 \$</b>

## Compte résumé de résultat de consolidation

Exercice clos le 31 décembre 2014	SFM (Garant)	JHUSA (Émetteur)	Autres filiales	Ajustements de consolidation	MFC consolidée
<b>Produits</b>					
Primes, montant net	– \$	4 971 \$	12 912 \$	– \$	17 883 \$
Produits (pertes) de placement, montant net	422	14 107	14 484	(1 113)	27 900
Autres produits, montant net	(4)	2 228	13 010	(6 495)	8 739
<b>Total des produits</b>	<b>418 \$</b>	<b>21 306 \$</b>	<b>40 406 \$</b>	<b>(7 608)\$</b>	<b>54 522 \$</b>
<b>Prestations et charges</b>					
Prestations et sinistres, montant net	– \$	17 852 \$	25 349 \$	(4 702)\$	38 499 \$
Commissions, placements et frais généraux	10	2 803	9 345	(1 817)	10 341
Autres charges	263	272	1 972	(1 089)	1 418
<b>Total des prestations et charges</b>	<b>273 \$</b>	<b>20 927 \$</b>	<b>36 666 \$</b>	<b>(7 608)\$</b>	<b>50 258 \$</b>
<b>Résultat avant impôts sur le résultat</b>	<b>145 \$</b>	<b>379 \$</b>	<b>3 740 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>4 264 \$</b>
(Charge) recouvrement d'impôt	(43)	143	(771)	–	(671)
<b>Résultat après impôt sur le résultat</b>	<b>102 \$</b>	<b>522 \$</b>	<b>2 969 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>3 593 \$</b>
Quote-part du résultat net des filiales non consolidées	3 399	603	1 125	(5 127)	–
<b>Résultat net</b>	<b>3 501 \$</b>	<b>1 125 \$</b>	<b>4 094 \$</b>	<b>(5 127)\$</b>	<b>3 593 \$</b>
Résultat net attribué (perte nette imputée) aux :					
Participations ne donnant pas le contrôle	– \$	– \$	71 \$	– \$	71 \$
Titulaires de contrats avec participation	–	(67)	21	67	21
Actionnaires	3 501	1 192	4 002	(5 194)	3 501
	<b>3 501 \$</b>	<b>1 125 \$</b>	<b>4 094 \$</b>	<b>(5 127)\$</b>	<b>3 593 \$</b>

## Compte résumé de résultat de consolidation

Exercice clos le 31 décembre 2013	SFM (Garant)	JHUSA (Émetteur)	Autres filiales	Ajustements de consolidation	MFC consolidée
<b>Produits</b>					
Primes, montant net	– \$	5 054 \$	12 322 \$	134 \$	17 510 \$
Produits (pertes) de placement, montant net	250	(5 220)	(1 507)	(1 270)	(7 747)
Autres produits, montant net	(6)	1 529	4 956	2 397	8 876
<b>Total des produits</b>	<b>244 \$</b>	<b>1 363 \$</b>	<b>15 771 \$</b>	<b>1 261 \$</b>	<b>18 639 \$</b>
<b>Prestations et charges</b>					
Prestations et sinistres, montant net	– \$	(2 692)\$	2 728 \$	3 817 \$	3 853 \$
Commissions, placements et frais généraux	22	2 773	8 153	(1 265)	9 683
Autres charges	280	212	2 155	(1 291)	1 356
<b>Total des prestations et charges</b>	<b>302 \$</b>	<b>293 \$</b>	<b>13 036 \$</b>	<b>1 261 \$</b>	<b>14 892 \$</b>
<b>Résultat avant impôts sur le résultat</b>	<b>(58)\$</b>	<b>1 070 \$</b>	<b>2 735 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>3 747 \$</b>
(Charge) recouvrement d'impôt	12	(206)	(387)	–	(581)
<b>Résultat après impôt sur le résultat</b>	<b>(46)\$</b>	<b>864 \$</b>	<b>2 348 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>3 166 \$</b>
Quote-part du résultat net des filiales non consolidées	3 176	454	1 318	(4 948)	–
<b>Résultat net</b>	<b>3 130 \$</b>	<b>1 318 \$</b>	<b>3 666 \$</b>	<b>(4 948)\$</b>	<b>3 166 \$</b>
Résultat net attribué (perte nette imputée) aux :					
Participations ne donnant pas le contrôle	– \$	– \$	49 \$	(1)\$	48 \$
Titulaires de contrats avec participation	–	(9)	(14)	11	(12)
Actionnaires	3 130	1 327	3 631	(4 958)	3 130
	<b>3 130 \$</b>	<b>1 318 \$</b>	<b>3 666 \$</b>	<b>(4 948)\$</b>	<b>3 166 \$</b>

## Tableau des flux de trésorerie de consolidation

Exercice clos le 31 décembre 2014	SFM (garant)	JHUSA (émetteur)	Autres filiales	Ajustements de consolidation	SFM consolidée
<b>Activités opérationnelles</b>					
Résultat net	3 501 \$	1 125 \$	4 094 \$	(5 127)\$	3 593 \$
Ajustements :					
Quote-part du résultat net des filiales non consolidées	(3 399)	(603)	(1 125)	5 127	–
Augmentation des passifs des contrats d'assurance	–	13 102	11 083	–	24 185
Augmentation des passifs des contrats de placement	–	53	12	–	65
(Augmentation) diminution des actifs de réassurance	–	(5 461)	5 967	–	506
Amortissement des (primes) escomptes sur les placements	–	4	(5)	–	(1)
Autres amortissements	3	99	360	–	462
(Profits nets réalisés et latents) pertes nettes réalisées et latentes et pertes de valeur sur les actifs	(56)	(9 497)	(7 759)	–	(17 312)
Charge (recouvrement) d'impôt différé	38	710	(650)	–	98
Charge au titre des options sur actions	–	(2)	16	–	14
Résultat net ajusté	87 \$	(470)\$	11 993 \$	– \$	11 610 \$
Dividendes reçus d'une filiale non consolidée	2 400	–	571	(2 971)	–
Fluctuations des débiteurs et des créditeurs liés aux contrats et aux activités opérationnelles	113	2 969	(3 886)	–	(804)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>	<b>2 600 \$</b>	<b>2 499 \$</b>	<b>8 678 \$</b>	<b>(2 971)\$</b>	<b>10 806 \$</b>
<b>Activités d'investissement</b>					
Achats et avances hypothécaires	– \$	(26 085)\$	(36 669)\$	– \$	(62 754)\$
Cessions et remboursements	–	26 157	32 714	–	58 871
Fluctuation des débiteurs et des créditeurs nets des courtiers en placements	–	(54)	70	–	16
Placement dans des actions ordinaires de filiales	(246)	–	–	246	–
Diminution nette de la trésorerie découlant de la vente et de l'achat de filiales et d'activités	–	–	(199)	–	(199)
Apport de capital à des filiales non consolidées	(361)	(40)	–	401	–
Remboursement de capital de filiales non consolidées	–	79	–	(79)	–
Billets à recevoir de la société mère	–	–	171	(171)	–
Billets à recevoir de filiales	73	3	–	(76)	–
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>	<b>(534)\$</b>	<b>60 \$</b>	<b>(3 913)\$</b>	<b>321 \$</b>	<b>(4 066)\$</b>
<b>Activités de financement</b>					
Augmentation des pensions sur titres et des titres vendus mais non encore achetés	– \$	– \$	273 \$	– \$	273 \$
Remboursement de la dette à long terme	(1 000)	–	–	–	(1 000)
Émission d'instruments de capitaux propres, montant net	–	–	995	–	995
Règlement d'un traité de réassurance	–	(39)	39	–	–
Emprunt (remboursement) des fonds, montant net	–	(2)	3	–	1
Variations des dépôts de clients de la Banque, montant net	–	–	(1 526)	–	(1 526)
Dividendes payés au comptant aux actionnaires	(910)	–	–	–	(910)
Distributions aux participations ne donnant pas le contrôle, montant net	–	–	(59)	–	(59)
Actions ordinaires émises, montant net	43	–	246	(246)	43
Actions privilégiées émises, montant net	(16)	–	–	–	(16)
Dividendes payés à la société mère	–	(571)	(2 400)	2 971	–
Émission de reçus de souscription	2 220	–	–	–	2 220
Apport de capital par la société mère	–	–	401	(401)	–
Remboursement de capital à la société mère	–	–	(79)	79	–
Billets à payer à la société mère	–	–	(76)	76	–
Billets à payer à des filiales	(171)	–	–	171	–
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>	<b>166 \$</b>	<b>(612)\$</b>	<b>(2 183)\$</b>	<b>2 650 \$</b>	<b>21 \$</b>
<b>Trésorerie et titres à court terme</b>					
Augmentation au cours de l'exercice	2 232 \$	1 947 \$	2 582 \$	– \$	6 761 \$
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les titres à court terme	1	328	461	–	790
Solde au début de l'exercice	27	3 643	9 216	–	12 886
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>2 260 \$</b>	<b>5 918 \$</b>	<b>12 259 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>20 437 \$</b>
<b>Trésorerie et titres à court terme</b>					
<b>Début de l'exercice</b>					
Trésorerie et titres à court terme, montant brut	28 \$	4 091 \$	9 511 \$	– \$	13 630 \$
Paiements en cours de compensation inscrits dans les autres passifs, montant net	(1)	(448)	(295)	–	(744)
<b>Trésorerie et titres à court terme, montant net, au début de l'exercice</b>	<b>27 \$</b>	<b>3 643 \$</b>	<b>9 216 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>12 886 \$</b>
<b>Fin de l'exercice</b>					
Trésorerie et titres à court terme, montant brut	2 260 \$	6 311 \$	12 508 \$	– \$	21 079 \$
Paiements en cours de compensation inscrits dans les autres passifs, montant net	–	(393)	(249)	–	(642)
<b>Trésorerie et titres à court terme, montant net, à la fin de la période</b>	<b>2 260 \$</b>	<b>5 918 \$</b>	<b>12 259 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>20 437 \$</b>
<b>Information supplémentaire sur les flux de trésorerie :</b>					
Intérêts reçus	2 \$	4 121 \$	4 800 \$	(25)\$	8 898 \$
Intérêts versés	265	127	1 432	(745)	1 079
Impôts payés	–	213	541	–	754

## Tableau des flux de trésorerie de consolidation

Exercice clos le 31 décembre 2013	SFM (garant)	JHUSA (émetteur)	Autres filiales	Ajustements de consolidation	SFM consolidé
<b>Activités opérationnelles</b>					
Résultat net	3 130 \$	1 318 \$	3 666 \$	(4 948)\$	3 166 \$
Ajustements :					
Quote-part du résultat net des filiales non consolidées	(3 176)	(454)	(1 318)	4 948	–
Augmentation des passifs des contrats d'assurance	–	(9 025)	(1 105)	–	(10 130)
Augmentation des passifs des contrats de placement	–	54	108	–	162
(Augmentation) diminution des actifs de réassurance	–	3 904	(2 378)	–	1 526
Amortissement des (primes) escomptes sur les placements	–	(20)	17	–	(3)
Autres amortissements	3	89	334	–	426
(Profits nets réalisés et latents) pertes nettes réalisées et latentes et pertes de valeur sur les actifs	20	9 676	8 090	–	17 786
Profit sur la vente d'activités d'assurance à Taiwan	–	–	(479)	–	(479)
Charge (recouvrement) d'impôt différé	(76)	632	(81)	–	475
Charge au titre des options sur actions	–	3	12	–	15
Résultat net ajusté	(99)\$	6 177 \$	6 866 \$	– \$	12 944 \$
Dividendes reçus d'une filiale non consolidée	1 200	–	319	(1 519)	–
Fluctuations des débiteurs et des créditeurs liés aux contrats et aux activités opérationnelles	(57)	(6 139)	2 755	–	(3 441)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>	<b>1 044 \$</b>	<b>38 \$</b>	<b>9 940 \$</b>	<b>(1 519)\$</b>	<b>9 503 \$</b>
<b>Activités d'investissement</b>					
Achats et avances hypothécaires	– \$	(20 974)\$	(46 827)\$	– \$	(67 801)\$
Cessions et remboursements	–	21 032	36 689	–	57 721
Fluctuation des débiteurs et des créditeurs nets des courtiers en placements	–	61	(169)	–	(108)
Placement dans des actions ordinaires de filiales	(401)	–	–	401	–
Diminution nette de la trésorerie découlant de la vente et de l'achat de filiales et d'activités	–	–	(359)	–	(359)
Rachat d'actions privilégiées de filiales	80	–	–	(80)	–
Apport de capital à des filiales non consolidées	(247)	(93)	–	340	–
Remboursement de capital de filiales non consolidées	–	278	–	(278)	–
Billets à recevoir de la société mère	–	–	(222)	222	–
Billets à recevoir de filiales	205	3	–	(208)	–
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>	<b>(363)\$</b>	<b>307 \$</b>	<b>(10 888)\$</b>	<b>397 \$</b>	<b>(10 547)\$</b>
<b>Activités de financement</b>					
Diminution des pensions sur titres et des titres vendus mais non encore achetés	– \$	(464)\$	(7)\$	– \$	(471)\$
Remboursement de la dette à long terme	(350)	–	–	–	(350)
Émission d'instruments de capitaux propres, montant net	–	–	448	–	448
Remboursement des fonds, montant net	–	(5)	(122)	–	(127)
Emprunts garantis découlant d'opérations de titrisation	–	–	750	–	750
Variations des dépôts de clients de la Banque, montant net	–	–	981	–	981
Dividendes payés au comptant aux actionnaires	(761)	–	–	–	(761)
Distributions aux participations ne donnant pas le contrôle, montant net	–	–	15	–	15
Actions ordinaires émises, montant net	17	–	401	(401)	17
Actions privilégiées émises, montant net	196	–	(80)	80	196
Profit (perte) sur opérations intersociétés	–	79	(79)	–	–
Dividendes payés à la société mère	–	(319)	(1 200)	1 519	–
Apport de capital par la société mère	–	–	340	(340)	–
Remboursement de capital à la société mère	–	–	(278)	278	–
Billets à payer à la société mère	–	–	(208)	208	–
Billets à payer à des filiales	222	–	–	(222)	–
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>	<b>(676)\$</b>	<b>(709)\$</b>	<b>961 \$</b>	<b>1 122 \$</b>	<b>698 \$</b>
<b>Trésorerie et titres à court terme</b>					
Augmentation (diminution) au cours de l'exercice	5 \$	(364)\$	13 \$	– \$	(346)\$
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les titres à court terme	1	259	219	–	479
Solde au début de l'exercice	22	3 747	8 984	–	12 753
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>28 \$</b>	<b>3 642 \$</b>	<b>9 216 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>12 886 \$</b>
<b>Trésorerie et titres à court terme</b>					
<b>Début de l'exercice</b>					
Trésorerie et titres à court terme, montant brut	22 \$	4 122 \$	9 242 \$	– \$	13 386 \$
Paiements en cours de compensation inscrits dans les autres passifs, montant net	–	(375)	(258)	–	(633)
<b>Trésorerie et titres à court terme, montant net, au début de l'exercice</b>	<b>22 \$</b>	<b>3 747 \$</b>	<b>8 984 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>12 753 \$</b>
<b>Fin de l'exercice</b>					
Trésorerie et titres à court terme, montant brut	28 \$	4 091 \$	9 511 \$	– \$	13 630 \$
Paiements en cours de compensation inscrits dans les autres passifs, montant net	–	(449)	(295)	–	(744)
<b>Trésorerie et titres à court terme, montant net, à la fin de l'exercice</b>	<b>28 \$</b>	<b>3 642 \$</b>	<b>9 216 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>12 886 \$</b>
<b>Information supplémentaire sur les flux de trésorerie :</b>					
Intérêts reçus	– \$	3 997 \$	4 619 \$	– \$	8 616 \$
Intérêts versés	290	107	1 137	(488)	1 046
Impôts payés	–	791	319	–	1 110

## Note 25 Événement postérieur à la date de clôture

Le 30 janvier 2015, la Société a conclu l'acquisition de la totalité des actions de Standard Life Financial Inc. et de Standard Life Investments Inc., collectivement les activités canadiennes de Standard Life plc, pour une contrepartie en espèces de 4 milliards de dollars. Le même jour, les reçus de souscription en circulation de la Société ont été automatiquement échangés, à raison de un reçu de souscription pour une action, contre 105 647 334 actions ordinaires de la SFM, d'une valeur déclarée d'environ 2,2 milliards de dollars. La contrepartie en espèces se composait du produit net de 2,2 milliards de dollars de la vente des reçus des souscriptions et de 1,8 milliard de dollars d'actifs généraux de la Société (voir la note 13).

Le tableau suivant présente les actifs et passifs non audités des activités canadiennes de Standard Life plc au 31 décembre 2014.

<b>Au 31 décembre 2014</b>	<b>Non audités</b>
<b>Actif</b>	
Placements	18 670 \$
Autres actifs	970
Actif net des fonds distincts	31 251
<b>Total de l'actif</b>	<b>50 891 \$</b>
<b>Passif</b>	
Passifs des contrats d'assurance et de placement	16 271 \$
Autres passifs	771
Déventures subordonnées	403
Passif net des fonds distincts	31 251
<b>Total du passif</b>	<b>48 696 \$</b>
<b>Actifs nets</b>	<b>2 195 \$</b>

L'écart entre le prix d'achat et le calcul de la juste valeur finale des actifs nets acquis au 30 janvier 2015 correspond au goodwill et aux immobilisations incorporelles. En raison de la conclusion récente de l'acquisition, la détermination de la juste valeur et la comptabilisation initiale du prix d'achat relativement au regroupement d'entreprises ne sont pas achevées et certaines informations n'ont pas été fournies. La répartition finale du prix d'achat au 30 janvier 2015 sera déterminée après avoir effectué une évaluation complète de la juste valeur des actifs (y compris les immobilisations incorporelles) acquis et des passifs repris à cette date.

## Note 26 Chiffres correspondants

Certains chiffres correspondants ont été reclassés de façon à les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

# Informations actuarielles supplémentaires

## Provenance du résultat

Pour déterminer les principales sources de profits ou de pertes dans chaque période visée, Manuvie s'appuie sur la provenance du résultat. Il s'agit d'un des outils essentiels pour la compréhension et la gestion des activités de la Société. La provenance du résultat est établie conformément aux lignes directrices prescrites par le Bureau du surintendant des institutions financières (« BSIF ») et au projet de lignes directrices de l'Institut canadien des actuaires (« ICA »). Dans le tableau de la provenance du résultat, le résultat est réparti en sept catégories : profit attendu des contrats en vigueur, incidence des affaires nouvelles, profits ou pertes liés aux résultats techniques (profits et pertes réels par rapport aux résultats attendus), incidence des mesures prises par la direction et des modifications apportées aux hypothèses, résultat découlant des fonds excédentaires, autres et impôts sur le résultat. Ensemble, ces éléments expliquent le résultat net attribué aux actionnaires de 3 501 millions de dollars enregistré en 2014.

Ces sept sources sont décrites ci-dessous :

Le **profit attendu des contrats en vigueur** représente le montant porté en réduction des provisions pour écarts défavorables (« PPÉD ») constituées sur les secteurs d'assurance qui ne génèrent pas d'honoraires, et qui est déterminé selon une formule prescrite, auquel s'ajoute le résultat net prévu des secteurs qui génèrent des honoraires et les marges prévues sur les contrats d'un an renouvelables, comme ceux de l'Assurance collective. Les PPÉD, qui sont une exigence prévue par les normes de pratique de l'ICA, sont des sommes excédentaires retenues en sus du coût prévu de la libération des obligations contractuelles afin de constituer une marge de sécurité. Ces provisions sont réduites à mesure que la Société se libère du risque associé aux obligations contractuelles. La hausse en 2014 par rapport à 2013 s'explique par l'augmentation des produits d'honoraires découlant de la croissance des actifs des fonds communs de placement et des fonds distincts, les fluctuations favorables des taux de change et la baisse de l'amortissement des frais d'acquisition différés pour nos contrats de rente à capital variable, contrebalancées en partie par une hausse des coûts de couverture dynamique attribuable au transfert de l'exposition aux actions du programme de couverture à grande échelle au programme de couverture dynamique au cours de 2013.

Dans nos secteurs des fonds communs de placement et de la gestion d'actifs, à compter du troisième trimestre de 2013, tout le résultat avant impôt est présenté dans le profit prévu découlant des contrats en vigueur, à l'exception des frais d'acquisition non capitalisés qui sont présentés au poste Incidence des affaires nouvelles.

L'**incidence des affaires nouvelles** représente l'effet financier des souscriptions d'affaires nouvelles au cours de la période visée, compte tenu notamment des frais d'acquisition. La souscription d'affaires nouvelles crée une valeur économique, qui est contrebalancée par les PPÉD et les autres limites prescrites quant à l'incorporation de cette valeur économique au titre des provisions techniques. Dans le cas des affaires pour lesquelles il n'y a pas de provisions techniques, cela représente le coût initial non reportable de conclusion du contrat. Par conséquent, la Société a inscrit une perte globale dans les comptes de résultat consolidés à l'égard des affaires nouvelles la première année. La perte à l'égard des affaires nouvelles enregistrée en 2014 correspond à celle de 2013.

Les **profits ou pertes liés aux résultats techniques** sont attribuables à divers éléments, dont les sinistres, le taux de maintien en vigueur des contrats, les honoraires et les charges, lorsque les résultats techniques réels de la période en cours diffèrent des résultats prévus dans les passifs des contrats d'assurance et de placement. Ils tiennent aussi compte des profits ou pertes liés aux résultats techniques découlant des écarts entre les rendements réels et attendus des placements et les fluctuations des marchés réels et attendus relativement aux actifs auxquels sont adossés les passifs. Dans la majorité des secteurs, les rendements attendus des placements qui sont pris en compte dans l'évaluation sont mis à jour tous les trimestres afin de refléter les fluctuations du marché. Leur incidence est également prise en compte dans les profits et pertes liés aux résultats techniques. En outre, cette catégorie comprend l'effet des variations du taux de change dans la mesure où elles sont mesurées individuellement. Les profits liés aux résultats techniques ne tiennent pas compte des mesures prises par la direction et des modifications des hypothèses au cours de la période visée, qui sont présentées sous « Mesures prises par la direction et modifications apportées aux hypothèses ».

Les profits liés aux résultats techniques en 2014 sont principalement attribuables à l'incidence favorable des fluctuations des taux d'intérêt et des résultats techniques favorables liés aux placements sur le passif du fonds général. Les profits liés aux résultats techniques en 2013 étaient principalement attribuables à l'incidence favorable des fluctuations des marchés des actions sur les garanties des fonds distincts, notamment les profits sur le bloc couvert fortement liés au rendement favorable des gestionnaires de fonds, ainsi qu'aux résultats techniques favorables liés aux placements sur le passif du fonds général, partiellement annulés par les pertes liées aux couvertures à grande échelle.

Les **mesures prises par la direction et les modifications apportées aux hypothèses** reflètent l'effet sur le résultat des modifications apportées aux méthodes et aux hypothèses d'évaluation des passifs des contrats d'assurance et des contrats de placement et des autres mesures prises par la direction au cours de l'exercice et ne s'inscrivant pas dans le cours normal des activités. Toutes les modifications apportées aux méthodes ou hypothèses ayant une incidence sur les passifs des contrats d'assurance et des contrats de placement sont indiquées sous « Services généraux et autres », et leur incidence sur le résultat attribuable aux actionnaires avant impôts consolidé a été une charge de 382 millions de dollars en 2014 et une charge de 744 millions de dollars en 2013. Les modifications apportées aux méthodes et hypothèses en 2014 comprenaient des mises à jour des hypothèses sur la mortalité dans le secteur John Hancock Life Insurance, le secteur canadien des produits d'assurance destinés aux particuliers et le secteur John Hancock



Annuities, des mises à jour des hypothèses en matière de déchéances et de comportement des titulaires de contrats dans le secteur canadien des produits d'assurance destinés aux particuliers, des améliorations apportées aux méthodes actuarielles et à la modélisation, et des mises à jour des modifications apportées aux normes de pratique actuarielles canadiennes. La note 8 des états financiers consolidés détaille les modifications apportées aux méthodes et hypothèses actuarielles.

Les éléments déclarés en 2014 dans le secteur Services généraux et autres au titre des mesures d'importance prises par la direction comprennent le coût prévu des couvertures d'actions à grande échelle et les pertes découlant de la vente de titres d'emprunt désignés comme disponibles à la vente. Les éléments déclarés en 2013 dans le secteur Services généraux et autres au titre des mesures d'importance prises par la direction comprenaient le coût prévu des couvertures d'actions à grande échelle, les pertes découlant de la vente de titres d'emprunt désignés comme disponibles à la vente ainsi que les indemnités de départ à payer et les coûts connexes. Les coûts des couvertures à grande échelle ont été moins élevés en 2014 qu'en 2013 en raison de la reprise des marchés des actions et du transfert de l'exposition aux actions du programme de couverture à grande échelle au programme de couverture dynamique au cours de 2013.

Les éléments déclarés dans les autres secteurs au titre des mesures prises par la direction sont principalement attribuables à des mesures ayant trait à des unités administratives en particulier. Les éléments déclarés au titre des mesures prises par la direction au Canada en 2014 comprennent l'incidence favorable de la réappropriation d'un traité de réassurance. Les éléments déclarés au titre des mesures prises par la direction en Asie en 2013 comprenaient des profits à la vente des activités d'assurance à Taïwan et l'incidence favorable de la réappropriation d'un traité de réassurance à Hong Kong. Les éléments déclarés au titre des mesures prises par la direction aux États-Unis en 2013 comprenaient l'incidence favorable des modifications approuvées par les titulaires de contrats apportées aux objectifs de placement de comptes distincts qui soutiennent nos produits de rente à capital variable.

Le **résultat découlant des fonds excédentaires** traduit les rendements réels des actifs soutenant l'excédent (capitaux propres) de la Société. Ces actifs sont constitués d'un portefeuille diversifié, et les rendements fluctuent en harmonie avec ceux des catégories d'actifs sous-jacents.

La catégorie « **Autres** » reflète les éléments du résultat avant impôts qui ne sont inclus dans aucun autre élément de l'état de la provenance du résultat, notamment les participations ne donnant pas le contrôle, et tout résultat non expliqué dans le tableau de la provenance du résultat.

Les **impôts sur le résultat** représentent les charges d'impôts sur le résultat en fonction des différents taux d'imposition dans les territoires où Manuvie exerce ses activités.

Le résultat net attribué aux actionnaires de Manuvie pour l'exercice complet de 2014 a augmenté pour s'établir à 3 501 millions de dollars, en regard de 3 130 millions de dollars à l'exercice précédent.

### Exercice clos le 31 décembre 2014

(en millions de \$ CA)	Division Asie	Division canadienne	Division américaine	Services généraux et autres	Total
Profit attendu des contrats en vigueur	931 \$	1 161 \$	1 686 \$	31 \$	3 809 \$
Incidence des affaires nouvelles	(19)	(163)	(71)	(3)	(256)
Profits (pertes) lié(e)s aux résultats techniques	222	40	869	(364)	767
Mesures prises par la direction et modifications apportées aux hypothèses	2	62	2	(687)	(621)
Résultat découlant des fonds excédentaires	213	261	512	(502)	484
Autres	24	(57)	8	14	(11)
<b>Résultat avant impôts sur le résultat</b>	<b>1 373 \$</b>	<b>1 304 \$</b>	<b>3 006 \$</b>	<b>(1 511)\$</b>	<b>4 172 \$</b>
(Charge) recouvrement d'impôts	(126)	(301)	(859)	615	(671)
<b>Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires</b>	<b>1 247 \$</b>	<b>1 003 \$</b>	<b>2 147 \$</b>	<b>(896)\$</b>	<b>3 501 \$</b>

### Exercice clos le 31 décembre 2013

Profit attendu des contrats en vigueur	982 \$	1 045 \$	1 648 \$	16 \$	3 691 \$
Incidence des affaires nouvelles	(80)	(132)	(48)	(3)	(263)
Profits (pertes) lié(e)s aux résultats techniques	1 201	(316)	1 698	(1 874)	709
Mesures prises par la direction et modifications apportées aux hypothèses	504	–	297	(1 600)	(799)
Résultat découlant des fonds excédentaires	174	266	486	(531)	395
Autres	3	(43)	12	6	(22)
<b>Résultat avant impôts sur le résultat</b>	<b>2 784 \$</b>	<b>820 \$</b>	<b>4 093 \$</b>	<b>(3 987)\$</b>	<b>3 711 \$</b>
(Charge) recouvrement d'impôts	(265)	8	(1 185)	861	(581)
<b>Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires</b>	<b>2 519 \$</b>	<b>828 \$</b>	<b>2 908 \$</b>	<b>(3 125)\$</b>	<b>3 130 \$</b>

## Valeur intrinsèque

La Société compte apporter des modifications à l'information relative à la valeur intrinsèque et à la valeur intrinsèque des affaires nouvelles dans le cadre de ses résultats du premier trimestre 2015. Ces modifications comprendront plusieurs améliorations importantes aux hypothèses et à la méthodologie de la Société qui devraient entraîner une baisse de la valeur intrinsèque et de la valeur intrinsèque des affaires nouvelles. Toutefois, ces modifications n'auront pas d'incidence sur le résultat et sur les perspectives de croissance du résultat. La Société envisage également d'exclure la valeur intrinsèque et la valeur intrinsèque des affaires nouvelles de ses activités de gestion de patrimoine, qui ne présentent pas de risque d'assurance important (p. ex. régimes de retraite, fonds communs de placement et services bancaires). La Société ne fournit pas la valeur intrinsèque dans le cadre de ses résultats du 31 décembre 2014 en raison des modifications à venir. La valeur intrinsèque au 31 décembre 2014 sera divulguée avec les résultats du premier trimestre 2015, selon les nouvelles méthodes, et de manière plus détaillée.

# CONSEIL D'ADMINISTRATION

En date du 11 mars 2015

L'année indiquée correspond à l'année de la première élection de l'administrateur au conseil d'administration de la Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers.

**Richard B. DeWolfe**

Président du conseil  
Financière Manuvie  
Toronto (Ontario), Canada  
Administrateur depuis : 2004

**Donald A. Guloien**

Président et chef de la direction  
Financière Manuvie  
Toronto (Ontario), Canada  
Administrateur depuis : 2009

**Joseph P. Caron**

Président  
Joseph Caron Incorporated  
West Vancouver (Colombie-Britannique), Canada  
Administrateur depuis : 2010

**John M. Cassaday**

Président et chef de la direction  
Corus Entertainment Inc.  
Toronto (Ontario), Canada  
Administrateur depuis : 1993

**Susan F. Dabarno**

Administratrice de sociétés  
Brampton, (Ontario), Canada  
Administratrice depuis : 2013

**Sheila S. Fraser**

Administratrice de sociétés  
Ottawa (Ontario), Canada  
Administratrice depuis : 2011

**Scott M. Hand\***

Président exécutif du conseil  
d'administration  
Royal Nickel Corporation  
Toronto (Ontario), Canada  
Administrateur depuis : 2007

**P. Thomas Jenkins**

Président du conseil  
OpenText Corporation  
Canmore (Alberta), Canada  
Administrateur depuis : 2015

**Luther S. Helms**

Associé directeur  
Sonata Capital Group  
Paradise Valley (Arizona), États-Unis  
Administrateur depuis : 2007

**Tsun-yan Hsieh**

Président du conseil  
Linhart Group Pte Ltd.  
Singapour, Singapour  
Administrateur depuis : 2011

**Donald R. Lindsay**

Président et chef de la direction  
Teck Resources Limited  
Vancouver (Colombie-Britannique), Canada  
Administrateur depuis : 2010

**John R.V. Palmer**

Administrateur de sociétés  
Toronto (Ontario), Canada  
Administrateur depuis : 2009

**C. James Prieur**

Administrateur de sociétés  
Chicago (Illinois), États-Unis  
Administrateur depuis : 2013

**Andrea S. Rosen**

Administratrice de sociétés  
Toronto (Ontario), Canada  
Administratrice depuis : 2011

**Lesley D. Webster**

Présidente  
Daniels Webster Capital Advisors  
Naples (Floride), États-Unis  
Administratrice depuis : 2012

\* Quitte le conseil le 7 mai 2015.

## MEMBRES DE LA HAUTE DIRECTION

Le 11 mars 2015

### CONSEIL DE DIRECTION :

**Donald A. Guloien**

Président et chef de la direction

**Craig R. Bromley**

Vice-président directeur principal et  
directeur général, Division américaine

**Robert A. Cook**

Vice-président directeur principal

**Cindy L. Forbes**

Vice-présidente directrice et actuaire en  
chef

**Rocco (Roy) Gori**

Vice-président directeur principal et  
directeur général, Division Asie

**Marianne Harrison**

Vice-présidente directrice principale  
et directrice générale, Division  
canadienne

**Scott S. Hartz**

Vice-président directeur, Placements  
du fonds général

**Rahim Hirji**

Vice-président directeur et chef de  
la gestion des risques

**Stephani E. Kingsmill**

Vice-présidente directrice,  
Ressources humaines

**Stephen B. Roder**

Vice-président directeur principal et  
chef des finances

**Paul L. Rooney**

Vice-président directeur principal et  
chef de l'exploitation

**Stephen P. Sigurdson**

Vice-président directeur et chef du  
contentieux

**Kai R. Sotorp**

Vice-président directeur, chef  
mondial de Gestion de patrimoine  
et d'actifs

**Warren A. Thomson**

Vice-président directeur principal et  
chef des placements

### COMITÉ DE GESTION

(formé des membres du conseil de direction et des personnes suivantes) :

**Kevin J.E. Adolphe**

Vice-président directeur, Gestion privée  
d'actifs, Division des placements

**B. Charles Armstrong**

Vice-président principal et chef de la  
gestion de la marque et des  
communications

**Richard J. Brunet**

Vice-président directeur, Marchés  
institutionnels

**Joseph M. Cooper**

Vice-président directeur, Services  
mondiaux et chef des systèmes  
d'information

**Timothy G. Deacon**

Vice-président directeur et chef des  
finances, Division des placements

**Michael F. Dommermuth**

Vice-président directeur, chef de  
Gestion de patrimoine et d'actifs,  
Asie

**Michael J. Doughty**

Vice-président directeur,  
John Hancock Insurance,  
Division américaine

**Steven A. Finch**

Vice-président directeur et chef des  
finances, Division américaine – John  
Hancock Financial Services

**James D. Gallagher**

Vice-président directeur, chef du  
contentieux et chef de  
l'administration, Division américaine

**Charles Guay**

Vice-président directeur et directeur  
général, Marchés institutionnels, et  
président et chef de la direction de  
Manuvie Québec, Division  
canadienne

**Michael E. Huddart**

Vice-président directeur, Grande  
Chine, Division Asie

**Paul R. Lorentz**

Vice-président directeur et directeur  
général, Services aux particuliers  
(Assurance vie individuelle et  
Gestion du patrimoine), Division  
canadienne

**Janice M. Madon**

Vice-présidente directrice et chef  
des finances, Division canadienne

**H. Steven Moore**

Vice-président principal et trésorier,  
Relations avec les investisseurs

**Gavin L. Robinson**

Vice-président directeur et directeur  
général du Japon, Division Asie

**Lynda D. Sullivan**

Vice-présidente directrice et  
contrôleuse

**D. Gregory Taylor**

Vice-président directeur, Expansion  
et stratégie de l'entreprise

**Peter F. Wilkinson**

Vice-président principal, Affaires  
sectorielles, réglementaires et  
gouvernementales

**Philip J. Witherington**

Vice-président directeur et chef des  
finances, Division Asie

# COORDONNÉES

## Siège social

### Société Financière Manuvie

200 Bloor Street East  
Toronto (Ontario) M4W 1E5  
Canada  
Téléphone : 416 926-3000

## Division canadienne

### Bureau principal

500 King Street North  
Waterloo (Ontario) N2J 4C6  
Canada  
Téléphone : 519 747-7000

### Assurance collective

600 Weber Street North  
Waterloo (Ontario) N2V 1K4  
Canada  
Téléphone : 519 747-7000

### Assurance individuelle et Solutions Retraite collectives

25 Water Street South  
Kitchener (Ontario) N2G 4Z4  
Canada  
Téléphone : 519 747-7000

### International Group Program

380 Stuart Street  
Boston, MA 02117  
États-Unis  
Téléphone : 617 572-6000

### International Group Program—Europe

**John Hancock International Services S.A.**  
270-272, avenue de Tervuren  
Bruxelles B-1150  
Belgique  
Téléphone : +32 02 775-2940

### Investissements Manuvie

200 Bloor Street East  
Toronto (Ontario) M4W 1E5  
Canada  
Téléphone : 519 747-7000

### Banque Manuvie du Canada

500 King Street North  
Waterloo (Ontario) N2J 4C6  
Canada  
Téléphone : 519 747-7000

### Services-conseils Manuvie

1235 North Service Road West  
Oakville (Ontario) L6M 2W2  
Canada  
Téléphone : 905 469-2100

### Marchés des groupes à affinités

2 Queen Street East  
Toronto (Ontario) M5C 3G7  
Canada  
Téléphone : 519 747-7000

## Division américaine

### John Hancock Financial

**Bureau principal et Gestion de patrimoine—É.-U.**  
601 Congress Street  
Boston, MA 02210  
États-Unis  
Téléphone : 617 663-3000

### Assurance—É.-U.

197 Clarendon Street  
Boston, MA 02117  
États-Unis  
Téléphone : 617 572-6000

## Division Asie

### Bureau principal

48th floor, The Lee Gardens  
33 Hysan Avenue  
Causeway Bay  
Hong Kong  
Téléphone : +852 2510-5888

## Cambodge

### Manulife (Cambodia) PLC

8th floor, Siri Tower  
104 Russian Federation Boulevard  
Sangkat Toeuk Laak I, Khan Toul Kork,  
Phnom Penh  
Cambodge  
Téléphone : 855 23 965 999

## Chine

### Manulife-Sinochem Life Insurance Co. Ltd.

6th floor, Jin Mao Tower  
88 Century Boulevard  
Pudong New Area  
Shanghai 200121  
République populaire de Chine  
Téléphone : +86 21 2539-4770

### Manulife-Teda Fund Management Co., Ltd.

3rd floor, South Block,  
Winland International  
Financial Center  
No.7 Financial Street  
XiCheng District  
Beijing 100033  
République populaire de Chine  
Téléphone : +86 10 6657-7777

## Hong Kong

### Manulife (International) Limited

22nd floor, Tower A  
Manulife Financial Centre  
223-231 Wai Yip Street  
Kwun Tong, Kowloon  
Hong Kong  
Téléphone : +852 2510-5600

### Manulife Provident Funds Trust Company Limited

22nd floor, Tower A  
Manulife Financial Centre  
223-231 Wai Yip Street  
Kwun Tong, Kowloon  
Hong Kong  
Téléphone : +852 2510-5600

## Macao

### Manulife (International) Limited

Avenida De Almeida Ribeiro No. 61  
Circle Square, 14 andar A  
Macao  
Téléphone : +853 8398-0388

## Indonésie

### PT. Asuransi Jiwa Manulife Indonesia

3-17th floor, South Tower, Sampoerna  
Strategic Square  
Jl. Jend. Sudirman Kav 45  
Jakarta 12930  
Indonésie  
Téléphone : +62 21 2555-7788

## Japon

### Manulife Life Insurance Company (Japan)

30th floor, Tokyo Opera City  
3-20-2 Nishi Shinjuku, Shinjuku-ku,  
Tokyo 163-1430  
Japon  
Téléphone : +81 3 6331-7000

### Manulife Investments Japan Limited

15th floor, Marunouchi Trust Tower  
North  
1-8-1 Marunouchi, Chiyoda-ku  
Tokyo 100-0005  
Japon  
Téléphone : +81 3 6267-1900

## Malaisie

### Manulife Holdings Berhad

16th floor, Menara Manulife  
No. 6 Jalan Gelenggang  
Damansara Heights  
50490 Kuala Lumpur  
Malaisie  
Téléphone : +60 3 2719-9228

## Philippines

### The Manufacturers Life Insurance Co. (Phils.), Inc.

16th floor, LKG Tower  
6801 Ayala Avenue  
Makati City 1226  
Philippines  
Téléphone : +63 2 884-5433

## Singapour

### Manulife (Singapore) Pte Ltd.

51 Bras Basah Road  
#09-00 Manulife Centre  
Singapour 189554  
Téléphone : +65 6833-8162

## Thaïlande

### Manulife Insurance (Thailand) Public Co. Ltd.

6th floor, Manulife Place  
364/30 Sri Ayudhaya Road  
Rajitvehi, Bangkok 10400  
Thaïlande  
Téléphone : +66 2 246-7650

## Vietnam

### Manulife (Vietnam) Limited

Manulife Plaza  
75 Hoang Van Thai Street  
Tan Phu Ward, District 7  
Hô Chi Minh-Ville  
Vietnam  
Téléphone : +84 8 5416-6888

## Division de réassurance IARD

### Manulife Re

Manufacturers P&C Limited  
The Goddard Building  
Haggatt Hall  
St. Michael, BB-11059  
Barbade, Antilles  
Téléphone : +246 228-4910

## Division des placements

### Gestion d'actifs Manuvie limitée

200 Bloor Street East  
Toronto (Ontario) M4W 1E5  
Canada  
Téléphone : 416 852-2204

### Manulife Asset Management (US) LLC

197 Clarendon Street  
Boston, MA 02116  
États-Unis  
Téléphone : 617 375-1500

### Manulife Asset Management (Asia), division de Manulife Asset Management (Hong Kong) Limited

47th floor, The Lee Gardens  
33 Hysan Avenue  
Causeway Bay  
Hong Kong  
Téléphone : +852 2910-2600

### Manulife Asset Management (Japan) Ltd

15th floor, Marunouchi Trust Tower  
North Building  
North 1-8-1 Marunouchi, Chiyoda-ku  
Tokyo 100-0005  
Japon  
Téléphone : +81 3 6267-1940

## PT Manulife Asset Manajemen Indonesia

31st floor, Sampoerna Strategic Square  
South Tower, Jalan Sudirman Kav. 45-46  
Jakarta 12930  
Indonésie  
Téléphone : +6221 2555-7788

### Manulife Asset Management Services Berhad

16th floor, Menara Manulife  
No. 6 Jalan Gelenggang, Damansara  
Heights  
Kuala Lumpur 50490  
Malaisie  
Téléphone : +60 3 2719-9228

### Manulife Asset Management (Singapore) Pte. Ltd.

51 Bras Basah Road  
#11-02 Manulife Centre  
Singapour 189554  
Téléphone : +65 6501-5411

### Manulife Asset Management (Taiwan) Co., Ltd

9th floor, No.89, Sungren Road  
Taipei 11073  
Taïwan  
République populaire de Chine  
Téléphone : +886 2 2757-5615

### Manulife Asset Management (Thailand) Co., Ltd

6th floor, Manulife Place  
364/30 Sri Ayudhaya Road, Rajitvehi  
Bangkok 10400  
Thaïlande  
Téléphone : +66 2 246-7650

### Manulife Asset Management (Vietnam) Co. Ltd

4th floor, Manulife Plaza  
75 Hoang Van Thai  
Tan Phu Ward,  
District 7, Ho Chi Minh-Ville  
Vietnam  
Téléphone : +84 8 5416 6777

### Manulife Asset Management (Europe) Limited

18 St. Swithin's Lane  
Londres, EC4N 8AD  
Royaume-Uni  
Téléphone : +44 20 7256-3500

### Manuvie Capital

200 Bloor Street East  
Toronto (Ontario) M4W 1E5  
Canada  
Téléphone : 416 926-5727

### Division des placements hypothécaires

200 Bloor Street East  
Toronto (Ontario) M4W 1E5  
Canada  
Téléphone : 1 800 286-1909 (Canada)  
1 800 809-3082 (États-Unis)

### NAL Resources Management Limited

550 6th Avenue S.W.  
Calgary (Alberta) T2P 0S2  
Canada  
Téléphone : 403 294-3600

### Division de l'immobilier

250 Bloor Street East  
15th Floor  
Toronto (Ontario) M4W 1E5  
Canada  
Téléphone : 416 926-5500

### Hancock Natural Resource Group

99 High Street, 26th Floor  
Boston, MA 02110-2320  
États-Unis  
Téléphone : 617 747-1600

# Glossaire

**Actifs dépréciés** : prêts hypothécaires, titres d'emprunt et autres titres de placement en souffrance lorsqu'un recouvrement devient improbable.

**Actifs financiers disponibles à la vente** : actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme disponibles à la vente ou qui ne sont classés ni comme prêts et créances, ni comme placements détenus jusqu'à l'échéance ni comme actifs détenus à des fins de transaction.

**Actifs gérés** : mesure de l'envergure de la Société. Ils correspondent à l'ensemble des placements effectués par la Société et ses clients. Les actifs gérés comprennent le total des placements, de l'actif des fonds distincts, des comptes de placement autogérés institutionnels, de l'actif des fonds communs de placement et d'autres fonds.

**Assurance soins de longue durée (SLD)** : couverture d'assurance pouvant être souscrite sur une base individuelle ou collective et prévoyant le remboursement de frais engagés pour des services médicaux et autres fournis à des personnes atteintes d'une maladie chronique, d'un handicap ou d'un trouble mental.

**Assurance vie universelle** : forme d'assurance vie permanente dont les primes sont variables. Le client peut faire varier le montant des primes et le capital-décès sous réserve de certaines conditions. On affecte au contrat un taux d'intérêt établi en fonction d'un portefeuille d'actifs détenus par la Société. Le contrat peut être assorti d'une garantie de taux minimum pouvant être révisée périodiquement au gré de la Société.

**Assurance vie universelle à capital variable** : forme d'assurance vie permanente dont les primes sont variables. La valeur de rachat, et éventuellement le capital-décès, fluctue selon le rendement des fonds distincts (appelés aussi comptes distincts).

**Coûts d'acquisition différés** : coûts qui sont directement imputables à l'acquisition d'affaires nouvelles (principalement la rémunération des agents), qui sont inscrits aux états de la situation financière consolidés de la Société et qui sont amortis par imputation aux résultats sur une période définie.

**Couvertures de flux de trésorerie** : couverture de l'exposition à la variabilité des flux de trésorerie, qui est associée à un actif ou à un passif comptabilisé, à une transaction prévue ou à un risque de change dans le cadre d'une prise ferme non comptabilisée, qui est imputable à un risque particulier et qui pourrait avoir une incidence sur le résultat net.

**Cumul des autres éléments du résultat global** : composante distincte des capitaux propres attribuables aux actionnaires, qui comprend les profits et pertes nets latents sur les titres disponibles à la vente, les profits et pertes nets latents sur les instruments dérivés désignés dans une couverture efficace de flux de trésorerie et les profits et pertes de change latents. Ces éléments ont été comptabilisés comme autres éléments du résultat global et peuvent être ensuite reclassés en résultat net. Le cumul des autres éléments du résultat global comprend également une réévaluation des régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, qui est

comptabilisée dans les autres éléments du résultat global et ne sera jamais reclassée en résultat net.

**Dépréciation durable** : dépréciation inscrite si l'institution ne s'attend pas à ce que la juste valeur du titre se rétablisse avant son échéance ou la date prévue de sa vente.

**En devises constantes** : les montants présentés en devises constantes sont établis en appliquant les taux de change du plus récent trimestre à toutes les périodes antérieures.

**En vigueur** : se dit des contrats qui sont actifs.

**Montant minimal permanent requis pour le capital et l'excédent (MMPRCE)** : ratio entre les fonds propres disponibles d'une société d'assurance vie et les fonds propres qu'elle doit maintenir, selon les calculs effectués conformément aux lignes directrices du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF).

**Normes internationales d'information financières (IFRS)** : normes de comptabilité internationales qui, le 1<sup>er</sup> janvier 2011, ont remplacé au Canada les principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR).

**Opération de couverture** : pratique consistant à effectuer un placement dans un marché ou un instrument financier dans le but de compenser ou limiter les pertes potentielles découlant d'autres placements ou risques financiers.

**Couverture dynamique** : technique de couverture qui cherche à limiter l'exposition d'un placement aux marchés en ajustant la couverture au fur et à mesure de l'évolution des titres sous-jacents (d'où le terme « dynamique »).

**Couverture à grande échelle** : technique de placement utilisée pour compenser le risque d'un portefeuille d'actifs entier. Une couverture à grande échelle suppose le recours à une démarche globale qui n'est pas fréquemment ajustée en fonction des fluctuations des marchés.

**Passifs des contrats d'assurance et des contrats de placement** : montant mis de côté aujourd'hui, auquel s'ajoutent les primes et les revenus de placement futurs prévus, qui permettra de s'acquitter des frais et des obligations prévus futurs liés aux titulaires de contrats et qui constitue une marge de sécurité par rapport aux hypothèses. Les hypothèses sont passées en revue et mises à jour tous les ans.

**Poids des affaires nouvelles** : frais engagés initialement à la souscription d'un contrat d'assurance qui ont une incidence négative immédiate sur la situation financière de la Société. Il est prévu que ces frais initiaux seront amortis par le revenu (primes, revenu de placement, etc.) engendré pendant la durée du contrat.

**Primes et dépôts** : mesure de la croissance du chiffre d'affaires. La Société calcule les primes et dépôts en additionnant les éléments suivants : i) primes du fonds général, nettes des cessions en réassurance, présentées au poste « Primes » du compte de résultat consolidé, et dépôts dans les contrats de placement, ii) dépôts dans les fonds distincts, à l'exclusion des capitaux de lancement (« dépôts des titulaires de contrats »), iii) dépôts dans les fonds communs de placement, iv) dépôts dans les comptes de placement autogérés

institutionnels, v) équivalents primes pour les contrats d'assurance collective de type « services administratifs seulement » (« équivalents primes pour SAS »), vi) primes de l'entente de cession en réassurance de risques liés à l'unité Assurance collective de la Division canadienne, et vii) autres dépôts dans d'autres fonds gérés.

**Provisions pour écarts défavorables (PPÉD)** : sommes contenues dans les passifs des contrats d'assurance et des contrats de placement par mesure de prudence en cas de détérioration de la situation réelle par rapport aux meilleures hypothèses. Ces PPÉD se transforment en résultat au fil du temps et la reprise des marges représente le flux de résultat prévu futur.

**Rendement des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires** : instrument de mesure de la rentabilité; il indique sous forme de pourcentage le résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires par rapport au capital moyen déployé pour produire ce résultat.

**Rente à capital variable** : produit prévoyant l'investissement des sommes dans des fonds distincts (appelés aussi comptes distincts aux États-Unis). Le rendement offert aux titulaires de contrats fluctue selon le rendement des placements sous-jacents. Dans certains cas, des garanties sont prévues.

**Résultat tiré des activités de base** : mesure visant à aider les investisseurs à mieux comprendre la capacité de l'entreprise à dégager un résultat positif à long terme et la valeur de l'entreprise. Le résultat tiré des activités de base ne tient pas compte de l'incidence directe des marchés des actions et des taux d'intérêt ni d'un certain nombre d'autres éléments qui sont considérés comme importants et exceptionnels. Bien que cette mesure soit pertinente quant à la façon de gérer notre entreprise et qu'elle offre une méthodologie cohérente, elle n'est pas isolée des facteurs macroéconomiques qui peuvent avoir une incidence importante.

**Résultats techniques** : coût réel découlant d'éventualités telles que la mortalité, les déchéances et la morbidité pour une période visée, comparativement au coût estimé selon les meilleures hypothèses d'évaluation pour cette même période.

Les **souscriptions** sont calculées selon le type de produit :

**Assurance individuelle** : Les nouvelles primes annualisées représentent les primes annualisées prévues la première année des contrats dont les primes sont exigibles pendant plus d'un an. Les souscriptions sont présentées selon leur montant brut et ne tiennent pas compte de l'incidence de la réassurance. Les primes uniques sont pondérées à 10 % et consistent en une prime forfaitaire découlant de la souscription d'un produit à prime unique, comme une assurance voyage.

**Assurance collective** : Les souscriptions comprennent les nouvelles primes annualisées et les équivalents primes des nouveaux contrats de type « services administratifs seulement », ainsi que les nouvelles couvertures et les

modifications apportées aux contrats, compte non tenu des augmentations de taux.

**Gestion de patrimoine individuelle** : les nouveaux dépôts correspondent aux souscriptions. Ces montants comprennent des rentes individuelles, aussi bien à capital fixe qu'à capital variable, des fonds communs de placement, des régimes d'épargne-études 529, ainsi que des prêts bancaires autorisés et des prêts hypothécaires.

**Régimes de retraite collectifs** : les nouvelles primes régulières représentent une estimation des dépôts prévus la première année de cotisation auprès de la Société. Les souscriptions de produits à prime unique tiennent compte de l'actif transféré du fournisseur du régime précédent. Les souscriptions comprennent l'incidence de l'ajout d'une nouvelle division ou d'un nouveau produit dans le cas d'un client existant ou d'une augmentation du taux de cotisation dans le cas d'un régime existant.

**Total des fonds propres** : capitalisation à la fois non garantie et permanente. Comprend le total de l'avoir (à l'exclusion du cumul des autres éléments du résultat global sur les couvertures de flux de trésorerie), les passifs liés aux actions privilégiées et les instruments de capitaux propres. Aux fins de l'information réglementaire à produire, les chiffres sont rajustés pour tenir compte des divers ajouts aux fonds propres ou déductions des fonds propres conformément aux lignes directrices du BSIF.

**Valeur comptable par action** : ratio obtenu en divisant les capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires par le nombre d'actions ordinaires en circulation à la fin de la période.

**Valeur garantie** : habituellement inhérente aux produits de rente à capital variable, la valeur garantie se rapporte à la valeur du compte du titulaire de contrats qui est protégée contre les fluctuations des marchés.

**Valeur intrinsèque** : mesure de la valeur procurée aux actionnaires intégrée à l'état de la situation financière courant de la Société, compte non tenu de toute valeur associée aux affaires nouvelles futures.

**Valeur intrinsèque des affaires nouvelles** : variation de la valeur économique pour les actionnaires découlant des souscriptions au cours de la période. Le calcul de la valeur intrinsèque des affaires nouvelles comprend la valeur actualisée du bénéfice futur prévu provenant des affaires nouvelles, déduction faite du coût du capital établi en fonction des hypothèses utilisées pour fixer les prix des produits souscrits et portant sur la mortalité, la morbidité, les comportements futurs des titulaires de contrats et les charges. Les hypothèses relatives aux placements, qui sont cohérentes avec la tarification des produits, sont mises à jour afin de refléter les conditions du marché du moment. Les meilleures estimations des rendements des titres à revenu fixe sont mises à jour tous les trimestres, et les rendements prévus à long terme des actifs alternatifs à long terme sont habituellement établis au cours du cycle de planification annuel.

# Information aux actionnaires

## SIÈGE SOCIAL DE LA SOCIÉTÉ FINANCIÈRE MANUVIE

200 Bloor Street East  
Toronto (Ontario) Canada M4W 1E5  
Téléphone : 416 926-3000  
Télécopieur : 416 926-5454  
Site Web : [www.manuvie.com](http://www.manuvie.com)

## ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES

Les actionnaires sont invités à l'assemblée annuelle de la Société Financière Manuvie, qui se tiendra le 7 mai 2015, à 11 heures au salon International, au 200 Bloor Street East, Toronto (Ontario) M4W 1E5, Canada.

## BOURSES

Les actions ordinaires de la Société Financière Manuvie sont inscrites à la cote des Bourses suivantes :

Bourse de Toronto (MFC)  
Bourse de New York (MFC)  
Bourse de Hong Kong (945)  
Bourse des Philippines (MFC)

## RELATIONS AVEC LES INVESTISSEURS

Les analystes financiers, les gestionnaires de portefeuilles et les autres investisseurs peuvent obtenir des renseignements d'ordre financier en communiquant avec le service des Relations avec les investisseurs ou en visitant notre site Web à l'adresse [www.manuvie.com](http://www.manuvie.com).

Télécopieur : 416 926-6285  
Courriel : [investor\\_relations@manuvie.com](mailto:investor_relations@manuvie.com)

## SERVICES AUX ACTIONNAIRES

**Pour obtenir des renseignements ou de l'aide au sujet de votre compte d'actions, y compris à l'égard des dividendes, pour signaler un changement d'adresse ou de propriété, la perte de certificats ou la réception en double de la documentation ou pour recevoir la documentation destinée aux actionnaires par voie électronique,** veuillez communiquer avec nos agents des transferts au Canada, aux États-Unis, à Hong Kong ou aux Philippines. Si vous habitez à l'extérieur de ces pays, veuillez communiquer avec notre agent des transferts pour le Canada.

## Virement automatique des dividendes

Les actionnaires qui habitent au Canada, aux États-Unis ou à Hong Kong peuvent faire déposer directement les dividendes sur leurs actions ordinaires de Manuvie dans leur compte bancaire. Pour vous prévaloir de ce service, veuillez communiquer avec nos agents des transferts.

## Programme de réinvestissement des dividendes

Les porteurs d'actions ordinaires qui habitent au Canada ou aux États-Unis peuvent acheter des actions ordinaires additionnelles sans engager de frais de courtage ou d'administration en réinvestissant leurs dividendes en espèces au moyen des régimes de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions de Manuvie. Pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet, veuillez communiquer avec nos agents des transferts, soit la Société de fiducie CST au Canada et Computershare Inc. aux États-Unis.

## Pour régler tout autre point touchant les actionnaires,

nous vous prions de communiquer avec les Services aux actionnaires de Manuvie, par téléphone au 1 800 795-9767, poste 221022 (sans frais en Amérique du Nord) ou au 416 926-3000, poste 221022 (ailleurs dans le monde), par télécopieur au 416 926-3503 ou par courriel à l'adresse [shareholder\\_services@manuvie.com](mailto:shareholder_services@manuvie.com).

## Renseignements supplémentaires

Vous pouvez consulter en tout temps le site [www.manuvie.com](http://www.manuvie.com) pour trouver des renseignements sur la Société Financière Manuvie, y compris des versions électroniques de documents et de l'information sur les actions et les dividendes.

## AGENTS DES TRANSFERTS

### Canada

Société de fiducie CST  
C. P. 700, succursale B  
Montréal (Québec) H3B 3K3  
Canada  
Numéro sans frais : 1 800 783-9495  
Appels à frais virés : 416 682-3864  
Courriel : [inquiries@canstockta.com](mailto:inquiries@canstockta.com)  
Site Web : [www.canstockta.com](http://www.canstockta.com)  
La Société de fiducie CST a également des succursales à Toronto, à Halifax, à Vancouver et à Calgary.

## États-Unis

Computershare Inc.  
P.O. Box 30170  
College Station, TX 77842-3170  
Numéro sans frais : 1 800 249-7702  
Appels à frais virés : 201 680-6578  
Courriel : [web.queries@computershare.com](mailto:web.queries@computershare.com)  
Site Web : [www.computershare.com/Investor](http://www.computershare.com/Investor)

## Hong Kong

Computershare Hong Kong Investor Services Limited  
17M Floor, Hopewell Centre  
183 Queen's Road East  
Wan Chai  
Hong Kong  
Téléphone : 852 2862-8555  
Courriel : [hkinfo@computershare.com.hk](mailto:hkinfo@computershare.com.hk)  
Site Web : [www.computershare.com/Investor](http://www.computershare.com/Investor)

## Philippines

The Hongkong and Shanghai Banking Corporation Limited  
HSBC Stock Transfer Unit  
7th Floor, HSBC Centre  
3058 Fifth Avenue West  
Bonifacio Global City  
Taguig City, 1634  
Philippines  
Téléphone : PLDT 632 581-7595;  
GLOBE 632 976-7595

## AUDITEURS

Ernst & Young s.r.l./s.e.n.c.r.l.  
Comptables professionnels agréés  
Experts-comptables autorisés  
Toronto, Canada

## DIVIDENDES

### Dividendes sur actions ordinaires versés pour 2013 et 2014

	Date de clôture des registres	Date de versement	Montant par action (\$ CA)
<b>Exercice 2014</b>			
Quatrième trimestre	25 février 2015	19 mars 2015	0,155 \$
Troisième trimestre	25 novembre 2014	19 décembre 2014	0,155 \$
Deuxième trimestre	19 août 2014	19 septembre 2014	0,155 \$
Premier trimestre	13 mai 2014	19 juin 2014	0,130 \$
<b>Exercice 2013</b>			
Quatrième trimestre	26 février 2014	19 mars 2014	0,130 \$
Troisième trimestre	19 novembre 2013	19 décembre 2013	0,130 \$
Deuxième trimestre	20 août 2013	19 septembre 2013	0,130 \$
Premier trimestre	14 mai 2013	19 juin 2013	0,130 \$

### Date de versement des dividendes sur actions ordinaires et privilégiées en 2015\*

\* Les dividendes ne sont pas garantis et ils doivent être approuvés par le conseil d'administration.

### Date de clôture

### des registres

### Actions ordinaires et privilégiées

### Date de versement

	Actions ordinaires	Actions privilégiées
25 février 2015	19 mars 2015	19 mars 2015
20 mai 2015	19 juin 2015	19 juin 2015
18 août 2015	21 septembre 2015	19 septembre 2015
24 novembre 2015	21 décembre 2015	19 décembre 2015

### À propos de Manuvie

Manuvie, groupe canadien et chef de file des services financiers, exerce ses activités principalement en Asie, au Canada et aux États-Unis. La Société exerce ses activités sous les noms de John Hancock aux États-Unis et de Manuvie ailleurs dans le monde. Elle offre à ses clients des solutions solides, fiables, sûres et avant-gardistes pour les appuyer dans leurs décisions financières les plus importantes. Son réseau international d'employés, d'agents et de partenaires de distribution offre des produits et services de protection financière et de gestion de patrimoine à des millions de clients. Elle propose aussi des services de gestion d'actifs à des institutions. Au 31 décembre 2014, les actifs gérés par Manuvie et ses filiales se chiffraient à environ 691 milliards de dollars canadiens (596 milliards de dollars américains).

La Société Financière Manuvie est inscrite aux Bourses de Toronto (TSE), de New York (NYSE) et des Philippines (PSE) sous le symbole « MFC », et à la Bourse de Hong Kong (SEHK) sous le symbole « 945 ». Manuvie est présente sur le Web, à l'adresse [manuvie.com](http://manuvie.com).



IR3927F